
COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE
HEALTH SCIENCES STANDARD
HX00042340

ESSAI

D'UNE

HISTOIRE

DE

L'OBSTÉTRICIE

———

T. I

IMPRIMERIE A. LEMALE ET Cie, HAVRE.

ESSAI
D'UNE
HISTOIRE
DE
L'OBSTÉTRICIE

PAR

ED. GASP. JAC. DE SIEBOLD

Docteur en philosophie, en médecine et en chirurgie,
Chevalier de l'ordre du Lion d'or de la Hesse électorale,
Professeur ordinaire de médecine et de chirurgie à l'Université de Gœttingue,
Directeur de la Maternité.
Membre de la Société royale des Sciences de Gœttingue,
de l'Académie de médecine de Paris,
des Sociétés savantes de Berlin, Dresde, Hanau, Strasbourg, etc.

TRADUIT DE L'ALLEMAND AVEC ADDITIONS, FIGURES
ET UN
APPENDICE

PAR F. J. HERRGOTT

Professeur honoraire de clinique obstétricale à la Faculté de médecine de Nancy,
Associé national de l'Académie de médecine, Correspondant de la Société de chirurgie,
Médecin titulaire honoraire de l'hôpital civil de Strasbourg,
Chevalier de la Légion d'honneur, etc.

T. I

PARIS
G. STEINHEIL, ÉDITEUR
2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2
1891

A MON EXCELLENT AMI ET ÉMINENT COLLÈGUE

LE DOCTEUR S. TARNIER

Professeur de clinique obstétricale de la Faculté de médecine de Paris
Président de l'Académie de médecine
Commandeur de la Légion d'honneur

Il a été souvent question dans nos entretiens de l'Histoire de l'Obstétricie du Professeur E. de Siebold; c'est sur vos instances que j'en ai fait la traduction. Permettez-moi de vous en faire hommage.

F. J. Herrgott.

Nancy, Janvier 1891.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR

Dans le livre intitulé « Orator », que Cicéron adresse à Brutus, nous lisons les lignes suivantes : « Nescire, quid antea, quam natus sit, acciderit, id semper esse puerum. Quid enim est ætas hominis, nisi memoria rerum veterum cum superiorum ætate contexitur ? Commemoratio autem antiquitatis, exemplorum que prolatio, summa cum delectatione et auctoritatem orationi affert et fidem » (1).

N'est-ce pas cette pensée, exprimant si bien la nécessité et les avantages de l'histoire d'une science, qui a inspiré à E. de Siebold l'idée d'écrire celle de l'obstétricie, afin de pouvoir donner à l'exposé des préceptes de cet art le « charme, l'autorité et le crédit ».

Versé dans la littérature classique aussi bien que dans celle de son art, il avait pu constater que les histoires de l'obstétricie publiées en Allemagne, en France et en Hollande étaient loin de répondre aux besoins de la science, car on n'y trouvait ni une information suffisante ni l'impartialité, cette vertu suprême de l'historien, ni une direction vraiment philosophique.

Pour entreprendre une œuvre nouvelle, des conditions particulières étaient indispensables ; par un heureux concours de circonstances elles se trouvaient réunies, de la

(1) Ed. d'Olivet, t. I, p. 526, in-4°, Genève, 1785.

manière la plus harmonieuse, chez le professeur de Göttingue. A une connaissance parfaite de l'art, qu'il pratiquait avec bonheur et habileté, qu'il enseignait avec éclat, il joignait la connaissance des langues et de l'histoire de l'antiquité, ces clefs qui ouvrent les portes du passé, il était doué en outre d'un esprit philosophique qui les éclaire ; les fondements sur lesquels repose l'édifice scientifique actuel ont donc pu être explorés par lui de la façon la plus fructueuse, et lui ont permis de trouver la voie qui, dans l'évolution de la science, conduit sûrement au progrès, et fait éviter ce qui en éloigne.

Dix années de travaux ont été consacrées à cette œuvre entreprise dans le milieu le plus favorable à l'étude, dans l'université de Göttingue, où se trouve la bibliothèque la plus riche de l'Allemagne, dans cette université recueillie et laborieuse, où, pour les élèves et pour les maîtres, la distraction la plus élevée était l'étude, et où de savants professeurs exploraient le passé avec bonheur et le commentaient avec une rare compétence.

C'est sans doute parce que Elias de Siebold, professeur d'obstétricie à Berlin, le père du jeune Ed. de Siebold, connaissait ces conditions si favorables, qu'il avait envoyé son fils commencer ses études médicales pratiques à Göttingue, au lieu de le conserver près de lui à Berlin, où les distractions d'un autre genre étaient trop nombreuses. La conséquence du choix judicieux de ce père prévoyant fut de préparer le futur professeur à la culture de l'art par une étude complète des humanités, et de lui donner, avec un esprit philosophique, le goût des études sérieuses et approfondies, dans un domaine qui n'est fréquenté que par les esprits d'élite.

Des vues élevées étaient d'ailleurs dans ses aspirations : ce

qui le prouve, c'est l'empressement avec lequel il s'était occupé de l'histoire de l'art, dès 1832, à son retour à Göttingue en qualité de professeur à l'université. Le premier volume, qui parut en 1839, reçut un accueil extrêmement favorable ; après la publication du second, en 1845, cette histoire fut saluée par l'obstétricie allemande de la manière la plus flatteuse, et l'édition fut rapidement épuisée.

Dans la préface de son livre, DE SIEBOLD expose les raisons qui l'ont déterminé à écrire une histoire de l'obstétricie, qu'il appelle modestement un *Essai ;* dans l'introduction, il en montre le but et l'utilité, et indique le plan qu'il a suivi, les sources auxquelles il a puisé, les difficultés nombreuses et variées qu'il a rencontrées.

Nous devons exposer aux lecteurs français les motifs qui nous ont décidé à entreprendre, en 1890, la traduction en français d'un livre paru en Allemagne en 1845, et indiquer les additions que nous avons cru devoir y faire.

Nous avons traduit ce livre en français parce que notre pays ne possède pas une histoire de l'obstétricie qui puisse être comparée à celle de DE SIEBOLD. Le moindre défaut de l'histoire de Leroy, parue en 1776 (1) est son insuffisance. Les *Essais historiques* de SUE parus en 1779 (2), ne sont qu'un ensemble de documents, sans ordre ni lien, que l'auteur lui-même ne qualifie pas du nom d'*Histoire*. Nous avons cru devoir combler une grave lacune dans la littérature obstétricale française, comme DE SIEBOLD l'avait fait pour la littérature obstétricale allemande, malgré l'histoire d'OSIANDER, son prédécesseur à l'université.

(1) 1 vol. in-8° de 200 pages.
(2) 2 v. in-8°.

Les notes que nous avons ajoutées au livre de DE SIEBOLD ont pour objet de faire connaître des travaux historiques importants postérieurs au livre de DE SIEBOLD et que cet auteur eût joints à ses travaux s'il avait pu les avoir connus.

Le livre de SORANUS, du plus grand accoucheur de l'antiquité, consacré aux maladies des femmes, que l'on croyait perdu à jamais, fut retrouvé par DIETZ de Koenigsberg, au moment où s'achevait l'impression du premier volume de l'histoire des accouchements. Une nouvelle édition du livre de SORANUS rendu lisible par le travail d'ERMERINS (1), avec une traduction latine et des notes, ne fut publiée qu'en 1869; nous en avons fait connaître quelques fragments relatifs à la version podalique, et montré l'importance historique de premier ordre de cette découverte (*Ann. de Gyn.*, avr. 1882).

La publication, faite par le savant V. ROSE, d'un manuscrit du XIIIe siècle trouvé dans la bibliothèque de Hanau consacré à une traduction latine de SORANUS par MOSCHION, jette aussi un jour lumineux sur ce dernier qui, jusqu'à cette publication, avait été regardé comme le premier accoucheur de l'antiquité, alors qu'il n'a été en réalité que le traducteur et l'abréviateur de SORANUS. Dans ce manuscrit du XIIIe siècle, se trouvent des figures, comme illustrations du texte, qui sont les premières figures obstétricales connues; elle reparaissent plus tard dans le premier livre d'accouchements publié par ROESSLIN, imprimé à Strasbourg en 1513.

Grâce aux progrès de l'imprimerie et de la phototypie, et aussi à l'extrême obligeance de notre éditeur, ces figures

(1) Trajecti ad Rhen., 1 v. in-8°.

exactement reproduites ont pu être intercalées dans le texte, mises en regard des préceptes, et donner la preuve évidente de leur origine soranienne (Voy. t. I, § 66, p. 160).

Les figures de Roesslin ont également été reproduites et mises en regard de celles de Soranus-Moschion, ainsi que des préceptes de Soranus et de Roesslin, de sorte qu'il ne peut subsister le moindre doute sur leur commune origine. (t. II, § 3, p. 13-20).

Ces figures furent reproduites dans tous les traités d'accouchement, avec des additions plus ou moins nombreuses, jusqu'à l'apparition des atlas de Smellie et de Hunter, au milieu du XVIII[e] siècle; l'origine de l'iconographie obstétricale est ainsi démontrée de la manière la plus certaine.

Un savant accoucheur anglais, le D[r] J. H. Aveling, après dix années de patientes recherches, a réussi, dans une monographie publiée à Londres, en 1882 (1), à jeter un jour lumineux sur un point important de l'histoire de l'obstétricie, qui était resté dans une obscurité complète. Grâce à l'arbre généalogique de la famille des Chamberlen, qui pendant un siècle et demi a exploité le forceps tenu rigoureusement secret dans la famille, l'inventeur de ce précieux instrument qui a révolutionné l'art a pu être indiqué. (II, § 105, p. 245.)

Nous nous sommes appliqué à intercaler dans le livre de de Siebold toutes les additions dont l'obstétricie s'était enrichie, nous avons tout vérifié, autant du moins que les ressources de notre bibliothèque et de celle de la Faculté ont pu le permettre, et si nous avons été heureux d'avoir pu constater la rigoureuse exactitude des recherches de de Siebold, nous

(1) 1 v. in-8° de 230 p. avec gravures, etc. Lond. J. et A. Churchill, 1882.

avons pu aussi, parfois, ajouter quelques indications à celles que donne le savant maître de Göttingue.

Le texte de son livre et celui des notes, qu'il a désignées sous le nom d'*Observations*, a été respecté avec la plus scrupuleuse exactitude ; nos additions sont en caractères plus petits et suivies de nos initiales (F.-J. H.).

Comme DE SIEBOLD, et plus que lui, hélas, nous avons à signaler des erreurs d'impression, nous indiquons humblement ces fautes en tête de chaque volume, afin qu'elles puissent être corrigées avant la lecture du livre ; nous demandons pardon au lecteur de l'ennui qu'elles auront occasionné.

L'histoire de l'obstétricie, publiée en français en 1891, ne pouvait s'arrêter à l'année 1845 où elle avait été terminée. De grandes découvertes, qui ont été pour la médecine, la chirurgie et l'obstétricie, pour l'humanité entière une source de bienfaits si considérables, ne pouvaient être passées sous silence ; mais comment les exposer ? Deux voies étaient ouvertes devant nous : l'une qui consiste à continuer l'œuvre de DE SIEBOLD selon le plan qu'il avait lui-même suivi, voie qui conduit à des difficultés d'autant plus grandes qu'on se rapproche davantage du présent qui est toujours si difficile à apprécier, ainsi qu'il le dit lui-même dans le paragraphe qui commence la IXe et dernière époque ; l'autre voie consiste à jeter un coup d'œil sur les principaux progrès réalisés dans les diverses branches de l'obstétricie, pour faire, dans un troisième volume, une espèce d'épilogue à l'histoire de DE SIEBOLD, qui engagera peut-être quelques jeunes travailleurs à entreprendre, plus tard, la continuation de l'œuvre du maître de Göttingue. Si notre traduction et notre *Appendice* pouvaient avoir pour effet de stimuler les études

historiques trop délaissées dans notre pays, ce serait la plus grande récompense dont notre travail pourrait être honoré, et, d'avance, nous adressons à l'auteur d'une telle œuvre, l'expression de notre profonde gratitude pour l'immense service qu'il aura rendu, car l'histoire d'une science ou d'un art est indispensable à leurs progrès. Le reflet du passé éclaire le présent et guide l'avenir.

Je dois une vive reconnaissance à mon excellent camarade d'études et ami le Dr E. Didier, qui a bien voulu consacrer ses loisirs à revoir avec moi le manuscrit et les épreuves de tout l'ouvrage avec une patience, une obligeance et une compétence parfaites.

M. G. Steinheil, notre éditeur, mérite tous nos remerciements pour les conseils qu'il nous a donnés, et l'empressement avec lequel il a tout disposé pour que le livre de de Siebold ait pu paraître en France avec les soins dont l'auteur avait entouré son œuvre, lors de sa publication.

F.-J. Herrgott.

EDOUARD GASPARD JACQUES DE SIEBOLD

Avant de mettre sous les yeux du lecteur le livre de DE SIEBOLD, il convient de parler de l'auteur, qui, lui-même, depuis 1861 déjà, hélas, appartient à l'histoire. Sa vie est à la fois un enseignement et un exemple. Les documents qu'on a sur lui ont d'autant plus de valeur qu'ils émanent de lui-même; ils se trouvent dans les lettres adressées à un ami, qui ont été écrites pendant la cruelle maladie dont il connaissait toute la gravité. La première est datée du 24 juillet, la dernière du 15 octobre, et il succomba le 27 au matin; l'impression commencée pendant sa maladie, ne fut achevée qu'après sa mort (1).

Elles furent traduites en français par le Dr MORPAIN et publiées avec une introduction et des notes par notre maître M le professeur STOLTZ (2). Nous devons à son obligeance d'avoir pu faire reproduire le portrait de DE SIEBOLD. Ces lettres portent comme épigraphe : « Epistola non erubescit », parole empruntée à une lettre de CICÉRON à LUCIUS (3), dans laquelle il dit qu'arrêté plusieurs fois par une espèce de pruderie de traiter avec lui verbalement quelques questions, il aime mieux lui en écrire, car la lettre ne rougit pas. DE SIEBOLD se

(1) Geburtshülfliche Briefe, in-8°, Brunsw., 1862.
(2) Baillière, 1866, in-12.
(3) Ed. cit., VIII, p. 142.

propose en effet de traiter des questions délicates et personnelles, travail pour lequel il avait besoin d'une entière liberté. Les dernières paroles de la préface, tracées d'une main défaillante, sont empreintes d'une profonde mélancolie. « J'exprime le vœu, dit-il, que ces lettres soient accueillies avec la bienveillance dont mes écrits antérieurs ont été honorés, et laissent de l'auteur un souvenir amical ».

Dans la première, il s'exprime ainsi. « Vous désirez que je vous parle d'obstétricie, non comme dans un livre, mais que je vous dise ce que j'ai vu, afin que vous sachiez dans quels rapports se trouvent la théorie et la pratique, si toutes deux marchent d'un même pas; pour cela, il est nécessaire que vous connaissiez mon individualité, que vous sachiez d'où je viens, ce que je suis devenu, et comment je suis arrivé. Il est nécessaire que vous connaissiez ma jeunesse, car, comme dit Juvénal (VII, v. 194), grande est la distance entre la naissance et l'âge mûr, vous devez savoir à qui je dois mon développement. Ces lettres ont encore une raison toute personnelle : le désir que cette description soit faite par moi-même, et non par un autre dans un article nécrologique. Le « Γνῶθι σεαυτόν » m'a toujours été cher et je le tiens en haute estime. Je serai fidèle à cette devise; dans tout ce que j'affirmerai, vous pouvez être assuré que je dirai toujours la vérité, ce qui n'est pas toujours le cas dans les articles nécrologiques ».

Nous sommes donc non seulement autorisé, mais invité à nous adresser à cette source. Si la traduction de ces lettres n'avait déjà été publiée, nous l'eussions placée en tête de l'histoire de l'obstétricie, dans la pensée de répondre pieusement au désir de de Siebold. Nous nous contenterons d'en extraire ce

qui est nécessaire pour avoir une idée exacte de l'auteur de l'histoire de l'obstétricie.

Né à Würtzbourg, le 19 mars 1801, ED. G. J. DE SIEBOLD, appartenait à une ancienne famille médicale. Ses souvenirs les plus lointains atteignent le bisaïeul, chirurgien et sénateur de la ville de Nideggen, duché de Juliers (provinces rhénanes). Son fils fut le célèbre chirurgien CHARLES GASPARD, professeur d'anatomie et de chirurgie, chirurgien en chef de l'hôpital JULIUS de Würtzbourg. Sur une gravure du temps, il est appelé « *chirurgus inter germanos primarius* ». C'est à lui que le gouvernement bavarois a accordé la particule nobiliaire après 1790, et avant 1802, à une date que nous ne pouvons préciser, puisque nous ne l'avons trouvée indiquée nulle part; mais cette période est rendue vraisemblable par ce fait, que l'écrit du célèbre chirurgien : « *Comment. de cubilibus sedibusque usui obstetricio inservientibus* » publié en 1790, ne porte pas la particule devant le nom, qu'on la trouve seulement devant son nom dans un article publié dans la *Lucina* (t. I, p. 129, 1802), et dans le premier écrit de son fils ELIAS, la *Lucina*, publié du vivant de son père, en 1802; le nom de famille est, depuis lors, précédé de la particule chez tous les membres de la famille. Le chirurgien de Würtzbourg mourut le 3 avril 1807.

Il eut quatre fils, qui tous se livrèrent à la médecine : l'aîné, CHRISTOPHE, fut professeur de physiologie et de clinique médicale à Würtzbourg, il mourut le 15 janvier 1798; son fils unique, qui avait étudié la médecine, pris du service en Hollande, s'est fait un nom comme naturaliste; il a séjourné longtemps au Japon et dans l'Inde. A Leyde, existe un musée ethnographique créé par le colonel DE SIEBOLD que le

traducteur de l'histoire a visité; ce musée a été acquis par l'état après la mort du créateur de cette collection. Le second fils du chirurgien de Würtzbourg, DAMIEN, mourut comme directeur médical à Darmstadt, le 6 décembre 1828. Sa femme avait étudié l'obstétricie auprès de son beau-frère ELIAS, professeur d'accouchements à Würtzbourg, que nous trouverons plus loin. Sa fille, d'un premier mariage, CHARLOTTE HEILAND, adoptée par son beau-père, appelée DE SIEBOLD, avait fait ses études à Göttingue et obtenu le titre de docteur en obstétricie, après avoir publié et soutenu sa thèse en 1817; elle pratiqua les accouchements à Darmstadt où elle mourut. Le troisième fils fut BARTHELEMY, qui succéda à son père, comme chirurgien de l'hôpital JULIUS à Würtzbourg; il mourut le 28 janvier 1814. Le quatrième et dernier fils du chirurgien de Würtzbourg fut ADAM ELIAS, professeur d'obstétricie à Würtzbourg jusqu'en 1816, puis à Berlin, où il mourut le 12 juillet 1828; il avait épousé la fille aînée du Dr JACQUES CHRISTOPHE GOTTLIEB SCHAEFFER, médecin particulier et conseiller intime du Prince de la Tour et Taxis à Ratisbonne; de ce mariage naquirent deux fils: ÉDOUARD GASPARD JACQUES, l'auteur de cette histoire, et CHARLES, qui, tous deux, pratiquèrent et enseignèrent la médecine. Dans ses lettres, DE SIEBOLD donne cette généologie médicale dans l'intention de montrer qu'OKEN avait eu raison de dire « qu'en citant les SIEBOLD, on parlait d'une famille d'Asclépiades », la généalogie médicale ne pouvait en effet être mieux démontrée.

L'enfance d'ÉDOUARD DE SIEBOLD s'écoula dans la maison de son père, qui ne négligea rien pour faire donner à son fils la première éducation par d'excellents maîtres et des profes-

seurs particuliers pour développer les talents qu'annonçait cet enfant. Il étudia les éléments dans les écoles de la ville, et, de bonne heure, il apprit la musique, pour laquelle il manifesta les plus heureuses dispositions, si bien qu'à l'âge de 9 ans il put exécuter un concerto de piano dans un concert public. De Siebold mentionne aussi un autre enseignement que lui fit donner son père : celui du tambour, dans le but d'assouplir les poignets, de là sa prédilection pour les timbales, qui, sans qu'il y paraisse, ne peuvent être confiées qu'à un musicien solide ; de là sa préférence pour cet instrument, quand il devait prendre part à une exécution orchestrale. Il apprit aussi le violon, dont il jouait avec une habileté qui lui procura de grandes jouissances, et qui eut sur son éducation musicale la plus heureuse influence.

Bien préparé pour l'étude des langues anciennes, il entra en 1812 au Gymnase dirigé par des ecclésiastiques, où cet enseignement était bien donné, mais où l'on mettait au second plan les langues vivantes ; cette lacune était comblée par des leçons particulières. Comme distraction, on cultivait l'entomologie qui charmait les promenades de l'été ; on jouait aussi des drames de Schiller dans la maison du père de Döllinger son ami, qui devint chanoine à la cathédrale de Munich, puis, plus tard, le chef d'une secte dissidente qui s'intitulait les Vieux catholiques.

On était, à ce moment, dans un temps agité par la guerre et la politique, qui, loin de troubler et d'inquiéter les enfants, était pour eux une source de distractions ; le souverain, qui tenait alors les destinées du monde dans ses mains puissantes, avait mis en mouvement toute l'Europe ; chaque fois que Napoléon ou son armée touchait la ville, c'étaient

des réceptions et des cortèges auxquels prenait part la jeunesse des écoles, qui avait formé un petit orchestre dans lequel de Siebold était chargé des timbales. On accueillait parfaitement les Français, on leur parlait leur langue tant bien que mal, et on les guidait dans la ville; mais, à la fin d'octobre 1813, Würtzbourg fut bombardé par le général bavarois Wrede qui, après la bataille de Leipzig, avait paru devant la ville avec l'armée austro-bavaroise; celle-ci, dit de Siebold, nous apprit à connaître aussi les terreurs de la guerre; en écrivant ses lettres, il ajoute : « J'entends aujourd'hui encore le sifflement des balles, le bruit horrible des boulets roulant sur le pavé de la ville ». On se réfugiait dans les caves, craignant à chaque instant de voir tomber sur la maison une bombe pour l'écraser ou un boulet rouge pour l'incendier. Ces terreurs ne durèrent qu'un jour; la ville fut rendue par les Français qui se retirèrent dans la citadelle, l'armée austro-bavaroise bivouaqua dans les rues; mais, dès le lendemain, elle s'éloigna, se dirigeant vers Hanau, où eut lieu la bataille ; alors arrivèrent les blessés et les prisonniers qu'on installa dans les églises; les enfants partageaient avec eux leur pain ; de véritables ambulances furent organisées, de nouvelles troupes arrivèrent, c'étaient les Russes avec les Cosaques et les Basquirs. La jeunesse aimable et insouciante s'approcha peu à peu de ces nouvaux hôtes qui confectionnaient des arcs, des flèches et d'autres joujoux qu'ils échangeaient contre l'argent de poche des enfants. Mais bientôt tout ce bruit de guerre et ces mouvements cessèrent; la paix fut conclue et la nouvelle guerre, entreprise par Napoléon pour reconquérir son sceptre, avait pour théâtre le pays situé sur la rive gauche du Rhin, et n'amena plus aucun trouble. En reportant sa pensée vers ces

temps lointains, DE SIEBOLD se rappelle avec attendrissement les visites qu'il faisait chez ses grands parents à Ratisbonne, son voyage à Munich avec son père, pendant lequel il eut occasion de connaître SCHELLING, SPIX et surtout le vénérable SOEMERING, puis le célèbre chirurgien WALTHER et le grand géographe MANNERT.

L'année 1816 amena de grands changements dans l'existence de toute la famille, par l'appel que fit l'Université de Berlin à ELIAS DE SIEBOLD, son père, pour venir occuper la chaire d'accouchements à la Faculté de médecine.

Ce changement, qui était pour le père une satisfaction légitime et la récompense de ses travaux, fut accepté avec un certain regret, et cette appréhension inconsciente que l'inconnu amène toujours avec lui ; le fils, au contraire, y trouvait un sujet de joie, car la jeunesse aime le nouveau, « amata relinquere pernix » (1). Éloigné du Gymnase de Würtzbourg, il continua ses études classiques dans celui de Berlin, installé dans le couvent gris ; excellente institution, où enseignaient des professeurs distingués.

En avance dans les langues anciennes, il se trouvait très en retard dans les autres branches, surtout dans les mathématiques pour lesquelles il ne se sentait aucun goût.

Les premières semaines du séjour à Berlin furent attristées par un cruel événement; la mère de famille succomba à une fièvre nerveuse le 8 décembre 1816. Les parents n'avaient pas supporté aussi facilement que les enfants le changement de climat du midi au nord de l'Allemagne. Dans sa douleur, le père éprouva le plus vif regret d'avoir abandonné sa situa-

(1) Art poét., 165.

tion à Würtzbourg, dans laquelle il avait pris ses habitudes, où il était honoré de la confiance la plus entière, et où il avait sa maison entourée d'un beau jardin, tandis qu'à Berlin tout était à recommencer, comme il le disait souvent avec une profonde tristesse ; il était même entravé dans son enseignement par l'insuffisance d'un établissement où tout était à créer.

La confiance du public se trouvait en d'autres mains, l'appartement qu'on occupait était petit et insuffisant ; toutes ces entraves et causes de plaintes avaient naturellement retenti dans le cœur de la maîtresse de la maison, qui en prit un profond chagrin, et bientôt tomba malade pour ne plus se relever. Cinq enfants, deux fils et trois filles, dont la dernière n'avait pas encore trente mois, pleuraient cette mère excellente ; le père regrettait amèrement sa douce compagne qui avait été son meilleur soutien. Il fallut un temps bien considérable pour se remettre de cette catastrophe qui rendait la résidence actuelle de plus en plus pénible. Toutefois, on finit par s'y habituer peu à peu. L'installation de la nouvelle maternité avançait à grands pas et donnait au professeur l'occasion d'un enseignement plus large et d'un travail plus fructueux. De toutes parts accouraient à Berlin de nombreux élèves pour étudier les accouchements, ou pour imprimer à leurs études la dernière perfection. Les malades aussi affluaient et donnèrent au maître des satisfactions qui, au moins extérieurement, pouvaient le consoler.

Les fils étaient heureux, depuis quelque temps déjà, de la liberté que la grande ville leur avait procurée. A Würtzbourg ils avaient été soumis à une surveillance rigoureuse dans la maison paternelle et au Gymnase, où des règlements sévères

n'accordaient pas la moindre liberté, où l'on était tenu à de pédantesques récitations que les élèves redoutaient, tandis qu'à Berlin au contraire, où ces règlements n'existaient pas, les élèves studieux apportaient, par cela même, une plus grande application dans les études.

Les élèves se réunissaient entre eux, expliquaient les auteurs en commun et faisaient des lectures; les maîtres les encourageaient par leur présence et leurs conseils. Parmi les maîtres, que de Siebold nomme avec reconnaissance, il cite surtout Walch qui joignait à la connaissance de la langue grecque une exégèse très précise des auteurs; il dit avoir passé en compagnie de ces maîtres des heures délicieuses à lire, avec un ami, les *Muses* d'Hérodote. De Siebold a eu aussi des rapports fréquents avec Koepke, le traducteur de Plaute, qui lui confia même les corrections du deuxième volume de sa traduction ; c'est ainsi que naquit et se fortifia chez de Siebold la pensée de se livrer aux études philologiques pour lesquelles il avait un goût particulier. Son père ne partageait pas sa manière de voir, il le destinait résolument à la médecine.

Le fils docile se soumit, mais conserva, pendant toute sa vie, un goût pour une science qui avait failli l'absorber entièrement, mais qui fut pour lui un aide puissant, et qui a donné à ses travaux ultérieurs une grande valeur comme on pourra le constater plus loin, qui charma toute son existence ; il remet en mémoire ce passage si connu et si vrai du Discours de Cicéron pour le poète Archias : Hæc studia adolescentiam agunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur ».

A Pâques, en 1820, il quitta le Gymnase, et après avoir subi l'examen de maturité, il fut inscrit comme élève en médecine à l'université de Berlin.

De Siebold, entrant dans sa vingtième année, était arrivé à l'âge où tout sujet prussien devait faire une année de service militaire pour jouir du bénéfice du volontariat.

Bien qu'en passant la revue de ces étudiants militaires, le roi Frédéric Guillaume III dît chaque fois : « futurs soldats excellents, qui apprendront bien leur service, en ne négligeant pas leurs études », celles-ci avaient beaucoup à souffrir, et cette année était considérée comme presque perdue pour les études, car déjà, à la période du recrutement, le temps était absorbé, pendant 8 semaines, par quatre ou cinq heures d'exercice; plus tard, par le service de garde, des sentinelles, les postes de nuit, les revues, le service de campagne, les exercices des grandes manœuvres, le tir à la cible, etc. qui prenaient un temps infini et causaient parfois de grandes fatigues; ce qui restait de temps pour l'université et les études se réduisait à peu de chose.

De Siebold chercha un délassement dans les arts, il se fit admettre comme violoniste volontaire à l'orchestre du théâtre de la Cour de Berlin, et assista, comme tel, aux belles représentations qui étaient données des œuvres magnifiques de Gluck, des pièces classiques de Schiller, interprétées par les plus grands artistes de l'Allemagne.

On faisait, en outre, des lectures des poètes allemands, Jean Paul (Richter) et Schiller étaient les préférés de la jeunesse, Goethe, avec sa prose philosophique, restait au second plan. La médecine n'était pas entièrement négligée ;

on cultivait la botanique avec Link et on achevait à l'université les études littéraires et historiques.

De Siebold dit que, pendant cette année de vie militaire, il avait appris deux choses : « l'obéissance passive, et une grande exactitude; la première s'est émoussée avec les années, mais la seconde est restée », je suis toujours arrivé le premier aux rendez-vous, dit-il, tellement j'ai conservé dans ma mémoire le souvenir des punitions infligées aux retardataires ».

Enfin, à Pâques 1821, il cessa cette existence guerrière pour commencer sérieusement ses études médicales.

L'anatomie et la physiologie furent étudiées chez Knape et Rudolphi; l'histoire naturelle médicale, la chimie et la pharmacologie chez Link; la pathologie et la thérapeutique chez Berends, Horn et Hufeland, la matière médicale chez Osaun; la chirurgie chez Rust et les accouchements chez son père.

Pendant l'hiver 1821-1822, le professeur d'anatomie le nomma son préparateur, ce qui l'obligeait à l'assister pour la préparation des pièces, dans le cabinet de dissection et dans la démonstration des leçons à l'amphithéâtre, et nécessitait une grande assiduité à des séances de dissection, qui se prolongeaient parfois jusque dans la soirée. Ces travaux anatomiques si utiles eurent pour effet de stimuler le zèle de l'étudiant, qui fit, chaque dimanche, un cours d'ostéologie à vingt de ses camarades ; il en résulta naturellement une satisfaction d'amour-propre et une connaissance plus précise de cette partie fondamentale de l'anatomie, car : « docendo discimus », disait-il.

Le cours de physiologie enthousiasmait les élèves et sur-

tout DE SIEBOLD, par le talent avec lequel le professeur savait rendre ses leçons intéressantes. Ce maître aimé venait en aide à chacun par ses conseils et les éclaircissements qu'il donnait, et par l'obligeance qu'il avait de les faire participer tous aux trésors de sa bibliothèque ; c'est avec plaisir qu'il recevait les élèves dans son cabinet, les mains derrière le dos, donnant les explications en se promenant, et n'offrant jamais un siège à ses visiteurs. On ne quittait guère ce maître distingué sans avoir appris quelque chose.

Les trois professeurs chargés de l'enseignement de la pathologie spéciale et de la thérapeutique étaient BERENDS, HORN et HUFELAND, qui ne se ressemblaient pas. Le premier vivait, pour ainsi dire, avec les anciens, et montrait que, dans la médecine proprement dite, la culture classique pouvait avoir une application utile ; il expliquait en latin les aphorismes d'HIPPOCRATE, et quand paraissait quelque chose qui semblait être une nouveauté, il disait volontiers que les anciens savaient cela depuis longtemps. Il tenait beaucoup à des observations bien écrites, qui étaient rédigées en latin, lues et commentées à la clinique.

Le cours de HORN était fait suivant un plan tout différent. Il exposait en un an la pathologie et la thérapeutique spéciales, la première pendant l'été, la seconde en hiver ; sa pratique à l'hôpital était affranchie de la poussière des écoles ; que de fois, ne disait-il pas : l'école dit cela, mais l'expérience dit que... et souvent, après une fastidieuse énumération de remèdes, il ajoutait tristement : « Tout cela ne sert de rien » ; mais quand il avait recommandé un remède on pouvait lui accorder toute confiance. Sa thérapeutique était très simple et son expérience d'une grande richesse.

Hufeland formait avec lui un grand contraste ; dans ses leçons sur la pathologie et la thérapeutique il observait une forme rigoureusement scolastique. Dans son exposition, il suivait un cahier tout jauni par le temps. On disait qu'il l'avait déjà quand il enseignait à Iena (1795) ; malgré tout, on avait une haute vénération pour ce professeur dont la renommée était universelle. Ses leçons étaient publiques, il dictait une série de formules qui étaient recueillies avec avidité, mais dans le doute, on s'en tenait plus volontiers à la thérapeutique simple de Horn qu'à la polypharmacie extraite du cahier de Hufeland. Ainsi, à l'université de Berlin, la pathologie avait, à cette époque, des interprètes bien différents. Berends invoquait le passé et s'appuyait sur lui presque exclusivement ; Horn observait le malade avec le plus grand soin et, après une longue investigation, répétait volontiers à ses élèves qu'ils n'avaient pas encore assez examiné le malade. Hufeland, le praticien éminent, puisait dans son expérience et son arsenal thérapeutique si riches les moyens de combattre les maladies.

Horn devait particulièrement se réjouir des progrès que réalisait la médecine par les nouveaux moyens de diagnostic, la percussion et l'auscultation, dont la pratique fut enrichie par Avenbrugger et Laennec, ainsi que par la continuation des travaux de Morgagny dans le domaine de l'anatomie pathologique, qui ont permis de trouver, sur le vivant, des lésions importantes et de les mieux apprécier sur le cadavre pour en éclairer la genèse et la nature.

De Siebold fut initié à l'étude de la chirurgie par le célèbre Rust, aux accouchements par son père. Celui-ci tenait essentiellement à ce qu'il possédât la théorie des diverses branches de la médecine avant d'aborder leurs études pra-

tiques. Il s'était exercé, particulièrement, dans la clinique obstétricale de son père, pendant le semestre d'été 1823, à l'auscultation obstétricale découverte en 1822 à Paris par Lejumeau de Kergaradec, mais cela se faisait à l'insu de son père, qui était opposé à ce moyen de diagnostic par des motifs de peu de valeur. De Siebold ne doute pas que si son père avait vécu quelques années de plus, son opposition aurait complètement disparu, et qu'il eût adopté ce précieux moyen de diagnostic dont il n'avait eu qu'une connaissance incomplète.

On peut bien penser que de Siebold, admirablement préparé pour les études littéraires et philosophiques, auxquelles il avait voué une prédilection si prononcée, n'ait pas négligé de profiter de l'enseignement distingué que donnaient, à Berlin, les savants qui professaient à l'université. Déjà, pendant le service militaire, il avait suivi, irrégulièrement il est vrai, le cours de logique de Hegel, sans avoir réussi à le comprendre ; plus tard, il suivit le cours de dialectique de Schleiermacher avec le plus grand plaisir, ainsi que le cours de philosophie ancienne de Ritter qui, plus tard, devint son collègue à Göttingue, Wolf expliquant Théocrite ; les éléments de numismatique étaient enseignés par Loelken, et l'histoire ancienne par Raumer.

De Siebold mentionne plusieurs voyages, deux entre autres à Ratisbonne, pour rendre visite à son grand-père, voyages dont l'un eut sur son avenir une grande influence. Arrivé à un âge plus avancé dans la jeunesse, il put mieux apprécier, que par le passé, le caractère élevé et l'aménité du père de sa mère, si bien qu'il se le proposa comme un modèle à suivre. C'est à son exemple qu'il prit, dès l'année 1817, l'habi-

tude, qu'il a conservée depuis, de tenir un journal dans lequel il notait les événements de chaque jour.

Ces éphémérides avaient contenu d'abord les faits de l'école et des histoires amusantes; plus tard, il y consigna des observations scientifiques, des résumés de ses cours et de ses lectures, et des événements qui apportent dans l'existence alternativement la gaieté et la tristesse, et donnent, en un mot, un reflet de la vie. Ce journal, continué jusqu'à la mort de l'auteur, contient la relation de ses voyages, de ses rapports avec ses maîtres, ses collègues et élèves et ses amis, si bien qu'à chaque moment il pouvait évoquer le passé avec certitude, en raison de l'ordre et de la méthode avec lesquels ces notes étaient tenues. Un auteur n'a-t-il pas eu raison de dire, en l'appliquant aux lectures qu'on fait : « labor sine calamo somnium ».

Le moment approchait à grands pas, où il dut quitter la maison paternelle et faire dans un autre milieu son éducation pratique. Ce milieu choisi par le père était l'université de Göttingue. Elle était moins peuplée, moins encombrée que l'université de Berlin, Elias de Siebold savait que l'éducation clinique se fait infiniment mieux quand le nombre des élèves est restreint que là où l'on peut à grand'peine approcher du lit des malades, le père le savait, puisqu'il y avait aussi étudié. A la clinique de chirurgie se trouvait le célèbre Langenbeck, un ami qui, plus tard, s'allia à la famille de Siebold, et qui a été particulièrement utile aux progrès de la chirurgie.

De Siebold quitta Berlin, à pied, le 11 août 1823, trouva à Magdebourg quelques étudiants berlinois avec lesquels il fit la route par le Hartz et arriva à Göttingue le 22 août. Les

cours du semestre d'été y étaient encore en pleine activité, tandis qu'à Berlin ils étaient terminés depuis longtemps.

Après avoir pris ses dispositions pour l'hiver, loué une chambre, etc., il visita, comme étranger, les cours et les cliniques pour faire connaissance avec ses nouveaux professeurs et avec leur mode d'enseignement, il fit, en société de son cousin Ch. de Siebold, fils de son oncle Damien, qui venait de terminer ses études à Göttingue, le voyage à Darmstadt pour y trouver sa tante et sa fille qui y pratiquaient les accouchements, et dont il fut particulièrement enchanté de faire la connaissance. En rentrant à Göttingue, il passa par Ratisbonne pour rendre visite à son cher aïeul, qu'il ne devait plus revoir, car il mourut en 1826.

Göttingue brillait alors de tout son éclat ; le nombre des étudiants, accourus de tous les pays s'élevait pour l'année 1823-24, à 1532, parmi lesquels 222 étudiants en médecine et 852 étudiants en droit.

Toutes les chaires étaient occupées par des maîtres renommés. En médecine, brillaient les noms de Blumenbach, Langenbeck, Himly, Stromeyer (le chimiste). Conradi, professeur de thérapeutique venait d'arriver, de Heidelberg, et depuis six mois, Mende occupait la chaire d'Osiander; il avait été appelé de Greifswald pour lui succéder. Parmi les jeunes, était arrivé Marx, en qualité de Privat Docent, qui joignait à des connaissances solides un talent de parole distingué qui attirèrent beaucoup de monde. Les établissements d'instruction ne pouvaient naturellement être comparés à ceux de Berlin.

L'hôpital dans lequel enseignait Himly était très restreint, ce n'est qu'en 1850 que Göttingue eut pour l'université un

établissement digne d'elle. L'hôpital chirurgical était la propriété de LANGENBECK, il ne contenait que quelques chambres. L'extérieur de la maternité flattait l'œil, mais ce n'est qu'au bout de quelques années qu'elle fut mieux organisée. L'Institut anatomique, très restreint, ne fut transféré dans un nouveau bâtiment qu'en 1829, et malgré ces conditions il rendait d'immenses services. LANGENBECK sut enflammer le zèle des élèves et élever son enseignement à une très grande hauteur. La renommée du maître avait attiré des malades de toutes parts, de sorte que ses élèves avaient pu assister aux opérations les plus importantes et avoir devant les yeux un opérateur incomparable. Si l'exiguïté de la clinique interne avait restreint les admissions, il y était suppléé par la polyclinique qui, dans un rayon très étendu, fournissait aux élèves de nombreuses occasions de se familiariser avec le traitement des malades sous la direction de maîtres expérimentés.

C'est ainsi que Göttingue a prouvé qu'un aspect grandiose des établissements a moins d'influence sur l'instruction des élèves que le zèle des maîtres et l'ardeur pour l'étude qu'ils savent inspirer.

Il existe, en outre, à Göttingue, un établissement bien connu et unique, si parfaitement organisé, qu'on ne trouve pas son pareil dans les plus grandes villes : c'est sa bibliothèque royale, dont la richesse dans toutes les branches, l'organisation intelligente, l'ordre des catalogues, la politesse et l'empressement du personnel peuvent servir de modèle à toutes les bibliothèques publiques. « Quelle influence heureuse n'a-t-elle pas excercée sur la direction de mes études futures », s'écrie DE SIEBOLD, dans sa 3e lettre.

Il en était le visiteur assidu, je dirai, l'habitué de la mai-

son; c'est là qu'il composa, en 1824, la dissertation pour le Jubilé de son grand-père, « *An ars obstetricia sit pars chirurgiæ* » ?

C'est là, que, plus tard, il trouva les éléments si riches pour l'histoire qu'il devait composer; aussi, quand il fut sur le point de quitter la ville et cet établissement, écrivit-il au crayon, dans un coin de la bibliothèque : « Valete deliciæ meæ, 8 septembre 1825 ».

Revenu comme professeur en 1833, il retrouva cette ligne discrète que personne n'avait aperçue.

Pendant les deux années passées à Göttingne, de Siebold avait suivi avec assiduité, comme auditeur et comme pratiquant, la clinique médicale et chirurgicale, ainsi que les cours théoriques ; il réservait pour son retour à Berlin l'étude clinique de l'obstétricie qu'il devait faire sous la direction de son père, il n'avait suivi que pendant un semestre la clinique de Mende, pour connaître son mode d'enseignement.

Il avait, en somme, bien employé son temps à cette université, où maîtres et élèves rivalisaient de zèle, n'ayant d'autres distractions que de se visiter entre eux et de passer quelques soirées chez les professeurs qui étaient très hospitaliers. Sur la fin de son séjour, il fut rejoint par son frère Charles que les leçons de Blumenbach avaient attiré, car il se destinait particulièrement aux sciences naturelles. Avant de partir, il assista au jubilé donné au vénérable Blumenbach, auquel il fut chargé, par ses camarades, d'adresser un discours latin.

Il quitta l'université le 22 septembre, le cœur gros, sentant que sa vie d'étudiant allait toucher à sa fin, et voyant se dresser devant lui la série d'examens qu'il allait avoir à subir pour obtenir le diplôme de docteur, le droit de pratiquer et celui d'enseigner.

De retour à Berlin, le 25 septembre 1825, il fut admis à la clinique de son père en qualité de 2e assistant.

Jusqu'en 1817, Berlin n'avait pas possédé de Maternité bien organisée, elle fut créée par El. de Siebold, et comprenait trois services : celui des accouchements proprement dits, la policlinique obstétricale chargée des soins à donner à domicile, et un service de gynécologie, comme il l'avait établi à Würtzboug, au commencement du siècle (1).

Les occupations dans le service étaient considérables en général, mais surtout pour un élève en cours d'examen; toutefois, la besogne fut menée rondement. Le 3 janvier 1826, il subit son *rigorosum;* il fut reçu docteur le 29 mars, après avoir soutenu sa thèse intitulée : « *De scirrho et carcinomate uteri, adjectis tribus totius uteri extirpationis observationibus* ». L'auteur citait trois cas d'extirpation totale de l'utérus, deux par Langenbeck, pendant son séjour à Göttingue, l'autre par son père, en 1825, tous trois terminés par la mort.

Le 13 mai 1826 la Faculté de philosophie de Würtzbourg lui adressa gracieusement le diplôme de docteur en philosophie; l'*examen d'état* ne fut subi que le 13 février 1827; une note très favorable fut donnée au candidat. En mai, il fut nommé premier assistant et, en juin, après une leçon en latin, devant la faculté, sur l'*opération césarienne*, une autre devant le public, sur l'*accouchement prématuré*, il fut reçu *Privat docent.* Ces épreuves terminèrent la scolarité universitaire qui avait duré sept années, dont une presque exclusivement consacrée au service militaire.

Ainsi s'ouvrit la carrière qui devait le conduire au Professorat.

(1) Voy. la préface de son traité de Gynécologie, 1811.

En Allemagne, on n'obtient le droit d'enseigner qu'après avoir fait preuve de connaissances devant un corps enseignant, qui confère le titre de *Privat docent.*

On peut alors appartenir à un corps enseignant comme professeur extraordinaire, ce titre correspond à celui de professeur agrégé, et comme professeur ordinaire, c'est-à-dire occupant une des chaires établies; ce titre correspond à celui de professeur titulaire, il en résulte que le titre de *professeur,* qui ne peut être pris par le premier venu, jouit d'une considération plus grande en Allemagne qu'en France.

Installé comme *Privat docent* à l'université de Berlin, DE SIEBOLD déploya une grande activité dans ses leçons sur les accouchements, qu'il fit sur le plan que son père avait tracé dans son *Lehrbuch der theoretischpraktischen Entbindungskundt zu seinen Vorlesungen*, 4e éd., 1824. (Traité d'acc. théor. et prat., comme programme de son cours), dont les doctrines flottaient entre les deux écoles rivales d'OSIANDER et de BOER. Il préparait en outre les étudiants à subir l'examen d'état, et, à cet effet, il leur faisait des cours sur diverses matières, étrangères même aux accouchements. Comme assistant de son père à la clinique obstétricale, ses occupations étaient considérables : il avait la tenue des registres, la surveillance des accouchées de la maternité et de la policlinique, occupations qui exerçaient la plus grande influence sur son instruction pratique; en un mot, il était en pleine activité, qui lui permettait d'entrevoir un avenir certain et même brillant, quand, tout à coup, un triste événement vint briser, ou mettre en péril toutes ces espérances.

Le 28 juillet 1828, son père mourut presque subitement, à la suite d'une courte maladie, âgé seulement de cinquante-

trois ans, dans la plénitude d'une juste réputation, et au moment où il commençait seulement à recueillir les fruits de ses travaux et de sa renommée, laissant six enfants, cinq d'un premier mariage, et sa veuve avec une fille de quatre mois, carrière interrompue au milieu d'une course rapide vers la fortune, qui, hélas était loin d'être atteinte, DE SIEBOLD Edouard, l'aîné de cette famille si cruellement frappée, se trouvait ainsi chargé non seulement d'assurer le sort de la famille, mais le sien, au moment où il entrait à peine dans la carrière. Il accepta courageusement le fardeau que la législation prussienne, en matière de successions, rendait particulièrement onéreux pour lui. Le ministre de l'Instruction publique le nomma directeur et professeur provisoire d'accouchements, position qui lui fut conservée pendant dix-huit mois ; il en profita pour se fortifier dans son éducation professorale, se faire connaître, hériter quelque peu de la clientèle du père, et pour trouver des ressources personnelles qui lui étaient bien nécessaires. Il s'empressa d'écrire à l'éditeur du journal de son père pour lui dire qu'il se chargeait d'en continuer la publication (1). C'est par cette voie douloureuse qu'il entra dans le journalisme obstétrical où son nom brilla d'un si vif éclat, et où il rendit tant de services.

(1) En tête du 3e facicule du t. VIII on lit la préface suivante : « Le public reçoit le 3e fascicule du t. VIII du Journal d'obstétricie gynécologique et des maladies des enfants, dont l'auteur n'a pu voir la publication, mais dont les matériaux ont été ordonnés par lui. Il a été arraché à son activité et à ses travaux consacrés à l'art et la science. Le soussigné s'est chargé de surveiller l'impression de ce troisième fascicule et de continuer le Journal dans les mêmes idées, tendances et forme que par le passé...

Il n'a pas à mettre en relief les services rendus par la *Lucine* et le *Journal* qui en a été la continuation, un coup d'œil jeté sur les tables des matières suffit.

Berlin, août 1828 ; signé E. G. J. de Siebold, Privat Docent et premier assistant à la clinique obstétricale de l'Univ. de Berlin.

Quelques semaines après la mort de son père, DE SIEBOLD tomba gravement malade d'une pneumonie avec accidents typhoïdes, dont il fut remis rapidement, grâce, dit-il, aux soins et au talent de son vénéré maître HORN, si bien, qu'en septembre, il put prendre part au Congrès des naturalistes allemands, qui se réunirent cette année à Berlin. Parmi eux se trouvaient plusieurs professeurs d'accouchements venus pour s'assurer des chances qu'ils pouvaient avoir de remplacer le maître célèbre, si prématurément enlevé.

Pendant l'hiver 1828, où ses occupations étaient devenues si nombreuses et si astreignantes, il fut prié par son éditeur de faire la traduction du livre que MAYGRIER avait publié, en 1822, sous le titre de « *Nouvelles démonstrations d'accouchement* ». Paris, 1822-1827, avec 80 pl. in-f°, atlas avec texte explicatif, ouvrage qui avait eu beaucoup de succès en France, et dont il avait été publié une contrefaçon en Belgique, dans un format plus petit. Malgré la multiplicité de ses occupations et le peu d'attrait qu'il avait pour cette publication, il se mit à l'œuvre avec ardeur, et en moins de six mois l'ouvrage parut avec des planches lithographiées moins belles que celles gravées de l'original. Cette publication fut critiquée d'une manière acerbe, ce qui n'empêcha pas un véritable succès de librairie, si bien que DE SIEBOLD fut invité à préparer une nouvelle édition. Il mit comme condition à son acceptation la faculté d'apporter à l'ouvrage quelques modifications : de réduire le format in-f° à un grand in-8°, de publier des figures gravées au lieu de lithographies, d'y ajouter des figures représentant les instruments obstétricaux les plus importants, pour constituer une espèce d'*Armamentarium*, et de remanier et d'augmenter considérablement le texte. La publication de l'ouvrage par livraisons

commencée en 1833 fut achevée en 1835. Le livre porte le titre de : « *Abbildungen aus dem Gesammigebiete der theoretisch-praktischen Geburtshülfe, nebst beschreibender Erklärung derselben, mit theilweiser Beibehaltung der Abbildungen des* MAYGRIER, gr. in-8°, Berl. 1835, chez FR. A. HERBIG. 86 pl. et 383 p. de texte (Figures d'obstétricie théorique et pratique avec un texte explicatif et une partie des figures de MAYGRIER) (1).

Pendant les fêtes de Noël de 1828, DE SIEBOLD fit une excursion à Göttingue où il trouva d'anciens amis conservant de lui le meilleur souvenir. En 1829, il publia une notice sur l'organisation de la clinique d'accouchement dont son père avait été l'auteur.

Le 9 avril 1829, il épousa Mlle NOEDELCHEN, fille aînée du directeur de la navigation, sa position était, il est vrai, douteuse à Berlin, où d'un moment à l'autre pouvait arriver un professeur pour remplacer définitivement son père, dont il n'était que le suppléant provisoire, mais il avait foi en son étoile, espérant qu'elle le conduirait à un poste définitif, ce qui ne tarda pas en effet. Dans le courant de 1829 le professeur BUSCH fut appelé à Berlin, mais il ne devait entrer en fonctions qu'en 1830, laissant vacante la chaire d'obstétricie à Marbourg. DE SIEBOLD demanda à le remplacer et, grâce à l'influence de M. le professeur HEROLD, cette demande fut accueillie ; il fut nommé le 14 juillet 1829, bien heureux de trouver une situation stable. Le 4 septembre 1829 il quitta Berlin où l'obstétricie était en honneur; l'héritier d'un

(1) En 1840, les 80 planches de MAYGRIER furent éditées de nouveau, avec un texte explicatif exposant les idées de MAYGRIER, par le Dr HALMAGRAND, son gendre, 1 vol. in-8° de 592 pages.

nom illustre trouva à Marbourg des sympathies que son caractère rendit bientôt aussi profondes que durables. C'étaient d'excellentes conditions, favorables au travail considérable que le jeune professeur avait à entreprendre pour le triple enseignement qui incombait à sa chaire : l'enseignement théorique, l'enseignement clinique et celui des opérations obstétricales, et de la médecine légale qui rentrait dans les attributions de sa chaire. Pour certaines natures d'élite, le travail, loin d'être un fardeau, devient un stimulant précieux. Dans une sage prévision, de Siebold avait fait une collection de pièces anatomiques et d'instruments qu'il avait rapportés avec lui, et avec lesquels il avait passé 13 années; il arriva à Marbourg le 24 septembre.

Le contraste est grand entre Berlin et Marbourg, entre la grande capitale si bien alignée, et la petite ville de la Hesse électorale, irrégulière, bâtie sur une colline, avec ses maisons en torchis qui les font ressembler à des nids d'hirondelles; aussi la première impression fut-elle pénible, mais elle dura peu, le cordial accueil des collègues, des élèves et des habitants, jeta sur le paysage de clairs rayons qui en modifièrent complètement l'aspeet.

Marbourg avait été une capitale pour l'obstétricie, à la fin du siècle dernier, et, au commencement de celui-ci, Stein y avait fondé une école célèbre dans toute l'Allemagne ; ce que de Siebold trouva sur place, constituait un matériel précieux. Le professeur captiva rapidement la confiance de ses élèves et réussit à établir, entre eux et lui, cette sympathie mutuelle, première condition d'un travail efficace. Il régnait, dans l'université et dans toutes les classes de la population, une grande sociabilité qui rendait le séjour de cette petite ville fort

agréable. Il ne lui fallut pas moins d'un semestre, dit-il, pour s'habituer à sa nouvelle position. Il étudia de nouveau, et avec le désir de les connaître profondément, pour pouvoir les enseigner et les juger, les œuvres de STEIN, d'OSIANDER et de BOER, ces écoles antagonistes, entre lesquelles il fallait pouvoir prendre une position solide ; dès lors, il assista avec plus d'assiduité et d'attention aux accouchements normaux, dans le but de vérifier les doctrines que NAEGELE avait exposées dans ses travaux classiques ; dans ce but, il profita des quelques jours de congé, pendant les fêtes de Pentecôte, en 1830, pour rendre visite au grand maître de Heidelberg et faire sa connaissance personnelle. Le récit de cette entrevue a été fait par DE SIEBOLD dans sa 6e lettre, d'une manière si pittoresque que nous n'hésitons pas à le rapporter textuellement. Il était accompagné de son ami et élève le Dr STADLER, médecin à Marbourg. « Nous nous présentâmes chez lui le lendemain de notre arrivée, il nous accueillit avec bonté, et comme il était sur le point de partir pour la campagne pour voir une malade, en compagnie d'un de ses élèves, il nous invita à l'accompagner dans cette excursion, à travers les plus beaux environs de Heidelberg. Nous avions à peine quitté la ville, que NAEGELE mit la conversation sur les accouchements ; s'adressant particulièrement à mon compagnon de voyage, il lui fit une série de questions fondamentales, comme dans un examen *rigorosum* pour le Doctorat ; je compris parfaitement où le maître rusé en voulait venir, c'est à moi que ces questions s'adressaient. Le maître exposa ensuite ses idées sur le bassin, sur le mécanisme de l'accouchement et autres sujets ; chaque fois que les réponses de mon élève étaient évasives, ou ne concordaient pas avec les principes du maître de

Heidelberg, l'élève exposant ce que je lui avais appris, Naegele disait : « Comment pouvez-vous soutenir cela devant deux professeurs d'accouchements » ! Nous étions si profondément engagés dans l'obstétricie, que la magnifique vallée de Neckarsteinach que nous parcourrions fut complètement inaperçue. Naegele ne vivait que pour son art, toutes ses pensées lui étaient exclusivement consacrées. Quand, plus tard, j'allai avec lui au théâtre de Mannheim pour assister à une exécution de Fidelio de Beethoven, et pendant que j'écoutais avec ravissement la voix de la célèbre Schröder-Devrient, et que j'étais tout enthousiasmé par la magnifique scène du cachot, Naegele qui était assis à mes côtés, se pencha vers moi et me dit : très beau, très beau, et ajouta tout bas : « mon ami, croyez-vous véritablement que la tête du fœtus puisse s'engager dans le diamètre sacro-pubien » ? Naegele avait un très grand talent de parole ; quel que fut le sujet dont il s'occupât, on l'écoutait avec plaisir. »

Il lui fit visiter sa maternité, son installation, ses collections ; en lui montrant un forceps, il dit : « ce doit être l'instrument de votre père ». Ce l'était, en effet, mais exécuté d'une manière si défectueuse, qu'il avait été difficile à reconnaître. Sa conversation la plus importante roula sur les grands maîtres de l'art que Naegele possédait à merveille : Deventer, Roederer, Solayres qu'il avait particulièrement étudié, car il avait lui-même continué les études sur le mécanisme de l'accouchement du grand maître français, le maître de Baudelocque, et dont il possédait la thèse devenue si rare.

Cette visite établit entre le maître de Heidelberg et le jeune professeur de Marbourg des relations de plus en plus intimes, qui eurent, sur son éducation obstétricale, la plus heu-

reuse influence ; rentré chez lui, il se remit au travail avec une nouvelle ardeur ; il étudia particulièrement SOLAYRES et le traité de NAEGELE destiné aux sages-femmes, dans lequel ses idées étaient exposées succinctement et avec clarté. Il ne tarda pas à partager la haute estime de NAEGELE pour SOLAYRES, WIGAND et Mme LACHAPELLE ; il consacra, à Marbourg, un semestre entier à l'étude et à l'explication de la thèse de SOLAYRES, et il se décida à en publier une édition nouvelle : Fr. LUD. SOLAYRES, *Commentatio de Partu. virib. matern. absoluto*, *c. præfat. et not.* Ed. CASP. J. DE SIEBOLD, Berolini, 1831, in-8° (1), publication, qui rendait plus nécessaire encore une étude minutieuse de l'œuvre de la nature dans l'acte de la parturition, comme NAEGELE l'avait fait aussi, avant d'écrire son mémoire classique sur le mécanisme de l'accouchement. Ces travaux donnèrent à ceux de DE SIEBOLD une autre orientation. Jusqu'alors il avait vécu complètement dans les idées de son père, qui avait cherché à être le médiateur entre les deux écoles, antagonistes d'OSIANDER à Göttingue, et de BOER à Vienne ; ces travaux l'attirèrent de plus en plus vers les principes de l'école de Vienne. Il alla visiter cette célèbre Maternité et le maître vénérable qui, depuis 1822, n'y présidait plus, mais qui, dans sa retraite imposée, conservait toujours son influence. Il visita également Paris, que depuis longtemps il désirait connaître, ainsi que les hommes éminents qui y brillaient alors. Il fut frappé des ressources immenses que renfermait Paris, et des difficultés, ou plutôt de l'impossibi-

(1) L'empressement de DE SIEBOLD à faire cette publication contraria quelque peu le maître de Heidelberg, qui avait aussi eu la même intention, comme on le voit dans le livre de son fils sur le *mécanisme de l'accouchement*, p. 526. Mainz, 1838.

lité où se trouvaient les médecins de profiter de celles qui étaient relatives à l'art des accouchements.

Il n'y existait pas de clinique, et la Maternité, où il y avait 2,000 accouchements par an, était fermée rigoureusement aux élèves et aux docteurs en médecine. Il ne put y faire qu'une courte visite, grâce à son titre de Professeur d'une faculté de médecine étrangère, et à la complaisance de la sage-femme en chef. Il s'adressa alors à M. Cruveilhier, médecin de la Maternité, qui lui permit de suivre sa visite. Il rentra à Marbourg en passant par Heidelberg, où il revit son maître, et lui rendit compte de son voyage.

Il fortifia sa situation à Marbourg, où ses collègues le nommèrent *Prorecteur* pour l'année 1832. Cet honneur qui était, en même temps, une charge, ne lui sourit que peu, il préférait ses études tranquilles, et comme délassement, les cours que faisaient de savants collègues sur les anciens, celui de Hermann sur Perse., etc, aux honneurs administratifs et aussi aux soucis inséparables de sa dignité temporaire; aussi fut-il doublement heureux, en novembre 1832, quand il fut appelé à Göttingue, comme professeur d'obstétricie. Il remplaçait Mende, le successeur d'Osiander, qui avait occupé cette chaire pendant dix ans, et qui avait accordé une grande attention à la médecine légale dont l'enseignement rentrait dans sa chaire, et à laquelle il avait consacré un ouvrage important. Grand était son bonheur de revenir dans cette ville si chère, qu'il avait habitée comme élève, il y avait 8 ans à peine, et que maintenant il allait revoir comme professeur, heureux de retrouver des maîtres aimés, dont il avait l'honneur d'être le collègue, et cette bibliothèque, ce puissant instrument de travail, dont il connaissait toutes les ressources pour ses études, ce milieu

sympathique et studieux qui convenait si bien à ses goûts; c'était la réalisation des rêves de sa jeunesse, et l'accomplissement de ses plus chers désirs!

L'accueil sympathique qui lui fut fait ne laissa pas de lui causer quelque embarras; il pensa que pour répondre à ces prévenances, il n'avait qu'à redoubler d'ardeur dans le travail, à disposer son enseignement de façon que maître et élèves fussent dans les meilleures conditions; il savait que le professeur devait être le plus zélé des étudiants, qu'il ne conserve son autorité et son prestige, ne remplit la totalité de ses devoirs qu'en restant au courant de la marche incessante de la science, et en coopérant lui-même à ses progrès qu'il doit faire connaître à ses élèves, et en mettant entre leurs mains tous les moyens de guérison dont elle s'est enrichie.

Pour répondre à ces exigences complexes, une organisation nouvelle de son enseignement était nécessaire.

Mende faisait un cours de médecine légale qui durait pendant les deux semestres; une fois par semaine il exerçait ses élèves à l'exploration; les leçons cliniques d'obstétricie n'avaient lieu qu'à des moments irréguliers, quand il avait pratiqué une opération obstétricale.

De Siebold trouvait la part de l'obstétricie trop restreinte; les leçons devinrent régulières, et quand le sujet d'actualité manquait, il faisait prendre aux élèves des observations de femmes enceintes, parlait de la grossesse et de l'accouchement, suivant un plan régulier; il consacrait un jour aux exercices d'exploration, et faisait répéter aux élèves, sur le mannequin, les opérations obstétricales qui avaient dû être pratiquées; il se faisait accompagner par quelques élèves dans les visites de la policlinique, puis traitait dans un cours

public un sujet particulier, et déjà alors, un sujet historique.

En ouvrant son enseignement, en 1834, son discours écrit avait pour titre : *Des circumvolitione funiculi umbilicalis, adjectis duobus casibus rarioribus.*

Il n'est pas étonnant que l'enseignement ainsi compris et exposé ait eu un grand succès, et soit devenu, pour une nature active et impressionnable comme celle de de Siebold, un stimulant puissant pour le travail. De temps à autre, il faisait aussi des cours publics sur les maladies des femmes accouchées, sur les instruments d'obstétricie et les modifications apportées à ces instruments par le temps et les progrès de l'art; sur Solayres et *le mécanisme de l'accouchement.* La librairie demandant une nouvelle édition des planches obstétricales, d'après Maygrier, qui avaient paru en 1828, il s'occupa d'une édition nouvelle considérablement augmentée, comme planches et comme texte, qui parut en 1835. Depuis la mort de son père, il avait continué la publication de son journal, qui se termina en 1837 avec le 17e volume, et dès 1839 (7e volume) il fut collaborateur de la *Neue Zeitschrift für Geburtskunde* (Nouvelle gazette d'obstétricie), à laquelle succèda en 1853 la *Monatschrift für Geburtskunde und Frauenkrankheiten* (Journal mensuel d'obstétricie et de gynécologie), dont il resta le collaborateur jusqu'à sa mort; le 18e volume, paru à la fin de 1861, porte encore son nom parmi les collaborateurs.

C'est au milieu de cet enseignement et de ces travaux qu'il conçut la pensée d'écrire l'*histoire de l'obstétricie.* La dernière qui avait été publiée était aussi datée de Göttingue; son illustre prédécesseur Osiander en était l'auteur, et l'avait intitulée : *Histoire littéraire et pragmatique de l'art*

des accouchements; mais cette histoire ne pouvait satisfaire un esprit précis et élevé comme le sien, car des inexactitudes nombreuses, et une partialité passionnée lui enlevaient ce qu'on est en droit d'attendre d'un historien : l'exactitude des informations et la justice dans les jugements. Le plan d'une histoire hantait déjà son esprit, dit-il, quand il avait fait ses études de Göttingue, en 1824. Son arrivée dans cette université, en 1833, mûrit ce projet dont l'exécution ne devait pas se faire attendre.

Malgré les travaux que nous avons mentionnés et d'autres que nous devrons citer encore, le premier volume de cette histoire, modestement appelée « Essai », fut achevé en octobre 1838, et publié en 1839; le second, achevé en juillet 1845, parut la même année. On comprendra que nous ne puissions avoir le dessein d'apprécier, ici, cette œuvre qui a valu à l'auteur d'être nommé, par un de ses compatriotes, le Thucydide de l'obstétricie, nom bien flatteur, mais mérité par la sûreté des informations, l'impartialité des jugements, la méthode dans l'exposition, et la justesse des appréciations, qui sont les qualités maîtresses de l'historien de la guerre du Péloponèse.

Il n'est pas étonnant que lorsque fut fondé, en 1845, à Canstatt, le répertoire annuel des connaissances médicales (*Jahresbericht*) qui acquit bientôt une grande renommée, qui rend tant de services aux travailleurs sérieux, qui se continue aujourd'hui sous le patronage de Virchow et de Hirsch, on ait de suite songé à confier à de Siebold l'analyse des travaux obstétricaux et gynécologiques publiés pendant l'année. Il accepta cette lourde charge et en porta le fardeau jusqu'à sa mort.

Les journaux médicaux et littéraires s'adressèrent aussi à cet infatigable travailleur et obtinrent des mémoires qui illustrent leurs collections, tels que : les *Annales de* HECKER; le *Journal de Jahn ;* la *Gazette médicale de Saltzbourg ;* les *Annuaires* (Jahrbücher) de SCHIMITT; la *Gazette médicale de Prusse ;* le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* publié sous le patronage de la Faculté de médecine de Berlin; le *Journal de la Société royale des sciences de Göttingue ;* les *Annonces scientifiques et littéraires* de la même université ; le nouveau *Staats Lexikon* de WAGNER; le *Journal de médecine légale* de HENCKE. D'après la 7e lettre de SIEBOLD, le nombre des analyses et annonces d'ouvrages s'élevait, au mois d'août 1861, à 237.

Il fallait, à la fois, une grande puissance et facilité de travail et une assiduité extraordinaire pour accomplir ces tâches multiples, mais il faut dire que le milieu et les éléments auxiliaires étaient très favorables. On travaillait beaucoup et bien dans ce Göttingue. Tout y était organisé pour les travaux de l'esprit. A côté des richesses de la Bibliothèque se trouvaient des savants remarquables par leurs connaissances et par leur aménité, qui, n'ayant d'autre distraction que de changer le sujet de leurs études, étaient tout disposés à seconder ceux qui s'y trouvaient attirés. Ces conditions expliquent comment DE SIEBOLD, dont les études littéraires avaient été si sérieuses, et qui en avait gardé le goût, ait pu entreprendre une étude sur JUVÉNAL, le grand satirique, qui avait fustigé les vices de son temps et particulièrement stigmatisé la débauche et les dérèglements des hommes, dans la IIe satire, et ceux de la femme dans la VIe, qui est restée célèbre.

La femme, dans ses passions, ses vices et ses dérèglements,

était un sujet d'étude qui tenta le professeur de gynécologie; il y voyait l'occasion de pénétrer plus profondément dans la psychologie féminine qui exerce sur son physique une si grande influence. Il se mit résolument à l'œuvre, et, en 1854, il publia la VI° satire, traduite en vers allemands, avec une introduction philosophique et une analyse de cette satire, qui est précédée d'une élégante lettre adressée à son ami et collègue le Dr K. Fr. HERMANN, professeur d'éloquence à l'université de Göttingue.

Dans l'introduction philosophique, il dit qu'il faut faire une distinction entre les faiblesses du sexe féminin, et ses vices et ses débordements, qui, dans la Rome du Ier siècle, étaient arrivés à leur maximum d'intensité; les premières appartiennent à la nature du sexe féminin, les seconds à l'influence du milieu dépravé dans lequel elles se sont trouvées. Les premières sont de tous les temps et de tous les lieux, les seconds dépendent des circonstances dans lesquelles elles se trouvent, et alors les femmes vont plus loin que l'homme, car dit JUVÉNAL :

Fortum animum præstant rebus quas turpiter audent.

(VI, 97).

Quant à la dépravation générale, elle est caractérisée ainsi par JUVÉNAL :

Num patimur longæ pacis mala, sævior armis.
Luxuria incubuit victum que ulciscitur orbem.

(VI, 291.)

La traduction en vers allemands, peut être placée à côté des traductions d'HORACE, en vers allemands par WIELAND et VOSS. Quand on compare la traduction de

de Siebold avec le texte latin, on est charmé de la fidélité et de l'énergie avec lesquelles les passages scabreux du latin ont été rendus. Il faut que cette impression ait aussi été celle des philologues allemands, pour qu'encouragé dans cette voie, il ait publié une traduction complète de Juvénal, qui parut déjà en 1858.

En 1855, il avait fait, à l'université, des conférences publiques sur la psychologie comparée du sexe féminin dans les temps anciens et modernes qui eurent le plus grand succès.

On se tromperait étrangement si on pensait que ces incursions dans le domaine de la littérature et de l'archéologie l'aient éloigné de l'étude de l'obstétricie; celle-ci était poursuivie avec non moins d'ardeur dans la voie dont nous avons parlé plus haut : l'étude par l'enseignement, la lecture attentive des publications obstétricales, dont il s'était même chargé de rendre compte au public par les analyses citées plus haut, et l'étude de la nature, cet autre livre toujours ouvert, dont la lecture n'est jamais terminée.

L'étude de l'art par les élèves a un autre caractère que celle des maîtres, les éléments d'instruction ne sont pas les mêmes.

Dans une clinique, un élève apprend d'autant mieux qu'il peut voir de plus près et mieux observer la nature; un grand nombre d'élèves, dans une même clinique, crée un obstacle à cet apprentissage, et un trop grand nombre de malades cause de la confusion.

La leçon clinique qui suit la visite ne peut être que l'explication des phénomènes constatés et de leur filiation, elle ne peut ressembler à une leçon de pathologie; si l'élève n'a pu constater les phénomènes que le maître décrit et

explique, il n'en profite pas. Un petit nombre de malades peut alimenter une clinique, surtout, si, comme cela arrive, le maître peut choisir les malades. Pour l'instruction du maître qui recherche les lois, un grand nombre de cas observés simultanément et comparés sont nécessaires; c'est ce que DE SIEBOLD avait parfaitement senti, quand il est allé visiter la grande maternité de Vienne, d'où était sortie, pour l'obstétricie, une doctrine nouvelle. Depuis longtemps il en avait eu le désir; il avait été en correspondance avec BOER. Son grand-père, le célèbre chirurgien de Würtzbourg avait dirigé vers les études médicales, le futur accoucheur de Vienne, qui, en 1822, avait dû quitter sa chaire pour les motifs les plus futiles, et qui n'en continuait pas moins à exercer sa puissante influence qui dure encore. DE SIEBOLD se rendit à Vienne et s'installa à l'hôpital général, pour la première fois en 1846, et suivit, avec l'assiduité d'un bon élève studieux, les nombreux accouchements qui de nuit et de jour ont lieu dans ce vaste établissement. Il y rencontra, comme assistant de KLEIN, SEMMELWEIS, qui commençait alors ses recherches sur l'étiologie de la fièvre puerpérale. Il y retourna en 1852, et il comprit parfaitement, dit-il (*Monatsschr. f. G.*, XIII, 314, note) ce que BOER avait dit à un des élèves qu'il lui avait adressé :

« Si, dit BÖER, j'ai pu faire quelque chose pour l'avance-
« ment de l'obstétricie naturelle, je le dois moins à mes faibles
« efforts, qu'aux circonstances qui m'ont mis à la tête d'un
« service très considérable. J'y étais arrivé avec les anciens
« préjugés sur les accouchements par le siège, par la face,
« qu'on pensait ne pas pouvoir abandonner à la nature, si bien
« que la sage-femme m'appelait souvent pour un de ces accou-
« chements qui s'était terminé spontanément pendant que

« j'avais été occupé ailleurs; c'est donc, dans ces cas si nom
« breux de ma clinique, le hasard qui m'a enseigné la vérité.
« Ce que j'ai écrit dans mes mémoires s'est réalisé dans
« l'avenir; pour le présent, ils étaient arrivés trop tôt. »

C'est le désir d'étudier et de vérifier ces lois générales qui a conduit DE SIEBOLD dans cette grande maternité, où on les avait découvertes, et où elles avaient pu être constatées rapidement.

Il convient de mentionner ici une série d'écrits qui ont eu sur le progrès de l'obstétricie la plus grande influence, et auxquels DE SIEBOLD a coopéré avec une grande activité pendant plus de trente années (1829-1860), nous voulons parler des comptes rendus annuels de sa clinique obstétricale.

Au commencement du siècle (1801), OSIANDER publia les Annales de la maternité de GÖTTINGUE (*Annalen der Entbindungs-Lehranstalt, auf der Universität zu Göttingen* vom Iahr 1800), 2 vol. avec pl. Une partie du volume est consacrée à l'annonce des ouvrages nouveaux et à leur analyse. La publication ne fut pas continuée.

Dans la *Lucina* de EL. DE SIEBOLD ne se trouve qu'un tableau des accouchements de la Clinique obstétricale de Würtzbourg, pour l'année 1807. En 1812, DE SIEBOLD publia dans son *Journal*, qu'il venait de fonder, un coup d'œil sur la Clinique de Würtzbourg, pendant l'année 1812 (I, p. 114). Dans le même volume se trouve, p. 576, le compte rendu clinique pour l'année 1813. Appelé à Berlin, il publia le premier compte rendu annuel (de 1817-18), *Journal*, III, p. 1. Dix autres comptes rendus annuels de cette clinique furent publiés dans le même *Journal* jusqu'en 1828, les 10, 11e et

12[e] comptes rendus de la clinique obstétricale de Berlin furent publié par son fils, Ed. de Siebold, qui avait été chargé de l'intérim (*Journal de S.*, IX, 19-241; X, I, 109; X, 433.) Appelé à la chaire obstétricale de Marbourg, il continua les traditions paternelles et publia trois comptes rendus annuels de sa clinique, qui parurent dans son *Journal* (t. XI, 592; XII, 195; XIII, 68). Il fit de même dans la chaire obstétricale de Göttingue, où il publia dix comptes rendus :

des années	1.	1833-34.	Son *Journal*,	XV p. 1.
—	2.	1835-36.	—	XVI, 525.
—	3.	1837	*Neue Z. f. G.*	VII, 193.
—	4.	1838-39-40	—	XIII, 234.
—	5.	1841-44	—	XIX, 1
—	6.	1845-46	—	XXIII, 1.
—	7.	1847-49	—	XXIX, 117.
—	8.	1850-52	*Monatsschr. f. G.*	II, 215.
—	9.	1853-56	—	X, 34.
—	10.	1857-60	—	XVIII, 296.

Ces comptes rendus de la clinique et de la polyclinique ont été faits pour le plus grand nombre des facultés allemandes, et publiés dans les journaux spéciaux. Qui n'entrevoit la haute utilité et l'intérêt de pareilles publications, et l'influence qu'elles ont exercée sur les progrès de la science. Il faut voir là une des causes des progrès considérables réalisés en Allemagne, depuis le commencement du siècle, et qui lui ont donné un rang si distingué, dans l'obstétricie.

Le dernier écrit publié par de Siebold est consacré à *la fièvre puerpérale,* ce terrible fléau, qui depuis quelques années était l'objet de travaux nombreux et importants entrepris en

Allemagne et en France. Le travail de de Siebold porte le titre de *Considérations sur la fièvre puerpérale;* il se basait sur les rapports de Lehmann à la commission d'obstétrique du cercle médical d'Amsterdam, et sur la célèbre discussion à l'Académie de médecine de Paris, qui, depuis la fin de février 1858 jusqu'au commencement de juillet de la même année, avait appelé à la tribune les maîtres français les plus célèbres et les plus compétents. Les conclusions générales étaient bien difficiles à formuler en présence de la divergence des opinions émises par ces maîtres.

De Siebold divisa son travail en trois parties : « Étiologie et Pathogénie » (*Monatsschr. f. Geb.*, t. XVII, p. 338). « Nosologie » (p. 401) et « Traitement » (t. XVIII, p. 19).

Il serait fastidieux d'exposer ici toutes les opinions que de Siebold discuta avec une si grande compétence, alors qu'aujourd'hui la vérité s'est dégagée lumineuse dans l'étiologie, et triomphante surtout dans la prophylaxie, mais il est intéressant de constater la prédilection de de Siebold pour la théorie d'une infection zymotique, et pour un traitement essentiellement préventif, le seul qui soit efficace, car, dit-il; quand la maladie s'est établie, trop souvent, hélas, la médecine reste impuissante. Quelques lumières encore sur cette grave question, et un des plus bienfaisants progrès était réalisé. Il incline vers les idées de Semmelweis, mais il ne peut admettre la théorie exclusive de l'assistant de Vienne, devenu professeur à Pesth ; il formule à cet égard des réserves.

Quelle joie n'aurait pas éprouvé de Siebold s'il avait pu voir la lumière se dégager radieuse des doctrines de Pasteur, illuminer cette partie sombre de la pathologie, et dissiper les ténèbres qui l'obscurcissaient encore, et s'il lui avait été donné

de constater l'heureuse influence de l'antisepsie appliquée à la prophylaxie !

Cette joie ne devait pas lui être donnée. Sentant ses forces décliner, et constatant les progrès d'une affection du cœur de nature rhumatismale, et ne pouvant plus faire son voyage habituel, qui pendant les vacances lui avait procuré tant de jouissances artistiques, il voulut du moins en évoquer le souvenir, et le fixer dans une série de lettres adressées à un ami, qui sont une véritable autobiographie et un jugement suprême sur quelques points de l'art, afin de laisser lui-même à la postérité le souvenir de sa personne, de sa famille et de ses travaux.

La première lettre est datée du 24 juillet, moment habituel de son départ pour ses excursions fériales, la dernière est du 10 octobre, date ordinaire de son retour, et il mourut le 27, au matin ; il était dans sa 61e année.

La mort de DE SIEBOLD ne fut pas seulement une perte pour l'Allemagne, mais pour tous les pays civilisés, pour la médecine qu'il a honorée, l'obstétricie qu'il a enrichie et l'histoire de cette science qu'il a écrite d'une manière si distinguée qu'elle reste une œuvre impérissable et un modèle pour l'avenir (1).

F.-J. H.

(1) A la fin de l'article nécrologique consacré à la mémoire de DE SIEBOLD par le professeur SPIEGELBERG, inséré dans le t. XIX, p. 321 de la *Monatsschrift. f. G.* se trouve, p. 334-339, l'indication de tous ses écrits, l'article est, comme notre biographie, le résumé de ses lettres obstétricales.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Le plan d'une histoire de l'obstétricie m'a occupé pendant plusieurs années ; le désir, d'étudier, au point de vue historique, cette branche des sciences médicales qui m'était devenue si chère, s'était manifesté chez moi dès le moment où mes goûts et les circonstances eurent dirigé toute mon activité vers l'étude des accouchements. J'avais commencé de bonne heure à faire dans cette voie quelques travaux préliminaires, qui furent des écrits de circonstance, comme celui que je publiai en 1824 (1), à mon arrivée dans cette Faculté. D'autres études historiques, que je livrai au public de temps en temps, parurent sous forme de leçons académiques; elles me firent connaître mieux encore les besoins d'un nouvel exposé historique bien coordonné. Depuis 1779, où F. B. OSIANDER publia son *Histoire littéraire et pragmatique*, aucun traité n'avait paru qui eût pu mériter le nom d'Histoire de l'art bien liée et bien ordonnée. Le livre d'OSIANDER était resté l'unique oracle, et la source exclusive où venaient puiser ceux qui voulaient orner leurs travaux de quelques détails historiques ; dans plusieurs traités d'accouchements nouveaux, les introductions historiques placées en tête du livre, les coups d'œil chronologiques, etc. n'étaient que des extraits de cette histoire. Dès lors, il m'a paru opportun d'aborder sérieusement l'histoire d'un art, qui, dans les dernières

(1) A l'occasion du Jubilé demi-séculaire de son aïeul Schæffer, un *Programme*, qui est un résumé essentiellement historique, dont le titre est : « *An ars obstetricia sit pars chirurgiae* ». (F.-J. H.)

années, avait fait des progrès si nombreux, et dont la situation était devenue si différente de ce qu'elle avait été jusqu'alors. L'historien était tenu d'envisager cet art d'un point de vue nouveau, et l'exposé historique devait être fait suivant d'autres principes que ceux qui avaient guidé les historiens précédents. La bonne étoile qui, en 1833, m'a conduit à Göttingue, a permis de donner satisfaction à ma prédilection pour les études historiques qui datait déjà de loin, et m'a fourni la possibilité de poursuivre des études depuis longtemps commencées, car nulle part ailleurs je ne pouvais trouver les moyens auxiliaires puissants et riches que renferme la bibliothèque royale de Hanovre. Ces trésors sont la condition indispensable de tout travail historique qui ne doit puiser qu'aux sources mêmes. C'est sans délai et sans relâche que je me mis à l'œuvre ; je puis citer avec vérité la parole de l'auteur de l'Art poétique « nonum prematur in annum » et penser ne pas mériter le reproche d'avoir produit une œuvre trop hâtive.

Tous mes efforts, dans la confection de ce livre, ont eu pour but d'exposer avec la plus grande sincérité ce que le passé nous a appris, c'est pourquoi je me suis toujours imposé de recourir aux sources puisées dans les premières éditions des auteurs, de n'accorder aux résumés qu'une confiance limitée, et de parcourir les textes mêmes des auteurs pour arriver à des résultats positifs. Le travail était considérable, une ferme volonté pouvait seule me préserver de toute défaillance; ceux qui ont entrepris des travaux analogues le comprendront aisément. La difficulté du travail se trouvait augmentée par la circonstance qu'il s'agissait d'un art qui ne s'est constitué que bien tard comme une branche

séparée, basée sur des principes fixes, et qui n'avait été traitée par les auteurs de la médecine que comme une orpheline, et dont les origines sont enveloppées d'obscurités ; si bien que l'histoire de ses commencements ne peut s'appuyer que sur des suppositions. C'est par ce motif qu'il a fallu employer tous les moyens pour obtenir quelques lueurs sur ce passé ténébreux, et qu'il était urgent de consulter d'autres sources que les livres de la médecine ; bien souvent les auteurs classiques de l'antiquité ont dû être interrogés, lorsque les anciens auteurs de la médecine ne me fournissaient aucune lumière. Il y avait une grande difficulté à trouver, dispersées dans ces auteurs, des remarques capables de donner quelque lumière sur l'état de l'obstétricie de ces temps lointains, et il n'était pas aisé de les interpréter, attendu que souvent elles se présentent sous une forme très concise et même aphoristique. J'avais heureusement devant mes yeux la belle pensée d'Alexandre de Tralles : « Ἔστὶ καὶ ἄλλα μυρία εἰρημένα τοῖς παλαῖοις, εἰ̃ καλῶς προσέχεις, καὶ ακριβῶς ποιήσεις· » elle m'a consolé, encouragé et soutenu dans mon travail ; c'est avec confiance que je m'abandonne à l'idée que celui que j'ai entrepris n'aura pas été stérile. J'ai démontré que si l'obstétricie n'a pas un passé classique, il s'est trouvé parmi les anciens des hommes, qui dans leurs écrits se sont occupés de cet art, et ont cherché à lui venir en aide dans la limite de leurs forces. Ces connaissances échappent à ceux qui entrent dans le temple sacré de l'histoire imbus de préjugés ou avec des idées préconçues, et qui condamnent sans recours les anciens, puisqu'ils trouvent cette partie négligée par eux. De pareilles vues éloignent l'histoire de son but véritable, elles conduisent à des jugements injustes, mais la vérité est

bientôt reconnue par ceux qui n'ont pas d'idées préconçues, et s'appuyent sur cette parole de Bacon : « Una veritas, una interpretatio : sensus autem obliquus, animus alienus, res importuna : ipsum tamen interpretationis opus magis declinans, quam difficile. »

Dans les indications bibliographiques si nécessaires dans un ouvrage historique, je me suis imposé la plus grande précision ; les livres que je cite ont été dans mes mains, à peu d'exceptions près ; j'ai mis à profit ma bibliothèque personnelle et le riche trésor de notre bibliothèque royale, où j'ai trouvé les documents nécessaires. A l'exemple de Haller, qui a été suivi aussi par Osiander, j'ai fait précéder d'un astérisque (*) le titre des ouvrages que j'ai eus en main (Le traducteur a fait de même pour les livres qu'il a cités et qui ne se trouvaient pas indiqués par de Siebold). J'ai appris à connaître la grande utilité de ces indications qui peuvent guider les savants dans la recherche des livres rares, et leur indiquer où ils pourront les trouver, ce qui, certes, leur sera fort agréable ; d'autre part, cette indication donne au lecteur la plus entière confiance qui, jusqu'ici, n'a pas été méritée toujours par un grand nombre d'écrits relatifs à l'obstétricie.

Je dois la plus grande reconnaissance à mes dignes collègues et amis les directeurs de notre bibliothèque royale, pour l'intérêt si soutenu qu'ils ont eu pour mon travail, pour leur inépuisable patience dans les recherehes si nombreuses, où ils m'ont donné l'assistance la plus empressée et la plus utile ; je dois nommer M. le conseiller aulique et Directeur Benecke, M. le professeur Hoeck, MM. les secrétaires Dr Bode et Dr Herbst ainsi que MM. les assistants Dr W. Conradi, et Dr Stromeyer ; qu'ils veulent bien agréer

ici l'expression de toute ma gratitude ; ce n'est que la minime partie de ce que je leur dois ; je ne suis pas dans la possibilité de m'acquitter envers eux, je ne puis que m'écrier avec le chantre de l'Énéide :

> Dii, si qua est cœlo pietas, quæ talia curet,
> Persolvant grates dignas, et premia reddant
> Debita.

On voudra bien me pardonner quelques fautes d'impression que l'éloignement de l'imprimeur du livre a rendu plus nombreuses ; j'en ai cité quelques-unes, le lecteur bienveillant voudra bien excuser les autres.

Je n'oublierai jamais ce que je dois à mon cher ami M. le conseiller intime le Dr Albert de Berlin, pour la revision des feuilles d'impression, qu'il a bien voulu faire malgré ses occupations si nombreuses ; qu'il reçoive ici mes remerciements bien sincères.

Puisse ce premier volume trouver des lecteurs attentifs et des juges bienveillants. C'est avec la plus grande reconnaissance que je recevrai l'indication des fautes ou des erreurs que les hommes compétents voudront bien me signaler dans une œuvre où elles sont si faciles à commettre. L'attention accordée à mon livre sera la plus belle récompense des efforts que j'ai faits, dans la limite de mes moyens, pour contribuer à enrichir la science.

Göttingue, 24 août 1838.

Dr Ed. de SIEBOLD.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME ÉPOQUE

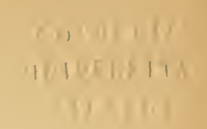
TROISIÈME ÉPOQUE

QUATRIÈME ÉPOQUE

CINQUIÈME ÉPOQUE

ERRATA

PAGES	LIGNES	AU LIEU DE	LISEZ
67	16	feminimus...............	femineus.
77	29	Oecononiai...............	Oeconomia.
82	16	fab 18..................	fab. 19.
89	12	quand...................	quant.
92	10	massages................	passages.
131	25	*Grasso*.................	*Crasso.*
169	8	*Dewer*..................	*Dewez.*
180	(obs. II) 7	celle-ci...................	celles-ci.
182	22	meilleurs préceptes......	préceptes meilleurs.
185	22	ce fut ainsi...............	c'est ainsi.
186	8	Augustules...............	Augustule.
189	3	Wissenschaftl............	Wissenschaft.
id.	6	Morgenlädischen.........	Morgenlændischen.
id.	14	obligés..................	obligé.
204	25	ταοστεα..................	τὰ ὀστέα.
207	8	le placitis................	de placitis.
220	29	liniter...................	leniter.
224	4	educatione...............	eductione.
id.	dern. lign.	des régions..............	sur les régions.
239	3e av. dern. l.	Glaubenslchse............	Glaubenslehre.
240	6	kund....................	kunde.
242	4	par.......................	pas.
id.	(obs. II) 2	a vu encore..............	a vu.
244	32	la spéculation que........	la s. plutôt que.
269	12	feminitas.................	femineitas.
278	dern. lign.	forma de.................	forma.
291	(§ 122) 1	l'instituc.................	l'institu-
294	4	Insit medicin.............	Instit. hist. medicin.
301	6	plantarum................	planètarum.
317	1	extravi...................	extraxi.



INTRODUCTION

Historia testis temporum, lux veritatis, via memoriæ, magistra vitæ, nuntia vetustatis. »

Cicero. — *De oratore.*

I. — L'histoire d'une science expose son origine, sa source, ses progrès, son développement et son perfectionnement. Elle doit indiquer les voies et les moyens par lesquels cette science est arrivée au point actuel ; elle a pour devoir d'exposer tout ce qui s'est accompli dans son domaine.

La source principale de ces informations est l'expérience accumulée des siècles, son objet principal l'*exposé du passé.*

II. — Aucun champ du savoir humain ne doit rester inexploré ; toute recherche, quelle qu'en soit la direction, doit avoir pour but de découvrir ce qui a été utile à la science, ce qui a contribué à ses progrès et ce qui a été réellement profitable à la pratique ; c'est pourquoi elle ne peut se borner à un simple exposé de ce qui a été accompli ; elle doit faire ressortir des acquisitions de la science l'influence qu'elles ont exercée sur elle,

montrer ce qui lui a été favorable, et établir entre celles-ci et le présent un lien, pour que le lecteur puisse avoir sous les yeux la trace lumineuse des modèles du passé ; il faut en outre que, par la comparaison incessante du passé avec le présent, l'histoire indique quels sont les progrès que la science a faits, dans quels points le présent est en avance sur le passé. Elle ne doit pas celer les pas rétrogrades, mais faire une appréciation juste destinée à prévenir une louange exagérée du présent. Par cette manière de comprendre la tâche de l'histoire, l'*exposé du passé est élevé à la hauteur d'une philosophie de l'histoire*. Ce n'est que par la réunion de toutes ces qualités que les recherches dans le passé peuvent avoir pour le présent une utilité réelle.

III. — Une science n'a une histoire que quand elle s'est constituée et est arrivée à une certaine perfection ; aussi longtemps qu'elle est au berceau, en enfance, ou dans une situation inférieure, le passé ne l'instruit pas, elle n'a pas encore le sentiment de sa valeur, pas même le désir de jeter un regard sur le passé pour y lire les chances de son développement futur. Le désir d'avoir une histoire ne se manifeste que lorsque la comparaison entre le passé et le présent n'a pas pour résultat la crainte d'un jugement défavorable.

IV. — La médecine possédait depuis très longtemps son histoire, démontrant que la considération dont elle jouit était pleinement méritée. Depuis longtemps, elle avait atteint ce point, d'où elle pouvait jeter sur le passé un regard honorable pour elle, utile à tout homme instruit. Elle se présentait au jugement de tous comme une science autonome, affranchie du poids de toute chaîne, et pouvait sans crainte entrevoir ses destinées. Elle était en état de compenser des erreurs anciennes par l'apport de salutaires vérités nouvellement découvertes et mieux démontrées ; elle n'avait plus à rougir de la comparaison du passé avec le présent. Chaque siècle pouvait produire des avantages qui, aux yeux de l'histoire, amnistiaient le passé. Depuis

longtemps, l'histoire de la médecine pouvait être la directrice de sa vie.

V. — Par son but et sa signification, l'obstétricie est intimement liée à la médecine, mais elle se présente comme une des branches les plus jeunes de l'arbre. Un temps très long s'est passé avant qu'on accordât l'attention qu'elle méritait à une branche qui se trouvait reléguée entre les mains des femmes. Même lorsque les médecins et les chirurgiens prenaient l'obstétricie sous leur protection, ils n'agissaient qu'avec une grande réserve.

Le travail de l'accouchement, tel que la nature l'accomplit, n'était pas connu. Dans les cas difficiles, on se bornait à demander des conseils qui avaient pour objet la prescription de quelques médicaments lorsqu'on s'adressait à des médecins, l'accomplissement de quelque opération quand on faisait appel aux chirurgiens. Il devait en résulter une division de l'art qui ne pouvait que lui être préjudiciable. D'un côté, il y avait les femmes qui s'étaient approprié la pratique de l'art ; de l'autre, des médecins ou des chirurgiens, nullement préparés à rendre le service qu'on sollicitait. C'est ainsi que pendant un temps très long, l'obstétricie ne fut pas autonome, mais placée bien en arrière de la médecine et de la chirurgie. Il ne manqua même pas de médecins pour la regarder avec dédain, et dire avec Le Bon : « Hæc enim ars viros dedecet » ; propos qui n'était que trop écouté.

VI. — L'imperfection d'une partie de l'art qui a pu à peine être regardée comme spéciale, tout au plus comme un rameau de la chirurgie, et qui s'est maintenue, ainsi pendant de longues années, n'a point permis que son histoire fût écrite ; c'est tout au plus si, en raison de cette dépendance, elle a pu avoir été appréciée au point de vue historique seulement dans quelques parties, et si les travaux rétrospectifs entrepris à son sujet méritent le nom d'histoire. On se contentait de recherches qui, fatalement, ne devaient être d'aucun profit pour elle. Quelques points

lumineux de l'antiquité, qu'une interprétation raisonnable aurait pu rendre profitables à ses progrès, n'ont pas été aperçus ; on s'est égaré dans les investigations les plus étranges et les plus oiseuses. Une branche qui pendant de si longues années a manqué du principe supérieur qui appartenait à celle de la médecine « quæ manu medetur », était, il est vrai, concédé aussi à l'obstétricie. mais c'était celui dont elle avait le moins besoin, car moins que tout autre il pouvait la conduire à la réelle connaissance de son sort ; il ne pouvait révéler que des choses fâcheuses dans le passé, que le bien présent n'aurait pu effacer.

VII. — Le besoin d'une histoire de l'obstétricie ne se manifesta que quand elle fut parvenue à se dégager des chaînes si lourdes que la chirurgie avait fait peser sur elle, quand elle eut réussi à se constituer en un tout autonome basé sur des principes solides, et à se développer dans cette voie. L'époque de cette heureuse transformation n'est pas éloignée de nous ; nous ne voulons pas anticiper sur notre exposition en donnant la preuve de ce que nous avançons ; nous ne pouvons qu'indiquer que ce fut pendant le XVIIIe siècle que se leva cette étoile bienfaisante qui pour les temps futurs allait assurer à l'obstétricie une clarté durable et faire luire pour elle une considération bien méritée.

VIII. — D'après ce que nous venons de dire, on voit que la littérature de l'obstétricie n'est pas considérable, et qu'elle ne peut aucunement être comparée à celle de la médecine. Les ouvrages qui traitent de l'histoire de l'obstétricie sont d'une valeur bien moindre, nous avons d'autant moins le droit d'en faire la critique, que nous connaissons mieux la difficulté de ce travail, et que nous sommes obligé d'avoir pour ceux qui ont été entrepris l'indulgence que nous sollicitons pour le nôtre. Dans le courant de notre exposé nous indiquerons à leur place les erreurs qui ont été commises. Il nous suffit ici d'appeler sur ces ouvrages l'attention du lecteur.

IX. — Les ouvrages qui ont traité de l'histoire de l'obstétricie avec quelques développements sont :

* ALPH. LEROY. *La pratique des accouchements ; première partie, contenant l'histoire critique de la doctrine et de la pratique des principaux accoucheurs qui ont paru depuis Hippocrate jusqu'à nos jours : pour servir d'introduction à l'Étude et à la Pratique des accouchements.* Paris, 1776, in-8° (trad. en allem. avec une préface, des remarques et des additions par JOH. NUSCHE, sous le titre de : * *Litteraerhistorie und praktischer Unterricht in der Entbindungskunst*, etc. Frankf. Leipz. et Memming, 1779, in-8°). A. Leroy a exposé l'histoire jusqu'à son temps.

* SUE le jeune : *Essais historiques littéraires et critiques sur l'art des accouchements ; ou Recherches sur les coutumes, les mœurs et les usages des anciens et des modernes dans les accouchements*, 2 tom. Paris, 1779, in-8° (trad. en allem. 2 v. in-8°. Altenburg, 1786 et 1787 (Travail exécuté sans plan précis : « rudis indigestaque moles » ; ne doit être considéré que comme un recueil de documents).

* *Dissert. med. inaug. de artis obstetriciæ hodiernorum præ veterum præstantia, ratione partus naturalis, quam ex auctoritate Rect. magnific. Ed. Sandifort*, etc. publico examini submittit NIC. VAN DER EEM. Lugd. Batav., 1783, in-4°.

* *Dissert. med. inaug. de artis obstetriciæ hodiernorum præ veterum præstantia, ratione partus difficilis et præter naturalis*, quam ex auctorit. Rect. magnif. *Ed. Sandifort*, etc. public. exam. submitt. LEONARDUS VAN LEEUWEN. Lugd. Bat., 1782, in-4°.

(Deux dissertations qui, bien que peu étendues, sont bien traitées. Elles ont été réimprimées dans * S. CHR. TR. SCHLEGEL. *Sylloge operum minor prætantior. ad artem obstetr. spectantium*, t. I, Lips., 1795, in-8°.

* JOS. WEYDLICH. *Lehre der Geburtsh. zur Anwendung nach aechten Grundsaetzen und der Erfahrung gemaess bearbeitet, und auch mit praktischen Anmerkungen durchgehends erläutert.* Erster Theil. Wien, 1797, in-8° (Traité d'accouchement suivant les

vrais principes et l'expérience, 1re partie qui contient une histoire de l'art qui n'a pas une grande valeur).

* Fr. Benj. Osiander. *Lehrbuch der Entbindungskunst.* I. Theil. Litteraerische und pragmatische Geschichte dieser Kunst (Traité d'obstétricie, 1re partie contenant l'histoire de cet art). Götting., 1799, in-8°.

C'est le dernier travail historique qui ait paru ; il s'étend jusqu'à la fin du dernier siècle. C'est la source principale à laquelle puisent ceux qui préfèrent un travail tout fait aux recherches personnelles, ce travail n'est pas exempt de partialité et il est insuffisant dans certaines directions.

L'histoire de l'art a été donnée sous forme de tableaux par :

Ludw. Fr. de Froriep dans son * *Handbuch der Geburtshülfe* (manuel d'obstétricie). Weim., 1802, in-8°, * 9e édit. ibid., 1832. Revue chronologique de l'hist. de l'obstétr. empruntée en grande partie à l'ouvrage d'Osiander.

* J. Fr. Schweighaeuser. *Tablettes chronologiques de l'histoire de la médecine puerpérale.* Strasb., 1806, in-12 (s'étend jusqu'à la fin du dernier siècle), ouvrage fait avec soin.

Ouvrages de moindre importance :

* Fr. Knolle. *De artis obstetriciæ historia epistola* (recusa). Argentor., 1773, in-4° (la première édition est de 1738).

* A. Fr. Nolde. *Beiträge zur Geburtshülfe* (contrib. à l'obstétricie), 3e fascic. Erfurt, 1815, in-8°, p. 8, 68.

* Ed. Casp. Iac. de Siebold. *Commentatio exhibens disquesitionem an ars obstetricia sit pars chirurgiæ*, Gött., 1824, in-4°, p. 13-56.

* Ed. Casp. Iac. de Siebold. *Encyclopæd. Wörterbuch der medizin. Wissensch.* (Dict. encyclop. des sc. méd.), t. XIV. Berl., 1836, 8°, art. Gesch. der Geburtsh. (Hist. de l'obstétr.), p. 127).

Parmi les auteurs anciens qui ont traité de l'histoire de l'obstétricie, d'une manière sommaire, il faut citer encore :

* W. Smellie. *A Treatise on the Theory and Practice of Mid-*

wifery. 5e éd. Lond., 1766, in-8°. « Introduction » (La première édition est de 1752. La trad. franç. est de * 1754, 2e éd. * 1772 (même pagination dans les deux. F.-J. H.).

* J. LEAKE. *Introduction to the Theorie and Practice of Midwifery*, etc. Lond., 1787, 8°, p. 43.

* WITKOWSKI. *Histoire des Accouchements chez tous les peuples*. VI. in-8° avec 1,584 fig. dans le texte. Paris, 1887. Voir p. 11.

Les monographies qui ont trait à quelques points spéciaux de l'histoire seront indiquées plus loin.

X. — Les œuvres consacrées à l'histoire de la médecine se sont aussi occupées de l'histoire des accouchements, mais d'une manière accessoire seulement ; comme cette branche de l'art de guérir a toujours eu une existence subordonnée, subissant le sort de la médecine en général, il était nécessaire que son histoire fût comprise dans l'histoire de la médecine, d'autant plus que la plupart des médecins qui, dans les temps anciens, avaient pris à cœur les progrès des accouchements, s'étaient distingués aussi dans d'autres branches de l'art, et que cette histoire avait par conséquent été amenée à s'en occuper. Ce sont surtout les historiens de la chirurgie qui se sont occupés de l'obstétricie; nous avons déjà parlé plus haut de cette connexion qui a uni pendant si longtemps leur sort.

XI. — L'historien de l'obstétricie sera par conséquent conduit à étudier les œuvres historiques suivantes :

* HERM. CONRINGII. *In universam artem medicam singulusque ejus partes introductio*. Ex. public. ejus præcip. lectionibus olim concinnata, nunc additam. necess. aucta, etc. cur. ac studio C. CHR. SCHELHAMMER. Helmstad, 1687, in-4°.

* DANIEL LE CLERC. *Histoire de la médecine, où l'on voit l'origine et les progrès de cet art, de siècle en siècle ; les sectes qui s'y sont formées ; les noms des médecins, leurs opinions, et les circonstances les plus remarquables de leur vie*. 3 Part.

Amst., 1702, 4°. * Nouv. Édit. Amst., 1723, in-4° (la première édition parut à Genève, 1696, in-12).

* I. Conr. Barchusen. *Historia medicinæ, in quâ si non omnia, pleraque saltem medicorum ratiocinia dogmata, sectæ, etc. quæ ab exordio medicinæ usque ad nostra tempora inclaruerunt, pertractantur.* Amstel., 1710, in-8°.

* Ejusdem. *De medicinæ origine et progressu dissertationes, in quibus medicinæ Sectæ, institutiones, decreta, etc. ab initio medicinæ ad nostra tempora traduntur.* Traj. ad Rhen., 1723, in-4°.

* Andr. O. Goeklicke. *Historia medicinæ universalis.* Francof. ad V. 1717, in-8°.

* J. Freind. *The History of physick, from the time of Galen, to the beginning of the sixteenth century.* 2 Parts. Lond., 1725-26, in-8°. Trad. lat., par J. Wigan. * Historia medic., etc. Lugd. Batav., 1734, * Trad. franç., par E. Coulet. Leyde, 1747, 2 v., in-12.

* Joann. Henr. Schulzii. *Historia medicinæ a rerum initio ad annum urbis Romæ* DXXXV, deducta. Lips., 1728, in-4°.

* J. Chr. G. Ackermann. *Institutiones historiæ medicinæ*, Norimb., 1792, in-8°.

* S. D. Metzger. *Skizze einer pragmatischen Litteraergeschichte der Medizin.* (Esq. histor. de la méd.). Kœnigsb., 1792, in-8°.

* E. Tourtelle. *Histoire philosophique de la médecine depuis son origine jusqu'au commencement du XVIII*e *siècle*, 2 vol. Paris, 1804.

* K. Sprengel. *Versuch einer pragmatischen Geschichte der Arzneikunde*, 5 Theile. Halle, 1792-1803. 2e éd., 1 et 2e th. Halle, 1800, 3e éd., in 6 Theile. Halle, 1828. Trad. en franç. par Jourdan, Paris.

* I. Fr. K. Hecker. *Geschichte der Heilkunde nach den Quellen bearbeitet*, 1 Bd. Berlin, 1822. 2 Bd. 1829, in-8° (Hist. de la méd. puisée aux sources).

* Ludw. H. Friedlaender. *Vorlesungen uber die Geschichte der Heilkunde* (Leçons sur l'hist. de la méd.). 1 Heft. Leipz., 1838, in-8°.

* Heinr. Haeser. *Lehrbuch der Geschichte der Medizin und der*

Epidemischen Krankheiten (Hist. de la méd. et des malad. épidémiques). 3e éd., I v. Iena, 1875, 2e 1881, 3e 1882.

* J. M. Guardia. *Histoire de la médecine d'Hippocrate à Broussais*, Paris, 1884, in-18.

L'histoire de la chirurgie a été traitée par :

* A. O. Goelicke. *Historia chirurgiæ antiquæ*. Halle, 1713, 8°.
* Ibid. *Historia chirurgiæ recentior*. Halle, 1713, in-8°.
* Portal. *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, etc.* 7 tomes, Paris, 1770-1773, in-8°.
* *Histoire de la chirurgie, depuis son origine jusqu'à nos jours*. T. I, par Dujardin, Paris, 1774, 4°; t. II, par Peyrilhe. Paris, 1780, in-4° (il reste un 3e volume, non encore imprimé dans la bibliothèque de l'Académie de médecine. F.-J. H.).
* N. Riegels. *De fatis faustis et infaustis chirurgiæ nec non ipsius interdum indissolubili amicitia cum medicina cæterisque studiis liberalioribus ab ipsius origine ad nostra usque tempora commentatio historica*. Hafn. 1788, in-8°.

XII. — Les seules sources véritables et pures pour l'histoire d'une science sont les écrits des auteurs des temps passés, dans lesquels l'historien peut puiser des documents clairs et précis pour son travail. Nulle part la confiance aveugle dans les travaux des autres n'a été plus fâcheuse que dans les travaux historiques. Des erreurs de toute nature ont été transportées d'un livre dans un autre de la manière la plus fâcheuse ; il a fallu souvent des peines infinies pour les extirper. Dans le domaine de l'histoire, où la vérification des faits est possible à tout le monde, les autorités qu'on peut invoquer ne peuvent avoir l'importance qu'elles ont dans celui du raisonnement ; il en résulte que pour celui qui veut étudier et écrire l'histoire d'une science, l'étude des faits est d'autant plus nécessaire que nulle part ils ne sont travestis ou tronqués avec plus de fréquence et de facilité que dans les études historiques. Si nous appliquons ces

principes à l'obstétricie, nous sommes obligés d'ajouter qu'ici n'existe qu'un petit nombre de travaux préliminaires, et qui ne méritent pas souvent une grande confiance, car les auteurs se sont laissés entraîner par une grande partialité, ou se sont donné de grandes facilités, ce qu'il n'est pas difficile de constater. Ces circonstances sont pour l'historien un stimulant pour qu'il ne puise qu'aux sources mêmes, qui seules peuvent lui donner des clartés.

XIII. — Outre les sources que nous venons d'indiquer, il faut citer encore les diverses Bibliographies que nous devons souvent à un travail immense chez leurs auteurs; parmi celles qui nous ont paru les plus utiles pour l'histoire de l'obstétricie nous nommerons les suivantes :

* JOANN. ANTONIDES VAN DER LINDEN. *De scriptis medicis libri duo.* Amstel., 1637, in-4°. — * Lindinius renovatus edit. a G. A. MERCKLINO. Norimb., 1686, in-4°.

* CHR. W. KESTNER *Medizinisches Gelehrten Lexicon* (Dictionnaire des savants médecins). Ien., 1740, 4°.

* HERM. BOERHAAVE. *Methodus studii medici emaculata et accessionibus locupletata ab* ALBERTO AB HALLER. Amstel., 1751, 4°.

* ALB. VON HALLER. *Bibliotheca anatomica, qua scripta ad anatomen et physiologiam facientia a rerum initis recensentur*, 2 tom. Tigur, 1774 et 1777, 4°.

* EJUSDEM. *Bibliotheca chirurgica*, 2 tom. Basil. et Bern., 1774-75, 4°.

* EJUSDEM. *Bibliotheca medicinæ praticæ.* 4 tom., 1776-88, 4°.

* JOS. FR. CARRERE. *Bibliothèque littéraire historique et critique de la médecine ancienne et moderne*, 2 tom. A — Coi. Paris, 1776, 4°.

* N. F. J. ELOY. *Dictionnaire historique de la Médecine ancienne et moderne* ou *Mémoires disposés en ordre alphabétique pour servir à l'histoire de cette science, etc.* 4 tom. A Mons, 1778, in-4° (Édition plus ancienne * 2 tom. Liège et Frankfort, 1755, in-8°).

* St. H. de Vigiliis von Creutzenfeld. *Bibliotheca chirurgica, in quâ res omnes ad chirurgiam pertinentes ordine alphabetico, ipsi vero scriptores, quotquot ad annum usque 1779 innotuerunt, ad singulas materias ordine chronologico exibentur.* 2 vol. Vindob., 1781, 4°.

* G. Fr. de Plouquet. *Litteratura medica digesta sive repertorium medicinæ praticæ, chirurgicæ atque rei obstetriciæ*, 4 tom. (1808-1809), av. supplém., 1813, in-4°.

Littérature étrangère :

* *Dictionnaire des sciences médicales.* en 60 vol. Biogr. médic. 7 tom. Paris, 1820-25, 8°.

* *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.* Paris, 99 vol.

Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques. Paris, 40 vol.

* Rob. Watt. *Bibliotheca Britannica or a general Index to Bristish and foreign Litterature.* 4 vol. Edinb., 1824, in-4°.

* J. M. Quérard. *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, etc. de la France.* 7 tom. Paris, 1827-34, in-8°.

* Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne, etc., par MM. Dezeimeris, Olivier (d'Angers) et Raige-Delorme. 4 vol. in-8°. Paris, 1828-1839.

Pour la médecine ancienne.

* Ludw. Choulant. *Handbuch der Bücherkunde für die aeltere Medizin zur Kenntnics der griech. latein und arab. Schriften im aertzlichen Fache und zur bibliograph. Unterscheidung ihrer verschlidenen Ausgabem Ubersetzungen und Erlaeuterungen* (Manuel de bibliographie pour la médecine ancienne, pour la connaissance des écrits des médecins grecs, latins et arabes, et les diverses éditions, traductions et explications de ces auteurs. Leipz., 1828, 8°, avec un excellent coup d'œil sur les diverses branches de l'art de guérir au point de vue historique et littéraire).

* Ludw. Choulant. *Talfeln zur Geschichte der Medizin nach*

der Ordnung ihrer Doctrinen von den aeltesten Zeiten bis zum Schlusse des XVIIIten Iahrhunderts. Leipz., 1822, in-fol. (Tableaux pour l'histoire de la médecine rangés suivant les doctrines, depuis les temps anciens jusqu'à la fin du XVIIIe siècle).

* *Atlas historique et bibliographique de la médecine*, par C. Broussais, 1 v. in-f°. Paris, 1829.

* *Dell' ostetricia in Italia d'alla meta dello scorso secolo fino al presente* di Alfonso Corradi. Vol. in-4° in tre parte. Bologna, 1874, 1875, 1877 (1640 p.).

De l'obstétricie en Italie, par G. Millot, in-8°, 1882 (Résumé du précédent).

Dissertations :

* J. C. Heffter. *Museum disputatorium physico medicum tripartitum.* 2 vol. Zittaviæ, 1756-64, in-4°.

Dissertations obstétricales :

* Chr. L. Schweickhard. *Tentamen catalogi rationalis disser tationum ad artem obstetriciam spectantium ab Ann. 1515 ad nostra usque tempora.* Francof. ad Moen, 1795, 8°.

Mémoires d'obstétricie dans les travaux des Sociétés savantes :

* J. D. Reuss. *Repertorium commentationum a societatibus litterariis editarum*, tom. XVI, P. I. « Ars obstetricia ». Goetting., 1824, 4°.

En dehors de cela voyez encore l'ouvrage connu de Joecher, continué par Adelung et Rotermund, de Meusel, Callisen, etc.

XIV. — Des documents importants, pour juger l'état de l'obstétricie d'une époque, sont fournis par les instruments inventés pour la pratique de cet art. Leur langage est plus sincère que celui de leurs inventeurs qui vantent leur utilié ; le coup d'œil qu'on jette sur eux permet de les juger. L'arsenal obstétrical est en connexion intime avec l'histoire de l'art, en forme une branche importante, et donne de précieux éclaircissements.

Les écrits suivants ont été consacrés aux instruments obstétricaux :

* A. H. Hinze. *Versuch einer chronologischen Ubersicht aller für die Geburtshülfe erfundenen Instrumente, mit dem Namen des Erfinders, der Beschreibung der Erfindung oder Verbesserung, und einer Anzeige derjenigen schriften, worin des erfundenen oder verbesserten Instruments Erwaehnung geschicht* (Essai d'une revue chronologique des instruments inventés pour l'art des accouchements, avec le nom de l'inventeur, la description de son invention ou de ses perfectionnements, et l'indication des écrits où il en est fait mention). Liegnitz et Leipz., 1794, 8°.

* *Examen Armamentarii Lucinæ.* Diss. inaug. sub. præsid. *Matth. Saxtorph.* instit. Joann. Sylt. Saxtorph. *Havn.* 1795, 8°.

* I. A. Thomas præsid. *B. G. Seiler. Diss. inaug. sistem conspectum instrumentorum, quæ ad partum innormalem promovendum commendata sunt.* Viteberg, 1808.

* B. G. Schreger. *Uebersicht der Geburtshülflichen Werkzeuge und Apparate.* Erl., 1810, 8° (Coup d'œil sur les instruments et appareils d'obstétricie).

Sur les forceps et leviers :

* Joh. Mulder. *Historia litteraria et critica forcipum et vectium obstetricorium.* Lugd. Batav., 1794, in-8°.

Trad. en allemand par Schlegel. Leipz., 1798, 8° (avec la description et la figure de tous les forceps et leviers connus jusqu'en 1793. Très précieuse monographie continuée par : * I. Lunsingh Kymmel. *Hist. liter. et critica forcipum obst. ab anno 1794 ad nostra usque tempora* (23 Jun. 1838), Groning; sur le même plan que le précédent. (Dans ces deux ouvrages sont décrits et figurés 144 forceps. F.-J. H.).

* I. H. Aveling. *The Chamberlens and the Midwifery Forceps. Memorials of the Family and an Essay on the invention of the instrument.* Lond. Churchill, 1882, in 8°, av. fig.

(Ce travail intéressant, fruit de dix années de recherches a jeté

un grand jour sur la famille Chamberlen et sur l'invention du forceps. F.-J. H.).

* Ed. Casp Iac. v. Siebold. *Abbildungen aus dem Gesammtgebiete der theor.-prackt. Geburtshülfe nebst beschreibender Erklaerung derselben*, 2[e] Aufl. Berl., 1835. (Figures représentant les instruments d'obstétricie, avec explications.)

Kilian a publié * *Operationslehre für Geburtshülfe*. 2 Thle. Bonn, 1834-35, in-8°. * 2[e] éd., 1849, avec un * Supplément pour les opérations chirurgicales applicables à l'obstétricie. Bonn, 1856 (ouvrages dans lesquels la partie historique de ces opérations et la Bibliographie sont très bien traitées).

(Voy. encore Ejusd * *Armamentarium Lucinæ novum* avec 47 planches. Bonn, 1856. f°. F.-J. H.).

* D[r] J. Poulet. *Des diverses espèces de forceps*. Paris, 1883, 8°.

* D[r] G.-J. Witkowski. Appendice à l'histoire citée plus haut contenant l'*Arsenal obstétrical*.

XV. — Les écrits des auteurs qui depuis les temps anciens ont traité de l'obstétricie d'une façon étendue ou abrégée, sont, comme nous l'avons vu, les sources principales d'après lesquelles cette branche doit être appréciée ; mais elles ne doivent pas être regardées comme exclusives, si l'historien veut éviter dans son exposition et la partialité et les lacunes. Il a encore à sa disposition des monuments littéraires sur l'art, qui sont répandus non dans toutes les époques mais dans l'antiquité ; il devra les consulter pour combler des lacunes qu'il constatera. Souvent il y trouvera un coup d'œil impartial qui le préservera d'un jugement faux vers lequel il pourrait être entraîné, s'il se contentait de prendre les écrivains spéciaux pour seuls guides de ses appréciations. Plus il poussera loin ses investigations dans cette direction, plus il trouvera de profit pour son travail ; des choses insignifiantes en apparence, quelques faits isolés, prennent pour l'historien une grande valeur, s'il sait en voir le côté important et en tirer les conséquences légitimes. C'est pourquoi il devra avoir une grande habitude de

l'examen de ces sources auxiliaires, pour en obtenir tous les profits. Toutes les branches du savoir humain devront être mises à contribution pour que les investigations soient aussi fructueuses que possible.

XVI. — L'histoire politique d'un peuple et sa culture ont une grande influence sur la constitution de la science, et toutes deux fourniront souvent des éclaircissements sur quelques événements, et des modifications dans la science, qui sans elles, ne pourraient être comprises. Le libre développement de la science, ses progrès, ses arrêts et ses pas rétrogrades, sont en connexion intime avec le sort politique d'un peuple, avec son essor et sa chute ; si cette connexion n'est pas toujours patente, elle sera souvent découverte par de profondes investigations. Ce sont particulièrement les résultats supérieurs des événements politiques qui devront être envisagés avec attention par l'historien ; la situation religieuse et civile d'un peuple, fournissent aussi des éclaircissements importants sur l'état de la science, elles ne doivent pas être négligées.

XVII. — L'historien de l'obstétricie doit aussi avoir le droit de diviser l'histoire en certaines périodes ; seulement, il faut dire que celles-ci sont difficiles à déterminer pour un art, qui ne doit qu'à des temps récents une constitution meilleure, son autonomie et le droit de fixer des époques qui lui appartiennent exclusivement. Rattaché, au début, à la médecine d'une manière très étroite, plus tard enchaîné à la chirurgie, cet art devait, naturellement, subir le sort de l'une et de l'autre, jusqu'au moment où il aurait réussi à trouver en lui-même les éléments de ses progrès. C'est pourquoi il suit, aux premiers temps, dans son développement, l'histoire de la médecine dont il a les mêmes périodes ; ce n'est que plus tard qu'il devient indépendant et se développe sur son propre terrain.

XVIII. — La division la plus naturelle qui, dans l'histoire de l'obstétricie se présente aussi à l'esprit, est celle en trois temps :

ancien, *moyen* et *nouveau*. Chacun de ces temps a sa physionomie spéciale que nous pouvons caractériser ainsi : *Temps ancien ;* l'art est entre les mains des femmes. Les médecins sont des conseillers, surtout pour l'emploi des moyens médicamenteux. Dans le côté opératoire, domine le peu de cas qu'on fait de la vie de l'enfant ; de là, la perforation et l'embryotomie, comme opérations principales. Le *temps moyen*, qu'il nous paraît convenable de faire commencer avec les Arabes (à la fin du VII[e] siècle après J.-C.), a, comme caractère principal, les efforts à faire consister l'obstétricie dans une action chirurgicale, développant ainsi un germe déjà ancien ; il en résulte qu'elle devient essentiellement mécanique avec une prédilection marquée pour l'emploi exclusif de la main et des instruments.

Le *temps nouveau* commence avec le siècle dernier, qui, avec l'*aurore* pour la sage-femme et *la nouvelle lumière* de Dewenter pour les accoucheurs, ouvre un temps meilleur pour l'art, en le dotant du premier ouvrage vraiment scientifique, et de l'invention d'un instrument nouveau, le forceps, qui assurèrent à l'art une valeur durable, et firent disparaître la juste horreur qu'il inspirait. La chirurgie opératoire, par ses progrès les plus étonnants, transforma l'art ; on trouva aussi les principes supérieurs qui seuls pouvaient conduire à la perfection ; on apprit à découvrir les grandes forces de la nature qui sont si merveilleuses dans son œuvre ; à reconnaître là la maîtresse suprême de l'art, et on arriva à poser les limites entre la nature et l'art. Par quelle voie l'obstétricie a-t-elle atteint ces perfectionnements divers, quels sont les moyens qu'elle a employés dans les combats qu'elle a eu à soutenir ? c'est à l'histoire de le dire, mais auparavant il convenait de désigner le point de vue *auquel* il nous paraît désirable que l'*histoire* soit placée pour bien voir la science dans le lointain du passé et près de nous dans le présent.

XIX. — Les trois grands temps que nous venons d'indiquer se prêteront mieux à une étude fructueuse, si nous les subdivisons en périodes.

Le *temps* ANCIEN en comprend *trois :*

Première période. — Des temps les plus anciens jusqu'à Hippocrate, ou jusqu'à la fin du V[e] siècle avant J.-C.

Deuxième période. — Depuis *Hippocrate* jusqu'au déclin des connaissances, après *Galien*, ou au III[e] siècle après J.-C.

Troisième période. — Depuis le déclin des connaissances jusqu'à la culture de la médecine par les *Arabes*, ou jusqu'à la fin du VII[e] siècle, après J.-C.

Le *temps* MOYEN comprend quatre périodes :

Quatrième période. — La médecine par les *Arabes*. VIII[e] siècle.

Cinquième période.— Le temps qui suit les *Arabes*. Écoles des *Arabes* et de leurs imitateurs. Du IX[e] siècle jusqu'au XVI[e], où fut publié le premier livre d'accouchements par *Eucharius Roesslin*, mars 1513 (1).

Sixième période. — Depuis le premier livre d'accouchement jusqu'à l'introduction de la version sur les pieds dans la pratique de l'art par *Ambroise Paré*, en 1550.

Septième période. — Depuis 1550 jusqu'au premier livre scientifique consacré aux accouchements par *Henri Deventer*, et l'invention du forceps, 1721.

Le *temps* MODERNE comprend deux périodes.

Huitième période. — Le XVIII[e] siècle jusqu'aux travaux de *Luc. Boër*, qui par l'observation rigoureuse de la nature transforma l'art.

Neuvième période. — De *Boër* jusqu'à nos jours (1845).

XX. — Plus l'historien se rapproche de l'état présent, plus se rétrécit le cercle de ses investigations, plus il devient difficile pour lui de porter un jugement impartial, et moins il peut se préserver d'erreurs, quand il s'agit de mettre en relief des points qui paraissent avoir une influence considérable sur le développement de la science, car il ne peut pas alors en apprécier toutes

(1) Le temps nouveau commence véritablement à l'invention de l'Imprimerie. *Et lux facta est.* (F.-J. H.)

leurs conséquences. Le jugement sur le présent reste réservé à la postérité. Celle-ci seule pourra élever sa voix autorisée, quand elle aura derrière elle un passé considérable, et quand il ne s'agira plus que de récolter la moisson de ce que le passé a semé, et de profiter de ses bienfaits. En regardant d'un œil impartial les progrès du passé, elle pourra dire s'ils ont répondu aux espérances qu'elles avaient fait naître. Elle ordonnera mieux la dernière période, et déterminera si ces travaux opiniâtres ont conservé leur valeur, et si ce qui avait été espéré aura été accompli.

PREMIÈRE ÉPOQUE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A HIPPOCRATE, OU JUSQU'A LA FIN DU Ve SIÈCLE AV. J.-C.

§ 1. — *Difficulté des recherches sur les premières origines des arts et des sciences en général.*

La recherche des premières traces d'un art ou d'une science est un travail à la fois difficile et ingrat; nous manquons d'un point d'appui solide, car les documents littéraires de cette époque reculée sur lesquels on pourrait s'appuyer n'existent pas, on est obligé de se contenter de suppositions qui ne peuvent jamais être dégagées de doutes ou de reproches. Il ne reste donc qu'à rechercher péniblement quelques points qui, dans la nuit du passé, ne sauraient projeter qu'une lumière crépusculaire bien faible. Des choses en apparence insignifiantes doivent fournir à l'historien un appui là où manque le terrain solide sur lequel il pourrait bâtir. C'est par ce motif qu'il ne devra rien négliger de ce qui pourra lui donner les indices les plus lointains ; les données même fabuleuses peuvent avoir pour lui le plus grand intérêt s'il sait les apprécier, et trouver sous leur enveloppe la vérité cachée ; et là enfin où tout manque, il doit lui être permis de chercher dans le passé lumineux des monuments et des écrits des indices desquels il pourra conclure à quelques notions sur ce passé nébuleux, qui permettront de trouver les premières origines de ce qui est antérieur même aux écrits les plus anciens.

Obs. — L'histoire des arts et des sciences partage le sort de l'histoire en général, dont l'objet est aussi d'exposer le passé ; plus son regard pénètre loin, plus il se voile de nuages ; quel-

ques propos sortant du chaos doivent souvent pour le chercheur être le premier point d'appui, si faible qu'il soit.

Le sombre crépuscule qui enveloppe ces manifestations ne permet pas de dire si on est devant la vérité ou un rêve. C'est alors que la philosophie de l'histoire doit intervenir, et par un profond coup d'œil jeté sur l'ensemble, assigner à chaque chose sa place et sa valeur.

§ 2. — *Age de l'obstétricie.*

Il semble tout d'abord que l'histoire de l'obstétricie en général se confond *dans ses origines* avec celle de la médecine, que la première est liée à celle-ci et a toujours partagé le même sort. Rien n'est moins exact que cette manière de voir, on le constatera aussitôt que l'on considérera l'objet de l'un et de l'autre. La médecine ne s'occupe que de l'humanité *souffrante*, du rétablissement de la santé perdue, de remplacer l'état anormal par un état normal, régulier, que le trouble ait été le résultat d'une maladie interne ou d'une lésion externe. L'obstétricie dans la signification la plus étendue du mot ne se trouve en face que d'un *état normal*, qui peut il est vrai être troublé par des causes diverses, mais qui, dans l'état ordinaire se termine heureusement et sans difficultés, mais qui dans ces conditions réclame des secours, et une assistance, quand bien même ils ne consistent qu'à recevoir l'enfant nouveau-né et à soigner le cordon. Depuis que l'homme habite notre globe il y a eu des naissances, et les secours souvent les plus simples ont dû lui avoir été donnés. Par contre la plupart des historiens admettent que dans les temps grossiers de l'enfance de l'humanité, il y avait eu peu de maladies, que celles-ci finissaient par guérir sans médicaments, grâce aux efforts de la nature. L'obstétricie, dans le sens suivant lequel je dois l'exposer, est aussi ancienne que l'humanité, ce qui ne peut être affirmé aussi positivement pour la médecine.

Obs. — C'est pourquoi *J.* ZACH. PLATNER dans son écrit « * *De arte obstetricia veterum* »., Lips, 1735, in-4°, p. 3, appelle Adam le premier « τῶν μαιευόντων καὶ τῶν ὀμφαλοτόμων », car primæ parienti muliebriter ingemiscenti nemo opem ferre potuit præter eum ».

Voyez aussi * J. CHR. TR. SCHLEGEL : *Sylloge operum minorum præstantiorum ad artem obstetriciam spectantium.* Vol. prim. Lips., 1795. in-8°, p. 3. Par des motifs faciles à comprendre, nous ne voulons pas contredire ces assertions, nous préférons renvoyer ceux que ces recherches peuvent intéresser à J. ASTRUC : « Réponse à une lettre sur la conduite d'Adam et d'Eve à l'égard de leurs premiers enfants » dans son * *L'art d'accoucher réduit à ses principes.* Paris, 1786, 8°, p. 313. SUE dans ses « *Essais historiques* » a donné complaisamment un extrait (t. 1, p. 5) de cette dissertation stérile.

§ 3. — *Origine de l'obstétricie. Sages-femmes.*

L'obstétricie ainsi que la médecine se base sur l'observation et l'expérience ; des deux sources dérivent certaines règles et certains modes d'agir qui au début ont dû avoir été très simples, et ont dû rapidement se multiplier dans la médecine, tandis que dans l'obstétricie ils ont dû pendant longtemps rester les mêmes.

Le motif est facile à compendre : le malade demandait des secours et des conseils à tout le monde, chacun s'empressait de lui faire des prescriptions d'après ses idées, même les malades gravement atteints étaient suivant la coutume exposés sur la voie publique pour pouvoir y recueillir l'avis de chacun ; l'accouchement au contraire se faisait dans un lieu tranquil'e éloigné de tout bruit, où ne se trouvaient que le mari et les amies et parentes les plus proches ; par un sentiment de pudeur inné, la femme ne confiait sa douleur qu'à l'affection fraternelle de ses plus intimes, dans la pensée de trouver la meilleure consolation dans leur cœur compatissant.

La femme la plus âgée qui avait éprouvé les mêmes angoisses, se chargeait de soigner celle plus jeune qui les éprouvait pour la première fois ; c'est à elle que dans le cercle de la parenté on accordait le plus volontiers la confiance ; c'est ainsi que de très bonne heure se créa l'état des assistantes, des sages-femmes, qui bientôt s'arrogèrent le droit exclusif de donner des soins et des secours aux femmes en travail. Le mari restait le plus souvent éloigné de cette œuvre, et ainsi se continua pen-

dant des siècles l'habitude de ne confier qu'à des femmes les soins que réclamait l'accouchement, au plus grand préjudice de la femme et de l'art lui-même. Il en résulta que l'obstétricie resta pendant un temps très long à un niveau inférieur, alors que, grâce aux soins d'hommes préparés par l'étude, la médecine progressait et se développait de manière à se rendre digne de sa haute considération. L'histoire dit quelle est l'époque ou l'obstétricie commença à fleurir et à se constituer comme une science véritable et comme art. Elle devra mentionner que ce progrès ne fut réalisé que quand des hommes véritablement scientifiques s'en occupèrent ; ce fut à une époque qui n'est pas bien éloignée de nous.

Obs. — Dans toute l'antiquité on ne trouve aucun exemple d'un *accoucheur ;* par contre on trouve dans les langues les plus anciennes la dénomination d'aides d'accouchements ou de sages-femmes ; la mythologie ancienne ne parle que de déesses présidant aux accouchements. Les relations des voyageurs chez les peuplades sauvages, récits qui dans ce genre de recherches sont des documents très précieux, montrent chez les peuples qui ne se sont pas mélangés avec d'autres et qui ont conservé purs leur us et coutumes, des documents desquels on peut conclure à un état non modifié remontant à la plus haute antiquité. Dans quelques régions de l'Asie on ne rencontre point de sages-femmes ordinaires, les mères assistent leurs filles, et en leur absence elles sont remplacées dans cette fonction par des parentes ou des voisines. Voy. * TH. HARMER. *Observations on divers passages of Scripture.* Vol. II. Lond., 1776, in-8°, p. 505, voyez encore * *Voyages du chevalier* CHARDIN *en Perse et autres lieux de l'Orient.* Nouv. éd. par *Langlès.* Paris, 1811, t. VI, p. 22. « On a encore des nouvelles de ce lieu si réservé (sérail) par des matrones qu'on y fait venir, quand les enfantements sont difficiles, ce qui n'arrive pas souvent, car comme les accouchements sont très aisés en Perse, de même que dans les autres pays chauds de l'orient, il n'y a point de sages-femmes ; les parentes âgées et les plus graves font cet office : mais comme il n'y a guère de vieilles matrones dans le harem, on en fait venir du dehors en cas de besoin. » Voyez également * *Les Bédouins ou les Arabes du désert*, par F. J. MAYEUX. Paris, 1816, in-12, t. III, p. 176. Les habitants primitifs du Pérou, d'après le récit de GARCILASSO n'ont même pas recours à l'aide des femmes. « J'ajoute à cela qu'il n'y avait personne, qui dans

cette occasion aidât les femmes de quelle qualité qu'elles fussent, et que si quelqu'une se mêlait de les assister dans l'enfantement, elle passait plutôt comme sorcière que comme sage-femme. » * *Histoire des Incas, rois du Pérou*, par Garcilasso de la Vega, trad. par *Baudoin*. Amst., 1704, in-8, t. I, p. 364.

§ 4. — *Médecins et chirurgiens accoucheurs.*

Nous ne saurions admettre que dans les temps anciens les hommes aient pu avoir été appelés pour des accouchements difficiles, alors que les femmes seules étaient chargées des soins à donner dans les accouchements réguliers. Aucun des documents du passé, parmi lesquels nous comptons l'Écriture sainte, ne fournit une pareille indication que contredirait la nature des choses. La haute antiquité ne connaît pas l'accouchement ainsi que nous l'avons déjà dit, et si on est obligé d'admettre que ceux qui possédaient quelques connaissances en médecine étaient appelés à donner des conseils dans des cas difficiles, ils se bornaient à prescrire quelques médicaments, qui devaient faciliter l'accouchement; mais à ces époques éloignées, ils ne prenaient point part à l'accouchement. Les écrits des temps postérieurs le démontrent trop clairement, et la lenteur des progrès accomplis par l'art est une preuve évidente de ce que nous disons. Ce ne sont que les écrits hippocratiques, qui sont postérieurs, qui permettent d'admettre une opinion contraire; on y trouve décrites des opérations qui ont pour but de morceler l'enfant, ces opérations et les instruments pour les exécuter n'ont pas été inventés par des femmes ni appliqués par elles.

Obs. — Combien n'y a-t-il pas encore de peuples comme les anciens orientaux qui n'admettent pas un accoucheur aux accouchements les plus difficiles. Voy. l'écrit intéressant de * F. W. Oppenheim. *Ueber den Zustand der Heilkunde* u.s.w. *in der europaeischen und asiatischen Turkei*. Hamb., 1833, in-8 (Sur l'état actuel de la médecine et c. dans la Turquie d'Europe et d'Asie) où nous lisons, p. 45, quelques détails sur l'état actuel de l'obstétricie chez les Turcs; « Dans les cas difficiles les sages-femmes font bouillir de la viande d'un jeune veau de buffle dans le lait de sa mère ou dans un autre lait et le donnent à boire à la parturiente

comme un moyen d'exciter les douleurs. Les moyens instrumentaux sont totalement inconnus. Si peu habiles que soient les sages-femmes, la plupart juives ou grecques, on constate en général peu de malheurs ; dans les cas les plus difficiles et les plus pénibles on n'appelle jamais un accoucheur. » La même chose est constatée par l'écrit si intéressant de * A Brayer. *Neuf années à Constantinople*, etc. Paris, 1836, in-8, t. I, p. 364, où l'auteur décrit l'accouchement au sérail, et où il dit : « Les femmes âgées se réunissent auprès de la jeune épouse. Si elles n'ont pas la théorie de l'accouchement, elles en ont la pratique. Quelquefois cependant on appelle une sage-femme ; jamais un homme n'est appelé en pareil cas ; la décence musulmane s'y oppose ». Il est reconnu aussi que l'Orient n'a presque pas de chirurgie. Voy. * W. Eton. *A Survey of the turkish Empire*. Lond., 1798, in-8, p. 217. * Chardin. *Voyages en Perse*. Paris, 1811, in-8, t. V, p. 175, où sont exposées les causes du délaissement total de la Chirurgie.

§ 5. — *Les secours les plus anciens dans les accouchements.*

Les secours les plus simples, qui certes sont les plus anciens qui aient été donnés à la femme en travail et à son enfant, se bornaient à indiquer à la première une position dans laquelle elle pouvait trouver un appui solide pendant les contractions, à recevoir l'enfant, ou à exercer sur lui des tractions quand il était à moitié sorti des parties de la mère, attendu que rien n'est plus naturel que d'aider de cette manière la sortie du corps, quand des arrêts surviennent dans sa progression, pour faire disparaître ce qui pour l'homme inexpérimenté est cause des douleurs que la femme éprouve, et de terminer ainsi le travail. Puis arrivent les soins à donner au cordon comme moyen le plus ancien, qu'il s'agisse d'y pratiquer une ligature, d'y faire un nœud ou d'arrêter l'écoulement du sang après sa séparation, moyennant une simple pression avec les doigts. Enfin l'enlèvement de l'arrière-faix par la traction sur le cordon figure dans la série des moyens employés. Les soins du nouveau-né, tels que le bain et les soins de propreté se présentent naturellement comme aussi nécessaires que naturels. Ces soins devaient avoir été les mêmes dans tous les accouchements quelle qu'ait pu être la présenta-

tion du fœtus. Par contre il est difficile de hasarder des suppositions sur les moyens employés dans les accouchements difficiles occasionnés par une conformation anormale de la mère, par une anomalie chez le fœtus ou les annexes. Nous accorderons volontiers que les accouchements difficiles, au moins leurs causes, n'aient pas été si fréquents dans les temps anciens que dans les temps actuels de culture amollie, toutefois il en est, qui occasionnés par une présentation anormale du fœtus, ont dû nécessairement se produire. Il est certain que beaucoup de femmes et d'enfants ont succombé par suite du manque d'expérience et de soins convenables, car si des préceptes des plus anciens écrits d'Hippocrate, où des cas pareils sont indiqués, nous concluons à ce qui a dû s'être passé avant lui, nous arrivons à dire que là où la nature ne terminait pas seule son œuvre, il n'y avait rien à espérer des mains de l'homme.

L'opinion la plus ancienne qui, il est vrai, se basait sur l'expérience, était sûrement que les présentations crâniennes étaient seules complètement normales ; il en résultait que la conversion en présentations crâniennes de toutes les autres était l'indication la plus ancienne. Nous trouvons cette croyence si profondément enracinée dans les premiers écrits de la médecine, qu'il est difficile de ne pas admettre qu'elle remonte à la plus haute antiquité. Comment ce changement de position se faisait-il, quelles étaient les manœuvres employées pour la pratiquer ? nous pouvons d'autant moins le dire que les écrits anciens, contemporains de ces pratiques, n'en parlent que d'une manière vague et générale. Que des mouvements externes, des pressions, des frictions sur le bas-ventre aient joué un grand rôle, il n'en faut pas douter, car d'après des documents récents ces pratiques seraient encore employées chez des peuples que la lumière d'une obstétricie plus parfaite n'a point encore éclairés ; on devait aussi dans ces cas avoir eu recours à certaines positions basées sur des idées mécaniques. Mais combien de fois ces essais sont-ils restés infructueux ! combien de mères et d'enfants ont-ils été victimes de cette intervention ignorante, et dont la

mort fut attribuée à l'influence de mauvais génies ou à la colère d'une divinité implacable !

Obs. I. — La nature donne elle-même quelques indices pour une couche commode, attendu que pendant le travail la femme cherche un point solide pour s'y appuyer.

Les parturientes saisissent spontanément les mains des assistants et s'y appuyent avec force. On constate la même chose chez les animaux, qui également cherchent un appui. Cela a passé dans les plus anciennes poésies qui représentent les parturientes comme cherchant un appui solide ; c'est ainsi que par exemple Leto lorsde la naissance d'Apollon est représentée agenouillée à terre et tenant une palmier serré entre ses bras. Voy. « * HYMNI *Homerici rec. et illustr.* C. D. ILGEN. Hal., 1796, in-8, Hymn. I. v. 117 et 118. Il faut au reste que l'accouchement dans la situation agenouillée ait dû avoir été une coutume bien ancienne, car J. LUDOLF dans son « * *Historia æthiopica sive brevis et succincta descriptio regni Habessinorum.* Francof. a M., 1681, in-fol. raconte, lib. 1, c. 14, des femmes d'Abyssinie : « Parturientes in genua procumbunt, atque ita infantes enituntur ». La même chose est racontée aussi sur les femmes du Kamschatka dans « *Allgemeine Historie der Reisen zu Wasser und zu Lande* » (Histoire générale des voyages sur mer et sur terre), Leipz., 1771, in-4°, XX vol., p. 299. « Elles accouchent à genoux en présence de tous les habitants du village. » Une autre situation particulière chez les Bédouines est décrite par MAYEUX. « Les femmes qui aident, (des espèces de matrones, dont l'expérience ou pour mieux dire la routine, constitue essentiellement la science et l'habileté), s'asseyent par terre les cuisses écartées, prennent la parturiente sur leurs genoux et reçoivent ainsi l'enfant sur un tamis placé sous elle », t. III, p. 176.

Obs. II. — Nous ne pouvons émettre que des présomptions sur la manière dont le cordon est traité, elles acquièrent toutefois de la consistance quand nous apprenons ce que nous racontent les voyageurs sur les peuplades sauvages. On trouve partout des précautions pour éviter l'hémorrhagie, mais on choisit des moyens divers. Chez les Hottentots le cordon est lié moyennant un tendon (tout près de l'anneau ombilical) de façon à ce qu'il se putréfie et ne cause aucun préjudice à l'enfant. Voy. * *P.* KOLBEN, *Vollständige Beschreibung des african. Vorgebirges der guten Hoffnung.* Nürenberg, 1719, in-fol., p. 449 (Description complète du promontoire africain de bonne espérance). LANGSDORFF raconte à propos des habitants de l'île Nukahiwa « que quand une femme attend sa délivrance on bâtit à cette intention

une petite hutte (Tabber Hütte), Tabber (tout ce qui est défendu et ne peut être touché) dans le voisinage de l'habitation. La propreté paraît être le motif de cette précaution. La mère ou une autre parente accomplit l'œuvre de l'accouchement auquel quelques femmes assistent, mais pas un homme ne peut être présent. Une grande pièce de toile en écorce de mûrier à papier est étendue par terre, une autre est étendue sur la femme qui doit accoucher. Le père se tient ordinairement à proximité de la hutte, et aussitôt qu'il est averti que l'enfant est né, il accourt, et avec une pierre tranchante il coupe le cordon à environ un pied de distance de l'ombilic ; pour éviter l'hémorrhagie, le cordon est lié par un nœud et est laissé pendant jusqu'à ce qu'il tombe. Un ombilic très gros qui ressemble un peu à une hernie ombilicale est le résultat de ce mode de traitement. Nous en avons observé dans les îles Sandwich, ils sont probablement l'effet de ce mode d'opérer. Aussitôt après la délivrance, la mère vaque à ses affaires ; à sa première sortie elle se rend à la rivière la plus prochaine pour se laver, l'enfant y est porté dans la même intention par une autre personne. L'accouchement, dit-on, est facile après un travail d'une demi-heure, au plus d'une heure. Il y a toutefois de temps en temps des accouchements difficiles par suite de présentations anormales, de procidence d'une partie fœtale ». Voy. * G. H. de Langsdorff. *Anmerkungen auf einer Reise um die Welt in den Iahren* 1803-1807 (Voyage autour du monde dans les années 1803-1807), 1 vol. Frankf. a M., 1812, in-4°, p. 131. Leri raconte dans son * *Historia navigationis in Brasiliam*, 1686, in-8, p. 235, qu'il a été présent à un accouchement chez les sauvages, où le mari lui-même avait assisté sa femme, il coupa le cordon; avec ses dents. Barleus raconte qu'au Brésil les habitants originaires coupent le cordon avec un coquillage tranchant. Voy. * C. Barlæi. *Rerum per octennium in Brasilia et alibi gestarum historia*. Clivis, 1660, in-8°, p. 424. Au Kamschatka le cordon est également coupé avec un caillou tranchant et lié avec un fil d'ortie. Voy. * *Allgem. Histor. der Reisen zu Wasser und zu Lande*, t. XX, p. 299. Ios v. Hammer dans sa * *Staatsverfassung und Staatsverwaltung des osmanischen Reichs*. Th. 2. Wien, 1815, in-8°, p. 77. « L'état le plus digne de pitié est celui des princesses mariées quand elles mettent au monde un enfant du sexe masculin, que les lois condamnent immédiatemeut à mort, afin d'étouffer dans la famille impériale toute semence de discorde : *on ne lie pas le cordon* et le pauvre enfant perd la vie en naissant. De tout temps on a coupé le cordon à une certaine distance de l'ombilic pour s'opposer de cette manière à l'hémorrhagie, cela ressort d'un passage d'Ammien Marcellin. * Ed, Bipont. 1786, in-8°, lib. XVI, cap. 10. La reine Eusebia fit des reproches à Hélène, sœur de Constantin, épouse de Julien :

« ipsa quoad vixerat sterilis : nam et pridem in Gallis cum marem genuisset, hoc perdidit dolo : quod obstetrix corrupta mercede, mox natum præsecto plus quam convenerat umbilico necavit ».

Obs. III. — Il est à peine besoin de remarquer qu'avec les progrès de la culture intellectuelle et d'une vie plus raffinée l'accouchement a dû avoir été rendu difficile par bien des motifs. Nos grandes villes le prouvent surabondamment ; et si l'américain Dewees dans son * *Compendious system of midwifery*, Philadelph., 1826, in-8°, p. 28, dit qu'en Amérique l'étroitesse pelvienne est une des plus grandes raretés, c'est là un indice qui donne lieu à beaucoup de réflexions. Les relations des voyageurs fournissent une grande confirmation de ce fait, elles sont unanimes à dire que chez les sauvages (privés de toute culture) l'accouchement est ordinairement facile et heureux. Voy. * *Allgem. Historien der Reisen zu Wasser und zu Lande*, t. XVII, p. 38 (femmes sauvages de l'Amérique du Nord : t. XX, p. 299, femmes du Kamschatka, et p. 549, femmes de la Laponie). Celles-ci se lèvent 4 à 5 jours après l'accouchement, font plusieurs milles à pied et portent elles-mêmes leur enfant à l'église pour le faire baptiser. Voy. encore * de Charlevoix. *Journal d'un voyage dans l'Amérique septentrionale.* Paris, 1744, in-4°, p. 288 et 306. Charlevoix raconte que quand l'accouchement traîne en longueur la jeunesse de l'endroit se rassemble autour de la case de la parturiente et pousse subitement un cri « et la surprise lui cause un saisissement qui lui procure sur-le-champ la délivrance ». Voy. aussi * Garcilasso de la Vega, t, I, p. 364, et * Barlæus, p. 37, * Ludolf, lib. I, c. XIV, parle de la rapidité de l'accouchement chez la femme de l'Abyssinie, * et Kolben, p. 322, chez les femmes hottentottes.

Morier constate la même chose chez les femmes persanes dans * *A Second journey through Persia and Asia minor*. Lond., 1818, in-4°, p. 106, il dit ces paroles : « They are often delivered ere the midwives come in intothem, and the lower orders often delivered themselves. Exod. 1, 19 ». Sur les accouchements faciles des femmes indiennes de la Guinée, voy. * Barrere. *Neue Reisen nach Guina, Peru und durch das südliche Amerika* (Nouveaux voyages en Guinée, au Pérou et dans l'Amérique du Sud). Goetting., 1751, in-8°, 2 th., p. 169 ; et Bancroft. *Naturgeschichte von Guina in Sudamerika* (Histoire naturelle de la Guinée dans l'Amérique du Sud). Frankf. et Leipz., 1769, in-8°, p. 204. Cela concorde parfaitement avec ce que dit Diodore de Sicile des habitants de l'ancienne Ligurie. Lib. IV, c. 20 (* Ed. Wesseling, Amstelod., 1745, in-f°, t. I, p. 365) et ce que Strabon, lib. III, p. 165 * (Ed. Almeloove, Amstelod., 1707, in-f°,

p. 250) raconte des femmes espagnoles. Ici comme chez les anciens habitants de la Corse (DIOD. SICUL. Lib. V, c. 14) les hommes sont obligés de se mettre au lit aussitôt que leurs femmes sont accouchées. ÆLIEN aussi dit dans son livre *De natura animalium* * Ed. Fr. Jacobs. Ien., 1832, 8°, lib. VII, ch. XII, en parlant des anciens Égyptiens et habitants de la Paeonie : « Eorum uxores a partu Stalim e lecto surgunt ad obeunda domestica munia ».

Voy. * J. CHR. UNZER. *Cur feminis europæis* et *illustribus præ aliis et rusticis partus sint laboriosiores* ? Dissert. inaug. med. Goetting., 1771, in-4°.

§ 6. — *Obstétricie chez les Israélites.*

Si nous consultons les livres de l'ancien Testament, nous y trouvons quelques passages qui confirment ce que nous avons dit dans notre § 3. Dans les relations d'accouchements qui y sont faites, il n'est question que de sages-femmes auxquelles étaient confiés les soins de l'accouchée et de l'enfant ; comme ces passages sont aussi importants à un autre point de vue que celui-ci, et que l'Écriture sainte est le plus ancien monument dans lequel sont conservés les faits du passé le plus lointain, nous reproduirons ces passages, et essayerons de les interpréter d'après les principes de la médecine et de l'obstétricie.

§ 7. — *Accouchement difficile de Rachel.*

Dans le premier livre de Moïse, ch. 35, v. 17 et 18, est raconté l'accouchement difficile de *Rachel*. L'accoucheuse était seule à l'assister ; mais après l'accouchement, qui avait été très pénible, *Rachel* mourut, après avoir appelé son fils *Benoni*, c'est-à-dire « fils de la douleur », voulant indiquer ainsi tout ce qu'elle avait souffert. Il est évident qu'il y a eu dans cet accouchement quelque anomalie, peut-être un épuisement à la suite de longues douleurs, pour lesquelles la sage-femme n'avait pu apporter que des consolations et la promesse d'une délivrance prochaine, celle-ci arriva enfin, en effet, mais la mère succomba, sans doute épuisée par les longs efforts que la sage-femme n'avait pu abré-

ger. Ce passage montre aussi le degré de perfectionnement auquel pouvait être arrivée l'obstétricie, entre les mains exclusives des femmes ; confiance dans les efforts de la nature, jusqu'à ce que le travail fût accompli, consolations, exhortations à la patience, c'est tout ce que les sages-femmes d'alors avaient pu faire.

Obs. — D'après les calculs de l'exégète Bonfrerius, *Rachel* devait avoir atteint l'âge de 50 ans, lorsqu'elle mourut, ce qui, aux yeux des hommes compétents, serait un indice de la difficulté de l'accouchement chez une femme âgée, et cause de sa terminaison malheureuse.

Voyez * *Pentateuchus Moysis commentario illustratus auct.* P. Iac. Bonfrerio, *Dionantensi*, *Soc. Jes. Theologo*, *Antwerp.*, 1625, in-f°, p. 276.

§ 8. — *Accouchement gémellaire de Thamar. Premier exemple de version spontanée.*

Un autre passage, qui doit être mentionné ici, se trouve dans le premier livre de Moïse, ch. 38, v. 27-30. D'après la version de Luther il est dit : « Et lorsqu'elle (Thamar) dut accoucher, on trouva des jumeaux dans son ventre, et lorsqu'elle accoucha il sortit une main ; la sage-femme lia un fil rouge autour de cette main et dit : celui-ci sortira le premier. Mais pendant que sa main se retirait, son frère sortit, et elle dit : pourquoi as-tu fait ainsi une déchirure ? et on l'appela *Perez* (Phares). Puis arriva son frère qui avait le fil rouge autour de sa main, et on l'appela *Serah* ». Cette narration, qui montre encore l'assistance exclusive d'une sage-femme, parle ainsi d'un fait qui n'a été apprécié que dans ces derniers temps : le changement d'une présentation en une autre opéré par les seules forces de la nature, que les accoucheurs ont appelée « *version spontanée*, spontaneous evolution (*Denmann*) ». Nous ne pouvons donner une autre interprétation du v. 29 de la Bible, que les recherches modernes confirment. La précaution d'entourer le poignet d'un fil rouge fut prise par la sage-femme, à cause de l'importanee des droits

du premier-né, puisqu'elle avait prédit la naissance de jumeaux (v. 27), et qu'elle avait voulu éviter toute confusion. L'état passif de la sage-femme en présence de cette présentation anormale, qui a sans doute favorisé le changement de présentation, n'en est pas moins une démonstration du degré peu élevé de l'obstétricie d'alors.

Dans une dissertation spéciale sur la 2e proposition du v. 29, « pourquoi as-tu fait ainsi cette déchirure? » Slevogt conclut avec une certaine présomption à une déchirure du périnée chez Thamar, mais sans fondement sérieux. Nous ne pouvons voir là qu'une exclamation d'étonnement de la sage-femme en présence d'une chose insolite, qui se rapporte à la déchirure des membranes par le premier des jumeaux, comme l'interprètent les Septante « Quare divisa est propter te maceria ? » La sage-femme se demande « Comment se fait-il que celui-ci est né le premier, puisque c'est son frère qui d'après toutes les apparences aurait dû naître le premier? » Cette question elle l'exprima à sa manière, et elle se rapporte à un phénomène normal ; la rupture des membranes, qui arrive dans chaque accouchement. Ni la situation du premier enfant qui présentait la main, et dont la tête était encore élevée, laissant à peine de l'espace dans le canal pelvien pour le passage du second, ni la petitesse habituelle du corps des jumeaux ne peuvent nous autoriser à admettre l'opinion de Slevogt.

Voy * J. Hadr. Slevogt. *Prolusio inaugur. de partu Thamaris, difficili et perineo inde rupto*. Jen., 1700, in-4° et Chr. G. Koch. *Diss. exhib. fœminam mola labarantem*. Jen., 1700, in-4°.

Obs. — Thomas Denmann a été le premier qui ait observé une version spontanée dans une présentation de l'épaule, fait connaître ce mode d'accouchement, et qui ait éveillé sur lui l'attention des accoucheurs de son époque et de ceux postérieurs à son temps.

Les cas observés par lui depuis 1772 à 1774 ont été publiés dans les écrits suivants : *London medical Journal*, vol. V, 1785, art. V, p. 371. * *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, etc. Paris, 8°, avril 1785, p. 502 ; sept. 1785, p. 79. * *Journal für Geburtshelfer*, I. Frankf. et Leipz., 1787, 8°, p. 112.

Voy. encore * Th. Denmann. *An introduction to the practice of Midwifery*, 5e éd. Lond., 1816, in-8°, p. 490.

Et sur la version spontanée, l'écrit bien travaillé de : * J.G. Betschler. *De naturæ auxilio distocias e situ infantis vitioso ortas absolvente.* Vratislav., 1834, in-4°. * Trad. en allemand dans * *Annalen der Klinischen Anstalten*, etc. 2e vol. Breslau, 1834, in-8°, p. 197.

§ 9. — *Sages-femmes égyptiennes et israélites.*

Dans le 2e Livre de Moïse, ch. I, 15-21, nous trouvons également un passage relatif à l'état des sages-femmes, et qui dit clairement que les accouchements, chez les anciens peuples bibliques, étaient pratiqués exclusivement par les femmes. Le roi Pharaon, voulant diminuer la population israélite, en Égypte, s'adressa aux sages-femmes qui vivaient dans ses états, dont l'une s'appelait *Siphra*, l'autre *Pua*, pour leur demander de mettre à mort, aussitôt après leur naissance, les enfants mâles. On pourrait bien conclure de la désignation de ces deux femmes à l'existence d'une corporation organisée, et penser que le roi s'était adressé, pour donner cet ordre, à leur maîtresses, à la « nobilitas obstetricium », comme Pline s'exprime dans un de ses écrits ; ce n'est, de notre part, qu'une supposition, mais qui prend quelque consistance, quand on pense aux relations des castes en Égypte (voyez Herod. Lib. II, c. 84). Ces sages-femmes n'exécutèrent pas cet ordre ; elles laissèrent vivre les enfants en disant : « Les femmes israélites ne sont pas comme les égyptiennes, elles sont fortes et dures, elles accouchent avant l'arrivée de la sage-femme ».

Bien que ce fut là une excuse, celle-ci devait se baser sur quelque chose de réel, sur le fait que les égyptiens avaient une civilisation plus raffinée et plus amollie, ce qui est conforme à l'expérience, et n'a rien de surprenant.

Obs. — La question de savoir si l'état de sage-femme est d'origine hébraïque ou égyptienne, à laquelle Danz cherche à répondre, ne peut conduire à aucun résultat important ; nous avons déjà montré plus haut que chacun de ces deux peuples avait eu ses

aides avant d'avoir été en contact l'un avec l'autre. Nous trouvons au reste les sages-femmes chez les israélites avant leur entrée en Égypte. Voy. * Danz, F. G. *De arte obstetricia Ægyptiorum.* Giess., 1791, in-4°. Il faut ajouter ici encore une dissertation plus ancienne : F. G. Gudius. *Dissertatio de ebraïca obstetricum origine.* Lips., 1724, in-4°. L'auteur cherche à démontrer que ces femmes étaient israélites et non égyptiennes. Si nous consultons des lois postérieures, d'après lesquelles des sages-femmes d'une autre croyance ne devaient pas être employées par les israélites, il demeure encore plus vraisemblable que ces femmes aient été israélites.

Voy. *Talmud, Cod. de Idolatria*, c. 2, in-fol. 26, col. 1. « *Tradiderunt Rabini nostri, feminam alienigenam non posse obstetricem agere apud filiam Israëlis eo. quod suspectæ sint de effusione sanguinis* ». Voy. à ce sujet * Buxtorfii. *Synagoga Judaica.* Basil., 1641, 8, p. 75.

§ 10. — *Suite.*

Dans le chapitre de l'Exode cité plus haut se trouve, v. 16, un autre passage qui jusqu'ici a donné lieu à des interprétations diverses de la part d'orientalistes distingués, et cela parce que les écrivains obstétricaux se sont tenus à la traduction de Luther, ce qui a causé une méprise d'une certaine nature dans l'histoire de l'art. D'après cette version Pharaon dit : « Si vous prêtez votre assistance aux femmes israélites, et si vous voyez sur *la chaise* (und auf dem *Stuhle* sehet) que c'est un fils, tuez-le ; si c'est une fille, laissez-la vivre ». C'est par ce passage que se sont déterminés quelques savants, qui aiment explorer le terrain historique, à admettre que la chaise obstétricale était connue depuis longtemps des anciens égyptiens et des israélites. Cette interprétation subtile prouve chez eux une grande légèreté dans les recherches historiques, et diminue la confiance qu'on peut accorder à leurs travaux. Si nous consultons les versions diverses qui ont été données du mot qui est en litige « הָאָבְנָיִם » on trouve les choses les plus contradictoires. La vulgate traduit : « quando obstetricabitis Hebræas, et partus tempus advenerit ». Les Septante : « Καὶ ὦσι πρὸς τῷ τίκτειν » ; le texte hebraïco-sama-

ritain dit « la chaise » ; DE WETTE « voyez sur la baignoire », mot qui est aussi admis par VENUSI. Le mot « הָאָבְנָיִם » ne se rencontre plus qu'une fois dans l'Ecriture sainte dans JÉRÉMIE, 18, 3, où il a la signification d'un plateau (d'un disque, eine Scheibe) qu'emploient les potiers. « Je descendis dans la maison du potier et il travaillait sur son plateau ». La diversité des interprétations de ce mot justifie pleinement notre doute. Dans les temps récents, J. F. BOETTCHER, RETTIG et REDSLOB ont entrepris de nouvelles recherches savantes sur le mot en question, et sont arrivés à des résultats contradictoires, mais qui ne sont pas favorables, à l'admission de la « *chaise obstétricale* ». BOETTCHER présume que le siège du potier qui facilite le croisement des jambes, avec ou sans plateau, a aussi été utilisé pour les accouchements. RETTIG combat cette manière de voir avec des arguments très solides, en démontrant que les traditions les plus anciennes ne fournissent rien qui rende nécessaire d'admettre l'existence d'une *chaise* pour accoucher, et il ajoute plus loin (avec raison) que l'appareil en question (le siège du potier) ne peut s'approprier à l'accouchement, et montre par des citations classiques que ce n'est que bien plus tard que la couche simple a été remplacée par le fauteuil obstétrical.

Il déclare par contre que « par le mot plateau il ne faut rien entendre autre chose que le pudendum, qui dans ses mouvements giratoires se laisse modifier par la sage-femme comme le vase se construit dans la main du potier » (à la suite de cette phrase se trouve noté (!?) entre deux parenthèses, (admiration pour la féconde imagination de RETTIG et doute pour son interprétation). BOETTCHER réplique à son tour, et dit que ce n'est pas par des raisons historiques et linguistiques que le fauteuil rabbinique doit être rejeté, il défend l'interprétation « plateau tournant » qu'il explique de la façon suivante : « regardez sur le plateau tournant » ou bien « voyez quand vous n'avez pas encore détaché l'enfant de la mère (le vase nouveau détaché du plateau du potier), « c'est juste ce moment, ajoute BOETTCHER, qui est le plus favorable pour la constatation du sexe et l'exécution de l'ordre de Pharaon, de

tuer les enfants mâles ». Nous avouons que nous ne pouvons partager l'espérance de BOETTCHER de voir résolu de la manière la plus facile ce problème si souvent tenté d'interprétation linguistique.

Il est très heureux qu'un troisième exégète G. M. REDSLOB se soit occupé de l'interprétation du mot « הָאָבְנָיִם » et l'ait traduit simplement par « les (deux) pierres » (1) (*le mot est au duel :* « voyez sur ou après les (deux) pierres »). Dans le passage de Jérémie le mot prend sa signification par l'addition spéciale des vases. Ici dans l'Exode REDSLOB est tout à fait disposé à voir le moyen de reconnaître le sexe de l'enfant, en examinant ses parties génitales ; en voyant les deux pierres on pensera aux deux testicules par une expression qui est un euphémisme ; les langues des divers peuples ont pour de pareils objets une grande provision d'expressions. REDSLOB ajoute que la forme du duel est ici parfaitement à sa place. Si REDSLOB a coupé le nœud gordien avec une conjecture, il faut avouer qu'elle n'est pas malhabile, et il n y a aucun obstacle à l'admettre comme la plus simple et la meilleure aussi longtemps qu'on n'aura découvert rien de préférable, ce qui probablement sera très difficile.

Nous croyons avoir démontré avec quel droit les historiens de l'obstétricie peuvent déduire de ce texte l'existence du fauteuil obstétrical aux temps de Pharaon. Cette supposition ne repose en tout cas que sur la signification douteuse d'un mot, d'un texte, où l'on trouve plus d'arguments défavorables que favorables.

Obs. — Faisons observer que dans les écrits d'HIPPOCRATE il n'est fait aucune mention du fauteuil obstétrical (les mots de « λασανον » et de « δίφρος » ne peuvent pas signifier cela), que partout le lit « κλίνη » est indiqué, ainsi que les différentes positions qu'on peut y prendre, ce qui ébranle beaucoup l'idée de l'existence du fauteuil obstétrical chez les anciens Egyptiens et les Israélites. MOSCHION et ARTEMIDOR (au IIe siècle après J.-C.) le

(1) En langage allemand vulgaire du peuple, le mot Stein est synonyme de testicule, quand on parle des animaux.

mentionne pour la première fois. *Moschion. *De mulierum passionibus*. Ed. Devez. *Vienne*, 1793, in-8, c. 47 (1) et *Artemidor. *Oneirocritica*. Ed. Reife. Lips., 1805, in-8, lib. V, o. 73. Ici l'auteur parle de « δίφρους λοχειαίους, οἷς πρὸς τὸ αποτεκεῖν χρῶνται αἱ γυναῖκες ». Très important encore est ce que dit Rettig, ouv. c., p. 97. Si on examine l'histoire des Egyptiens, on arrive à la certitude presque complète que le fauteuil obstétrical n'était connu ni des Egytiens ni des Hébreux pendant leur séjour en Egypte, parce que tout est plus vraisemblable et plus croyable que l'usage de cet instrument pendant 10 siècles (le texte de la Bible semble conclure à un usage général), sans qu'il ait pénétré en Grèce et dans l'Empire romain pendant la domination de ces puissances, à travers l'Asie mineure et l'Hellespont dans leur connexion et leurs rapports si fréquents. Sur les différentes interprétations du mot voyez les ouvrages suivants :

* *Sinopsis criticorum aliorum que S. scripturæ interpretum*, vol. 1. Opera Math. Poli. Lond., 1669, fol. 320.

* *Biblia sacra polyglotta*. Ed. Brian Waltonus, t. I. Lond., 1657, fol.

* D. W. Triller. *Clinotechnia medica antiquaria sive de diversis ægrotorum lectis*, etc. Francof. et Lips., 1774, 4°, p. 223.

* G. Chr. Siebold. *Commentar. de cubilibus sedibusque usui obstetricio inservientibus*. Goetting., 1790, 4° § 58, p. 52 (observations de *Eichhorn*, orientaliste de Goettingue).

Les interprétations nouvelles sont contenues dans les écrits suivants :

* G. D. Winer. *Zeitschr. für wissenschaftl. Theologie*. 2 Be, I heft. Sulzb., 1832, 8, à la page 46. J. Fr. Boettcher. « *Versuche uber einige alttestamenliche Stellen nach wissenschaftlicher Sprachforschung* ». « Ueber Exodus, 1, 16 u. Ierem. 18, 3 », p. 49.

* C. Ullmann *und* F. W. Umbreit. *Theologische Studien und Kritiken*, 7. Iahrg 1, B., Hamb., 1834, 8°, là se trouve p. 81, H. C. M. Rettig. « *Exegetische Analekten*. Exod. 1, 16, Ierem. 18, 3. » Dans le même Journal 7. Iahrg 2. B. : Boettcher. « *Gegenbemerkungen* », p. 626, et G. M. ; Redslob. *Ueber den Ausdruck* עַל הָאָבְנָיִם, p. 641.

* G. M. Redslob. *Comment. de hebræis obstetricantibus*. Lips., 1835, in-4°.

(1) Et avant lui Soranus. Ch XXI. Ed. Ermerins, où un fauteuil est adapté à une disposition spéciale, pour faciliter l'extraction de l'enfant. (F.-J. H.)

§ 11. — *Soins donnés aux nouveau-nés.*

Pour les premiers soins à donner aux nouveau-nés, nous trouvons dans Ezechiel, 16, 4, quelques indications qui ne renferment que le plus strict nécessaire : la section du cordon, le bain et l'enveloppement de l'enfant. Ce passage nous apprend toutefois encore qu'on avait l'habitude de frictionner le nouveau-né avec du sel pour enlever le vernis caséeux que les enfants apportent souvent abondant en naissant. Dans le 2e livre des Macchabées, c. 7, v. 28 nous voyons que la lactation durait très longtemps (1 à 3 ans), que ce soin était confié à des nourrices. Voy. Liv. de Moïse, I, 24, 59, et 35, 8, ainsi que dans le livre des Rois, II, 11, 2.

Obs. — Le passage cité par Osiander dans le § 81 de la lit. pragm. Gesch, Sam. 1, 4, 19 et 20 ne parle que d'un accouchement causé par une frayeur, où la mère succomba. Il n'est question là que de femmes qui entouraient la parturiente.

§ 12. — *Conclusions.*

Dans les quelques passages relatifs aux accouchements, qui nous ont été conservés par la Bible, il n'est question que de femmes comme ayant donné des soins ; rien ne nous permet de croire que des médecins aient été appelés. Les documents nous conduiraient à penser qu'ils ne l'ont pas été. La médecine des Israélites s'occupait spécialement des plaies ou maladies externes, et les médicaments employés étaient des médicaments externes. Dans ses dispositions législatives, Moïse prouve qu'il n'était pas étranger aux connaissances médicales; celles-ci ne renferment qu'un chapitre (Liv. III. c. 12) ayant un rapport éloigné avec l'obstétricie. Les lois pour la purification des accouchées au point de vue des deux sexes, peuvent être regardées comme très sages. L'impureté de la femme accouchée a-t-elle eu de l'influence pour éloigner d'elle les secours de l'homme, ou bien y

a-t-il là des motifs plus naturels? En tout cas, il faut les prendre en considération quand on se demande pourquoi les secours des hommes ont été exclus de l'accouchement.

Obs. I. — Les connaissances médicales de Moïse ne se révèlent nulle part mieux que dans les passages où il traite de la lèpre. Liv. III, c. 13.

Voy. * Ph. G. Hensler. *Vom abendlaendischen Aussatz im Mittelalter*, Hamb., 1790, p. 194. (De la lèpre d'occident au moyen âge.)

Obs. II. — Il est très remarquable de voir déjà dans les livres de Moïse la doctrine qui se trouve plus tard mentionnée dans les livres hippocratiques ; voy. par exemple : *De la nature de l'enfant* « la purification lochiale dure généralement pour une fille 40 jours..., pour un garçon 30 jours ». Littré. *Œuvres d'Hipp.*, VII, p. 501, ce qui concorde parfaitement avec ce que dit Moïse, III, 12, 4. « S'il naît un enfant mâle, elle sera impure pendant sept jours, aussi longtemps qu'elle sera malade (écoulement lochial) ; elle restera chez elle pendant 33 jours dans le sang de sa purification : si elle met au monde une fille, elle sera impure pendant deux semaines, aussi longtemps qu'elle sera malade, et elle restera chez elle pendant 66 jours dans le sang de sa purification.

* J. D. Michaelis. *Mosaïsches Recht* (Droit mosaïque). H. Theil. Frankf. a M. 8, § 14, p. 291.

Sur la médecine hébraïque en général :

* J. S. Lindinger. *De Ebræorum veterum arte medica*, Serv. et Leucor. 1774, 8.

§ 13. — *Obstétricie des Égyptiens.*

L'histoire ne peut rien raconter ou fort peu de chose sur l'état le plus ancien de l'obstétricie chez les autres peuples, dont les origines se perdent dans les nuages des temps fabuleux, mais dont la culture précoce est attestée de la manière la plus certaine par les monuments de l'art qui subsistent encore, car cette histoire manque absolument de documents sur lesquels elle pourrait s'appuyer. Nous sommes obligés de nous contenter de déductions par analogie, et à cet égard nous pouvons dire des

anciens Égyptiens, qui d'après leur culture et leur civilisation doivent être classés comme un des premiers peuples, que certainement chez eux la pratique des accouchements avait été exclusivement entre les mains de sages-femmes, qu'à elles comme chez les Israélites, qui ont vécu pendant si longtemps au milieu des Égyptiens, étaient confiés les soins donnés aux parturientes. La vérité de cette proposition se trouve le mieux démontrée par le passage de l'*Exode*, I. Nous ne pouvons rien dire de plus avec certitude, si nous ne voulons pas faire de suppositions peu fondées, parmi lesquelles nous rangeons ce que dit Osiander, qui pense que les prêtres en possession de la médecine avaient aussi entrepris de donner des soins dans les accouchements difficiles. Ceci suppose toujours aux mains des hommes une certaine culture de la médecine, comme l'histoire de la médecine l'apprend plus tard. Les médecins ne se sont occupés d'obstétricie qu'après avoir acquis un certain degré de perfection dans la médecine ; la médecine des Égyptiens en était fort éloignée; ce qui le prouve c'est qu'elle n'était entre les mains des prêtres que comme une partie du culte, mais non pratiquée librement comme un art. Sans préparation scientifique, sans observation, elle ne consistait qu'en une routine aveugle, dans des règles données par la tradition et des lois, dont on ne pouvait s'écarter en aucune façon. Si on admet encore que les médecins égyptiens connaissaient fort peu de chose de ce qu'on appelle les maladies externes (Hérodote, liv. III, c. 129), que par conséquent la chirurgie leur était complètement étrangère, que la suite de l'histoire montre que c'est par la chirurgie que se sont formés les préceptes de l'obstétricie, nous pourrons conclure, que les origines de l'obstétricie ne doivent pas être cherchées chez les Égyptiens. Cet art a dû se baser sur d'autres principes que sur les fragments de la médecine égyptienne. Ceux-ci toutefois sont contenus dans 42 livres qui sont attribués par les Égyptiens à *Theut* (Thout, Taout), désigné par les grecs sous le nom de *Hermes* (τρίμέγιστος) comme l'inventeur des arts et des sciences ; ils renferment quelques sujets de médecine : sur les maladies des yeux et les maladies des femmes.

Jamblichus les regarde comme douteux, après que Galien les avait déjà jugés sévèrement.

Obs. — Sur l'état de la médecine chez les anciens Égyptiens, voy. * Sprengel. *Pragmat. Gesch. der Artzneikunde*, I, Thl. 2 Abschn. § 1 et suiv. « Ægyptische Medizin » (Hist. pragmat. de la méd. trad. en fr.). Cet auteur dit que les écrivains qui cherchent l'origine de l'anatomie chez les Egyptiens dans la pratique usuelle des embaumements s'exposent au reproche d'être inconséquents. Les passages d'Hérodote (lib. II, c. 85 et suiv.) et de Diodore de Sicile (lib. I, c. 91), contredisent de la manière la plus positive l'opinion que les Egyptiens aient trouvé là l'occasion de faire des découvertes sur la situation, les rapports et les relations des diverses parties du corps, à l'état normal et anormal, attendu que les procédés d'embaumement étaient bien trop grossiers pour avoir pu enrichir ainsi la science.

Sur le contenu de ces livres de médecine, voy. * Galien. *De simplicium medicamentorum temperamentis ac facultatibus*, lib. VI, p. 798 de l'éd. de Kühn, vol. XI.

* Jamblichi. *Chalcid. de mysteriis liber :* Ed. *Th. Gale.* Oxon., 1678, fol., sect. VIII, c. IV, p. 160.

§ 14. — *Mythologie égyptienne.*

Parmi les divinités égyptiennes se présente au premier rang la merveilleuse *Isis* déesse de la nature créée, et de celle en formation, vénérée comme un esprit tutélaire portant secours aux hommes. Comme mère nature et symbole des mondes, sœur et épouse d'*Osiris* (le soleil), *Isis* fut la bienfaitrice du genre humain. C'est à elle que les Égyptiens doivent toutes les inventions utiles et connaissances favorables sur la nature et l'agriculture, sur les étoiles et leur cours ; elle fut vénérée particulièrement comme une divinité bienfaisante pour les malades et les souffrants. La ville de *Bubastis* dans la partie occidentale de la basse Égypte fut bâtie en l'honneur d'*Isis*, et dans la personne *Bubastis* nous trouvons *Isis* comme la déesse des parturientes, comme plus tard on verra le mythe grec d'*Artemise Ilithia*, ainsi que le fait ressortir Hérodote, lib. II, c. 138, attendu que *Bubastis* est déclarée *Artemise*. De l'Égypte le culte d'*Isis*, comme déesse de la nature

et de la santé, se propagea en Grèce; nous trouvons le culte d'*Isis* chez les Romains, et il avait même pénétré jusqu'au pays des *Suèves* (TACIT. *De morib. German.*, c. 9). Les femmes en couches imploraient la divinité *bienfaisante*, comme elle est appelée sur les tables de marbre et les médailles, et on apaisait par des sacrifices et des vœux, en réunissant en une seule personne *Isis Thermuthis* irritée et opérant la destruction ; séparation en deux d'une même divinité comme nous la trouverons pour *Ilithie* chez les Grecs.

Obs. — Sur *Isis* comme divinité médicale, voy. DIOD. SICUL. *Bibl. hist.* lib. C. 25 et 27 (* Ed. Wesseling Amstel., 1795. in-fol. p. 29) où se trouve l'inscription sur une colonne d'*Isis* à Nysa en Arabie. — Sur *Bubastis* comme déesse des accouchements, voy. une épigramme de NICARCH sur une personne qui sans secours est accouchée heureusement, et où le poète dit :

« Hoc modo *Bubastis* inutilis redditur. Nam si mulier quævis
« Sic peperit, ut *Philænium*, quis rationem habebit Deæ » ?

* *Antholog. græc.* ed. FR. JACOBS. T. III, Lips. 1794, in-8°, p. 60, VI.

P. E. JABLONSKY, dans son * *Pantheon Ægyptiorum sive de diis eorum commentar.* Francof. ad V, pars II, 1752, in-8, c. p. 55, a traité largement de *Bubasti, Ægyptiorum numine, quod Græci Dianam sive Lucinam interpretantur.* »

* PLUTARCHI. *De Iside et Osiride liber*, dans ses œuvres, éd. REISKE, vol. VII. Lips., 1777, 8, p. 385.

* *Antiquitates ægyptiacæ* præs. Fr. *Bærner* resp. P. FABRI. Witeb., 1756, 4°.

§ 15. — *Obstétricie Indienne.*

Les recherches sur l'état de l'obstétricie chez les anciens habitants de l'Inde sont aussi stériles que celles faites chez les Égyptiens, qui peuvent rivaliser avec les premiers au point de vue de leur antiquité. Chez les uns et les autres la religion se mêlait à la médecine, et on regardait la maladie comme l'œuvre des mauvais esprits, qui devaient être combattus par des sorcelleries dirigées contre eux. Les Brahmanes étaient à la fois des savants et des médecins. Au point de vue de l'obstétricie, il nous manque des

documents positifs où l'on aurait pu trouver quelque chose de certain ; nous devons répéter ici ce que nous avons dit des Égyptiens.

Obs. — Sur l'accouchement facile des indiennes, voy. * Sonnerat. *Reise nach Ostindien und China.* (Voyage dans les Indes orientales et la Chine), 1 vol. Zurich, 1783, 4°, p. 100.

Sur la médecine indienne, voy. Sprengel, ouvr. cité, 2e éd. Abschn. III, et Sonnerat, p. 94.

* J. H. Schulzii. *Historia medicinæ a rerum initio ad ann. urb. Romæ* DXXXV *deducta.* Lips., 1728, 4°, p. 54. (Ici on donne des renseignements authentiques sur les Brahmanes.)

§ 16. — *Obstétricie chez les Chinois.*

Quand Staunton raconte dans ses voyages, qu'il n'est permis à aucun médecin d'observer une parturiente, ou de pratiquer des accouchements, nous devrons admettre que dans le royaume du Ciel il en a été ainsi depuis le commencement ; que l'obstétricie a été entre les mains des femmes, car un pas en arrière dans ce pays n'est pas admissible. Ce peuple est resté depuis des siècles au même point de sa culture, obstiné contre toute amélioration, et opposant à tout progrès l'appréciation orgueilleuse de sa valeur et de sa muraille ; Staunton dit qu'il a vu des livres sur les accouchements écrits à l'usage des sages-femmes, dans lesquels sont dessinées les diverses positions du fœtus dans les mois de la grossesse ; où l'on trouve des prescriptions pour les divers cas, avec un grand nombre de pratiques superstitieuses. Les amulettes jouent un grand rôle dans les accouchements faciles et difficiles. Les sorciers et les sorcières doivent conjurer les esprits malins qui gênent la parturition. Les parturientes mettent des bas qui ont été commandés chez *Dalai Lama* et bénis par lui ; ou bien la parturiente avale des pilules en papier sur lequel sont écrites quelques paroles magiques, etc. La médecine comme l'obstétricie se trouve dans sa première enfance chez les Chinois, et avec le caractère particulier de ce peuple il n'y a que peu d'espoir de voir l'une et l'autre s'élever plus haut.

Obs. I. — Voy. * G. Staunton. *An authentic account of an embassy from the King of Great Britain to the Emperor of China.* Vol. II, Lond., 1797, 4°, p. 536. — L'auteur nous donne de nombreuses preuves de la grande ignorance et du charlatanisme des médecins chinois, par exemple p. 537. « But it was reserved for the sect of *Tao-tse*, or disciples of *Lao-Koum* already mentioned of a medical secret, *not to die* ». Un médecin chinois qui avait obtenu d'un médecin anglais quelques documents, put lui assurer que ceux-ci étaient très avantageux et très différents des principes admis en Asie : « that they seemed as if they came from the inhabitant of another planet ». Dans le même livre, p. 253. — Sur l'état inférieur de la chirurgie chez les Chinois, voy. ibid., p. 535.

Obs. II. — A la littérature sur l'obstétricie chez les Chinois il faut ajouter deux dissertations de Rehmann et Martius.

* Zwei chinesische Abhandlungen über die Geburtshülfe (Deux dissertations chinoises sur l'obstétricie), von Rehmann. St-Petersb., 1810, 8°.

* *Abhandlung über die Geburtshülfe.* Traduit du chinois par H. von Martius. Freib., 1820, 8°. (Sur l'accouchement.)

Cet écrit a un but diététique, et est destiné au peuple ; il a été écrit plutôt pour les femmes enceintes et les gardes, que pour les sages-femmes ou les médecins, comme cela ressort des reproches d'ignorance et de bêtise adressés aux sages-femmes. On blâme une trop grande activité chez les parturientes, mais nous voyons comme depuis des siècles sont nombreux les médicaments employés pour hâter ou faciliter le travail ; le précepte de faire boire aux accouchées l'urine du nouveau né, comme moyen curatif, donne une bonne idée de leur matière médicale.

Sur la médecine des Chinois, voy. * J. B. Du Halde. *Description de l'empire de Chine et de la Tartarie chinoise*, tom. III. La Haye, 1736, 4°, p. 461, mais surtout p. 536 où est exposée longuement la doctrine chinoise sur le pouls chez les femmes enceintes. Le pouls est le seul signe qui puisse renseigner sur tout. On trouve aussi 578 formules de médicaments pour les présentations transversales.

Obs. III. — Toute autre est l'obstétricie chez les Japonais avides de savoir. Depuis les temps récents, ce sont des accoucheurs et des sages-femmes qui pratiquent cet art. Voy. l'écrit intéressant du voyageur célèbre Ph. Fr. de Siebold dans * El. von Siebold. *Journal für Geburtshülfe*, etc., VI, 3 liv. Frankf. a M. 1826, 8°, p. 687. « Réponses à quelques questions sur l'obstétricie japonaise adressés à mon élève Mimazunza, médecin à Nangaski, avec quelques observations adressées à la société batavique pour

les arts et les sciences. Nous n'extrayons de cet écrit digne d'être lu, que quelques propositions sur l'usage japonais de faire des frictions externes. « *Seitai* pour obtenir l'amélioration des présentations fœtales », moyennant les deux mains appliquées sur les hanches et montant jusque vers l'ombilic ; une manœuvre externe pour pratiquer la version dans une présentation anormale. Pour la constatation de la grossesse, on emploie aussi la palpation du sein, l'examen du pouls et des manipulations du bas-ventre ; pour celle-ci une préparation est nécessaire appelée « *Ampoekoe* », des frictions et un léger attouchement du bas-ventre, comme quand on veut le malaxer, pour cela sept manœuvres spéciales sont nécessaires. Cet *Ampoekoe* est aussi employé contre certains accidents de la grossesse. Il y a une merveilleuse conformité entre ces pratiques d'un peuple asiatique encore grossier, et les usages d'une peuplade américaine habitant le Mexique, comme je l'ai constaté par une lettre d'un de mes bons élèves le Dr DE USLAR qui s'est établi comme médecin praticien à Oajaca. Celui-ci m'écrit : « La fréquence des avortements est certes le résultat de mauvaises pratiques pendant la grossesse. Les femmes arrivées au septième mois commencent par se faire malaxer le ventre (je n'ai pas de meilleure expression pour cette manœuvre) afin de donner à l'enfant une présentation normale dans le cas où il ne l'aurait pas. Ce sont les sages-femmes qui pratiquent cette manœuvre, en travaillant le ventre et le dos des femmes pendant une demi-heure, si bien que les femmes se tordent de douleur. Si lors de l'accouchement il y a encore une présentation anormale, elles saisissent la parturiente par les jambes et la secouent jusqu'à ce que la situation de l'enfant se soit modifiée, car un accouchement par le siège ou par les pieds est chez eux quelque chose d'inouï ».

Voy. pour la médecine au Japon et en Chine, SPRENGEL, 2 Absch. VI.

§ 17. — *Grèce.*

Bien que quelques-uns des États que nous avons nommés, eussent depuis les temps les plus reculés été en possession d'une culture arrivée à un certain état de perfection, et qu'on eût pu tout attendre d'une pareille organisation intérieure, pour la propagation au dehors de leurs arts et de leurs sciences, il était réservé au plus jeune d'entre eux, de faire des pas de géant dans la voie du progrès, de se développer librement par ses propres forces, et d'éclipser tous les autres par sa culture si vivante et si

variée ; je veux parler des Grecs. Puissante et efficace fut l'influence de son éducation sur tout ce qui appartient à la vie intellectuelle : oui c'est sur la terre classique des hellènes que nous avons à rechercher le commencement de toutes les branches du savoir humain. Ici se forma cette philosophie si élevée, qui, à la fois puissante et vivace, a exercé sur toutes les branches son énergique influence. La médecine cultivée par les médecins grecs commence ses recherches les plus profondes, et du premier coup, s'élevant au-dessus d'un commun et grossier empirisme, arrive à être la mère de la médecine future.

La période mystique ne manque cependant pas, là aussi se firent sentir les influences d'esprits irrités, ou les bienfaits de divinités rendues propices ; des demi-dieux et des héros furent vénérés comme les inventeurs de la médecine.

Les prêtres enseignaient et pratiquaient la médecine ; c'est dans les temples, où les malades arrivaient en pèlerinage, qu'ils reçurent avec de pieuses coutumes les soins et la guérison ; c'est ainsi que les prêtres d'Esculape eurent l'occasion d'acquérir une expérience dans un art qui, transmis et enrichi de père en fils, a servi de fondement à cet « art divin ».

Obs. — Voy. sur l'état de la médecine chez les anciens grecs SPRENGEL, ouv. c. 2, Absch. IV.

* F. G. WELKER. *Die aeltesten Zeugnisse für innere Heilkunde bei den Griechen.* (Les plus anciens documents pour la médecine interne chez les grecs.) Dans HECKER. *Litter. Annal.*, 1832. Janv. Berl. in-8°, p. 26.

§ 18. — *Mythologie des Grecs.*

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, les premières origines de la médecine chez les grecs se perdent aussi dans la nuit des temps fabuleux. Tout ce qui dépassait leur compréhension était dans les commencements revêtu d'une forme mythologique, et pour les faits étranges ou inexplicables, ils avaient recours aux Dieux ; aussi ne manquent pas chez les grecs les divinités médi-

cales par l'entremise desquelles ils promettaient aux malades soulagement et guérison. La mythologie désigne comme telles: *Apollon* (Pacon), *Artemise*, *Esculape* et *Chiron*. Ce n'est que dans des temps postérieurs qu'*Artemise* eut cette signification. Mais parmi les divinités les plus anciennes, auxquelles étaient confiés les soins pour une couche heureuse, il faut nommer *Ilithie* ou *Eleutho* (d'après la forme pélasgique ancienne). C'est surtout dans cette circonstance, où toutes les lueurs pour éclaircir l'histoire disparaissent, comme c'est le cas pour les origines de l'obstétricie, que celui qui fait des recherches, doit s'attacher aux données de la mythologie pour y trouver des documents qui puissent servir de base aux recherches ultérieures.

Obs. — Sur la mythologie médicale des grecs, voy. SPRENGEL.
* FR. HUNDERTMARK. *Exercitatio de principibus diis artis medicæ tutelaribus, apud veteros Græccos atque Romanos*. Lips. 1735, in-4°.
* WELKER. *Wundheilkunst der Heroen bei.* HOMER. (*La chirurgie des héros dans* HOMÈRE). HECKER, ouv. c. Juil., p. 267.

§ 19. — *Ilithie.*

Tout d'abord il peut paraître surprenant qu'en Grèce nous ne trouvions mentionné au début que la seule divinité *Ilithie* comme présidant aux accouchements, tandis que pour les autres branches de l'art de guérir il y avait plusieurs divinités, des demi-dieux et des héros. D'après HÉSIODE ce fut *Ilithie*, fille de *Jupiter* et de *Junon*, sœur d'*Arès* et de *Hébé*, qui fut appelée par *Iris* à *Délos* auprès de *Letho* qui était en travail d'accouchement d'*Apollon*. De là la vénération particulière dont cette île fut l'objet (*Hymm. Homériques sur Apollon.* Del. v. 89 et suiv.). Dans l'Iliade on trouve aussi quelques passages sur *Ilithie* comme accoucheuse. Dans quelques passages même, ce nom apparaît au pluriel, ce que BÖTTIGER trouve très juste, puis qu'il y avait deux *Ilithies* : une favorable (επιλυσαμένη, celle qui délivrait). (Voy. HESYCH, à ce mot) et une défavorable (μογοστόκος

πίκρας ὠδίνας ἔχουσα) comme déjà le disait PHURNUTUS (*De natura deorum*. Cantarbig, 1670, in-8°, p. 102) « Plures autem traduntur esse Eileithiyæ, sicuti etiam complures et varii sunt amores (Ἔρωτες) ». Ce qui peut être rapproché du mythe, *Isis* dont il a été parlé plus haut (§ 14) et comme concordant avec lui. Chez le poète comique ARISTOPHANE la « ποτνία Εἰλειθύια » arrive avec deux significations : comme déterminant l'accouchement (Eccles., v. 368), et comme arrêtant l'accouchement (Lysistr., v. 693), quoique dans les deux passages il s'agisse d'autre chose que de l'expulsion d'un enfant. Les parturientes dans les maux invoquaient les Ilithies. La bienfaisante arrivait et les délivrait de leur fardeau en augmentant l'énergie de leurs efforts. La signification étymologique du mot « ειλειθυιαι » celle qui arrive, n'a rien de contraire, si on la complète avec WELCHER par le mot « ὠδίνες » douleurs pour l'arrivée, par lesquelles l'accouchement s'accomplit. Et si ces douleurs ne produisent pas l'effet désiré, la signification d'Ilithiya (ou douleurs) favorables ou non favorables se justifie encore. On trouve au reste ajoutées au nom d'Eileithyie les épithètes suivantes : λυσιζωνος qui délie la ceinture (ORPH. Hymn , I, 7. THÉOCRITE, XVII, 60) ; μογοστόκος *Iliade* d'HOM., XI, 270, XIX, 103) ; τραυμητισ la favorable (Pindare. Ol. VI, 72) ; μητροπόλοσ l'aide des mères (Pind. Pyth., III, 15); ποτνια, la puissante (ARISTOPH. Eccles., v. 368).

Obs. — Sur la généalogie d'*Ilithie* voy. HOM. Iliad., XI, v. 271. HÉSIODE. Théogon., V, 921. PINDARE. Nem., VII, 3. APOLLODOR I, 3, DIOD. SICUL. V. 72. CRINAGOR. Epigr. in * Critica vannus. Amstel., 1737, in-8°, p. 190. Partout elle est appelée la fille de *Junon*, et CRINAGOR appelle *Here* « *Mater Eileithyiarum* ». L'ancien nom d'ελευθώ se trouve dans PINDARE, Olymp., IV, 72. PAUSANIAS mentionne dans sa Descriptio Græciæ, lib I, c. 18, * éd. C. G. SIBELIS. *Lips.*, 1882, in-8°, qu'Eileithyia arrivant des pays hyperboréens prêta secours à *Leto* dans l'île de Délos ; de là la vénération pour elle s'est étendue à d'autres peuples, et il ajoute : « Cretenses incolæ Gnosiæ regionis ad Amnisum etiam genitam putant : Junonis filiam fuisse » ; de là le vers de l'Odyssée, XIX, 188 :

Là sur le fleuve Amnissus près de la grotte d'Ilithie.

Pausanias raconte plus loin que seuls les athéniens représentaient la déesse enveloppée jusqu'aux orteils, et il signale trois figures sculptées (Ζοανα) d'*Ilithie* dans son temple à Athènes, dont deux venant de Crète et la plus ancienne de Délos. Dans un autre passage, lib. VIII, c. 47, Pausanias ajoute à *Ilithia* (des Tegeates) le surnom « ἐν γόνασι » et raconte à cette occasion que *Auge*, la fille de *Aleus*, devant être précipitée dans la mer sur l'ordre de son père s'était jetée à genoux, et avait dans cette situation mis au monde son fils (*Telephus*) « eo loco ubi *Eileithyiæ* templum dedicarunt ». Elle accoucha d'après cela dans la même position que *Leto* (voy. plus haut, § 5, obs. I). Et ce surnom doit être en concordance avec ce fait, voy. * *Annali dell'Instituto di correspondenza archeologiia*, vol. 4, Parigi, 1832, in-8°, p. 60, où se trouvent des documents sur une figure agenouillée qui fut découverte, que Lenormand regarde comme une *Gaea* implorant pour de la pluie, mais que nous considérons avec Welker comme une *Ilithyia* « ἐν γόνασι ». Les Dii nixii sont aussi représentés à genoux (par Festus). Voyez la reproduction de cette *Ilithyia* dans : * *Monumenti inediti publicati dall'Instituto di corresp. archeol. sotto la direz. dei signori* Panofka, vol. I. *Rom. et Par.*, 1829-30, in-fol., pl. XLVI. Walkenaer est disposé à lire dans Pausan., ouv. cité, au lieu de « ἀυτὴν ἐν γόνασι ». — "Αὔγην ἐν γονασι », lecture vers laquelle se sent attiré Welker certainement à tort. Hérodote, IV, 35, raconte que la vénération des *Ilithies* fut apportée par les *Hyperboréens* à *Délos* où l'on se souvient d'un hymne du vieux barde Olen, ce que Pausan., VIII, 21, dit aussi, en ajoutant que dans cet hymne, la déesse est appelée également « εὔλίνος » celle qui file la vie. D'où elle est dans Pindare, Ol. VI, 72, représentée assistant les accouchées à côté de *Evadne*.

Sur le culte des *Eileithyies à Délos*, consultez * C. O. Muller, *Die. Dorier* I Abth. Bresl., 1824, in-8°, p. 271 et 312.

Sur les *Eileithyies* voy. :

* Lil. Greg. Gyraldus. *Historia deor, gentilium*, in op. omn. Lugd. Batav., 1696. in-fol., p. 364.

* G.-E. Lessing. *Collectanea zur Litteratur*, édités par J. J. Eschenburg, I. Bd. Berl., 1790, p. 406.

* C. A. Bottiger *Ilythya oder die Hexe, ein archaeologisches Fragment nach Lessing* (*Ilythia ou la Sorcière, fragment d'archéologie d'après Lessing*). Wien, 1799, in-8° (travail étendu, écrit d'après les indications de Lessing).

* F.G. Welker. *Zu den Alterthümeren der Heilkunde bei den Griechen* (Sur les monuments de la médecine ancienne chez les grecs), dans Hecker. *Wissensch. Annalen*. Oct. 1883, p. 129.

* E. Jacobi. *Handwoerterbuch der griech. u. roem. Mythologie.* (Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine) I Abth. Koburg, Leipz., 1835, p. 290.

§ 20. — *Artemise.*

Artemise aussi fut vénérée par les grecs, comme en témoignent un grand nombre de passages des auteurs grecs. Elle s'employa d'abord auprès de *Leto* (Apollodor. I, 4) et donna ses soins à la mère d'*Apollon* lors de la naissance de ce dieu. Il paraît que ce n'est que plus tard qu'on confondit *Artemise* avec *Séléné* ou déesse de la lune, et que la confusion des services des deux déesses eut pour effet la vénération de toutes deux comme déesses des accouchements, puisque dans Homère il ne lui est attribué aucune efficacité médicale.

Elle n'y est décrite que comme déesse de la chasse, sans aucun rapport avec l'accouchement ou avec la lune. Ce n'est que plus tard qu'elle fut invoquée comme aidant les accouchements : (ευλοχος λοχεια) diminuant les douleurs (λύσουσα ὠδινων εκ χαλεπῶν, ωδὶνων ἐπαρωγή) comme μογοστόκος, λυσιζώνη, comme σοτειρα et παιδότροφος et regardée comme *Ilithie* elle-même. Diodor. Sic. (V, 72) même appelle *Artemise* comme l'aide d'*Ilithie*. On lui donna encore le surnom de « φωσφορος » dénomination qui revient surtout à *Hécate*.

Obs. I. — Les vers de l'Iliade XXI, 482 où Junon s'adresse à Artemise :

Bien que Jupiter t'ait donné la force
d'un lion pour immoler à ton gré les faibles mortelles,

montrent qu'elle n'était pas vénérée comme déesse des accouchements.

Ce que Pausanias explique très bien : « Αρτεμιν δε γυναικῶν ὠδισιν εἶναι φοβερὰν (verendam se parturientibus) c'est ainsi que Pindar. montre *Artemise* tuant *Coronis*, en opposition directe avec la salutaire *Ilithie*. Sur *Artemise* comme déesse des accouchements, voy. Orph. Hymn. 35. Euripide. *Hyppol.* v. 166. Callimach. Hymn. in *Artemi*, v. 20 qui sur sa naissance s'exprime ainsi :

« Urbes autem accedam.
Tu modo, cum mulieres, acutis partus doloribus.
Vexatæ, auxiliatricem vocent, quibus me Parcæ.
Ut primum nata sum, destinarunt opem ferre.
Quod me pariens, ferensque (utero) non doluit.
Mater, sed sine labore deposuit gremio. »

Voy. encore Theocr, XXVII, 29. Nossis, in* Brunck. *Analect.*, t. I. Argent., 1772, in-4°, p. 194, et Antipat. Ibid, t. II., p. 119, 143. Artemidor. Lib II, c. 35, désigne la déesse comme λοχεαι et ελεύθουσα.

Sur le culte d'*Artemise* comme déesse des accouchements favorable à Athènes, voy. Welker, ouv. cité, p. 147 (Monuments anc. de la méd. grecque).

Obs. II. — Important au point de vue de la mythologie romaine est le surnom de « φωσφορος » donné à *Artemise*. Voy. Callimach. *hymn. in Artem.* v. 11. et Phurnut. *De nat. deor.*, ouv. c., p. 99. « Ἡδ ῎Αρτεμις φωσφορος μεν επωνομασθη, etc. » et aussi Sophocle. *Trach.* 214 « ῎Αρτεμις αμφιπυρος ». Voy. aussi dans le 2e vol. de l'Edit. de Callimach. de *J. A. Ernesti.* * Lugd. Batavor, 1761, in-8°, p. 169 où il y a des copies de médailles.

§ 21. — *Junon.*

Junon la seule vraie épouse de l'Olympe est la déesse des mariages et aussi celle des naissances. C'est pourquoi les *Ilithies* qui aident aux accouchements sont ses filles. Par ce motif elle était invoquée par les femmes en travail, et à Argos on avait ajouté à son nom celui d'*Eileithyia* (voy. Heysch, ouv. cité). Elle envoie alors sa fille à celles qui l'invoquent, et auxquelles elle est propice; mais elle la retient aussi parfois comme lors de la naissance d'*Alcmène* (Iliade, XIX, 119) ou de *Leto* (*Hymm. homer. s. Apollon Delien*).

Obs. — Welcker, ouvr. cité, p. 144, note 37, présume que les ciseaux représentés dans * Ed Gerhard. *Antik. Bilderwerken.* Text. Lief. I. Munchen. et c., 1824, in-4°, p. 35, note 38 (Images anciennes), entre les mains de la vieille Junon d'Argos ne se rapportent pas à une Parque mais à l« 'ὀμφαλιστὴρ » d'un accouchement. Puisse cette présomption audacieuse de Welcker être la vérité! au reste, la vénération de *Junon* comme *Lucina* reparaît dans la mythologie romaine; nous y reviendrons.

§ 22. — *Genetyllides.*

Il faut enfin nommer encore les déesses *Genetyllides* qui ne sont particulièrement connues, désignées et vénérées que comme présidant à la conception et à la naissance (voy. ce nom dans

SUIDAS). Dans la première fonction elles furent jointes à *Aphrodite Kolias*, dans la seconde à *Artémise*.

Obs. — *Aphrodite Kolias* avait une statue sur le promontoire attique Kolia de là son surnom. Auprès d'elle se trouvaient les statues des *Genetyllides*, voy. PAUSAN. I, 1. De là aussi dans ARISTOPHANE (Lysistr., 2. Nub. 52), la réunion de *Genetyllides* avec *Aphrod. Kol.* Dans Thesmoph, 129, elles arrivent aussi seules et sont appelées « πότνιαι Γενετυλλίδες ».
Voy. aussi * HESYCHII. *Lexicon.* Ed. *Alberti. Lugd. Batavor.*, 1746, au mot Γενετυλλίς, t. I, p. 815.

§ 23. — *Usages des Grecs lors des accouchements.*

La revue rapide que nous venons de faire des divinités grecques préposées aux accouchements nous permet de conclure qu'ici aussi, comme chez tous les peuples de l'antiquité, la véritable assistance était entre les mains des femmes, puisque toutes les divinités appartenaient au sexe féminin. Les soins effectifs qu'on donnait aux parturientes ne consistaient qu'en des choses fort simples, sur lesquelles nous n'avons point de données positives, et là nous ne pouvons faire que des conjectures : une posture particulière, peut-être au début l'attitude à genoux ; disposition d'un point fixe que la femme pouvait saisir pour s'y appuyer ; réception de l'enfant, section du cordon, lotions et enveloppement de l'enfant, peuvent avoir été les soins les plus naturels, auxquels il faut ajouter l'invocation des divinités et d'autres usages pieux. CALLIMAQUE dans l'hymne sur Jupiter (v. 15) parle des ablutions de l'enfant nouveau-né, qui aussitôt après sa naissance était baigné dans un fleuve. PLUTARQUE raconte dans la vie de Lycurgue (éd. *Reiske*, vol. I, p. 197) que les femmes spartiates lavaient les enfants nouveau-nés avec du vin pour les bien fortifier. NONUS raconte (*Dyonis,* XLI, 168) que les femmes de Lacédémone accouchaient sur un bouclier, ce qui peut parfaitement concorder avec le berceau d'Hercule qui était un bouclier, et avec les idées guerrières des Lacédémoniens. Au 5° jour après la naissance, les sages-femmes après

s'être bien purifiées elles-mêmes par des lotions sacrées, portaient l'enfant autour de l'autel de la maison, où il était solennellement consacré ; ce jour était appelé « δρομιαμφιον ἦμαρ » (*Heysch*, voy. ce mot). D'après l'usage, la porte de la maison était ornée de guirlandes, et on servait un repas somptueux où les choux (κράμβη) ne devaient pas manquer, en raison de leur action favorable sur la sécrétion laiteuse; au septième jour, (chez les athéniens au dixième), on donnait un nom à l'enfant, on faisait de nouveaux sacrifices et encore un festin (ARISTOPH. av. 863). Et d'après SUIDAS « δεκάτην εστιάσαι » ; au quarantième jour les accouchées offraient elles-mêmes un sacrifice, (CENSORIN. *De die natal.*, c. II.) puisque jusque-là elles avaient été regardées comme impures (EURIPID. *Iph. in Taur.*, 382). La fête était appelée « τεσσαρακοστός » en raison du nombre des jours. Les primipares consacraient alors leur ceinture à *Artemise* « λυσιζώνη » (*Schol.*, *in Apoll. Argonaut*, I, 288) *et les premiers vêtements de l'enfant* à *Artémise* « χιτωνή » (*Schol.*, *in Callim. Hymn.*, in *Jov.*, 77).

Obs. — Sur la fête des Amphidromies il y a dans ATHENÆUS un passage très explicite * Ed. *Casaubon*, *Ludg.*, 1612, in-fol., lib. VIII, p. 270, où est donnée la liste complète des mets usités. Voy. encore SUIDAS. *S. verb.* et * LUDOV. C. RHODIGIN. *Lect. antiq.*, lib. XXX, Francof. et Lips., 1666, in-fol., lib. XXII, c. 12, p. 1241. L'idée de l'impureté des accouchées concorde complètement avec celle des Israélites (voy. plus haut § 12, obs. II). C'est aussi suivant ce motif, comme nous l'apprend THUCYDIDE, lib. III, c. 104, * éd. *C. L. Bauer. Lips.*, 1790, in-4°, vol. I, p. 525, que suivant une loi d'Athènes, aucun accouchement ne pouvait avoir lieu dans l'île sainte de Délos; les femmes habitant cette ile devaient se rendre à l'île Rhenea pour y accoucher. Mais ce que dit WELCKER, ouv. c., p. 143, sur Pythagore relativement aux femmes accouchées, repose sur une interprétation inexacte du mot « λέχος » chez DIOGÈNE LAERTE, VIII, 33, *éd. *H. G. Huebner. Lips.*, 1831, in-8, vol. II, p. 265.

Remarquable est le premier document sur une maison d'accouchement à Epidaure, au sujet de laquelle Pausanias dit les choses suivantes : « Quumque Epidaurii fani accolæ ægerrime ferrent, quod et feminæ sub tecto non parerent, et ægri sub dio animam agerent, *Antoninus* domo ædificata, incommodum

removit. Fuit itaque in posterum et ad moriendum ægris et ad parientum mulieribus consecratus religione locus ». Lib. II, c. 27.

Sur les expressions grecques relatives à l'accouchement, voyez :

* J. Pollucis. *Onomasticum gr.* et *lat.* Ed. *Hemsterhuis.* Amstel., 1706, in-8°, lib IV, c. 26, p. 473.

De obstetrice et de his quæ de parturientibus dicuntur.

Voy. encore :

* Franc. Rous. *Archæologiæ atticæ*, lib VII, By Z. *Bogan*, 9e Ed. Lond., 1685, in-4°, lib. V, c. I-VI.

*J. Potteri. *De consuetudinibus, quæ puerperium* et *infantulorum curam respiciunt.* In ejusd. Archæolog. græc., lib. IV, c. XIV, in Gronovii. *Thesaur. Græc. antiquit.*, vol. XII, p. 11 Lugd. Batav., 1702, in-fol., p. 639.

§ 24. — *Les sages-femmes grecques.*

Un voile impénétrable recouvre la manière d'agir des sages-femmes chez les Grecs. Dans les livres d'Hippocrate bien postérieurs à l'époque dont nous parlons, dans ces monuments de la médecine grecque, nous trouvons des documents d'où nous pouvons conclure à un état antérieur, bien que ce ne soit possible que sur quelques points seulement.

De là quelque lueur répandue sur le passé, qui toutefois ne peut en dissiper toutes les obscurités. On ne doit pas douter que les anciennes sages-femmes de la Grèce n'aient suivi quelques règles dans la pratique de leur art, en partie diététiques, médicales et manuelles ; celles-ci au début ont dû avoir été très simples, et consister à faire sur l'enfant à moité né des tractions pour achever la naissance, cela est incontestable ; aucun champ d'observation n'est plus riche que celui-là ; peu à peu ont dû se constituer certaines manières de procéder que les plus anciennes enseignaient aux plus jeunes.

Obs. — Ce que raconte Hyginus. * *Ed. J. Scheffer* et *Th. Muncker, Hamb.*, 1674, in-8°, fab. 274, p. 201, « qu'au commencement il n'y avait point de sages-femmes chez les Athéniens, attendu que les lois défendaient à toute femme libre ou esclave d'étudier la médecine : « Unde mulieres verecundia ductæ

interierant », qu'une jeune fille nommée *Agnodice* déguisée en homme avait appris la médecine chez *Herophile*, et avait sous ce travestissement prêté secours aux parturientes », a un tel cachet d'invraisemblance, que la donnée ancienne de la pratique des accouchements par les femmes n'a pas pu en être ébranlée. La suite du récit d'Hyginus qui dit, que les médecins n'étant plus appelés chez les femmes, portèrent plainte devant l'Aréopage, pourrait prouver tout au plus que la jeune femme médecin avait outrepassé les limites de son devoir, et qu'elle avait été appelée à la place des médecins.

§ 25. — *Traces de l'excision du fœtus du corps de femmes mortes en état de gestation.*

L'ancienne mythologie grecque nous amène à un autre sujet obstétrical, auquel nous devons d'autant plus prêter notre attention, que nous y trouvons l'origine d'une opération qui, dans la suite a pris une grande importance, nous voulons parler des anciennes traditions de la naissance de *Dyonisios* et d'*Asclepios*. Pour la première, Lucien raconte positivement (*Dialog. Deor.*, IX), que *Hermes* sur l'ordre de *Jupiter* ouvrit le ventre de *Semele* morte dans les flammes, pour en retirer l'enfant de sept mois qu'elle portait, et que *Jupiter* cousit dans sa hanche jusqu'à sa maturité. D'après d'autres (Appollodore, III, 4., Diod. Sicul., IV, 2) *Semele* mit au monde dans les flammes, avant terme, un enfant que *Jupiter* prit auprès de lui. Il y a plus de concordance dans la manière dont est racontée la naissance d'*Asclepios*, que *Phœbus* sauva du sein de sa mère *Coronis* brûlée sur le bûcher après avoir été tuée par *Artemise* (Pind. *Pyth.*, III, 76. Apollod. III, 10. Pausan. II, 26). On voit que l'histoire de ce qui a été appelé opération césarienne sur la femme morte, se perd dans les temps les plus anciens, car le fait de la possibilité de sauver l'enfant après la mort de la mère ne pouvait avoir échappé aux peuples anciens. Dans beaucoup de circonstances où des femelles portant des petits avaient dû être sacrifiées, on avait constaté en examinant les entrailles, que le jeune animal était encore vivant, sans compter un grand nombre de circonstances fortuites. par

exemple la chasse, où après la mort des animaux abattus, la même chose avait été observée. Nous devons d'autant moins douter que l'excision d'enfants vivants du sein de la mère morte ait été pratiquée dans l'antiquité, que les récits de la mythologie ancienne le constatent, et que dans d'autres cas, chez les Romains, des hommes devenus célèbres ont dû la vie à cette opération. L'antiquité grecque n'a rien qui puisse ressembler aux prescriptions de la « *lex regia* » des Romains; toutefois on ne peut nier que l'excision de l'enfant du ventre de la mère morte ait été admise par les Grecs. La question de savoir quel avait été le procédé suivi dans cette opération, si elle avait été pratiquée par des médecins ou des sages-femmes, ou des individus spéciaux, serait une recherche complètement inutile. Toutefois il est extraordinaire qu'aucun des médecins de l'antiquité n'ait mentionné cette opération dans ses écrits, d'où l'on pourrait tirer la conclusion qu'elle n'avait pas été pratiquée par les médecins, et qu'elle avait été entreprise et pratiquée tout simplement et sans art. La frayeur des morts, l'impureté de leur contact, font penser que les médecins ne la pratiquaient pas, et qu'elle avait été abandonnée aux esclaves.

Obs. I. — Lucien. dans le passage cité, laisse *Hermes* raconter lui-même : « ἐμὲ δὲ κελεύει ἀνατεμόντα τὴν γαστέρα τῆς γυναικός, ανακομισαι ἀτελες ἔτὶ αὐτῶ τὸ ἔμβρυον ἑπταμηνιαῖον, etc. » Le second mythographe raconte la chose à peu près de la même manière :

* G. H. Bode. *Scriptor. rer. mythicar. lat. tres Romæ nuper reperti*. Cell., 1824, in-8°, p. 102. Seulement il dit : aperto velocissime utero ». Voy. aussi Ovid. *Metamorph.*, lib. III, v. 310.

« Imperfectus adhuc infans genetricis ab alvo
« Eripitur, etc. »

Ce qui explique déjà la chose en général.
Sur la naissance d'*Esculape* Ovide dit : *Metam.*, lib II, v. 630.

« Non tulit in ciners labi sua Phœbus eosdem.
« Semina, sed natum flammis, utroque parentis.
« Eripuit geminique tulit Chironis in antrum. »

Les trois mythographes (v. Bode, ouv. cité) disent qu'*Apollon* lui-même ouvrit le ventre, et prit l'enfant de *Corinis* percée par des flèches, et voy. p. 17, 81, 118, 208 et 209.

C'est par ce motif que Servius commente le passage important de Virgile, *Æn.*, X, 315.

« Inde Lycham ferit, exsectum jam matre perempta,
« Et tibi Phœbe sacrum : casus evadere ferri
« Cui licuit parvo. »

Ce qui a trait à « tibi Phœbe sacrum » par ces mots : « Omnes qui secto matris ventre procreantur, ideo *Apolloni* consecrati sunt », et non comme Servius pense « qui a Deus medicinæ est, per quam lucem sortiuntur » mais certainement puisque lui-même a sauvé la vie à Esculape, ce qui paraît plus près de la vérité que la raison donnée par Servius. Voy. encore : * *Natal. Comitis* Mythologiæ, libri X, Genev., 1641, in-8°, lib. IV, c. XI. « De Æsculapio. »

Obs. II. — Sur le sacrifice d'animaux en gestation, voy. * Plutarque, *Numa*, *Ed. Reiske*, vol. I, p. 270. Ovide. *Fast.*, I, 671, IV, 630. Varro. *De Ling. lat.*, lib. V, * dans la collection de Gothofredus, 1595, in-4°, p. 33. « Forticidia ». Festus. Ibid., p. 290. « Fortic » Arnobius Afer. *Advers.*, *gentes,* lib. VII, 18 et X, 22, c. Ed. *J. C. Orelli**, pars I, Lips., 1816, in-8°, p. 239 et 242. Macrobius.* Ed. *J. C. Zeusse. Lips.*, 1774, in-8°, Saturnal. I, 12, p. 267. Il faut ajouter ici les trois histoires que Martial raconte « de sue quæ ex vulnere peperit » (de Spectaculis, XII, XIII, XIV). C'est ainsi que les dissections d'animaux, déjà pratiquées dans l'antiquité, où l'on avait constaté qu'ils avaient été en gestation, avaient dû donner l'idée de faire une opération analogue chez les femmes qui avaient succombé en état gravide. Galien raconte positivement (*De loc. affectis.* Ed. Kuhn, t. VIII, p. 443) l'observation de la dissection d'un animal en gestation duquel on sortit un jeune vivant.

Obs. III. — J. Rosenbaum a recherché dans un écrit récent * *Analecta quædam ad sectionis cesareæ antiquitates.* Hal., 1836, in-8°, l'origine de l'opération césarienne chez les Egyptiens et une connexion entre elle et la pratique des embaumements ; ce ne peut-être là qu'une présomption, qui ne peut être appuyée d'aucune démonstration, car même dans Plutarque, de *Is.* et *Osir.* * (*Ed. Reiske*, vol. VII, p. 402), le passage relatif à la naissance du *Typhon* malfaisant (que Rosenbaum n'a pas remarqué) « eum non suo tempore et loco, sed latus ictu perrumpentem exsiluisse » (que nous sommes obligés de traduire rigoureusement du grec, non « latere ictu perrupto », ce qui indique un état passif, signification qui n'existe pas ici), ne peut être prise ici que dans un sens allégorique ; et malgré ce que Rosenbaum

dit dans son écrit : « Probatum credimus sectionem cæsaream Ægyptios non solum cogitare potuisse, *sed vere etiam cogitasse*, adeoque ipsam operationem exercuisse, eodem quidem modo, quo usi sunt in cadaveribus condiendis, *sectione* nempe laterali quæ prima inde judicanda est ». La figure qui est jointe et qui est empruntée à l'édition de LUCRECE *de Nardius* montre le dessin de deux cadavres de femmes nues, la poitrine et l'abdomen ouverts ; ce qui augmente le doute sur l'authenticité de leur provenance de l'ancienne Egypte, c'est que pour faire ces sections la pierre d'Ethiopie est remplacée par un couteau (voy. HEROD. II, 86, et DIOD. SIC. I, 61). La figure donnée par CONVERS, MIDDLETON. * *Germana quædam antiquitatis eruditæ monumenta*. Londin., 1745, in-4°, tab. XXIII, avec la description, p. 263, est tout à fait différente de celle de *Nardius*. Ici tout est raide, et la main levée pour la section tient la pierre d'Ethiopie avec la figure de la tête de chien (Anubis), malheureusement ROSENBAUM n'a pu voir la figure de MIDDLETON, ainsi qu'il le dit p. 14, en le déplorant, sans quoi il n'aurait pas appelé ces figures « similem tabulam ».

Il convient de citer ici un livre récent intitulé : *La pratique des accouchements chez les peuples primitifs*, par le Dr G. J. ENGELMANN, de Saint Louis (Missouri). Edit. française, remaniée et augmentée par le Dr P. RODET, avec 83 fig., in-8°. Paris, 1886. Les documents de cette étude concordent bien avec ce qui a été dit plus haut, et la comparaison qu'on en peut faire est fort intéressante. (F.-J. H.)

§ 26. — *Commencement d'une médecine scientifique chez les Grecs.*

Les progrès si considérables accomplis par la Grèce dans sa culture scientifique, que sous l'impulsion de son génie, de son ardeur, et du sentiment de sa puissance, elle développait dans toutes les branches du savoir humain, devaient devenir profitables aussi à la médecine qui allait exciter un sentiment unanime d'étonnement et d'admiration. Si l'histoire veut chercher la première trace d'un travail scientifique dans une des branches des connaissances, c'est sur la terre grecque qu'elle la trouvera. Tout avait été réuni là pour donner à l'art sa première consécration, que méritaient des aspirations si élevées. Pré-

parée par les tables votives où se trouvait inscrit ce que l'observation avait enseigné, fortifiée dans la théorie par les philosophes, la médecine devait nécessairement prendre chez les grecs une haute situation, et l'homme dont les écrits constituent le mouvement le plus grand de la médecine grecque, devait exercer sur ses contemporains et sur une longue postérité, une influence qui n'a jamais été égalée, et qui fut salutaire pour toutes les branches de l'art de guérir.

Une nouvelle époque s'ouvre donc aussi pour l'obstétricie, car les livres hippocratiques commencent à dissiper les ténèbres dont elle avait été enveloppée; avec eux naît l'aurore d'une clarté qui permet de distinguer des germes de progrès qui pourront plus tard être réalisés par les médecins.

Obs. — Nous renvoyons à l'excellent ouvrage de K. Sprengel. *Erste spuren der medizinischen Theorie in den philosophischen Schulen Griechlands* (Premières traces des théories médicales dans les écoles des philosophes de la Grèce). Voy. son *Hist. de la méd.* Prem. part., 3e section.

DEUXIÈME ÉPOQUE

DEPUIS HIPPOCRATE JUSQU'AU DÉCLIN DES CONNAISSANCES APRÈS GALIEN, OU JUSQU'AU COMMENCEMENT DU IIIe SIÈCLE APRÈS J.-C.

§ 27. — *Hippocrate.*

Les monuments littéraires les plus anciens de la médecine en général, et surtout ceux de la médecine grecque, se trouvent dans les écrits d'HIPPOCRATE qui sont arrivés jusqu'à nous. Si, jusqu'alors, les présomptions sur les temps antérieurs avaient dû suppléer à une certitude qui manquait, celle-ci trouve dans les livres hippocratiques son premier appui ferme, et peut donner aux recherches et aux doctrines la solidité nécessaire d'une démonstration positive. Notre but ne peut être de faire ressortir les mérites d'HIPPOCRATE, si grands qu'ils soient, et de faire son éloge, ni de montrer l'influence que ses écrits ont eue sur la postérité; cette œuvre doit être laissée aux historiens de la médecine, auxquels nous devons renvoyer les lecteurs. Ses enseignements n'ont pas cessé de retentir parmi nous, car les vérités découvertes dans la nature restent vraies éternellement, et aussi longtemps que la médecine subsistera, elles seront reconnues nécessairement comme telles. Ceux-là seuls les nieront, qui, par ignorance ou mauvaise foi, nient le mérite des anciens, et se refusent à les reconnaître en présence de l'obscurité de leur propre savoir, ou par un désir blâmable de nouveauté. Si nous devions concéder quelque chose, nous dirions comme le savant VAN SWIETEN dans ses *commentaires sur* BOERHAAVE « Certe magnus HIPPOCRATES, si novisset recentiorum inventa, major fuisset ».

Obs. — Un nouvel admirateur d'HIPPOCRATE dit de lui : « Quemadmodum vero ars nulla est, quæ inter antiquos auctore suo non gaudeat, ita ars salutaris HIPPOCRATE merito gloriatur, qui peritissimus naturae interpres veram morborum medicinam non solum primus æquales suos docuerit, sed præcepta etiam tam perspicua et certa posteritati reliquierit, ut omnium gentium saeculorumque consensu medicorum princeps et magister sit censendus ». * CAR. A. G. BERENDS. *Lectiones in Hippocr. Aphorismos,* éd. *A. G. Stotsch.* Berol., 1830, in-8°, Proem.

Un nouvel hommage a été rendu par le XIXe siècle à ce grand génie, par LITTRÉ en France et par ERMERINS en Hollande. Tous deux ont publié de nouvelles éditions de ses œuvres et des traductions (française, 10 vol. in-8°, 1839-61 ; latine, 3 vol. in-4°,) montrant ainsi combien ces œuvres restent dignes de l'étude de tous. Nous emprunterons à la traduction française de LITTRÉ les passages qui se trouvent cités dans le cours de cette histoire. (F.-J. H.)

§ 28. — *Suite.*

HIPPOCRATE a vécu entre 460-370 avant J.-C. ; il est issu d'une ancienne famille sacerdotale, des *Asclépiades*, du côté du père, de *Héracles* du côté maternel. Son père *Heraclides* lui transmit de bonne heure les connaissances héréditaires des *Asclépiades.* Plus tard il profita de l'enseignement médical (gymnastique) de HERODICUS de *Selymbria* ; de l'enseignement de la philosophie et de la rhétorique donné par le célèbre GORGIAS de *Leontium.* Il séjourna plus tard en *Thessalie*, et, pendant un temps plus long, dans l'île de *Thasus.* Il rendit des services immortels à sa patrie qui lui décerna les plus grands honneurs. Il mourut à un âge très avancé en 377 (?) à Larissa où il avait passé les dernières années de sa vie.

Obs. — Voy. * J. F. HECKER. *Gesch. der Heilkunde.* I Bd. Berlin, 1822, in-8°, S. III, § 24. « HIPPOCRATES *Lebengeschichte* » (vie d'Hippocrate). Écrits anciens : *Hippocratis genus et vita secundum* SORANUM., in Hipp. Op. Ed. van der Linden, II, p. 951, ainsi que dans l'éd. de *Foës.* HECKER estime cette biographie comme très médiocre, elle est empruntée par un inconnu aux œuvres du méthodique SORANUS et porte des traces sensibles

de mutilations, mais HECKER ajoute : « Soranus ne pouvait après tant d'années que donner des fragments, ou des histoires imaginaires, attendu que depuis bien longtemps manquaient les sources d'informations certaines ».

Voy. une table généalogique d'HIPPOCRATE dans LE CLERC. *Hist. de la méd.* Amst., 1723, in-4°, II, 2, p. 78, ainsi que dans : * J. H. MEIBOM. *Hippocrat. jusjurandum.* Lugd. Bat., 1643, 4°, p. 4.

* K. SPRENGEL. *Apologie des Hippocrates und seine Grundsaelze* (Apologie d'H. et ses principes), 2 Thle. Leipz., 1789 et 1792, in-8°.

* Voy. le 1er vol. des œuvres d'Hippocrate par Littré. Paris, 1839, in-8°.

§ 29. — *Authenticité et non authenticité des écrits d'Hippocrate.*

Dans le jugement que nous avons à porter sur les écrits d'HIPPOCRATE nous aurons à faire des distinctions, car tous les écrits qui sous ce nom sont arrivés jusqu'à nous ne sont pas d'une provenance certaine, et ne peuvent pas être attribués au grand HIPPOCRATE.

L'antiquité déjà l'avait reconnu, et dans les temps récents on a institué des recherches à cet égard. C'est ainsi que plusieurs des écrits hippocratiques ont été attribués à ses fils *Thessalus* et *Drako* ainsi qu'à son gendre POLYBE. D'autres écrits n'ont été collectionnés que postérieurement, et réunis aux premiers, afin de trouver sous ce nom célèbre des acheteurs pour les bibliothèques.

Ces fraudes ont eu lieu surtout à l'époque où les trois Ptolémé rois d'Egypte, et les rois de Pergame, très amateurs des arts et des sciences (323-221 av. J.-C.), et parmi ceux-ci Attalus II, fondaient et agrandissaient leurs grandes bibliothèques à Alexandrie et à Pergame.

Obs. I. — GALIEN déjà se plaignait de ces falsifications hippocratiques occasionnées par les rois de Pergame et d'Alexandrie. Voy. GALIEN. *Ed. Kuhn*, vol. XV, p. 109; vol. XVI, p. 5, et vol. XVII, p. 607, et aussi STRABON *géographe* * (ED. *Casaubon.*

Amst., 1707, *in fol.*) lib. XII, p. 906 où il se plaint des écrits édités par les *Attales* qui, disait-il, étaient « mendorum pleni ».

Obs. II. — Se basant sur le jugement d'Erotien (vivant du temps de Néron; 54 ann. ap. J.-C.), sur celui de Galien (131-200 ap. J.-C.) de Palladius (527. ap. J.-C.) et d'autres, et sur des données et des recherches historiques personnelles importantes Chr. J. Gruner écrivit son ouvrage intitulé :

* *Censura librorum Hippocraticorum.* Vratislav, 1772, in 8°, ouvrage indispensable à celui qui veut faire des recherches historiques sérieuses dans les écrits de ces âges. Pour des temps plus anciens il faut citer les deux écrits suivants :

* Ludov. Lemos. *Judicii operum magni Hippocratis liber unus.* Salmantic, 1585, in-8°, et comme annexe à ce livre * *De optima prædicendi ratione*, lib. VI, nouvellement publié séparément par * S. G. Thierfelder. Misen, 1835, in-8°.

* Hieron mercurialis. *Censura de Hippocratis operibus.* Venet., 1583, in-4°, aussi dans l'édition complète d'Hippocrate. * Venet., 1588, in-8°, où ce traité forme la préface de l'ouvrage.

* Dans Siebold on trouve indiqué 1508, ce qui est une erreur. (F.-J. H.)

Gruner dit de ces deux écrits, dans sa préface : « Uterque enim labor nunquam ad manus venit ».

Voy. encore :

* Alb. de Haller. Proef ad t. IV de son édition d'Hippocrate. Lips., 1771, in-8°.

* *Historia litteraria Hippocratis conscripta ad* Joann. Chr. G. Ackernanno, in J. A. Fabricii. *Biblioth.*

* *Biblioth græc. cur.* G. Chr. Harles, vol. II. Hamb., 1791, in-4°, p. 506, réimprimée dans l'éd. d'Hippocr. de Kuhn, Lips., 625., in-8°, t. I.

* J. C. A. Muller. *Rudimenta doctrinæ Hippocraticæ vera.* Hal., 1815, in-8°.

* L. Woerl. *Magni Hippocratis secundi vita et scripta.* Frib. Brisgav., 1835, in-8°.

* Nous mentionnons encore ici le 1er vol. de l'édit. de Littré consacré complètement à ces études, notamment aux manuscrits, p. 511, aux Éditions et traductions complètes de la collection hippocratique, p. 540. (F.-J. H.)

§ 30. — *Écrits véritables d'Hippocrate.*

Comme écrits authentiques il faut citer : 1. Les Aphorismes; 2. Le livre des airs, des eaux et des lieux; 3. Le pronostic (προγνωστικόν); 4. Le deuxième livre du prorrhétique (προῤῥητικόν);

5. Le 1er et le 3e livres des maladies épidémiques (ἐπιδημιῶν Βιβλ. α et γ; 6. Du régime dans les maladies aiguës (περὶ διαίτης ὀξέων); 7. Des plaies de tête et des fractures. Sur le Serment les savants ne sont pas encore d'accord; dans le cas où il aurait été interpolé, il remonterait à une haute antiquité; cette observation s'applique aussi à l'Officine du médecin. Tous les autres écrits qui ont été publiés sous le nom d'Hippocrate laissent douteuse leur origine, ou sont notoirement à considérer comme ajoutés.

Obs. — Mercurialis (ouvr. cité) divise les écrits hippocratiques en IV classes : 1. Les écrits indubitablement authentiques d'Hippocrate; 2. Ceux qu'il a écrits effectivement mais non publiés, attendu qu'ils n'étaient pas complets ni convenablement achevés; 3. Ceux qui, falsifiés du temps des Ptolémées, ont été écrits par les fils ou les disciples d'Hippocrate, et publiés sous son nom, et qui, par un motif de lucre ont été agrandis. 4. Les écrits notoirement faux qui n'ont rien de commun avec les doctrines et la langue d'Hippocrate. Dans la première classe Mercurialis compte la plupart des traitée publiés plus haut, et encore celui de la Nature de l'homme ; ce jugement est confirmé par Lemos, ouvr. cité (éd. Thierfelder), p. 40.

Il convient de donner ici la classification des écrits de la collection hippocratique faite par Littré. *Œuvres complètes* d'Hippocrate, t. I, p. 434.

1re classe. — *Écrits d'Hippocrate :* De l'ancienne médecine. Pronostic. Aphorismes. Épidémies 1er et 3e livr. Régime dans les maladies aiguës. Airs. Eaux. Lieux. Articulations. Fractures. Instruments de réduction. Le serment. La loi.

2e classe. — *Écrits de Polybe :* Nature de l'homme. Régime des gens en santé.

3e classe. — *Écrits antérieurs à Hippocrate :* Prénotions de Cos. Prorrhétique, 1 livre.

4e classe. — *Écrits de l'École de Cos :* Des fistules. Des ulcères et hémorrhoïdes. Du pneuma. Régions dans l'homme. Du régime et des songes. Les affections. Les affections internes. Les maladies 1er, 2e, 3e livr. Naissance à 7 mois ; naissance à 8 mois.

5e classe. — *Livres qui ne sont que des Extraits ou notes :* Epidémies, 2e, 4e, 5e, 6e, 7e livr. De l'officine du médecin. Des humeurs. De l'usage des liquides.

6e classe. — *Livres appartenant à un seul auteur, formant une série*

particulière: Génération. Nature de l'enfance. Maladies, 4e livr. Maladies des femmes; des jeunes filles. Femmes stériles.

7e CLASSE. — *Écrits appartenant peut-être à Léophanès.* Superfétation.

8e CLASSE. — *Traités postérieurs à Hippocrate:* Du cœur, de l'aliment, des chairs, des semaines. Porrhétique, 2e livre. Des Glandes. Nature des os (un fragment qui s'y trouve).

9e CLASSE. — *Fragments non cités par les critiques de l'antiquité:* Du médecin. De la conduite honorable. Les préceptes. Anatomie. Dentition. De la nature de la femme. Excision. Aphonismes, 8e section. Nature des os. Crises. Jours critiques. Médicaments purgatifs.

10e CLASSE. — *Ecrits perdus:* Les blessures dangereuses. Traité des blessures. Maladies le petit. 1 livre.

11e CLASSE. *Pièces apocryphes.* — Lettres et discours.

« Ce tableau, dit l'auteur, est le résumé d'un long travail. »

§ 31. — *Importance de l'ensemble des écrits d'Hippocrate.*

Les écrits hippocratiques dans leur ensemble, tels qu'ils nous sont parvenus, n'en sont pas moins de la plus haute importance pour celui qui veut se livrer à des investigations sur l'état de la médecine chez les anciens. Bien que la plupart d'entre eux, ceux surtout qui ont trait à l'obstétricie, aient été écrits postérieurement à Hippocrate, ils appartiennent à la classe des écrits les plus anciens, et donnent des renseignements sur un temps où nous n'avons point d'autres documents; et alors même qu'ils ne révèlent par la pensé d'une seul; il faut admettre que c'est celle de l'école fondée par lui, qui permet à l'historien de jeter un coup d'œil sur l'état de l'obstétricie d'alors.

Obs. I. — Il appartient à l'historien de jeter un coup d'œil d'ensemble sur une époque si lointaine, et d'en tirer des conséquences, alors que la vérité n'a pas à en souffrir; au point de vue de l'obstétricie cela n'est certes pas à craindre en raison de la lenteur de son développement.

Obs. II. — Dans l'étude des paragraphes suivants, nous nous

sommes tenus essentiellement à l'édition si importante et si estimée de Kuhn.

* *Magni Hippocratis opera omnia.* 3 tom. Edit. *curavit* C.-G. Kuhn. Lips., 1825-26-27, in-8°, qui fait partie de la collection « *Medicor græcor. quæ extant* » vol. XXI-XXIII. Elle contient la pagination courante de l'édition d'Hippocrate de Chartier, avec les commentaires de Galien. * Lutet. Paris, 1657, 13 vol. in-f°, de * Foesius. *Francof.* 1595, in-8°, et de * Van der Linden. *Lugd. Batav.*, 1665, 2v. in-8°. Celle-ci d'un usage très commode en raison du format.

Indispensable est l'ouvrage si important de Foes : * *Œconomie Hippocratis.* Francof., 1588. Mais pour en tirer tout le profit, il faut y joindre l'édition d'Hippocrate imprimée à Bâle par Froben, 1538, à laquelle renvoie l'œconomia, ou faire usage de l'édition postérieure de ce livre publiée à * Genève en 1662, avec l'édition de l'Hippocrate de Foes, de * Genève de 1657.

Pour les autres éditions complètes d'Hippocrate voyez le travail d'Ackermann dans l'éd. de Kühn, t. I, p. CLXXXVIII.

Pour nous conformer au travail d'Ackermann nous n'avons cité dans les paragraphes suivants que les éditions des ouvrages partiels dont nous avons fait usage personnellement ou celles dont l'indication était absolument nécessaire.

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, c'est à l'édition de Littré que nous renvoyons dans cette traduction et dont nous donnons le texte dans les passages cités. (F.-J. H.)

§ 32. — *Aphorismes d'Hippocrate.*

Ainsi que nous l'avons dit dans le § 30, les livres authentiques d'Hippocrate sont : les Aphorismes, le livre des airs, eaux et lieux et le deuxième livre des prœdictions ; nous trouvons dans ces écrits quelques passages relatifs à l'obstétricie. Dans la 5e section des Aphorismes nous trouvons dans les nos 29-62, quelques propositions sur les maladies des femmes, les irrégularités de la menstruation, l'avortement ; les signes de la grossesse, de la vie de l'enfant chez les femmes enceintes, etc. Déjà Hippocrate s'était occupé à reconnaître d'avance le sexe de l'enfant ; une mine florissante chez la femme enceinte promettait la naissance d'un fils, une mauvaise mine, celle d'une fille (42), un garçon occupait le côté droit, une fille le côté gauche de la

matrice (48). Nous ne devons pas oublier de faire ici la remarque que les anciens croyaient à une conformation de la matrice chez la femme analogue à celle des animaux. Pour provoquer la sortie du délivre, les sternutatoires étaient recommandés comme efficaces (49). D'une certaine conformation des seins on croyait pouvoir conclure à la mort du fœtus ; «chez une femme menacée d'avorter, les mamelles s'affaissent » (53). Important aussi est le signe de la grossesse déjà signalé : « chez les femmes enceintes, l'orifice de l'utérus est fermé » (51). L'aphorisme 12 de la sect. III, qui parle de l'influence du temps sur l'avortement, qui toujours a été constatée, a aussi une grande valeur. Tous ces signes il est vrai se rapportant à la séméiotique et au pronostic, ne sont pas en connexion intime avec l'obstétricie proprement dite, toutefois ils démontrent qu'HIPPOCRATE s'était préoccupé d'états qui sont en connexion intime avec l'obstétricie au sens étendu du mot, et que ces signes qui sont fournis par l'appareil génital des femmes ne lui ont pas été étrangers. Il ressort clairement de l'aphorisme 51 cité plus haut qu'il a pratiqué l'exploration.

§ 33. — *Le livre des airs, des eaux et des lieux.*

Dans le livre des airs, des eaux et des lieux, nous trouvons aussi quelques passages qui se rapportent aux maladies des femmes, à l'avortement, à la stérilité et à la préparation de la sécrétion lactée. Nous apprenons que chez quelques peuplades de l'Asie existait la coutume d'appliquer sur la tête des enfants nouveau-nés, pendant qu'elle est encore molle, des bandes et d'autres engins pour changer la forme ronde de la tête en une forme allongée (dolichocephalie), au commencement, cette forme était le résultat de cette action imposée à la nature; plus tard la tête n'avait plus besoin de cette coercition, KUHN, t. I, p. 550, CORAY, § 81, LITTRÉ, t. II, p. 59. Les Scythes n'emmaillottent pas leurs enfants comme les Egyptiens, ce qui a une grande

influence sur leur croissance, et est nécessaire pour l'équitation (K., p. 559. Cor, § 101. LITTRÉ, II, p. 75. Enfin ici nous trouvons aussi la remarquable maladie de Scythes θηλεια νουσος décrite plus loin, dont parle déjà HÉRODOTE (lib. I, 105 et IV, 67) et sur laquelle HIPPOCRATE se prononce avec beaucoup de perspicacité (K., p. 561. COR., § 106. LITTRÉ. II, p. 75 et § 21).

Obs. — Voy. * BACCII BALDINI, in *Librum Hippocratis de aere aquis et locis commentaria. Florent.*, 1586, in-4°. * Ἱπποκράτους περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων par CORAY. Paris, 1800, in-8°, 2 tomes.
* HIPPOCRATIS *de se aëre, aquis et locis liber denuo recensitus*, etc. CHR. PETERS. Hamburgi, 1883, in-8°.
* HIPPOCRATES. *Abhandlung uber den Einfluss der Luft des Gewassers, und der Ortslage auf den Menschen.* a. d. *Griech. Verdeutscht* von A. LINDAU. *Bresl.*, 1815, in-8°. (Trad. allem. du Traité de aeris, etc.). Ueber die θήλεια νοῦσος : (l'impuissance des Scythes), seu *morbus faoemimus Scytarum* Dissert. inaug. praes. PP. J. HORSCH., def. GRAFT. Wirceb. sin. ann (en tout cas dans les premières années après 1813), in-8°.
Voy. aussi la note explicite de CORAY, t. II, p. 331 et suiv.

§ 34. — *Le prorrhétique. Livre deuxième* (1).

Dans ce livre (LITTRÉ, t. IX, p. 12-93), se trouvent quelques passages qui méritent d'être cités ici. HIPPOCRATE examine la fécondabilité, et il dit qu'il a égard surtout à une constitution saine en général, et à une conformation convenable de la matrice ; « Le lieu dans lequel est la conception, et que nous nommons matrice, doit être sain, sec et souple, ni rétracté, ni procident, n'avoir l'orifice ni fermé ni béant » (p. 55), plus loin il porte son attention sur le vagin et dit : « Mais si les regles paraissent d'une manière irréprochable, si la femme a le corps ainsi disposé et ne conçoit pas, la matrice est cause qu'il ne peut pas y avoir d'enfants, elle est ou rétractée ou béante », p. 57.

(1) Ce livre que Littré range dans sa 9e classe (écrits postérieurs à Hippocrate) et qu'il ne publie que dans le IXe volume « présente, dit-il un véritable problème » qui pour la critique archéologique n'est pas encore résolu (F.-J. H.)

Il s'occupe aussi de l'ulcération de la matrice, et il trouve que quand elle est guérie, il reste à sa suite une surface cicatricielle dure et lisse qui est un obstacle à la conception. En concordance avec l'aphorisme 48, cité plus haut, il dit que les ulcérations quand elles sont guéries, si la femme devient enceinte, aura un garçon si elle avait siégé à droite, une fille si elle avait été à gauche. HIPPOCRATE a aussi observé que sans qu'il y ait grossesse les seins peuvent sécréter un liquide lacté, mais moins abondant et plus aqueux que le lait.

§ 35. — *Conclusions à tirer des écrits authentiques d'Hippocrate.*

Ce que nous venons de citer est tout ce qui se trouve dans les écrits authentiques d'HIPPOCRATE qui puisse se rapporter à notre sujet. Quant à l'obstétricie pratique, c'est-à-dire au traitement des accouchements, surtout de ceux qui sont anormaux, on ne trouve rien, si ce n'est le conseil d'administrer un sternutatoire pour déterminer la sortie du placenta (Aph., sect. V, 49). Tout le traitement de la parturiente restait entre les mains des femmes, ainsi que nous l'avons déjà vu. Ce n'est que dans des cas très rares, peut-être dans des troubles dynamiques, que les conseils des médecins étaient demandés, et dans ces circonstances, ceux-ci ne pouvaient rien faire qui fut véritablement efficace, car la fonction toute entière de la parturition leur était inconnue. Les quelques prescriptions que nous trouvons dans les écrits non authentiques d'HIPPOCRATE se rapportent à des pratiques non réglées et grossières, qui devaient vraisemblablement appartenir à des temps antérieurs, et qu'HIPPOCRATE n'avait pas admis dans ses écrits. On ne peut pas en conclure qu'il ne se soit pas préoccupé de la fonction génitale de la femme, le contraire ressort nettement de ses écrits ; seulement il faut déplorer que les mœurs du temps aient soustrait à son observation un champ que son génie d'observation et sa confiance en la nature auraient fécondé pour le plus grand bien de l'humanité.

Obs. — Nous devons mentionner ici un passage que nous empruntons au *Serment* d'Hippocrate, dont l'authenticité a été admise par les uns, rejetée par d'autres. Gruner le regarde comme authentique, ouv. c. p. 41, et Hecker met cette authenticité en doute, ouv. c. p. 126, bien qu'il lui reconnaisse une haute antiquité. Nous lisons dans le *Serment* le passage suivant : « Je ne remettrai à aucune femme un pessaire abortif » (t. IV, p. 631), précepte qui dénote une grande pureté de mœurs, et qui est parfaitement digne des travaux d'un homme comme Hippocrate.

Dans un autre passage de l'écrit non authentique, il est vrai, « de la nature de l'enfant » (Littré, t. VII, 487), on agit contre ce précepte en provoquant volontairement un avortement, ce qui prouve au moins que ces deux préceptes ne sont pas de la même époque, et n'appartiennent pas au même auteur. L'antiquité avait sur l'avortement provoqué des idées moins sévères, car nous le trouvons recommandé bien plus tard encore, chez Aetius. Ce n'est que postérieurement que le christianisme a exercé sa bienfaisante influence. Voy. * Hippocratis *magni* Ορκος sive *Jusjurandum*. recensit, et comment. instruct. a Joan. Henr. Meibomio. Lugd. Bat. 1643, in-4°, p. 132.

§ 36. — *Le livre de l'accouchement à sept mois.*

Le livre de l'accouchement à sept mois que Galien et Lemos regardent comme authentique, que Foes appelle « liber antiquissimus » que H. Mercurialis range dans la seconde classe, que Gruner regarde comme un factum indigne d'Hippocrate, que Littré range dans la IVe classe et publie dans le t. VII, tourne tout entier autour de cette proposition : un fœtus né dans le septième mois peut continuer à vivre, au moins plus facilement qu'un fœtus né dans le 8e mois. Le mode de supputer la durée de la grossesse indique comme terme normal sept fois quarante jours « les enfants mis au monde en sept quarantaines, dits enfants de dix mois s'élèvent surtout puisqu'ils ont plus de force. » (Litt. VII, p. 447.)

Par contre on parle aussi d'enfants de onze mois. Les témoignages indiqués dans cet écrit sont les dire des femmes elles-mêmes. « Il ne faut pas refuser de croire les femmes sur les

accouchements, car elles sont de tout point et toujours affirmatives, et rien, ni fait ni parole, ne pourrait les persuader qu'elles ne savent pas ce qui se passe dans leur corps » (441). Le nombre sacré *sept* joue ici un rôle important, et rappelle les jours critiques, ainsi que la culbute de l'enfant qui se fait au 8e mois, et la situation irrégulière qu'occupe l'enfant dans l'utérus pendant ce mois.

Obs. — La viabilité du fœtus à sept mois est mentionnée dans le livre des *Chairs* (t. VII, p. 586-615), dans lequel l'importance du nombre sept sur d'autres conditions de la vie est mise en relief. Sur la grande importance de ce nombre, voy. * Aul. Gellii *noctes attic. Ed J. L. Conradi. Lips.* 1762, in-8°. lib. III, c. 10, p. 285. * Consorin. *De die natali.* Ed. Lindebrog Cantabrig, 1695, in-8° c. VIII et suiv. * L. C. Rhodigini. *Lect. antiq.* Francof et Lips. 1666, in-f°, lib. XII, c. 12.

Comme commentaire sur ce livre :

* Hier. Cardani, in *Librum Hippocratis de septimestri partu commentarius*, dans ses œuvres, t. IX. Lugd. Batav., 1663, in-8°, p. 1.

§ 37. — *Le livre de la naissance à huit mois.*

La partie qui fait suite au livre précédent, consacrée à la naissance à huit mois, émet aussi l'opinion que les enfants nés à huit mois ne peuvent continuer à vivre. La culbute de l'enfant y est regardée comme particulièrement dangereuse : « L'enfant qui approche de la mise au monde commence à souffrir et à courir le risque de la vie, quand il se tourne dans la matrice. Tous sont produits ayant la tête en haut, la plupart viennent au monde la tête en avant, accouchement qui est plus sûr que l'accouchement par les pieds » (t. VII, 453). On est rendu attentif aux circonvolutions du cordon qui en résultent, et aux dangers qu'elles occasionnent. Ces deux livres sont tout à fait insuffisants, et écrits loin de l'observation de la nature. Ici comme dans le livre précédent, c'est le dire des femmes qui est la base de ces informations et de ces doctrines. Il est seulement étonnant

que l'on ait pendant si longtemps accordé confiance à l'assertion « que les enfants de 8 mois ne pouvaient vivre ».

Obs. — Cette doctrine se trouve répétée dans le livre *des Chairs.* « L'enfant né au bout de sept mois naît suivant la raison des choses et vit, ayant une telle raison et un nombre exact par rapport aux semaines; mais des enfants nés à huit mois, aucun ne vit jamais », VIII, p. 613.

ARISTOTE déjà parle autrement dans *Hist. animal.*, lib. VII, c. 4, éd., des œuv. compl. de * BECKER. Berol, 1831, in-4°, ainsi que PLINE. *Hist. natur.* * Ed. *Harduin*, Paris, 1741, in-fol., lib. VII, c. V, et AULU GELLE, lib. III, c. XVI.

* HIPPOCRATIS. *De hominis ætate et extremo fine libri de Carnibus, de Septimestri, et de Octomestri partu.* JOANN. LALAMANTIO, *interprete et enarratore.* Genev., 1571, in-8°.

§ 38. — *De la génération.*

Le livre II περι γονῆς de la génération (LITTR. VII, 470-485), qui également est tenu pour non authentique, et qui par quelques-uns est attribué à POLYBE (*Ackermann*) est un écrit de physiologie pure, qui s'occupe de la génération suivant les principes qui alors étaient admis. La production de la semence, la voie qu'elle suit lors de la copulation, l'incapacité de la reproduction. Les signes qui indiquent que la conception a eu lieu, la détermination du sexe basée sur la faculté de reproduction prépondérante chez le père ou la mère, etc., sont les sujets qui sont discutés. On ne peut nier que l'auteur fasse preuve de connaissances anatomiques, bien qu'encore incomplètes. Il est à remarquer que la nocivité des lésions extérieures sur la femme enceinte et sur l'enfant paraissent basées sur des observations.

Obs. —Voy. * HIPPOCRATIS *de Genitura, de Natura pueri. Interprete* J. GORRACO. Par. 1545, in-4°.

§ 39. — *De la nature de l'enfant.*

Le traité de la nature de l'enfant est également un livre non authentique. LEMOS le regarde comme authentique, et pour

quelques-uns il est la continuation des deux précédents, avec lesquels il est en concordance dans un grand nombre de points. GALIEN l'attribue tantôt à HIPPOCRATE, tantôt à POLYBE. La circonstance à laquelle MEIBOM. dans son travail sur le Serment d'Hippocrate (ouv. c., p. 144) appelle l'attention, qu'ici on compte par mois solaire, tandis que dans le traité de l'accouchement à sept mois on compte par mois lunaire, jette du doute sur son authenticité. Dans le fait, cet écrit se rapproche du précédent dans les parties où sont traités la formation de l'œuf et l'accroissement du fœtus. L'auteur raconte en outre des faits qui prouvent que le passage du Serment, où l'on s'engageait à ne pas pratiquer l'avortement, n'était pas bien observé (voy. plus haut § 35, *obs.*), ou bien que cet écrit n'est pas authentique. L'auteur recommande à une joueuse de lyre qui se croyait enceinte de sauter (πρὸς τὴν γῆν πηδῆσαι) : et ajoute, que quand elle eût fait cela sept fois l'œuf sortit. L'auteur décrit cela très exactement, seulement il pense que ce n'était qu'un œuf de six semaines. Ce qui ne concorde pas avec la description, chose qui est bien pardonnable.

La comparaison de l'œuf de la femme avec un œuf de poule est très heureuse, ainsi que le conseil de l'auteur de faire couver vingt œufs de poule et d'en examiner un chaque jour, ce conseil montre que dans les temps reculés on était déjà sur la voie pour trouver dans la comparaison et l'analogie des éclaircissements sur ce point si difficile. A cet ordre d'idées appartient le renvoi à l'étude du règne végétal. De singulières théories sont enseignées, cela est vrai ; ainsi un garçon avait sa forme trente jours après la conception, la fille seulement au bout de quarante-deux jours. Il n'y a point de doute que cette assertion se basait sur l'analogie qu'avaient entre eux les organes génitaux au début de leur formation. L'auteur dit aussi que chez les garçons les mouvements sont plus précoces que chez les filles (Mal. des f. l. Littré, VIII, 151) ; les lochies après la naissance d'une fille durent plus longtemps qu'après la naissance d'un garçon (voy. plus haut, § 12, *obs. II*).

L'auteur n'admet comme naturel et facile que l'accouchement par la tête (VII, page 539) par contre ceux où l'enfant se présente par les pieds, ou par l'un des deux côtés sont difficiles et dangereux pour la mère et pour l'enfant. Les causes de ces anomalies seraient une trop grande ampleur de la matrice ou une tenue non tranquille de la mère (VII, p. 539). La description de l'accouchement par la tête est très succincte (VII, p. 539). La naissance de jumeaux est expliquée par les cavités admises dans la matrice. « Quand la semence se trouve partagée, étant arrivée à deux sinus, et que les matrices l'ont reçue, sans que l'un des sinus se lâche dans l'autre, alors la semence s'enveloppe d'une membrane et se vivifie séparément dans l'un et dans l'autre des sinus, comme il a été dit pour un seul embryon ».

Obs. — Au point de vue du développement de l'œuf cette intéressante doctrine devra être comparée avec le traité d'ARISTOTE : « *De animalium genatione* » surtout L. III, c. 2.

§ 40. — *Les livres des maladies des femmes.*

Les deux livres « des maladies des femmes » sont du même auteur que celui des traités de la nature de l'enfant et des maladies des vierges (t. VIII, p. 10-407), auxquels nous avons renvoyé. Quelques passages qui se rapportent à l'obstétricie sont contenus dans le premier livre. Les maladies dont il est question sont exposées très longuement, l'auteur doit avoir eu une grande expérience, qu'il aura mise à profit pour la confection de son travail. On y trouve aussi une matière médicale abondante dans laquelle apparaissent il est vrai de singuliers remèdes . Dans le diagnostic des maladies utérines, l'auteur fait preuve d'une habileté d'exploration, qui, avec raison est regardée comme indispensable au médecin des femmes. Le livre débute par la description des troubles de la menstruation, surtout par la suppression du flux menstruel, puis l'auteur appelle l'attention du lecteur sur les positions anormales de l'utérus et sur leurs conséquences, comme

l'hystérie, l'avortement ou la stérilité. Puis sont traitées les maladies des femmes enceintes et des accouchées et les anomalies de l'écoulement lochial.

L'auteur traite longuement des ulcérations de la matrice, et termine par l'énumération d'une longue série de moyens pour rétablir la menstruation, faire cesser la stérilité, déterminer l'accouchement, guérir les ulcérations, etc. Le deuxième livre s'occupe des écoulements anormaux, surtout des flueurs blanches, et parle encore une fois des situations anormales de l'utérus; sa procidence complète et ses conséquences (VIII, p. 317, § 143), sont exposées; la reposition et son maintien recommandés moyennant des éponges. Enfin l'auteur parle de la pneumatose et mentionne la présence d'ascarides dans le vagin et le rectum, etc. Ici encore l'auteur termine par l'énumération d'une foule de moyens à employer contre les flueurs blanches et pour la conservation de la beauté de la femme. Quant aux passages qui se rapportent directement à l'obstétricie, le premier à trait aux positions normales et anormales de l'enfant pendant l'accouchement qui sont longuement décrites. En conformité avec ce qui a été dit dans le chapitre « de la nature de l'enfant » (voy. pl. haut, § 39), la présentation de la tête est la seule normale et heureuse; les présentations transversales et celles des pieds sont fâcheuses et rendent l'accouchement difficile.

L'auteur croit que le fœtus peut-être comparé à un noyau d'olive mis dans un flacon à col étroit d'où il ne peut-être extrait s'il est placé en travers (LITTRÉ, VIII, 74) (1). C'est dans les mêmes termes que dans le livre de la nature de l'enfant sont exposés les dangers pour la mère et pour l'enfant des présentations par les pieds : « venir par les pieds est encore une mauvaise position, et souvent il en résulte la mort de la mère, ou de l'enfant ou des deux. En troisième lieu l'accouchement est grandement entravé quand l'enfant est mort, ou apoplectique, ou double »

(1) Comparaison ingénieuse qui aurait dû rationnellement conduire à la normalité de l'accouchement par les pieds (F.-J. H.).

(VIII, 79). Cette dernière expression se rapporte probablement aux présentations du siège. Le livre de la nature de l'enfant donne aussi des éclaircissements sur les expressions *mort* ou *apoplectique*.

On y apprend de plus que les mouvements de l'enfant ont une action déterminante dans l'accouchement, opinion qui s'est conservée pendant bien longtemps, et qui, même dans ces derniers temps, n'a pas disparu totalement. Un autre passage (VIII, 481, § 8), s'occupe des troubles de la délivrance. Ici l'auteur recommande divers remèdes internes, substances excitantes cuites avec de l'huile et du vin, ou grillées. Très important est le passage suivant en conformité avec l'expérience : « la plupart du temps (le délivre) se putréfie, cependant il peut sortir encore le septième ou le huitième jour ». Nulle part il n'est question du détachement et de l'extraction manuelle du placenta. A cette occasion la sage-femme est appelée : « η ομφαλοτόμος » avec l'explication « τὸν ομφαλὸν τοῦ παιδίου προσθέν ταμουσα ».

Les cas où la rupture du cordon ou sa section prématurée, a eu lieu, sont considérés comme cause de la rétention du placenta. Si à la suite d'un avortement le placenta reste dans la matrice, dans les cas heureux il se putréfie, et est expulsé par la matrice, et la femme guérit.

Un autre passage (VIII, 143, § 68) témoigne d'idées mécaniques dans les accouchements par le conseil donné d'employer des sternutatoires dans les délivrances retardées, ou même d'organiser des secousses dans des accouchements normaux lents (par la tête) en mettant la femme sur un lit et l'y attachant, et en dressant le lit pour le secouer vigoureusement par des mouvements de va-et-vient (1).

(1) *La succussion de la femme* est recommandée dans deux circonstances différentes, et pratiquée différemment selon que l'enfant est en « sa position naturelle » (présent. de la tête) où en présentation anormale.

Dans le premier cas la succussion doit se faire dans le sens vertical et avoir pour effet de pousser l'enfant plus avant dans les voies génitales ; *dans le second cas*, la succussion est pratiquée dans le sens

La sage-femme est appelée ici (ἡ ἰητρεύουσα). Il lui est recommandé de dilater lentement l'orifice utérin et d'extraire l'enfant avec le placenta. Si le fœtus a une situation anormale, qu'il soit mort ou vivant, il devra être repoussé et retourné sur la tête. Pour cela faire, on recommande volontiers une situation inclinée de la parturiente, en donnant à la partie supérieure du corps une situation plus basse, situation qui cessera aussitôt que la version aura été terminée. Si les extrémités supérieures ou inférieures se présentent, ou toutes les quatre à la fois, on pratiquera également la version sur la tête, ainsi que s'il se présente par le côté ou par les hanches. Dans cette circonstance, l'auteur recommande de donner à la parturiente un bain chaud pour amollir les parties, et de les rendre glissantes par des huiles ou autres corps gras, pratique qui est très souvent recommandée.

horizontal pour obtenir un changement de présentation de l'enfant; c'est la version par manœuvres externes dans son état le plus primitif on peut même dire le plus brutal. (F.-J. H.)

Voici les textes d'Hippocrate ; on lit dans les *Maladies des femmes*, Littré, VIII, § 68, p. 141 :

« Pour hâter la sortie du fœtus, prendre un lit élevé et solide, le garnir, coucher la femme sur le dos, disposer autour de la poitrine, des aisselles et des bras une écharpe ou un lien large et souple qui la fixe au lit ; faire plier les jambes et les attacher aux talons... disposer un fagot de branchages souples ou quelque chose de semblable qui ne permettra pas au lit lancé contre terre de toucher le sol... Recommander à la femme de prendre le lit avec les mains, tenir le lit élevé du côté de la tête, afin qu'il y ait impulsion du côté des pieds... dresser le lit autant que possible afin que les pieds ne touchent pas le sol, le lit étant lancé... de manière que le lit tombe perpendiculairement, avec régularité et égalité... On fera la succussion au moment de chaque douleur surtout... Voilà ce qu'on fait quand le fœtus est droit et dans sa position naturelle. »

Quand la présentation est vicieuse (liv. de l'*Excision du fœtus*, Littré, VIII, p. 515, § 4), « on pratiquera la succussion ainsi : on étendra un linge par-dessous la femme couchée sur le dos, et on jettera un autre linge pour cacher la vulve ; chaque jambe et chaque bras seront enveloppés d'un linge. Deux femmes saisiront les jambes et deux autres femmes saisiront les bras ; alors, tenant fermement, elles ne donneront pas moins de dix secousses. Puis elles mettront la femme sur le lit la tête en bas, les jambes en haut ; et, laissant les bras, elles saisiront les quatre les jambes et donneront plusieurs secousses sur le lit, afin que, ainsi secoué, le fœtus se replace dans l'espace large et puisse cheminer régulièrement. »

Mais si, en cas de procidence des membres, le fœtus est mort, et si la version sur la tête ne peut se faire, il faut procéder à l'embryotomie. Comme signe de la mort du fœtus il indique la tuméfaction du membre (tuméfaction suite de la décomposition). Pour accomplir cette opération, qui doit consister, à ouvrir la tête, à enlever successivement les os les uns après les autres, à sectionner les extrémités, à attirer le tronc, à ouvrir les cavités pectorale et abdominale, trois instruments sont indiqués : μαχαίρον, un couteau qui est courbé (καμπυλώτερον), πίεστρον, un instrument compresseur pour briser les os de la tête (voy. Galen. *Dictionn. exoletar. Hippocratis explicatio.* Ed., Kühn, XIX, p. 130), et ἑλκυστήρ (voy. Gal., ouv. c., p. 97), un crochet (crochet à embryon, Littré) pour l'extraction de l'enfant, VIII, 147, § 70.

Ici aussi il est recommandé de faire d'abord l'amputation des membres prolabés avant de faire la version sur la tête. Puis suivent quelques observations sur la grossesse molaire qui ne renferment rien d'intéressant.

Obs.— Les principes d'obstétrique et les idées qui régnaient du temps d'Hippocrate sont exposés ici le plus clairement et les plus complètement. Il est partout remarqué expressément que les sages-femmes doivent faire le nécessaire ; mais que l'opération la plus importante, l'embryotomie, est réservée aux hommes. Aussi voit-on les procédés ici décrits conservés pendant un temps très long, attendu que Celse, Aetius et les arabes n'y ont rien ajouté de nouveau, il faut excepter toutefois la version sur les pieds de l'enfant mort, recommandée par Celse. Comparez au reste le livre de la superfétation et celui de l'excision du fœtus, où les préceptes d'alors sont plus largement exposés. Sur les instruments employés, voy. pour l'intelligence du mot πίεστρον l'*Œconomai* d'Hippocrate de Foes, etc.

* J. H. Slevogt. *Prolusio de instrumentis Hippocratis hodie ignoratis, ad dissert. inaugur. de febribus recidivis auct.* Pizler. Jen., 1709, in-4°.

Nous possédons un Commentaire étendu sur le premier livre des maladies des femmes.

* *Hippocratis liber prior de morbis mulierum.* Maur. Cordeo interprete et explicatore. Par., 1585, in-f°, reproduit dans la collection de * I. Spach. Argent., 1595, in. fol., p. 492.

§ 41. — *Le livre des femmes stériles.*

On regarde le livre des femmes stériles (VIII, 408-463) comme un supplément du précédent, ainsi qu'Erotien et Galien l'ont dit, ce que le commencement du livre confirme; plus tard il y est renvoyé. Au point de vue de l'obstétricie on y trouve peu de chose. Il y est question des causes de la stérilité, surtout des situations anormales de la matrice, des ulcérations et occlusions de l'orifice utérin, et des menstruations trop abondantes, avec l'indication d'une foule de moyens pour les combattre. Partout est recommandée une exploration minutieuse surtout des situations anormales de l'utérus, parfois on a intercalé des sujets étrangers, par exemple l'indication des signes moyennant lesquels on peut indiquer le sexe de l'enfant. Parmi ceux-ci nous trouvons la proposition suivante : « Les femmes qui, enceintes, ont des taches de lentigo au visage, sont grosses d'une fille, celles qui conservent un bon teint, le sont la plupart du temps d'un garçon ; quand les mamelons sont tournés en haut, c'est un garçon, si en bas, une fille » (VIII, 417, § 216), le premier signe est celui sur lequel Hohl s'est étendu dans ces derniers temps. On répète encore que les garçons se remuent dès le 3e mois, les filles au 4e.

Obs. — Le signe tiré de la coloration du visage, pour déterminer le sexe de l'enfant, a été examiné de plus près par Hohl dans son livre * *Die Geburtshülfliche Exploration*, II, Thl. Hall., 1834, in-8°, p. 46, qui parle aussi de la coloration de la ligne blanche qui indiquerait une fille. Au reste les Arabes, Rhazes (voy. plus loin), avaient déjà éveillé l'attention sur ce signe.

§ 42. — *De la nature de la femme.*

Le livre de la nature de la femme (Littré, VII, 312-431) bien connu d'Erotien et de Galien est sans aucun doute du même auteur que le précédent, ainsi qu'on peut le voir au commence-

ment, où les deux livres sont rapprochés l'un de l'autre. Il renferme à peu près la même chose, sauf ce qui dans ce dernier a trait à l'obstétricie. Par contre, il traite des maladies de l'utérus et de celles des femmes accouchées, etc. Il indique une foule de remèdes applicables à ces maladies, et parmi ceux-ci quelques médicaments oxytociques, surtout pour « l'expulsion d'enfants morts avec le délivre. » Il ressort de beaucoup de passages que l'auteur était très habile dans l'art d'explorer.

Obs. — A ce livre se rapporte la dissertation de Théod. Gorgias. *De morbis uteri secundum librum.* Hippocratis, περὶ γυναικείης φύσεος. Ien., 1797, in-4°.

§ 43. — *Des choses qui regardent les vierges.*

Ce petit traité (VIII, 406-463), n'est pas mentionné par les anciens ; Foes le regarde comme incomplet et extrait, en grande partie, du livre « des maladies des enfants » ; Gruner l'attribue à l'auteur du livre « de la maladie sacrée ». Dans le fait, ce qui se trouve dans ce livre se rapporte, en grande partie, à cette maladie survenant chez des femmes non mariées, par suite d'irrégularités menstruelles, contre lesquelles il regarde la conception comme le meilleur moyen de guérison. Au point de vue des maladies psychiques qui résultent de troubles dans la fonction de reproduction, ce livre fournit des documents importants.

Obs. — Ce que les temps modernes nous ont appris sur les troubles de l'état mental qui sont causés par un développement corporel incomplet, ainsi que sur la tendance au suicide, se trouve déjà indiqué de main de maître dans ce petit écrit, et l'étiologie de ces affections est parfaitement élucidée.

§ 44. — *De la superfœtation.*

Le livre de la superfœtation (VIII, 476-509) est aussi d'origine récente, il a été écrit peut-être par l'auteur du livre des maladies

des femmes, mais nous y trouvons beaucoup de choses sur l'état de l'obstétricie de cette époque qui sont intéressantes pour l'histoire. Nous constatons au commencement l'idée que la matrice est divisée en deux cornes, comme on devait le penser à une époque où les connaissances anatomiques ne reposaient que sur ce qu'apprenait l'anatomie des animaux (1). L'explication des grossesses gémellaires repose sur cette idée. Dans l'accouchement, les extrémités prolabées doivent être repoussées. Le passage est à citer (VIII, 479) dans lequel un auteur récent B. Osiander a prétendu trouver la première idée du forceps :

« § 5. Si la tête de l'enfant étant hors de l'orifice utérin, le reste du corps ne chemine pas, et que l'enfant soit mort, on s'humecte la main avec de l'eau, on enfonce le doigt entre l'orifice et la tête, et on la contourne ; puis mettant le doigt sous le menton, et l'enfonçant dans la bouche, on tire à soi. » La force que cette manœuvre doit exiger prouve assez qu'elle n'a dû être employée que pour des enfants morts, comme cela du reste est conseillé. Plus important est le passage des écrits d'Hippocrate qui se rapporte à l'accouchement par les pieds si redouté, et qui prouve que l'auteur en avait observé, peut-être même provoqué, et qui rendait nécessaire le dégagement de la tête.

« § 6. Quand le corps est hors des parties génitales, et que la tête est en dedans, la présentation étant par les pieds, passer le doigt en rond, glisser les deux mains humectées d'eau entre l'orifice utérin et la tête, et tirer. Si l'enfant est hors de l'orifice, mais en dedans des parties génitales, introduire les mains, embrasser la tête et tirer. » (VIII, 479). Il est à regretter qu'il n'y ait rien de plus sur les accouchements par les pieds, au reste pour les enfants morts, qui d'après les idées d'alors ne pouvaient naître ainsi, on recommande suivant l'usage l'embryotomie, et on donne à cet égard les règles nécessaires (voyez plus haut, § 40). Un moyen mécanique ingénieusement maginé est conseillé pour

(1) De là vient que souvent le mot d'utérus est au pluriel «ὑστέρα» (F.-J. H.)

les troubles de la délivrance (VIII, 481, § 8). L'enfant nouveau-né devait être placé au devant de la mère sur une outre remplie d'eau, dans laquelle on fait une piqûre ; pendant qu'elle s'affaisse *peu à peu* en se vidant, le délivre est peu à peu attiré par le cordon (1). Pour cela la femme doit être assise sur un « Lasanum » et si elle ne le peut, sur une « Sella recubitoria perforata » (à la place où se trouvent les parties génitales). Ce n'est que dans les cas, où la faiblesse contre-indique la situation assise, qu'on recommande la position au lit, avec la tête élevée. On voit par ce passage : « Si le cordon se rompt, ou si on le coupe avant le temps », que la section du cordon ne se faisait qu'après un temps déterminé. Parmi les signes donnés de la mort du fœtus, se trouve le sentiment d'un corps pesant, qui tombe du côté où la mère s'incline. Sur l'art de procréer des garçons ou des filles il est dit (p. 476) des choses peu convenables. Enfin on trouve encore l'indication de beaucoup de maladies de femmes, stérilité, etc., et d'une foule de moyens conseillés pour y remédier.

Obs. — Les expressions de « λασανον » et « κἀνάκλητος δίφρος τετρυπήμενος » sur lesquelles la parturiente doit être placée, ont conduit à tort, selon nous, à l'idée qu'il s'agissait d'un fauteuil obstétrical. (Triller, Chr. Siebold). Λασανον d'après Foes (*Œconomia*) est la « Sella familiaris ad ventris onera exoneranda », il s'appuie sur Pollux, op. c. Lib. X, C. IV, et sur Heysch.

Ce mot se trouve aussi dans Aristophane avec la même signification, voy. * Aristophan. *Fragmenta*. Ed. Dindorf. Lips., 1829, in-8°, p. 70, fragm. 80. Voyez aussi Stephan. *Thes. gr. ling.* Lond., 1822, in-fol. IV. p. 5619. Dans les cas extraordinaires, où la sortie du placenta ne suivait pas l'accouchement, on faisait usage de ce meuble domestique, comme on le fait maintenant encore pour administrer des bains de vapeur. Nous ne pouvons regarder ni le lasanum, ni la sella recubitor. perforata comme un meuble obstétrical spécial, attendu que ce dernier était mis en usage pour des fomentations, dans des maladies utérines, comme on le voit dans le livre des femmes stériles. Voyez encore Foes. *Œcon.* au mot δίφρος. Pour ce motif on donnait aussi à la femme une position particulière dans son lit. Voyez *De la nature de la femme* (VII, 312-431), et le livre *De la maladie des femmes*

(1) Ce précepte est formulé par M. le professeur Pajot par ces mots : « tendre et attendre ». (Leç. clin.) (F.-J. H.)

(VIII, 10-407, 824), pour cela le siège en question pouvait aussi être utilisé, mais nulle part on ne le voit employé comme un siège servant aux accouchements, car partout, où dans les écrits d'HIPPOCRATE il est question d'accouchements, il n'est parlé que du lit κλίνη, p. ex. dans le livre *de la maladie des femmes*, 1 et 2 (VIII, 10-407). Dans tous les auteurs classiques de l'antiquité on voit l'accouchement se faire dans un lit (v. DIOD. SIC. Liv. IV, c. 39, * Ed *Wesseling*, p. 287). « Adoptionem Herculis hoc modo factam perhibent : Juno Lectum ingressa, Herculem corpori suo admotum, ut verum imitaretur partum, subter vestes ad terram demisit ». Il en est ainsi dans PLUTARQUE. *Conjug. præcepta* dans* Oper., t. II. G. XYLANDRO, interprète. Francof., 1620, in-fol., p. 143. « Quædam cum urgeretur doloribus partus instantis, reclinantibus ipsam in lectum dixit : et qui possit mederi lectus his malis, in quæ in lecto incidi ? » Cela est aussi raconté par PHÈDRE. *Lib.* 1, fab. 18. Les mots δίφροι λοχαῖοι » appartiennent à une époque bien plus rapprochée de nous. Voy. ARTEMIDOR, *loc. c.* L. V, c., 74. SUIDAS, etc.

Voy. plus haut le § 10, ainsi que :

* DAN. W. TRILLER. *Clinotechnia medica antiquaria*. Francof. et Lips., 1774, in-4°, p. 200 et suiv.

G. CHR. SIEBOLD. *Comment. de cubilibus sedilibusque usui obstetricio inservientibus*. Goett., 1790, in-4°.

§ 45. — *De l'excision du fœtus.*

Ce petit traité (VIII, 512-519) qu'EROTIEN et GALIEN, ne connaissent pas, et qui de l'avis de tous les critiques doit au moins être regardé comme non authentique, contient les règles à suivre dans l'embryotomie, lorsque le fœtus mort n'a pas une situation normale (κατα τοπον). Ainsi dans les procidences des bras et les présentations transversales. Le bras doit être sectionné dans son articulation, les intestins extraits, etc. comme cela a déjà été dit § 40. Les secousses de la parturiente (succussion horizontale, VIII, § 4, p. 515) sont encore une fois décrites, quand il faut changer la présentation fœtale en une meilleure. Quelques mots sur l'accouchement dans la procidence utérine terminent ce traité, qui d'après ce qui vient d'être dit, n'a pas une grande valeur. Toutefois on voit quelle importance avait cette opération, qui a dû

avoir été pratiquée souvent, puisque l'auteur a jugé convenable de lui consacrer un traité spécial.

§ 46. — *Conclusions.*

Nous venons de passer en revue les passages des écrits Hippocratiques qui se rapportent à l'obstétricie, aux maladies des femmes, à la génération, à la nutrition du fœtus dans le sein de la mère, etc., sujets que les titres de nos paragraphes indiquent suffisamment ; bien que le contenu des traités ne réponde pas toujours à leur titre, et renferme parfois des choses étrangères, nous sommes en situation de nous faire une idée des connaissances et de la pratique de l'art à cette époque. Il est hors de doute que ces traités ne contiennent pas tout ce qu'il y a d'obstétrical dans les écrits d'Hippocrate, car dans le reste de ses œuvres se trouvent parfois disséminées des remarques qui ont trait à l'obstétricie et à la gynécologie ; mais elles peuvent être d'autant mieux négligées ici, qu'un examen attentif nous a convaincu qu'elles n'ajoutent rien d'important ou de nouveau à ce que nous avons dit. Voyez entre autres, dans le *Livre des maladies* (Ier liv., t. VI, p. 140-202 ; VII, 8-115 ; VII, 118-161 ; VII, 542-655) ; les *Prenot. Coaques* (V, 588-733) ; *le régime dans les maladies* (II, 214-277, 394-529).

Si nous jetons maintenant sur ces écrits un coup d'œil d'ensemble pour juger l'état de l'art à cette période qui s'étend jusqu'à la naissance de J.-C., ou jusqu'à Celse, nous constatons les choses suivantes : les soins réclamés pendant les accouchements, et ceux à donner aux femmes en couche, étaient dévolus aux sages-femmes, comme on le voit par divers passages des écrits d'Hippocrate qui les appelle « ἀκέστριδες, ταμοῦσαι, ὀμφαλοτόμοι ». A elles appartenait le traitement diététique de l'accouchement ; pour faciliter celui-ci, elles employaient divers moyens externes : des bains, des frictions, des onctions aux parties génitales, et en outre une foule de substances médicamenteuses destinées à acti-

ver le travail. Après la naissance de l'enfant, elles lui donnaient leurs soins, ainsi qu'à la mère. Dans les cas difficiles, où leur savoir était insuffisant, les médecins étaient appelés ; mais, comme d'après les usages du temps, ceux-ci ne pouvaient observer les accouchements normaux, il devait arriver que les moyens indiqués par eux pour des accouchements qui déviaient de l'état normal, fussent le plus souvent mauvais, que dans des cas même, qui, d'après nos connaissances actuelles, ne réclament point d'intervention, ils employassent des moyens inutiles ou même nuisibles pour la mère et l'enfant. La meilleure démonstration de la justesse de ce que nous avançons, est donnée par les accouchements par les pieds, qui partout ont été déclarés tellement dangereux, que pour les enfants vivants on pratiquait, suivant la règle, la version sur la tête, pour les enfants morts, l'embryotomie.

Il est certain que la perforation du crâne ou l'embryotomie ne devaient pas être pratiquées sur l'enfant vivant, tous les passages relatifs à ces opérations disent expressément qu'elle ne doivent s'appliquer qu'à des enfants morts. Mais combien d'enfants morcelés n'ont-ils pas payé de leur vie les tentatives de version sur la tête ! Toute la doctrine de l'expulsion de l'enfant par les forces de la nature, si toutefois on pouvait reconnaître aux médecins pareille notion, leur était étrangère, puisque les hommes qui auraient été aptes à l'acquérir étaient exclus par de sots préjugés de l'occasion de l'apprendre ; nous avons vu, par ce que nous avons exposé, qu'ils n'avaient à cet égard que des idées purement mécaniques. Ajoutez à cela l'insuffisance de la connaissance anatomique des parties, de la matrice surtout, qui, empruntée à l'anatomie des animaux, était crue bicorne ; la connaissance de l'anatomie si importante du bassin, qui leur était complètement étrangère. Un art, dont les serviteurs n'agissaient qu'en tuant ou en blessant, ne pouvait acquérir une grande considération, il ne se présentait qu'en inspirant la terreur, et qu'on devait éviter le plus possible. Il en résultait que les sages-femmes se fortifiaient de plus en plus dans leur situation, que

les médecins appelés le plus rarement possible perdaient l'occasion d'observer la nature là, où elle seule peut conduire à la connaissance des règles rationnelles pour éviter ses écarts.

Pendant combien de temps dura cet état de choses si opposé aux progrès de l'obstétricie ? c'est ce que l'on verra dans la suite de ce travail ; qu'il me suffise d'avoir signalé dès le début ce malheur. A en juger par l'esprit qui anime les véritables écrits d'Hippocrate, on peut dire que la science eut profité énormément, s'il avait été donné aux hommes de l'art, auteurs de ces écrits, d'observer l'accouchement dans tout son développement. Ils étaient des maîtres dans l'art d'observer la nature ; avec quelle exactitude n'ont-ils pas décrit ce qu'ils avaient eu l'occasion de voir ! Dans quelques points d'obstétricie, les faits relatés par eux ont toujours leur entière valeur. Si nous étudions les maladies des femmes, qui sont souvent en connexion avec les affections des parties génitales, et que les médecins d'alors avaient l'occasion d'observer et de traiter, nous trouvons la confirmation complète de ce que nous venons de dire. Leurs descriptions sont irréprochables, et là, où il y a des défauts, ils sont excusés par l'insuffisance de leurs connaissances anatomiques.

La louange que nous leur accordons ne doit pas être diminuée par le peu d'approbation que nous pouvons donner à leur intervention médicale, quoique ce qui se rapporte au traitement dit externe soit généralement juste.

Obs. — Sur les écrits les plus anciens il faut citer ici :

* J. H. Slevogt. *Prolus. de Embryulcia Hippocratica.* Ien., 1709 (ad dissert. inaug. *De partu cæsareo* auct. Fr. W. Jacobs. Ien., 1709, in-4°).

Parmi les écrits de mérite récents sur les principes obstétricaux d'Hippocrate :

* C. Chr Bauer. Présid. Leop. Socr. Riecke. *Diss. inaug. de arte obstetricia hippocratica.* Tub., 1823, in-8°.

* F. A. Ritgen. *Die Geburtshülfe des Hippocrates* (l'obstétricie d'Hippocrate) dans une série d'articles insérés dans « *Gemeins. deutsch. Zeitschrift f. Geb. von Busch, Mende u. Ritgen,* 1er article, IV Bd, p. 439. Weimar, 1829, in-8°.

§ 47. — *Aristote.*

Considérables sont dans le domaine des sciences naturelles les mérites d'Aristote (né en 384 à Stagire, mort en 322 à Chalcis). Dans ses ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous, on trouve beaucoup de choses qui se rapportent à la physiologie de la parturition. Bien que la plupart de ses recherches aient trait à la vie des animaux, il fait ressortir surtout leur analogie avec l'homme, si bien que c'est avec justice qu'Aristote a été nommé le créateur de l'anatomie comparée ; sa renommée paraît d'autant plus grande, que ce n'est que bien plus tard que cette branche des connaissances humaines fut cultivée de nouveau. C'est avec raison que Hecker porte sur cet homme remarquable le jugement suivant : « Depuis lui, il n'est pas né un autre homme qui ait donné une démonstration plus brillante de ce que peut rendre de services un esprit encyclopédique favorisé par d'heureuses circonstances, animé d'un amour ardent de la vérité, et d'une ardeur infatigable dans le travail. Il est peu de branches qu'Aristote n'ait travaillées ; à toutes il a donné une forme nouvelle et posé pour elles les lois de leur futur perfectionnement. Il est le créateur des sciences naturelles, que des essais incomplets de travail avaient laissées dans le néant. Il leur a donné une base solide, de riches matériaux, et tout ce que l'expérience d'alors avait pu fournir. La variété de ses aptitudes reste admirable pour tous les temps. Beaucoup de philosophes sont à la hauteur de la pénétration de son esprit, beaucoup de naturalistes, favorisés par des circonstances analogues, ont égalé la richesse de ses connaissances, mais Aristote seul a pu tout réunir en lui. D'un côté la méthode philosophique des investigations, suivant les lois d'une dialectique sévère qu'il ne dépasse jamais, de l'autre, une observation perspicace de la nature, nette et sans le moindre mélange de spéculations philosophiques. La vie de la nature vue par lui dans sa fraîcheur en a fait un vrai philosophe, et la juste

application des lois de la philosophie a fait de lui le plus heureux des observateurs » (1).

Beaucoup de ses aperçus sont justes aujourd'hui encore, alors que la science a fait des progrès si considérables, ils étaient déjà de son temps plus justes que ceux d'Hippocrate, que ceux des écrivains postérieurs, qui n'avaient pas mis à profit les vérités que lui avait découvertes. Nous sommes obligé de dire qu'il n'a point enrichi l'obstétricie pratique, qui n'a pu tirer aucun avantage de ses travaux ; la pratique de l'art se trouvant entre les mains de personnes qui n'étaient pas en situation de pouvoir en profiter. Toutefois l'influence des recherches d'Aristote sur l'avenir est grande, celles-ci ont servi de base à des connaissances dont l'utilité est incontestable.

Obs. — Aristote appelé comme précepteur d'*Alexandre* âgé de 15 ans, fut placé par son père *Philippe* dans des conditions favorables aux recherches les plus grandioses. *Alexandre* doit avoir donné à son précepteur la somme de huit cents talents pour la confection de son grand ouvrage d'histoire naturelle (voyez Athenœus. *Deipnosoph.*, lib. IX, X. *Ed. Casaub. *Lugd.*, 1612, in-8°, p. 398. Aristote n'a point disséqué de cadavre humain, il en avait senti la nécessité; pour combler cette lacune, il interrogea l'anatomie comparée pour en déduire des conclusions par analogie. Voyez **Aristotelis historia de animalibus*. J. C. Scaligero *interprete cum ejusd. commentariis*. Tolos., 1619, in-fol., l. I, c. 17, CLVI. « Quæ hominis partes extimæ apparent, tum situ tum nominibus usitatis, eo quo diximus, modo sic notæ sunt. Contra interiores ignotæ, quam obrem ad aliorum partes animantium relatas, quibuscum habent naturæ affinitatem contemplari debemus ». Dans l'Ed. complète d'Aristote de * J. Bekker. *Berol.*, 1831, in-4°, lib. I, 16.

§ 48. — *Histoire naturelle des animaux d'Aristote.*

Le grand ouvrage d'Aristote, l'histoire des animaux, œuvre gigantesque, dont dix livres seulement, sur cinquante, que Pline avait pu mettre à profit, est une source d'informations très riche.

(1) Rapprocher le portrait remarquable tracé par Guardia, *Hist. de la méd.*, p. 21. (F.-J. H.)

Dans les premier et second chapitres du 3e livre, se trouve la description de la situation des organes génitaux, et bien que cette description se rapporte particulièrement aux animaux, l'auteur donne partout ses idées sur l'anatomie de l'homme, bien entendu d'après son analogie avec celle des animaux. Parmi les os du bassin, il ne nomme que l'acétabulum (Lib. III, c. 7, *De ossibus*). Très exactes sont ses idées sur la menstruation chez la femme (Lib. VII, c. 2). La stérilité est une conséquence de l'aménorrhée, bien qu'il admette qu'il y ait des exceptions : il a vu l'écoulement menstruel pendant la grossesse, qui a une influence fâcheuse sur la formation du fœtus. Très belles et très vraies sont, dans ce chapitre, ses observations sur les signes de la puberté dans les deux sexes. Dans le 3e chapitre qui suit, Aristote passe en revue les signes de la grossesse, au point de vue de leur certitude; on trouve quelquefois des choses inexactes, ou au moins, non appuyées de preuves, mais aussi beaucoup de choses basées sur l'observation de la nature, par exemple : que la menstruation se montre parfois encore, alors que pendant la grossesse, les seins se modifient, etc. Aristote combat l'idée que les garçons se développent dans le côté droit de l'utérus, les filles dans le côté gauche, ce qui ne lui a pas paru prouvé par l'observation ; mais il admet encore que les filles se développent dans la matrice plus tardivement que les garçons (voyez plus haut, § 39). Le quatrième chapitre contient la descripion des modifications qui se présentent sur le corps de la femme pendant la grossesse : après la conception, la matrice se referme ; elle ne s'ouvre de nouveau qu'au commencement du 8e mois.

Au commencement de la grossesse se manifestent diverses douleurs sympathiques : céphalalgies, pesanteur dans les membres, dégoûts, vomissements. La femme enceinte souffre moins si elle porte un garçon, l'accouchement aussi est plus facile. Nous trouvons encore l'indication de la culbute sur la tête. L'époque de l'accouchement est variable dans l'espèce humaine, il peut n'avoir lieu chez beaucoup de femmes que dans le dixième

mois solaire, quelques-uns même pensent qu'il peut ne survenir que dans le onzième mois. Avant le septième mois le fœtus n'est pas viable. La viabilité ne commence qu'à dater de cette époque. Les enfants nés dans le 8e mois sont viables, du moins en Égypte, et, ajoute l'auteur, moins sûrement en Grèce (voy. plus haut §§ 36 et 37). Malgré cette affirmation Aristote incline vers l'ancienne idée d'Hippocrate sur la non viabilité du fœtus au 8e mois ; et il ajoute : « quare non solum non vivunt octimestres fœtus, sed et illorum pereuntium parentes in discrimine sunt. » Il doute des accouchements dans le onzième mois, il pense que dans ces cas il y a eu des erreurs de calcul. Quand au nombre des enfants, Aristote admet le nombre cinq comme chiffre le plus élevé des grossesses multiples (c. v. Scalig., 4, Bek.). La grossesse gémellaire doit être très fréquente en Egypte.

Remarquable est l'exemple qu'il donne d'une femme, qui, quatre fois, accoucha de cinq enfants, dont la plupart restèrent en vie. Il admet la superfœtation, tout en disant qu'elle est très rare ; il parle d'expulsion par avortement de dix ou douze œufs qui avaient dû avoir été le résultat de superfécondations. Il cite encore l'exemple d'une femme adultère qui mit au monde deux enfants, dont l'un ressemblait au mari, l'autre à l'amant. Une femme aussi accoucha à sept mois d'un enfant, et deux mois après, au terme normal, d'un autre, tous deux vivants. Suit un chapitre sur le lait, sur le commencement et la fin de la fécondabilité, sur la stérilité, et sur la ressemblance des nouveau-nés avec leur parents. La liqueur séminale admise par la matrice est entourée d'une enveloppe vasculaire. Dans la cavité où se trouve l'œuf, les deux enveloppes membraneuses sont passablement bien décrites. (Lib. VII, c. 10. Scal., Bek. 7.). Les éléments de la nutrition passent par le cordon. Très exacte est la description qu'il donne des embryons des vaches ; il dit que deux vaisseaux sanguins pénétrent dans le corps de l'embryon à travers ce qu'on appelle les *portes* du foie, et se dirigent vers la veine cave (magna vena), que deux autres vaisseaux se dirigent vers l'aorte, à la place où

le vaisseau se partage en deux (1). La situation de l'embryon dans l'espèce humaine est celle-ci : Le nez se trouve entre les genoux, les yeux sur ceux-ci, les oreilles plus en dehors. (8, Bek.) Au commencement la tête est dressée ; quand le fœtus se développe et subit l'influence de la pression pendant l'accouchement elle se fléchit, et se dirige en bas, car dans tous les accouchements qui se font suivant l'état normal, la tête vient la première. Contre nature est l'accouchement quand l'enfant se présente en travers ou par les pieds.

L'explication suivante est donnée dans le IVe livre de la génération, c. 9 : « Partus autem pronis in caput conversis fit per naturam animalibus omnibus, propterea quod partem ab umbilico majorem habeant, quam inferiorem. Majora autem plus ponderis continent : itaque veluti in statera dependentes eo vergunt quo trahuntur. » Les douleurs d'accouchement chez les femmes sont surtout intenses dans les cuisses. En général les femmes souffrent plus pendant la parturition que les animaux, parmi les premières, celles surtout qui sont toujours assises, qui n'ont pas une bonne poitrine, et ne peuvent pas bien retenir l'haleine (c. II, Scal., 9. Bek.) L'accouchement en général est causé par les mouvements de l'enfant qui déchirent les membranes et produisent l'écoulement de l'eau. L'enfant suit, pendant que la matrice se renverse (umwendet, στρεφομένων τῶν υστερῶν), et le délivre sort. Cette description dénote une grande ignorance des choses, qu'un manque complet de notions anatomiques des organes génitaux de la femme pourrait peut être excuser. La paroi antérieure du vagin, qui souvent est repoussée en avant pendant l'accouchement, peut avoir donné lieu à cette méprise. La section du cordon était une partie des fonctions des sages-femmes (c. 12, Scal. 10, Bek.). Aristote a détaillé avec beaucoup de précision les soins à donner au cordon ; quand le placenta était sorti, le cordon était lié avec un fil de laine, si on ne le faisait

(1) Il est étonnant qu'une simple section en travers du cordon chez l'enfant n'ait pas fait constater qu'il ne renferme que trois vaisseaux, une veine et deux artères. (F.-J. H.)

pas, une hémorrhagie pourrait se produire, dit Aristote. Si la sortie du délivre devait tarder, le cordon serait coupé et lié. Les enfants faibles et d'apparence anémique peuvent être sauvés et ranimés par la sage-femme si elle repousse vers l'enfant le sang renfermé dans le cordon. Chez les enfants, les bras sont étendus le long du corps, tandis que chez les animaux les pieds de devant sortent avec la tête. Aussitôt après sa naissance l'enfant crie, porte ses mains dans sa bouche, et le méconium sort; bientôt les selles changent de couleur sous l'influence de la lactation. L'enfant ne crie pas avant d'être sorti complètement des parties de la mère; même pas, comme cela arrive dans des accouchements difficiles, où la tête se trouve sortie entièrement, et que le reste ne suit pas immédiatement; cette description ne concorde pas avec ce que l'expérience de tous les jours nous apprend. A la fin de ce septième livre si riche en documents, nous trouvons une description excellente des fonctions des seins. Intéressants encore sont les renseignements suivants: les enfants souffrent souvent de convulsions à la suite desquelles la plupart succombent le 7e jour ; de là la coutume de ne pas leur donner de nom avant le 7e jour, car ce n'est qu'après cette époque qu'on peut compter sur leur conservation (c. 15, Scal. 12, Bek.). Dans le 10e livre de l'histoire des animaux, que Scaliger regarde comme la continuation du septième, mais dont l'authenticité est contestée par d'autres, on trouve encore quelque chose sur la stérilité, la menstruation et la fécondabilité.

Obs. — Voyez encore l'Édit. de Scaliger déjà mentionnée dans le paragraphe précédent, et dont nous avons fait usage pour notre travail, puisque la désignation des chapitres n'est pas la même que dans les autres éditions, p. ex. celle de *. Du Vall. Par., 1654, in-fol., t. II, et celle de * Bekker, *Berol.*, 1831, in-fol., in-4o (voir aussi l'éd. d'Aristote de *Didot*).

Voy. encore * Aristoteles. *Naturgesch. der Thiere, mit Anmerk.* (Hist. nat. des animaux, av. obs.) von Dr. Fr. Strack. *Frankf. a. M.*, 1816, in-8°.

§ 49. — *Autres écrits d'Aristote qui renferment des documents relatifs aux accouchements.*

Non moins importants sont les enseignements qu'Aristote a insérés dans son livre « de la génération des animaux » et dans celui « des parties des animaux. » Dans le quatrième livre de la génération nous distinguons surtout ce qui a trait à l'homme, ainsi que les éclaircissements sur beaucoup de points traités dans l'histoire des animaux, principalement ce qu'il dit sur les monstruosités, la superfœtation, la grossesse molaire, etc., tous ces massages sont très remarquables. Le livre des parties des animaux est une véritable mine de pénétrantes réflexions et de fines observations ; qu'on compare le liv. II, c. 9, et le liv. IV, c. 10, où est expliquée, entre autres choses, la cause pour laquelle la nature n'a pas formé la cavité abdominale en tissu osseux, ce qui eut été désavantageux au point de vue de la fonction de la reproduction. Nous devons au grand *stagirite* toute notre juste admiration qui grandira encore, quand nous dirons qu'il n'a pas eu de devanciers dans ses recherches ; si quelques-uns ont élevé certains soupçons sur l'usage déloyal qu'il aurait fait des travaux de ses devanciers, nous répondrons que Sprengel (*Gesch. Thl. I. Abschn.*, 4, p. 48) a prouvé avec autant de talent que de justice, le peu de fondement qu'avaient de pareilles insinuations. Nous accordons une très grande confiance à ce qu'Aristote a écrit ; ce qu'il a vu, et ce qu'il a pu observer a été décrit par lui avec exactitude et précision. Ce qu'il n'a pu observer faute d'occasions, comme p. ex. ce que les mœurs du temps ne permettaient pas d'interroger, comme la dissection de cadavres humains, est décrit par voie d'analogie d'après les animaux, et là quelques lacunes ont pu être comblées par des déductions très heureuses, parfois et très perspicaces. Aussi longtemps qu'il existera une science qui sollicitera l'ardeur des travailleurs, ceux-ci vénéreront le nom d'Aristote comme celui d'une étoile de première grandeur qui projettera sur leurs tra-

vaux le reflet de ses recherches dans le domaine de l'histoire naturelle et les guidera dans leur voie.

Obs. — Sur ARISTOTE, sa vie, ses écrits, etc., voy. l'ouvrage important de
* AD. STAHR. *Aristoteleia.* 2.Thl. Halle, 1830 et 1832, in-8°.
Comparez aussi : * LUD. PHILIPPSON Ὕλη ἀνθρωπίνη. Berol., 1831, in-8°.

§ 50.— *État de l'obstétricie du temps d'Aristote ; sages-femmes grecques.*

Les travaux si importants d'ARISTOTE devaient rester sans influence sur la pratique des accouchements. Les enseignements pratiques d'HIPPOCRATE subsistent tels qu'il ont été formulés, et cela pendant une série de siècles. Si quelques points ont subi de légères modifications, les principes sont restés invariables. La considération dont jouissaient les sages-femmes, loin de diminuer semble avoir augmenté après le temps d'HIPPOCRATE, attendu qu'elles avaient eu une connaissance au moins partielle de ses écrits, et qu'elles en avaient tiré quelque profit.

L'ancienne loi attique : « Ne quis servus neve qua femina artem medicinam discito, » fut modifiée plus tard de la manière suivante : « Ingenuæ feminæ artem medicam discunto ». Il faut rappeler ici ce qui a été raconté plus haut (§ 24. *obs.*) sur *Agnodice*. De ce fait la dignité des sages-femmes était déjà ainsi légalement reconnue, ce qui devait avoir pour effet d'élargir le cercle de leur action, surtout dans la prescription de médicaments, et les soins à donner aux maladies des femmes, etc. toutes choses, dont la science ne devait tirer aucun profit.

Obs. — Voy. sur la loi citée plus haut :
* *Jurisprudentia romana et attica*, t. III, dans laquelle se trouve : S. PETITI. *Leges atticæ et commentarius.* Lugd. Bat., 1741, in-fol., 387.

§ 51. — *Cercle d'activité des sages-femmes.*

Nous trouvons dans un endroit des œuvres de Platon (né en 430, mort en 348) un passage très important se rapportant au cercle d'activité des sages-femmes d'une époque où vivait Hippocrate. Dans son *Theætetus* (Ed. de * L. Bekker. Berol., 1817, in-8°, p. 2, I vol., p. 189 et suiv.) Platon fait exposer par Socrate comme fils de *Phænarète* « obstetricis generosæ admodum acrisque et torvæ » toute sa manière de comprendre les conceptions philosophiques comparées à l'art des accouchements ; à cette occasion nous apprenons beaucoup sur les qualités, les devoirs et les œuvres des sages-femmes. Avant tout, ne peuvent pratiquer cet art que les femmes qui ne doivent plus avoir d'enfants ; Socrate ajoute : « Causam hujus *Dianam* ferunt, quæ cum sterilis sit, partuum tutelam suscepit. » Parmi les fonctions usuelles des sages-femmes, il cite l'administration de médicaments, l'emploi de formules, de sortilèges qui passent pour avoir le pouvoir de hâter les accouchements. Elle devront aussi provoquer des avortements » (ἀμβλίσκειν) quand cela leur paraît nécessaire. On vante enfin leur adresse à faire des mariages, attendu qu'elles savent le mieux quelles sont les unions les plus aptes à la procréation d'enfants bien portants. Le passage (ouv. c., p. 191) « legitimis obstetricibus solis (ταῖς γε ὄντως μαίαις) convenit recte mares feminasque jugare » paraît indiquer qu'à cette époque les sages-femmes s'occupaient de diverses pratiques suspectes.

Obs. I.— La manière d'enseigner de Socrate, à laquelle Platon fait allusion ici, est appelée par ce motif « *Ars obstetricia* Socratis » voyez * I. A. Lossius, *De arte obstetricia Socratis sive de institutione*. Lips., 1785, in-4°. La citation que fait un historien récent de l'obstétricie, dans sa riche bibliographie, de l'écrit de Lossius, comme renfermant des choses intéressant l'obstétricie, prouve que l'avis que donne Osiander dans son histoire des accouchements « *de ne pas se fier à des titres trompeurs* », n'a

pas été écouté, ou que, dans de pareils travaux, on s'est tenu au proverbe : « In indicibur sapere aude » (1).*

Obs. II. — Dans l'explication du passage de Platon, cité plus haut, Osiander ne s'en est tenu qu'à la traduction latine, qui a bien le sens qu'il indique, mais qui n'est pas conforme à l'original (voyez Osiand. *Gesch.*, p. 47, § 85). Schleiermacher en a fait une traduction exacte : « Ia es koennen auch die Hebammen durch Artzneimittel und Zaubersprüche die Wehen erregen, und wenn sie wollen, sie auch lindern, und den Schwergebaerenden zur Geburt helfen, oder auch das *Kind*, wenn diese beschlossen haben, sich dessen zu entledigen, *abtreiben* ». (Oui, les sages-femmes peuvent, par des médicaments ou des formules cabalistiques, exciter les contractions, les diminuer si elles le veulent, aider les parturientes dans l'accouchement, porter secours à celles dont l'accouchement est difficile, et *débarrasser de leur enfant* les femmes enceintes, si celles-ci se sont décidées à cette mesure.) (Œuv. de Platon, 2 Th., 1 Bd, Berl., 1804, in-8°, p. 201.)

Obs. III. — Renommé et souvent cité par les auteurs est le passage du *Timée* dans lequel Socrate se souvient de l'expérience de sa mère. « Vulva quoque matrixque in feminis eadem ratione animal avidum generandi, quando procul a fœtu per ætatis florem aut ultra diutius detinetur, ægre fert moram ac plurimum indignatur, passimque per corpus aberrans meatus spiritus intercludit, respirare non sinit, extremis vexat angustiis, morbis denique omnibus premit, etc. Plat. *Timæus*, t. I, I, p. 3, vol. 2, p. 139.

§ 52. — *Considération dont jouissaient les sages-femmes dans l'antiquité en général.*

Nous voyons par les écrits de quelques auteurs classiques que dans l'antiquité les sages-femmes jouissaient d'une grande considération, qu'elles s'occupaient du traitement d'autres maladies, et qu'elles ont composé des écrits auxquels renvoient des auteurs postérieurs, mais qui ont été perdus pour nous. Pline nous a conservé le nom de quelques-unes ; entre autres une Olym-

(1) Comme il est nécessaire aujourd'hui de répéter toujours ce conseil salutaire ! (F.-J. H.)

PIAS THEBANA (voy. * Ed. de *Harduin*. Paris, 1741, in-f°, lib. XXVII, c. XIX, t. II, p. 484 et 485, et plus loin p. 222 et 455), où sont indiqués des remèdes pour provoquer l'avortement, l'écoulement lochial, et combattre la stérilité. PLIN. VALERIANUS. *De remedica* (* *Collectio Aldina*, 1547, in-fol., p. 102) signale les mêmes choses qui concordent parfaitement avec ce que dit PLINE dans son *Histoire naturelle*. Dans celle-ci se trouve décrit un onguent (p. 591) qui est appelé « Obstetrix ». Voy. aussi, p. 450, 455, 458, 468, où il est dit que cette sage-femme indiqua aussi des remèdes contre les maladies des yeux, contre la morsure des chiens enragés, et, contre la fièvre intermittente. Le même auteur mentionne encore une *Laïs*, une *Sotira* obstetrix, une *Elephantis*, dont la première et la dernière indiquent à l'occasion des moyens abortifs. DIOGENE LAERC mentionne *Philista*, la sœur du philosophe *Pyrrhon*, et la désigne comme sage-femme (* Diog. Laer. Ed. H. G. HUEBNER. Lips., 1831, vol. II, p. 393). PLINE aussi (p. 455) en préconisant un remède parle d'une « obstetricum nobilitas, » de sorte que nous ne pouvons douter, par ce qui a été dit, que les sages-femmes de cette époque n'aient joui d'une grande considération et n'aient constitué un état médical particulier.

Obs. — Ici il faut mentionner aussi *Aspasia* qu'AETIUS a fait connaître, et qui ne s'occupait pas seulement d'obstétricie pratique, mais aussi du traitement de maladies externes. Parmi les auteurs les plus récents, HARLESS a parlé le plus longuement sur les femmes médecins grecques.

* CHR. FR. HARLESS. *Die Verdienste der Frauen um Naturwissenschafft, Gesundheits-und Heilkunde*. (Le mérite des femmes dans le domaine de l'histoire naturelle, l'hygiène et la médecine.) Götting., 1830, in-8°, p. 104 et 120.

§ 53. — *État de la médecine le plus ancien chez les Romains.*

Pendant que chez les grecs la médecine et les sciences naturelles étaient arrivées à un haut degré de perfectionnement, ainsi que nous l'avons vu, par les écrits de ces temps qui nous sont parve-

nus, qui donnent sur l'obstétricie et les maladies des femmes autant de notions que les connaissances personnelles des auteurs avaient pu le leur permettre, nous cherchons vainement chez les romains de semblables documents ; ce n'est que bien plus tard, que nous trouvons quelques écrits qui nous permettent de jeter un coup d'œil sur l'état de la médecine et de l'obstétricie chez ce peuple. Les arts de la paix devaient pendant longtemps encore rester étrangers à une nation, qui, par ses conquêtes et son expansion vers le dehors, travaillait à s'assurer la domination sur les autres peuples. Les guerriers et les hommes d'état seuls jouissaient de la considération publique, et sa faveur ne s'accordait qu'à eux. Les médecins étaient regardés comme des étrangers, et ils n'estimaient l'art de guérir que quand il pouvait cicatriser des blessures, comme dit Sénèque (Ep. 95) : « Medecina quondam paucarum fuit scientia herbarum, quibus sisteretur fluens sanguis, vulnera coirent ». Le passage si connu de Pline dit la même chose (lib. XXIX, c. 1) : « ceu vero non millia gentium sine medicis degant, nec tamen sine medicina : sicut populus romanus ultra sexcentesimum annum, nec ipse in accipiendis artibus lentus » cette « medicina » ne consistait en partie qu'en des moyens superstitieux, ou en des formules pour invoquer des divinités, dont le nombre à Rome était considérable, car les maux corporels et des causes de maladies avaient été élevés par eux au rang de divinités ; par exemple : La *fièvre*, le *méphitisme*, etc. Les premiers médecins véritables arrivés à Rome étaient des grecs, et on peut facilement comprendre que ce devaient être des aventuriers et des charlatans, qui n'ayant pas réussi dans leur patrie, cherchaient fortune chez un peuple, dont l'ignorance leur garantissait une certaine sécurité pour pratiquer un art abandonné aux esclaves et tout au plus aux affranchis.

Nous voyons dans un passage de Pline (lib. XXIX, c. 1, ouv. c., p. 495) quel était l'abaissement de la médecine, par les paroles que Caton prononce contre les médecins grecs : « Quandocumque ista gens suas literas dabit, omnia corrumpet. Tum

etiam magis, si medicos suos huc mittet. Jurarunt inter se barbaros necare omnes medicina. Et hoc ipsum mercede faciunt, ut fides iis sit, et facile disperdant. » PLINE ajoute très bien ces paroles explicatives : « Non rem damnabant antiqui, sed artem ».

Obs. — Sur l'état le plus ancien de la médecine chez les Romains, voy. le commencement du XXIXe livre de l'*Histoire naturelle* de PLINE.

On trouve d'autres renseignements dans * C. DRELINCURTIUS. *Medicus romanus servus sexaginta solidis æstimatus*. Lugd. Bat., 1671, in-12. * H. BERNEGAU præsid. J. H. SCHULZE. *Excursio in antiquitates ad servi medici apud Græcos et Romanos conditionem eruendam*. Hal., 1733, in-4°. Le passage suivant de DENIS d'HALICARN. donne la meilleure idée de la considération dont jouissaient à Rome, dans les premiers temps, ceux qui s'occupaient d'autre chose que de l'art de la guerre ou d'économie domestique : « Quum enim (ROMULUS) animadverteret cœtus civiles, ut temperanter viverent, et justitiam lucro autaponerent, et labores cum tolerantia exercerent, et virtutem omnibus rebus pretiosiorem existimarent, verborum doctrina non facile adduci, sed consuetudine operum, quæ homines ad unamquamque virtutem dicunt : et quum sciret eos qui coacti potius quam sponte ad ea accederent, si nullum esset impedimentum, redire ad suum ingenium, artes sedentarias ac illiberales atque ad fœtas, cupiditates impellentes, ut corpus et animum hominum eas exercentium perdentes et labefactantes *servis et exteris* exercenda dedit; et diu apud Romanos hæc opera habita sunt ignominiosa, nec ullus indigena ea exercuit : duo vero sola studia ingenuis hominibus reliquit, *Agriculturum* et *bellicam artem*, etc. * DIONYS. HALLIC. *Op. omn. gr. et lat.* Ed. J. J. REISKE. Lips., 1774, in-8°, lib. 15, c. XXVIII, p. 296.

C'est par ce motif, qu'au commencement, les étrangers seuls, et surtout les grecs, pouvaient pratiquer la médecine chez les romains. Lorsque la peste sévit chez eux, ils firent chercher ESCULAPE à *Epidaure* (VAL. MAX. I, III, 2). Voilà pourquoi il se créa à Rome une langue médicale scientifique grecque, ce que CELSE déplore, lib. VI, c. 18.

La médecine fut remise toutefois en honneur plus tard par ASCLEPIADE et son élève THEMISON, le fondateur de l'école méthodique, malgré ARCHAGATUS que les romains appellent « Carnifex » et ses successeurs, dont l'art n'a point à s'enorgueillir.

Outre les histoires connues de SPRENGEL et de HECKER, voy. : *J. H. SCHULZII. *Historia medicina a rerum initio ad annum urbis DXXXV deducta*. Lips., 1728, in-4°, c. VI. « *De medicinæ græcanicæ apud Romanos adventu* », p. 427.

§ 54. — *Mythologie romaine.*

La mythologie romaine nous met en rapport avec une foule de divinités qui présidaient à l'accouchement, et dont les secours étaient invoqués. Ici aussi se révèle la grande superstition des romains, qui croyaient avoir tout fait, quand en cas de danger imminent, ils s'étaient adressés aux divinités qu'ils possédaient pour tous les cas possibles. Leurs divinités principales avaient été empruntées aux grecs et accommodées à leurs mœurs, mais leur nombre s'était considérablement augmenté. Comme présidant aux accouchements, nous trouvons surtout *Lucine* qui était invoquée par toutes les femmes en travail. Elle forme tantôt avec *Junon*, tantôt avec *Diane*, une même divinité, et à cet égard elle concorde parfaitement avec l'*Eileithyia* des grecs, seulement le mythe d'*Eileithyia* n'est pas aussi pur chez les romains que chez les grecs, comme par exemple chez HOMÈRE. PLAUTE et TÉRENCE nous ont conservé dans leurs comédies des passages ou « *Junon Lucine* » est invoquée par les parturientes, derrière la scène. Elle se présente encore sous le nom de *Sispita,* ou *Sospita*, et dans les inscriptions ce nom est ajouté à celui de *Junon* aussi bien qu'à celui de *Diane. Junon* est aussi vénérée comme déesse des accouchements sous le nom d'*Opigena.* A côté d'elle se tiennent *Carmentes Prosa* (Prorsa) et *Postverta* (Post-vorta) toutes deux invoquées dans les présentations anormales ; la première prêtait secours dans les présentations normales. On mentionne de plus les « *Dii nixi* » qui étaient invoquées aussi avec *Lucine.*

Comme protectrices des femmes accouchées et de leurs enfants sont invoqués *Pilumnus*, *Intercidona* et *Deverra* qui les protègent contre les attaques nocturnes de *Sylvanus.* A côté de ces divinités, il en était qui devaient être particulièrement propices aux enfants nouveau-nés : *Carna* comme protectrice des enfants au berceau, surtout pour éloigner tous les maléfices, et comme gardienne de la porte : *Rumina* qui présidait à la lactation ;

Educa et *Potina* qui soignaient la nourriture de l'enfant, *Cunia* qui veillait sur le berceau, *Ossipaga* ou *Ossipagina* qui veillait sur la croissance du corps, et surtout sur celle des os ; plus les divinités *Vaticanus* et *Fabulinus* qui présidaient aux cris et aux premiers bégaiements. Ici il faut citer encore la déesse *Levana* qui facilitait la reconnaissance de l'enfant nouveau-né par son père, *Nundina* qui présidait au choix d'un nom favorable. En dehors de ces dieux ou déesses, étaient vénérées comme divinités favorables surtout aux femmes : *Fluonia* (également une *Junon*) « *Fluoniam Junonem*, dit Festus, mulieres colebant, quod eam sanguinis florem in conceptu retinere putabant ». *Juno Februata* (aussi appelée *Februalis*, *Februlis*) présidant aux purifications qui étaient faites aux *Lupercales ; Mena* comme déesse de la menstruation, *Userina*, etc. Une *Prema* et une *Pertunda* ne manquaient pas pour les rapports conjugaux. Cette considérable quantité de divinités, la confiance dont elles étaient honorées, ne pouvaient manquer de produire une grande indifférence pour les moyens humains ; on arriva facilement à regarder comme un crime d'empiéter sur les desseins de la divinité, et en cas d'accident, on se consolait en attribuant le malheur à la colère, ou au manque de bienveillance des dieux. Toute recherche d'amélioration était paralysée par ces idées. Le mépris des médecins et de leur art ne devait pas se faire attendre, l'histoire de la médecine chez les romains l'a suffisamment constaté. Nous trouvons les mêmes superstitions aggravées par les idées étroites des moines, ces convertis du paganisme, et pénétrant plus profondément encore que chez les croyants du paganisme, car elles se basaient sur une idée religieuse, et cependant ne pouvant rien offrir de meilleur. Pour conduire à ces erreurs, et tomber plus bas que le paganisme, les doctrines si pures du christianisme devaient avoir été profondément altérées. L'usage d'images bénies, de reliques, l'eau bénite en boisson, etc., ne sont-ils pas les preuves de ce que nous avançons?

Obs. I. — *Lucine* apparaît souvent sous le nom de *Junon*.

Voy. dans les passages cités plus haut, chez PLAUTE, *Aulul.*, IV, sc. VII, 11, et chez TÉRENCE, *Andria*, III, Sc. I, 15. *Adelph.*, III, sc. IV, 41 ; chez PROPERCE, Liv. IV, *Eleg.* I, 95. et suiv. CICERON, *De natur. Deor.*, liv. II, c. 27, dit : « *Ut apud Græcos* DIANAM, eamque LUCIFERAM, sic apud nostros JUNONEM LUCINAM in pariendo invocant ». OVID. *Fastor.*, VI, 39, *Junon* s'appelle elle-même *Lucine*. C'est ainsi aussi que dans APULÉE, *Metam.*, lib. VI (* ED. FR. OUDENDORP. Lugd. Batav., 1786, in-4°, p. 389), *Junon* est appelée comme *Lucine* « quam omnis occidens *Lucinam* appellat ». Dans GRUTER * (Inscription. romanarum, corpus absolutissimum. ausp. J. SCALIGER, etc., 1616, in-f°), *Junon* et *Lucine* arrivent réunies, p. XXIV, 16 et MIX, 12. Également chez REINESIUS (* *Syntagma*, 117 inscriptionum antiquarum. *Lips. et Franco,* f. 1, 1682, in-f°), p. 57, et 241. Par contra *Diane* est appelée *Lucine* dans HORACE. Carm, Secul, 15 ainsi que dans Carmin, lib. III, od. 22. In *Dianam.*

« Montium Custos, nemorumque Virgo
Quæ laborantes utero puellas
Ter vocata (1) audis, adimisque leto. »

Sur *Diane* dans le *carmen sæcculare* de CATULLE, XXXIV, 13, où il est dit *Juno Lucinia.* Voy. aussi VIRGIL. *Buccol.*, IV, 10, et APULÉ, *Met.*, lib. XI, p. 257. « Seu Phœbi soror, quæ partu fœtarum medelis lenientibus recreato, populos tantos educasti, præclarisque nunc veneraris delubris Ephesi ». CRUTER, ouv. c. *Inscriptions sur Diana Lucina*, p. XLI, p. 4 (MXI), 3. Enfin *Lucine* est invoquée et vénérée comme déesse spéciale par PLAUTE, *Trucul.*, II, sc. V, 23, HOR., *Epod.*, V, 5. OVIDE. *Meta. morph.*, lib. IX, 292. *Fast*, lib. II, 451, où il est dit :

« Parce precor, gravidis, facilis Lucina puellis :
Maturumque utero molliter effer onus. »

Ici l'épithète « facilis » concorde parfaitement avec l'Eileithyia des grecs (ἐπιλυσαμένη, voy. obs. § 19), voy. aussi SÉNÈQUE, *Trag. Medea*, act. 1, 2. *Il y a concordance parfaite entre la mythologie latine et la mythologie grecque ;* et *nous retrouvons* Eileithyia dans la Lucine romaine. L'étymologie, ou la signification du mot « Lucina » est donnée par CICÉRON : « Luna a lucendo nominata, eadem est enim Lucina ». Il en est ainsi dans PLUTARQUE, *Quæst. rom.* (* ED. REISKE, vol. VII, p. 138). « Λουκίναν Ἥραν καλοῦσιν οἷον φαεινὴν ἤ φωτίζουσαν, καὶ νομιζουσιν, εν ταις λοχείαις καὶ ὠδῖσι βοηθειν ὥσπερ καὶ τὴν σελένην ». Par contre PLINE pense que ce nom

(1) *Ter vocata* » in cœlo *Diana*, in terra *Lucina*, in inferno *Hecata*. (F.-J. H.)

de date plus ancienne (450 ans av. Pline), provient d'un lieu ou d'un temple consacré à cette déesse, « ab eo loco *Lucina* nominatur ». Ovide dans ses *Fastes* (II, 449) réunit ces deux origines.

« Gratia Lucinæ : dedit hæc tibi nomina lucus.
Aut quia principium tu Dea, lucis habes. »

Macrobe appelle l'attention sur l'influence de la lune. *Saturnæ*, lib.VII, c. 16. (* Ed. Zeunius, Lips., 1774, in-8°, p. 696). « Hinc est, quod Diana, quæ luna est, ἄρτεμις dicitur, quasi ἀέροτεμις hoc est, aerem secans, *Lucina* a parturientibus invocatur, quia proprium ejus munus est distendere rimas corporis et meatibus viam dare : quod est ad celerandos partus salutare ». Varro. *De ling. latin.*, lib. IV (* Ed. Gothofred, in-4°), p. 13, dit : « Facta igitur a juvando et luce *Juno Lucina :* a quo parientes eam invocant. Lunam enim nascentium dux, quod menses hujus ». De là, ajoute Varro, l'usage chez les femmes de sacrifier leurs sourcils à cette déesse, ce que dit aussi Festus à l'article « Supercilia » quod iis protegantur oculi, per quos luce fruimur, unde et *Lucina* dicta est. Martian Capella. *De nuptiis philologiæ* et *Mercurii* (* Ed. H. Grotius. Lugd. Batavor., 1599, in-8°, p. 37) : « A juvando nos *Junonem* nominamus, sive te *Lucinam*, quod lucem nascentibus tribuas, ac *Lucetiam* convenit nuncupari ». Ainsi aussi Isidor Hispal. *Orig.*, l. VII (* Ed. Gothofred, p. 1028) « Ipsam (Dianam) et *Lucinam* asseverant eo quod luceat ». Il y a évidemment connexion entre le nom de *Lucine* avec le surnom grec « φωσφορος » ajouté à celui de *Diane* (voy. plus haut, § 20). L'identité de *Diane* et de *Lucine* est aussi parfaitement établie, quoique souvent on trouve la dénomination de *Junon Lucine*, c'est ce que démontre, le mieux le vers de Catulle (ad *Dianam*, XXXIV).

« Tu *Lucina* dolentibus
Juno dicta puerperis. »

Et ce vers de Virgile (Eglog. IV, 8, 10) :

« Casta fave Lucina : tuus jam regnat Apollo. »

La déesse *Natio* ou *Nascio* dont parle Cicéron (*De natur. deor.*, lib. III, c. 18), « quæ quia partus matronarum tueatur, a nascentibus Natio nominata est » est sûrement notre *Lucine* quoique Cicéron, ainsi que Sprengel, I. P. 2 Ed., p. 236 ne paraissent pas s'exprimer aussi affirmativement. C'est ainsi que Sprengel ne s'accorde pas entièrement avec Reinesius, en affirmant que dans les Inscriptions on ne trouvait que *Juno Lucina*, tandis que ce dernier auteur dit que *Lunæ* et *Lucinæ* concordent, p. 241 et 242. Chez Gruter, *loc. cit.*, XLI, in-4°, on trouve « *Dianæ Lucinæ* ».

Obs. II. — Sur *Sispita* et *Sospita*, voy. les inscriptions chez Reinesius, p. 240, « *Dianæ Sospitæ* », etc., et 383. « *Junonis reg. Sispitæ* (Sacerdos), etc. *Junon Sospita* était surtout vénérée à Lanuvium. Voy. Liv., lib. VIII, c. 14 ; XXIV, 10 ; XXIX, 14 ; LXXX, 2 ; XXXII, 30 ; XXXIV, 57 ; et Sil. Ital., lib. XIII, 364, dit :

> Lanuvio generate, inquit, quem *Sospita Juno*.
> Dat nobis, etc.

Voy. aussi Ciceron de *Nat. Deor.*, lib. I, c. 29.

Festus cite *Opigena Juno*. Voy. ce mot, chez Martian Capella, ouv. c., lib. II, p. 38. La dénomination *Sotigena* se trouve où d'autres lisent *Opigena*. Les inscriptions de Gruter, p. XXIV, 1, 5 « Junonibus sacrum » indiquent que la dénomination « *Juno* » peut comprendre beaucoup de personnalités.

Obs. III. — A. Gelle, lib. XVI, c. 16, parle de *Prosa* et de *Postverta*, d'après Varron qui dit : « Quando igitur contra naturam forte conversi in pedes, brachiis plerumque diductis retineri solent : ægriusque tunc mulieres enituntur. Hujus periculi deprecandi gratia ære statutæ sunt Romæ duabus *Carmentibus :* quarum altera *Postverta* nominata est, *Prosa* altera ; a recti perversique partus et potestate et nomine ». Ces divinités paraissent toutefois aussi avec une autre signification : Voy., Ovid. *Fastor.*, lib. V, 633, et Macrob. *Saturnal.*, l. I, c. 7, chez lequel les *Postverta*, en connexion avec *Antivorta*, sont désignées comme divinités du passé et de l'avenir. Sur la dénomination *Carmentes*, voyez les Comment. de Servius sur Virgile Aen, VIII, 51 et 335. *Carmenta,* ou *Carmentis* était un surnom de la mère d'Evander d'Arcadie, qui, longtemps avant la construction de Rome, arriva d'Arcadie en Italie avec son fils ; ils demeuraient au pied de l'éminence du Capitole. Elle prédisait l'avenir ; on lui éleva des autels, et on institua des fêtes en son honneur (Carmentalia, Varr., *l. c.*, p. 32). Pour l'explication de la *Carmentis*, voy. les *mythographies* publiées par Bode (* Cell., 1834, in-8°), p. 24 et 127. Sur la *Postverta*, voy. une inscription de Gruter. L. 9. Voy. la figure qui y correspond dans *Ilithyia* de Boettiger, la vignette du titre, et p. 47. Sur les *Dii nixii*, voy. Festus, à ce mot : « Apellantur tria signa in Capitolio, ante cellam *Minervæ*, genibus nixa, veluti præsidentes (dii) parientium nixibus, etc. » Ovide, *Metam.*, lib. IX, v. 294, dit :

> « Lucinam nixos pares clamore vocabam ».

(Nous suivons pour le mot nixos la manière de lire de Burmann). La forme des Dii nixii décrite à genoux par Festus peut bien être en connexion avec le mythe grec de la naissance

d'*Apollon* d'après lequel *Latone* s'appuie sur la terre à genoux et entourant de ses bras un palmier (voy. *Obs. I*, du § 5). Une *Numeria* était aussi invoquée pendant les accouchements pour en hâter la fin, le mot dérive probablement de numerus; voy. NON. MARCELL. *De proprietate sermonum :* dans GOTHOFRED, c. IV, p. 684, extrait de l'écrit de VARRO : *Cato* sive de lib. educand.

Obs. IV. — Pour les trois divinités nommées plus haut, *Pilumnus*, *Intercidona* et *Deverra*, voy. * S. AURELII AUGUSTINI, *de civitate Dei.* Franckf. et Hamb., 1661, in-4°, lib. VI, c. IX, p. 598.

Pour personnifier ces divinités, il était d'usage que trois hommes se tinssent sur le seuil de la maison dans laquelle était une femme en travail, afin d'en faire la garde ; l'un frappait contre la porte avec une hache (*Intercidona* a securis intercisione), l'autre armé d'un pilon de mortier, comme on en avait pour écraser le blé (Pilumnos), le troisième armé d'un balais nettoyait le seuil de la maison (Deverra, de scopis deverre) « ut his datis culturæ signis, dit saint Augustin, deus SILVANUS prohibeatur intrare. » *De là l'usage décrit* par VARRO. *Do popul. roman.*, lib II : « Natus si erat vitalis ac sublatus ab obstetrice statuebatur in terra, ut auspicaretur rectus, diisque conjugalibus *Pilumno* et *Picumno* (fratribus) in ædibus lectus sternebatur ». Voy. NON. MARCELLUS, ouv. c., XII, p. 782.

Obs. V. — Sur la *Carna*, voy. OVID. *Fast.*, VI, 101 et suiv. On trouve aussi quelques documents sur cette divinité défavorable dans MACROB. *Saturn.*, L. I, c. 12 : « *Rumina* ou *Rumia dea*, i. e. mammis et infantibus lactentibus proesidebat. VARRO. *De re rustica*, lib. II, c. 11. Voy. aussi NON. MARCELL. L. I, c. 11, p. 579 : « *Rumam veteres mammam dixerunt.* VARRO. CATO *vel de liber. educandis :* Hisce manibus lacte fit, non vino : *Cuninæ* propter cunas, *Ruminæ* propter rumam, idest prisco vocabulo, mammam, a quo subrumi etiam nunc discuntur agni ». Voy. aussi AUGUSTIN, *loc. cit.*, lib. IV, c. XI. Sur *Educa* ou *Edusa* et *Potina*. S. AUGUST. Lib. IV. c. XI. On leur consacrait particulièrement les enfants au moment du sevrage. Voy. NON. MARC., c. II, p. 544, sur *Cunina*. NON. MARCELL., c. II. p. 579, ainsi que COEL LACTANTII, *Firm. de fals. relig.*, lib. I, 20. (* *Opéra*, c. not THYSII, Lugd. Batav., 1652, in-8°, p. 65) : « et *Cunina*, quæ infantes in cunis tuetur, ac fascinum summovet ». Puis St-AUGUSTIN, *l. c.*, L. IV, c. XI. GRUTER dans ses inscription, *l. c.*. XCVI, 6. « Cuninæ felici ». *Ossipaga* ou *Ossipagina*, aussi *Ossilago*, voy. ARNOBII AFRI. *Disput. contra gentes*, lib. VII, Ed. I. C. ORELLIUS, Lips., 1816, in-8°, lib. III, c. 30, et IV, 8. *Vaticanus* ou *Fabulinus* dans AULU-GELLE, XVI, 17 et NON.

MARCELL., c. XII, p. 784, au mot *Statilin*. LEVANA. S. AUGUST. L. IV, c. XI, et au § suivant. *Nundina* chez MACROB. *Saturnal.*, lib. I, c. XVI. « Est etiam *Nundina* Romanorum Dea, a nono die nascentium nuncupata, qui lustricus dicitur. « Est autem dies lustricus, quo infantes lustrantur et nomen accipiunt. » Sur *Fluonia*, *Februalis*, ou *Februa*. Voy. : MART. CAPELLA. l. *cit.*, lib. II, p. 37. Sur les lupercales fêtées en février, voy. OVID. *Fast*, lib. II, 19 et suiv. De la *Mena* il est question dans S. AUGUSTIN. Lib. IV, c. XI, et lib. VII, c. II, dans les premiers passages elle est citée comme bru de *Junon Lucine*. TERTULIEN. *De anima*, c. 37, nomme une déesse *Partula* et une déesse *Alemona :* « quæ alit in utero foetum ». Voy. * H. P. S (SCHLOSSER). *De divis obstetricantibus ac circa partum recens editum occupatis ex antiquitate romana non nihil.* Francof. ad Moen., 1767, in-4°.

* HARLESS, déjà cité.

* J. A. HARTUNG. *Die Religion des Roemer nach den quellen dargestellt*, 2 Thle. Erlangen, 1836, in-8°. (La religion des romains exposée d'après les sources).

§ 55. — *Obstétricie chez les Romains.*

Les idées religieuses que nous avons exposées, la multiplicité des divinités présidant aux accouchements, expliquent les usages qui correspondent à ces superstitions, qui étaient mis en pratique lors des accouchements. Les parturientes ne demandaient secours et consolations qu'aux divinités, elles les invoquaient, leur faisaient des vœux, et leur offraient des sacrifices.

L'art humain était à leurs yeux de peu de valeur, et celles qui les assistaient pendant leur travail, n'avaient à y jouer qu'un rôle fort accessoire. Ce n'étaient que des sages-femmes, obstetrices, aussi opstetrices (ainsi que le constatent quelques inscriptions), dont l'intervention se rapportant à l'accouchement dans le sens étroit, ne se trouve décrite nulle part avant CELSE. Il est vrai de dire que le livre de CELSE est l'ouvrage le plus ancien de la médecine romaine, nous donnant quelques renseignements, desquels nous pouvons conclure à l'état de la médecine d'alors; avant lui, on ne trouve dans les écrits classiques que quelques documents, qui puissent autoriser des présomp-

tions. Nulle part nous ne voyons que les soins aux femmes en couche aient été donnés par des hommes ; partout ce sont des femmes qui sont appelées, elles empiètent même sur le rôle du médecin, en prescrivant des remèdes qui leur paraissent nécessaires. Les « medicæ », dont parle Martial dans une de ses épigrammes, étaient certainement des sages-femmes, et plus tard les « obstetrices » furent appelées » medicæ. » (Voy. Jul. Paul, *Sentientiæ receptæ*, lib. II, tit. 24, dans * Schultingii, *Jurisprud. Vetus anti-Justinian.* Lips., 1731, in-4°, p. 375). La considération dont ces sages-femmes étaient honorées dura longtemps; nous trouvons dans les lois romaines maints passages où l'on renvoyait à leur avis, etc., et desquels il faut naturellement conclure que, plus tard, des livres pour les sages-femmes ont été composés, livres qui ont dû contribuer à donner à ce corps une considération plus élevée que celle dont-elles jouissaient à l'époque dont nous parlons ici (1). Il est certain que chez les romains des premiers temps les sages-femmes étaient grossières et peu instruites, qu'elles ont dû finir par colliger quelques observations sur les sujets les plus nécessaires; peut-être des sages-femmes grecques plus exercées sont-elles arrivées en Italie avec les médecins grecs.

Pline, voy. plus haut, § 52, donne leurs noms grecs. Elles eurent des élèves qui ont hérité de leur expérience et de leurs connaissances.

Peut-être, ce qu'on a appelé les *catéchismes* des sages-femmes étaient-ils répandus parmi elles; il est à peine vraisemblable que Moschion soit l'auteur du premier livre de cette espèce. Leur cercle d'action était très étendu, leurs connaissances certainement très restreintes, si dans les écrivains postérieurs, qui ont traité de l'art des accouchements, nous les trouvons encore à un niveau très bas ; nous devons conclure de l'état des connaissances dans le présent à ce qu'il a dû avoir été dans le

(1) On verra plus tard par le livre retrouvé de Soranus combien était juste l'appréciation de Siebold. (F.-J. H.)

passé, et compléter ainsi le jugement par induction, puisque les documents anciens n'ont pas été conservés.

Les sages-femmes étaient bien de quelque secours aux accouchées, en les consolant, en faisant les choses de première nécessité, en réglant l'hygiène, en leur donnant même quelques médicaments, en recevant l'enfant, en en achevant l'extraction; en liant et en coupant le cordon, en lavant et en emmaillotant l'enfant. Leur science allait-elle plus loin? ont-elles essayé de faire la version? ont-elles pratiqué l'embryotomie? Ni CELSE ni MOSCHION ne donnent à cet égard de renseignements positifs. Il est certain qu'elles se vantaient beaucoup de leur œuvre, comme les nôtres, et faisaient ressortir leur aide là où la bonne nature leur avait mis l'enfant dans les mains, et que celles-ci n'avaient été appliquées que pour la forme. Un passage de NON. MARCELL, ch. V, p. 736, nous en donne la certitude, et fait ressortir la différence entre la sage-femme et la nourrice par ces mots expressifs : « Educit enim obstetrix, educat nutrix ».

Obs. — Les « obstetrices » sont seules nommées quand d'anciens auteurs parlent occasionnellement d'accouchements, par contre, nulle part il n'est fait mention de médecins. OSIANDER indique dans son histoire, p. 54, § 92, qu'ANTONIUS MUSA aurait été appelé auprès de LIVIE en travail, mais il n'indique pas le livre de cet auteur dans lequel d'après SUETONE se trouverait la citation, ni l'édition à laquelle il l'aurait empruntée. Ce passage qui ne se trouve pas dans cet auteur, a tout simplement été copié dans SUE (ouv. c., t. I, p. 70), qui a écrit avec beaucoup de légèreté et qui n'a pas rougi d'attribuer à SUÉTONE des paroles qui ne se trouvent nulle part dans cet auteur, à moins qu'on veuille admettre qu'il ait eu à sa disposition une édition que personne ne connaît. — Sur les sages-femmes, voy. quelques passages de PLAUTE, *Captiv.*, III, IV, 96. *Trucul.*, I, II, 28, et TERENCE, *Adelph.*, III; 1, 5, et III, II, 56, surtout *Andria*, I, IV, où à propos des sages-femmes il est raconté des choses qui pourraient quelquefois s'appliquer à nos prudentes matrones d'aujourd'hui. Nous voulons bien admettre cependant que c'étaient là des exceptions chez les romains, car les femmes jouissaient d'une grande considération, et, elles cherchaient à être utiles dans les maladies des femmes, par l'emploi de médicaments ainsi que cela ressort d'un passage de MARTIAL où nous le voyons leur appliquer le nom de

« Medicæ », l. XI, 72. Les *medicæ* et les médecins devaient donner leur avis sur un cas rare.

En lisant ce passage qui ne pense à la commission établie en France au XVIe siècle, pour décider sur les cas de demandes en séparation ; cette commission était composée de vétérans de la chirurgie et de matrones compétentes ? Voy. * J. H. Kopp, *Jahrb. der staast Arzneikunde* (Annales de médecine légale), Frankf. a M., 1808, in-8°, p. 182). On trouve souvent le mot obstetrix dans les inscriptions romaines, voy. Gruter, ouv. c. DCXXXVI, in-4°, 5 et 6, DCLII, 10 où se trouve écrit *Opstetrix* (1), si bien que Th. Bartholin dans * *Antiquitat. veteris puerperii,* Amstel., 1676 in-12. p. 109, pense à l'étymologie derivée : « ab ope, ce qui est une supposition vague, attendu que la manière d'écrire *Opstare* au lieu d'*Obstare* n'a rien de remarquable.

La dénomination « medica » est trouvée aussi sur des inscriptions, par exemple chez Gruter, DCXXXV, 9, « *Flaviæ Hedones* medicæ ». Par un passage d'Ælius Lampridius qui se trouve in *vita Antonin. Diadumen.* nous voyons comment les sages-femmes prêtaient leurs mains pour soutenir les superstitions; nous y lisons : « Solent pueri pileo insigniri naturali, quod obstetrices rapiunt, et advocatis credulis vendunt, si quidem causidici hoc juvari dicuntur. » * (*Vitæ Cœsarum*, etc. Basil., 1546, in-fol. p. 206). Une manière de voir qui se conserve encore aujourd'hui parmi de vieilles femmes sur ce « bonnet porte-bonheur » non seulement pour les avocats comme jadis, mais pour tous les enfants (2).

§ 56. — *Usages des Romains dans les accouchements.*

Essayons maintenant d'acquérir une intelligence plus parfaite de ce que nous avons trouvé épars dans les auteurs romains, sur les usages pendant la grossesse, l'accouchement et la puerpéralité, et de réunir ces documents afin d'arriver à prouver ce qui a été dit dans le paragraphe précédent. Il est clairement établi que la plus grande confiance était accordée aux divinités dont nous avons parlé dans le § 54, et qu'il en était ré-

(1) Le nom masculin d'obstetrix a été donné pour la première fois à Paul d'Egine en arabe « alkawabeli », voy. trad. de R. Brian du 5e livre. Introd., p. 23 (F.-J. H.).

(2) De là le dicton « il est né coiffé » (F.-J. H.).

servé très peu pour les secours de l'homme. Déjà immédiatement après le mariage, commençaient quelques fêtes religieuses qui avaient trait à l'espoir d'une grossesse, etc. ; les femmes invoquaient la *Vénus genitrix*, pour devenir mère ; on lui faisait des vœux (voy. GRUTER, MXII, 3 ; sur son temple, dans SUÉTONE, *J. Cesar*, c. 61). La ceinture était dénouée dans le temple de *Diane* et consacrée à cette déesse ; aux Lupercales, les femmes se laissaient fouetter avec des verges (voy. PLUTARCH. *Romul.* *Ed. REISKE, vol. I, XXI. OVID. *Fast.* II, 425. JUVENAL. II, 142). A la divinité *Mutinus* ou *Mutanus* les nouveaux mariés rendaient des hommages particuliers, que les jeunes époux d'aujourd'hui ne toléreraient certainement pas (voy. TERTUL. *Apolog.*, c. 25. ARNOB. lib. IV, 7. LACTANT. lib, I, 20. AUGUSTIN. *De civ. dei*, lib. IV, c. XI et lib. VI, c. IX). A cette prière pour avoir des enfants s'ajoutait le vœu de les obtenir très ressemblants au père, ce signe étant regardé essentiellement comme celui de la légitimité (voy. QUINCTIL. *Declam.*, XVIII, III, * ED. BURMANN. P. Lugd. Batav., 1720, in-4°, p. 352). La stérilité étant une cause de divorce, on comprend combien les femmes tenaient à avoir des enfants, et à en avoir beaucoup ; des droits particuliers étant accordés à celle qui en avait mis au monde trois (*Jus trium libe rorum*. JUVENAL. IX, 87, MARTIAL. Lib. II, *Epigr.* 91. AULU-GELL. Lib. II, c. XV). Les femmes enceintes invoquaient également certaines divinités, nommées au § 54, leur offraient des vœux et des sacrifices et fêtaient la déesse *Parilia* (voy. FEST. chez *GOTHOFRED, p. 152). Les jeunes femmes employaient divers moyens pour préparer des couches heureuses et éviter l'avortement, par exemple des escargots, des breuvages de *Diptam* (* Q. SEREN. SAMONIC. Præcept saluber. ED. ACKERMANN, Lips., 1786, v. c. XXXIII, 624) ; les écorces de grenade (PLAUT. *Amphitr.* II, II, 91. PLIN. *Hist. nat.*, lib. XXX, c. VI) étaient particulièrement recommandées contre la malacie. Des moyens superstitieux étaient aussi à l'ordre du jour, par exemple les cendres d'un ibis, des pierres trouvées dans des arbres, l'œil d'un caméléon, les premiers cheveux coupés à un enfant, une première

dent tombée, des calculs urinaires, etc. (Plin. II, p. 451. Ed. de Harduin).

Les femmes enceintes se faisaient porter dans une chaise à porteur, et pour aller en voiture elles employaient des juments pleines; les droits dont jouissaient les femmes enceintes étaient considérables chez les romains ; celles qui étaient condamnées à mort ne devaient par être exécutées avant leur délivrance, ni soumises à la question (Lex. 3, Dig. de pœn., lib. 48, tit. 19). Quand l'accouchement était proche, les déesses *Lucine*, *Postversa*, *Mena*, etc., étaient invoquées (voy. plus haut § 54, *obs. I*, Plaute, *Amphitr.*, V, I. 41. Horat., *Epod.*, V, 5), on faisait des vœux (Propert. lib., IV, I, 95). La parturiente se rendait dans ses appartements privés, où étaient étendus de précieux tapis; elle se lavait, s'entourait la tête d'une bande (*Amphitr.*, V, I, 42), se déchaussait de ses sandales (Plaute, *Trucul.*, II, v. 26), et revêtue de son pallium (*ibid.*) se couchait sur le lit qui était préparé pour son accouchement. On évitait de mettre une main dans l'autre, et de croiser les genoux, car on pensait que par ces positions l'accouchement pouvait être empêché. La sage-femme entourée des esclaves l'encourageait, et lui donnait les soins nécessaires, détachait l'enfant de sa mère, et s'occupait du nouveau-né. L'enfant était ensuite approprié et lavé (Plaute, *Amphitr.*, v. 1, 50, 51) par la sage-femme et les esclaves qui étaient à son service. Si le père lui-même donnait ces soins, il voulait prouver par là sa grande affection pour son enfant. Après avoir été ainsi purifié, l'enfant était placé nu par terre et relevé avec solennité par le père (*la Reconnaissance*). Terence, *Andr.* I, III, 14. Senec. *Consol ad Marc.*, c. 18. Sueton. *Ner.*, c. 6. Pendant cette cérémonie la déesse *Levana* était invoquée.

L'enfant qui n'était pas reconnu, comme les monstres, les hermaphrodites, était exposé. L'enfant ayant été relevé était habillé, emmailloté et placé dans la couchette qui lui était destinée (Plaut. *Trucul.*, V. 13), où tout l'appareil d'enveloppement et le berceau sont nettement décrits (voy. encore *Amphritr.* V, 1, 52) Le berceau pouvait avoir des formes variées (voy. Barthol, ouv.

c., p. 102). Les nourrices (nutrices) ou des esclaves (cunarii, voy. MARTIAL, l. XI, *Epig.* 30) avaient le devoir de le bercer ; il y avait aussi quelquefois des domestiques spéciales pour cet office, *cunariæ anciliæ* (GRUT. *Inscrip.*, CCCXI, 7). Les enfants avaient des nourrices, et on choisissait de préférence des étrangères (externæ atque barbaræ nationis) (GELLIUS. XII, I). Aussitôt après l'accouchement la parturiente était nettoyée avec soin (TER. *Andr.*, III, II, 3). Au cinquième jour après la naissance, on faisait de nouveaux sacrifices, de nouvelles ablutions, etc., auxquelles prenaient essentiellement part les sages-femmes. (PLAUTE. *Trucul.*, T. I, IV, 69, 70). L'enfant était porté avec pompe par la sage-femme autour de l'autel de la maison, et remis ensuite entre les mains de la nourrice, et on distribuait des présents. Aux huitième et neuvième jours, on donnait avec solennité le nom aux enfants ; le 9e aux filles, le 8e jour aux garçons. *Dies lustricus :* MACROB. *Saturn.*, 1, 16. *Solemnitates nominales.* TERTULL. *De Idolatr.*, c. 16. Mais la maison dans laquelle se trouvait l'accouchée était considérée comme impure, celui qui en sortait était tenu de faire des ablutions. Ce n'est que plus tard qu'on faisait des sacrifices pour la purifier.

Obs. I. — On voit que tous les usages décrits par nous chez les romains ont avec ceux des grecs la plus grande ressemblance qui ne peut échapper au lecteur, s'il veut comparer ce qui vient d'être exposé avec ce que nous avons dit plus haut au § 23, et se rappeler l'analogie entre les divinités grecques et romaines dont nous avons parlé au § 54. Il est incontestable qu'un grand nombre de ces usages sont d'origine grecque.

Obs. II. — Une copie du « Immanis fascini », sur lequel les nouveaux mariés devaient s'asseoir, a été donné par MEURSIUS (ouv. c.) d'après une figure du musée GADDIANUM de Florence. Remarquable dans cette figure est le caractère féminin des traits de la femme qui peut servir de modèle pour un pareil travail.

Voy. * R. P. KNIGHT, *An account of the remains of the Worship of Priapus lately existing at Ibernia,* in the Kingdom of Naples. London, 1786, in-4°. Sur PAYNE KNIGHT et son ouvrage rare * C. A. BOETTIGER. *Amalthea*, 3e vol. Leipz., 1825, p. 408 (voy. la cause de la rareté de cet ouvrage, p. 414. L'exem-

plaire dont nous parlons est arrivé à la biblioth. r. de Goettingue par l'entremise de HEYNE).

Ici il faut citer encore * L. CHOULANT. *Phallische Votiv-bilder von* ISERNIA (images votives du phallus), dans HECKER « *neue wissenschaftl Annalen.* », t. III, fasc. Berlin, 1836, in-8°, p. 414.

Obs. III. — *Sur la ressemblance désirée par les femmes*, voy. HOR., Carm., IV, s. 23 :

« Laudantur simili prole puerperæ ».

SÉNEQ. TRAG. *Hercul. furios*, v, 1015 :

« Parce jam conjux precor,
Agnosce Megaram ; natus hic vultus tuos.
Habitusque reddit. »

MARTIAL, VI, 27, 3 :

« Est tibi, quæ patrii signatur imagine vultus
Testis maternæ nata pudicitiæ ».

Ainsi que chez QUINTILLIEN, *Declamat.*, XVIII, dans l'édit. * P. BURMANN, c. III, p. 351.

La même chose se trouvait chez les grecs ; voy : * PHOCYLIDIS. *Carmina.* Ed. SCHIER. Lips., 1751, in-8°, v. 167.

« Non enim pariunt similes liberos adulterini lecti ».

Les jumeaux causaient un grand bonheur. Voy. PLAUT. *Amphitr.* — TACIT. *Annal.*, lib. II, c. 84. « Soror *Germanici Livia*, nupta *Druso*, duos virilis sexus simul enixa est, quod rarum lactum que modicis penatibus. »

Obs. IV. — Une singulière coutume pour faciliter l'accouchement est racontée par PLINE. (*Hist. nat.*, lib. XXVIII, c. IV, Ed. HARD., p. 451.) « Ex quo quæque conceperit, si cinctu suo soluto feminam cinxerit, dein solverit, adjecta precatione, se vinxisse, eumdem et soluturum, at que abierit ; » et plus haut, p. 449, « Ferunt difficiles partus statim solvi, cum quis tectum, in quo sit gravida, transmiserit lapide, vel missili, ex his, quia tria animalia singulis ictibus interfecerint, hominem, aprum, ursum. Probabilius id facit hasta velitaris, evulsa e corpore hominis, si terram non attigerit ». Chez GRUTER, on trouve, page MX, I, cette inscription : « Lucinæ sacr. L. Soter et statile », avec cette inscription : « Hic visitur viminæus corbis refectus *malis punicis*, aliisque tum foliis tum fructibus ». Ces grenades sont en concordance certainement avec l'action favorable qui lui est attribuée chez les femmes enceintes. Un exemple

de l'obstacle causé par le croisement des mains dans l'accouchement, est donné par Ovide dans ses *Métamorphoses*, lib. IX, 399, où *Alcmène* accouche, et où *Junon* prie *Lucine* d'arrêter l'accouchement.

« Subsedit in illa.
Ante fores ara, dextroque est poplite lævum
Pressa genu, digitisque inter se pectine junctis.
Sustinuit partus ».

La même chose est racontée par Antonin, *Liberalis transform. conger*. * Ed. Verheyk. Lugd. Batav., 1774, in-8°, c. XXVIII, p. 189. De là l'avertissement de Pline qui dit : lib. XXVIII, c VI. « Adsidere gravidis, vel cum remedium alicui adhibeatur, digitis pectinatim inter se implexis, veneficium est; pejus si circa unum ambove genua. Item poplites alternis genibus imponi », et Pline ajoute même : « Ideo hæc in consiliis ducum potestatum que fieri vetuere majores, velut omnem actum impedientia. Vetuere et sacris, votisve, simili modo interesse » voyez aussi *Ilithyia* de Boettiger, p. 33 et suiv.

Obs. V. — L'exposition d'un enfant n'entraînait pas toujours sa mort, au contraire, une place spéciale avait été choisie pour cela, et elle était souvent visitée. C'est ainsi que les enfants exposés pendant la nuit, pouvaient être facilement trouvés le matin, et être l'objet de soins ultérieurs qui consistaient à les admettre comme esclaves. Voy. Sénèque, liv. V, *Controv.* 33, « Expositi in nullo ordine sunt : servi sunt. » A ces enfants on appliquait quelques signes au moyen desquels ils pouvaient plus tard être reconnus. Plaute, *Cist.*, III, 5, dit :

« Nam hic crepundia insunt, quibuscum te illa olim ad me detulit
Quæ mihi dedit : parentes te ut cognoscant facilius. »

De même dans Térence, *Eunuch.*, IV, 6, 15. Cicéron dans *Brut.*, c. 91. « Quoniam totum me non nævo aliquo aut crepundiis, sed toto corpore videris velle cognoscere. » Quant à l'exposition des monstres, qui d'après Dion Halic. (lib. II, c. X de l'Ed. de Reiske) aurait déjà été ordonnée par *Romulus* ; Sénèque, *Controv.* XXX, lib. V dit : « Nascuntur quidam statim aliqua parte corporis mutilati, infirmi et in nullam spem idonei : quos parentes sui projiciunt magis, quam exponunt ». Sénèque fait une distinction entre « projicere et exponere ». Au reste, tout ce chapitre est pour ce sujet de la plus haute importance. Quelquefois de semblables expositions étaient faites en signe de deuil, dans des calamités publiques qui avaient atteint l'état ; Sueton, *Caligula*, c. 5. « Quo defunctus est die, lapidata sunt templa, subver-

sæ deum aræ, lares a quibusdam familiares in publicum abjecti, partus conjugum expositi ».

Obs. VI. — Très remarquable est le discours sur l'utilité, et le devoir pour chaque mère de nourrir elle-même son enfant, que prononce le philosophe Favorinus dans Aulu-Gelle (lib. XII, c. 1). Il est précieux dans toutes ses parties, et digne aujourd hui encore d'être *transcrit* dans tous les traités d'accouchements ; il montre aussi combien était rare chez les anciens la coutume des mères d'allaiter leurs enfants. « Oro te, dit le Philosophe entre autres choses, mulier sine eam totam integram esse matrem filii sui ; quod est enim hoc contra naturam imperfectum atque dimidiatum matris genus, peperisse, ac statim ab sese abjecisse ? Aluisse in utero sanguine suo nescio quid, quod non videret : non alere nunc suo lacte quod videat, jam viventem, jam homimem, jam matris officia implorantem ? An tu quoque putas naturam feminis mammarum ubera quasi quosdam nævulos venustiores, non liberum alendorum, sed ornandi pectoris causa dedisse ? Sic enim, quod a vobis scilicet abest pleræ que istæ prodigiosæ mulieres fontem illum sanctissimum corporis, generis humani educatorem, arefacere et extinguere cum periculo quoque aversi corruptique lactis laborant tamquam pulchritudinis sibi insignia devenustet. »

Obs. VII. — Comparez les écrits suivants avec ce qui a été dit dans le paragraphe plus haut.

* Joann. Meursii, *De puerperio syntagma*, dans ses oper. ex rec. *Lamii*. Florent., vol. V, in-f°, p. 273 (imprimé à part, * Ed. Franzius. Lips., 1785, in-8°).

* Thom. Bartholini. *Casp. fil. Antiquitatum veteris puerperii synopsis*. Hafn., 1646, in-8°. D'après la préface, ce livre, ne devait être que l'introduction d'un ouvrage plus considérable. Malheureusement l'incendie de la campagne de l'auteur anéantit l'œuvre principale : « Antiquitat. puerperii variar, gentium, imprimis Romanorum », ce fruit de trente années d'un travail soutenu. Voy. * Thom. Barthol., *De Bibliothecæ incendio*. Hafn., 1670, in-8°, p. 61. Le fils Casp. Barthol, donna plus tard un résumé (synopsis) du travail du père avec un commentaire * Th. Bartholini, *Antiq. vet. puerp. synopsis a filio*. Casp. Bartholino *commentario illustrata*, etc. Amstelod., 1676, in-12, avec une lettre du père de l'année 1675. Thom. Barthol., mourut le 4 décembre 1680. Voy. * Wilh. Worm, *Oratio in excessum*. Th. Barth. Hafn., 1681, in-4°.

* Casp. Bartolini, Thom. fil. *Expositio veteris in puerperio ritus ex arca sepulchrali antiqua desumpti*. Rom., 1677, in-8°.

Pour le lit de travail chez les romains, voy. la peinture murale

remarquable représentant l'apothéose de TITUS sous la forme d'*Apollon* dans :

* *Almanach aus Rom.* für Künstler und Freundeder bildenden Kunst. 2 Jahrg, mit Kupfern. Herausgeg. von F. SICKLER u. C. REINHART. Leipz., 1811, in-8°, p. 37, u. Abbild. n° 2, surtout n° 4 (Almanach de Rome pour artistes et amateurs de l'art).

Cette planche est reproduite comme vignette de titre dans :

* B. CHR. FAUST., *Guter Rath au Frauen über das Gebaeren*, mit einem Schreibem des Hofr. BOETTIGER « über das Gebaren bei den Alten, 1811, in-8° (Bons conseils aux femmes pour l'accouchement avec un écrit du cons. aul. BOETTIGER sur l'accouchement chez les anciens).

§ 57. — *Considération accordée aux sages-femmes.*

Ainsi que nous l'avons vu, les sages-femmes étaient seules à donner les soins aux femmes en couche, elles étaient consultées pour les maladies des femmes; dans ces conditions, elles devaient nécessairement acquérir une grande considération, qui peu à peu allait les réunir en un corps (nobilitas obstetricium. PLINE), et engager un peu plus tard les jurisconsultes romains, ULPIEN, JUSTINIEN, etc., à insérer dans la législation, que dans des cas douteux on aurait recours à leurs avis. En vertu de cette disposition, elles devaient être appelées comme experts ; c'est ainsi, par exemple, que d'après JUL. PAUL, lib. II, titre XXIV, cinq sages-femmes, qui dans le texte sont qualifiées de medicæ, sont nécessaires pour faire une exploration dans des cas de grossesse douteuse ; c'est la majorité qui décidait. Dans la même loi, il est question de peines dont seraient passibles les sages-femmes qui auraient pris part à la substitution d'un enfant. On sait pendant combien de temps a été maintenue la validité devant les tribunaux de la déposition des sages-femmes, au grand préjudice de la chose.

Obs. — Dans « Lex I, pr. Digestor. de extraordinariis cognitionibus (Pandect., lib. 50, titre 13) il est parlé de præceptoribus studiorum liberalium, auxquels il était permis de prétendre à des honoraires pour leurs peines ; il range dans le même cas :

rhetores grammatici, geometræ, puis il ajoute : § 1, « Medicorum quoque eadem causa est, quæ professorum, nisi quod justior, quum hi salutis hominum illi studiorum curam agant » ; ainsi, le droit de réquisition devait leur être accordé, et il ajoute : « Sed et obstetricem audiant », car le magistrat ajoute : « Quæ utique medicinam exhibere videtur ». Dans la Loi 9, pr. Digestorum ad legem Aquiliam (lib. IX, tit. 2, Pandect.) Ulpien dit : « Item si obstetrix medicamentum dederit et inde mulier perierit..... » Ce que Jul. Paul., ouv. c., lib. II, tit. 24, § 7, dit, se rapporte à un Rescrit des Divi Fratres, de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, qui est contenu dans Lex I, pr. Digestor. de ventre inspiciendo (lib. XXV, tit. 4, Pandect.).

Sur les femmes médecins romaines, voy. Harless, ouv. c., p. 131.

§ 58. — *La loi royale de Numa Pompilius, l'excision de l'enfant du ventre de la femme après sa mort.*

Parmi les monuments obstétricaux de l'ancienne Rome nous devons nommer la loi si importante, appelée royale (lex regia) qui a été inscrite dans les Pandectes, et qui prescrit de ne pas laisser enterrer une femme morte en état de gestation sans avoir extrait l'enfant de son corps. Cette loi doit avoir été faite par Numa Pompilius (regn. 715-673 av. J.-C.) et bien que cela ne soit pas positivement prouvé, tous les historiens s'accordent pour attribuer à cette loi une haute antiquité ; Hottomanus l'attribue même déjà à Romulus. Les recherches des historiens à cet égard se perdent dans un passé lointain, ainsi que les traces de l'emploi de ce moyen. La mythologie déjà donne des indices. Les historiens romains citent des noms d'hommes qui doivent la vie à ce moyen, c'est ainsi que Pline (lib. VII, c. IX) parle de cette opération et explique pourquoi elle a été appelée *opération césarienne :* « Auspicatius enecta parente gignuntur : sicut Scipio Africanus prior natus, primusque Cæsarum a cæso matris utero dictus : qua de causa et cæsones appellati. Simili modo natus est Manlius, qui Carthaginem cum exercitu intravit ». La loi était exécutée dans l'antiquité, et plus tard elle se trouva dans tous les codes. Quant à ce qui a donné lieu à cette manière d'agir,

on pense, que ce sont sans doute les sacrifices de femelles pleines. Nous renvoyons à ce qui a été dit plus haut § 25. Ce que nous avons dit alors, nous ne pouvons que le répéter ici, attendu que dans les historiens, et les documents de l'époque romaine dont nous parlons, nous ne trouvons rien sur la manière dont cette opération était pratiquée.

Obs. I. — La lex regia, telle qu'elle se trouve dans le *Digest.*, l. II, « De mortuo inferendo » est conçue en ces termes : « Negat lex regia mulierem quae praegnans mortua sit, humari, antequam partus ei excidatur : qui contra fecerit, spem animantis cum gravida peremisse videtur ». Voy. sur cette loi : * S. H. Van Idsigna, *Variorum juris civilis liber singularis quo leges quædam regiæ etc. explicantur.* Harling, 1738, in-8°, cap. XIV, p. 116, où sont données des explications nécessaires au point de vue juridique par * Marc. *Commentaire sur la loi Numa Pompilius*, relative à l'ouverture cadavérique des femmes mortes enceintes. In Mémoires de la Société médicale d'émulation, séant à l'École de médecine de Paris, VIIe vol., p. 247. Paris, 1811, in-8°. Les premiers temps du christianisme devaient maintenir la Lex regia en raison du baptême; de là le renouvellement fréquent de cette loi par les prescriptions de l'Eglise et par le Rituel romain, qui au titre « De bapt. parv. » prescrit cette opération par ces paroles : « Si mater prægnans mortua fuerit, fœtus quamprimum caute extrahatur : ac si vivus fuerit, baptizetur ». Voy. * Fr. E. Cangiamilla, *Sacra embryologia* sive de officio sacerdotum, medicorum et aliorum circa æternam parvulorum in utero existantium salutem. Monach. et Ingolst, 1764, in-4°, p. 104.

Obs. II. — Quand Pline dit : « Auspicatius enecta parente gignuntur » ce que répète aussi Solinus (* Ed. Claud. Salmasius. Lips., 1777, in-8°, c. I, § 62, p. 21), cela se rapporte certes à la rareté des cas, qui justifie la qualification « heureuse ». La provenance du mot « Cæsar » a utero cæso, que Pline donne, que Festus répète (ouv. c. p. 262), « cæsones appellantur ex utero matri exsecti », le dire d'écrivains postérieurs, qui dans les mots de « primus cæsar » veulent voir Jules César si connu, est aussi inexact qu'irréfléchi, car lors de la guerre dans les Gaules sa mère vivait encore, ainsi que cela est prouvé par les anciens auteurs. L'opération pratiquée sur la femme vivante appartient à une époque bien postérieure. Aussi Festus déjà, donnait-il une autre origine du mot cæsar ajouté au nom de Jules.

§ 59. — *Aul. Cornel. Celse.*

Le tableau le plus ancien de l'obstétricie romaine, exposée sous forme de principes que nous possédions, se trouve dans un chapitre du livre classique du traité de médecine de Aulus Cornelius Celsus. Sa vie et ses travaux n'ont pu jusqu'ici être éclaircis comme ils le méritent. D'après les recherches récentes, il a vécu à Rome du temps d'Auguste (30 av. J.-C. 14 après).

Il a écrit sur diverses branches des connaissances humaines des ouvrages importants, qui sous le nom de « *Artes* » comprenaient la rhétorique, l'histoire, la jurisprudence, la philosophie, la guerre, l'agriculture et la médecine. Ce dernier traité seul est arrivé jusqu'à nous ; il porte l'empreinte d'un homme éclairé par un savoir encyclopédique, affranchi de tout entraînement d'une fausse philosophie ; ce qu'il renferme, est exposé avec concision, clarté et une rare élégance. Quand bien même on ne pourrait prouver qu'il a pratiqué la médecine, il parle des connaissances médicales avec la plus grande compétence, et il traite des maladies d'après une expérience personnelle. Il a l'immense mérite d'avoir été le premier qui ait exposé, d'après un ordre systématique, les doctrines de la médecine pratique. Les quatre premiers livres de son œuvre traitent des maladies internes, le cinquième et le sixième des maladies externes; le septième et le huitième de la chirurgie; dans le chapitre 29 du Liv. VII se trouve ce qui a trait à notre étude. Celse a utilisé les œuvres de ses célèbres devanciers : Hippocrate, Asclépiade de Prusa en Bithynie (médecin à Rome, au 1er siècle avant J.-C., et véritable fondateur de l'Ecole méthodique), de Themison, son élève renommé (au milieu du 1er siècle après J.-C.), de Cassius et d'autres ; mais ses expositions sont accompagnées d'une judicieuse critique, et laissent toujours percer la pensée de l'auteur. Les parties les plus parfaites de son œuvre sont les liv. VII et VIII, dans lesquels sont

exposées, de main de maître, les opérations de la taille (avec le petit appareil), l'abaissement du cristallin dans la cataracte.

Ces deux livres appartiennent à la célèbre école d'Alexandrie, en tout cas il se rattachent (par les doctrines) à des maîtres antérieurs aux chirurgiens de Rome (voy. la préface du VIIe livre), où l'on a mis à profit les enseignements de TRYPHON, d'ENELPISTUS et surtout de MÉGÈS.

Obs. I. — LECLERC, SCHULZ, MORGAGNI, BIANCONI et TARGA sont unanimes a penser que CELSE a vécu et écrit sous *Auguste* Ses livres appartiennent à cet âge d'or. D'après SCHILLING, ouv. c., p. 23, il serait mort l'an 13 de notre ère, par conséquent un an avant Auguste. Quant à la question tant controversée de savoir s'il a pratiqué la médecine ou non, elle paraît le mieux résolue par l'œuvre qu'il a laissée, et qui constitue un témoignage éclatant de ses connaissances; c'est ainsi que pensent RUBEUS VAN DER LINDEN, dans les lettres qui précèdent son édition de CELSE, MORGAGNI (ouv. c., Epist. IV) qui pensent qu'il a pratiqué différentes branches de l'art de guérir. BIANCONI il est vrai (ouv. c. Epist. 8) ne partage par cette manière de voir, il ne pense pas qu'il ait pratiqué la médecine, mais il le regarde comme très versé dans les connaissances médicales (dottissimo nella medicina come lo fu nell' altre facoltá). TARGA (dans la deuxième préface de l'éd. 1810, p. XIII) exprime par ces paroles les mérites de CELSE : « Mihi verisimile quoque videdur, nonnumquam ab ægro aliquo sive cognato, sive amico rogatum fuisse ut se inviseret, consilio que juvaret, vel etiam ut de curatione judicaret, quæ ipsi a medicis adhibebatur : atque ita quæ recte, quæ minus bene cederent notando, de iis quæ in aliorum libris legerat, judicium suum ferre potuisse ». Toujours il y a eu des médecins qui ne pratiquaient pas habituellement, qui s'adonnaient plutôt à l'étude des sciences médicales, les cultivaient au point de vue scientifique, et qui étaient consultés dans des cas graves, et donnaient alors volontiers leurs conseils et l'indication des remèdes qu'ils pensaient devoir être utiles.

Obs. II. — Les renseignements sur les œuvres perdues de CELSE dont nous avons parlé plus haut se trouvent dans beaucoup de passages de l'*Hist. nat.* de PLINE, dans COLUMELLE, *De re rustica*, lib. I, c. 1 (voy. * *Scriptor. rei rustic. curante.* GESNERO. Lips, 1773, in-4°), p. 429. Lib. II, c. II, p. 453. Lib. IV, c. XVII, p. 526. Lib. VIII, c. XIII, p. 689. Lib. IX, c. II, p. 702. (COLUM. appelle CELSE, II, 2, « Universæ naturæ prudentem virum », et CELSE lui-même parle de son écrit d'économie rurale (liv. V,

c. 28, 16). Dans QUINTILIEN, *De instit. orator.* Lib. X, c. I (ED. P. BURMANN), p. 920, lib. XII, c. II, p. 1112, ainsi que dans beaucoup d'autres passages, il est parlé de CELSE; dans VEGETIUS, *De re militar.* * (ED. SCRIVERIUS, p. 1607, in-4°). CELSE est mentionné comme écrivain militaire, et il est dit que ses œuvres portaient le nom de « *Artes* », formaient un ensemble, ce qui est prouvé aussi par d'anciens manuscrits de CELSE qui portent le titre de « *Artium.* A. Cornelii Celsi. Lib. VI, medicinæ viro liber primus », d'où il résulte qu'avant les livres de médecine que nous possédons, encore cinq autres ouvrages avaient été écrits par lui, qui ont été perdus. Voy. BIANCONI, ouv. c., lettera XI, et CHOULANT. *Prodrom.*, p. 9. Il ressort aussi de la division des œuvres de CELSE que les livres sur la médecine ont été écrits dans les années de sa pleine maturité, ce qui leur donne encore une plus grande valeur.

Les écrits les plus importants pour éclairer la vie de CELSE, ses ouvrages, sa patrie, et le temps où il a écrit, etc., sont : * HIERON, RUBEI RAVENANT, *Annotationes in libros octo-Corn. Celsi de re medica.* Venet., 1616, in-4° (surtout l'introduction).

* JOANN. BAPT. MORGAGNI, *Epistolæ in.* A. CORN. CELSUM, etc. Patav., 1721 (contient trois lettres) * Lugd. Batav., 1735, in-4°. (nouvelle édit. du précédent livre). Augmentée de cinq lettres nouvelles est l'Ed. de CELSE et SAMONICUS, soignée par J. B. VULPIUS *. Patav., 1750, in-8°, tom. II. Voy aussi : * J. B. MORGAGNI. *Op. omn.* Lugd. Batav., 1765, in-fol°, t. V, p. 50.

* G. MATHIAE (respond. S. CHR. KORTHOLD), *De A. Corn. Celsi medicina.* Goetting., 1766, in-4°).

* J. L. BIANCONI, Lettere sopra A. CORN. CELSO al celebre Abate Girol. Tiraboschi. Rom., 1729, in-8° (trad. en allemand avec supplém. par Dr * C. CHR. KRAUSE. Leipz., 1781, in-8°).

* J. L. BIANCONI, Epistola de Celsi ætate (dans l'Ed. * LUGD. BATAV., ap. Luchtmans, 1785, in-4°).

* LÉONARD TARGA, *Praefat. ad lectorem secunda* (dans son éd. * VERON, 1810, in-4°, p. VII).

* GIUS. ANTON. DEL CHIAPPA, *Intorno alle opere e alla condizione personale di Aulo. Corn. Celso, discorsi medici filologici.* Milan, 1819, in-8°.

* M. G. SCHILLING, *Questionis de Corn. Celsi vita pars prior* (De Celsi ætate). Lips., 1824, in-8° (voy. aussi l'article CELSUS de l'auteur, dans *Algem. Encyclopæd.* de ERSCH et GRUBER. 16 Thl. Leipz., 1827, in-4°, p. 23.

* L. CHOULANT, *Prodromus novæ editionis*, A. CORN. CELSI libror. VIII. De medicina. Inest apparatus critici *Celsiani* tentamen bibliographicum. Lips., 1824, in-4° (ouvrage très complet et indispensable pour l'histoire littéraire de CELSE).

* H.-J. CHR. BRANDENBURG. — SCHAEFLER, *De arte obstetricia.* A. CORN. CELSI. Goetting., 1837, in-4° (nous en parlons plus plus loin).

Voy. encore les hist. de SPRENGEL, et de HECKER, HAESER, ainsi que l'article Celsus de HECKER dans : *Encycloped. Woerterbuch. der med. Wissensch.*, VII T. Berlin, 1831, in-8°, p. 314. (Diction. encyclopédique des sciences médicales.)

§ 60. — *État de l'obstétricie du temps de Celse.*

Le chapitre sur l'obstétricie contenu dans les œuvres médicales de CELSE nous donne avant tout le tableau de l'état dans lequel se trouvait l'obstétricie ancienne, aussitôt qu'elle était appelée à agir; elle faisait partie de la chirurgie par les opérations qu'elle exécutait, ainsi que CELSE lui-même l'exprime par ces mots : « quæ manibus curat ». Il le dit encore par la place qu'il assigne à l'obstétricie dans son livre, au chapitre 29, qui traite des maladies chirurgicales, et où l'auteur, suivant l'ordre naturel des maladies, arrive de la tête, au bas-ventre, puis des organes de la région abdominale, aux parties génitales. Dans le chapitre qui précède (le 28e) il s'occupe du traitement des atrésies des organes génitaux de la femme, et dans celui qui suit (le 30) des maladies de l'anus. L'opinion qui régnait alors sur le traitement des accouchements anormaux est de cette façon clairement exprimée. Dans les cas où les secours des sages-femmes étaient impuissants, les chirurgiens étaient appelés en aide, et ils cherchaient à faire naître l'enfant par une intervention manuelle ou instrumentale. Dans quels cas cette intervention devait-elle être solicitée ? C'est ce que nous disent le titre (1) et le commencement de ce chapitre, où on lit : « Ubi concepit autem aliqua, si jam prope maturus intus *emortuus* est, neque excidere (d'après d'anciens manuscrits, « excedere ») potest, adhibenda curatio est. »

En jugeant les règles données par CELSE, il ne faut jamais per-

(1) Qua ratione *partus emortuus* ex utero excutiatiur.

dre de vue que celles-ci ne s'appliquent qu'à des enfants morts ; sauver la vie de la mère, était pour lui le but principal, car dans ces temps anciens, la vie de l'enfant était prise en moindre considération ; ce n'est que le christianisme qui a modifié les idées à cet égard, par des motifs faciles à comprendre. On est conduit à penser que les sages-femmes n'appelaient les médecins que fort tard, quand les moyens dont elles disposaient étaient restés inefficaces, et qu'elles avaient la certitude de la mort de l'enfant ; seulement il est à déplorer que CELSE n'ait pas indiqué les signes de cette mort. Le motif de ce silence est que, peut-être sur ce point, on n'avait pas à cette époque autant de sollicitude que celle inspirée plus tard par le christianisme pour lequel le but essentiel de l'accouchement est devenu de sauver la vie de la mère et celle de l'enfant. D'autre part tous les accouchements dans lesquels la tête ne se présentait pas étaient, suivant les anciennes doctrines (hippocratiques) regardés comme très dangereux, entraînant le plus souvent la mort de l'enfant et motivaient alors l'appel du chirurgien. C'est l'action du chirurgien dans ces cas que CELSE expose dans ce chapitre, et bien qu'elle nous paraisse incomplète, si on l'apprécie avec les connaissances actuelles de l'obstétricie, il faut redire qu'il ne s'agit que d'enfants morts à morceler, et reconnaître que la méthode de CELSE prouve clairement que depuis HIPPOCRATE l'obstétricie avait fait de sensibles progrès. Nous signalerons l'usage du lit en travers, indiqué comme nécessaire à la pratique des opérations obstétricales, la version sur les pieds enseignée pour la première fois pour faire l'extraction du fœtus, le changement de la présentation du siège en présentation des pieds. Nous devons faire remarquer que ces progrès ont dû avoir été accomplis avant CELSE, car dans la préfaee du VII° livre, qui renferme le chapitre dont nous parlons, on trouve les paroles suivantes : « Deinde posteaquam diducta (chirurgia) ab aliis habere professores suos cæpit, in Ægypto quoque increvit, PHILOXENO maxime auctore, qui pluribus voluminibus hanc partem diligentissime comprehendit. GORGIAS quoque et Sos-

TRATUS, etc. multi que alii celebres viri, singuli quædam repererunt. Ac Romae quoque, ajoute CELSE, non mediocres professores, etc. aliquantum ei disciplinæ adjecerunt.» Malheureusement tous les écrits des hommes qui viennent d'être nommés ont été perdus, et nous devons nous estimer heureux de posséder en CELSE un conservateur fidèle de ces travaux et de ces expériences, et de pouvoir apprendre par lui quel était l'état de l'obstétricie à son époque. Il devient difficile sinon impossible de déterminer avec certitude ce qui appartient aux uns et aux autres, en tout cas CELSE a le mérite de nous avoir dit dans une langue claire et élégante ce qu'il savait, celà fut-il acquis par son expérience personnelle ou par celle des autres.

Obs. — OSIANDER dans son histoire a totalement oublié le titre que CELSE met au commencement du ch. 29, du VIIe livre, car dans le § 91, qui est consacré à CELSE il ne fait pas remarquer que ces préceptes s'appliquent à « l'enfant mort ». Pour le reste OSIANDER rend entièrement justice à CELSE en disant « que ses doctrines donnent une très bonne idée de l'état de l'obstétricie à son époque ». L'historien, qui est en même temps accoucheur, devait porter sur CELSE ce jugement favorable ; en présence de ces documents incomplets, nous ne sommes pas étonné de trouver dans un autre livre qui n'est pas d'un accoucheur (HECKER. *Gesch.* Bd I, p. 433) les paroles suivantes : « L'obstétricie fut encore (chez CELSE) très imparfaite, on n'y trouve rien de plus que quelques versions ! et l'extraction de l'enfant mort moyennant un crochet ». C'est ce jugement qu'a reproduit SCHILLING dans son article du livre de ERSCH et GRUBER.

§ 61. — *Obstétricie de Celse.*

Si, après ce que nous venons de dire dans ces préliminaires, nous passons en revue avec plus d'attention les règles données par CELSE, nous trouvons relativement aux modes de présentations fœtales, qu'il en admet quatre : celles par : *a*) la tête ; *b*) les fesses ; *c*) les pieds, et *d*) les présentations transversales. Aucune

d'elles n'est décrite plus spécialement; nous pouvons du passage suivant : « ac si pes alter juxta repertus est, alter retro cum corpore est », conclure qu'il connaissait les présentations des pieds incomplètes. Les opérations que le chirurgien aura à pratiquer dans ces quatre modes de présentation fœtale, devront consister en des extractions avec les mains, après qu'il aura fait la version dans les cas spécifiés, ou bien en l'extraction de l'enfant moyennant le crochet, ou à faire l'embryotomie. L'extraction moyennant le crochet se fera en appliquant cet instrument sur la tête, et Celse a décrit cette opération, en indiquant toutes les précautions qu'on doit prendre pour éviter de blesser la mère. Si l'enfant a été tuméfié par la putréfaction, le volume de son corps devra être diminué en pratiquant sur lui une ouverture moyennant le doigt ; puis il devra être extrait avec la main, car dans ce cas le crochet ne tiendrait pas. Si l'enfant est en présentation transversale (il s'agit certainement ici d'une présentation de l'épaule), et si la version n'est pas possible, l'épaule sera attirée moyennant un crochet, il en résultera que la tête s'incline en haut; celle-ci devra être coupée (détachée) moyennant un autre crochet, qüi n'est tranchant que du côté de la concavité « qui in interiore tantum parte per totam aciem exacuitur », alors le tronc sera extrait, après quoi la tête pourra être enlevée sans beaucoup de difficulté.

Ici, pour diriger la tête séparée du tronc dans le bassin, Celse prescrit de faire quelques manœuvres sur le ventre, qui sont encore usitées aujourd'hui. Dans l'obstétricie de Celse exposée jusqu'ici, nous ne trouvons pas de différence bien notable avec celle d'Hippocrate ; elle conserve toujours le même caractère de cruauté, mais elle diminue dans ce qui va suivre : Celse conseille de faire la version de l'enfant sur la tête, et d'engager cette partie, ou de faire la version sur les pieds, si déjà il ne se présentent. La traction sur la main opère la version sur la tête, pense-t-il, la traction sur un pied, la version sur les pieds. Si la tête s'est présentée primitivement, ou si elle a été amenée par la main de l'accoucheur, il ne reste à celui-ci pour terminer, que

l'application du crochet décrite plus haut; par contre CELSE dit positivement : « Sed in pedes quoque conversus infans non difficulter extrahitur : quibus apprehensis per ipsas manus commode educitur », ce qui doit se rapporter aussi aux présentations tranversales, car à ce précepte s'ajoute ce qui suit : « infantam manu dirigat (medicus) vel in caput, vel etiam in pedes, si aliter compositus est ». Si cela ne réussit pas, l'embryotomie est pratiquée comme ci-dessus. Dans les présentations pelviennes, CELSE conseille de repousser le siège, et d'attirer un pied, puis, si des difficultés surviennent, de morceler l'enfant; toutes ces opérations doivent être pratiquées la femme étant couchée en travers sur son lit : « Opportet autem ante omnia resupinam mulierem transverso lecto sic collocare, ut feminibus ejus ipsius ilia comprimantur ». Les conditions favorables à l'opération sont, du côté de la mère : « Magnutido vulvæ, vis nervorum ejus (fibrarum), et corporis totius habitus et mentis robur ». Ce qui rend l'opération difficile, c'est un commencement d'inflammation, car dans ces conditions il se produit « mortifera nervorum distentio » (distension (déchirure) de la matrice) cum vomitu et tremore ». CELSE a donné d'excellentes règles pour l'introduction de la main, et il reconnaît très bien la valeur de l'exploration obstétricale. A la fin du chapitre se trouvent pour l'extraction du placenta, et le traitement des femmes accouchées, des règles excellentes qui aujourd'hui encore sont suivies. Quant à la délivrance, nous apprenons que le cordon ne doit pas être lié de suite et coupé, comme cela se pratique aujourd'hui, mais que le placenta doit être extrait, l'enfant restant en rapport avec lui par le cordon, et que ce n'est qu'après qu'il est lié et sectionné.

Obs. I. — Combien ne faut-il pas regretter que le conseil excellent de CELSE, de faire la version sur les pieds, et ensuite l'extraction, n'ait pas été suivi par ses successeurs, et que ceux-ci aient écouté le précepte d'HIPPOCRATE, bien moins avantageux, qui consiste à faire la version sur la tête, au grand préjudice des mères et des enfants, et que cette version sur les pieds ait dû être réinventée plus tard. CELSE, il est vrai, ne recommandait la version sur les pieds que pour les enfants morts; mais un peu

d'attention devait bientôt la faire pratiquer sur les enfants vivants ; mais, hélas ! la postérité, ainsi que les Arabes, puisèrent leur instruction de préférence dans les écrits d'Hippocrate ; il en résulta que la méthode de Celse ne fut pas prise en considération et tomba bientôt dans l'oubli (1).

Obs. II. — Dans la méthode de Celse, appliquée aux présentations transversales, où la version est devenue impossible, et où l'embryotomie et la décollation sont indiquées ; qui ne pense au « Guardet embryotomy knife » que D. Davis a fait connaître comme utile en pareil cas, en l'an du Salut 1825 ! voy. son ouvrage où se trouvent encore d'autres choses dangereuses. * « *Elements of operative midwifery*, Lond., 1825, in-4°, p. 327. Planche XVII, f. 1. Cette décapitation a été recommandée récemment encore, dans les mêmes cas, par E. Reinfeld, méd. en chef de l'hôpit. de Mittau, dans un travail sur « l'Embryotomie et l'Excérébration * *N. Zeilschr., f. Geb.*, V, 3, Berl., 1837, in-8°, p. 337.

Obs. III. — Il y a à faire encore d'autres remarques sur quelques passages de Celse, qui se rapportent à la grossesse et à l'accouchement, et qui sont formulés sous forme aphoristique ; p. ex. lib. II, c. 6, (une femme enceinte atteinte d'une maladie fébrile succombe facilement), c. 7, si (les seins deviennent flasques chez une femme enceinte l'avortement est à craindre), c. 8. (sternutatoires recommandés dans les accouchements difficiles), lib. V, c. 25 (moyens internes pour déterminer l'accouchement d'un enfant mort, etc. Le 20e ch. du livre IV, traite « de morbivulvæ (d'après la signification ancienne « l'utérus ». Voy. ce mot dans Forcellini, *Lexic. tot latinitat.* ; puis dans Celse. l. VI, c, 18. « Si anus vel vulva procedit ». Malheureusement dans ce 20e chap. il y a une importante lacune, voy. Morgagni. *Epist.* 2 et 3. — Un passage important se trouve dans la préface du 1er liv., où Morgagni présume qu'il est question d'une inversion utérine (*Epist.*, 4, 1, 1, éd. 1750, p. 86). Dans l'édition de Krause, p. 13, on lit : « Rarius, sed aliquando morbus quoque ipse novus est : cum ætate nostra quædam, ex naturalibus partibus carne prolapsa et arente, intra paucas horas expiraverit, sic ut nobilissimi medici neque genus mali, neque remedium invenerint ».

Toutefois l'expression « arens » paraît rendre douteuse la présomption de Morgagni, bien qu'il cherche à l'éclairer par la gangrène « sicca et arida, qui s'est emparée de la matrice en inver-

(1) Voy. *Contributions à l'histoire de la version podalique*, par F.-J. H. *Arch. de Gyn.*, avril 1882.

sion et qu'il cite des exemples pareils. Ne pourrait-on pas penser à un polype, en admettant d'abord que les « naturales partes » fussent les parties génitales, polype, qui sortant des parties génitales aurait occasionné une hémorrhagie considérable et par la suite mort. Que la nobilis persona, comme Celse l'appelle, ait accouché, cela n'est dit nulle part L'ancien éditeur Rubens pense que cette tumeur a dû avoir été une mole. Le prolapsus anal auquel on pouvait penser aussi, était parfaitement connu de Celse. Bien imparfaite est chez lui la connaissance du bassin, que nous trouvons décrit au liv. VIII, c. 1, « De positu et figura ossium totius corporis humani ». La partie inférieure de la spina repose sur l'os des hanches (os coxarum) dont la partie postérieure est couverte d'aspérités (le sacrum). En avant est situé l'os « quod pectinem vocant », les branches du pubis. La différence entre le bassin de l'homme et celui de la femme paraît ne pas avoir été ignorée par Celse, quoiqu'il s'exprime à cet égard très brièvement et avec peu de clarté : « rectius (os, quod pect. vocant) in viris, recurvatum magis in exteriora in feminis, ne partum prohibeat ». Voy. P. Paaw. A. Corn. Celsi, de re medica liber octavus, ejus priora capita commentariis illustrata. Lugd. Batav., 1616, in-4°., p. 57, où sont donnés d'importants éclaircissements sur l'ostéologie du bassin des anciens anatomistes. (L'ouvrage de Paaw cité ci-dessus est réuni à son ouvrage intitulé : * *Succenturiatus anatomicus* contin. comment. in Hippocr. de capitis vulucribus. Lugd. B., 1616, in-4°.)

Pour la littérature complète de Celse nous renvoyons à l'ouvrage de Choulant dont nous avons profité largement.

Nous n'indiquons ici que les éditions dont nous avons fait usage pour nos recherches.

* Aurel. Corn. Celsi, De re medica libri octo. Accessere in primum ejusd. Hier. Triveri Brachelii *Commentarii doctissimi in reliquos vero septem* Balduini Roussei *enarrationes.* Lugd. Batav., 1592, in-4°.

* A. Corn. Celsus et Q. Seren Samonicus, *De medicina* alter, ut et ab Almeloveenio editus est 1713, alter ut a Constantino a 1566. Editio novissima in qua, etc. epistolæ sex accedunt cel. J. B. Morgagni nunquam antea vulgatæ. Tomi II. Patav., 1750, in-8°.

* A. Corn. Celse, De medicina libri octo. ed C. Chr. Krause. Lips., 1766. Livre excellent et commode. * A. Corn. Celse, etc. ex recens. Targæ acced. notæ varior. item quæ nunc primum prodeunt Bianconi dissertatio de Celsi ætate et G. Mathiæ, *Lexicon Celsianum.* Lugd. Bat., 1785, in-4° (1).

(1) Cette édition renferme le fameux index de Georg. Mathiæ, qui

*A. Corn. Celsi medicinæ libri octo ex recens. L. Targæ. Ed. altera accuratior, cui accedit lexicon Celsianum. Veron., 1810, in-4° (Edition très importante publiée pour la première fois * Patæv., 1769, in-4°).

Parmi les traductions nous citerons :

*A. Corn. Celsus, *of medicine in eight books translated with notes critical and explanatory*, by J. Greive. Lond., 1756, in-8°.

* *Grundriss der Wundarzneikunst in den alten Zeiten der Roemer*, oder A. Corn Celsus, *siebentes und achtes Buch von der Arzneikunst*, a. d. *latein* von J. C. Jaeger *mit einer Vorrede* von Gruner. Frankf. a M., 1789, in-8°.

(Principes de chirurgie dans les temps anciens des Romains, ou septième et huitième livres de la chirurgie de Celse. trad. par J. avec préf. de G.) (1).

Comme commentaire du ch. 29 du liv. VII, voy. :

* H. J. Chr. Fr. Brandenburg.—Schaeffer, *De arte obstetricia*. A Corn. Celsi. Goett., 1837, in-4°, p. 31 et suiv. (2).

§ 62. — *C. Pline l'aîné*, secundus major. *Pline l'Ancien.*

Nous avons à mentionner ici un écrivain qui quoique non médecin a laissé dans ses écrits beaucoup de documents sur les sciences médicales et naturelles dans lesquels on trouve des

ne contient pas moins de 463 p. à 3 colonnes chacune, qui est très précieux pour les recherches. (F.-J. H.)

(1) Nous devons mentionner ici la trad. franç. par le Dr A. Vedrenes avec texte latin, des notes, et XIV pl. lithographiées, représentant les instruments trouvés à Pompéi. Paris, in-8°, 1876. (F.-J. H.)

(2) Cette savante dissertation d'un élève de E. G. J. de Siebold, soutenue à l'Université de Göttingen, est dédiée à Fr. Carl. Naegele. Dans la première partie, qui contient de savants détails historiques sur Celse et ses contemporains, nous lisons, p. 12 * « in arte obstetricia studiosissimum observatorem, excellentissimum que scriptorem recentioris temporis Celsum, *inter embryulcos* vidimus ».

Dans la seconde partie, qui commence à la page 31, est cité en entier le chapitre 29 du livre VII, sous le texte duquel se trouvent des documents aussi riches que bien choisis pour faciliter l'interprétation du texte. Ce livre fait le plus grand honneur à l'auteur, aussi bien qu'aux savants maîtres qui l'ont inspiré. (F.-J. H.)

choses importantes pour l'obstétricie et les maladies des femmes ; nous voulons parler de CAIUS PLINIUS SECUNDUS, né à Côme ou à Vérone, qui a vécu sous l'empereur VESPASIEN (69-79), dont il était le confident.

Les trente-sept livres d'histoire naturelle, les seuls de ses nombreux ouvrages qui soient parvenus jusqu'à nous, sont un témoignage de son infatigable ardeur ; ils forment un répertoire des connaissances, sur chaque branche du savoir humain de son époque, que l'historien ne peut et ne doit pas manquer d'explorer.

Obs. — Nous renvoyons pour les recherches à l'édition si belle et si commode : * C. PLINI SECUNDI, *Historiæ naturalis, libri XXXVII ;* quos interpretatione et notis illustravit, J. HARDUINUS. Par., 1748, 2 v. in-fol. (ou à * l'édition *variorum* soignée par GRONOVIUS, 3, v. in-8°, Lugd. Bat., 1669) ; de précieux index terminent chaque vol. (F.-J. H.)

§ 63. — *Rufus d'Éphèse.*

Les écrits qui sont parvenus jusqu'à nous de RUFUS D'EPHÈSE et de SORANUS, aussi d'Ephèse, montrent jusqu'où étaient arrivées les connaissances de cette époque sur l'anatomie des parties génitales de la femme. Le premier vécut probablement sous TRAJAN (98-117) et l'écrit dont nous parlons porte le titre suivant : « περὶ θεσεως καὶ ὀνομασιας τῶν τοῦ ανθρώπου μοριων » (du nom des parties du corps humain) (1), écrit pour lequel il avait fait usage dans les dissections des animaux et de celles D'HÉROPHILE, qui ont été perdues pour nous. Les organes génitaux de la femme sont décrits en trois endroits : dans le premier livre (c. 13. ED. CLINCH, p. 32), où les organes externes sont assez nettement exposés. (*Ibid.*, ch. 31, p. 40), où il est question des parties internes, notam-

(1) Dans la liste des œuvres de SORANUS, donnée par ERMERINS nous trouvons mentionné, p. XXI, un écrit analogue : « XIII μονοβιβλίον περὶ ονομασιων, quod περὶ ετυμολογìων του ανθρωπον. (F.-J. H.)

ment de la matrice, à laquelle il attribue encore deux cornes. La matrice elle-même à laquelle les anciens joignaient aussi le vagin, sans le nommer formellement, est divisée en fond αυχην et en partie inférieure, col, τράχηλος; cette dernière dénomination s'applique au vagin, dont l'ouverture externe est appelée colli ostium (τραχηλου το στομα). Cette vue sur l'ensemble des organes génitaux de la femme s'est conservée très longtemps, et les figures bien postérieures s'y rapportent toujours. Un troisième passage se trouve dans le 3e livre à la fin « de seminariis conceptaculis et semine » (p. 64), où est décrite la situation de la matrice. Dans le 29e chapitre du premier livre (p. 40), RUFUS indique assez exactement les tubes que FALLOPIA a décrits plus tard, et qui portent son nom : « Fœminas varicosis accessoribus (seminariis vasculis) carere HEROPHILUS plane existimat, nos vero in pecudis utero a testibus (les ovaires) enata vascula atque utrinque varicibus instar evoluta conspeximus. Hæc autem in uteri cavum perforata subibant; e quibus mucosus quidam humor, si quis exprimeret, emanabat, magnaque erat spes, hos seminarios esse canales, et eorum generis, qui varicosi noncupantur : id autem ut se habeat, dissectiones seorsim declarabunt ». Dans le 37e chapitre du premier livre (p. 45), RUFUS décrit les membranes qui entourent le fœtus (sans doute aussi d'après des dissections faites sur les animaux), la plus interne, l'amnios (ainsi appelée par EMPÉDOCLE) renferme un liquide clair que RUFUS déclare être le résultat de la sueur du fœtus; la seconde membrane, plus en dehors, est appelée par lui secundæ; il la décrit comme « tunica brevis et venosa » : elle renferme un liquide trouble et urineux, de celle-ci émerge le cordon avec *deux veines* (chez les animaux) et deux artères; on y trouve encore un cinquième canal (urinaculum), qui part du fond de la vessie. Et comme conclusion du livre, voici ce que dit RUFUS : « Plurima in homine reperta hujusmodi appellationibus insignire oportet ». Ce qui certes n'est plus possible de nos jours; nous accueillons toutefois les paroles suivantes comme dignes d'éloges : « Quod si quid in his omissum fuerit, non ideo tamen

plurima ob pauca quædam conniventibus oculis præterita aspernari conveniet ».

Obs. — Nous voyons par une dissertation soutenue à Strasbourg, pendant l'année 1748, par * PH. J. WALTER, *De partu naturali, ejus que vera causa*, in-4°, pendant combien de temps se sont maintenues ces idées sur l'ensemble des organes génitaux de la femme ; l'auteur s'élève, p. 6, contre la vieille doctrine, et termine ainsi : « Alterum autem, orificium uteri externum *hucusdum* appellatum, potius introitus vaginæ erit nominandum ». RITGEN a appelé de nouveau cet os externum « os vaginae, *den Scheidenmund* »; voy. pour les dénominations des organes génitaux chez les anciens * FR. B. OSIANDERS, *Annalen der Entbindungs Anstalt*, etc. (Annales de la Maternité de Gott.) 2, fasc. v° 1, Gott., 1801, in-8°, p. 384 et suiv.

Parmi les éditions de RUFUS D'EPHÈSE nous citerons :

* *Parisiis ap. Turnebum*, 1554, in-8° (texte grec seul. Cette édition, outre deux autres écrits de RUFUS, contient d'après un manuscrit de Paris le traité de SORANUS. *De utero et muliebri pudendo*).

* Londini, 1726, in-4°. ED CLINCH (Edit grecque et latine, qui contient également deux autres écrits de RUFUS, *De vesicæ renumque morbis et de purgantibus medicamentis*).

* RUFFI EPHESII, *De corporis humani partium appellationibus. Junio Paulo. Crasso*, interprete, in « Medici antiq. græciæ ARETAEUS, PALLADIUS, RUFFUS, THEOPHILUS, a JUN PAULO GRASSO *latino donati. Basil.*, 1580, in-4°, 1552. Venet. in-4° publié avec ARETEE.

Aussi dans la collection de * H. ETIENNE : * *Medicæ artis principes post* HIPPOCR. et GALEN, in-f°, p. 97. Cette collection est un monument d'érudition et de typographie qui fait le plus grand honneur à ces célèbres imprimeurs. (F.-J. H.)

* Universa antiquorum anatome tum ossium quam partium et externarum et internarum ex RUFIO EPHESIO tribus tabellis explicata per FAB. PAULINUM, *quibus accessit quarta ex* SORANO *de matrice*. Venet., 1604, in-fol., réduit en tableaux synoptiques commodes. (In bequeme ubersichts tabellen gebracht, réduit en tableaux faciles à consulter.)

Voyez encore sur RUFUS D'EPHÈSE :

SUIDAS, ouv. c. Sub verbo, et CLINCH DISSERTATIO de Rufo et Rufi scriptis, dans l'édition ci-dessus.

§ 64. — *Soranus* (1).

Bien plus exact et plus complet est le fragment des œuvres de Soranus : *De vulva et pudendo muliebri* qu'Oribase nous a conservé. Soranus, appelé le jeune, vécut à Rome vraisemblablement sous Trajan (98-117) et Adrien (138), où il s'occupa beaucoup de maladies des femmes. Quelques fragments de ses écrits se trouvent dans Aetius. Moschion aussi a utilisé ses écrits, peut-être avait-il été son élève, il s'était formé certainement sous sa direction. Soranus a mieux décrit que ses devanciers ce qui a trait aux chapitres précédents, ainsi que ce qui a trait à l'accouchement, et il a rectifié un certain nombre d'erreurs ; on peut à peine douter qu'il ait examiné des cadavres humains, car il rapporte ce qu'il dit à ses examens anatomiques. En général, il s'en tient aux idées anciennes, regarde le vagin et la matrice comme un tout, cependant il distingue les parties de la matrice et il représente sous le nom de τὸ στομιόν la partie de l'utérus qui proémine dans le vagin (portion vaginale du col). Il combat l'idée de Platon qui considère la matrice comme un animal (voy. § 51, *obs. III*). Il connaît bien la différence entre la matrice de la femme et celle des animaux, celle-là n'a point de cornes, comme il le remarque expressément, contrairement à Diocles. Les orifices des canaux de la semence, qui de la matrice se rendent vers les testicules (les ovaires), sont très bien décrits ainsi que la structure, la position et les modifications de tout l'organe, qu'il apprécie parfaitement. La cavité pelvienne dans laquelle la matrice est située est appelée par lui cavité des os coxaux (τῶν ἰσχίων εὐρυχωρία). L'opinion régnante alors, que la matrice était absolument nécessaire à la vie, est combattue par lui par des observations de Themison, qui a vu enlever en partie la matrice

(1) Nous donnons d'abord la traduction des paragraphes que Siebold a consacrés à Soranus et à Moschion, puis nous ferons connaître ce que les recherches récentes nous ont appris sur eux. (F.-J. H.)

qui était prolabée. Il indique aussi les rapports entre la matrice et l'estomac, ainsi que ceux de la matrice avec les seins. SORANUS, nie formellement la présence, chez les vierges, d'une membrane (hymen) qui fermerait le vagin, bien qu'il parle de plis (στολίδες) qui existent à l'état virginal, qui seraient parcourus par des vaisseaux sanguins, de là la douleur et l'écoulement du sang lors de la première copulation. Il combat l'existence de la membrane, en disant qu'il ne l'a jamais trouvée chez les vierges, et qu'il a toujours pu introduire une sonde dans le vagin ; la menstruation rendrait l'existence de la membrane inadmissible.

Il ressort de cette description que SORANUS a vu juste, et que de son temps ainsi que plus tard, où l'hymen a donné lieu à tant de débats, existait une idée fausse sur cette membrane, qu'on pensait généralement à une *occlusion* véritable, puisque SORANUS emploie ce mot, qu'il ne pouvait admettre d'après ses observations personnelles. Par contre, il a constaté des atrésies comme états maladifs, et il décrit exactement des atrésies de parties génitales externes, du vagin et de l'orifice utérin : « at in non perforatis muliebribus membrana hæc intersepiens quando que in partibus labrorum, quæ in promptu sunt, invenitur, quandoque vero in medio cunno, quandoque in medio ore vulvæ ». Enfin chez lui, aussi bien que chez RUFUS D'EPHÈSE se trouve la dénomination de « nympha » dont SORANUS explique ainsi la dénomination : « Nympha autem appellatur quia collo vesicæ subsultet. »

Obs. — Comparez le fragment grec de SORANUS « περὶ μήτρας καὶ γυναικείου αἰδοίου » réuni à l'édition grecque de RUFUS D'EPHÈSE. Par., 1554, in-8°. En latin dans ORIBASE SARDANUS. *Collect. medicinæ*, etc. Lib. XXIV, c. 31 et 32, avec la suscription : « * Ex SORANO *de vulva et pudendo muliebri* ». On trouve aussi ce chapitre chez THEOPHILUS PROTOSPATHARIUS : *De corp. human. fabric.* (1). Paris, 1556, in-8°, p. 105, et sous forme d'extrait en tableaux dans FAB. PAULIN, ouv. c. SUIDAS au mot « *Soranus Ephesios* medic. junior qui scripsit de morbis mulierum. Lib. IV, etc. (1).

(1) La bibliographie complète sera donnée plus loin. (F.-J. H.)

Soranus. Découverte de ses écrits. Travaux récents.

Tels étaient, lorsque l'auteur écrivait le commencement de son livre, les documents sur SORANUS puisés dans quelques fragments épars, auxquels une grande découverte devait donner une extension inattendue, et qui fut pour la science une véritable révélation.

Un jeune docteur de Koenigsberg, qui de bonne heure s'était fait connaître par des travaux d'érudition, et qui à 30 ans fut professeur ordinaire à l'Académie Albertina Prussorum, FRED. REINHOLD DIETZ, reçut un subside du gouvernement prussien, pour parcourir les bibliothèques publiques dans les capitales de l'Europe, à l'effet d'étudier les manuscrits des médecins anciens non encore suffisamment explorés qu'elles pouvaient posséder.

Arrivé à Paris, il se mit à étudier entre autres un manuscrit grec sur papier format in-4°, qui remonte au XVe siècle, et qui porte le n° 2153. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il vit qu'à la page 218 commençait un livre nouveau, un *traité des maladies des femmes*, dans lequel se trouvait la description des parties génitales de la femme de SORANUS, qu'ORIBASE avait conservée, et dont la suite prouva que c'était le livre même de cet auteur célèbre, qu'on croyait perdu depuis un grand nombre de siècles, qui était retrouvé presque en entier.

Il en fit une copie, se rendit en Italie où il trouva le même traité dans le manuscrit 359 de la bibliothèque du Vatican, mais le traité était moins bien conservé et beaucoup plus défectueux ; il en fit aussi la copie, collationna les deux textes, et revint à Koenigsberg pour faire la publication de ce précieux trésor ; mais l'auteur mourut pendant l'impression de la 4e feuille ; un ami, J. FR. LOBECK, acheva la publication du livre qui forme, un vol. de 300 p. texte grec, imprimé à Koenigsberg en 1838. Ce livre éveilla de suite l'attention de l'historien HENSCHEL et celle d'un étudiant en médecine, ISIDORE PINOFF, qui trouva dans cette découverte un texte neuf et intéressant pour sa dissertation inaugurale. *Artis obstetriciæ* SORANI EPHESII, *Doctrina ad ejus librum*

« περὶ γυναικείων παθων » *nuper repertum exposita*, auct. ISID. PINOFF. Vralislaviæ, XXVI, nov. 1840, in-8°.

La science allemande n'ayant prêté aucune attention à ce travail, PINOFF publia dans le *Janus*, journal historique (t. I, 705; II, 16, 217, 730), une nouvelle étude en langue allemande *sur l'obstétricie* de SORANUS d'après son livre exhumé de la poussière des bibliothèques. Ce double travail méritait mieux que le silence de la presse obstétricale, qu'explique en partie le mode suivant lequel le premier ouvrage sur SORANUS avait été publié.

Le texte grec publié sans traduction devait subir une épuration nécessaire, et un travail critique sévère, et être rendu plus accessible par une traduction latine à la généralité des lecteurs. Ce travail important fut entrepris par ERMERINS, auquel la science est redevable entre autres d'une édition des œuvres d'HIPPOCRATE fort estimée. En 1869, il publia ce livre de SORANUS avec une traduction latine; n'ayant eu d'autre but, dit-il modestement à la fin de la savante préface, que de mettre le livre de SORANUS entre les mains des lecteurs pour qu'ils puissent le lire « lectoribus Sorani librum eo modo in manus do, saltem ut legi possit ».

Cette publication fut immédiatement annoncée et étudiée avec une haute compétence par M. le Dr GUARDIA dans la *Gazette médicale de Paris* (1869, p. 587, 603; 1870, p. 443), qui laissa malheureusement intact le côté obstétrical de l'œuvre.

En 1872, ERMERINS publia encore une lettre critique; malheureusement on trouve à la fin de cette lettre un épilogue de l'éditeur du livre qui apprend au lecteur que le savant éditeur avait succombé lui-même le 29 mai 1871 à la suite du typhus exanthématique. C'est dans ce livre, et dans un autre dont il sera question plus loin que devra être étudié le traité de SORANUS sur les maladies des femmes.

Ce livre se compose de 66 chapitres, qui traitent des qualités de la sage-femme, de la physiologie de la femme, de la grossesse, des maladies qui peuvent la troubler, des soins à donner à la femme en travail dans l'accouchement normal, des soins à don-

ner à l'enfant, et enfin de l'accouchement difficile, ses causes, son diagnostic et son traitement. Nous ne pouvons transcrire ici que des fragments de ces derniers chapitres qui donnent une idée de l'état de l'obstétricie dans le courant du IIe siècle après J.-C.

Les qualités physiques et morales que la sage-femme doit posséder, ainsi que l'instruction et l'éducation préliminaires à son instruction professionnelle, sont indiquées d'une manière si précise, que ces deux premiers chapitres du livre pourraient être textuellement transcrits dans les meilleurs traités d'accouchements publiés aujourd'hui.

Mais ce sont surtout les chapitres 62, 63, 64 et 65, relatifs à la dystocie, qui sont importants au point de vue de l'histoire, et qui doivent trouver place ici.

Nous croyons ne pas devoir les transcrire totalement, car chaque chapitre commence par un exposé historique de la question, et de celui des opinions des contemporains, qui prouvent combien ces sujets avaient été étudiés par eux ; enfin, par l'indication des traités sur les maladies des femmes, publiés jusque-là, qui démontrent que SORANUS avait écrit son livre pour des hommes instruits. Nous croyons ne devoir transcrire ici que les idées de SORANUS lui-même, dont nous avons fait la traduction française.

LXII. — *Causes de dystocie.*

« Les causes de l'accouchement difficile se trouvent tantôt chez la parturiente, tantôt chez le fœtus, tantôt dans les parties qu'il doit traverser pour naître. Du côté de la mère, l'accouchement peut devenir difficile par une cause psychique, vitale ou corporelle. La cause psychique peut provenir de la tristesse, de la joie, de la crainte, de la terreur, d'une faiblesse ou d'une absence trop considérable d'énergie. Quelques femmes amollies par le plaisir, ne font pas d'efforts ; l'accouchement ne peut se faire, puisqu'elles ne soutiennent pas et n'aident pas la contraction.

De même, quand il existe un manque d'énergie et de volonté,

les contractions deviennent moins intenses, comme chez les femmes frappées d'apoplexie ou tombées en léthargie, comme celles qui croient ne pas être enceintes. Les causes vitales sont la crudité, un appétit dépravé, la débilité générale, la difficulté de respirer ou la suffocation utérine. Les causes corporelles sont un embonpoint trop considérable qui cause une atonie des organes, un passage trop charnu qui reste trop étroit ; une difficulté provient d'une trop grande abondance d'humeurs qui affaiblissent le corps et rendent les passages étroits. Les humeurs âcres et inertes n'excitent pas le corps et les humeurs épaisses causent aussi des difficultés.

Les unes stimulent trop les efforts (πνευμα), les autres trop peu. Les femmes d'une taille élevée accouchent difficilement; celles qui sont larges en haut sont étroites en bas, ce n'est pas la forme normale du corps. Un état maladif de la substance utérine peut aussi rendre l'accouchement difficile : inflammation, suppuration, excitation, paralysie et torpeur.

Ces causes ont été appelées corporelles, puisque c'est le corps (de la femme) qui les produit.

Les causes qui dépendent du fœtus sont : le volume exagéré de tout ou d'une partie du corps, une tête trop grosse, la tuméfaction de la poitrine ou de l'abdomen. Les enfants bien conformés peuvent être trop gros, les enfants peuvent aussi être mal conformés. L'accouchement peut encore être rendu difficile par le nombre des enfants renfermés dans la matrice ; ils peuvent être deux et même trois ; deux peuvent se présenter à la fois et s'engager ensemble dans l'orifice utérin. L'enfant peut être mort et ne pas aider au travail.

Après sa mort, il peut s'être gonflé. L'enfant peut aussi être dans une présentation contre-nature. La présentation normale est celle de la tête, les mains étendues le long des cuisses, et l'enfant sortant directement. La présentation anormale est celle où la tête est inclinée vers le côté droit ou le côté gauche de l'utérus et s'y appuie, quand une main ou deux sont prolabées et que les cuisses sont écartées l'une de l'autre.

De ces présentations la moins défavorable est celle des pieds, surtout si l'enfant s'avance directement les mains étendues le long des cuisses. Si une des extrémités inférieures est sortie quand l'autre est encore dans la matrice, ou si le fœtus est en double, et appuie contre un point de la matrice, il faut le remettre en une direction droite, et faire de même si les deux mains sont relevées en haut. Des deux autres présentations, la préférable est la transversale, qui peut se faire de trois manières : par le côté droit, le côté gauche, ou le ventre ; la meilleure est celle où le fœtus se présente par un des flancs, car elle donne à la main de l'accoucheur le plus de place pour faire la version sur la tête ou sur les pieds.

Ceux qui se présentent en double ont une très mauvaise présentation ; la plus mauvaise est celle où ils se présentent par les fesses. Les enfants pliés en double peuvent se présenter de trois manières : par la tête avec les jambes, par l'hypogastre et par les fesses. Quand l'abdomen de l'enfant est près de l'orifice cela est avantageux, car quand il est incisé et les intestins retirés, le corps s'affaisse et la version se fait facilement.

Une monstruosité peut aussi être cause de difficultés, ainsi que la dénudation des os (de l'enfant), qui peuvent blesser l'utérus ; la dénudation des os peut être le résultat de la putréfaction, qui arrive rarement ; mais souvent l'opérateur peut, dans le moment de l'extraction, dénuder par maladresse les os qui peuvent blesser la matrice. Les voies que l'enfant doit traverser peuvent causer des difficultés : par l'étroitesse de l'orifice du col (qui est le canal vaginal, voy. la description des organes génitaux par Soranus); les femmes qui, en raison de leur âge, n'ont pas atteint leur complet développement, peuvent avoir la matrice petite comme le reste du corps.

Les matières fécales et les urines accumulées peuvent devenir cause de gêne; un calcul vésical peut exercer une compression sur la matrice et retarder l'accouchement. Les membranes peuvent être difficiles à déchirer, ne pas contenir assez de liquide pour lubrifier les parties. Les os du pubis peuvent-être soudés

entre eux, et ne pas se disjoindre pendant l'accouchement, car chez la femme les os pubis ne sont pas unis comme chez les hommes, mais simplement par un ligament solide. Les lombes peuvent être trop creusées, d'où résulte que l'utérus peut s'incliner d'un côté ou de l'autre. Il y a encore des causes internes et externes de dystocie. La parturiente peut être trop charnue, trop grasse; comme choses externes, nous mentionnerons le défaut d'exercice, que la faiblesse l'aura empêchée de prendre, l'ivrognerie, les veilles habituellement prolongées...

A toutes ces causes, il faut ajouter encore parfois l'impéritie de la sage-femme et celle du médecin...

LXIII. — *Diagnostic des causes de dystocie.*

Quelques-unes des causes de dystocie dont il a été parlé sont reconnues par elles-mêmes...

La grosseur exagérée du fœtus, qui peut rendre l'accouchement difficile, se reconnaît au volume du ventre ; quand l'enfant sort et que le ventre ne s'affaisse pas proportionnellement, on peut présumer qu'il y en a plusieurs. C'est par le toucher (l'introduction des doigts) qu'on reconnaît une présentation transversale, la procidence des mains ou une autre présentation contre nature. Si l'enfant est vivant, il ressent les douleurs de l'accouchement et y coopère par ses efforts... on le trouve chaud... l'anus (fermé ?)... et ayant une bonne couleur. S'il est mort, la femme ressent des douleurs moins vives, son hypogastre devient froid, le doigt explorateur ne sent le fœtus ni chaud ni résistant. Si une partie fœtale sort, elle est noire, de couleur cadavéreuse. On connaît les contractions de la matrice par le tact...

LXIV. — *Traitement de la dystocie.*

Appelé pour un accouchement difficile, le médecin devra interroger la sage-femme sur la nature des résistances, de la constriction des parties que le fœtus doit traverser, afin de

savoir si elles sont causées par le froid ou la chaleur, la dureté de corps, l'excavation des lombes, etc.... Il devra diminuer d'abord la sensibilité, pour obtenir le relâchement, et ne pas mettre de suite la main à une œuvre chirurgicale, ni permettre à la sage-femme de tirailler longtemps la matrice.

Si la difficulté provient de l'excavation des lombes, il faudra placer la parturiente sur les genoux, pour que l'utérus, se dirigeant vers l'hypogastre, prenne une position meilleure; on mettra dans la même position les femmes grasses ou charnues. Si l'orifice de l'utérus reste fermé, il faut le ramollir et le relâcher, moyennant des corps gras, faire des injections continues avec de l'huile douce ou chaude, avec une décoction de fenu grec, de mauves ou de semences de lin, ou aussi avec du blanc d'œuf.... On placera le lit de la femme dans une position inclinée, la tête un peu élevée.... Il blâme les succussions.... toutes ces secousses sont blâmables, car quand l'utérus est blessé, il cause des lésions sympathiques dans les autres parties du corps.... Il faut enlever les obstacles.... vider le rectum par des lavements, la vessie avec un cathéter.... enlever avec l'instrument tranchant les verrues, condylomes, diaphragmes, ou autres excroissances charnues... S'il y a un calcul dans la vessie, il faut le repousser dans le fond de l'organe, moyennant une sonde, si les membranes trop résistantes ne s'ouvrent pas, il faudra les inciser avec un instrument lancéolé, protégé avec le doigt. Si le liquide amniotique s'est écoulé prématurément, on injectera dans les parties, un liquide onctueux, moyennant une seringue.

Au fœtus qui est dans une présentation contre nature, il faut rendre une présentation naturelle. S'il se présente par la tête avec déviation du corps, introduire la main gauche enduite d'un corps gras, les ongles étant rognés, de peur de blesser quand les doigts seront étendus, il faudra en réunir les extrémités sous forme de cône tronqué afin d'éviter toute écorchure. On introduira la main au moment où l'orifice de l'utérus se dilate naturellement, car s'il se fermait par la contraction, l'introduction ne pourrait se faire qu'avec un violent effort; le fœtus étant saisi,

on le ramène dans la direction de l'orifice utérin, en favorisant ce déplacement par une position convenable donnée à la femme; il faut la coucher dans une position inverse de celle du fœtus, sur le côté droit, si celui-ci est incliné à gauche, sur le côté gauche, s'il est incliné à droite. Elle sera couchée sur le dos dans une position inclinée (vers la tête) si le fœtus est incliné en avant du côté de l'hypogastre; elle sera couchée sur le ventre, les genoux fléchis, si le fœtus est incliné en arrière vers les lombes.

Lorsque le fœtus se trouve engagé, étant dans une position oblique, il faut tout d'abord le repousser, le soulever pour l'éloigner de l'orifice, pour lui rendre sa direction normale. Si une main se présente, gardez-vous de la saisir et de l'attirer, car l'enclavement deviendrait plus fort, la tête se porterait en haut et de côté, il pourrait se produire une luxation et l'arrachement de l'épaule. Du bout des doigts déployés, repoussez le fœtus en haut vers le fond (de la matrice) et dirigez le bras en repliant le coude et étendant la main sur le côté (du corps) et sur la cuisse, et vous pratiquerez l'accouchement sans difficulté. Dans les cas où les deux mains se présentent, appliquez le bout des doigts aux deux épaules du fœtus, ramenez-les en haut, repoussez les bras, fléchissez les coudes, sur les côtés (du corps), appliquez les mains sur les cuisses, et prenant la tête tirez doucement. Si la tête du fœtus est petite, redressez-la et saisissez ensemble les deux mains, le peu de volume de la tête fera qu'il n'y aura pas d'enclavement. Si, en se présentant par les pieds, le fœtus est incliné d'un côté quelconque, il faut le ramener à la bonne direction, à peu près comme quand la tête se présente. Quand c'est un seul pied qui se présente, il ne faut pas le saisir et l'attirer, en effet, l'autre pied étant replié le fœtus s'enclaverait davantage.

Dans ce cas, il faut appliquer l'extrémité des doigts sur la région périnéale, repousser le fœtus vers le fond de la matrice, puis introduire la main, étendre la jambe fléchie parallèlement à l'autre. Si les deux pieds se présentent, l'une des mains étant repliée (en haut) ou même les deux, il faut encore de la même manière repousser le fœtus et arranger les bras (les mettre dans

la position normale, c'est-à-dire les bras étendus le long des cuisses). Si les pieds sont écartés (l'un de l'autre) et appuient sur deux points éloignés de l'orifice de la matrice, il faut les joindre et les placer dans la direction de l'orifice de l'utérus. Si les genoux se présentent, il faut repousser en haut le fœtus, étendre les jambes et le retirer par les pieds. S'il se présente par les fesses, il faut repousser le fœtus, lui étendre les jambes, placer ses mains le long des cuisses et le retirer par les pieds. Si la présentation est transversale, le fœtus couché sur le ventre ou sur le dos, il faut avec les doigts le tourner doucement sur le flanc pour faire place à la main qui doit être introduite. Dans le cas où il se présente par le flanc, il faut introduire doucement la main et le retourner (faire la version). Si la présentation transversale n'est pas symétrique (c'est-à-dire si une extrémité fœtale est plus près de l'orifice que l'autre), il faut saisir la partie repliée en haut de préférence aux pieds ; l'accouchement par la tête est préférable, les parties les plus larges passant d'abord, si les bras ne sont pas pliés (en haut). Si le fœtus est plié en deux, et si la courbure se trouve en haut, les extrémités exactement à la même hauteur, l'ayant soulevé, *nous le déployons par les jambes*. Si la courbure est inégale, il faut d'abord tourner le fœtus en ramenant la courbure vers le fond de l'utérus, puis le développer comme il a été dit. Si plus d'un fœtus se présente en même temps, il faut les repousser dans le fond de la matrice et les retirer un à un. Toutes ces opérations devront être exécutées avec douceur, sans produire de contusion, en ayant soin de maintenir huilées les parties, afin que la parturiente soit préservée de toute blessure, et que l'enfant reste en vie. *En procédant ainsi, nous avons amené vivants un grand nombre d'enfants dont la naissance avait été entravée par ces difficultés*. Si l'enfant ne cède pas aux tractions manuelles, soit parce qu'il est trop volumineux, soit parce qu'il est mort ou enclavé, il faut avoir recours à des moyens plus énergiques ; à l'extraction au moyen des crochets (embryulcie) ou à l'embryotomie.

Si l'enfant peut être sacrifié, il est nécessaire que la mère soit

sauvée. C'est pourquoi il faut qu'on soit prévenu du danger qui peut survenir; quand la fièvre est imminente, quand les symptômes nerveux s'éveillent, quand l'inflammation devient plus violente ; il faut surtout montrer le peu d'espoir qu'on doit conserver : quand la gangrène se déclare, quand la faiblesse est générale, la sueur profuse, le pouls éteint, la fièvre violente, quand il y a du délire et des convulsions. Malgré tout cela, il ne faut pas abandonner la parturiente.

LXV. — *Embryulcie et Embryotomie.*

Il faut commencer par donner à la femme deux ou trois morceaux de pain trempés dans du vin pour éviter une défaillance, et, pendant qu'on agira, faire sur le visage des fomentations avec du vin. La parturiente sera couchée dans une position inclinée sur un lit dur, pour que le bassin ne s'affaisse pas. Les cuisses étant écartées l'une de l'autre, les jambes attirées vers l'hypogastre, et maintenus par des aides placés de chaque côté ; si on n'a pas l'aide de femmes robustes et exercées pour maintenir la parturiente, les pieds seront appuyés sur les traverses du lit, afin que les tractions sur le corps de l'enfant n'entraînent pas celui de la parturiente. L'accoucheur se placera devant les parties génitales de la femme, sur un siège un peu plus bas, afin que ses mains soient à la hauteur des pieds de la parturiente. Les lèvres ayant été écartées l'une de l'autre par les assistantes, la main gauche qui est plus grêle que la droite, et qui agit plus facilement, sera introduite doucement, les doigts réunis en forme de cône, et soigneusement enduits d'un corps gras, à travers l'orifice de la matrice ; si l'orifice n'est pas ouvert, on n'y exercera des pressions qu'après avoir injecté de l'huile pour le relâcher. On essayera de diriger le crochet vers une partie inclinée pour le fixer sur un point d'où il ne s'échappera pas facilement. Les régions favorables (dans la présentation) de la tête sont : les yeux, l'occiput, la bouche, le palais, les clavicules et les régions costales ; les aisselles conviennent moins, car pendant les trac-

tions, les bras s'écartant, augmentent le volume de l'enfant, et le font enclaver. Les ouvertures des oreilles étant courbes et étroites, n'admettent pas facilement le crochet. Aux enfants se présentant par les pieds, il faut implanter le crochet au-dessus du pubis, dans les espaces intercostaux, et sur la clavicule, à son articulation avec le sternum ; si on ne trouve aucune de ces régions, on fera une incision moyennant un scalpel et on prépare sa prise ; ce crochet après avoir été chauffé et huilé sera introduit doucement, protégé par la main gauche dont les doigts sont fléchis, jusqu'à ce qu'il parvienne à un espace vide. On introduit un autre crochet du côté opposé au premier, pour que la traction devienne égale, et ne soit pas déviée d'un côté, ce qui produirait l'enclavement de l'enfant. Les crochets seront confiés à un aide exercé auquel on recommandera de faire des tractions douces pour ne pas lacérer l'enfant ni lâcher prise.

Lorsque les tractions devront être interrompues, il faudra maintenir les crochets dans leur tension, non seulement dans la direction droite, mais inclinée transversalement comme on procède dans l'avulsion d'une dent, de façon que par le changement de direction, le fœtus dilate les parties et soit extrait facilement. Pour aider cette manœuvre, il faut introduire le doigt indicateur entre l'orifice et la partie saisie, et le tourner tout autour d'elle, comme si on enlevait la peau, le diriger vers la partie déviée en l'arrosant d'huile chaude ou autres préparations mucilagineuses dont nous avons parlé. Si le fœtus ne cède pas à la traction des crochets, et ne peut être extrait, on placera d'abord un des crochets plus haut, puis l'autre de même, jusqu'à ce que tout le corps fœtal ait passé. Si une main, est prolabée, et si le fœtus en s'avançant s'est enclavé, de manière à ce qu'elle ne puisse être repoussée, et si déjà il a succombé, ce que l'on reconnaît par l'absence de rougeur, de chaleur et de pulsations, la couleur livide et le froid, on l'entourera d'un linge pour qu'il ne s'échappe pas en glissant, et on l'attirera un peu en tenant solidement la partie sortie, pour que celle au-dessus puisse être vue plus facilement ; on fera l'amputation du bras dans l'articulation de l'é-

paule ; le corps ayant été tourné avec les doigts sera extrait avec les crochets.

Si les deux mains sont sorties et ne peuvent être réduites, et si le fœtus ne cède pas aux tractions, les deux bras seront désarticulés à l'épaule. Si la tête est trop volumineuse et ne cède pas, il faut l'ouvrir avec le scalpel dont nous nous servons pour l'embryotomie, ou avec le couteau employé pour faire l'excision des polypes, que l'on introduit en le protégeant avec l'index et l'auriculaire. Si l'enfant est hydrocéphale, il faut faire une incision pour qu'après l'évacuation du liquide, la tête se réduise de volume et s'affaisse. Si l'enfant a une tête proportionnellement trop grande, celle-ci se réduira facilement sous la pression de la main quand les parties sont molles, sinon on incisera le crâne au sommet ou à une autre place, car le cerveau étant évacué, la tête s'affaisse. Les lèvres de la plaie seront réclinées, les fragments d'os brisés enlevés avec la pince qui sert à l'extraction des dents, ou avec celle qui sert à extraire les fragments d'os. Si c'est le volume de tout le corps qui l'empêche de céder aux tractions, les bras étant appliqués sur les côtés de la matrice, il faut appliquer le couteau sur le cou, cherchant un espace vide entre la matrice et le fœtus, le sang ayant été évacué, le corps devient plus mince. Il faut ensuite inciser toute la tête, ouvrir les espaces intercostaux et inciser le poumon ; souvent le thorax est augmenté de volume par des humeurs qui le remplissent. Il faut avec les doigts briser les articulations de la poitrine, le sternum et les clavicules, car la poitrine s'affaisse quand elle n'est plus soutenue par les clavicules.

Si le corps ne se réduit pas, l'abdomen devra être incisé aussi, il peut arriver que l'enfant soit atteint d'hydropisie, l'évacuation du liquide réduit son volume et l'amincit. Si quelque tumeur intérieure est la cause de l'augmentation de volume de l'abdomen, il faudra l'extraire avec les autres viscères et vider tout le corps. Il faut agir de même si l'enfant se présente par les pieds ; si les bras sont repliés en haut, il faut les couper, et inciser la tête si celle-ci est trop volumineuse, la briser, ce qui dans cette présentation est plus difficile, puisqu'elle est cachée plus haut.

C'est avec la main droite qu'il faut saisir et extraire les pieds, il faut se servir de la main gauche pour diriger la tête du dedans car si la tête est renversée (en arrière), elle s'arrache souvent...

Les enfants en présentation transversale et pliés en double, dont la situation ne pourra être rectifiée, devront être incisés dans la partie qui est à l'orifice, à l'abdomen, aux aisselles, aux espaces intercostaux, à la région rénale, aux hypochondres. Si l'enfant mort est trop volumineux, il est dangereux de le sectionner totalement (dans l'utérus) ; il est avantageux de ne sectionner les parties qu'à mesure qu'elles sortent (les membres), dans les articulations, car là les os sont lisses et faciles à détacher. Il faut rapporter ensemble les parties extraites et voir si on n'a rien laissé. Après une extraction maladroite par les pieds, la tête peut être arrachée ; elle est saisie difficilement à cause de sa forme ronde, parce qu'elle remonte dans la cavité utérine. Dans un cas pareil, SOSTRATE voulant agir comme pour (l'extraction d') un calcul, introduisit l'index de la main gauche dans l'anus, la main droite (placée) sur l'abdomen tenta de comprimer la tête pour la pousser dehors, ne voyant pas que le doigt introduit dans le rectum ne pouvait atteindre la tête, car la vessie n'étant plus sous la main, l'utérus se retire beaucoup, comme nous l'avons montré plus haut. C'est pourquoi il faut introduire la main, saisir la tête, l'amener à l'orifice de la matrice, y introduire un crochet et l'extraire. Après l'extraction du fœtus moyennant les crochets, et son morcellement, il faudra, par des injections relâcher et calmer les parties qui ont été irritées par ces violences. S'il y a une hémorrhagie, ou s'il s'en produit une, on emploiera les remèdes convenables. Prescrire les remèdes propres à accélérer l'accouchement, comme d'autres, et des disciples d'HIPPOCRATE l'ont fait, est agir sans réflexion, car ni les feuilles de laurier desséchées et infusées dans l'eau bouillante, ni le dictame, ni les baies de cèdre avec l'anis et du vin doux vieux, ni les concombres couverts de cire et attachés avec de la laine rouge aux lombes ne peuvent accélérer l'accouchement. Les moyens exposés ci-dessus enlevant l'obstacle, accélèreront l'accouchement. »

Nous avons emprunté la traduction de ces chapitres à l'étude

consacrée à SORANUS D'ÉPHÈSE accoucheur et à l'histoire de la version podalique, que nous avons publiées en 1882 dans le n° d'avril des *Annales de gynécologie*, où nous avons mis en regard de SORANUS les chapitres analogues de MOSCHION, d'AÉTIUS et de PAUL D'EGINE. Les conclusions de ce travail sont les suivantes :

« Il résulte de cet exposé et de la confrontation des textes la démonstration :

« Qu'au premier siècle, la gynécologie et l'obstétricie furent cultivées avec plus de soin qu'on ne l'avait pensé ;

Qu'avant SORANUS un grand nombre d'auteurs avaient publié des traités sur la matière ; que l'obstétricie, telle qu'elle est représentée dans les écrits de SORANUS, avait atteint une grande perfection, qui se perdit bientôt, et ne reparut qu'après une longue série de siècles ; que les rapports entre les écrits de SORANUS et ceux de MOSCHION sont intéressants au point de vue de l'histoire de l'art ; que les deux traités ne sont pas un abrégé l'un de l'autre (1), que le premier, antérieur a été fait pour les médecins, le second pour les sages-femmes ; que la découverte du Traité de SORANUS et sa publication jettent sur le second plan MOSCHION, qui, jusqu'à ce jour, a occupé le premier rang parmi les accoucheurs de l'antiquité. Qu'une grande clarté rayonne des écrits de SORANUS sur le livre de MOSCHION, dont une partie était restée enveloppée d'obscurités.

« Que SORANUS doit être regardé comme le plus habile accoucheur de l'antiquité. Qu'AÉTIUS et PAUL D'EGINE n'ont été que des échos de plus en plus affaiblis de la voix de SORANUS, et que, quant à l'*histoire de la version podalique*, on peut dire :

« Que CELSE a recommandé la version des pieds de l'*enfant mort*, non parce que dans les présentations transversales un pied se trouve près de l'orifice et est facile à saisir, mais parce que l'extraction du fœtus par les pieds est facile.

« Que SORANUS est le premier qui ait recommandé de faire la version sur les pieds, pour opérer l'extraction de l'*enfant vivant*,

(1) Nous verrons plus loin que cette dernière proposition devra être modifiée, par suite des nouvelles découvertes sur MOSCHION.

car la présentation par les pieds est la moins vicieuse des présentations anormales, affirmant qu'en agissant ainsi il avait sauvé un grand nombre d'enfants.

« Qu'il a spécifié mieux que ses devanciers les cas où la version sur les pieds doit être faite, décrit la manière de pratiquer cette opération.

« Que dans le fragment d'Aspasie conservé par Aétius, on trouve pour la première fois le précepte de faire la version sur les pieds dans une présentation céphalique, quand la partie engagée ne peut avancer, pratique tenue en honneur pendant longtemps, et perfectionnée par l'École française des XVIIe et XVIIIe siècles, conservée jusqu'à l'invention du forceps, qui, rendant facile l'extraction du fœtus se présentant par la tête, a eu pour effet un retour vers la version céphalique ; que les textes de Moschion, d'Aétius et de Paul d'Egine ne permettent pas d'affirmer qu'ils aient conseillé de faire la version sur les pieds de l'enfant vivant, mais que le conseil si formel de Soranus antérieur à leurs écrits, rend probable que le précepte donné par eux de faire la version sur les pieds dans les cas indiqués, ne s'applique pas exclusivement à l'enfant mort, mais aussi à l'enfant vivant, cette pratique reparaissant comme *traditionnelle* et non comme *nouvelle* au XVIe siècle dans le *Traité* d'Ambroise Paré. »

Bien que nous ne puissions donner ici que les chapitres consacrés à la dystocie, nous ne pouvons passer sous silence un passage du chapitre XXI consacré aux objets nécessaires pendant l'accouchement, où nous trouvons la description d'un fauteuil obstétrical portant une espèce de treuil, qui pouvait y être adapté, pour faire sur le fœtus des tractions ; nous citons de ce passage la traduction latine d'Ermerins (p. 101) : « Nonnulli vero ad infimas sellæ partes prœminentem axin addunt, utrimque habentem rotam et ad orbicularem rotæ partem clavum ligneum, ut in fœtuum extractione brachiis aliisve partibus fœtus laqueis circumdatis, et (laqueorum illorum) extremis clavo rotæ adnexis extrahant..... » C'est la première application d'un appareil mécanique à l'extraction du fœtus.

Et un autre passage du ch. LVIII, consacré à la mole, où la per-

cussion du ventre est indiquée comme excellent moyen diagnostic différentiel entre la mole et la grossesse et d'autres tumeurs ; voici le passage trad. par Ermerins : p. 252, « Temporis tamen tractu dignoscitur doloribus pungentibus subsequentibus, nulloque motu facto, veluti in gravidis ; tandem vero toto corpore ex soluto et tumore increscente species hydropis fit ; distinguitur tamen ab hoc tumore manui impositæ non cedente, neque excavato, et absentia soni tanquam a tympano et fluctuationis ad manu factam percussionem, quemadmodum in hydrope..... » La percussion, comme moyen diagnostic, remonterait donc à une haute antiquité.

Obs. — * Sorani Ephesii, *De arte obstetricia morbisque mulierum quæ supersunt.* Ex apographo Friderici Reinholdi Dietz, med. et chir. Dr., medicinæ in Academia prussorum Albertina Profess., ordinar., etc. Regimonti Prussorum in Commissis apud Græfium et Unzerum M.DCCC.XXXVIII, in-8°, 360 p.

* *Artis obstetriciæ Sorani Ephesii Doctrina ad ejus librum* « περὶ γυναίκείων πᾶθῶν » *nuper repertum exposita.* Dissertat. inauguralis Historico-obstetricia quam consensu et auctoritate gratiosi medicorum ordinis in Academia Viadrina pro summis medicinæ et chir. honorib..., publice defendet die 26 nov. 1840. Auctor Isidorus Pinoff silesius. *Vratislaviæ,* typ. M. Friedlaenderi, in-8°, p. 63.

Die Geburtshülfe des Soranus Ephesios, etc., bearbeitat von Dr S. Pinof. *Janus I, p. 704, 1846, II, p. 116, 217, 730. (1847). Breslau. Verl. Von. Ed. Trewendt.

* ΣΩΡΑΝΟΥ ΕΦΕΣΙΟΥ περὶ γυναικείων παθων recensuit et latine interpretatus est Fr. Zachar. Ermerins, *Traject ad Rhenum ap. Kemink et Fil*, 1869, in-8°, p. 304. * *Epistola critica*, ibid. 1872, p. 100.

* Soranus d'Éphèse *accoucheur.* Contrib. à l'étude de la version podalique par le Dr F.-J. Herrgott. Prof. à la Fac. de méd. de Nancy, etc. *Annales de Gynéc.* Avril 1882, Paris.

§ 65. — *Moschion.*

Le plus ancien livre pour les sages-femmes que nous possédions est celui de Moschion « de mulierum passionibus » qui fut, ou bien un disciple de Soranus, ou formé par les écrits de ce dernier, qui ont été entre ses mains. L'époque où il a vécu

est encore incertaine, on présume que ce fut du temps d'ADRIEN (117-138). Il a appartenu comme SORANNUS à l'École méthodique, ce qui ressort de ses écrits. La description des parties génitales concorde parfaitement avec le fragment de SORANUS dont il a été parlé plus haut et nous voyons par un passage de son livre (ch. 151. Ed. DEWEZ) qu'il a fait usage de celui de SORANUS. Originairement le livre a été écrit en latin, comme la préface de MOSCHION le prouve, et là se trouve aussi la confirmation de ce que nous avons dit plus haut (§ 55) en affirmant qu'au commencement, c'étaient des sages-femmes qui pratiquaient cet art à Rome, et que les livres à leur usage avaient été d'abord écrits en grec. MOSCHION écrivit son livre en latin pour l'usage des sages-femmes romaines qui ne savaient pas le grec. Le même livre parut aussi en grec à l'usage des sages-femmes grecques. Nous possédons deux manuscrits grecs : un d'Augsbourg, et un de Vienne, ce dernier a été de nouveau traduit en latin par DEWEZ, d'après le manuscrit de Vienne. L'œuvre que nous possédons n'est pas complète. Ce livre est disposé par demandes et réponses, il manque quelques chapitres, et malgré ces lacunes, nous pouvons avoir une idée très instructive de l'état des sages-femmes de cette époque. Il se tient dans les limites, qui, dans tous les livres destinés aux sages-femmes, leur sont assignées encore aujourd'hui. Il expose, d'après l'état les connaissances du temps, l'anatomie des parties génitales de la femme, l'hygiène des femmes enceintes, des femmes, en couches, et des nouveau-nés, et dit ce que la femme doit faire pendant l'accouchement. A tel égard leur cercle d'activité est élargi, car on enseigne le traitement à suivre dans quelques maladies des femmes, traitement qui aujourd'hui n'est plus dans leur domaine ; nous trouvons confirmé ici ce que nous avons dit plus haut sur l'étendue plus grande du cercle d'action des sages-femmes dans les temps anciens.

Déjà dans le premier chapitre, à la question : « Quid est obstetrix ? » MOSCHION répond : « Mulier omnia, quæ ad fœminas spectant edocta, immo et artis ipsius medendi perita ; ita ut illarum omnium morbos commode curare valeat ». Le titre même du livre établit bien la chose.

Pour les cas où, au point de vue de l'accouchement le secours des hommes est indispensable, il n'y a rien dans tout le livre, pas plus que pour les opérations qui peuvent être nécessaires.

Peut-être pouvons-nous expliquer ce silence par ce que nous avons dit plus haut sur Celse (§ 60); qu'en cas de mort de l'enfant en général, les sages-femmes étaient tenues d'appeler l'assistance des médecins ou des chirurgiens ; ou devons nous admettre que d'autres préceptes de Moschion ne sont pas arrivés jusqu'à nous, ce qui paraît plus vraisemblable par la réponse tronquée qui est donnée à la question du ch. 152 : « Quid sub partu curandum erit apud illas quæ tarde et difficulter pariunt », réponse qui ne s'adapte même pas à la question.

Obs. — Carp. Wolph et Lambecius donnent des détails sur les deux manuscrits de Moschion. Le premier dans la préface de son édition de Moschion, * *Basil.*, 1566, in-4°, imprimée d'après le manuscrit d'Augsbourg avec des remarques de Conr. Gesner. Les mérites de Moschion sont exposés par C. Wolph en ces termes qui renseignent aussi sur l'état du manuscrit : « Etsi enim utrunque verendum sit nobis, ne vel ipsum Gessnerum, qui plurimum operæ et industriæ in hoc autore pristinæ integritati restituendo posuit, ut publicæ utilitati quam maxime consuleret : vel me, qui ejusdem precibus iussisque adductus, adeo mendosum aut imperfectum evulgare sim ausus, nonnulli sint calomniaturi : sperandum tamen rursus est, plurimos quoque futuros, qui et Gesnero nostro pro tædosio illo et difficilli labore, quem quasi in Augiæ stabulo repurgando subiit, et mihi, quod posteritati hunc librum non inviderim, gratias magnas sint habituri. Fortassis etiam eruditus aliquis in Gallia Italiave, codicem nactus emendatiorem, et simul hac nostra editione adiutus, efficiet, ut hunc aliquando integrum perfectumque habeamus. » F. Lambecius donne sur le manuscrit qui se trouve dans la bibliothèque impériale de Vienne le renseignement suivant dans son * *Commentarior. de augustissima Bibliotheca cæsarea Liber sext.*, Vindob., 1674, in-f°, n° XXXII, p. 134, où l'on trouve aussi des présomptions sur le temps de Moschion. D'après les remarques finales, le manuscrit de Vienne serait la copie de celui de Venise faite en 1561. Peut-être est-ce celui dont parle Wolph quand il dit : « In Italia quidem eundem asservari manuscriptum certo noverat Gesnerus, eum que frustra jam aliquoties a quibusdam plus nimio tenacibus, ne dicam invidis possessoribus impetrare conatus est. » C'est d'après le manuscrit de Vienne, qui contient

II chapitres de moins, mais qui est plus complet (pour le reste), que DEWEZ a fait son édition. Le style de MOSCHION est apprécié, il est vrai, par CASAUBON comme « barbarus et vix νοητός : Plane θαύματα iste loquitur, non ῥήματα, non græcam, non latinam agnosco φράσιν », ajoute-t-il. Voy. * *Casauboniana sive Is. Casauboni varia de scriptoribus librisque judicia* a CHR. WOLFIO CURATA. Hamb., 1710, in-8°, p. 1. Voy. encore sur MOSCHION * TH. REINESII Epistolæ ad *Daumium.*, Ien., 1670, in-4°, p. 137 et * J. ALB. FABRICII, *Bibliothec. græc.*, vol. XII. Hamb., 1724, in-4°, p. 702, voyez là des notes sur les divers noms de MOSCHION. Il ne faut pas confondre notre auteur du Traité des maladies des femmes avec le MOSCHION souvent cité par GALIEN dans ses livres « *De compositione medicamentorum* ».

§ 66. — *Obstétricie de Moschion.*

Le livre de MOSCHION commence par la description des organes génitaux de la femme qui a une grande ressemblance avec celle de SORANUS (voy. § 64). Ici on trouve aussi le vagin et la matrice représentés comme un tout continu, et comme chez SORANUS, la matrice est comparée à une courge « cucurbita medica » une figure qui accompagne la description a un grand avantage, en ce que la division donnée par MOSCHIOA et ses prédécesseurs est mise hors de doute, et que les lettres du texte renvoient à celles de la figure. Il y est question des conduits de la matrice (des trompes), à propos des testicules (les ovaires), désignées comme « porus excretorius unde mulieres semen emittunt ». Toutefois, elles sont représentées sur la figure d'une manière imparfaite. A cette description se rattachent quelques documents sur la menstruation, qui pour MOSCHION est « Alimonia fœtus in utero concepti et partus ministerio destinata ». On trouve une bonne description des signes qui annoncent la menstruation. La faculté de concevoir dépend de la régularité de la menstruation, de la situation normale de la matrice, et de la santé du corps et de l'âme. L'accomplissement de la conception s'annonce, à la fin de la copulation, par un frisson, par la fermeture de la matrice et la rétention du sperme. Les signes qui annoncent un enfant

mâle ou femelle sont aussi mentionnés, ce sont ceux que donne Hippocrate. Les prescriptions hygiéniques pour la grossesse au huitième mois (celles du septième ne sont pas indiquées (voy. ch. 33), consistent à observer le repos, à être sobre, à soutenir le ventre moyennant une bande, à y faire des onctions pour lui donner de la souplesse ; au 9e mois (le dernier) on prescrit des bains, des pessaires avec de la graisse d'oie ou de la graisse de cerf. Moschion défend d'exciter le col comme c'était l'habitude. Quelques chapitres sont consacrés au pyrosis « κισσα » des femmes enceintes. Les membranes du fœtus sont décrites par Moschion : le chorion qui comprend aussi le placenta, est appelé aussi Angion, ou vaisseau, ou secondines, il siège au fond de la matrice; il tire son nom de sa largeur (εὐρυχωρία), ou « quod exmultis sit compositum, velut chorus pluribus canentibus ». La membrane la plus interne est l'amnios : le cordon se compose de deux veines et d'autant d'artères. Les signes qui annoncent l'imminence d'un avortement ou d'un accouchement sont donnés conformément à la nature, et même certaines particularités ne sont pas oubliées. Quand l'avortement est imminent, il faut le provoquer avec des médicaments ; ceux-ci ne sont pas indiqués.

En tout cas, il faut le provoquer s'il y a des obstacles à l'accouchement à l'époque normale, tels que des excroissances à l'orifice utérin, si la parturiente devait se trouver en danger, et si l'enfant était également menacé de succomber. L'exploration seule peut permettre de distinguer les douleurs vraies des douleurs fausses. Comme disposition pour l'accouchement, Moschion recommande un « Sedile obstetricium, cathedræ simile » avec un évidement semi-lunaire à la place qui correspond aux parties génitales « ut illuc fœtus excidere (πεσεῖν) possit. « Dans certaines circonstances, la parturiente sera placée sur son lit pour accoucher; le temps pendant lequel la parturiente sera placée sur le siège est déterminé avec précision. Il est aussi question de faire accoucher la femme en la plaçant sur les genoux d'une autre femme, habitude mauvaise, qui, aujourd'hui,

même, n'est pas encore complètement abandonnée. Les règles de conduite, pendant l'accouchement, sont données aux sages-femmes avec beaucoup de précision ; elles se rapportent à l'élargissement de l'orifice utérin avec le doigt, à la rupture des membranes si la poche résiste trop longtemps, à la réception de l'enfant ; des aides font des pressions sur le ventre de haut en bas ; il est désirable que le placenta suive l'enfant. Si une partie des membranes reste en arrière, la sage-femme devra introduire la main pour l'enlever pendant que l'orifice est encore ouvert ; mais pour peu que ce qui reste soit encore adhérent à la matrice, il faut abandonner l'expulsion à la nature, après qu'au préalable on aura sectionné le cordon. Quand l'orifice est spasmodiquement resserré, et que les secondines sont retenues, il faut faire des injections, celles-ci élargissent l'ouverture et elles sortent alors toutes seules. Les moyens anciens mécaniques, tels que les sternutatoires et ceux recommandés par HIPPOCRATE, tels que des poids, succussions, etc., sont rejetés avec raison. La séparation de l'enfant d'avec le délivre est aussi recommandée suivant des principes très rationnels. Après quelque temps, le cordon est coupé avec des ciseaux ou un couteau bien tranchant, à quatre travers de doigt de l'ombilic, et une ligature y est appliquée. Il ne faut pas oublier que l'enfant n'était séparé de sa mère que quand le placenta apparaissait à la vulve (voy. ch. 52). « Dum autem fœtus exire cœperit, obstetrix manibus linteo munitis, ipsum summa qua poterit pietate excipiet, sollicita quam maxime, ut cum secundinis exeat. » Et si la séparation de l'enfant était nécessaire immédiatement après sa naissance, alors que le placenta n'était pas encore sorti, MOSCHION recommandait expressément de placer deux ligatures, entre lesquelles la section du cordon devait être faite : « ne quæ peperit ipsa, hæmorrhagiam sustineat ». Nous apprenons également (ch. 65) qu'anciennement, pour faire la section du cordon, on se servait d'un morceau de bois, d'un fragment de verre, d'un roseau tranchant, ou d'une croûte de pain durcie, ce qui est blâmé par MOSCHION. Il admet l'opinion

hippocratique touchant la viabilité des enfants de sept et de huit mois.

Viennent ensuite les prescriptions se rapportant à la puerpéralité, à la lactation et aux soins à donner à l'enfant. MOSCHION reconnaît que le lait de la mère est le plus favorable à l'enfant bien venu (φιλικώτερον), pourtant il conseille de lui donner une nourrice, et parmi les qualités qu'il indique, il signale qu'il faut choisir de préférence une femme grecque (voy. pl. haut § 56). Il recommande de ne pas trop serrer l'enfant dans son maillot, de lui donner un bain tous les jours, de lui faire des onctions, et de le mettre dans un berceau suspendu. Il fixe à dix-huit mois mois le temps pendant lequel devra durer la lactation, jusqu'au moment où les dents auront leur solidité nécessaire. Les maladies des femmes sont traitées avec beaucoup de développements, et cela correspond au titre de l'ouvrage et aux devoirs de la sage-femme qui sont indiqués plus haut. Les accouchements difficiles sont exposés très brièvement ; leurs causes dépendent de la mère, de l'enfant, de choses externes. De la part de la parturiente il peut y avoir plusieurs causes : des influences morales, une conformation du corps trop grêle ou trop grasse, des maladies de la matrice, des tumeurs, etc., des hémorrhagies, des calculs vésicaux, des matières fécales durcies ; de la part de l'enfant, une tête trop grosse, un volume trop considérable de tout le corps fœtal, une hydropisie, une faiblesse du corps, des tumeurs, la mort de l'enfant, ou sa présentation anormale. Dans le chap. 146 : « *Quod et quibus sitibus nascuntur fœtus* », MOSCHION comme CELSE admet quatre modes de présentation : la tête, les pieds, le flanc et le pelvis. Ces quatre modes ont des subdivisions, où l'on compte une présentation oblique de la tête, la procidence d'une main, des présentations des pieds incomplètes.

Comme mode de présentation désirable « secundum naturam, » il indique celle de la tête, avec les mains étendues le long du corps. Après celle-ci vient la présentation des pieds, avec les mains étendues aussi le long du corps. La sage-femme, dans ces

cas, ne devra point faire de tractions, mais saisir les mains quand le corps sera assez avancé, et tirer sur elles afin de les empêcher de remonter du côté de la tête ; il reconnaît ainsi que cet accouchement peut se faire spontanément par les seuls efforts de la nature. Une trop grande chaleur, ou un froid trop considérable, peuvent troubler le travail, ainsi qu'une trop grande résistance ou une trop grande fragilité des membranes ; il signale les inconvénients de la rupture prématurée de la poche des eaux, dont l'action de préparation est bien reconnue. Enfin parmi les causes de dystocie, Moschion indique encore la faiblesse de l'enfant, sa mort, et la petitesse de sa tête : « ideo orificium dilatare nequit, neque ab obstetrice facile apprehenditur ». Et il termine par ces mots : « et hæc quidem sunt causæ difficilis partus, quas ego Moschion et cœtera antiquitas statuere decrevimus, Soranus vero alias adjicit causas », qui sont indiquées brièvement, ce qui peut servir encore de preuve que les enseignements du Traité des accouchements et des maladies de femmes du célèbre et méritant Soranus lui étaient connus. Hélas ! il ne sont point parvenus jusqu'à nous ! Le dernier chapitre (152) intitulé : « *Quid sub partu curandum erit apud illas, quæ tarde et difficulter pariunt ?* » est si écourté, si incomplet, que ce que nous avons dit plus haut de l'état incomplet dans lequel est parvenu jusqu'à nous l'écrit de Moschion, est parfaitement justifié.

Obs. — Nous avons fait usage de toutes les éditions de Moschion, en nous tenant de préférence à celle de Dewez, qui est la plus récente.

Nous donnons plus loin une bibliographie de Moschion aussi complète que le permettent les recherches actuelles de la bibliographie, en faisant observer que de Siebold n'a, comme il le dit lui-même, pu consulter que l'Ed. de Gesner et celle de Dewez, et c'est malgré cette pénurie de documents que l'éminent historien avait entrevu en grande partie la vérité, que les publications de Dietz, d'Ermérins et de V. Rose devaient rendre si éclatante. (F.-J. H.)

Moschion. Son livre des maladies des femmes. Nouvelles découvertes.

Étrange est la destinée de ce livre, qui pendant longtemps fut considéré comme le premier Traité de l'antiquité consacré à l'obstétricie et à la gynécologie, auquel les découvertes bibliographiques récentes ont donné le rang infiniment plus modeste, qu'il doit réellement occuper. Curieuse aussi a été l'idée qu'on s'était faite de l'auteur même du livre.

Vers le milieu du XVIe siècle, au moment où la découverte de l'imprimerie avait poussé les savants à rechercher dans les bibliothèques les manuscrits des auteurs anciens, pour les reproduire par la presse, Conrad Gesner de Zurich, auquel la littérature doit tant de reconnaissance, découvrit dans la bibliothèque d'Augsbourg un manuscrit grec du livre de Moschion sur *les maladies des femmes* ; il s'empressa d'en faire la copie, et de demander à l'autorité de laville la permission de l'imprimer. Il ne tarda pas à y trouver un si grand nombre de fautes et de choses si étranges, qu'il sentit le besoin de confronter ce texte grec avec un texte latin du livre du même auteur, dont Thomas Guarinus, gendre de Michel Isingrin, imprimeur à Bâle, possédait une copie. Le texte grec, amendé légèrement par Gesner, fut publié après sa mort par Gaspard Wolff, son ami et son successeur, qui y ajouta la préface tronquée qui ne se trouvait que dans le texte latin, préface qui motivait la publication du livre, mais dans laquelle on n'avait pas reconnu le nom de Soranus qui avait été complètement défiguré par le copiste. Malgré d'importantes lacunes, le livre renseignait sur l'état de l'obstétricie de l'époque à laquelle il paraissait appartenir.

Wolff ajouta à la suite du texte grec quelques chapitres d'obstétricie trouvés dans Cléopatre, le manuscrit latin de Moschion et Théodore Priscianus, et donna à cette collection le nom de *Harmonia gynæciorum liber* » qui forme avec le texte grec de Moschion le commencement de l'Encyclopédie gynécologique qu'il publia à Bâle en 1566, sous le titre de « *Gynæciorum, libri græcorum, arabum et latinorum* ». La même collection augmentée par Gaspard Bauhien fut publiée encore à Bâle en 1586, puis publiée, augmentée encore, par Israel Spach, à Strasbourg en 1597, 1 vol. in-fol.

Pendant deux siècles on ne possédait d'autre texte de Moschion que celui du manuscrit d'Augsbourg revu par Gesner, et le fragment latin dont nous avons parlé. En 1793, Fr. O. Dewez publia le livre de Moschion d'après un manuscrit grec conservé à la bibliothèque de

Vienne, en bien meilleur état que celui d'Augsbourg; il en fit une traduction latine qu'il ajouta au texte grec, avec des annotations et une Préface critique fort estimables.

Jusqu'ici Moschion était regardé comme un auteur grec, bien que des doutes à cet égard eussent été formulés déjà par Gesner, auxquels la préface de l'auteur, trouvée dans quelques manuscrits latins, avait donné une grande consistance.

Ces doutes sont complètement dissipés aujourd'hui par la grande lumière jetée sur Soranus par la publication du texte de son livre trouvé à Paris par Dietz, et celle d'un manuscrit du XIII[e] siècle publié pour la première fois par V. Rose, à Leipzig, en 1882. Sous le titre très significatif de : « Sorani *Gynæciorum vetus translatio latina nunc primum edita cum additis græci textus reliquiis a Dietzio repertis atque ad ipsum codicem parisiensem nunc recognitis* », cum 2 Tab. lith., in redib. B. G. Teubneri, in-12.

L'auteur a eu à sa disposition plusieurs manuscrits latins, mais il en a particulièrement étudié un de Bruxelles découvert par Daremberg, un de la bibliothèque St-Laurent de Florence, et un de la bibliothèque de Hanau qui est celui qu'il reproduit.

Voici d'abord la préface complète de Moschion qui est fort instructive et qui par elle-même dissipe déjà bien des doutes.

« Cum frequentius nobis in muliebribus obstetrix fuisset necessaria, nullam invenimus studiosam quæ litteras græcas adtigisse videretur, quodsi et habuisset omnia in latinitate sibi translata gynæcia, posset rationem lectionis scire. Ego vero Muscio quia multa jam videor quodcunque transtulisse, veritate rationis potius nisus quam structa ratione vel diligentius polita usus, sicut in *opthalmico et chirurgumeno filiatro* etiam et *bœthematico* legisti, placuit mihi hæc quoque gynæcia in latinum vertere sermonem, licet etiam maximam partem *triacontados* an integrum tenorem secutus Soranum (1) transtulerim. Sed cum vidissem grande corpus futurum et posse muliebres animos hac ratione cito præ magnitudine lassari, placuit *cateperotianorum* (2) brevitatem fuisse secutus, ut omnia dicere videar et non grande corpus perfecisse. Quibusdam vero capitulis multum breviter dictis, quæ et *triacontados* addidi, ut ex omnibus collectus commentarius sufficiens esse possit. His autem multo simplicius volui loqui et ut verius dicam muliebridus

(1) Dans quelques manuscrits, Soronu Soranu.

(2) Κατα επειρομαι interroger, discours par demandes et réponses. (F.-J. H.)

verbis usus sum, ut etiam imperitæ obstetrices licet ab altera sibi lectam rationem facile intelligere possint. »

Il résulte clairement de ce passage que MUSCIO (MOSCHION) n'est pas un auteur original, comme on l'avait pensé, mais qu'il est simplement le traducteur en latin et l'abréviateur du livre grec de SORANUS, qu'il dispose par demandes et par réponses, et dont il simplifie le texte, afin de l'accommoder à l'instruction et à l'intelligence des sages-femmes, pour que « les moins intelligentes et les moins instruites puissent comprendre le livre et au besoin se le faire lire ».

Le livre de MOSCHION, est donc bien l'abrégé de celui de SORANUS ; cette vérité n'a pu être affirmée avec certitude que depuis qu'on a sous les yeux le texte même de SORANUS retrouvé par DIETZ, amendé et mis en ordre par ERMERINS.

Pour la facilité de la confrontation , ROSE donne en marge du texte de MOSCHION l'indication du texte grec de SORANUS, et à la fin du texte de MOSCHION celui de SORANUS lui-même, avec des notes, un index latin et grec, et des notes précieuses révélant une érudition consommée qui font le plus grand honneur à l'auteur.

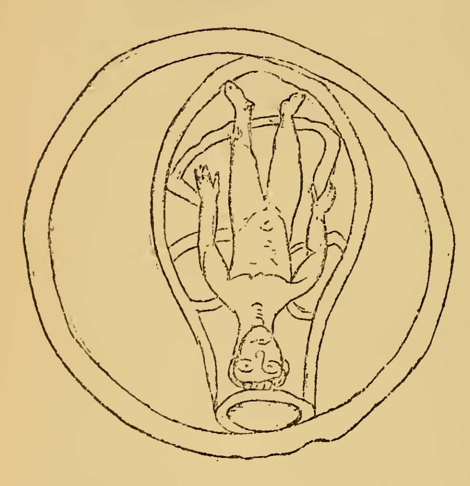
Ce travail permet maintenant à chacun de s'assurer que le fond de la doctrine est absolument le même dans les deux livres, qu'il n'y a de changé que la langue, qui est le latin dans le livre de MOSCHION destiné aux sages-femmes de l'empire romain, plus familiarisées avec le latin qui était la langue vulgaire, qu'avec le grec, qui à cette époque était celle des savants. L'abréviation et la disposition par demandes et réponses facilitent beaucoup l'intelligence du livre. Au commencement des principaux chapitres, on trouve dans SORANUS un exposé et une discussion des opinions des auteurs plus anciens, qui précède l'exposé de ses propres doctrines. Ce préliminaire a paru inutile dans un livre élémentaire ou dans celui destiné seulement aux sages-femmes.

Ne pouvant citer des chapitres entiers du livre de MOSCHION, nous avons cru devoir choisir de préférence dans celui qu'il consacre au traitement de la dystocie, ce qui à trait aux présentations de l'enfant. Dans le manuscrit du XIIIe siècle que V. ROSE a étudié, se trouvent XV figures destinées à illustrer le texte et à mieux faire comprendre les manœuvres à exécuter. Ce sont là les *origines de l'iconographie obstétricale*, intéressantes au point de vue de la science, et aussi à celui de l'art du dessin ; on les dirait détachées de vitraux gothiques de la même époque ; nous sommes très heureux d'avoir pu les faire reproduire * ROSE, p. 84.

Antequam schemata illa ponimus quæ contra naturam sunt, melius faciemus si ea quæ sunt, exoptabilia et secundum naturum ipsa prima ponamus.

1. — *Partus figura (in caput).*

Partus secundum naturam primus et melior.



Hic est secundum naturam primus et melior ab omnibus partus, et quidem cum labi cœperit, nullus metus sabest ne manus extendat et ibi remaneat.

2. — *Partus figura (in pedes).*

Secundum naturam secundus partus.



Et hic secundum naturam est, sed secundus partus, itaque cum occurrere cœperit, sollicita debet esse obstetrix ut cum ad manus pervenerit, teneat illas et sic adducat eum.

Partus præter naturales.

3. — *Partus figura.*

Si in divexum jacet.

Si in divexum jacet, quid faciendum ?



Immissa manu obstetrix eum componat, et si caput proximum invenit, ipsum teneat, si pedes ipsius, et adducat.

4. — *Partus figura.*

Quotiens manum mittis.

Quotiens manum mittit, obstetrix quid facere debet ?



Principaliter jubetur ut nunquam eum obstetrix teneat et conetur adducere, plus enim reclinato intus capite orificium matricis obturatur nam ipso conatu exarticulare manum infantis poterit et amittere, ut cum de utero evaserit, culpas osbtetricis vitiosus efficiatur. Melius ergo faciet si humero ejus infixis digitis eum retrorsum revocet et intra capacitatem vulvæ positum ita componat ut manus ejus erectas lateribus ipsius jungat et apprehenso capite in foris trahere conari incipiat.

5. — *Partus figura.*

Si ambas manus ejus foras invenerit (*a*).

Si ambas manus ejus foras invenerit, quid facere debet ?



« Duobus humeris ejus manum suam ex utraque infigens, retrorsum eum revocet et sicut superius dixi manibus compositis et adprehenso capite paulatim et leniter cum foris adducat.

6. — *Partus figura.*

Si ambas manus ejus foras inveneris (*b*). Si caput brevis.



Sed si brevissimum caput habeat et ambas manus foras ejecerit, opportet obstetricem prius missa manu sua caput infantis ad orificium corrigere et comprehensis manibus infantis conari. Nam si brevitas capitis orificium vulvæ non obturat, inde eiciendus est per quam priores manus exierint.

7. — *Partus figura.*

Si in pedibus descendens, in aliquam vulvæ partem inclinaverit.

Si in pedibus descendens in aliquam partem vulvæ relicum corpus inclinaverit, quid facere debemus?



Sicuti retrorsus dixi, obstetrix missa manu sua eum componat et sic adducat foris.

8. — *Partus figura.*

Si unum pedem foris ejecerit.

Et si unum pedem foris eiecerit?



Jubemus ut nunquam eum obstetrix teneat et conetur adducere, ne reliquo corpore infantis plus cludatur. Sed prius infixis digitis ad inguina infantis sursum eum revocet et post immissa manu sua pedem alterum corrigat et si fieri potest manus ejus lateribus jungat, et adprehensis pedibus foris adducere conetur.

9. — *Partus figura.*

Si ambos pedes ejecerit.

Si ambos pedes foris eiecerit et manus super caput contortas habuerit, quid faciemus?



Duabus manibus suis obstetrix inguinibus infixis, in sursum eum repellat et compositum sicut dixi foras eiciat.

10. — *Partus figura.*

Si divisis pedibus duabus partibus vulvæ plantas infigat.

Si divisis pedibus duabus partibus vulvæ plantas infigat?



Immissa manu sua obstetrix eos jungat et ad orificium matricis componat et sic eos foris adducat.

11. — *Partus figura.*

Si genua ostenderit.

Si genua ostenderit, et sic exire conatus fuerit, quid faciemus?



Retrorsus repellendus est et correctis pedibus sic adducendus est foris.

12. — *Partus figura.*

Si in naticas sedet.

Si vero in naticas sedet?



Obstetrix manum infigat et retro infantem repellat et correctis manibus ac pedibus adducat.

13. — *Partus figura.*

Si duplicatus fuerit (caput et plantæ).

Si duplicatus fuerit, quid faciemus?



Volo duobus modis pecus in vulva duplicari.

Quotiens enim naticas eius in orificia vulvæ invenimus, ex inferiori parte fit duplicatio. Quotiens autem caput et plantæ in orificio inveniuntur, ex superioribus facta est duplicatio. Et potest obstetrix ita corrigere ut plantis in susum revocatis et pedibus correctis caput hic teneat et sic infantem adducat.

14. — *Partus figura.*

Si in divexum jacet.

Si in divexum jacet, quid facere opportet?

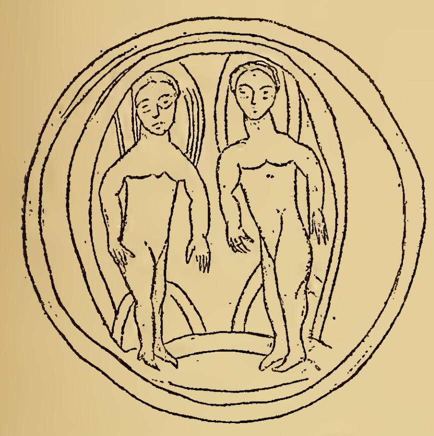


Si supinus vel ad dentes est, leniter immissis digitis in latus eum convertat, ut accepto spatio manum suam obstetrix mittere possit, ut eum facilime in integro schemate componat et quascumque partes proximas ad orificium habuerit, ipsas teneat et sic adducat. Ita tamen ut maxime caput infantis quærat et ipsum teneat, si quidem ab omnibus melior descensus per caput invenitur. Sed si pedes fuerint proximiores, ipsos adprehendat et sic adducere conetur.

15. — *Partus figura.*

Si plures ab uno fuerint.

Et si plures ab uno fuerint, tres vel quatuor, et aliquando solet evenire, et simul omnis se ad orificium contulerintus in unum pariter eixre conentur, quid faciemus ?



Sicut superius frequenter dixi, immissa manu sua obstetrix omnes in sinum vulvæ repellat, et sic singillatim eiciendi sunt.

Hæc autem omnia leniter et sine quassatione ab obstetrica facienda sunt, ita est frequentius oleum calidum et prædictos succos fæni græci et lini seminis et malvæ coctæ locis ipsis infundat. Hac enim diligentia lapsus infantibus preparatur ut sani evadere possint et quæ parit sine vexatione servetur. Plurimos enim infantes post difficillimum partem evasisse cognovimus et vivere videmus.

Ces figures n'existaient pas seulement dans le catéchisme de Moschion, mais paraissent avoir quelquefois accompagné le texte même du livre de Soranus ; voici ce que nous lisons à la fin de la note 16, p. XVI du livre de Rose :

« Ista autem schemata per multa sæcula varias que manus ut tradita ita corrupta ab ipso Sorani instituto omniumque gynæciorum fonte principali repetenda sunt, quæ vel in exemplari quod codicis Parisiensis scriptor legerat diligentius edito extitissent. Ipse enim Parisiensis *alba modo spatia reliquit*, in indice titulorum medio hæc confessus : ἐνταῦθα ἐστὶν ἑνὸς ἑκάστου σχήματος τὰ ἐν τῇ μήτρᾳ τῆς διαπλάσεως τῶν ἐμβρύων καὶ πῶς ὀφειλει ἐκβάλλειν ἕκαστον ἡ μαῖα, μετὰ τῆς ἑρημηνείας τοῦ γράμματος, εασαμεν δὲ διὰ το ποικίλον ».

Plusieurs questions restent à éclaircir :

A quelle époque a été faite la traduction latine et la réduction du livre de Soranus, par Moschion?

A quelle époque ce livre a-t-il été traduit en grec ?

Qui était Moschion ?

Ces questions ne sont plus aujourd'hui si obscures qu'elles l'ont été avant la découverte de Soranus par Dietz, et la publication par V. Rose de la traduction latine de Soranus par Moschion.

Déjà Gesner avait pensé que le manuscrit grec de Moschion, qu'il avait en mains, était une traduction grecque d'un original écrit en latin, faite par un homme qui ne savait pas très bien le latin et encore moins bien le grec. Quant à Moschion, il n'a pas vécu du temps de Néron comme on l'a pensé un instant, mais il est bien postérieur à Soranus, par conséquent à Trajan et à Adrien. Il est probable qu'il est du VIe siècle, de l'époque où divers écrits de l'École méthodique ont été traduits en latin, entre autres le livre des maladies aiguës et chroniques écrit par Soranus, et dont on ne possède plus que la traduction latine faite au VIe siècle par Cœlius Aurelianus.

Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que Soranus a écrit en grec un grand et savant traité, qui a été retrouvé en grande partie, que Moschion en a fait une traduction latine à l'usage des sages-femmes, et disposée par demandes et par réponses ; qu'il y a eu probablement deux rédactions de ce livre : une pour les médecins, et les sages-femmes instruites, une plus réduite pour les sages-femmes seulement, et qui ne contient ni la dystocie ni les opérations qu'elle réclame, qui manquent dans le texte grec de Moschion; c'est seulement ce catéchisme réduit qui paraît avoir été traduit en grec, car dans les éditons publiées jusqu'ici, le chapitre de la dystocie, si intéressant dans Soranus, est à peine mentionné, et aucune opération à faire n'est indiquée.

Gesner estime que la traduction grecque du livre latin de Moschion doit avoir été faite très tardivement, vers le Xe siècle, à une époque où la langue grecque avait subi des altérations graves qui sont très manifestes dans le texte grec ; les copistes n'ont pas dû avoir été étrangers à quelques altérations et interpolations que le savant Zurichois avait remarquées. Enfin quant à la personnalité de Moschion : d'après quelques indices, le nom de Moschion serait celui d'un Israélite ; puisqu'il dit qu'il a aussi traduit des livres hébreux. Steinschneider cité par Haeser (*Gesch. d. M.* I, p. 320, *note*) présume que le nom de Moschion aurait été primitivement celui de Mose (Moïse) prononcé Mosche, avec désinence latine ou grecque : Moschio, Moschion. Non nobis inter tantas componese lites. (F.-J. H.)

Obs. — Les éditions de MOSCHION sont les suivantes :
* Μοσχίωνος περὶ γυναικείων παθῶν i. e. MOSCHIONIS medici græci *de morbis mulierum liber unus :* cum CONRADI GESNERI scholiis et emendationibus, nunc primum editus opera ac studio CARP. WOLPHII Tigurini medici ex bibliotheca Augustana, in-4°, Basileæ, 1586.
Reproduit dans * *Gynæc.* de WOLPH, in-4°, Basil., 1586, et dans * *Gynæc.* de SPACH, in-f°. Argent., 1597.
L'édition de * Dewer, citée plus haut.
* SORANI, *Gynæciorum vetus translatio* latina nunc primum, edita, etc. A. VALENTINO ROSE, c. 2. Tab. lith., in-12. Lips. in ædib. Teubneri, 1882.

§ 67. — *Galien.*

Dans la seconde moitié du II° siècle de notre ère, a vécu et écrit CLAUDE GALIEN, le médecin le plus célèbre de l'antiquité grecque. Il naquit en 131, à Pergame, dans l'Asie mineure. Après des études solides, surtout en philosophie, il commença à 17 ans l'étude de la médecine dans sa ville natale, la continua à Smyrne, à Corinthe, enfin à Alexandrie; il acheva ses études par des voyages, et il publia le résultat de ses recherches dans un grand nombre d'écrits qui ont exercé sur les médecins de son temps et sur son art pendant une série de siècles la plus puissante influence. Son but était de rétablir la médecine d'HIPPOCRATE dans sa pureté primitive, attendu que de son temps la médecine était divisée en un grand nombre de sectes. Il voulait créer un Empirisme rationnel, et fondre la médecine de son temps avec la Philosophie. N'appartenant à aucune secte, il s'était proposé comme but le rétablissement de la doctrine hippocratique ; ses efforts tendaient à en éclaircir les passages obscurs, à amender ce qu'il ne croyait pas vrai, et à donner plus de force à ce qui avait le double assentiment de l'expérience et de la raison. C'est dans cet esprit que sont écrits ses commentaires des livres d'HIPPOCRATE. Considérables sont ses mérites en Anatomie et en Physiologie ; c'est à Smyrne, à Corinthe, et à Alexandrie qu'il avait, sous la direction de maîtres éminents, posé les bases de ces connaissances ; c'est dans la célèbre bibliothèque de cette dernière ville qu'il put étudier les ouvrages classiques d'HÉROPHILE, d'ERASISTRATE, d'EUDEMUS et d'autres, qui y étaient encore con-

servés, et qui pour lui ont été de la plus grande utilité. Bien qu'à cette époque les études d'anatomie humaine ne fussent plus pratiquées, et qu'il ressorte de tous ses écrits qu'il n'avait jamais ouvert un cadavre humain, il put tirer de nombreuses dissections d'animaux des conclusions justes pour l'anatomie humaine, et les fortifier par les études anatomiques que les médecins d'Alexandrie avaient faites sur l'homme lui-même. Considérables sont ses travaux en Physiologie ; ils révèlent de profondes études faites par un chercheur infatigable ; on y trouve formulées des propositions que la postérité dut adopter, qui sont comme l'aurore de vérités que de nouvelles découvertes ont mises dans la lumière la plus éclatante. Nous ne faisons allusion ici qu'à la doctrine de la circulation, à la différence des poumons de ceux qui ont respiré et de ceux qui n'ont pas respiré (De usu part., lib. XV, c. VI. Ed. Kuhn, t. IV, p. 242). Non moins brillants sont ses travaux dans la médecine pratique. Il combla les lacunes d'alors par son système, qui, pendant quinze siècles, fut à peu près le seul guide de ses successeurs. L'immobilité qu'il créait dans une partie qui ne doit jamais rester stationnaire, était, il faut le reconnaître, une condition fâcheuse qui entravait le progrès. Il faut dire aussi que Galien, dans ses recherches de médecine pratique, se perdait souvent dans de longues discussions philosophiques, qu'il ne se présente pas toujours comme un observateur exact. La théorie le charmait plus que la pratique de la médecine, qu'il paraît avoir peu exercée. A Rome, où il vint se fixer dans sa trente-troisième année (164), sous Lucius Verus et Marc-Aurèle, il se fit connaître, et acquit de la renommée surtout par ses conférences philosophiques. Pendant la peste qui se déclara à Rome en 168, il se réfugia dans la Campanie, puis dans sa patrie. Il revint à Rome plus tard sous l'empereur Commode (180-192) et s'occupa alors surtout de travaux littéraires, dont un grand nombre fut détruit dans l'incendie du Temple de la paix. Il se trouvait encore à Rome vers la fin du IIe siècle, sous les empereurs Helvet. Pertinax et Septime Sévère, et mourut vraisemblablement au commencement du

troisième siècle ; on ne sait au juste si ce fut à Rome ou dans sa ville natale.

Obs. — Il ne peut entrer dans notre intention de donner ici l'indication de tous les écrits de Galien, nous renvoyons à cet égard à l'ordre établi par Ackermann dans * Fabricii, *Bibl. gr. lat.* ex ed. Harless. Hamb., 1796 (vol. V, p. 377) ; nous trouvons, en dehors des commentaires sur Hippocrate, un total de 82 écrits, dont 18 « suspectæ originis, 44 manifeste spurii, et 19 fragmenta ». Cette Historia litteraria Galeni a été reproduite dans l'édition de Galien de Kuhn, t. I, p. XVII. Voy. encore * Choulant, *Handb. der Bücherkünde f. die ältere Medizine* Leipzig, 1828, in-8°, 6, 51. (Manuel de la librairie médicale ancienne.) Ouv. très précieux, qui donne des renseignements sûrs. (F.-J. H.)

Parmi les éditions complètes de Galien, outre les éditions grecques * Venet., ap. Ald., 1525, in-8°, V vol. * Basil., 1528, in-fol. V vol. Nous citerons :

* L'édition de Charterius, avec le texte d'Hippocr. 13 T. in-f°. 1679.

* Claudii Galeni Opera omnia. Ed. curav. C. G. Kuhn, 20 tomi. Lips., 1821-1838, in-8°. Le t. XX renferme un index très complet de Fr. G. Ackermann. Cette édition, du vénérable Kuhn, facile à manier, a conservé la pagination de l'Ed. de Bale et de celle de Chartier. C'est à elle que nous renvoyons de préférence.

Pour les autres éditions nous renvoyons à Ackermann et à Choulant, ouv. c.

Sur l'histoirede Galien voy. les hist. de la méd. de Le Clerc, Sprengel, Hecker, Haeser ; l'article « Galenus » de Hecker, dans le *Dict. encyclop. des sciences médicales*, Berlin, 1835, in-8°. vol. XIII, p. 104, et à son travail : « *De Peste Antoniana.* » Berol., 1835, in-8°, puis * *Neue Wissensch.* Annal. II, 1, Berl., 1835, in-8°, p. 1. « *Die Antoninische Pest im zweiten Iahrhundert* » (La peste sous Antonin au IIe siècle) qui renferment également quelques documents sur Galien.

§ 68. — *Écrits de Galien se rapportant à l'obstétricie.*

Si les écrits de Galien sont importants pour l'anatomie, la physiologie et la médecine pratique, et révèlent le génie de leur auteur, ils ne présentent au point de l'obstétricie pratique qu'un

intérêt médiocre. En dehors des moyens internes, indiqués par Galien pour favoriser l'expulsion d'enfants morts, ou pour éveiller les contractions utérines, et sauf quelques passages, où les sages-femmes sont mentionnées comme par hasard, on ne trouve que peu de chose. Il n'est question nulle part de ces secours effectifs que nous trouvons décrits dans Celse. Il est bon d'ajouter que la chirurgie à laquelle ressortissait l'obstétricie, quand elle était pratiquée par les hommes, a été une branche des sciences médicales que Galien a cultivée fort peu. A son retour d'Alexandrie il fut nommé à Pergame médecin des gladiateurs, et il a laissé quelques écrits qui se rapportent à la chirurgie, toutefois celle-ci a présenté plus tard peu d'intérêt pour lui, et se conformant alors aux habitudes régnantes à Rome, il cessa de la pratiquer, ainsi qu'il le dit lui-même, dans le sixième livre de methodo medendi (Kuhn, X, p. 454), où nous lisons : « Aggressus vero fuissem aliquando ipse plurimum experiri ejus modi curationis rationem, si perpetuo in Asia mansissem ; sed quum Romæ plurimum agerem, civitatis morem sum secutus, permissa iis, quos chirurgos vocant, maxima ejus modi operum parte ». Sans aucun doute la pratique de l'obstétricie y était comprise aussi. Par contre, ce qui se rapporte à l'anatomie et à la physiologie, ce qui a trait à la gynécologie, qui comprend l'obstétricie ; à l'anatomie et à la physiologie de l'utérus, à la fonction de reproduction, à la formation du fœtus, etc., est traité par Galien avec étendue et d'une manière admirable pour son temps, et donne une lumière qui luit encore dans l'avenir, pendant longtemps. Il ne pouvait manquer de se baser sur les dissections comparées des animaux, et de ne pas toujours trouver la vérité, par exemple dans la description de la matrice, il s'en tint à l'idée que l'organe était bicorne, et il resta attaché à la doctrine qui disait que l'enfant mâle se développait dans le côté droit, l'enfant femelle dans le côté gauche de la matrice ; que dans le cordon il y avait deux veines et deux artères, etc. Toutefois il rectifie souvent des erreurs, et ses vues profondes sont d'autant plus à prendre en considération qu'elles ont fourni des éléments pour

des recherches nouvelles, et posé des principes pour la pratique. La vénération pour ce grand homme, la croyance aveugle qui en résultait et la commodité qu'il y a d'adopter ce qui a été dit, plutôt que d'instituer de nouvelles recherches, ont dû arrêter tout progrès, et même causer quelques reculs dans la marche de la science. Parmi les écrits authentiques de Galien qui touchent à l'obstétricie, dans le sens que nous avons exposé plus haut, nous citerons les suivants : 1) de la dissection de l'utérus (Kuhn, t. II) ; 2) deux livres de la semence (K., t. IV) ; 3) de la formation du fœtus (ibid) ; 4) de l'accouchement à 7 mois, Ed. Chartier, t. V, p. 342 (manque dans l'Éd. de Bâle et dans celle de Kuhn). Par contre nous citons les livres XIV, XV de l'usage des parties du corps humain, des parties génitales et de la formation du fœtus (K., t. IV), ainsi que le livre des os (K., t. II), où il y a quelque chose sur les os du bassin. Parmi les écrits suspects qui, d'après Ackermann, se rapportent à notre sujet, il faut citer celui où sont posées ces questions : « Ce qui est dans l'utérus est-ce un animal ? » (K., t. XIX) et : « Toutes les parties de l'animal qui sont créées se font-elles simultanément ? » (Court traité dans Chartier, c. V.)

Obs. — Beaucoup de documents qui se rapportent à notre sujet sont épars dans les écrits de Galien, notamment dans son commentaire sur les Epidémies d'Hippocrate. Voy l'Index de Kuhn rédigé avec tant de soin, t. XX, aux mots : Abortus, Fœtus, Partus, Uterus, etc.

§ 69. — *Le livre de la dissection de l'utérus.*

Le livre περὶ μήτρας ανατομῆς (Kuhn, II, 887) expose l'anatomie et la physiologie de l'utérus, où se confirme, ce que nous avons déjà dit plus haut, que Galien n'a disséqué que des animaux, et que c'est par analogie qu'il fait la description de l'utérus de la femme, utilisant pour ce travail les travaux de ses prédécesseurs : Herophile, Diocles, etc. Partout se retrouve ici la vieille doctrine des deux cornes utérines, à laquelle Galien

reste attaché, bien que conformément à la doctrine de Praxagoras et de Philotimus, il considère la matrice comme des κολπους (sinus) plutôt que comme des κερατα (cornes) et qu'en conséquence il appelle l'utérus de la femme bisinuatus. Très exacte est la distinction que fait Galien entre la vessie de la femme et celle de l'homme.

Les « vasa seminaria » (*tubes de Fallope*) ainsi que les « testes muliebres sont décrits par Galien d'après Hérophile avec la même exactitude, en comprenant sous le mot « testes » ce que nous entendons du même organe chez l'homme, puisqu'il compare toujours les organes des deux sexes entre eux, avec la pensée qu'ils étaient identiques, seulement moins bien formés chez la femme et renversés en dedans, si bien que la matrice représente le scrotum, les ovaires les testicules, les autres parties génitales externes le prépuce. Très belles sont les descriptions des deux tuniques de l'utérus, l'extérieure nerveuse, l'interne plus vasculaire. Il dit que le col est musculaire et cartilagineux ; il connaît bien les modifications qu'il subit chez les femmes qui ont accouché souvent, et chez celles qui sont âgées. Pendant la grossesse l'orifice du col se ferme, si bien qu'aucune sonde ne peut y être introduite, ce n'est que lors de l'accouchement qu'il s'ouvre de nouveau, d'une manière admirable (Hérophile). Il appelle aussi l'attention sur les situations diverses du col, mais n'y fait aucune application à la grossesse. Il paraît surprenant à Galien que ni Aristote, ni Hérophile n'aient décrit la communication des vasorum seminalium avec la cavité utérine ; omission qu'il excuse chez Dioclès, Praxagoras et autres : « quippe qui rudem quandam, non exactam dissectionis cognitionem habuerunt », ce qui ne s'applique pas à Hérophile dont Galien dit : « qui ad dissectionis exquisitam cognitionem pervenit, ac majori ex parte non in brutis, ut plerique solent, sed in hominibas ipsis periculum fecit ». Puis suit la description des choses qui se produisent dans l'utérus en état de gestation, une description très exacte de la caduque, appelée par Galien « chorion utero adhærens », son mode de formation, puis la description de l'amnios, celle de l'allan-

toïde composée de quatre vaisseaux ombilicaux, qui ne disent que trop que ces recherches ont été faites sur des animaux. Très bonne est la description de l'ouraque et l'explication de la provenance du liquide ammiotique. En terminant, GALIEN soutient avec PRAXAGORAS la préexistence de colylédous, qui s'abouchent avec les vaisseaux de la matrice, et qui se montrent par pelottes à la surface de cet organe.

Obs. I. — Il a été publié quelques travaux en latin :
* *De anatomia matricis, interprete,* J. B. FELICIANO dans : CLAUD. GALENI de HIPPOCRATIS et PLATONIS *decretis,* etc. J. B. FELIC. interpr. Basil., 1535, in-8°, p. 147, *éd.* Francofurt., 1604, in-12.
GAL., *De uteri dissectione*, lib. I, *De fœtus formatione*, lib. I et *De Semine,* lib. II, *cum aliis* GALENI, JANO CORNARIO interprete. Basil., 1536, in-8°, aussi ex versione J. GUINTERII Andernæ. Par., 1536, et avec d'autres livres, Lugd., 1551, in-16.

Obs. II. — HEROPHILE (appartenant au IVe siècle av. J.-C.), ses doctrines anatomiques importantes sur les organes génitaux, ont été bien utilisées par GALIEN, qui a pu consulter ses écrits, perdus aujourd'hui, à Alexandrie, où H. enseignait (voy. § 67). Voy. Hommage rendu de nos jours à ce grand maître : * K. F. H. MARX, *Ein Beitrag. zur. Gesch. der Medizin.* (Contrib. à l'hist. de la méd.) Carlsruhe et Baden, 1838, in-8°.

§ 70. — *Les livres de la semence et de la formation du fœtus.*

Il y a un rapport étroit entre les écrits περὶ σπερματος, de la semence, et celui περὶ κυουμένων διαπλάσεως qui traite de la formation du fœtus (KUHN, t. IV). GALIEN commence dans son premier livre par examiner les opinions d'HIPPOCRATE et d'ARISTOTE, si, suivant le premier, se trouve dans la semence à la fois le principe dynamique et matériel, ou si suivant ARISTOTE le principe dynamique s'y trouve seul. Il se décide pour l'opinion d'HIPPOCRATE, et avant de conclure, il dit que lors de la conception, le sperme masculin se trouve retenu dans les organes de la femme, et il appuie son opinion sur des observations faites chez les femmes, et fait une étude critique des travaux de ses devanciers. Le sperme

de l'homme se mêle à celui qui, chez la femme, provient de ses testicules. La matrice s'abaisse, du sang s'épanche de ses vaisseaux, d'où naît une membrane (le chorion) qui est la demeure ferme (firma domus) du fœtus. Le cerveau (principium nervorum) se forme d'abord, mais il est trop petit pour pouvoir être vu, puis le cœur et le foie (artères et veines). De ces trois organes se forme la moelle épinière, l'aorte et la veine-cave, après quoi prennent naissance, pour protéger ces organes, le rachis, le crâne et la cage pectorale. Partout Galien compare l'accroissement du fœtus à celui des plantes, les membres du premier se développent comme les branches des secondes. Une longue étude de la nature du testicule masculin, dans laquelle il s'élève contre des propositions de quelques naturalistes, qui prétendent que « testes nihil ad seminis generationem conferre », termine ce traité. Dans le second livre, Galien s'occupe de la semence de la femme, et il appuie ses propositions sur des dissections de chèvres, vaches, ânesses et juments. Il décrit très bien la turgescence vasculaire chez les animaux à l'époque du rut, et combat Hérophile en le rectifiant. Il regarde comme semence la mucosité abondante qui s'échappe des parties génitales excitées de la femme. Il envisage comme tel l'écoulement chez une veuve qui était manifestement affectée de flueurs blanches. Comme nous l'avons dit plus haut, ces doctrines sont de peu de valeur aujourd'hui, au point de vue de la physiologie actuelle ; elles prouvent seulement qu'alors on cherchait à s'aider par des déductions vagues et des théories en l'air, là où manquait la lumière de l'expérience basée sur des dissections positives, afin d'obtenir quelque lumière sur ce point obscur. C'est par ce motif que de grands esprits se sont égarés dans des spéculations vaines ; on cherchait, comme Galien l'a fait dans le cours du second livre, les causes de la ressemblance des enfants avec leurs parents, dans de vaines spéculations de l'esprit, on défendait la vieille doctrine des garçons dans le côté droit de la matrice, des filles dans le côté gauche (Hippocrate), et Galien en trouve la raison en ce que, dans le sexe masculin, la chaleur

était prédominante, le froid chez la femme; que le côté droit était plus chaud que le côté gauche. Nous avons parlé, § 70, de l'analogie des organes génitaux de l'homme et de la femme.

Obs. — Pour quelques éditions partielles, voir :
* Cl. Galeni, *De semine*. Jo Gunterio. Andernæ. Basil., 1533, in-fol., in Cl. Galeni in librum Hippoc., *De victus ratione in morb. acut. comm.* J. Vasseo Meld. latin. don., p. 62. Aussi : Ian. Cornario. interp., voy. paragraphe précéd.

§ 71. — *Traité de la formation des fœtus et de la naissance à 7 mois.*

Beaucoup de passages du livre de la formation du fœtus sont la répétition de ce qui se trouve dans le livre précédent. Galien n'a appuyé ses assertions que sur des dissections, et il dit formellement que les écrits de ceux qui ont traité les mêmes questions que lui sont sans valeur, puisqu'ils ne s'appuient pas sur ce mode d'investigation. Le blâme qu'il verse sur ceux : « qui quum semel aut bis aliquid sunt conspicati, statim de eo in universum prononciare non dubitant », est tout à fait juste, et conserve toujours sa valeur. En attendant Galien n'a toujours examiné que des animaux, et en a tiré des conclusions pour l'homme, de là les quatre vaisseaux du cordon. Le petit traité de septi mestri partu explique la doctrine hippocratique sur le même sujet (voyez § 36). La question roule ici essentiellement sur le mode de supputation.

Obs. I. — Pour le livre *De fœtuum formatione*, voy. les indications du § 69. De Felicianus J. B. et Juan Cornarius. Il en a aussi paru une traduction française : « *De la formation des enfants au ventre de la mère* ». Par., 1559, in-8°.

Obs II. — Le livre *De septimestri partu* ne se trouve ni dans l'édition Aldine, Venet., 1525, ni dans l'éd. de Basle, 1538, mais dans celle de Chartier, t. V, p. 347, et laisse des doutes sur son authenticité, quoique Galien dise dans son commentaire sur Hippocrate (Epid.), qu'il a écrit sur ce sujet. Mon ami bien cher et bien estimé, le vénérable Kühn de Leipzig a fait la réponse suivante à la question que je lui ai adressée à ce sujet : * l'af-

firmation de GALIEN qu'HIPPOCRATE a sûrement écrit ce livre n'est pas une preuve de son authenticité. La rareté extraordinaire des manuscrits de ce livre (il n'en existe qu'un, mss Vossian, n° 2354) paraît aussi indiquer qu'autrefois on n'accordait pas grande confiance à son authenticité ; aussi n'en est-il pas fait mention par GALIEN dans la liste « De propriis libris ».

LITTRÉ range ce livre dans la 4e classe : *École de Cos*. Voy. add. à l'obs. du § 30. (F.-J. H.)

§ 72. — *Les Livres de Physiologie de Galien.*

Très important est dans le grand ouvrage de GALIEN, le traité *De usu partium* (περὶ χρείας τῶν ἐν ἀνθρωπου σώματι μοριων λόγοι), lib. XIV, XV (Ed. KÜHN, t. VI. p. 142), la partie consacrée à l'anatomie et à la physiologie des organes génitaux avec tout ce qui s'y rapporte. GALIEN a mis à profit les recherches de ses prédécesseurs, de HÉROPHILE surtout, il y a apporté quelques rectifications, et des choses nouvelles. En général les résultats sont ceux que nous avons indiqués dans les paragraphes précédents : la description de la matrice, dans laquelle il admet les sinus, les modifications qu'elle subit pendant la grossesse et par l'âge ; GALIEN constate la relation entre cet organe et les seins, et déjà alors il est question d'un consensus, et d'une excitabilité sympathique, comme cela a été admis par des écrivains récents ; il rend attentif aux relations vasculaires qui existent entre ces deux organes. La vieille doctrine des garçons se développant dans le côté droit de la matrice est ici de nouveau exposée. La femme est d'une nature plus froide que l'homme, par conséquent moins complète, dans le côté droit la chaleur est plus considérable, de là il résulte que les enfants mâles se développent dans le côté droit. Il explique encore la nature de la semence, la production du lait, et il fait une seconde fois la comparaison entre les organes sexuels masculins et féminins. Dans le Livre XV, GALIEN traite d'abord de la situation des organes génitaux dans les deux sexes, et de la destination de chaque partie des organes (à cette occasion il représente les grandes lèvres en partie comme des « orna-

menta », en partie comme des moyens de protection de l'utérus contre le froid), et il parle de leur rôle dans le coït. Il passe ensuite à la description de l'œuf et du fœtus, où il répète ce qui a déjà été dit sur les membranes et les quatre vaisseaux du cordon. Il explique l'utilité de l'eau de l'amnios par la raison : « ut fœtus minus sit gravis in vinculis per quæ matrici cohærescit », puis encore par la facilité qu'elle prépare à la sortie du fœtus pendant l'accouchement : « a prædictis enim humoribus collum uteri humectatur, mollius redditur, dilataturque facilius ». C'est par ce motif, que lors de la rupture prématurée des membranes, les sages-femmes injectent certains liquides pour imiter la nature (Kühn, *loc. cit.*, 234), ce qui fournit quelques indices, rares chez Galien, sur les pratiques usuelles dans les accouchements, et donne le regret qu'il s'exprime d'une façon si générale. Dans la description du fœtus, il met en relief la grande importance du foie, et fait ressortir la différence de coloration entre les poumons qui ont respiré et ceux qui n'ont pas respiré. Il connaissait bien l'occlusion du trou ovale (Botal) dans le cœur, ainsi que la fermeture du ductus arterialis, dont il décrit exactement la fonction, (c. VI à la fin, p. 244). De quelle manière s'ouvre la matrice fermée pendant la grossesse, pour livrer passage à l'enfant lors de l'accouchement ? Galien ne peut répondre qu'en disant que c'est : « Supra humanum ingenium », et il appelle cela une chose que tout le monde connaît : « Sed quo pacto id accidat, mirari possumus, intelligere non possumus ». Il parle ici aussi de l'accouchement par la tête comme le plus favorable de tous, celui dans lequel aucune partie ne se présente avec elle, où aucun membre n'est dérangé, mais où la tête fraie le passage à tout le reste du corps. Rares, dit-il, sont les présentations obliques ou transversales, qui sont aussi défavorables que les présentations des pieds ou des bras, il exprime ses idées sur les accouchements par les mots suivants : « Sed si ter aut quater haud commode excidens (fœtus) semel impediretur, eo certe modo excideret ex quadragentis, verbi gratia, fœtibus centum impediri : sed quum in plurimis millibus semel forte accidere id cernatur, in men-

tem nobis venire debet, quæ bona is artifex, qui nos conformavit, nobis sit largitus ; tum autem agnoscere clare debemus non ejus modo sapientiam, vero etiam potentiam ». Sur l'accouchement naturel GALIEN dit très bien : « At natura tum hæc, tum alia omnia in partu animalis admiranda machinatur commenta. Etenim diligenter providit, quo pacto fœtus, qua conveniebat figura, ad collum matricis perveniret, nec minus, quo pacto dum ipsum pervaderet, nullam partem sauciaret, neve artus luxaret ; caput enim fœtus primum collo matricis indidit, tum per id aliis ipsius partibus viam munivit ». La fin du XV livre traite du mécanisme de la marche, nous n'en parlons pas.

Obs. I. — Parmi les traductions latines et commentaires des livres de physiologie de GALIEN, nous mentionnons les ouvrages suivants :

* CL. GALENI. Pergam, op. *De usu partium corporis humani*, magna cura ad exemplaris græci veritatem castigatum. *Nicol Regio* calabro, interprete. Paris, 1528, in-4°.

* CASPAR HOFMANNI. Commentarii in GALENI. *De us. part. corp. human.* Libri XVII, c. var. lection. in utrumque codic. gr. et lat. et indice gen. Francof. ad M., 1625, in-8°.

* CL. GALIEN. *De l'usage des parties du corps humain.* Trad. du grec et latin et mis en bel ordre par questions et réponses pour la facilité des jeunes Estudians en chirurgie par A.E.B.D. C.I. (DALECHAMP). Paris, 1659, in-4° (1).

Vom Nutzen der Theile des menschlichen Koerpers (De l'utilité des parties du c. hum.). Aus dem Griech. uebersezt und mit Anmerk. begleit. et von G. F. F. NOELDEKE. Oldenb., 1805, in-8°.

Obs. II. — Les livres *De Naturalibus facultatibus* (περὶ δυνάμεων φυσικῶν) renferme aussi quelques observations physiologiques éparses ; ainsi dans le liv. III, c. 3 (KÜHN, t. II, p. 149), la « vis retentrix et expultrix » de la matrice est mieux décrite. GALIEN nous dit que la dilatation (l'ouverture) progressive de l'orifice de la matrice), comme il l'a appris des sages-femmes, ne détermine celle-ci à mettre la parturiente sur le siège (δίφρον), que quand elle est complète ; elles ne permettent qu'à ce moment aux parturientes de faire des efforts d'expulsion (*ibid.*, p. 152), il

(1) La forme de ce livre fait penser que c'était dans ce manuel extrait de GALIEN que, dans le milieu du XVII• siècle, les *Estudians* apprenaient leur physiologie. (F.-J. H.)

y a encore un passage, qui nous donne quelques renseignements sur la considération élevée dont jouissaient les sages-femmes, et l'étendue du cercle de leur action. C'est d'elles seules que les médecins pouvaient obtenir des renseignements sur la marche du travail, les modifications de la matrice, etc. Galien a très bien attiré l'attention sur la coopération des muscles abdominaux.

§ 72 — *Petits traités de Galien* (*suite*).

Il faut mentionner ici encore deux traités de physiologie, qui par quelques-uns sont rangés dans la catégorie des livres « suspectæ originis ». L'un a pour titre : An animal sit quod in utero est ? εἰ ζῶον τὸ κατα γαστρός (Kühn, t. XIX, p. 158), qui paraît avoir été, une Préface, comme cela ressort du commencement du premier chapitre. Entre autres choses, Galien prétend que le fœtus se nourrit aussi par la bouche, que notamment il exerçait des succions sur les cotylédons de la matrice, il en donne pour preuve l'avidité avec laquelle l'enfant tette aussitôt qu'il est né : « neque enim, nisi antea huic vitæ assuetus esset, tam cito ad mammam feretur ». Il est répondu affirmativement à la question posée par le titre. L'autre traité (chez Chartier, t. V, p. 326) a pour titre : An omnes partes animalis, quod procreatur, fiant simul ? Il est très court et cherche à prouver que toutes les parties ne se forment pas simultanément.

Obs. I. — Le premier traité porte la note : « Liber falso adscriptus (Galeno) ». Dans l'édition de Junta, VII, il est admis comme authentique. Le second traité ne se trouve qu'en latin dans l'édition de Chartier, t. V, p. 326.

Obs. II. — Dans le livre De definitionibus medicis, rangé par Ackermann dans les « spurii », qui contiennent aussi quelques passages se rapportant à la grossesse et à l'accouchement, on admet quatre modes de présentation (σχήματα) du fœtus : « una (figura) quidem secundum naturam quæ in caput est ; reliquæ tres præter naturam quæ in pedes, in latus, et in duplum » (Kuehn, t. XIX, p. 455. DCLVI). Les causes des accouchements difficiles proviennent de la femme enceinte, du fœtus et de causes externes ; du côté de la mère : « angusti meatus ». Obésité, affections

mentales, etc. Le fœtus peut être mort ou monstreux dans la matrice, il peut y avoir grossesse gémellaire. Les causes externes sont le froid de l'hiver et la chaleur de l'été.

§ 73. — *Conclusions.*

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, § 68, l'obstétricie pratique non seulement n'a rien gagné depuis Galien, mais est restée en arrière de celle de ses prédécesseurs Hippocrate et Celse ; cela ressort suffisamment de ce qui a été exposé plus haut. Là où il s'agissait d'élucider une question d'obstétricie théorique, Galien a rendu des services incomparables, mais on ne peut lui adresser le reproche d'avoir négligé le côté pratique de l'art, puisque lui-même n'a jamais pratiqué ni l'obstétricie ni la chirurgie, car l'obstétricie se trouvait exclusivement entre les mains des sages-femmes. Ce n'est que dans des cas d'absolue nécessité, que l'intervention des hommes était sollicitée. Ceux-ci se trouvaient à un niveau si bas, que la dignité d'un Galien ne pouvait s'y abaisser. Le refus d'hommes aussi importants, de répondre à cet appel, et de mentionner dans leurs écrits ce qui a trait à la pratique de l'art, ne pouvait avoir pour celui-ci que les conséquences les plus fâcheuses. La pratique des accouchements restait ainsi exclusivement entre les mains des sages-femmes, et les meilleurs préceptes que Celse, cette étoile de première grandeur, avait enseignés durent s'évanouir sans aucun profit pour l'art. Comme après Galien la science resta pendant longtemps stationnaire dans ses doctrines, l'historien peut clore avec lui une époque qui a été grande pour toutes les connaissances médicales. Depuis Hippocraté, des semences abondantes avaient été répandues ; quand et comment se levèrent-elles ? C'est ce qu'on verra dans la suite de cette histoire.

Par ce que nous avons exposé du livre de Soranus, on voit combien il est regrettable que Galien n'en ait pas eu connaissance, et n'en ait pas, par sa grande renommée, assuré la conservation, qui eut été un si grand bienfait pour l'humanité. (F.-J. H.)

TROISIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LA DÉCADENCE DES CONNAISSANCES JUSQU'A LA CULTURE DE LA MÉDECINE PAR LES *Arabes*, OU JUSQU'A LA FIN DU SEPTIÈME SIÈCLE.

§ 74. — *Événements politiques. Décadence de Rome.*

Avant d'exposer le sort de l'obstétricie depuis GALIEN, et de rechercher ce que les auteurs ont fait pour elle dans la suite, nous sommes obligés de jeter un coup d'œil sur les événements politiques, qui déjà avant GALIEN se préparaient, afin de voir comment ils se sont développés après lui. Il y a un lien étroit entre la marche de tous les arts et de toutes les connaissances et l'histoire politique des peuples. L'influence que celle-ci exerce sur tous les progrès est si considérable, que ceux-ci ne peuvent être compris sans un coup d'œil sur l'histoire. L'exposé de l'état des connaissances ou des arts au point de vue de l'histoire, doit toujours avoir égard aux événements politiques. Les grands changements dans le domaine des sciences, les progrès considérables, ou un temps d'arrêt, même un recul, qui en sont la conséquence, trouvent leur explication dans des événements heureux, ou des conditions extérieures ; ces changements sont inexplicables pour celui qui ne regarde qu'un espace étroit, mais ils s'éclaircissent subitement par un coup d'œil d'ensemble jeté sur l'histoire politique. Dans ce but on ne peut, il est vrai, considérer que de grandes lignes. Le récit de faits particuliers ne peut trouver place dans ce travail, où ne doivent être envisagés que des résultats, comme d'habiles chercheurs peuvent les trouver dans le domaine de l'histoire politique, ou comme nous sommes

obligés de les condenser pour notre travail. A l'époque où nous sommes arrivé dans notre exposé, nous ne trouvons qu'un peuple qui puisse nous occuper, dont le sort puisse nous intéresser par l'influence qu'il a exercée sur notre art ; c'est l'État romain qui peu à peu avait étendu sa domination sur tous les peuples.

Depuis 146 av. J.-C., la Grèce était devenue une province romaine ; tout le grand empire d'Asie d'Alexandre le Grand, morcelé après sa mort, fut soumis à la domination romaine, en partie avant, en partie après J.-C. Sous Auguste l'empire romain s'empara de la domination de l'Égypte (30 av. J.-C.), Rome étendant sa puissance aux trois parties du monde, pouvait mériter avec justice le nom de dominatrice de la terre. Elle avait atteint l'apogée de la puissance. Elle était le soleil, qui du haut du firmament envoyait ses rayons dans toutes les directions, pour éclairer les peuples dociles à sa voix, et qui recevaient de lui leur vie et leur éclat ; mais bientôt l'astre commença à pâlir et à perdre sa chaleur vivifiante, il inclina vers son couchant, pour ne plus se lever, voilé d'une couleur de sang, laissant après cet éclat une nuit profonde, et la plus sauvage barbarie, comme une colossale image du progrès de toute grandeur humaine et de la décadence dont les germes existaient déjà dès sa naissance. Déjà du temps d'Auguste (il mourut 14 ans ap. la naissance de J.-C.) où Rome avait atteint le sommet de sa puissance, et brillait de son plus vif éclat, sa solidité commença à être menacée. Ce n'est que peu à peu que fut miné sous elle le terrain sur lequel Rome était bâtie, que tous ses fondements furent attaqués ; chaque empereur, à peu d'exceptions près, brisait un appui, et préparait la catastrophe, qui finit par se produire. Cette ruine prévue par les sages laissa après elle des décombres affreux, qui font tristement penser à la fragilité des choses d'ici-bas, si grandes et si étendues qu'elles aient pu avoir été. Les temps les plus voisins d'Auguste présentent déjà de nombreux événements de mauvais augure, qui faisaient craindre un sombre avenir. Le despotisme le plus effrayant chez les successeurs immédiats d'Auguste, 14-69 de Tibère à Vitellius, parmi ceux-ci Néron, 64-68, aggravé par les vices les plus détestables des

dominateurs eux-mêmes : la cruauté, la dépravation, l'avarice, la paresse et l'esprit soupçonneux durent ébranler l'état au plus haut degré ; et les meilleurs, après Vitellius, furent impuissants à raffermir le trône chancelant, ils ne purent que retarder un peu sa chute complète. L'empereur Vespasien (69-70) attira à Rome des savants auxquels il assurait un traitement (sous lui vécut Pline le Jeune), Titus son fils et successeur se montra aimable et philanthrope (mort, 81), mais Domitien déjà, ce frère infortuné de Titus, s'abandonna aux désordres les plus scandaleux et aux plus grandes cruautés ; il bannit de Rome tous les philosophes (Epictète, Artemidor), fit brûler sur la place publique les écrits des hommes célèbres. Rome vit de nouveau des jours meilleurs sous Trajan (98-117), même sous Adrien (117-138), qui affectait d'être lettré, sous Antonin le Pieux (138-161), et sous Marc-Aurèle (161-180). Mais Caracalla (211-217) fit de nouveau brûler les livres d'Aristote, et tuer les péripatéticiens. Rome tomba de plus en plus bas, une horde de soldats sans frein, les prétoriens, choisissaient à leur gré les plus mauvais pour les élever sur le trône impérial, et les assassiner ensuite.

La couronne impériale était adjugée au plus offrant ; des bergers, des paysans, des fils d'esclave, et même des voleurs, montèrent sur le trône impérial ; ce fut ainsi que l'empire fut plongé dans le désordre le plus profond. Des troupes de peuples barbares se ruèrent sur Rome, qui dut leur acheter une paix honteuse. Constantin (312) se convertit au Christianisme et posa les fondements d'un ordre de choses nouveau. En 330, il transporta le siège du gouvernement de Rome à Byzance (Constantinople), et hâta ainsi la fin de l'empire romain. Une fois encore, Julien, appelé l'Apostat, parce qu'il quitta le christianisme qu'il avait embrassé (361-363), voulut améliorer l'état intérieur de l'empire romain, mais ses efforts furent vains. Théodose, depuis 394, seul maître de l'empire romain, le partagea peu avant sa mort (395), entre ses deux fils, Arcadius et Honorius (empire d'Orient, empire d'Occident). Dès 374, les Huns venant du fond de l'Asie, avaient donné l'impulsion d'une

migration générale des peuples ; des hordes sauvages vinrent fondre sur le royaume d'Occident, semant partout la dévastation et la ruine, jusqu'au moment où ODOACRE, chef d'une peuplade gothique, renversa du trône ROMULUS AUGUSTULE, le dernier empereur d'Occident, et se fit proclamer empereur à sa place. Cet état que ROMULUS avait fondé, qu'AUGUSTE avait vu dans tout l'éclat de sa puissance, devait périr entre les mains de ROMULUS AUGUSTULES qui n'avait plus été que l'ombre d'un empereur !

Obs. — Voyez l'ouvrage, jusqu'ici non encore égalé (1).* *The hystory of decline and fall of the Roman Empire, by* EDW. GIBBON, 2e édit., VIe vol., 1776-1788, in-4°.

§ 75. — *Décadence des connaissances.*

C'est dans ces tristes circonstances, et en présence de la décadence progressive d'une puissance, qui à certaine époque avait été à la tête des peuples, que les sciences et les arts devaient subir le même sort, car ils ne peuvent être cultivés que dans des conditions favorables, et à l'ombre tutélaire de l'olivier de la paix, par de laborieux travailleurs animés d'un esprit véritablement généreux. L'histoire nous montre que la décadence de la puissance romaine entraîna l'anéantissement des connaissances. Les sciences avaient fui, terrifiées par le tumulte de la révolte, l'horreur de ces assassinats et de ces turpitudes, et s'il se trouvait encore quelques adeptes, fidèles gardiens des acquisitions du passé, disposés peut-être à en augmenter le trésor par de nouvelles recherches personnelles, et à les disposer dans un esprit vraiment philosophique, il n'y avait plus de Mécène pour les encourager à se produire en public ; ils devaient rester isolés et réduits à eux-mêmes, sans que leur science put devenir le partage de tous. L'âge d'or était devenu l'âge de fer. La langue même avait perdu sa beauté ; à la place de cette fleur, on n'avait plus sous les

(1) A cette époque, V. DURUY n'avait pas encore écrit son histoire ! (F.-J. H.)

yeux que le faux éclat d'une exposition artificielle et trompeuse; l'esprit de vérité, qui doit pénétrer l'écrivain et animer sa plume, avait disparu; on sentait partout l'absence d'intérêt pour les sujets qui étaient traités, et la recherche d'une vaine renommée. Voilà ce qui avait remplacé la dignité du vrai savant dans cette décadence, où avaient sombré la force et la noblesse de l'écrivain.

Obs. — Frappantes de vérité sont les paroles de Rotteck sur la civilisation romaine, surtout à cette époque. « La culture romaine a été le résultat de la puissance et de la science administrative du dominateur du monde, de l'immensité de leurs richesses, qui tendaient à augmenter de plus en plus leurs jouissances, d'une obéissance passive qui suivait aveuglément la ligne tracée, et d'une faiblesse engendrée par une corruption universelle.

§ 76. — *Décadence des connaissances après Galien.*

La médecine avait atteint par Galien le degré le plus élevé de son développement. Sous certains rapports, Galien s'était efforcé de répandre sur quelques-unes de ses branches la lumière nécessaire, et il a vu ses efforts couronnés de plus ou moins de succès. Il avait porté la médecine à un très haut point, il avait donné à ses doctrines une forme rigoureusement scientifique, il avait paru avoir épuisé son sujet par l'étendue de ses développements; il avait fait usage de la langue grecque, la langue scientifique d'alors, qui, de cette manière, pouvait avoir une action sur une grande partie du monde civilisé. Par ses voyages, il avait répandu son nom partout, il avait vécu plusieurs fois à Rome, était entré en rapports avec les grands de la cour, motifs suffisants pour avoir été mis en un rang élevé, et avoir assuré pour longtemps à ses écrits une confiance générale. Mais cette confiance était aveugle, on se contentait de ce que Galien avait trouvé, de ce qu'il avait dit; la science resta ainsi stationnaire; on admirait ce travail gigantesque, on le tenait comme supérieur à

tout ce qu'on aurait pu faire et espérer. Ses écrits restèrent pendant de longues années le *Canon* invariable, auquel personne ne pouvait se permettre de toucher, et qui devait imposer sa croyance à tous. Il en résulta qu'après lui, la plupart des savants étaient des adorateurs du grand maître, des collectionneurs ou des commentateurs, ainsi que le démontre la littérature de cette époque. De cet état de choses ne pouvaient résulter que des pas rétrogrades pour une science qui ne saurait vivre que par les progrès. C'est pourquoi, nous voyons la médecine tomber de plus en plus bas sur le sol romain. On n'étudiait la médecine que pour y trouver quelque profit, et pour cela les connaissances médicales n'avaient pas besoin d'être bien étendues ; une connaissance simple et légère de quelques médicaments, une observation superficielle de quelques symptômes morbides, étaient plus que suffisants. La superstition, cet ennemi de tout progrès scientifique, se répandit de plus en plus. Des jongleries, des arts magiques pratiqués par de misérables trompeurs, et facilement par des charlatans, eurent pour effet de favoriser toujours davantage la paresse et l'ignorance. Le culte égyptien, avec ses pratiques sombres et ses mystères enivrants, fut transplanté à Rome (ADRIEN), et les empereurs eux-mêmes favorisaient et provoquaient la superstition de toutes les manières possibles. L'introduction du christianisme, sous les empereurs suivants, n'apporta aucune modification à cet état de choses ; la superstition fut au contraire excitée par des cures miraculeuses, des exorcismes, des amulettes bénies et des reliques des martyrs. Les jongleurs payens rivalisaient avec les prêtres chrétiens ; c'est à qui aurait opéré les plus grands miracles. C'est ainsi que peu à peu disparut en Occident la dernière ombre de toute culture médicale scientifique autonome, et que d'épaisses ténèbres voilèrent pour ces indignes le plus beau don de la divinité : l'esprit de l'homme travaillant et pensant en liberté.

Obs. — Un tableau très caractéristique de cette époque, au point de vue de la médecine, a été tracé par Hecker dans la vie d'ALEXANDRE D'ABONOTEICHOS, ce maître trompeur, type de tous

les charlatans, qui ont pratiqué leur métier, et qui, précisément à cette époque d'ignorance et de corruption, devaient le pratiquer avec succès (voy. * HECKER, *Neue Wissenschaftl. Annal. der Ges. Heilk.* II Bd. I Hft, Berl., 1835, in-8°, p. 17). Voyez encore l'article si bien fait de l'hist. de SPRENGEL, 2[e] Thl. V Abschn., n° VIII. *Einfluss der Morgenländischen After Weisheit auf die medicin* (Influence de la fausse science de l'orient sur la médecine).

§ 77. — *État de l'obstétricie après Galien.*

Si, après ces digressions nécessaires, nous revenons au sort de l'obstétricie, et si nous examinons ce qui a été fait de profitable pour elle, quels sont les accroissements dont elle s'est enrichie dans ce laps de temps, si au moins elle a conservé ce qu'elle avait acquis, nous sommes obligés de dire que les informations que nous recueillons dans les écrits se réduisent à peu de chose. Elle a dû partager le sort des autres connaissances humaines. Bien que le côté pratique n'ait récolté que peu de fruits, on peut dire que cet état resta stationnaire pendant les quelques siècles suivants, jusqu'à AÉTIUS D'AMIDA, où nous trouverons des choses plus satisfaisantes. Depuis CELSE et MOSCHION (SORANUS) personne ne s'était occupé d'elle, ce n'est que dans les grandes collections qu'elle est mentionnée. Les sages-femmes restèrent maîtresses de la pratique de l'art ; ce n'est que dans des cas très dangereux ou rendus désespérés par des pratiques irrationnelles, que les médecins et les chirurgiens étaient appelés, leur habileté devait nécessairement s'exercer dans un champ très restreint, puisqu'il leur manquait la connaissance de l'accouchement lui-même, tel que la nature seule peut l'enseigner. De là tant de règles irrationnelles et absolument dangereuses, que formulent les derniers auteurs, tant de méthodes qui ont pour effet la mort de l'enfant, et qui si souvent compromettent aussi la vie de la mère.

Obs.— La raison pour laquelle l'obstétricie se forma si tard, se trouve dans l'appel tardif des hommes à observer les cas normaux, dont ils étaient tenus si éloignés. Dans une œuvre nor-

male de la nature comme l'accouchement, la nature seule peut être l'éducatrice, c'est elle qui peut indiquer les moyens qui peuvent aider là où elle s'éloigne de la normalité. Nous ne croyons pas mériter le reproche d'exagération, quand nous soutenons que le temps, où l'obstétricie a pris cette nouvelle et heureuse direction, ne doit pas être cherché dans un passé lointain, mais si près de nous, que le changement n'est pas encore aujourd'hui totalement accompli. La postérité pourra juger la chose, quand une période de temps plus longue se sera écoulée, et que pourra être moissonné ce qu'aujourd'hui nous avons semé. Il nous importe seulement d'appeler l'attention sur une circonstance qui nous paraît être le point culminant duquel doit être examiné l'histoire de l'obstétricie.

§ 78. — *Oribase.*

Dans la seconde moitié du IVe siècle nous trouvons les écrits d'un homme qui n'a fait qu'utiliser les travaux de ses prédécesseurs, de Galien surtout, en réunissant ce qu'il y avait trouvé de meilleur, pour en former un tout homogène; cette tâche qu'il s'était imposée a été accomplie par lui de la manière la plus heureuse, et il est bien regrettable qu'il se soit restreint au simple rôle de collectionneur. Les meilleurs étaient entraînés par l'esprit paralysant du temps, et ne se hasardaient pas à exposer leurs idées personnelles. Oribase de Pergame, médecin privé de l'empereur Julien l'Apostat, fut celui qui, sur l'ordre de son maître, essaya d'être encore utile aux sciences pendant la courte durée de son règne (361-363), en collectionnant ce qu'il y avait de meilleur dans les ouvrages de ses prédécesseurs pour en former une espèce de manuel de la médecine.

Oribase avait fait ses études à Alexandrie sous Zénon de Chypre. Il avait fait à Athènes la connaissance de Julien, héritier du trône, et l'avait accompagné, comme médecin et conseiller dans les Gaules, où il composa son ouvrage comme il nous l'apprend dans la préface de ses *Medicinal. collector.* ad Imperator. Julianum Cæsar. Aug. Lib. I. Ces medicinalia collecta (συναγ ωγα ἰατρικαί) se composaient de soixante-dix livres, dont le tiers seule-

ment est arrivé jusqu'à nous. Plus tard, ORIBASE fit pour son fils EUSTATHIUS, de ses collections, un extrait en neuf livres publié sous le titre de : « Synopsis ad Eustathium filium » dont on ne connaît que le texte latin. En outre, nous possédons encore de lui « *Euporista ad Eunapium* », livre sur les médicaments faciles à préparer, et un commentaire des Aphorismes d'HIPPOCRATE. Comblé d'honneurs par l'empereur, et jouissant de toute sa confiance, ORIBASE, accompagna dans sa dernière expédition en Perse, l'empereur, où il mourut (363). ORIBASE fut présent à sa mort. Les successeurs de JULIEN, VALENS et VALENTINIEN l'exilèrent chez les barbares (probablement chez les Goths), où il sut gagner la confiance du public par les soins qu'il donnait aux malades. Il fut rappelé, et il vécut jusqu'au milieu du V[e] siècle honoré et estimé par tous.

Obs. I. — Sur ORIBASE voyez le travail estimé de I. FR. C. HECKER : « ORIBASE comme médecin particulier de JULIEN dans « *Liter. Annal der Gesamt Heilkunde*, I. Jahrg. Jan., Berl., 1825, in-8°, p. 1. L'auteur montre, p. 7, qu'ORIBASE était né à Pergame et non à Sardes, comme SUIDAS (voy. le mot Orib.) et d'autres le prétendent, bien que partout dans son écrit il ait le prénom de SARDIANUS. Voy. aussi : I. FR. BOISSONADE : « * *Eunapii Sardiani vit. sophistar recens*. Amst., 1822, in-8°, Ὀριβάσιος, p. 103. SUIDAS parle, ouv. c. de 72 livres de la collec. méd., par contre PHOTIUS dans sa Bibliotheca * ED. D. HŒSCHEL, Rothomagi, 1653, fol. CCXVII, p. ne parle que de 70 livres, ce qui concorde avec la préface du Sinopsis d'ORIBASE : « Cum divus imperator nobis iniunxisset, ut quæcumque medici præstantissimi conscripsissent, quæ ad tuendam valetudinem pertinerent, unum in volumen redigeremus : nos ea septuaginta libris prompto animo comprehendimus ».

Obs. II. — Sur la dignité de médecin privé (Archiater) qui fait époque dans l'histoire, et sur son influence sur la médecine et la profession voy. : * « ACKERMANN, *Erläuterung der wichtigsten Gesetze, welche auf die Medizinalverfassung Bezug haben* » (Explication des lois les plus importantes ayant rapport à la médecine), p. 203, *in Pyl's Repertor für die oeffentl. und gerichtl. Arzneiwissenschaft*, 2 Bd. Berl., 1791, in-8°, p. 167, et aussi l'histoire de HECKER, 2 Bd, p. 11.

Pour l'appréciation de l'empereur JULIEN, souvent méconnu, voy. * A. NEANDER, *Ueber den Kaiser Julianus und sein Zei-*

talter. Ein Historisches Gemälde. Leipz., 1812, in-8° (Sur l'empereur Julien et son époque. Esquisse historique).

§ 79. — *Doctrines obstétricales chez Oribase.*

Parmi les livres de la collection d'Oribase arrivés à nous, se trouve le chapitre consacré aux organes génitaux de la femme, emprunté à Soranus, dont nous avons parlé au § 64, et deux autres chapitres sur la vulve et les parties génitales externes, empruntés en partie à Herophile et à Diocles, mais qui ont une valeur bien moindre que ceux de Soranus. Un petit paragraphe qui termine ce livre est emprunté à Lycus : « moderatum viri pudendum ad os vulvæ non pervenire ». C'est à cela que se réduit, ce qui dans la collection d'Oribase, a trait à la gynécologie. Il est probable que les livres qui ont trait à l'obstétricie se trouvent dans ceux qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, car le Sinopsis, qui est un abrégé de la grande collection, renferme davantage sur ce sujet. Ainsi le premier chapitre du 5e livre porte le titre suivant : « *Sur les accidents chez les femmes enceintes et sur leur hygiène* ». Il y est question des accidents gastriques, et du gonflement des extrémités inférieures, pour lesquels une foule de moyens sont indiqués ; les trois chapitres suivants (2, 3, 4,) parlent du choix d'une nourrice, des qualités d'un bon lait, et des moyens d'améliorer les propriétés d'un lait médiocre. Parmi les qualités d'une bonne nourrice, on indique que celle-ci ne doit pas être accouchée longtemps avant la mère de l'enfant qu'il s'agit de nourrir. Les ch. 5 à 11, ont trait aux soins à donner aux nouveau-nés ; on dit que l'enfant doit être nourri exclusivement avec du lait pendant deux ans ; on parle aussi de quelques maladies des enfants. Au reste, tout le livre renferme d'excellents conseils d'hygiène ; nous citons particulièrement le chap. 14, qui a pour titre « Ratio victus infantium », le 9e livre qui a pour titre : « Quæ ad thoracem visceraque usque ad pudenda pertinent, deque mulierum morbis », renferme aussi encore

quelques chapitres qui ont trait aux maladies des femmes, tels : « De uteri affectionibus (ch. 43) ; De nimia purgatione (44) ; Mulierum non concipientium curatio ; de suffocatione ex utero, ex Philumeno (47) ; De fluore muliebri (48) ; Simplicia muliebrem fluorem curantia (49) ; De uteri inflammatione (50) ; De vulvæ abscessibus (51) ; De uteri ulceribus (52) ; De cancro vulvæ (53) ; Ad vulvæ fissa (54) ; De phymo uteri (55) ; De vulvæ inflammatione (56) ; De utero procidente (57). Partout on rencontre cette foule de médicaments que nous avons constatés chez Pline, et chez Galien. Le motif qui a fait exclure de ce Sinopsis les doctrines obstétricales et les moyens d'intervention, peut bien tenir à ce qu'ils ne répondaient pas au but que l'auteur s'était proposé en écrivant un memento à mettre en poche, comme cela est dit formellement dans la préface. Il dit positivement dans la préface : « De parte vero medicinæ, quæ manu medetur, quod ea in itinere tractari difficiliter possit, mentionem nullam faciam ». Si Oribase avait exposé les quelques opérations alors en usage, qui appartenaient alors au domaine de la chirurgie, et si nous retrouvions ces préceptes dans les livres qui ont été perdus, il est positif qu'ils ne nous apprendraient rien de nouveau, car Oribase n'était qu'un collectionneur. Toutefois, nous sommes reconnaissants de ce qu'il nous enseigne, et si nous possédions son œuvre complète, nous aurions sur bien des points une lumière qui nous manque, car c'est Oribase qui nous donne des documents sur Antyllus, ce médecin instruit et ce chirurgien ingénieux qui a vécu au IIIe siècle.

Obs. — Les éditions des œuvres complètes d'Oribase sont les suivantes :

Oribasii Sardiani *opera quæ extant omnia* tribus tomis digesta Joan. Bapt. Rasario interprete. Basil., 1557, in-8° (dans la 1re partie le *Synopsis;* dans la 2e les *Collect. med.;* dans la 3e les *Euporista*, avec les obs. de Rasarius sur le Synopsis).

Les Collect.

*Oribasii Sard. *Collector. medicinal*, *Lib. XVII*, qui ex magno septuaginta librorum volumine ad nostram ætatem pervenerunt, J. O. Rasario medico Novariensi interprete. Venet. ap. Paul et Manut. Aldi, in-f° sans date.

* Parisiis ap. B. Turrisanum sub. offic. Aldina, 1555, in-8°.
Le Synopsis parut :
* Oribasii, S. *Synopseos ad Eustathium filium libri novem*, quibus tota medicina in compendium redacta continetur. J. B. Rasario interpr. Venet. ap. P. Man. Ald., 1554, in-8°. Les 24e et 25e livre des *Collectanea* parurent en *grec*. Paris, 1556, in-8, et Lugd. Batav., 1735, in-4°, sous le titre de : Orib. *anatomica* ex libris Galeni cum vers. latin. J. B. Rasarii. Curante Guil. Dundass, in-4. Les chapitres empruntés à Soranus ne sont pas reproduits ici. Les livres 1-15 sont en texte latin et grec, texte de Ch. F. de Matthaei, * XXI veterum et clarorum medicorum græcorum varia opuscula primo num impensis fratrum Zosimadarum ex Oribasii codice Mosquensi græce, editit, etc. Mosq., 1868, in-4°. En dehors de cela nous avons encore d'Oribase Commentaria in Aphorism Hippocr. Venise, 1533, in-8° et * Basil., 1535. * Patav., 1658, in-12.

La traduction des œuvres d'Oribase par Rasarius se trouve dans la collection de H. Estienne « *Artis medicæ Principes* », 1569, in-f°.

Le *Sinopsis*, av. grav. p. 1-196, les *Collect. Euporistes*, etc., p. 201-696. Chaque auteur a une pagination spéciale; c'est pourquoi on ne les trouve pas toujours rangés dans le même ordre dans ce magnifique volume.

Œuvres d'Oribase, texte grec en grande partie inédit, collation. sur les manuscrits, trad. pour la première fois en français avec une introduction des notes, des tables et des planches, par les docteurs Bussemaker et Ch. Daremberg, t. I, 1851 ; t. II, 1854 ; t. III, 1858 ; t. IV, 1862. Après la mort de B. et de Ch. D. t. V, 1873, renf. les trad. lat. de la Synopsis, et des Euporistes, des fragm. et un index, publ. d'après les manuscr. par A. Molinier. Imprimerie impériale, puis nationale.

Les œuvres d'Oribase devaient commencer la *Collection des médecins grecs et latins* publiée sous les auspices du ministre de l'Instruction, publique par Ch. Daremberg, dans laquelle on compte l'Hippocrate de Littré, 10 v.-in-8°, et la trad. de Celse, par Védrènes.

La collection des écrits d'Oribase si précieuse pour l'histoire de la médecine en général a, comme on a pu le voir, peu d'importance au point de vue de l'obstétricie.

Elle renferme la description des parties génitales de la femme, extraite du livre de Soranus. Cette description devenue classique a mis sur la voie de la découverte du livre de Soranus, mais aujourd'hui que l'on possède la plus grande partie de ce trésor, on passe presque avec indifférence devant ce fragment. L'édition française est précieuse par l'index qu'elle renferme et par l'indication des chapitres résués mdans le Sinopsis. (F.-J. H.)

§ 80. — *Nemesius.*

Vers la fin du quatrième siècle, NEMESIUS, évêque d'Emesa en Syrie, écrivit un ouvrage sur la nature de l'homme (περὶ φύσεως ἀνθρώπου), qui est important au point de vue du jugement à porter sur les connaissances d'alors. Le savant auteur, qui n'était pas médecin, prit à tâche de concilier les vues et les enseignements du Christianisme avec les principes de la philosophie ancienne, notamment avec les enseignements de PLATON et d'ARISTOTE. Son point de mire est la nature psychique de l'homme, sans qu'il néglige de rechercher celle du corps. L'insuffisance de sa connaissance touchant le corps de l'homme doit être d'autant plus sensible chez ce savant non médecin, que les médecins eux-mêmes à cette époque n'avaient que des notions très faibles à cet égard. Il eut recours aux anciens écrits des médecins, mais il ne fut pas toujours heureux dans son choix, car il en adopta qui, déjà de son temps, avaient été rectifiés. Le vingt-cinquième chapitre de son livre, qui dans les nouvelles éditions porte le titre : (περὶ τοῦ γεννητικοῦ καὶ σπερματικοῦ) de generandi aut spermatica facultate, donne la meilleure preuve de ce que nous avons dit, car nous y lisons encore cette ancienne doctrine d'HIPPOCRATE, qui dit que le sperme se forme dans le cerveau, puis est conduit par les vaisseaux derrière les oreilles jusqu'au scrotum, l'ouverture de l'un ou de l'autre de ces vaisseaux produit la stérilité ; voy. HIPP., De aere, aq. et loc.

Il est question aussi des cornes utérines, et il expose d'après ARISTOTE, DEMOCRITE et GALIEN la doctrine de la semence masculine et féminine, attendu que les organes qui la produisent sont les mêmes, à la position près (voy. plus haut § 69).

Obs. — On a attribué le livre de NEMESIUS à GREGORIUS NYSSENUS. Voy. la préface de l'édition d'Oxonne, 1671, 8. Voy. aussi * THEOPH. RAYNAUD, *Erotemata de malis ac bonis libris*, etc. Lugd., 1653, in-4°, p. 150, où la même opinion est aussi exprimée. Les circonstances de la vie de NEMESIUS sont enveloppées d'obscurités :

il doit avoir vécu en 380, d'autres disent un siècle plus tard. GREG. NYSSEUS vivait en 370. Voy. * GUIL. CAVE, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria.* Londin., 1688, in-fol., p. 195 et 228, L'ouvrage de NEMESIUS se trouve dans la *Biblioth. patrum* dans la * *Magna biblioth. veter. patr.* etc., t. XII. Paris, 1644, in-fol., p. 708, et dans * *Maxima biblioth.*, etc., t. VIII. Lugd., 1677, in-fol., p. 618, et 1770, in-fol., p. 351. Nous possédons en outre les éditions suivantes avec texte grec et latin :

* NEMESII Philos et Episc., *De Natura hominis* liber unus, nunc primum in lucem editus et latine conversus a NICASIO ELLEBODIO. Antverp., 1565, in-8° (Ed. princeps).

* NEMESIUS EMESENUS, *De natura hominis græc. et latin.* Ed. CHR. FR. MATTHÆI. Hal. Magd., 1802, in-8° (Edition d'une grande valeur).

Une traduction latine fut publiée par GEORG. VALLA déjà en 1538, * Lugd., in-8°., trad. angl. par G. WITTHER. Lond., 1636, in-12. trad. allem., p. OTTERHAMMER. Salzb., 1819, in-8°.

Trad. franç. par M. J.-B. Thibaud. Cambray, 1844.

§ 81. — *Theodorus Priscianus.*

Peu de choses sont renfermées dans les quelques chapitres sur les maladies des femmes de THEODORUS PRISCIANUS, appelé aussi OCTAVIUS HORATIANUS. Ce traité forme le troisième livre des « Rerum medicarum libri quatuor » qu'il nous a laissés.

L'auteur était un élève de VINDICIANUS, médecin particulier de l'empereur VALENTINIEN (364-375), ses conseils pratiques témoignent d'un empirisme vulgaire, et d'une superstition grossière ; il en est de même de beaucoup de remèdes qu'il indique ; il est étranger à toute tendance scientifique, et à la fin de son livre, il dit à propos de la parturiente les paroles suivantes : « Cætera vero, quæ artis officio parturientibus aut disponenda sunt aut facienda, usu magis quam lectione debes advertere ». Les dix chapitres du troisième livre « De passionibus mulierum et curis eorundem ad VICTORIAM » (qui porte aussi le titre de Gynæcia ad Salvinam) renferment quelques données sur les douleurs des seins chez les femmes accouchées, sur les maladies de la matrice (hysterie), où l'auteur admet comme maladies principales le resserrement (constrictio) et le relâchement (relaxatio), et dis-

pose le traitement en conséquence ; il traite encore de l'occlusion, des parties génitales, de la conception, de l'hémorrhagie, des ulcérations de la matrice et de la leucorrhée. Le sixième chapitre « de aborsu » commence par ces mots : « Abortivum dare nulli fas est » ; l'auteur pense qu'il n'est pas juste que le médecin charge sa conscience d'une pareille faute, toutefois il conseille de provoquer l'avortement dans les maladies de matrice, et dans l'extrême jeunesse, pour conserver la vie à la femme enceinte.

Il compare cette action à la section de branches sèches qu'on pratique pour conserver l'arbre, ou à l'action de jeter dans la mer des fardeaux qui chargent le navire pendant une tempête, (Naves pressæ onere cum gravi tempestate jactantur solum habent ex damno remedium). Une foule de remèdes abortifs sont indiqués, entre autres les sternutatoires et les pessaires. Une nouvelle preuve de ce qu'alors les soins des femmes en couches et affectées de maladies des parties génitales étaient entre les mains des sages-femmes, se trouve dans la dédicace de ce livre à VICTORIA ou à SALVINA d'après un autre manuscrit, sans aucun doute une sage-femmes ou une « medica », à laquelle on s'adresse plusieurs fois dans le livre. Le quatrième livre qui porte le titre « ad EUSEBIUM filium de physica scientia » renferme une espèce de physiologie, et dans les chapitres : « semen quid sit et unde nascitur », de purgatione feminarum », et « de semine » et quelques mots sur la conception, la grossesse et l'accouchement, qui ne sont que la répétition de ce qui se trouve dans HIPPOCRATE, ARISTOTE et d'autres auteurs, et qui ne mérite pas que nous nous y arrêtions ; par exemple, que la semence de l'homme engendre des filles, celle de la femme des garçons, et que si les deux semences se mêlent, elles produisent des *viragos*, etc. Ce qu'il dit des jumeaux prouve que l'auteur n'avait qu'une connaissance très superficielle de l'obstétricie.

Obs. — Le nom vrai est THEODORUS PRISCIANUS, comme l'a dit TH. REINESIUS * *variar. lection. Lib. III. priores.* Altenb., 1640, in-4°, p. 643. Le nom de OCTAVIUS HORATIANUS lui a été donné

par l'éditeur de ses œuvres Herm. Comes. a Neuenar : « cujus diversitatis et ἀλλοιοθέσεος ratio ab ipso reddenda fuit », ajoute Reines. ouv. c. Aussi Reines, cherche-t-il à prouver la rectitude du premier nom dans un passage d'Alexandre de Tralles, lib. I, c. 21, où Theodorus Muscienus est cité, et où il a dû admettre d'abord la confusion de Μους, au lieu de Πρις. Sur le temps où il a vécu, il ne peut exister de doute, car Theod. Priscianus se dit expressément l'élève de Vindicianus, dans le 4[e] liv. De re med. (voy. la collection des Aldes, p. 310, 6).

Les éditions de cet auteur sont :

* Octavii Horatiani *rerum medicar.*, *libri IV.* I. Logicus, de curationibus omnium ferme morborum corpor. humani ad *Euporistum.* II. De acutis et chronicis passionibus, ad eundem. III. Gynecia de mulierum accedentibus, et curis eorundem ad Victoriam. IV. De physica scientia, experimentorum liber, ad Eusebium filium. Per Heremanum a Neuenar, integro candori nuper restitutus autor. Argent., 1532, in-fol. (Ed. princeps. Un neveu du comte du même nom a publié ce livre après la mort de son oncle, avec la chirurgie d'Abulcasis, en pagination continuée).

* Theod. Prisciani Archiatri ad Thimotheum fratrem Phænomenon Euporiston, Lib. I, Logicus; Lib. II, Gynaecia ad Salvinam; Lib. III, Basil., 1532, in-4° (le IV° livre manque).

Les quatre livres de Théod. Priscianus ont été réimprimés dans : * *Medici antiqui omnes*, *etc.* Venet., ap. Aldi filios, 1547, in-f°, p. 291.

L'édition de Ioann. Mich. Bernhold n'est malheureusement pas achevée : * Theod. Priscian., *Arch.*, *quæ extant*, novum textum constituit, lectiones discrepantes adiecit, in-8° (d'après Choulant, imprimé à Anspach par Haueisen, 1791.)

Le premier livre et le commencement du second ont seuls paru.

Dans la *Harmonia Gynæciorum* de la collection de Spach se trouvent, p. 26, des extraits de Priscianus. (F.-J. H.)

§ 82. — *Introduction à l'anatomie par un anonyme.*

L'état des connaissances anatomiques à cette époque, nous est exposé dans un livre dont l'auteur s'est contenté de faire des extraits des ouvrages d'Aristote, sans y ajouter les rectifications que la suite avait indiquées, comme nécessaires.

Sprengel dit qu'on pourrait se demander si l'auteur de cette « Introductio anatomica », ne serait pas Oribase? Les opinions sur la matrice sont celles qu'on trouve chez Aristote, et qui ressortent d'études faites sur les animaux : « Habent universim, est-il dit au ch. 29, sinus geminos, alterum in dextro latere, alterum in sinistro. Initium vero unum est, unumque os, quasi cervix carnea maxima parte, et cartilaginea, etc. » Il est aussi question des « acetables » (acetabules, κοτυληδόνες), qui, pendant la grossesse, doivent disparaître (?). L'ancienne doctrine des organes génitaux de la femme qui seraient ceux de l'homme renversés c. 31, est répétée ici. Cette *Introduction* qui était entre les mains d'un grand nombre « est, dit Hecker, un témoignage frappant de l'abandon complet de l'anatomie, et de son infériorité, qui ramène à des temps préscientifiques, à l'idée de Platon, qui pensait que les boissons passaient par la trachée artère, erreur qui depuis longtemps aurait dû avoir été ensevelie sous la poussière des siècles. »

Obs. — L'opinion de quelques-uns est, que l'auteur de cette introduction serait Laurемberg, son premier éditeur. Voy. * Herm. Conrigii *in universam artem medicam introductio*. Helmest, 1687, in 4°, p. 153, qui ne décide pas la chose, que contredit Bernard dans sa préface. L'indication indéterminée de Morsius dans la dédicace de l'édition Lauremb. Mors. : « Quam (anatomiam) Petr. Laurembergius ex florentissimo Galliarum regno secum attulit, etc. », a donné lieu à la supposition exprimée ci-dessus.

Voyez * Ανωνύμου εἰσαγωγὴ ἀνατομικὴ *cum interpretatione doctissima* Petr. Laurembergii, auspic. ac sumtib. Joach. Morsii. Lugd. Bat., 1618, in-4°.

* *Anonymi introductio anatomica*, gr. et lat. c. not. D. W. Trilleri et Jo. Steph. Bernard. Lugd. Batav., 1744, in-8°.

§ 83. — *Tertullien.*

Des documents du plus haut intérêt, pour l'histoire de l'obstétricie, se trouvent chez un auteur non médecin qui, en raison du temps où il a vécu, aurait dû être mentionné plus haut. Nous

n'en parlons cependant qu'en ce moment, parce qu'il a été démontré, que depuis CELSE, l'obstétricie n'avait fait aucun progrès, et qu'au commencement du christianisme, les pratiques anciennes s'étaient conservées sans modifications, encore pendant plusieurs siècles. Ce que nous avons dit de la fin de la deuxième époque, et du commencement de la troisième, subsiste toujours, et nous retrouverons les mêmes pratiques encore chez beaucoup d'auteurs qui ont écrit plus tard. C'est par ce motif que ce n'est qu'ici que nous pouvons appeler l'attention du lecteur sur un état très remarquable que nous dépeint un Père de l'Église : Q. SEPTIMUS FLORENS TERTULLIANUS (d'après PAMELIUS, il devait vivre encore en 218), dans son livre philosophique « De Anima ». ses paroles nous tracent un tableau de la cruauté exercée à l'égard des enfants, par l'obstétricie habituelle d'alors.

Il nous montre, que dans les présentations mauvaises, les médecins d'alors n'avaient d'autre ressource que le morcellement de l'enfant, qu'on ne craignait même pas de le pratiquer sur un enfant encore en vie. C'est surtout puisqu'un auteur non médecin se sert de cet exemple pour appuyer ses arguments philosophiques, que nous voyons combien, à cette époque, était connue et pratiquée cette méthode d'accouchement. Ce ne sont pas des souvenirs du passé que l'on évoque, comme on a l'habitude de le faire, quand on parle a des laïques, mais bien des vérités d'actualité qu'on expose; ces pratiques étaient encore enseignées et suivies plus tard. Le passage de TERTULLIEN est le suivant : « Atquin in ipso adhuc utero infans trucidatur necessaria crudelitate, cum in exitu obliquatus denegat partum, matricida ni moriturus. Itaque et inter arma medicorum et organa sunt, quo prius patescere secreta coguntur tortili temperamento, cum anulo cultrato, quo intus membra cæduntur anxio arbitrio, cum hebete unco, quo totum pecus attrahitur violento puerperio. Est enim æneum spiculum, quo jugulatio ipsa dirigitur cæco latrocinio : ἐμβρυορέκτην appellant de infanticidii officio, utique viventis infantis peremptorium. Hoc et HIPPOCRATES habuit et ASCLEPIADES, et ERASISTRATUS, et maiorum quoque prosector HERO-

PHILUS, et mitior ipse SORANUS, certi animal esse conceptum, atque ita miserati, infelicissimæ hujusmodi infantiæ, ut prius occidatur, ne viva lanietur. De qua sceliris necessitate, nec dubitat credo HICESIUS, jam natis animam superducens ex aeris frigidi pulsu, quia et ipsum vocabulum animæ penes Græcos de refrigeratione respondens » (TERT. *De anim.*, c. XXV). Quelle série d'autorités l'auteur n'aurait-il pas pu invoquer encore, s'il lui avait été possible de lever le rideau sur le passé, le présent et l'avenir ! Le « Armamentarium medicorum scil. obstetricorum » qu'il cite, fournit aussi d'intéressants documents sur la médecine opératoire de cette époque, éclaire ces temps éloignés, et décrit les instruments encore alors en usage pour pratiquer l'embryotomie.

Obs. — Les passages cités ci-dessus ont été empruntés à l'édit. suiv. de TERTULLIEN :
* Q. SEPT. FLORENT. TERTULLIANI *Opera*, argumentis explicationibus et notis illustrata auct. I. L. DE LA CERDA. Lutet. Parisior., 1641, in-f°.
Voy. encore : * AUG. CHR. LANGBEIN, *Specimen Embryulciæ antiquæ* ex Q. S. FL. TERTULLIANO, lib. De anima, cap. XXV. Hal. Magdeb., 1754, in-4°.

§ 84. — *Les méthodes de perforation et d'embryotomie des anciens, éclairées par des passages des œuvres de Tertullien.*

Comme le passage que nous venons de citer renferme la narration de quelques modes d'accouchements alors usuels, et l'énumération de quelques instruments, c'est le moment de donner quelques éclaircissements, d'appeler l'attention sur les instruments analogues des devanciers, et d'établir entre eux une comparaison, par laquelle il sera facile de voir si l'art a fait des progrès, ou si, satisfait de ce qu'il avait, il s'était borné à y apporter quelques légères modifications. Nous ne pouvons dire que ce passage de TERTULLIEN soit consolant, car il ne montre que des armes destinées à tuer l'enfant pour sauver la mère, et cela dans

des présentations transversales, qui, d'après les progrès ultérieurs et l'état actuel, ne réclament plus ces moyens, ou du moins ne les exigent plus que bien rarement. En somme, on suit toujours encore les préceptes d'Hippocrate, qui, dans ces cas, recommandent la version sur la tête, et l'embryotomie, en cas d'insuccès. Ce qui dans les écrits d'Hippocrate n'est pas nettement expliqué, Tertullien le complète : L'enfant doit d'abord être tué dans la matrice, afin qu'il ne soit pas morcelé vivant. C'est ainsi que cette doctrine cruelle s'est conservée durant des siècles, nous verrons hélas, qu'elle n'a été appliquée que pendant trop longtemps par l'art de guérir, et à sa honte. Les accoucheurs se sont ingéniés à inventer de nouveaux procédés et de nouveaux instruments, pour accomplir cette cruelle opération. Nous avons déjà dit plus haut que le conseil de Celse, de faire la version sur les pieds, n'avait pas trouvé l'accueil qu'il méritait. Si ce conseil avait été suivi, la doctrine de l'embryotomie eût été fortement ébranlée, et déjà à cette époque, on aurait accompli ce qui ne s'est fait qu'un grand nombre de siècles plus tard. Mais alors Tertullien trouvait une démonstration directe de sa proposition philosophique : que l'âme de l'homme naît au moment de la conception, et que les accoucheurs, qui habituellement sacrifient l'enfant dans le sein de la mère, commettent un meurtre. « Denique et mortui eduntur, quomodo nisi et vivi : qui autem mortui, nisi qui prius vivi ». A la suite de ce passage, Tertullien énumère les instruments dont les accoucheurs de son temps faisaient usage. Parmi ces instruments il en nomme d'abord un : « tortile temperamentum » dont l'utilité spéciale est assez indiquée : il devait servir à ouvrir et à élargir les parties génitales. Il ressemble aux spéculums ou aux deux instruments dilatateurs, que nous retrouverons plus tard encore chez les Arabes. Du temps de Tertullien, devait déjà être connu un instrument, que l'on pouvait ouvrir en tournant une vis, ce qu'indique l'épithète « tortile » ajoutée à l'instrument. Nous ne trouvons rien de pareil décrit par Hippocrate ou par Celse, bien que chez le premier il soit souvent question d'élargissement des voies génitales, et pour l'accomplir,

d'un instrument « μήλη » (sonde). Foes dit à propos de ce mot : « Specillum significat et instrumentum chirurgic. cujus varius est usus ». Il est introduit enduit des substances médicamenteuses dans la matrice fermée ou indurée (voy. Œcon. Hipp. au mot « μηλη »). Dans le livre de la nature de la femme (Littré, VIII, p. 381, § 37), il est dit expressément : « Introduisez la sonde, ouvrez l'orifice utérin, dilatez-le ». Dans la même intention on employait des petits tubes en plomb.

La dilatation des parties génitales, faites dans un but obstétrical moyennant la main, a été mieux décrite par Celse (voy. § 61), et ce mode est préférable à ce qu'on peut obtenir avec de pareils instruments. Celse surpasse ici tous ses successeurs ; dans l'arsenal desquels on trouve un spéculum comme Tertullien le dit, et dont les collections offrent d'effrayants spécimens. Chez Paul d'Egine est décrit un pareil dilateur (c. 72. p. 295, trad. de Briau) qu'on fait agir à l'aide d'une vis. Langbein termine en disant : « Tertulliani ætate apud carthaginenses (Tert. était africain) etiam artem obstetriciam egregia cepisse incrementa », comme si cet instrument n'avait pas été connu d'Hippocrate, et comme s'il venait d'être inventé, et il donne à cet instrument toute son approbation. Cela donne toutefois une idée de l'action uniquement mécanique qui dominait dans l'accouchement déjà à cette époque, et qui a régné si longtemps dans l'art à son grand préjudice. Un deuxième instrument est indiqué par Tertullien sous le nom d'annulus cultratus (anneau tranchant), dont l'action est suffisamment indiquée par ces paroles : « quo intus membra cæduntur anxio arbitrio » Il est question ici du morcellement de l'enfant dans l'utérus, comme il est enseigné dans beaucoup de passages des écrits d'Hippocrate, et ici cet instrument servait à une action spéciale (voy. § 45). Les instruments de cette nature décrits par Hippocrate sont le μαχαίριον, le bistouri, et l'ονυξ, un ferrement adapté au pouce, pour séparer les épaules du cou (Superfœtation, t. VIII, p. 481, § 7).

L'anneau de Tertullien concorde bien avec l'ονυξ (De la superfœtation) ; l'amputation faite, on extrait le bras, puis la

main rentrant dans l'utérus, on fend le ventre du fœtus et on retire doucement les entrailles, etc.

Nous ne voudrions pas, comme Foes, désigner l'ονυξ comme « uncus aut uncinum ferreum ad extrahendum fœtum mortuum » et ne pas lui donner la même signification qu'à ἑλκυστήρ, ἐμβρυουλκός. Cet ονυξ était sûrement un instrument destiné à ouvrir en coupant, ce qui concorde parfaitement avec notre anneau tranchant (annulus cultratus), comme l'apprend clairement la description ci-dessus, qui le fait adapter au pouce. Cette forme très ancienne d'anneaux tranchants a été conservée pour des instruments nouveaux, p. ex. B. Simpson's Ringscapell (voy. * Burton, *Essay towards e new syst. of midwif.* Lond., 1751, in-8°, p. 230, tab. 16, fig. 11), pour les bistouris s'adaptant au doigt « Finger bistouris » de Rœderer et Starck. Du temps de Celse, les instruments d'Hippocrate modifiés étaient : « uncus undique lævis, acuminis brevis, qui in interiore tantum parte per totam aciem acuitur » ce qui est un instrument commode (1) enfin avec le troisième instrument « hebete unco » crochet mousse, l'enfant était extrait.

Les règles précises de l'application du crochet sont exposées par Celse (§ 61), qui en indique exactement l'emploi. Parmi les instruments extracteurs, Hippocrate nomme le « ἑλκυστήρ, Galien le représente comme un εμβρυουλκος (Dic. exolet. Hipp. expl.). C'est sans doute une espèce de crochet tranchant, d'après une autre descrip tion (morb. mulier, p. 702), si on adopte la manière de lire de Foes (Œcon. ελκυστῆρι) « τὰ ὀστέα ἕλκειν ὀστέελκῳ (dans l'éd. de V. Linden ὀστεουλκῷ) ἢ τῷ ελκυστῆρι ») ; on voit le mode d'action de ces instruments, mais on ne trouve pas l'indication de leur forme. Le « spiculum æneum » de Tertullien concorde complètement avec le μαχαίρον (perce-crâne d'Hippocrate) et se retrouve plus tard dans l'arsenal obstétrical, p. ex. la lance de Mauriceau, le trocart de Fried, etc. Le spiculum nous paraît plutôt destiné à ouvrir la tête, l'annulus cultratus à faire la section du tronc, des bras, ou le morcellement du fœtus, dans le sens le plus étendu du mot. Hippocrate

(1) Le Sichelmesser, couteau en forme de faucille, mousse à l'extrémité, proposé par Schultze pour la détroncation. (F.-J. H.)

se servait du μαχαίρον aussi bien pour ouvrir la tête que pour faire la section d'autres parties du corps. Après avoir ouvert la tête, HIPPOCRATE employait encore le πίεστρον, le compresseur, pour l'écraser (Mal. d. f., VIII, 147, § 70) (peut-être une pince pour arracher les dents comme on le voit dans P. D'EGINE (VI, ch. 74, p. 305, de R. BRIAU, et chez les Arabes). Le πίεστρον est cité dans le passage suivant : σχίσαντα την κεφαλην μαχαιριω, ξυμπλασαι τῷ πιεστρῳ, κα οστεα ελκειν οστεολόγῳ, και τω ελκυστερι... ελκειν. Fendre la tête avec le bistouri, l'écraser avec le compresseur (afin qu'elle ne cause pas d'embarras), et tirer les os avec la cuiller à os, et les sortir avec le crochet à embryon (Mal. d. f., VIII, 147, § 70), et dans le passage : τω πιεστρω συντριψαι τα πλευρα... on brise les côtés (Superfœt., VIII, 481, § 7), ce qui explique bien l'action compressive du πίεστρον. L'explication d'ESTIENNE qui dit que le πίεστρον est un instrument de chirurgie servant à *extraire* le fœtus, n'est aucunement suffisante. GALIEN donne une explication plus claire du mot « εμβρυοθλάστες ». Quant au fait de trouver dans le « spiculum æneum de TERTULLIEN » une idée de provocation prématurée de l'accouchement, comme HEBENSTREIT, METZGER et des autres auteurs de monographies sur l'accouchement prématuré l'ont pensé, nous la rejetons complètement, car nulle part dans TERTULLIEN il n'y a l'ombre d'une pareille pensée. Il n'est question chez lui de l'intervention artificielle, que quand l'enfant est sacrifié. Nous avons adopté le mot ἐμβρυορέκτην, par lequel est désigné le spiculum, bien qu'on lise : εμβρυονέκτην, εμβρυοσέκτην, εμβρυοπάκτην, εμβρυοσφάκτην, et même εμβρυοθλάστην.

Obs. I. — Sur les instruments d'obtétricie des anciens, voy. :
* HIPPOCR. *lib. prior de morbis mulierum*, etc., MAUR CORDAEO interprete. Par., 1585, in-fol, p. 263, 264.
* J. H. SLEVOGT. *Prolus. de instrumentis* HIPPOCRATIS *chirurgicis hodie ignoratis*. Jen., 1709, in-4°. Voy. aussi plus haut § 40.

Obs. II. — Par les noms des médecins célèbres cités par TERTULLIEN, nous voyons que ceux-ci se sont occupés d'accouchements depuis les temps les plus reculés, soit par leur conseils, soit par une action directe. Parmi eux nous trouvons ASCLE-

PIADE (1) de Bithynie, le fondateur de l'école méthodique. De ses écrits nous n'avons que quelques fragments conservés par CELSE, COELIUS AURELIANUS, GALIEN, et d'autres. HEROPHILE (2) est aussi nommé, ce qui paraît indiquer que cet homme distingué dans toutes les branches (voy. § 69, *obs. II*) s'était aussi occupé d'accouchements. HICESIUS (3), qui est aussi cité, est bien celui dont fait mention STRABON à la fin du XII[e] livre, où il dit : « Patrum nostrorum tempestate Smyrnæ Erasistratea schola fuit, præside HICESIO ». PLINE en parle aussi dans Histor. natur., lib. XVI, c. 19 ; l. XX, c. 5 ; l. XXII, c. 16; l. XXVII, c. 4 ; le nommant à cette dernière place, l'appelle « non parvæ auctoritatis medicum ». ATHENÆUS aussi, lib. III (ED. CASAUBON, p. 87), mentionne HICESIUS comme caution. Ce passage de STRABON a donné occasion à RICHARD MEAD d'admettre plusieurs médailles de Smyrne frappées en l'honneur de médecins distingués parmi lesquels s'en trouvent deux à HICESIUS et attribuées par MEAD précisément à notre médecin. Voy. * RICH. MEAD, Oratio anniversaria Harveiana, adjecta est dissertatio de nummisquibusdam a Smyrnæis in medicorum honore percussis, 1725, in-8°, p. 60. Voy. aussi dans ses * Oper. med., t. I. Gott., 1748, in-8°, V, p. 59. WISE et ECKEL ont déjà démontré que l'opinion de MEAD relative aux médailles en question frappées en l'honneur de médecins n'était pas exacte ; ainsi ce HICESIUS cité, qui est représenté sur la médaille, serait un magistrat, etc. Dans le fait, nous devons être très réservé vis à vis l'idée fantaisiste de MEAD, et n'admettre qu'avec grande réserve sur plusieurs médailles, qu'il représente, un Esculape qui doit tenir de la main gauche un « Gladiolum chirurgicum ». Serait-ce le μαχαίριον d'HIPPOCRATE ? Toute la figure avec une longue verge (sans serpent), tenant l'index de la main droite sur les lèvres, représente plutôt un magistrat discret qui écoute, qu'un Esculape (de MEAD) recueillant le serment que prête un candidat d'observer le silence sur les arcanes de la science : « arcana scientiæ medicæ et juratum ab ejus candidatis silentium significanti Æsculapio. » Nous serions disposé à nous ranger à l'opinion d'ECKEL, qui traite l'idée de MEAD de « lusum ingenii », et qui ajoute plus loin : « Neque ego, quod MEADIUS in hac causa scripserat, serio scriptum ab eruditissimo hoc viro existimo, verum leporis festivi atque eruditæ elegantiæ causa, etc. » Voy. * JOS. ECKEL, *Doctrina nummorum veterum*, p. I, vol. II. Vindob., 1794, in-4°, p. 539. Voy. encore * FR. WISE, *Nummorum antiquarum scriniis Bodleianis reconditorum catologus*. Oxon., 1750, in-8°, p. 146.

(1) Cinq fois cité par SORANUS. Ermerius, p. XCVI.
(2) Cité douze fois par SORANUS, Ermerius, p. XCVIII.
(3) Cité trois fois par SORANUS. Ermerius, p. C. (F.-J. H.)

§ 85. — *Pourquoi les anciens faisaient si peu de cas de la vie de l'enfant dans le sein de la mère.*

La légèreté avec laquelle l'enfant était sacrifié dans le sein de la mère, se rattache certainement à d'anciennes doctrines philosophiques, à celles des stoïciens surtout ; d'après eux, l'enfant dans le sein de la mère n'avait point d'âme ; c'est cette opinion que Tertullien combat dans le chapitre que nous avons cité. Voy. Plutarque, le placitis philos. Lib. V, c. 15 : « An in utero sit animal. (*Ed. Reiske, vol. IX, p. 593) : « Plato animal censet, quia et moveatur in utero et alatur. *Stoici* partem ventris, non animal : utque fructus, qui stirpium partes sunt, ubi maturere defluunt ; ita rem quoque habere de fœtu. Empedocles fœtum non esse quidem animal, spiritu tamen præditum in utero. Primam autem animalis respirationem fieri, cum partu editur, decendente humore, qui est in fœtu, et in exhausti locum succedente in vasa reserata aëre externo. Diogenes inanimata nasci animalia, sed cum calore ; atque insitum calorem, simul atque natum est animal, animam in pulmones attrahere. Herophilus naturalem fœtui in utero, non animalem, motum permittit, motusque causam edit nervos. Animalia tum demum fieri, cum ex utero effusa aliquid aëris accipiunt ». Lactance combattait également cette ancienne opinion dans son livre De opificio dei, c. 17 : « Non enim post partum insinuatur in corpus, ut quibusdam philosophis videtur : sed post conceptum protinus ; cum fœtum in utero necessitas divina formavit ». L'écrit de Galien : An animal sit id, quod in utero est » est dirigé dans le même sens, et se termine par une affirmation (voy. § 72). Les écrits d'Hippocrate ne méritent pas ce reproche, comme nous l'avons vu, puisqu'il n'est question d'embryotomie que sur des enfants morts. Un écho des doctrines stoïques se trouve encore bien plus tard dans la doctrine du fœtus animé et non animé.

Obs. — Les principes de la doctrine des stoïciens ont heureu-

sement disparu des règles de l'obstétricie actuelle, au grand avantage des enfants ; nous reconnaissons cependant la triste nécessité de la perforation dans quelques cas, et l'ardent plaidoyer de F. B. Osiander contre cette opération n'a pu la bannir du rang des opérations imposées par la nécessité ; mais nous n'y avons recours que suivant des indications précises, après l'emploi infructueux d'autres moyens, et comme à une dernière ressource. C'est avec d'autant plus de tristesse, que, dans un des livres nouvellement publiés par Robert Collins, qui pendant sept ans a été le directeur de la Maternité de Dublin, nous avons vu à quel niveau s'était abaissé l'état de l'obstétricie dans cet établissement. Nous anticiperions sur ce que nous aurons à dire plus loin sur le sort de l'obstétricie, si dès maintenant déjà, nous parlions de la faveur dont jouit la perforation du crâne en Angleterre, nous aurons à exposer plus tard nos informations à ce sujet. Mais au moment où nous parlons de l'obstétricie des anciens, qui sacrifiait si facilement la vie des enfants, et où nous avons recherché les causes qui pouvaient excuser cette pratique, il nous appartient de signaler les erreurs de l'art (ce mot convient exactement) dont les temps actuels se rendent encore coupables. Robert Collins nous a dit dans son livre : * *A practical Treatise of midwifery*, containing the resultat of sixteen thousand, six hundred and fifty four births occurring in the Dublin Lying-in Hospital during a period of seven years, commencing nov. 1826, Lond., 1835, in-8°, p. 31, que sur ces 16,654 naissances, la perforation a été pratiquée 118 fois, que dans 40 présentations de l'épaule et du bras, l'embryotomie a été pratiquée 6 fois, et dans 33 versions, la tête a été perforée 3 fois, celle-ci venant la dernière ! Il y a eu 34 ruptures de la matrice ; la perforation fut pratiquée sur 19 enfants, sur 2 l'embryotomie, et 32 femmes succombèrent. Par contre le forceps ne fut appliqué que 24 fois, car on n'admet l'application de cet instrument, que quand, l'orifice étant complètement dilaté, la tête repose sur le périnée, et qu'il est facile d'atteindre l'oreille. Quand ces conditions ne se rencontrent pas, et que l'accouchement traîne en longueur, il n'y a que la perforation de crâne à employer, et on ajoute que la mort de l'enfant arrive avant qu'il soit indiqué de pratiquer la perforation. D'après Collins le stéthoscope ne peut tromper ; là où l'on ne perçoit plus de battements, l'enfant a succombé certainement, et il n'y a qu'à pratiquer hardiment la perforation. Il a eu recours à cette opération dans les cas, où, après des présentations du siège, la tête était retenue ; ainsi dans les présentations du siège et des pieds, où, d'après ses règles, on ne doit pas employer la force, mais accorder pleine confiance au perforateur. Il a perforé dans un cas où les os du crâne étaient si minces que le forceps n'avait pas eu de prise, il a perforé dans un cas, où la tête se trouvait

déjà sur le périnée et n'avançait plus, et alors qu'il n'avait plus entendu les battements avec le stéthoscope. Il a même perforé un deuxième enfant jumeau, puisqu'il n'avait plus entendu les battements ! L'expérience de tant de siècles a été inutile à cet homme ! L'histoire ne lui a rien appris, sans quoi il tremblerait devant sa pratique, qui le place si au-dessous de celle des siècles depuis si longtemps écoulés, alors que la nécessité, le manque d'enseignements et d'instruments meilleurs, pouvaient expliquer d'aussi tristes procédés ; qu'aucun juge aujourd'hui ne pourra peut-être excuser pour son époque. Vraiment cette étrange pétition des enfants encore dans le sein de leur mère (Fr. Nichols anonyme), adressée aux Censeurs du collège royal des arts à Londres (The petition of unborn Babes, etc. Lond., 1751), cette satire (1) pourrait s'appliquer toujours avec vérité aux principes actuels de Collins, et le buste du noble Harvey, commençant encore à parler, comme dans la satire, devant l'assemblée des médecins, n'aurait qu'à répéter de nouveau les mêmes paroles ! Ce reproche qui accuse un pas rétrograde, s'adresse-t-il à l'obstétricie anglaise toute entière, ou seulement à quelques accoucheurs, alors que partout ailleurs on constate de si sensibles progrès ? c'est ce que nous nous efforcerons de rechercher plus loin. Qu'il nous suffise d'avoir cité un exemple, qui prouve que, si les principes blâmables d'anciens médecins, dont les doctrines ont été exposées par nous, n'ont pas encore entièrement disparu, qu'il en est aussi qui n'encourent pas le reproche auquel d'autres ne peuvent échapper, au point de vue de l'état actuel de la science.

Combien n'est-il pas regrettable, qu'après s'être élevé contre la pratique cruelle des accoucheurs contemporains, qu'il expose avec tant de précision, Tertullien n'ait pas aussi décrit la pratique de Soranus qu'il appelle « mitior ipse » (*De anima,* c. 25). Le nom de Soranus était célèbre, Saint Cyprien (IIIe siècle) en parle dans ses lettres (Ep. 76.) ; Saint Augustin (IVe siècle) appelle Soranus « medicinæ auctor nobilissimus ». Quelques documents donnés par Tertullien eussent été bien précieux, et eussent exercé sur l'art une heureuse influence, peut-être eussent, pour le plus grand bien de l'humanité, préservé ce précieux livre d'un ensevelissement dans un oubli de dix-huit siècles ! Mais pourquoi l'auteur appartenait-il à l'École méthodique, alors que Galien devait régner seul !

(F.-J. H.)

(1) Reproduite dans les Essais historiques sur l'art des accouchements par Sue, t. I, p. 213.

§ 86. — *Aétius d'Amida.*

Un ouvrage important pour l'histoire de la médecine en général, et surtout pour l'obstétricie, est celui qu'a écrit un médecin chrétien du VIe siècle, AÉTIUS D'AMIDA. Il est né à Amida, ville de la Mésopotamie, au commencement du VIe siècle, de sorte que l'éclat de son talent correspond aux années 540-550. Il étudia la médecine à Alexandrie, ainsi que nous l'apprennent plusieurs passages de ses écrits ; il a vécu à la cour de Byzance, avec le titre de comes obsequii (κόμης ὀψίκιου), comme l'appellent tous les manuscrits ; peut-être, ainsi que le présume HECKER, comme médecin particulier de l'empereur JUSTINIEN (r. 527-565). Comme son prédécesseur ORIBASE, il fit des extraits d'anciens écrits, et c'est de cette manière que se forma l'ouvrage qui est parvenu jusqu'à nous, où l'on trouve conservés pour nous des passages d'anciens auteurs, ainsi que des préceptes et des modes de traitement qui ont été entièrement perdus, ce qui rend la collection d'AÉTIUS extrêmement précieuse ; le mode d'exposer dans lequel l'auteur s'efforce d'éviter toutes les longueurs, lui donne un prix de plus. AÉTIUS était lui-même médecin ; cela ressort de plusieurs passages de ses écrits ; il appartient à l'école méthodique, et il mêle à ce qu'il dit des idées de néoplatonisme qui étaient très appréciées à cette époque à Alexandrie. Pour faire ses extraits, il utilisait son expérience personnelle ; ses exposés ont une tournure plus scientifique que ceux d'ORIBASE. Nous pouvons facilement admettre que son ouvrage donne une image de la médecine en général, de son époque ; il faut ajouter, que depuis longtemps hélas, les médecins avaient renoncé aux recherches personnelles, et se contentaient de ce qui avait été fait avant eux. Le déclin des connaissances médicales était commencé depuis longtemps ; il en résultait que le besoin d'écrits comme celui dont nous parlons se faisait sentir de plus en plus. On cherchait, au moins, à conserver ce qu'on possédait. C'est avec anxiété, que l'esprit se cramponnait au passé, dans l'impuissance

où il se sentait de chercher par lui-même, de fonder quelque chose de nouveau ou de meilleur, semblable au naufragé, qui s'accroche avec confiance, comme moyen de salut, à une vieille épave qu'en d'autres temps il aurait méprisée.

Obs. — Les indications exactes, sur le temps où Aétius a vécu, ainsi que sur sa vie, manquent. On ne peut rien tirer de précis des écrivains qu'il cite, ni de ceux qui parlent de lui. Il est hors de doute qu'il a écrit avant Alexandre de Tralles, Theophile Protospatharius, et Paul d'Egine. Le premier le cite formellement (* Basil., 1556, lib. XII, dern. chap., p. 779). Paul d'Egine en a beaucoup profité. D'après les autorités qu'Aétius lui-même cite, p. ex. Oribase, Marcell. empiric., Pétrus, médecin de Théodoric, médecin particulier du roi des Goths, c'est le siècle que nous avons indiqué plus haut, qui doit être admis comme le plus exact. Voy. à cet égard : * C. Weigel, *Aetianarum exercitationum specimen*. Lips., 1791, in-4°, p. 6 et suiv. Notre auteur ne doit pas être confondu avec Aétius Antiochenus, un hérésiarque du IVe siècle, appelé à cause de cela impius, ἄθεος (Suidas) comme le prétendent encore beaucoup d'autres auteurs p. ex. * Remaclus. Lymburg. *illustr. medicor vitæ;* Paris, 1542, in-8°, Tiraquellus, *De nobilitate*, opera omn. Francof. ad. M. 159, in-8°., t. I, c. 31, p. 162, comme Cornarius paraît l'avoir fait dans l'éd. de Bâle d'Aétius, 1535. Voyez aussi la préface de J. Bapt. Montanus à son édition 1535, qui rectifie la dénomination Amidenus contre Cornarius, qui l'avait appelé Antiochenus (1).

Plus exact déjà, est * Petr. Castelanus dans le jugement qu'il porte : « *in Vitis illustrium medicor*. Antverp., 1618, in-8°, p. 130. Seulement il le place après Paul d'Egine, et appelle son ouvrage un « Galenum contractum, Oribasium explicatum, Paulum ampliatum. Tous nos auteurs, tous nos manuscrits écrivent : « Αετιος Αμιδηνος » et ajoutent : « κόμης τοῦ ὀψεκιοῦ « c'est-à-dire chef de la garde du corps impérial de la Légion en Asie, dignité qui lui fut conférée par la cour impériale de Bysance, comme Theophilus, il portait le titre de protospatharius. Voy. * Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis auct. Car. Dufresne, t. II,

(1) Comme l'indication ci-dessus pourrait donner lieu à une erreur, nous citons les titres exacts de cette édition princeps que nous possédons, et que le savant auteur n'a pu consulter, comme l'absence d'astérisque l'indique. La traduction latine des œuvres d'Aétius *ex officina Frobeniana, Basil.*, 1533-1535. a été faite par Montanus et par Cornarius, le premier a traduit les livres 1-7, 14-16. le titre porte Aétii Amideni quem alii Antiocheni vocant. Le titre de la partie traduite par Cornarius porte : Aétii Antiocheni, libri. (F.-J. H.)

Par., 1733, in-fol., p. 801, et les art. : κομ, ὀφικ. dans son Gloss. ad script. med. et infim. græcitat. Lugd., 1688, in-fol. Les passages, qui nous apprennent le séjour d'Aétius à Alexandrie, se trouvent dans le livre de l'Ed. Aldine, 1534, in-8°, p. 9, 6, « ἔλαιον νάρδον, ὃ ἐσκεύασα εν ἀλεξανδρεία », et p. 10, a, « ἐλαίου σκευασια, ὅ ἐσκεύασα ἐν ἀλεξανδρεία » où MONTANUS a commis un contresens en traduisant « quod conficitur » au lieu de « paravi » comme l'a fait exactement CORNARIUS.

Sur Aétius voyez :

* PHOTII, *Myriobiblion*. Rothom., 1653, in-f°, CC XXI, p. 566. « AÉTII AMEDENI *op. med.*, lib. XVI.

* J. E. HEBENSTREIT. *Tentam. philolog. medic. sup. Aétii Amedeni* synopsis medicorum veterum libris octo post illos octo, quos ALDUS MANUTIUS, 1534, evulgavit, etc. Lips., 1757, in-4°. (Præfat.)

* *Aëtianarum exercitationum specimen auct.* WEIGEL. Lips., 1791, in-4°.

* Commentationum in AÉTII amideni medici ανεκδοτα spec. prim. seitens libri IX, c. 41. Περὶ ἀσκαρίδων. Auct. *Ioh. Magn. Tengstrom* (præsid. GUBR. BONSDORFF. Aboæ, 1817. Præf., p, 8-24. Voy. aussi l'article AÉTIUS par HECKER dans *Encycl. Worterbuch der med. Wissenschaften*. I Bd. Berl., 1828, in-8°, p. 511 (*Die. encycl. des sc. med.*).

§ 87. — *Doctrines obstétricales d'Aétius.*

Parmi les livres d'AÉTIUS, le dernier, le seizième, ou Sermo IV, Tetrabibl. IV, s'occupe de sujets qui se rapportent aux maladies des femmes et aux accouchements. AÉTIUS a mis à profit particulièrement les écrits d'ASCLÉPIADE, du méthodique PHILUMENOS, d'ARCHIGENES, RUFUS, GALIEN, LÉONIDE, SORANUS, PHILAGRIUS et d'ASPASIA, dont plusieurs ne nous sont connus que de nom, mais qui prouvent que, dans l'antiquité, ces questions avaient été étudiées, et qui nous laissent le regret de n'avoir pas vu leurs écrits parvenir jusqu'à nous. PHILUMENOS, surtout, s'est acquis de grands mérites au point de vue de l'obstétricie, attendu que ce sont particulièrement les chapitres, qui chez AÉTIUS ont trait à la technique de l'obstétricie, qui lui sont attribués. Il doit avoir eu une grande expérience ; beaucoup de choses excellentes, p. ex. la version sur les pieds, ont été conseillées par lui, et le traitement de

la délivrance et de ses anomalies laissaient peu à désirer au temps où il a écrit. Nous devons d'autant plus estimer les travaux de Philumenos, ainsi que ceux des médecins qui s'occupaient d'obstétricie, qu'ils ont eu à vaincre de grands obstacles, car la pratique des accouchements était entièrement entre les mains des sages-femmes ; ils n'étaient appelés que dans des cas désespérés et leur rôle, dans ces cas, paraît avoir été subordonné, comme cela a déjà été dit, quand nous avons parlé de Galien (§ 71, *Obs. II*) car Aétius le constate lui-même, puisqu'il dit expressément : « hæc omnia de muliere ægre pariente medicum percunetari ex obstetrice opportet » (1). Que d'entraves aux progrès de l'art, alors que le médecin ne pouvait être témoin de l'œuvre de la nature pour en faire l'étude ! Il n'est pas besoin d'insister davantage sur ce point. Les tristes conséquences de cet état de choses sont les opérations sanglantes, les perforations et morcellements de l'enfant, qui, depuis le début de l'obstétricie se maintenaient toujours, et dont le seul perfectionnement devait être pendant de si longs siècles la préoccupation des accoucheurs. Le livre de la nature, cette grande institutrice, restait fermé pour eux. Il ne leur était permis que d'entrevoir son œuvre, lors d'aveugles interventions, qui ne pouvaient produire aucun bien. La nature et l'art paraissaient vis-à-vis l'un de l'autre comme des ennemis, sans lien bienfaisant qui les unît. C'est pourquoi il ne faut pas condamner si sévèrement les enseignements que les anciens accoucheurs nous ont laissés. Il faut avoir égard aux usages de cette époque, sous l'influence desquels ils exerçaient leur art, et avoir pour eux d'autant plus d'admiration et de considération, que plongés dans d'épaisses ténèbres ils ont fait d'incroyables efforts pour trouver mieux, et voir avec plus de justesse. Les éloges que nous avons donnés à Celse, nous les devons aussi aux doctrines de Philumenos que nous avons dessein d'exposer d'après les écrits d'Aétius.

(1) Il faut lire la phrase en entier, elle constate bien la chose, mais elle n'a pas ce caractère exclusif que S. lui attribue. (F.-J. H.)

Obs. I. — La collection d'AÉTIUS porte dans les manuscrits le titre de : « Βιβλια ἰατρικὰ εκκαιδεκα », libri medicinales sex decim. Dans cette division, AÉTIUS renvoie souvent aux premiers livres, dans les derniers qu'il a écrits. PHOTIUS a aussi appelé de même ces livres : « Βιβλίον ἰατρικὸν ἐν λόγοις ἑκκαιδεκα ». Dans quelques manuscrits, que la plupart des éditeurs ont suivis, l'ouvrage est divisé en quatre parties, Τετραβιβλοις (Quaterniones) et chacun en quatre discours, λογους (Sermones). L'Edition grecque des ALDES, qui ne contient que les huit premiers livres, et J. B. MONTANUS ont conservé les mêmes subdivisions.

Obs. II.— Sur les auteurs qu'AÉTIUS indique comme ses sources dans le XVI[e] livre, voyez nos précédents paragraphes et particulièrement l'histoire de HECKER, sur : ASCLÉPIADE (90 av. J.-C.), t. I, p. 365 ; sur PHILUMENOS (80 ap. J.-C.), *ibid.*, p. 420 ; sur ARCHIGESSNES d'Apamea en Syrie (100 ap. J.-C.), un pneumatique, *ibid.*, p. 453 ; sur LEONIDES d'Alexandrie (190 av. J.-C.), p. 463 ; sur PHILAGRIUS (280 ap. J.-C., t. II, p. 69. Nous ne pouvons donner sur ASPASIE d'autres renseignements que ceux que nous avons fournis dans l'obs. du § 52.

§ 88. — *Aëtius* (*suite*).

Le seizième livre débute par la description anatomique et physiologique de la matrice, et des modifications que subit cet organe pendant la grossesse ; elle concorde parfaitement avec SORANUS, MOSCHION et RUFUS. On mentionne les cornes de l'utérus, ainsi que les cotylédons, seulement ils sont plus petits chez la femme que chez les chèvres, les vaches et les cerfs. Les trompes et les ovaires sont nettement décrits (ces derniers sous le nom de « testes ») « angustæ cornuum partes sinuosis flexibus ad testes inseruntur », et leur fonction consiste : « per has sinuosos cornuum flexus in congressu viri uterus semen a testibus (ovariis) attrahit ». Les modifications du col et du vagin (ici appelé pudendum ou sinus muliebris), pendant la menstruation, la grossesse et l'âge avancé, sont assez exactement décrites ; on appelle surtout ici l'attention sur le raccourcissement du vagin pendant l'accouchement. Comme membrane entourant le fœtus dans la

matrice, sont indiquées : 1. secunda adhérente à l'utérus (la caduque) ; 2. la farciminalis (allantoïde) (1) ; 3. la agnina (amnios). Le cordon est toujours indiqué comme composé de deux veines et deux artères, auxquelles il faut ajouter au début de la grossesse l'ouraque, comme commencement de l'allantoïde, destiné à livrer passage à l'urine. L'importance du foie aussi est mentionnée, au point de vue de la circulation du sang chez le fœtus. Quand approche le temps, où l'enfant doit naître par suite de sa croissance, la matrice est dilatée, la « secunda » devient trop petite pour l'enfant. Le sang qu'elle contient ne suffit plus à sa nourriture ; l'enfant excité par ces circonstances ne reste plus tranquille, les membranes qui l'entourent se rompent, la matrice s'ouvre, et la naissance de l'enfant a lieu. Jusqu'à quel point ces vues sont-elles encore valables aujourd'hui, ou sont déclarées admissibles ces mêmes explications exprimées en d'autres mots ? Nous laissons à nos lecteurs, au courant de la littérature nouvelle, le soin de le dire ; nous ne mentionnons que les recherches que nous avons dû faire et que nous avons exposées ; toutefois nous ferons observer que l'antiquité avait déjà dit ce que les temps ultérieurs ont déclaré être une chose nouvelle.

Obs. — Le conseil que donne Aétius, à la fin du troisième chapitre, en ces termes : « At si quis diligentius speculare hæc voluerit, capram aut vaccam vel cervam dissecare potuerit, ossa pubis removendo, et cutem apte resecando », prouve surabondamment que chez les anciens, on jugeait d'après des dissections sur les animaux, dans les cas où l'observation était insuffisante pour résoudre une question.

§ 89. — *Aétius* (*suite*).

Dans les chapitres suivants (4-21) il est question de la menstruation, de la puberté et des signes de la fécondité (d'après Soranus), et de la connaissance du sexe de l'enfant avant sa nais-

(1) Ou plutôt le chorion. (F.-J. H.)

sance. Le temps actuel a à peine ajouté quelque chose de nouveau ou de meilleur aux signes de la grossesse indiqués par Aétius. Ils sont encore exposés dans nos livres comme ils se trouvent là. Les signes pour reconnaître un garçon ou une fille ont été aussi peu confirmés à cette époque que dans le temps actuel. C'est là un problème que la sagacité humaine n'arrivera jamais à résoudre. Le dixième chapitre est emprunté a Galien, il est consacré au pyrosis, qui par Moschion est traité sous le nom de « Κισσα », une foule de moyens sont indiqués pour le combattre. Les conseils qu'Aspasia donne aux femmes enceintes ne laissent rien à désirer, et sont bons à être écoutés aujourd'hui encore. L'usage des bains, conseillés d'une manière si pressante pendant les derniers mois, devraient être mieux pris en considération aujourd'hui. Le huitième mois étant représenté comme le plus pénible, on voit que sur ce point la doctrine d'Hippocrate passait encore pour être peu exacte. Il est dit peu de choses sur le traitement des accouchements naturels; « quum ex longo usu non modo obstetrices, sed reliquæ quoque mulieres ista sciant ». Il n'y a que quelques indications relatives aux efforts pour soutenir les douleurs (c. 14). Pour hâter la sortie du délivre, quand il tarde, Aspasie recommande des sternutatoires, et de retenir l'haleine en fermant la bouche et le nez. Importants sont les chapitres 16-21 qui donnent les meilleurs renseignements sur la provocation de l'avortement si recommandé alors, et qui nous fournissent des indications sur le rôle important, que jouait l'avortement dans l'obstétricie ancienne. La première proposition du 16e chapitre est celle-ci : « Satius est fœtum corrumpere quam excidere ». L'indication de l'opération est formulée comme suit : « Uteri parvitas, ut ob id fœtum perficere non possit, sive colli ejusdem angustia, sive quod tuberculum aut tale quiddam in ejusdem ostio exortum est, quod partum impedit ». On cherchait même à empêcher la conception (c. 16), et à produire la stérilité ; le chapitre 17 contient une foule de prescriptions et il se termine par l'indication de pessaires de diverses espèces et de matières variées.

Le chapitre 18, d'après ASPASIA, consacré à la provocation de l'avortement, a pour titre : « Fœtum corrumpentia » et il commence ainsi : « Si mulier ad gignendum fœtum inepta, per negligentiam conceperit, etc. », puis on recommande des mouvements violents, la danse, le saut, de soulever de lourds fardeaux, de frictionner le ventre dans le bain, les bains de vapeur, la saignée, des pessaires et prescrit en outre encore une foule de moyens internes. On ne méconnaît pas les dangers de l'avortement provoqué, on dit expressément de commencer d'abord par employer des moyens doux, puis seulement plus tard des moyens plus énergiques : « Neque tamen temere hoc faciendum est : omnis enim fœtus corruptio periculosa est, præsertim in muliere robusta uterumque duriorem ac densiorem habente ». Très laconique est le traitement de l'avortement lui-même, et la prophylaxie de l'avortement, qui arrive contre la volonté de la femme.

Obs. — La science, si peu perfectionnée à cette époque, qui n'avait à sa disposition, dans les cas graves, que des moyens qui sacrifiaient la vie de l'enfant et mettaient celle de la mère dans le plus grand danger, ainsi que les idées qu'on avait sur l'enfant encore dans le sein de la mère (voy. § 85), expliquent très bien pourquoi on avait si souvent recours à l'avortement, que la nature elle-même semblait indiquer ; les anciens avaient observé souvent des accouchements prématurés terminés heureusement pour la mère, quoi qu'ils connussent parfaitement la différence entre un avortement provoqué et un avortement spontané. Nous aurons à exposer plus loin comment ces anciens procédés ont pu donner lieu à l'idée de provoquer prématurément l'accouchement, ou même de provoquer l'avortement dans le sens où les anciens l'avaient pratiqué.

§ 90. — *Aétius (suite). — L'obstétricie de Philumenos.*

Les chapitres les plus importants pour juger l'obstétricie de cette époque sont les 22e, 23e et le 24e. Les deux derniers sont expressément attribués à PHILUMENOS, il n'y a pas de doute que

le 22e ne lui appartienne aussi (1). Ces trois chapitres renferment successivement dans l'ordre logique tout ce qui a trait à l'accouchement difficile. Ils donnent un aperçu de l'obstétricie opératoire de l'époque, et sont la démonstration qu'alors des hommes prenaient intérêt à l'obstétricie, malgré les circonstances si défavorables à cet art. Le 22e chapitre a pour titre : « Pariendi difficultatis causæ ». Il expose avec grand soin l'étiologie de la dystocie, telle que les anciens l'avaient comprise ; nous trouvons comme dans Moschion (§ 66) l'indication des causes dépendant de la mère, de l'enfant, du délivre, et des causes extérieures. Parmi les causes dépendant de la mère, on cite des souffrances morales, la faiblesse générale du corps, la petitesse de la matrice, l'étroitesse des voies génitales (meatus), dans lesquelles il n'est question que des parties molles, particulièrement du vagin, attendu qu'on trouve peu après les paroles suivantes : « Quæcunque autem propter ætatem staturæ breviores sunt, hæc fere uterum corporis partibus correspondentem habent ». Il faut dire qu'un peu plus loin il est fait allusion aux os. Comme autres causes, sont indiquées les déviations utérines, des tumeurs du col, son inflammation, des abcès et des indurations, une trop grande résistance des membranes, ou leur rupture prématurée, qui a pour effet l'écoulement du liquide amniotique, dont l'utilité pendant l'accouchement est très bien indiquée, des calculs, et une trop grande obésité de la parturiente. Les parties osseuses ne sont mentionnées qu'au point de vue de la trop grande résistance des ligaments qui unissent les os pubis, qui ne se ramolliraient pas suffisamment pendant le travail. Quant à une étroitesse pelvienne proprement dite, il n'en est pas question, on admet seulement l'opinion si ancienne, que, pendant l'accouchement, les os pubis s'éloignent l'un de l'autre sous l'influence du ramollissement des liens qui les unissent, et qu'ainsi l'espace est rendu plus grand. Cette doctrine s'est main-

(1) Le ch. 18 porte : *Ex Aspasia*. Les chap. 19, 20, 21 et 22 ne portent pas d'indication d'origine, ce qui fait penser qu'ils appartiennent au même auteur, puisque le ch. 23 porte : *Ex Philumeno*. (F.-J.-H.)

tenue dans l'obstétricie pendant une période d'une longueur incroyable, et même dans ces derniers temps elle a donné lieu à une nouvelle opération : la symphysiotomie, pour produire artificiellement cet écartement des os.

L'accouchement est encore rendu difficile par des pressions que subit l'utérus, ou bien par une conformation vicieuse de la région lombaire (ob nimiam lumborum cavitatem), ou par l'accumulation de matières fécales dans le rectum, ou d'urine dans la vessie, par l'âge de la parturiente (jeunesse, vieillesse). Du côté du fœtus, l'accouchement peut être rendu difficile par un développement excessif, par des monstruosités, par exemple : « fœtus bicéphale », par faiblesse de l'enfant (au point de vue de sa coopération), « cum saltibus et motibus suis matrem adjuvare non potest », et naturellement aussi par sa mort. Les jumeaux sont indiqués comme pouvant produire un obstacle, quand tous deux se présentent à la fois.

Il est question ensuite de la présentation du fœtus ; on n'en admet qu'une seule normale (naturalis) ; celle où se présente la tête, où les extrémités supérieures sont étendues vers les cuisses. Aux présentations anormales (« præter naturam »), appartiennent les présentations obliques de la tête, la procidence du bras, le croisement des extrémités inférieures. Les présentations complètes des pieds, quand les bras restent étendus le long des cuisses, sont les meilleures après les présentations de la tête (figura minus suspecta) ; mais il n'en est plus de même quand un seul pied se présente. Les présentations nommées généralement transversales, sont appelées plus exactement « situs obliquæ », ce sont les présentations des flancs ou du ventre ; les premières sont préférées, attendu qu'on peut faire plus facilement la version sur la tête *ou sur les pieds*. Les autres présentations, quand le dos est la partie la plus saillante (maxime si coxarum vertebræ deferantur), sont les plus mauvaises ; elles sont désignées comme des présentations de fœtus en double (fœtus duplicati), qui peuvent avoir quelques variétés : « vel capite aut cruribus, vel ventre, vel coxarum vertebris » (dans ces

dernières, sont comprises, sans doute, les présentations du siège); les présentations de l'abdomen sont regardées comme les plus favorables, en raison de la facilité qu'elles donnent de pratiquer l'ouverture de cette cavité, d'en extraire les organes qu'elle contient, et d'obtenir ainsi, par la réduction du volume du fœtus, une facilité plus grande pour en pratiquer la version. Nous trouvons ici le germe de la multiplicité des présentations fœtales qui, depuis, se sont élevées jusqu'à l'infini, et où l'on a si complètement oublié les enseignements de la nature. Une troisième cause de dystocie se trouve dans les membranes trop faibles ou trop résistantes; une quatrième, dans les influences extérieures, parmi lesquelles on ne mentionne que les variations du temps des saisons. Toutes ces causes, l'accoucheur aura à les apprendre par l'entremise de la sage-femme; ce qui montre quelles étaient les entraves que, dans les temps anciens, l'accoucheur rencontrait dans la pratique de l'art, et dans quelle situation subordonnée il se trouvait. Excellent est le conseil de ne pas recourir dans ces circonstances, avec un fol empressement, à l'emploi de moyens artificiels (ad chirurgiam), et de ne pas permettre aux sages-femmes d'agir avec trop de précipitation « ut uterum diutius dilanient », expression qui jette une triste lueur sur cette pratique, afin de ne pas opérer avec trop d'empressement; là se trouvent les conseils de mettre la parturiente sur le fauteuil obstétrical, de donner des bains de vapeur, des fomentations, de faire des onctions avec des corps gras, des applications émollientes, de donner des bains, et de faire les succussions. Les présentations anormales exigent qu'elles soient rectifiées : « fœtus ad naturalem situm reducendus est, quantum ejus fieri potest », et on ajoute la belle règle générale : « fiant omnia placide, liniter, et citra compressionem ». Excellent est le conseil, de favoriser la dilatation des parties par l'emploi d'onctions huileuses, recommandées par tous les anciens, et qui, de nos jours, sont certainement trop négligées. Les excroissances du col, les pseudomembranes qui le ferment, la trop grande résistance des membranes, exigent l'emploi du couteau ou des ciseaux.

Les calculs doivent être éloignés de la place où ils sont logés, moyennant le cathéter. Dans les cas d'étroitesse de la matrice, on devra assouplir l'organe moyennant des onctions huileuses ou des fomentations émollientes, et pratiquer la dilatation avec les doigts, et le fœtus sera extrait avec énergie; si ce procédé ne réussit pas, on pratiquera l'embryotomie qui est indiquée encore, si l'enfant est trop gros ou s'il a succombé.

La mort de l'enfant est annoncée par l'abaissement de la température des parties qu'on peut atteindre, et l'absence de mouvements, ces signes cependant doivent être regardés comme incertains.

Ne voit-on pas là le reflet de la doctrine de Soranus, atténuée par le temps, comme nous l'avons démontré en 1882. (F.-J. H.)

Obs. — Les passages, dans lesquels on a voulu voir dans le texte, qu'il était question d'étroitesse pelvienne, sont les suivants : « Sed et ossa pubis minus conserta, pariendi difficultatem faciunt, dum in partu dilatari non possunt ». Un peu plus loin, où est indiquée comme cause de difficulté : « nimia lumborum cavitas » ce qui peut être le mieux traduit par « région lombaire fléchie en dedans » (einwärts gebogene Lendengegend); ou la cause de dystocie doit être cherchée dans une altération des os, une flexion trop grande en avant des os des lombes (du promontoire). Ces passages ne renferment que des indices de ce qu'il était réservé à l'avenir de préciser, car les anciens ne pouvaient avoir une connaissance anatomique du bassin, la comparaison du bassin des animaux avec celui de la femme ne pouvant fournir aucune lumière, ne pouvant même que donner de faux indices, comme celui de l'élargissement du pelvis causé par le relâchement des symphyses. Cette ignorance ne devait pas aider à trouver une cause de dystocie dans des dispositions anatomiques, qui sont éclairées aujourd'hui par l'anatomie pathologique, et où nous ne rencontrons plus la cause indiquée par les anciens comme si fréquente : la petitesse de la matrice ou sa situation anormale.

§ 91. — *Aétius* (*suite*). — *Obstétricie de Philumenos.*

Le 23e chapitre qui porte le titre : « De fœtus extractione et exectione Philumeni », contient les règles manuelles et instru-

mentales à suivre dans les cas cités plus haut, et trace un tableau de l'état d'alors de l'obstétricie proprement dite. Bien que d'après le titre du chapitre, ces règles appartiennent à une époque antérieure à celle d'Aétius, nous devons admettre qu'au VIe siècle où les extraits ont été faits, l'obstétricie était encore celle du temps, où Philumenos avait vécu, car il est certain que si quelque chose d'important avait été produit, Aétius l'aurait certainement adopté ; les règles qu'il donne concordent essentiellement avec celles de Celse, seulement ici elles sont plus développées. Certaines choses sont exprimées avec plus de précision, et il est fait une place plus large à la version sur les pieds. Il est d'autant plus étonnant que cette opération soit de nouveau tombée dans l'oubli, dans des temps postérieurs, et que l'obstétricie ait été privée de nouveau de cette opération si importante et si salutaire. Le chapitre commence par l'avertissement, que dans les cas où la parturiente est mourante, on devra plutôt s'abstenir de toute intervention : « Servans quidem potentem aggredietur, deploratam viro relinquet ». Comme signe important de ce dernier état, il indique : « sopor lethargicus » accompagné de temps en temps de mouvements convulsifs. Pour opérer l'accouchement artificiel, la femme, couchée sur un lit, est placée sur le dos, la tête basse, les cuisses fléchies, elle est maintenue par des femmes vigoureuses et expérimentées, et fortifiée pendant l'opération avec du pain et du vin. Pour reconnaître la nature de l'obstacle le chirurgien fait usage d'un spéculum « instrumentum pudendum diducens » et si on trouve comme tel une excroissance, il en fait l'ablation. La rupture des membranes trop résistantes se pratique en les saisissant moyennant une pince, et en les incisant avec un couteau pointu (scolpomachaerion) et en élargissant l'ouverture avec le doigt. Si c'est la tête qui se présente, on fait la version sur les pieds et on extrait ainsi l'enfant (1). Si la tête reste fixée solidement (enclavement), on y applique de chaque côté un crochet

(1) Seul précepte, où Aétius est en avance sur Soranus, comme nous l'avons démontré dans notre mémoire. *Annales de Gyn.*, t. XVII, p. 283 (note). (F.-J. H.)

(unci attractorii), pour pouvoir l'attirer également, et éviter le dérapement. Les régions les plus favorables de la tête pour y appliquer les crochets sont les yeux, la bouche ou le menton. Quand la tête se trouve un peu engagée, les crochets devront être appliqués un peu plus haut. Si la tête a été grossie par une accumulation de sérosité, ou si elle est trop grosse, on l'ouvrira moyennant un couteau, et on fera des tractions sur elle ; si elle n'avance pas encore, les os seront écrasés, de façon à pouvoir être saisis avec les doigts, ou enlevés avec des pinces dentées (forceps dentarius aut ossarius). Si le thorax causait un obstacle, on l'inciserait avec un couteau ; si le ventre est très volumineux, on l'ouvrira et on enlèvera les intestins. Si un ou deux bras se présentent, on en fera l'amputation dans les articulations, puis on fera la version sur la tête, pour procéder à l'extraction du fœtus. On procéderait de même dans les présentations des pieds, si le restant du corps ne suivait pas. Dans les présentations en double, si c'est la tête qui se présente, on recommande la perforation et l'emploi du crochet aigu. Si c'est la partie inférieure du tronc qui se présente ainsi en double, on fait l'amputation des cuisses dans l'articulation coxo-fémorale, pour arriver ainsi à la tête, de manière à pouvoir la morceler. On recommande même de faire la section du cou, si la tête et les pieds se présentent en même temps. Enfin si la tête seule était restée en arrière (ablatis reliquis partibus) on recommande d'y appliquer un ou deux instruments tracteurs (des crochets aigus). En général, les enfants ont à subir des opérations meurtrières comme chez tous les prédécesseurs ; et tous les cas ont été spécifiés comme chez eux. On termine l'article en disant avec raison : que si c'est un état inflammatoire de la matrice qui a occasionné le rétrécissement de l'orifice, il faut surseoir à toute intervention active, traiter d'abord cet état par les moyens usités, et ne procéder à une opération que quand cet état pathologique aura cessé et que la situation sera revenue à l'état normal.

Obs. — Comparez ici le 29e chap. du VIIe livre de CELSE, voy. plus haut § 61.

§ 92. — *Aétius (suite). — Traitement de la délivrance d'après Philumenos.*

Le chapitre suivant traite des règles à suivre dans l'enlèvement du placenta et des membranes (de secundinæ educatione Philumeni). Il renferme, sur la rétention du placenta et son traitement, des préceptes très sensés, qui sont valables encore aujourd'hui. On distingue plusieurs cas : le placenta est retenu, mais ses connexions avec la matrice n'existent plus, et l'orifice est perméable à la main, dans ce cas, la délivrance est facile, on introduit la main gauche bien chauffée et bien huilée, et l'enlèvement se fait aisément. Si le placenta est encore adhérent à la matrice, il ne faut pas faire d'effort de traction sur lui, pour éviter toute procidence, mais le séparer de la matrice doucement et ne l'extraire qu'après. Si l'orifice de la matrice est fermé, il faut faire des injections huileuses, ouvrir l'orifice avec les doigts. Si ce moyen ne réussit pas, on continue les injections huileuses et on fait sur le ventre des fomentations émollientes et relâchantes, et si les forces de la parturiente le permettent, on donnera un sternutatoire et des boissons excitantes. On peut aussi employer des bains de vapeur, on tente alors de nouveau d'enlever le placenta ; si cela ne réussit pas, qu'on n'en soit pas inquiet : « intra paucos enim dies putrefacta et in saniem dissoluta excidet ». Une série de moyens indiqués à la fin du chapitre sont, dit-on, encore à essayer, p. ex. des pessaires excitants.

§ 93. — *Aétius (suite). — Traitement des accouchées après l'embryotomie, tiré des écrits d'Aspasia.*

Le 25e chapitre qui a pour titre : « Cura post fœtus excisionem Aspasiæ » recommande de faire rapprocher les cuisses à l'accouchée, comme cela est encore recommandé aujourd'hui : « ut partes distractæ conveniant, » puis de faire des lotions et des irrigations des régions lombaires et périnéales avec de l'huile

et des substances mucilagineuses ; si les lochies sont arrêtées, d'administrer des bains de vapeur, si elles sont trop abondantes, de faire des « irrigationes » et aussi des « insessiones » (bains de siège avec des substances astringentes). Dans ce dernier cas, le corps devra être entouré d'une longue bande. S'il survient une inflammation, on y aura égard et on traitera aussi convenablement une hémorrhagie.

§ 94. — *Aétius. Maladies des femmes par Aétius.*

Les chapitres suivants 26-111 sont moins importants au point de vue de l'obstétricie, attendu que les préceptes qu'ils renferment se rapportent plutôt aux maladies des femmes. On y trouve exposé les causes et le traitement de la stérilité dans les deux sexes, les maladies de la matrice, les défectuosités des seins, surtout au point de vue de l'allaitement, les choses nécessaires sur les anomalies de la menstruation, les hernies chez les femmes, etc. Une foule extraordinaire de moyens de toute sorte est indiquée pour chaque maladie, suivant les usages du temps, comme nous l'avons vu dans des temps antérieurs : p. ex. chez GALIEN, avec les prescriptions les plus singulières. Cet exposé démontre toutefois que les anciens prêtaient une grande attention aux maladies des femmes, et que du temps d'AÉTIUS on les trouve exposées en une série de groupes. C'était un travail préliminaire pour des recherches ultérieures, car jamais cette branche de la médecine n'a été entièrement négligée.

Obs. — Nous ne possédons qu'une seule édition grecque de cet auteur, qui ne contient que les huit premiers livres de son œuvre ; la seconde moitié n'a jamais paru (dans cette langue).

* 'Αετίου 'Αμιδηνοῦ βιβλίων ἰατρικῶν τομὸς Α' τούτεστι βίβλια ὀκτὼ τὰ πρῶτα· Venet. in Ædib hæredum Aldi Manutii et Andreæ Asulani, 1544, in-fol.

KUHN écrit dans une note de son édition de * FR. G. VOIGTEL', *System der Arzneimittellehre*, t. I, Leipzig, 1816, in-8°, p. 77 : « Les deux derniers Tetrabiblia se trouvent dans la bibliothèque du Conseil de Leipzig, en manuscrit, dont une copie est entre les

mains de M. le Hofr. WEIGEL, à Dresde; il est à désirer qu'il veuille bientôt en permettre l'impression ». Ce vœu n'a pas été exaucé jusqu'ici, et c'est regrettable. De tous les côtés, où l'on pensait à AÉTIUS, les regards se dirigeaient vers Dresde, et vers le possesseur de cette copie ; ces désirs ont été ravivés il y a six mois, par la publication de son excellent travail : « *Aetianar. exercitation. specimen* », et parce que l'on savait qu'il avait séjourné longtemps en Italie, en Espagne et en Portugal, pour y poursuivre ses recherches sur AÉTIUS, muni de tout ce qui lui était nécessaire pour les rendre fructueuses. Cet espoir semblait à KUHN près de se réaliser, ainsi qu'il le dit dans la préface du t. XIX, 1830, p. VII, des œuvres de GALIEN ; mais d'après de nouvelles affirmations de WEIGEL, que J. J. SACHS a publiées dans son *Almanach médical* pour 1837, p. 91, cette attente doit être rangée parmi les pia desideria, ce qui, à tous les points, est bien fâcheux.

Des traductions latines faites par JAN. CORNARIUS et J. BAPT. MONTANUS, il a été publié plusieurs éditions.

* AETII ANTIOCHENI, medici *de cognoscendis et curandis morbis* sermones sex, jamprimum in lucem editi, interprete JANO CORNARIO, Zuiccavien. medico. Basil., in off. FROBEN, 1533, in-fol. contient les livres 8-13.

* AETII AMIDENI, quem alii Antiocheni vocant, *librorum XVI tomi duo* primus videlicet et tertius nuper a J. BAPTIST (MONTANO), veronense medico latinitate donati, etc. Basil., ex off. FROBEN, 1535, in-fol. La première partie contient lib. 1-7, la deuxième, 14-16.

* AÉTII *medici contracti ex veteribus medicinæ tetrabiblos hoc est quaternio id est libri universalis quatuor*, etc. per JANUM CORNARIUM med. physic. latine conscripti. Basil., 1542, in-fol. * même livre 1549, in-fol. et * Lugd., 1549, in-fol. et * Venet., ap. Gryph., in-8°, sans date (vraisemblablement après 1549). Dans les deux dernières éditions se trouvent des scholies de HUGO SOLERIUS Sanionensis, pour les deux premiers livres.

Une réimpression de la traduction d'AÉTIUS par CORNARIUS se trouve dans la collection d'ESTIENNE * *Artis medicæ principes post* HIPPOCRATEM et GALENUM. Paris, 1567, in-8°.

§ 95. — *Paul d'Égine.*

Le dernier auteur grec qui, dans les livres parvenus jusqu'à nous, ait traité des accouchements est PAUL, né dans l'île d'Égine, d'où le nom de PAUL D'ÉGINE qui lui a été donné. Il a fait ses

études à Alexandrie avant la prise de cette ville par Amrou (640), et il a passé une grande partie de sa vie en Égypte et dans l'Asie mineure ; il s'occupait particulièrement des maladies des femmes, et il acquit une grande renommée parmi les Grecs et les Arabes, qui lui donnèrent le surnom honorable « d'Alkawabeli » qui veut dire *accoucheur*. Son plus grand éclat eut lieu du temps de Constantin Pogonat (668-685). A l'exemple de ses prédécesseurs, surtout d'Oribase, il publia un livre comprenant toute la médecine, pour lequel il a largement mis à profit le savoir de ses prédécesseurs, et auquel il ajouta beaucoup de choses apprises dans sa pratique : « Quædam in artis operibus sibi et visa et comperta », comme il le dit lui-même. Dans sa préface il appelle son livre un abrégé « Compendium » (σύντομον) et il indique particulièrement Galien et Oribase comme ses principales sources. Le premier livre est consacré à l'hygiène, le deuxième et le troisième s'occupent des maladies internes ; on y trouve les maladies des organes génitaux de la femme, et un chapitre consacré à l'accouchement difficile ; le quatrième et le cinquième s'occupent longuement des maladies externes et des venins, le sixième est consacré à la chirurgie, le septième traite de la matière médicale. Le plus estimé de ces livres est le sixième, partout se révèlent l'expérience de l'auteur et son grand mérite, dans la précision des indications et des remèdes qui, à son époque, y correspondent. Dans ce livre se trouvent aussi les préceptes pratiques d'obstétricie. Il avait écrit en outre un livre sur les maladies des femmes, qu'Abul-Pharagius mentionne, et qui est malheureusement perdu. On peut en présumer la valeur par quelques passages qui nous restent de son livre. Nous pouvons apprécier la considération de ses contemporains, et de celle dont il a joui chez les Arabes, par ce que dit Abul-Pharagius et par la traduction en Arabe que fit de ses œuvres Honain Ebn Isaak, élève de J. Mesue.

Obs. — Les éditions grecques portent l'épigraphe suivante :

Παύλου πόνον με γνῶθι τοῦ γῆς τὸ πλέον
Διαδραμόντος φύντος ἐκ γῆς Αἰγίνης

qui est reproduite dans les traductions latines :

Pauli laborem nosce me, qui plurimas
Invisit orbis terras, Ægina Satus. — Quint. Andernac.

Quelques manuscrits lui ajoutent l'épithète de περιοδευτής, à cause de ses nombreux voyages, d'autres lui ont donné celle de ἰατροσοφιστής. Les passages qui se trouvent dans : Lib IV, c. 25, 49, et Lib VI, prouvent qu'il a fait ses études à Alexandrie, et celui du Liv. VII, c. 17, c. 88, mentionne son séjour en Egypte; il décrit dans celui-ci les flèches usitées dans ce pays, voy. aussi Lib VI, c. 70. Le passage d'Abul-Pharagius qui se rapporte à notre auteur est le suivant :

« E medicis autem, qui hoc tempore (peu auparavant il est question de la prise d'Alexandrie par Amrou) floruerunt, fuit Paulus Ægineta medicus suo tempore celebris : insigniter autem peritus fuit in mulierum morbis, multumque illis curæ impendit. Convenire ipsum solebant obstetrices, et eum de rebus quæ mulieribus post partum acciderent, consulere, quibus respondere dignabatur, et quid facerent iis de quibus quæsierant indicare; eum Alkawabeli (obstetricium) appelarunt. Scripsit librum de medicina in novem distinctum tractatus, quem transtulit Honain Ebn Isaak; et librum de affectibus mulierum. » Voy * *Historia orientalis* author. Gregor. Abul-Pharajio, arabic. edit. et latin. conversa ab Ed. Pocockio, Oxon., 1672, in-4°, p. 114. Sur les neuf livres mentionnés, Fabricius, Bibl. græc. vol. XII, p. 576, pense : « Arabes librum sextum et septimum, qui prioribus longe proxiliores sint, unumquemque in binos distinxisse ».

§ 96. — *Obstétricie de Paul d'Égine.*

L'obstétricie de Paul d'Égine, contenue dans les chapitres : « De partu difficili, lib. III, c. 76 : « Qua ratione partus ex utero excutiatur excidaturque et, » lib. VI, c. 74, « Si secundæ fuerint relictæ », *ibid.*, c. 75, se distingue très peu de celle d'Aétius (Philumenos). Nous trouvons la même division des causes de l'accouchement difficile, les mêmes vues sur les présentations vicieuses, et les secours qu'elles réclament, si bien que si nous voulions les exposer, nous n'aurions qu'à répéter ce que nous avons dit plus haut. Le chapitre 74 du livre VI, qui renferme la médecine opératoire obstétricale, commence par exposer les mêmes règles qu'Aétius dans le 23e chap. (voy. plus haut,

§ 91); il dit qu'il ne faut intervenir chez une parturiente, que s'il y a un espoir fondé de la conserver en vie : « sin contra, attingi non debet ». Pour le reste, en fait d'opérations, il ne parle que de l'emploi du crochet tranchant, de l'ouverture du crâne, du morcellement de la tête, de l'amputation du bras prolabé, même de celle du pied « corpore reliquo non subsequente ». Il n'est déjà plus question ici de la version sur les pieds mentionnée par Aétius. Les instruments indiqués sont : le crochet (ἐμβρυουλκος); pour l'ouverture de la tête, une spatule à polypes (πολυπικόν σπάδιον), et le σκολπομαχαιρον, déjà décrit par Aétius; pour écraser le crâne, quand il a été ouvert, il indique une pince à os (ὄσταγρα, ὀδόνταγρα); il est cité encore un instrument pour ouvrir les membranes (lib. III, c. 76) « πολυκοπόν σπάδιον », qui doit être introduit dans les parties génitales couvert par les doigts de l'accoucheur. Dans le 75e chap. où il est question de la rétention du placenta, on trouve les mêmes préceptes que chez Aétius. On recommande l'enlèvement; si on n'y parvient pas, on mentionne les cas où le délivre se putréfie et sort ainsi spontanément.

Obs. — Le seul passage dans Paul d'Egine qui pourrait faire penser à la version est le suivant : « verum ubi fœtus præter nauram figuratus furit, naturalem reddere figuram decet, partim pellendo, partim adducendo, partim flectendo, partim in rectum agendo » ; mais la version sur les pieds n'est pas mentionnée expressément comme chez Aétius, cette phrase ci-dessus ne peut bien s'appliquer qu'à la version sur la tête. Et le passage suivant : « Porro si cum firma adhæsione totius infantis indecora fuerit figuratio, sursum prius ipsum ab uteri ore sublimen detrudere consilium est, deinde prehensum rursus ad os dirigere », est bien trop vague pour qu'on puisse en tirer une conséquence positive (voy. lib. III, c. 76). Paul d'Egine n'ayant plus mentionné expressément la version sur les pieds, il en est résulté que les médecins arabes, qui lui sont postérieurs, l'ont complètement négligée, attendu que Paul d'Egine le dernier des médecins grecs, se trouvant être le plus rapproché des arabes, était parfaitement connu d'eux, car ils suivaient ses doctrines.

§ 97. — *Maladies des femmes chez Paul d'Egine.*

Si, dans l'obstétricie de Paul d'Egine, nous avons eu le regret de ne rien trouver de nouveau, mais seulement l'écho affaibli et même altéré des anciennes doctrines, même un pas rétrograde dans cette partie de l'art, qui se révèle surtout par l'abandon de la version sur les pieds, on a la consolation de constater que cet auteur brille d'un certain éclat dans le domaine de la médecine gynécologique, comme on peut le voir, en jetant un coup d'œil sur le chapitre, dans lequel il traite des maladies de la matrice (voy. lib. III, ch. 60 et suiv.). Ici les doctrines de l'auteur révèlent une grande expérience. C'est avec la plus sérieuse attention qu'il recherchait les causes des souffrances de la femme. Il procédait à une exploration très soignée par le toucher (c. 64), par l'emploi d'un instrument spécial, le spéculum, pour rendre accessibles à la vue les parties malades (c. 65), ce qui est la démonstration pratique, que sans exploration, aucun médecin ne peut soigner les souffrances des femmes, qui si souvent ont leur origine dans une maladie organique de l'utérus. Remarquable est la description qu'il fait de l'inflammation de la matrice, de sa paroi antérieure, postérieure ou de son fond, il indique avec soin les signes différentiels de ces variétés; comme traitement, il recommande une diète sévère (un jeûne pendant deux ou trois jours), puis une saignée, « si nihil prohibet », suivi d'un régime sévère; des fomentations avec une décoction de la graine de lin, et de têtes de pavots, etc. Aussi judicieuses sont ses règles du traitement des altérations de la menstruation; la description de l'induration et du cancer, de la procidence de l'utérus; tout cela dénote un médecin de femmes expérimenté; il distingue très bien l'induration de bonne nature de l'induration maligne de la matrice (c. 68). Ce qu'il dit du cancer utérin « nulla medicina sanatur » est confirmé par l'expérience des siècles qui n'ont rien trouvé pour guérir ce mal si triste. Alors comme aujourd'hui, l'art n'a d'autres ressources

que la médication symptomatique et palliative, comme Paul d'Égine l'a conseillée (c. 67). Il a encore traité des occlusions, des déchirures, des gonflements variqueux du col, appelés par lui hémorrhoïdes, des excroissances charnues, de l'hystérie et de la stérilité. Les moyens chirurgicaux opposés à certaines de ces maladies : excroissances, atrésies, sont exposés, liv. VI, c. 71, etc., où l'on trouve conseillée l'excision du clitoris hypertrophié, comme cela se pratique encore en Egypte (c. 70). Nous devons mentionner les conseils hygiéniques, pour les femmes enceintes, les nourrices et les enfants nouveau-nés, qu'on trouve indiqués au commencement du premier livre. Doublement regrettable est la perte du livre plus étendu, dans lequel Paul d'Égine traitait des maladies des femmes; outre l'avantage qu'il nous aurait procuré de pouvoir jeter un coup d'œil sur l'état de cette branche à cette époque, il aurait eu celui de fournir des indications importantes sur ce point, à en juger par les fragments si distingués que nous avons sous les yeux de la pratique des maladies des femmes si habile de Paul d'Égine.

Obs. I. — L'instrument, qui est recommandé par Paul d'Égine pour l'exploration des parties génitales internes, est appelé « δίοπτρον (τό) » et aussi « ἡ διόπτρα » d'où le mot « διοπτρισμός » pour exprimer l'action d'ouvrir les parties génitales, comme cela est dit dans le texte grec. Aétius mentionne aussi cet instrument, *Tetrabib.*, IV, § 4, c. 108, où la double exploration est aussi indiquée, pour découvrir les petits tubercules du col. Le mot « διόπτρα est aussi mentionné dans l'exégèse de Galien, voy. le mot κατόπτηρ. Déjà à cette époque le spéculum servait à dilater les parties, et à les soumettre au regard. Voy. aussi Paul d'Egine, l. VI. c. 78 où l'auteur parle de l'emploi de cet instrument dans les fistules de l'anus : « τῷ μικρῷ διοπτερίῳ λεγω διαστεῖλαι τὴν εδραν ὡς γυναικεῖων κόλπον ». De ce double emploi il faut conclure à une différence de forme, qui n'est certainement pas celle des spéculums simples imaginés par les français.

Obs. II. — Quant à l'usage de pratiquer la circoncision des femmes dans certaines contrées, voyez les relations de voyages de Sonini, Niebuhr et autres. Le mot grec « νυμφή » doit être traduit par « clitoris » car la suite du texte prouve, qu'il ne s'agit que de cet organe, p. ex. : « Quemadmodum vero non-

nulli memoriæ produnt, sunt, quæ partem arrigunt, viris similiter et in venerem ruunt ». Aétius déjà s'expliquait ainsi, *Tetrab.*, IV, Serm. in-4°, ch. 103. « Nympha substantia quædam est musculosa aut pelliculosa supra alarum commissuram sita, quo loco urinarius est meatus », et pratique cette opération par les mêmes motifs que Paul d'Egine, et il cite notamment les Égyptiens : Quapropter Ægyptiis visum est, ut antequam exuberet, amputetur, tunc præcipue quum nubiles virgines sunt elocandæ ». La connexion entre le vice des tribades et l'allongement du clitoris, était très bien connue des anciens, voy. Plaute Pers. II, 2, 45, et Martial, Epigr. lib. I, XCI. Quant à l'extirpation du clitoris, voyez le travail inséré dans t. II, fasc. 1, du journal de Græfe et Walter. Berl., 1825, in-8°, p. 7. On mentionne la guérison par ce moyen d'un état d'imbécillité qui avait duré de nombreuses années.

Obs. III. — Nous possédons deux éditions grecques des œuvres de Paul d'Egine.

* Παύλου Αἰγινητοῦ ἰάτρου ἀρίστου βίβλια ἑπτά. Venet., in ædib. Aldi et Andr. Asulani soceri, 1528, in-fol. * — Basil., per A. Cratandrum, 1538, in-fol. (édité par Hieron Gemusæus).

Traductions latines.

* Pauli Æginetæ med. insignis, *opus divinum*, quo vir ille vastissimum totius artis laconica brevitate sensibus argutis, merisque aphorismis in epitomem redegit. Albano Torino Vitodurensi interprete. Basil., 1532, in-fol. Première traduction, d''après l'édition Aldine. Le 6e livre manque dans cette édition, et a été publié séparément.

* Pauli Æginetæ *de chirurgia liber*, *inter cæteros sextus*, a Joann. Bernardo Feliciano Veneto nunc primum latinitate donatus. Bas., 1533, in-fol. * Basil., 1551, in-8° : ex postrema Alb. Torini recognitione (complet).

* Pauli Æginetæ *opus de re medica* nunc primum latinitate donatum per Guinterium. Andernacum Colon., 1534, in-fol. * Argentor., 1542, in-fol. * Venet., 1542, in-8°. * Lugd., 1551, in-8° (cum annotat. J. Goupyli) * Venet., 1554, in-8° (avec les mêmes annot.). * Lugd., 1567, in-8° (cum annotationib. Jani Cornarii, Jac. Goupyli, et Jac. Dalechampii).

* Paul Æginetæ, *Totius rei medicæ*, libri VII, per Jan. Cornarium lingua latina conscripti. Basil., 1556, in-fol.

Traduct. franç. de la *Chirurgie de Paul d'Egine*. Texte grec restitué, et collationné sur tous les manuscrits de la Bibliothèque impériale, etc, avec traduction française en regard précédé d'une introduction par René Briau. Paris, chez V. Masson, 1855, 1 v. in-8°. (F.-J. H.)

§ 98. — *Conclusions.*

Avec Paul d'Egine nous terminons cette époque qui, ainsi que nous l'avons vu, nous a donné peu de satisfaction. L'obstétricie ne s'est pas enrichie ; on se contenta de conserver ce qu'on avait, il en résulta que l'art devait faire un pas rétrograde comme le prouvent les faits, et la comparaison entre les doctrines d'Aétius et celles de Paul.

Les préceptes de Celse, si pleins de promesses, avaient disparu ; l'écho des doctrines de Philumenos, qui tendaient vers une amélioration, n'était plus entendu, de sorte qu'à la fin de cette période, nous trouvons l'obstétricie dans un état inférieur à celui de son commencement, où elle avait paru devoir grandir (1). A cette époque, l'art ressemblait à un jeune arbre que des soins bien entendus auraient réussi à développer, mais dont les branches pleines de promesses s'étaient séchées peu à peu. A la fin du VII[e] siècle il n'en restait plus que le tronc. L'époque qui va suivre ne s'était pas donné la tâche de le conserver pour des temps meilleurs, où des espèces plus nobles auraient pu y être greffées.

(1) Dans nos *Contributions à l'histoire de la version podalique*, ouvrage cité plus haut, p. 149, nous avons donné un tableau parallèle des doctrines de Soranus, de Moschion, d'Aétius et de Paul d'Egine, qui fait voir très clairement la décadence des doctrines du grand accoucheur, passant successivement entre les mains de ses successeurs. (F.-J. H.)

QUATRIÈME ÉPOQUE

CULTURE DE LA MÉDECINE ET DE SES DIVERSES BRANCHES PAR LES ARABES

§ 99. — *Déclin des connaissances en Occident.*

Le sort des arts et des sciences est subordonné aux événements des États et à ceux du monde entier ; les uns et les autres sont paralysés et réduits au silence par les mouvements violents des peuples, soit qu'ils renversent ce qui existe, soit qu'ils étendent au loin leurs conquêtes. Ce n'est qu'après la tempête, quand les vagues se sont apaisées, que le calme a aplani la surface du fleuve du temps, et quand la tranquillité et le contentement ont pénétré dans l'esprit du peuple, que celui-ci peut recouvrer la connaissance de lui-même, élever ses regards vers les dons que Dieu tient dans sa main, se complaire à de paisibles travaux, et jouir en paix de la grandeur conquise par tant de combats et de victoires. Les sciences délaissent les vaincus et suivent les victorieux, espérant trouver chez eux un nouvel accroissement et un nouvel éclat, si les vainqueurs savent apprécier et s'assimiler ce bien ravi à l'ennemi. C'est là ce que nous a appris un coup d'œil jeté sur l'histoire grecque et romaine; nous avons vu le développement, la grandeur, l'apogée et le déclin des connaissances chez ces peuples; nous nous sommes efforcé de montrer l'influence des tempêtes du dehors sur ces événements, et nous voici arrivé à une nouvelle époque de l'histoire générale, et de celle de notre science, où la première jette sur la seconde une clarté qui la complète.

Depuis longtemps avait disparu cet esprit magnifique auquel le sol libre de la Grèce avait donné naissance ; nous ne trouvons, dans des écrits postérieurs, que quelques traces de ces grands modèles : Rome, ne visant qu'à étendre au dehors sa puissance, pour arriver à la domination du monde, ne favorisait point la puissance intellectuelle ; ce n'est que par un éclat d'emprunt que la médecine romaine a pu pendant quelque temps se maintenir au-dessus d'un niveau ordinaire ; jamais elle n'a pu atteindre à une originalité réelle, qui reste la propriété des modèles grecs ; bientôt l'empire se décompose au dedans, est déchiré par les factions, et altéré par la plus épouvantable corruption, si bien que Rome ne pouvait échapper à ce qui la menaçait de toutes parts ; sa destruction fut complétée par l'invasion des barbares. La portion grecque de l'empire, a seule pu conserver pendant quelque temps encore, une ombre de sa première grandeur, mais elle fut sans cesse troublée aussi par les tempêtes du dedans et celles du dehors. Ce n'est qu'à Alexandrie que les muses ont conservé pendant un long espace de temps une cité libre, mais cette ville devait à son tour succomber sous les hordes conquérantes d'un peuple venant de l'extrême Orient, appelé sur ce théâtre de ses exploits par la voix du prophète, et marchant à l'ombre de sa bannière.

§ 100. — *Les Arabes.*

Les habitants de la péninsule asiatique, séparés du reste du monde par la mer Rouge, le golfe Persique et une mer de sable, n'avaient pris jusqu'ici qu'une part restreinte, même nulle, au sort des autres peuples. On avait du dehors tenté quelques conquêtes, mais sans succès, ces tentatives avaient échoué contre la bravoure des libres arabes, contre leur aptitude particulière à faire la guerre et contre les moyens de défense dont la nature avait entouré leur pays. Ce n'est que dans l'Arabie du Sud (à Yemen) que les Éthiopiens, puis les Persans s'étaient solidement

établis. Indifférents à tout commerce avec l'étranger, les Arabes vivaient comme tribus nomades, obéissant au plus âgé, au plus digne, et soumis à ses ordres. C'est à ce moment que MAHOMET, issu de la noble tribu Koreisch, qui depuis des années commandait à la Mecque, se présenta comme « envoyé de Dieu pour enseigner la véritable Religion » ; bien que chassé d'abord et obligé de fuir à Médine, il réussit, par la persuasion et aussi par la sévérité de son glaive, à faire admettre sa doctrine. Excité par un commencement de résistance, MAHOMET fondit sur ses persécuteurs et les combattit par le feu et le sang ; son orgueil et son fanatisme le conduisirent plus loin, il déclara la guerre à tous les peuples de la terre qui ne partageaient pas sa croyance. Les Arabes se répandirent en cohortes conquérantes dans toutes les directions, sur la Syrie, la Phénicie, la Perse et sur l'Égypte. Damas tomba sous le coup d'ABUBEKR (637) ; Jérusalem sous ceux d'OMAR ; Alep, Antioche, Césarée furent conquis ; en Égypte, Péluse, puis Memphis par AMROU, lieutenant d'OMAR ; enfin, après une longue résistance, Alexandrie fut aussi prise (640) et saccagée ; ainsi toute l'Égypte passa sous la domination arabe. Mais ceux-ci devaient aussi fouler le sol de l'Europe ; des côtes septentrionales de l'Afrique ils passèrent en Espagne, après que déjà auparavant ils avaient pénétré en Sicile et sur les côtes de Naples. Ils ont même passé les Pyrénées, et firent invasion dans la France ; mais un héros, CHARLES MARTEL, arrêta leur marche triomphante par la défaite de leur armée près de Poitiers (732), et fit enfin pâlir le croissant devant la croix. Les Arabes restèrent, pendant longtemps encore, possesseurs de quelques états de l'Espagne qu'on ne parvint à leur arracher que peu à peu. Ils ne furent expulsés du sud de l'Italie et de la Sicile qu'au XIIe siècle. C'est en Espagne qu'ils se maintinrent le plus longtemps ; ce n'est qu'en 1492, sous FERDINAND LE CATHOLIQUE, qu'on parvint à les chasser complètement des autres provinces espagnoles. Par l'immense développement que la puissance arabe est parvenue à atteindre et à conserver pendant si longtemps, on peut penser facilement que les Arabes ont dû exercer sur le mouvement

scientifique une profonde influence, et l'on peut présumer aussi que si on veut porter sur ce mouvement un jugement éclairé, c'est par les écrivains arabes qu'il faudra se renseigner.

Obs. — Ce ne peut être ici le lieu de considérer, au point de vue historique, cette entrée en scène si remarquable d'un peuple qui, jusque-là, avait passé inaperçu, les progrès si rapides de ce peuple qui, semblable à une immense avalanche, a couvert la moitié du monde ; cela est du domaine de l histoire générale à laquelle nous devons renvoyer le lecteur. Mais si dans nos recherches nous empiétons sur ce domaine, on voudra bien nous le pardonner. Il y a des événements que le penseur ne peut laïsser se dérouler devant lui sans être entraîné à faire des réflexions. Il en a été ainsi pour nous de la période arabe. On est forcément surpris de voir un seul peuple cantonné dans un si petit espace, ayant toujours vécu séparé des autres nations, avec lesquelles il n'avait eu que des relations commerciales et de voisinage, se répandre en si peu de temps dans toutes les directions. Ce peuple s'était maintenu vigoureux et affranchi de toutes les influences énervantes qui avaient atteint tous les peuples de l'Occident ; c'est par cette raison que son courage a pu avoir été enflammé si aisément par Mahomet, et constituer un violent incendie que le prophète avait su allumer et entretenir par sa nouvelle doctrine, si bien adaptée à l'esprit du peuple auquel elle était prêchée, et produire ce mouvement gigantesque dont l'histoire ne peut fournir aucun autre exemple. Le courage dont le fondateur de l'islamisme se sentait animé, il a pu le faire pénétrer dans l'esprit de tout son peuple, et appuyé sur la conscience de sa force juvénile, combattre les ennemis avec le plus brillant succès. C'est la première guerre inspirée par une idée religieuse et marquée, dès son début, par des taches sanglantes, mais aucune n'a jamais eu cette extension ni des conséquences naturelles si importantes. Aucune époque intermédiaire, préparant cette modification, n'avait existé entre la proclamation de la nouvelle croyance et les faits qui devaient en être la conséquence ; la parole et l'action se suivaient rapidement. Éveillés de « l'état d'ignorance », comme les écrivains arabes appellent celui qui précède Mahomet, les Arabes, dociles à la voix du prophète, se ruèrent au combat avec une valeur à laquelle le succès donnait toujours un nouvel aiguillon ; ce n'est que bien loin de leur pays, sur la terre des Gaules, qu'ils trouvèrent enfin une résistance dans l'armée triomphante de Charles Martel, qui mit un terme à l'extension de leur puissance, mais il a fallu des siècles pour la renverser complètement en Europe ; c'est seulement pas à pas que cédèrent aux vainqueurs

les Arabes recevant d'Afrique toujours de nouveaux renforts, et un nouveau stimulant pour les raffermir dans leur foi, jusqu'au moment où Grenade leur fut arrachée par une honteuse trahison, par la promesse mensongère de la liberté de leur croyance; après quoi on ne leur laissa que le choix entre le baptême et l'exil. C'est là ce que fit FERDINAND, le fondateur de l'inquisition espagnole, soutenu dans son action par la déclaration solennelle d'une assemblée de prêtres et de jurisconsultes qui décidèrent « qu'à l'infidèle il ne fallait pas tenir parole », et récompensé de son zèle par le pape, ajoutant à son nom l'épithète honorable de « catholique ». Les livres des Arabes furent brûlés afin d'anéantir leur souvenir. Mais ce que la puissance arabe avait fait pour les intérêts de la science, pendant le temps si long de sa domination, aucune parole de l'autorité ne peut l'anéantir. La science est reconnaissante pour chaque progrès accompli, et elle le conserve, qu'il soit d'origine mauresque ou chrétienne.

Pour l'histoire des Arabes, voyez :
* GREG. ABUL-PHARAGII, *Historia orientalis siv. dynastiarum.* Edita et lat. vers. ab Ed POCOCKIO. Oxon., 1672, in-4°.
* GR. ABUL-PHARAGII *siv Bar-Hebraei Chronicon syriacum.* E. COD. *Bodleianis descripsit, maximam partem vertit.*, etc. P. J. BRUNS. Ed. ex part. vert. etc. G. G. KIRSCH. Lips., 1789, in-4°.
* ABULFEDAE, *Annales moslemici.* Latinos ex arab. fecit J. J. REISKE. Lips., 1754, in-4°.
* ABULFEDAE. *Annales moslemici* arab, et latin. op et stud. J. J. REISKE, etc. nunc prim. edidit J. G. CH. ADLER. V, tomi. Hafn., 1789-1794, in-4°.
* *Specimen historiæ Arabum* auct. ED. POCOCKIO. *acces. hist. vet. Arab.* ex ABULFEDA cura ANT. SYLV. DE SACY, ED. JOS WHITE. Oxon., 1806, in-8°.
Voy. encore :
* DE MARIGNY. *Histoire des Arabes sous le gouvernement des Califes.* 4 tom. Par., 1750, in-8°.
* M. CARDONNE, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes.* 3 tom. Paris, 1765, in-8°. * Trad. allem. par CHR. GLIEB VON MURR. 3. Th. Nürnb., 1768-1770, in-8°.
Sur MAHOMET voy. :
* CH. E. ŒLSNER. *Des effets de la religion de Mahomet pendant les trois premiers siècles de sa fondation, sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples, chez lesquels cette religion s'est rétablie*, mémoire qui a remporté le prix, etc., de l'Institut de France le 7 juillet 1809. Par., 1810, in-8°.
MOHAMED, *Darstell. des Einflusses seiner Glaubenslchse*, v. s.w. Eine Preisschriff. v. OELSNER. * Trad. allem. du précéd. avec suppléments par E. D. M. Francf. a M., 1810, in-8°.

* *Le Coran*, par Dr S. Fr. Wahl. Halle, 1828, in-8° (renferme dans l'introduction la vie du prophète au point de vue théologique; écrite avec une partialité indigne de la tolérance chrétienne).

* Extraits de la vie de Mahomet par Abdalmalik ibn-Hischam, par H. Ewald dans sa *Zeitsch. f. d. Kund des Morgenlandes*, t, I, fasc. 1. Goult, 1837, in-8°, p. 87.

Outre les grands ouvrages historiques, nous renvoyons pour le temps des Arabes à :

* Fr. Rehm. *Handb. der Gesch. des Mittelalters* (Manuel de l'histoire du moyen âge). I, Bd. Marb., 1821 et 2 Bd. 2 Abth. Kassel, 1833, in-8°.

§ 101. — *Les sciences cultivées par les Arabes.*

La puissance des Arabes s'étant étendue à plus de la moitié de la terre, il devait en résulter nécessairement que la culture intellectuelle fût pendant un temps très long entre leurs mains, et que dans les pays conquis par eux, on sentît le besoin des arts, qui sont le doux fruit de la paix. La puissance des armes donne bien l'agrandissement d'un pays, mais si on veut que sa domination soit durable, il faut que le vainqueur se préoccupe de la culture intellectuelle du peuple conquis. On ne peut contester que le peuple arabe n'ait fait de sérieux efforts dans cette direction, mais la pression despotique et un fanatisme religieux nullement favorables à l'essor de l'esprit, étaient des conditions qui ne devaient pas les faire réussir facilement. Si les dominateurs arabes se sont préoccupés, surtout au VIIIe siècle, de soutenir partout les sciences et les arts qu'ils devaient apprécier, il ne faut pas se dissimuler que le résultat fut loin d'être brillant, il devait rester bien en arrière de celui de l'antiquité classique. Quelques œuvres des Grecs leur étaient connues par des traductions, mais de ces grands modèles, qu'ils ne connaissaient que par des traductions syriaques, qui avaient été traduites de nouveau en arabe, ils ne possédaient que quelques fragments mutilés, qui devaient servir de fondement aux connaissances des Arabes savants. Il n'en reste

pas moins aux Arabes le mérite de s'être préoccupés des connaissances scientifiques, qu'on avait abandonnées dans un temps où l'on avait été menacé de la perte absolue de toute culture intellectuelle.

Nous devons les estimer très haut comme conservateurs de ces connaissances; la littérature arabe, florissante pendant cinq siècles, a été à plusieurs points de vue l'institutrice des temps qui ont suivi. Les Arabes ont réparé de cette manière le dommage que, dans le premier élan de leur fureur fanatique, ils avaient causé aux sciences et aux arts, en détruisant de magnifiques monuments de l'antiquité.

Les savants arabes se sont occupés surtout de mathématiques, de physique, de chimie, d'astronomie, de médecine et de philosophie. Des chefs distingués avaient fondé (depuis l'an 750) des écoles instruites et des bibliothèques, à Bagdad, Bassora, Kufa, Damas, Ispahan, Samarkand, et dans d'autres villes ; et les premiers princes des familles, Al Mansur (décédé 774), Harun al Raschid (786-833), Al Mamum (812-833) possédaient une culture remarquable, et furent des protecteurs actifs des sciences. C'est ainsi que la célèbre école d'Alexandrie fut reconstituée; à Feez et au Maroc les sciences et les arts étaient florissants sous les Edrisites. C'est en Espagne que le commerce scientifique a été le plus brillant sous le doux sceptre d'Abder Rahman, et de Al Hakem. Le temple des Muses fut fondé à Cordoue (980) ; là se trouvait, au Xe siècle, la plus grande bibliothèque de l'Occident (250,000 vol.). De loin et de près affluaient de nombreux jeunes gens avides d'instruction ; de l'Occident arrivaient les chrétiens pour y puiser des connaissances. Séville, Tolède, Almeria, Murcie avaient des écoles où de savants maîtres donnaient l'instruction et, d'après un manuscrit de Casiri (t. II, p. 71), nous voyons que l'Espagne arabe possédait 70 bibliothèques ouvertes au public ; Cordoue a produit 150 écrivains, Almeria 52, Murcie 62. On ne peut citer le nombre de ceux de Grenade, de Hispalis, de Valence, etc. Ainsi était assuré le développement intellectuel dans les pays arabes, et nous répétons encore que la conservation de ce qui

était parvenu jusqu'à eux était assurée. A ce point de vue, nous devons être très reconnaissants envers une nation qui se montrait animée d'une très bonne volonté. Nous ne devons toutefois par méconnaître les causes indiquées plus haut, qui ont fait que le succès n'a répondu ni aux efforts ni aux intentions, et que nous ne sommes redevables aux travaux des Arabes et à leurs recherches d'aucune découverte ni vérité nouvelles.

Obs. I. — Les Arabes apportaient avec eux dans les pays conquis un certain degré de culture ; ce qu'ils y trouvaient de bien était rapidement adopté par eux, et assimilé.

Sprengel dit : « Les Arabes n'ont jamais été de grossiers barbares. La situation du pays dans lequel ils vivaient avait nécessité un certain degré de culture. La chaleur du climat enflammait leur imagination, favorisait l'élan poétique qui est propre au pays. Si l'exubérance et la grandeur colossale des images, ces fruits de la fantaisie, la vivacité des impressions, la finesse des proverbes, constituent essentiellement la poésie, aucun pays n'a possédé autant de poètes que l'Arabie.

Voy. * Sim. Assemani, *Saggio sull'origine, culto, litteratura degli Arabi avanto il Pseudo profeta Maometto Gador*, 1787, 8, surtout p. XXXVIII et suiv.

* H. F. Wüstenfeld *Diss. de scientiis et studiis Arabum ante Mohammedem et de fabulis Lokmani.* Goett., 1831, in-8°.

Obs. II. — Les mérites des Abassides sont très bien décrits dans : * *Specimen historiæ Arabum*, etc. opera et studio Ed. Pocockii, etc Oxon, 1806, in-4°, p. 171, aussi par Œlsner, ouv.c. (traduction), p. 151, « Zeitraum der Abbassiden ». Voy. aussi Casiri dans son ouvrage, à citer d'abord, T. II, p. 38 et * *De Chalifis litterarum studiis* auct. M. Norberg. In ejusd. *select. opusc. academ.* Pars sec. London Goett., 1818, 8, p. 202.

Obs. III. — Encore au XIIe siècle, Benjamin de Tudela, dans ses voyages à Alexandrie, a vu encore vingt divers établissements d'instruction, voy. * *Itinerarium* cum version et not. Constantini l'Empereur ab Oppyck, Lugd. Balav., 1633, in-8°, p. 121.

* *Die Academien der Araber und ihrer Lehrer* (Les académies des Arabes et leurs maîtres), par F. Wustenfeld. Goett., 1837, in-8°.

La source principale des informations sur la science des Arabes, etc., est la suivante :

* M. Casiri. *Bibliotheca arabico-hispana escurialensis sive librorum omnium, mss. quos arabice ab auctoribus magnam partem Arabo-Hispanis compositos Bibliotheca cœnobii Escu-*

rialensis complectitur. Tom. prior. Matrit., 1760, Tom. post., 1770, in-f°.
Sur les traductions syriaques des œuvres grecques, voy. * J. G. Buhle, *Commentatio de studiis græcarum litterarum inter Arabes initiis et rationibus.* Goett., 1791, in-4°. *In Comment. soc. reg. scient. Goetting.*, vol. XI, Goett., 1793, in-4°, p. 216.

§ 102. — *État de la médecine chez les Arabes.*

Parmi les sciences cultivées par les Arabes, la médecine a pris un rang élevé. Depuis longtemps déjà on avait établi en Orient des écoles de médecine, à Gandispora, ville de Perse, où des médecins grecs (des nestoriens expulsés) dirigeaient l'instruction, et la donnaient aux Persans et aux Arabes. Au temps de Mahomet, vivaient à la Mecque des médecins qui avaient fait leurs études dans les écoles des Grecs, et à la fin du septième siècle, se trouvaient à Irak deux médecins renommés, Théodocus et Théodunus, qui ont été les premiers maîtres de beaucoup de médecins arabes, et dont les adhérents et disciples se maintinrent jusqu'au temps des Abassides, parmi lesquels Thorat Ebn Shohnatha, qui vécut sous Al Mansur. La conquête des pays éloignés mit les Arabes en contact avec des nations, sur lesquelles s'était étendue, depuis longtemps, la lumière de la civilisation, et qui avaient jeté un grand éclat; de là l'influence considérable exercée par elles. Il faut citer en première ligne Alexandrie si civilisée, dont l'école avait été pendant si longtemps florissante, qui a dû avoir exercé, sur la médecine des Arabes, une si puissante influence. Si les Arabes avaient anéanti tous les monuments extérieurs des sciences et des arts, le sentiment qui avait animé ceux-ci s'était maintenu, et ne pouvait avoir qu'une heureuse influence sur les conquérants, qui, appréciant plus tard leurs actes à son véritable jour, se sont efforcés de réparer ce que l'ardeur du fanatisme et l'aveugle esprit de conquête avait si malheureusement détruit. Après le raffermissement de leur puissance, ce sont les Abassides qui se sont particulièrement

distingués par leurs bienfaits pour la médecine. Dans l'école de Bagdad qu'Al Mansur avait fondée (762), on n'enseignait pas seulement la médecine théorique, mais on avait fondé un hôpital public, où les jeunes médecins subissaient leurs épreuves. Les écrivains arabes donnent beaucoup de témoignages de la grande estime que les califes de la famille Abul Abbas avaient pour les sciences médicales. D'autres pays arabes ne restèrent pas en arrière : en Afrique comme en Espagne, on érigea des chaires de médecine, partout on trouvait des écrivains s'occupant de cette branche du savoir humain. Bien que les Grecs, surtout Hippocrate, Aristote et Galien, que les Arabes ont connus par des traductions, aient été leurs modèles et leurs maîtres, leur constitution, leur manière de vivre et leur climat étant différents de ceux de la Grèce, il en résulta qu'ils ont dû observer d'autres formes morbides et être mis dans la nécessité de s'éloigner, sur certains points, de la médecine grecque. Cette différence est sensible dans l'hygiène et la matière médicale qui, sous la direction des médecins arabes, fut particulièrement cultivée. L'hygiène était favorisée par des prescriptions religieuses ; les Arabes cultivaient la chimie ; ils avaient par leurs relations commerciales, surtout avec l'Inde, obtenu un grand nombre de substances médicinales. Dans la pratique de la médecine on constate partout une tendance vers le merveilleux. Leur amour pour l'astrologie les poussait à y chercher des idées superstitieuses ; les recherches théoriques et des finesses de l'esprit prirent la place des connaissances anatomiques et physiologiques, que la loi religieuse leur défendait de scruter ; les discussions prolixes de Galien et ses longues expositions, avaient pour eux plus d'attraits que la parole tranquille du grand génie de Cos basée sur l'observation exacte de la nature ; ils se reconnaissaient mieux dans la doctrine du médecin de Pergame, ils aimaient suivre avec lui la voie facile de la spéculation que l'étroit sentier de l'expérience, qui certainement conduit au but plus lentement, mais l'atteint plus sûrement. Ils traduisirent toutefois et commentèrent les écrits d'Hippocrate.

Leur médecine se basait sur celle de la Grèce, mais elle avait un caractère particulier, ils enrichirent la science par la description de maladies nouvelles, par exemple de la variole et d'autres maladies éruptives ; ils soumirent l'œuvre des devanciers à un nouveau travail, pour faire de leur médecine un ensemble, qui s'est maintenu longtemps encore après eux, œuvre méritoire, digne de la plus grande gratitude. Moins heureux ont été les Arabes dans le domaine de la chirurgie, bien que cette branche ait été spécialement cultivée par plusieurs d'entre eux, par exemple par Abulcasis. Nous examinerons dans les §§ suivants ce que les Arabes ont fait dans le domaine de l'obstétricie.

Obs. I. — Abul-Pharagius fait mention de la ville Gandispora et de l'école de médecine que des médecins grecs y ont fondée ; voy. son *Historia dynastia*, p. 82, et sa chronique Syriaque (* Ed. Kirsch, Lips., 1789, in-4°), p. 59, il est dit expressément dans les premiers passages : « Pacem iniit Aurelius Cæsar cum Sapore Persarum rege, eique filiam suam nuptum dedit, qui extruxit Sapores in Perside urbem Byzantio similem, quam Jondisapur appellavit. Misit autem Aurelianus qui inservirent filiæ suæ, medicos græcos quosdam, atque illi medicinam Hippocraticam in Oriente docuerunt ». Voy. : * I. H. Schultzii de Gandisapora Persarum quondam academia medica. Observat. historica, dans : *Comment. Academ. scient. imperial. Petropol.*, t. XIII, ad ann. 1741-43. Petropol., 1751, in-4°, p. 437-458. Le doute qu'inspire la communication d'Abul-Pharagius a été éclairci après de nombreuses recherches, par Sprengel, ouv. c. qui reporte à une date plus récente la fondation de l'école de Gandisapora, qu'on ne l'admet généralement. « Qu'il en soit comme on voudra, ajoute Sprengel, il est fait mention souvent de l'école de Dchondisabur, depuis le septième siècle ». Comment la science des provinces conquises, notamment de la Perse, a-t-elle passé aux Arabes ? voy. à cet égard : Abul-Pharagii * *Chronic. Syriac.* (trad. lat.) Lips., 1789, in-4°, p. 103.

Obs. II. — Mahomet favorisait lui-même la médecine. Voy. : Abul-Pharagii, *Hist. dynast.*, p. 99, où il est fait mention du médecin arabe Hareth Ebn Calda, qui avait étudié la médecine à Gandisapora, et qui plus tard est retourné dans son pays, et qui est recommandé par Mahomet pour toutes les maladies : « Jussit Mohamed, si quis morbo affectus esset, ipsum adire, et ab eo

remedium petere ». Le Prophète doit lui-même avoir donné des conseils à des malades, et avoir prescrit des remèdes, il doit même avoir employé le fer rouge chez un ami qui souffrait d'une inflammation de la gorge. Voy. : * I. I. Reiske et I. E. Fabri, *Opusc. medica. ex monumentis Arabum et Ebræorum*. Ed. Gruner. Hal., 1776, in-8°, p. 13, *obs. III et IV*. Sur la considération dont jouissait la médecine chez les Arabes, voy. : Abul-Pharagii, *Hist. dynast.*, p. 160.

Obs. III. — Freind va trop loin dans son : *Historia medecinæ* (* trad. lat. de Wigan. L. Bat., 1734, in-8°, p. 195), quand il dit : « Haud improbabile est, veterum Græcorum scripta medica ea solum de causa excidio (Alexandriæ) fuisse erepta, quod de medecina tractarent; nam sanitatis cupido apud Arabes quam inter alias gentes haud minorem habet vim, cumque hi libri maxima ejus rei præsidia edocerent, et alioqui nihil quicquam traderent Prophetæ eorum legibus adversum, illud certe nonnihil ad eorundem conservationem potuit conferre », et ce que Fr. raconte de Joannes Grammaticus, qui aurait soustrait à l'incendie beaucoup de livres, est contredit par le récit d'Abul-Pharagius, ouv. c., p. 114. Joannes chercha bien à obtenir d'Amrou la conservation des livres de philosophie, mais Omar lui fit cette réponse remarquable : « Si in illis contineatur, quod cum libro Dei conveniat, in libro Dei est, quod sufficiat absque illo ; quod si in illis fuerit quod libro Dei repugnet, neutiquam est eo opus, jube igitur e medio tolli ». Là-dessus Amrou donna l'ordre de chauffer les bains publics avec ces livres et... « ita spatio semestri consumpti sunt », ajoute Abul-Pharagius.

Obs. IV. — Sur la richesse de la littérature médicale des Arabes, voy. Casiri, ouv. c. T. I, p. 234-237, et la préface, p. XII. D'après Abu-Osaiba, qui a écrit la vie des médecins célèbres, voy. une riche compilation de Reiske, ouv. c., p. 41, et suiv. ; voy. aussi Amoreux, p. 129-229.

Un excellent coup d'œil sur les plus importants principes de la médecine arabe se trouve dans l'introduction (Isagoge) à la médecine de Honain Ebn Isnak (Joanitius). Ce médecin était un chrétien nestorien renommé surtout par ses traductions du grec (voy. § 95), il avait été premier médecin du calife Ali Motawakkel, il mourut en 874. Voy. Abul-Pharag., *Hist. dynast.*, p. 171.

Sur la médecine arabe, voy. encore :

* I. Leo, Africanus, *De viris quibusdam illustribus apud Arabes*. In Fabric. *Bibl. gr.* vol. XIII, in-4°, p. 259.

* P. J. Amoreux. *Essai historique et littéraire sur la médecine des Arabes*. Montpell., 1805, in-8°.

* M. Norberg, *De medicina Arabum.* In ejusd. select. opuscul. academie. Ed. J. Norrmann, t. III. Lond. Goth., 1819, in-8°, p. 404.

* Sim. Aronstein, *Quid Arabibus in arte medica et conservanda et excolenda debeatur.* Berol., 1824, in-4°. L'histoire dynast. d'Abul-Pharag., renferme beaucoup de notices sur l'état de la médecine de ce peuple.

Parmi les historiens de la médecine connus, voy. surtout : Freind, Ackermann et Sprengel et Haeser.

§ 103. — *Serapion.*

Jahiah Ebn Serapion (Serapion senior siv. Janus Damascenus) est né en Syrie, et a vécu au commencement du IXe siècle, il a écrit deux ouvrages en syriaque. La collectio magna en douze livres, et la collectio parva en sept qui ont été traduits en arabe par Musa Ben Abrahim Alhodaithi et Ben Bahlul (voy. Casiri, t. I, p. 261).

Dans ce livre devaient se trouver réunis les principes des médecins grecs fondus avec les dogmes et les principes nouveaux. La traduction portait le titre de : Collectionneur, Agregator, (appelé Breviarium par Gérard, Practica par Alpagus, Therapeutica methodus par Adb. Torinus); une série de chapitres contient sous le titre : « de ægritudinibus matricis » beaucoup de choses importantes qui permettent de juger de l'état de l'obstétricie et des maladies des femmes qui, il est vrai, sont manifestement d'origine grecque ; sur les maladies des femmes (Lib. IV, ch. 18, de l'édition de Torinus) on trouve les chapitres suivants : de præfocatione (suffocation), et ventositate matricis; ces souffrances (de nature hystérique) sont bien exposées; il est vrai que c'est la vieille doctrine de l'ascension de la matrice, d'où le conseil de faire respirer des vapeurs faites avec des cheveux et des chiffons brûlés, de l'ail, etc., « ut ex hoc olfactu refugiat matrix ab istis partibus ad inferiora », pendant ce temps la matrice sera attirée en bas par de bonnes odeurs; « et adhibemur ad os matricis omne, quod est boni odoris, ut declinet matrix ad

inferiora ». L'opinion de Platon, qui pensait que la matrice était un « animal » (voy. § 51, obs. 3), est ainsi justifiée. Serapion observait ces souffrances chez les veuves, et il les attribuait moins à l'aménorrhée qu'à la privation des rapports sexuels. L'application de certaines méthodes de traitement, comme par exemple des onctions sur le col, sont expressément confiées aux sages-femmes, comme du reste cela est conseillé chez les Arabes par les écrivains postérieurs. On voit quelle situation élevée avaient chez eux les sages-femmes, puisqu'elles devaient non seulement pratiquer des opérations nécessitées par les accouchements, mais celles que réclamait le traitement des maladies des femmes et des enfants. Certaines formules, pour la préparation de pessaires médicamenteux, portent le titre « ad obstetrices ». D'autres chapitres ont pour titre : « de apostemalibus matricis (29), de cancris accidentibus in matrice (30)» où entre autres est très bien indiquée la différence entre l'induration simple et l'induration carcinomateuse, et où sont exposées les souffrances diverses causées par ces états : « de retentione menstruorum et cura ipsius (31), de eruptione sanguinis ex matrice (32), de mulieribus quæ non impregnantur (33), de iis quæ aboriuntur (34), de lubricitate matricis (36) ». Dans chaque chapitre est indiquée une foule de médicaments à l'usage interne et externe, qui montre combien les Arabes avaient de prédilection pour les moyens pharmaceutiques.

Obs. — Le nom de Janus Damascenus a été donné à Serapion par Torinus (1543) en raison de son lieu de naissance ; ce changement a occasionné beaucoup d'erreurs et de confusions ; on l'a confondu surtout avec Mésué l'ancien. Un travail récent très bien fait par Hensler, qui se trouve dans son écrit sur l'Occident, p. 4, mit fin à ces erreurs.

§ 104. — *Obstétricie de Serapion.*

Les deux chapitres qui sont consacrés à l'obstétricie proprement dite portent pour titre : « De mulieribus quæ conceperunt, quo modo possint cognosci prægnantes, et quid eis conve-

niat » (35), et « De mulieribus quæ difficulter pariunt » (36). Le premier chapitre contient les signes ordinaires de la conception, qui sont répétés dans les meilleurs livres qui traitent de l'obstétricie. On y trouve surtout les doctrines d'Hippocrate puisées principalement dans ses aphorismes, comme par exemple l'ancienne opinion qui place les garçons dans le côté droit, les filles dans le côté gauche de la matrice; des conseils hygiéniques terminent ce chapitre. Le second chapitre consacré à la dystocie, commence par l'étiologie, à l'exemple des maîtres grecs (Aétius, Paul d'Eg.). Les causes dépendent de la mère, de l'enfant, ou de la délivrance. Parmi les causes dépendant de la mère, nous trouvons nommée encore ici la « parvitas matricis »; par contre, on ne trouve rien sur l'étroitesse pelvienne; mais il est certain que là où notre auteur, comme ses prédécesseurs et ses successeurs ont parlé de la petitesse de la matrice, l'étroitesse pelvienne a dû jouer un rôle. Parmi les causes dépendant de l'enfant, nous trouvons mentionné une tête trop grosse, une malformation fœtale (forma fœtus mirabilis, sicut ille, qui habet duo capita), une grossesse gémellaire; à cette occasion Serapion parle d'après Abrucalis d'une grossesse de cinq enfants. Comme modes de présentation, la première (fig. prima) est celle où l'enfant se présente par la tête, les bras étendus vers les hanches; la seconde (fig. secunda), présentation des pieds. Toutes les autres présentations sont à considérer comme non naturelles (anormales). Comme secours, on indique, suivant les cas, des onctions et injections huileuses, des bains, des lavements. Si la femme est très grasse, on conseille la position sur les genoux et sur les coudes. Les membranes trop résistantes sont rompues avec le doigt ou un petit couteau. Si la présentation n'est pas normale, on devra la rendre telle, et extraire ensuite l'enfant. Les règles ne renferment que des généralités, toutefois il en ressort que Sérapion ne conseille pas d'attirer l'enfant par les pieds, du moins il dit: « Si ergo egrediuntur in primis pedes ejus, tunc non trahamus ipsum cum vehementia, quia tenetur »; par contre, l'amputation des pieds est conseillée dans ces cas

comme par Celse. Les enfants morts devront être attirés avec des instruments (des crochets). A la fin du chapitre se trouve une formule pour la préparation de « Sief longis » quem subponat ipsum mulier : descendet tum enim embryo, sive sit vivus sive mortuus ». Cette « sief » se compose de myrrhes, ellébore noir, opopanax et fiel de bœuf par parties égales.

Obs. — Nous avons devant nous les éditions suivantes de Serapion :

* Io. fil Serapionis *opera siv. breviarium*, etc. et lib. Serapionis (*iunioris*) *agregatus in medicis simplicibus*. Translatio Symonis Januensis interprete Abraam Judeo Tortuosiense de Arabico in latin. A la fin : Et hunc librum transtulit mag. Gerhard. Cremonensis in collecto de arabico in latinum. Venet. 1599, in-fol.

* *Practica* Jo. Serapionis *dicta breviarum*. Transtulit. M. Gerhard, Cremonensis (avec liber Serapionis de simplici medicina, etc. et practica Platearii). Venet., 1497, in-fol. et * Lugd., 1526, in-4°.

* Jani Damasceni. Decapolitani *summæ inter Arabes auctoritatis medici*, *therapeuticæ methodi* h. e. curandi artis lib. VII, partim Alb. Torino. Vitodurano paraphraste partim Gerardo. Iatro Cremonensi metaphraste. Basil., 1549, in-fol. (Dans cette édition se trouvent des aphorismes sous le nom de Jan Damasc. ; il est douteux qu'ils appartiennent à Serapion, peut-être à Serapion jeune ou à Mesue, ils se lisent aussi dans l'Articella.

Les autres éditions sont citées dans « * Ludw. Choulant's *Handb. der Bücherkunde fur die œltere medizin* » (Manuel de bibliographie pour la médecine ancienne). Leipz., 1828, in-8°, p. 151. Nous renvoyons à ce livre pour les éditions des auteurs arabes, que nous n'avons pu consulter nous-même ou que nous avons dû nous contenter de mentionner.

§ 105. — *Rhazès.*

Parmi les écrivains arabes, un des plus renommés et des plus féconds a été Mohamed Ebn Zachariah Abu Bekr Arrasi, connu sous le nom de Rhazès. Il est né en 860 à Ray en Irak (Médie ancienne, province de la Perse). Il s'était d'abord adonné à la musique, qu'il délaissa pour étudier la philosophie et la médecine. Il a été à la tête d'un hôpital, à Ray puis à Bagdad, où il mourut en 932. Il a laissé un grand nombre d'écrits qui lui valu-

rent le surnom de « Galien des arabes ». Le principal ouvrage publié sous son nom que nous possédions est le livre (Kelaab) *Helchavy*, i. e., lib. continens, seu comprehensor, monument élevé à la médecine pratique toute entière; il est douteux qu'il ait été écrit par Rhazès lui-même dans la forme où nous le possédons aujourd'hui. Sprengel se basant sur les témoignages d'Ali Abbas et d'Abul-Pharagius, pense que cet ouvrage a été commencé réellement par l'auteur, mais qu'il n'est arrivé qu'inachevé à ses successeurs, que ceux-ci en ont rassemblé les fragments, et les ont soumis à un travail d'ensemble. Casiri l'appelle Pandecta medicinæ, et en réalité il embrasse la médecine dans sa totalité dans la plus large acception du mot. On a utilisé pour cet ouvrage un grand nombre de passages des anciens auteurs grecs, notamment de Galien et de Paul d'Egine. Toutefois on y trouve ajoutées des opinions personnelles et celles d'un grand nombre d'auteurs arabes, comme le prouve l'indication de leur origine. L'historien peut d'après ce livre se former une idée de la médecine propre des arabes, de sorte que cet ouvrage a une valeur inestimable, même dans la forme mutilée où il nous est parvenu. — Un deuxième ouvrage de Rhazès se compose de dix livres de médecine adressés à Al-Mansur, roi de Chorassem. C'est une revue de la médecine très concise, d'après les sources grecques et arabes, dont le neuvième livre est un traité de pathologie, qui pendant longtemps, même au delà du moyen âge, a servi dans les académies de programme aux commentaires des écoles. En dehors de ces ouvrages nous possédons encore de Rhazès un livre « De variolis et morbillis » qui est le plus ancien traité sur ces maladies, et qui seul est parvenu à nous en langue arabe. Enfin il nous reste encore de lui de petits écrits traduits en latin, des aphorismes, un antidotaire, un livre des divisions (liber divisiorum), etc., ainsi que beaucoup de choses non encore imprimées, qui portent son nom, et se trouvent dans des collections de manuscrits.

Obs. — Sur la vie de Rhazes, voy. Casiri, I, p. 262, où se trouve l'indication de ses écrits. Voy. aussi Greg. Abul-Phara-

GIUS, *Hist. dynast.*, p. 191 et ABULFEDA, vol. II, p. 347, qui parle de lui en ces termes : « Animum itaque, licet quadraginta jam maior annis, ad studium artis medicæ et philosophiæ auctorumque eas tradentium lectionem applicabat, tanto cum ardore et tam prospero cum successu, secundante præsertim ætate, quæ ipsi provectior contigit, ut earum, quas exercuit, artium ad perfectionem atque summum fastigium procederet, communis que fieret orientis doctor, ad quem velut digito demonstratum, scientiæ cupidi ablegarentur, et ad cujus auctoritatem rebus in controversis medici provocarent ». Malheureusement d'après le dire de CASIRI, les traductions latines de RHAZES sont : « adeo barbaræ ec insulsæ, ut nec RHAZIS dictionem nec stylum sapiant, nec sententiam quidem exprimere aliquando videantur », et CASIRI, qui avait à sa disposition les trésors arabes de l'Escurial, ajoute : « Illas enim ego, quoties cum arabicis archetypis conferre libuit, non ex RHASI, sed ex alio prorsus auctore factas omnino censui. Idem de antiquis latinis translationibus ex Arabum philosophorum ac medicorum scriptis confectis eodem jure pronunciandum : quas *perversiones* potius, quam *versiones* merito *dixeris.* »

§ 106. — *Obstétricie de Rhazès tirée du* Liber Helchavy.

Parmi les 25 livres contenus dans le Liber Helchavy, le neuvième livre seul se rapporte à notre sujet; dans les ch. 2-6 on trouve traitées les maladies de la matrice, suivant un ordre tout arbitraire; le deuxième chapitre commence par les ulcères de la matrice, puis traite des métrorrhagies, des situations anormales de la matrice, du cancer, des moles, que RHAZES attribue à la rétention du flux menstruel, ou à une productivité morbide de l'utérus, etc. Le troisième chapitre passe rapidement sur la « suffocatio » et la « declinatio matricis ». Le quatrième et le cinquième chapitres traitent positivement des sujets obstétricaux. Avant tout il faut dire que partout les sages-femmes sont nommées, que c'est à elles que sont adressées les règles qui y sont tracées, que c'est à elles qu'on enseigne les opérations, ce qui constate leur rôle important dans la pratique de l'art. Le quatrième chapitre commence par exposer les signes de la grossesse,

de l'imminence de l'avortement, et ceux d'après lesquels on peut prédire le sexe de l'enfant. L'arrondissement du col et son occlusion annoncent que la conception a eu lieu. Par contre l'affaissement des seins annonce que l'avortement s'est produit. On énumère de nouveau les anciens signes du sexe de l'enfant, particulièrement celui qui est tiré du siège qu'occupe le fœtus dans la cavité utérine, auquel on accorde une grande valeur. Nous donnons le texte d'un passage de Rhazès relativement à la prédiction du sexe de l'enfant, attendu qu'il a quelque rapport avec ce que Hohl a dit récemment dans son livre sur l'exploration obstétricale (Geburtsh. Exploration. Thl II, p. 46).

« Quod si venter fuerit repletus et rotundus, et in eo fuerit durities, et mulier fuerit sinceri coloris, judicare debes quod mulier pariet masculum. Et si in eo fuerit, pannus cum punctis rubeis pariet feminam : et si caput mamillæ transmutatum fuerit ad rubedinem pariet masculum ; si ad nigredinem, filiam ». Se basant sur sa propre expérience, Rhazès ajoute que la femme enceinte donnera le jour à un garçon, si en marchant elle avance d'abord avec le pied gauche, et vice versâ : « expertus sum pluries hoc, et firmum inveni experimentum, et non credo, quod fuerit accidentaliter ». Le nombre des enfants qu'une femme doit avoir encore, peut se reconnaître par le nombre des nœuds que porte le cordon du dernier né, dicton qui s'est maintenu pendant bien longtemps chez des accoucheurs et des vieilles femmes. La seule présentation naturelle est celle de la tête, par contre celle des pieds, des flancs, des genoux et des hanches sont contre nature. De là le conseil d'amener la tête dans tous les cas où elle ne se présente pas, à cet effet on recommande des manœuvres internes, des mouvements externes et des secousses de la femme placée sur un lit, comme Hippocrate déjà l'avait recommandé. Si ces manœuvres ne réussissent pas, on amputera successivement les membres jusqu'à ce qu'il y ait un espace suffisant, pour que la tête puisse être amenée. Si la tête est trop grosse, on en fera la perforation, on évacuera

la substance cérébrale, on brisera les os et on attirera l'enfant.

Dans le cas, où le volume trop grand de l'enfant empêche sa naissance, on pratiquera sur lui des tractions moyennant des linges ou des lacs. Si ce sont les extrémités supérieures ou inférieures qui se présentent, elles seront repoussées, et on tentera de faire l'engagement de la tête ; en cas d'insuccès, les extrémités seront amputées, et si alors la version sur la tête ne réussit pas, l'enfant sera attiré au dehors moyennant les extrémités inférieures. La plupart de ces conseils s'adressent aux sages-femmes, toutefois il ressort de quelques passages, que là où l'emploi d'instruments peut être nécessaire, les médecins, devront diriger l'opération : « Quod si opus fuerit, quod fiat operatio cum ferro, sedeat mulier super scammum, quemadmodum sedere debet penes partum et post dorsum retrorsum debet esse alius cui adhæreat : deinde *medicus* sedeat super genu dextrum, etc. » Ce passage nous indique aussi de quelle manière la parturiente était placée. Pour dilater l'orifice utérin, on faisait usage d'instruments à vis (instrumentum tortile vel torculum volvens) (voy. obs. § 84). Avant le 7e mois, la tête de l'enfant se trouve en haut, au 8e mois la tête de l'enfant descend, pour cela l'enfant a besoin d'efforts et de temps pour se remettre des fatigues de la culbute. C'est ainsi que Rhazès défend la vieille méthode d'Hippocrate sur la viabilité moindre des enfants nés à huit mois. Il ajoute avoir remarqué que tous les enfants nés avant le 8e mois étaient venus par les pieds. Au reste Rhazès indique une foule de médicaments qui doivent avoir la propriété de favoriser les accouchements, et qui sont déjà indiqués par d'anciens auteurs. Il accorde, dans ces cas difficiles, la plus grande confiance aux sternutatoires, aux onctions, bains et fumigations. Il est à regretter que dans l'indication de cette foule de médicaments il règne le plus grand désordre ; c'est avec la plus grande peine qu'on cherche à établir un peu d'ordre dans cette « rudis indigestaque moles ». On y rencontre une foule de répétitions, et c'est avec une véritable fatigue qu'on voit le « Dixit Galenus » alterner avec le « Dico » ; à tout cela vient s'ajouter : « Sordidæ dictionis et

ipsorum incommodorum lectu typorum tædium », dont s'est plaint Haller avec tant de raison.

Obs. — Pour notre travail nous avons fait usage de l'édition suivante que nous devons à l'obligeance de M. le Dr K. Bernhardi, l'éminent bibliothécaire de Cassel :

* *Liber Helchavy.* i. e. continens artem medicinæ et dicta predecessorum in hac facultate emendatorum. Per clariss. artium ac medic. doctorem magistrum videlicet Hieronymum Salium Faventinum erroribus purgatus et ornatus, etc. Impress. Venetiis, 1506, in-fol.

La bibliothèque ducale de Cassel possède aussi l'édition de * Hieronym. Surianus Venet.; 1509, in-fol. que nous avons également sous nos yeux. Elle est divisée en 37 livres. Haller en parle en ces termes dans sa *Biblioth. med. pract.*, t. I, p. 371 : « res ipsa eadem est, neque plures libri hac editione continentur : ordo autem valde diversus est, ut modo editio anni 1500 (comme aussi celle citée plus haut de 1506) plenior videatur, modo nuperior altera ». Le livre cité plus haut est ici le vingt-deuxième.

Une édition plus ancienne (plus rare) est celle de * Brixiæ, 1486, in-fol. per Mag. Ferragium, medic. salerni, etc.

La rareté des éditions de Rhazès, et par suite, l'impossibilité d'en faire une étude personnelle, peut avoir été la cause qu'Osiander a porté sur Rhazès un jugement trop sommaire (ouv. cit., p. 69) et quelquefois entaché d'inexactitudes, comme par exemple il confond les nœuds du cordon avec ses rugosités. L'absence d'astérisque à l'ouvrage Helchavy, dans le livre d'Osiander, prouve qu'il n'a pas eu l'ouvrage entre les mains, ce qui ressort encore de l'inexactitude du titre qu'il donne du livre. C'est ainsi encore que Channing n'a publié que le livre *De variol. et morbillis*, édit. de * Lond., 1766, in-8°, que nous possédons dans le texte arabe, et nullement les *opera exquisitiora*, comme on pourrait le penser d'après l'indication d'Osiander.

§ 107. — *Les dix livres de médecine de Rhazès adressés au roi Al Mansur.*

Les dix livres de Rhazès adressés à Al Mansur sont mieux ordonnés. Les deux premiers sont consacrés à l'anatomie et à la physiologie, les quatre suivants (3-6) à l'hygiène, le septième à la chirurgie, le huitième aux poisons, le neuvième aux maladies des diverses parties du corps humain, le dizième à la fièvre.

Dans les 25e et 26e chapitres du premier livre est exposée l'anatomie des mamelles et de la matrice, avec quelques notions sur la physiologie de ces parties. On trouve indiquée avec précision la différence de grosseur et de développement entre l'utérus d'une jeune fille, et celui d'une femme qui est accouchée. Toutefois, l'auteur admet toujours deux cornes qui se réunissent en un seul orifice ; on y trouve aussi la description des testicules féminins, dans lesquels est contenue la semence de la femme. Par contre, il décrit bien l'hymen et les plis du vagin. La cause de l'accouchement est expliquée par lui de la manière suivante : quand le fœtus est arrivé à sa maturité, et qu'il ne peut plus être nourri au moyen de ses connexions avec la matrice (venæ, etc.), celles-ci se détachent et l'accouchement suit. Très remarquable est la description de la structure de l'homme comparée à celle de la femme (lib. II, c. 56), qui malheureusement n'est pas poussée très loin. Très sensées sont les règles hygiéniques données aux femmes enceintes et parturientes (IV, c. 27). Des bains, des onctions huileuses sont conseillés, ainsi qu'une bonne humeur ; on blâme l'abus des saignées et des purgatifs. Pendant l'accouchement, on fera des onctions huileuses sur le dos, le ventre et les cuisses, et des injections huileuses dans le vagin. On prescrit aux sages-femmes de faire aux parturientes des frictions douces sur le bas-ventre ; les bains de vapeur et les sternutatoires sont recommandés comme favorables. Très utiles aussi sont la plupart des conseils que donne Rhazès sur les soins à donner à l'enfant, le choix d'une nourrice, les qualités qu'elle doit avoir, et le régime qu'elle doit suivre. Les 72e, et 73e chapitres du Ve livre ont trait à la conception, on y trouve des moyens pour la favoriser ; il parle aussi « de illis, quæ prohibent impregnari et quæ aborsum faciunt ». Dans le IXe livre il passe en revue, dans les chap. 81-88, quelques maladies de la matrice, comme elles sont nommées et traitées dans les écrits grecs. La différence entre la grossesse véritable et la grossesse molaire est bien indiquée (c. 88) et on trouve signalés les phénomènes qui y sont observés.

Obs. I. — Plusieurs fois déjà nous avons eu l'occasion de voir avec quelle légèreté les anciens médecins (non chrétiens) pratiquaient l'avortement, et de rechercher les causes de cette pratique dans des principes philosophiques, que les idées actuelles ne peuvent plus approuver (voy. § 85). De pareils usages se conservent encore dans certains pays, et là où une grossesse est inopportune, on a recours aux abortifs, comme nous l'apprend par exemple Ehrenberg, qui ayant été reconnu comme médecin en Afrique, fut sollicité par de belles africaines pour obtenir des remèdes abortifs. Comme de semblables demandes adressées aux médecins chrétiens étaient repoussées par eux, ces filles s'adressèrent à des charlatans de leur croyance et atteignaient ainsi leur but.

Obs. II. — Nous renvoyons au livre V, c. 69 du livre de Rhazès, que le lecteur pourra consulter lui-même, pour se faire une idée du raffinement des anciens, notamment du peuple libidineux des arabes, et de l'ingéniosité des femmes pour tromper les hommes. Le lecteur verra aussi à quel degré de perfection avait été poussé l'art de composer des cosmétiques. Personne ne s'étonnera plus, si, dans des temps postérieurs, ce peuple peut se reconnaître sous bien des rapports comme appartenant à la secte d'Aristippe ; on trouve encore chez eux de semblables conseils, comme nous l'apprend Trévoux dans son * Dictionnaire, t. VI, Paris, 1852, in-fol., p. 943. Art « Rétrécisseuse ».

Obs. III. — Nous mentionnons les éditions suivantes des dix livres de médecine :

* *Liber* Rasis ad Almansorem, Venet., 1497, in-fol. et 1500, in-fol. (avec d'autres écrits de Rhasès, les aphorismes de Damascenus, et quelques livres d'Hippocrate).

* Abubetri filii Zacharie fil. Arasi, etc. *Liber ad Almansorem* decem tractatus continens cum nonnullis additionibus interlinearibus Gerardi Cremonensis. Lugd., 1511, in-8° (sous le titre principal *Opera parva* Abubetri, etc, contenant encore d'autres écrits de Rhasès).

* Abubetri Rhazae Momethi, etc., *Opera exquisitiora* per Gerardum Toletanum medicum Cremonensem, Andream Vesalium Bruxellensem, Alban. Torinum Vitoduranum latinitate donata, etc. Basil., 1544, in-f° (là se trouvent nos dix livres, p. 5-327).

§ 108. — *Rhazès. Le livre des Divisions.*

Le livre des Divisions (aussi adressé à Mansur) contient également, ch. 82 et suiv. un travail sur les maladies de la matrice, et parmi eux, un chapitre (92) qui a pour titre : « de his quæ facilem partum efficiunt, educunt secundinam et egredi faciunt fœtum, » des bains, des onctions huileuses, des fumigations et des remèdes internes sont recommandés pour exciter les contractions. On conseille aux sages-femmes d'ouvrir des membranes, (ici encore appelées secundina), au moyen des ongles, ou avec un petit couteau quand cela est nécessaire. Parmi les autres écrits de Rhazès se trouve encore un petit traité des maladies des enfants.

Obs. — Les deux ouvrages ici mentionnés sont compris dans les éditions citées, dans le paragraphe précédent des dix livres adressés à Al Mansur.

§ 109. — *Ali Ben Abbas.*

Un autre ouvrage sur la médecine, plus considérable que les précédents, nous a été laissé par le persan Ali Ben Abbas de la secte des Magiers. Il était élève de Abi Maher Musa Ben Senan, et médecin particulier de Adhid el Daula, roi de Buita, sur l'ordre duquel il a écrit ce livre qu'il lui a dédié, de là le nom de « royal » qu'il porte.

Ali mourut en 994. Son ouvrage comprend toute la médecine scientifiquement ordonnée ; il a été très estimé jusqu'au moment où le canon d'Avicenne le mit au second rang, sans le surpasser. Bien que dans l'exposé des doctrines médicales, Ali ait suivi partout la doctrine des grecs, comme il le déclare lui-même dans le premier livre de la Théorie de son ouvrage, il y a mis beaucoup de choses personnelles, et ajouté un grand nombre d'observations nouvelles, si bien que nous pouvons dire que

le « livre royal » est un grand trésor et la source principale des informations pour connaître les principes qui régnaient alors. Dans la première division de son livre, dans la « Théorie », qui comprend dix livres, on trouve au livre 3 les chap. 33, 34, 35 qui parlent de la matrice, et des seins, en donnant les éclaircissements nécessaires au point de vue de l'anatomie et de la physiologie. La matrice pour lui est un « animal sperma desiderans », elle a des cornes, dans la droite se développent les garçons, dans la gauche les filles. Le plus grand nombre d'enfants que peut contenir la matrice, s'élève à cinq; il ne l'affirme que par ouï-dire, car il n'a jamais vu une grossesse quadrigémellaire (L. 9, c. 39). Ali cite un exemple de superfœtation (L. 3, c. 34.) : « Audivi et mulierem septimo peperisse mense filium, aliumque in nono, hujus quidem aiunt rei causam quod post conceptionem coitui se dederit viri alterius ». Dans le livre de physiologie (Lib. IV, c. 4 de naturalium exemplo virtutum in matrice), il admet dans la matrice l'existence d'une puissance multiple : une « virtus attrahens, v. retinens, v. immutans, et v. expulsiva. » Il la compare à l'estomac, et rappelle Galien, son exposition est très heureusement conduite. Le liv. VI, ch. 33, traite : « De accidentibus quæ in egressu fiunt menstruorum ». Le livre IX, c. 39 et 40 « De matricis et mammarum passionibus causis que et signis ». Ali cite comme autorités les sages-femmes ; dans aucun auteur arabe on ne constate mieux la situation élevée et l'étendue de l'action de ces femmes dans les accouchements. C'est à leurs observations qu'il doit de pouvoir affirmer que les garçons naissent plus pesants que les filles, opinion qui a trouvé des défenseurs dans ces derniers temps. Dans la Practica, lib. I, c. 19, 20, 21 et 22, Ali expose les règles d'hygiène applicables aux femmes en couches, et aux enfants nouveau-nés; il parle de quelques maladies de ceux-ci, des nourrices, et des soins qu'il faut leur donner, et expose les règles à observer dans le sevrage des enfants. Le liv. II, c. 28 et 29 traitent : « de medicina provocantibus menstrua et lac generantibus ».

Le 8e livre contient plusieurs chapitres qui se rapportent aux

maladies des femmes, et dans une série de chapitres, c. 9-24 et c. 29, sont traitées les maladies de la matrice et des seins, et indiqués une foule de médicaments suivant l'usage d'alors. Très bien sont exposées, entre autres, les causes dynamiques de l'hémorrhagie. Le ch. 25 « De abortientium mulierum medela » contient l'indication d'une foule de moyens mis en rapport avec l'étiologie. Le ch. 26 a pour titre : « De difficultatis partus medela », où se trouvent indiqués, comme moyens aidant l'accouchement, encore les onctions huileuses, les bains, l'usage du diptame (fam. de rutacée), de nids d'hirondelles, et de fumigations avec des cornes de pieds de mulets. Comme obstacle à l'accouchement on mentionne : « parvitas matricis » qui se rapporte certainement aussi à l'étroitesse pelvienne, qui n'était pas connue encore des anciens (voy. plus haut § 90). Pour l'accouchement des femmes très grasses, on recommande comme Serapion (§ 104) la situation sur les coudes et les genoux. Quant à la médecine opératoire, Ali se contente de renvoyer à la chirurgie : « Dum vero partus est difficultas fœtus causa, quoniam magnus est aut parvus aut levis, aut duo sunt illi capita, aut ea quæ non expedit figura, tunc cura utendum manus quæ admodum in chirurgia exponetur », de là, ici comme dans le chapitre suivant 27, « de secundinæ conclusionis et mortuî fœtus medela, » la simple indication de ce qui appartient au médecin, c'est-à-dire une foule de formules.

Aux femmes, pour lesquelles l'accouchement devient une cause de danger : « propter parvas matrices, aut vulvas strictas », ou un état de santé mauvais, en général, Ali ne conseille pas la grossesse, et il traite aussi « de his, quæ conceptum fieri prohibent ». Par les mots « parva matrix » il entend certainement aussi un bassin petit. Les anciens devaient certainement en connaître les conséquences, mais la cause réelle devait leur échapper en raison du manque de notions anatomiques et de l'absence d'autopsies et de dissections.

Obs. — Sur Ali Ben Abbas voy. Abul-Pharag., *Hist. dynast.*, p. 214, où entre autres choses on lit : « In gratiam regis Adado-

DDAULÆ filii Bowaiæ librum suum AL MALECI i. e. regium appellatum, composuit : liber est insignis et syntagma egregium, cui eo tempore animum applicuerunt homines, ipsum que sedulo triverunt, donec prodiit canon AVICENNÆ, quem amplexi librum AL MALECI aliquantulum neglectui habuerunt. Est autem AL MALECI quod praxin spectat, potior, Canon quod scientiam, solidior ». — Voy. encore BARHEBRÆI, *Chron. Syriæ*, 205, et CASIRI, I, 260. Beaucoup d'observations contenues dans cet ouvrage ont manifestement été recueillies dans les hôpitaux par l'auteur, qui s'était fait un devoir de contrôler, au lit des malades, les descriptions des auteurs données avant lui, et qui ne paraissaient pas absolument conformes à sa propre observation.

§ 110. — *Obstétricie d'Ali.*

Le neuvième livre d'ALI est consacré à la chirurgie, là se trouvent des règles qui se rapportent à l'obstétricie pratique. Le 38e chapitre qui a pour titre : « de mortui fœtus eductione » a pour objet d'exposer les opérations obstétricales ; il faut remarquer tout aussitôt qu'il est adressé aux sages-femmes. Le médecin doit fournir à la sage-femme les renseignements nécessaires, mais celle-ci doit pratiquer l'opération ; du moins c'est ainsi que nous croyons devoir comprendre les paroles d'ALI. La grande latitude, qui dans ce livre est accordée aux sages-femmes, nous fait penser qu'on leur abandonnait beaucoup, même les opérations de toute nature. Dans tous les accouchements laborieux, où les moyens indiqués plus haut n'avaient produit aucun effet, ALI donne le conseil d'élargir les voies génitales, d'appliquer sur le fœtus des crochets (sennaras) dans les présentations de la tête et dans celles des pieds. La position à donner à la parturiente, la manière dont elle doit être maintenue, sont soigneusement décrites (position sur le dos, la tête basse, les cuisses élevées). On indique avec soin aux *sages-femmes* la manière dont les crochets devront être appliqués, et comment il faudra faire les tractions sur l'enfant.

Dans les présentations des pieds, ceux-ci devront être d'abord attirés et l'enfant *développé* après : « quum autem pedibus

primus egreditur fœtus, facile attrahitur et recte in matricis os ». Nous ne pouvons ici que louer ce précepte, malheureusement il est assombri par les conseils qui suivent : quand la tête vient en dernier, il faudra la faire sortir moyennant le crochet tranchant, sur la main prolabée on appliquera un lacs, sur lequel on fera des tractions, et on amputera le bras dans l'articulation de l'épaule. Si les tractions sur les pieds n'ont pas pour effet de faire suivre le corps, les extrémités seront amputées dans la hanche, puis on appliquera les crochets sur le tronc ; si ce moyen ne suffit pas on morcellera l'enfant ; on indique des instruments : « phlebotomi et cultelli » pour faire l'embryotomie, la section des chairs et l'ouverture du crâne, ainsi que des pinces pour briser la tête. Nulle part il n'est fait mention de la version sur la tête ou sur les pieds. L'enfant qui se présente par le flanc devra être morcelé. Les conseils que donne Ali, à la fin du chapitre, pour le traitement des accouchées, les hémorrhagies et les abcès, etc., montrent surabondamment quels dangers courait la mère dans de semblables accouchements. Le traitement de la rétention du délivre diffère fort peu de celui que Philumenos avait indiqué (voy. § 92). Si cela est possible, le délivre sera extrait ; si, à la fin, l'orifice utérin se referme il devra être ouvert mais sans employer d'efforts. Si l'extraction est impossible, le placenta se putréfie, et au bout de quelques jours il est expulsé dans cet état. Les atrésies des parties génitales sont très bien décrites (c. 56). Ali en admet de congénitales et d'acquises, celles-ci résultant d'un procédé de cicatrisation à la suite d'ulcérations ; ici comme dans le chapitre suivant : « de emissionum quæ in matrice fiunt cura », c'est aux sages-femmes que sont adressés les conseils pour pratiquer les opérations nécessaires : « In conglutinationibus digitum imprimere » ; on leur enseigne aussi la manière d'opérer avec les instruments pour faire l'ablation d'excroissances. Les atrésies de l'anus chez les nouveau-nés devront être ouvertes avec le doigt de la sage-femme ou avec le phlebotome (c. 63). Dans aucun écrivain arabe la situation des sages-femmes n'est si bien mise en relief que

dans les livres d'Ali. On leur abandonnait les opérations obstétricales les plus difficiles, et l'emploi des moyens mécaniques dans le traitement des maladies des femmes et des enfants. Les hommes ne faisaient que conseiller, la pratique des opérations restant exclusivement abandonnée aux premières.

Les médecins prescrivaient des remèdes dans les accouchements difficiles, si ceux-ci ne réussissaient pas, ils donnaient des conseils pour indiquer ce qu'il fallait faire. Faut-il une démonstration plus claire de la cause qui a maintenu pendant si longtemps l'obstétricie dans l'enfance, et un état d'infériorité si triste. La bonne volonté pour s'occuper de cette branche de l'art de guérir n'a manqué à aucun des auteurs de l'antiquité, mais elle venait se briser contre les préjugés du temps, qui s'opposaient à ce qu'aux hommes fut confié ce qu'on regardait comme appartenant au domaine des femmes, sot aveuglement, sentiment de pudeur erroné, qui maintenait hors de leurs mains des secours qui n'étaient demandés aux hommes qu'exceptionnellement, et sous la pression de la plus absolue nécessité, plus ou moins souvent, suivant le degré plus ou moins élevé de l'instruction des matrones.

Obs. I. — Nous possédons les deux éditions latines suivantes :
* *Liber artis medicinæ, qui dicitur regalis dispositio* Haly filii Abbas, quem Stephanus Antiochenus (ann. 1126 et 1127) ex arab. in lat. transtulit. Venet., 1492, in-fol.
* *Liber totius medicinæ necessaria continens,* quem Haly filius Abbas, etc. edidit, regique inscripsit, unde et regalis dispositionis nomen assumpsit. Lugd., 1523, in-4° (Traduction de Stephanus avec remarques (fecundis synonimis illustrat.) de Mich. de Capella.

Obs. I. — Il ne faut pas retrancher des œuvres de notre Ali Abbas l'ouvrage qui porte le titre de « *Liber* Pantegni Ysaak *israëlitæ filii adoptivi Salomonis regis arabice* » dans l'édition : * *Omnia vera* Ysaak in hoc volumine contenta, etc. Lugd., 1515, in-fol. et que Constantinus Africanus s'est approprié, « quem Const. africanus monachus montis Casinensis sibi vindicavit » où se trouve avec le titre ci-dessus : *Liber* Pantegni, etc., de même que le *Viaticum* Ysaak *in septem partitum libros* et qui porte au frontispice la remarque peu honorable : « Quod Constantinus, etc. in latinum facit (ut pleraque alia ipsius opera) sibique

id arrogare non erubuit ». Constantinus a aussi écrit des préfaces, dans lesquelles il ne rougit pas de s'attribuer ces œuvres, d'en offrir la dédicace à l'abbé de son couvent, comme on peut le voir par la suscription qui précède la Préface. L'ouvrage de Pantegni dans lequel se trouve conservée aussi la division en dix livres de théorie et de pratique, donne dans beaucoup d'endroits des extraits d'Ali. Comparez par exemple. *Pract.*, Lib. IX, c. 62, De fetu mortuo extrahendo, ainsi que les préceptes dans le *Viaticum*, par exemple, lib. VI, ch. 16 et 17, De difficultate partus et de exitu secundinæ, qui ne diffèrent pas des préceptes d'Ali Abbas. Aussi voit-on sur la figure du frontispice de cette édition Ali Abbas, Ysaak et le moine Constantinus assis ensemble pacifiquement autour d'une table ; le premier instruit les deux autres, le second paraît dormir, tandis que le moine rusé écoute avec attention ; le petit esclave qui se tient debout près d'eux salue respectueusement Ali Abbas et lui présente un encensoir.

Au reste Ysaac Ben Soleiman était un hygiéniste fort distingué parmi les arabes, il a vécu au dixième siècle.

En dehors de l'édition de *Op. omn.*, de 1515 dont nous avons parlé, voy :

* Isaaci Judaei Salomonis arabiæ regis adoptivi filii *de diætis universalibus et particularibus*, Libr. II, etc., Basil., 1570, in-8°. (Traduit par J. Posthius Germersheim.)

§ 111. — *Avicenne.*

Abu Ali Alhossain Ebn Abd' Alla Ebn Sinah, ordinaiement appelé Avicenne, a joui de la plus grande considérationparmi les Arabes comme médecin et comme écrivain ; cette immense renommée lui a valu le nom de « prince des médecins . Il est né à Aphshana en Perse (980), et il vint avec ses parents à Bochara. Dès son enfance, son père lui fit donner une éducation très soignée ; cet enfant admirablement doué fit des progrès si extraordinaires, qu'à l'âge de 10 ans il possédait le Coran et une grande partie des connaissances littéraires usuelles (magnam humanioris litteraturæ partem, dit Casiri. op. c.). Un maître renommé Abu Abdalla Nabelensis, que son père avait fait venir dans sa maison à Bochara, lui enseigna la pilosophie et les mathématiques ; plus tard il poursuivit seul l'étude de ces

connaissances. Animé par sa propre impulsion et par les écrits métaphysiques d'ARISTOTE, il commence à seize ans l'étude de la médecine dans les livres et au lit des malades ; c'est avec une ardeur incroyable et un zèle sans exemple, que jour et nuit il se livrait à ces études ; dès l'âge de dix-huit ans il put exercer son art et se distinguer comme auteur. La guérison de quelques malades, dont deux califes, lui donna une grande considération. Après son séjour à Dschordschan il fut nommé médecin particulier du Prince MAUDODAULA à Ray.

Plus tard il exerça les fonctions de visir à Hamdan, fut impliqué dans des intrigues politiques, et incarcéré plusieurs fois. Il prit la fuite pendant sa seconde détention, se réfugia à Ispahan, et vécut là à la cour du calife ALA-OD-DAULA, entouré des plus grands honneurs, et jouissant d'une grande considération. Il accompagna son prince dans un voyage à Hamdan, y tomba malade et mourut en 1036, à l'âge de 58 ans, après avoir usé son corps vigoureux par de nombreuses dissipations.

Obs. — Pour la vie d'AVICENNE voy. CASIRI, ouv. c., t. I, p. 263. « *Avicennæ Vitæ ex Arabie, philosophorum bibliotheca* » où AVIC. donne lui-même des renseignements sur sa vie.

ABUL-PHARAG., *Histor. dynast.*, p. 229.

BAR-HEBRAEI, *Chronic.*, p. 236.

ABULFED. Vol. III, p. 92.

* D'HERBELOT, *Biblioth. oriental.* Paris, 1697, in-f°, art. SINA.

La vie d'AVICENNE par son élève SORSANUS se trouve à la tête des meilleures éditions d'AVICENNE.

Les histoires de FREIND, PORTAL, SPRENGEL, et l'art. EBN SINAH par HECKER dans l'*Encyclop. Wœrtesb. der mediz. Wissensch.* (Dic. encyclop. des sc. méd.), 10 vol. Berlin, 1834, in-8°.

Voy. aussi HAESER. Gesch. de mediz. Iena, 1875, in-8°, t. I, p. 584. (F.-J. H.)

§ 112. — *Le canon d'Avicenne.*

Parmi les écrits d'AVICENNE qui sont arrivés jusqu'à nous, le plus renommé est le *Liber canonis medicinæ*, qui comprend en cinq livres un système complet de la médecine, comme il n'en avait jamais été écrit pour cette science.

Le premier livre contient une introduction générale à l'étude de la médecine, puis il traite de l'anatomie et de la physiologie, essentiellement d'après les principes d'Aristote et de Galien, mais avec beaucoup plus de largeur et de finesse que ce dernier auteur, enfin il expose les règles de l'hygiène dans toutes les conditions de la vie. Le second livre traite de la matière médicale (de medicinis simplicibus), le troisième, des maladies depuis la tête jusqu'aux pieds, le quatrième, des fièvres en particulier, le cinquième, des médicaments composés. Non seulement les contemporains, mais une longue postérité ont apprécié à une si haute valeur ce livre, qu'il a fait oublier le *Helchavy* de Rhazès, aussi bien que le livre royal d'Ali Abbas. Ce qui à cette époque avait été trouvé bien et grand, les contemporains croyaient le trouver dans le système d'Avicenne. Depuis longtemps on avait oublié de faire des recherches personnelles, trouvant bien plus commode de s'en tenir à ce qu'on avait devant soi, de suivre les auteurs qui avaient fait des collections, plutôt que de se livrer à la recherche de principes nouveaux et à de longues méditations. On acceptait aveuglément les principes d'hommes qu'on croyait infaillibles. C'est par ces motifs que le livre d'Avicenne a pu exciter une si grande admiration, et s'assurer, pendant une si longue suite d'années, la domination exclusive sur toute la médecine. Ce qu'avant lui avaient dit les médecins grecs et arabes se trouvait contenu dans ce canon, et si ses prédécesseurs immédiats avaient à peine eu un autre point de vue dans leurs travaux, Avicenne avait, par l'ordre qui régnait dans son travail, la finesse et la perspicacité éblouissante qui l'animaient, ces qualités si essentielles, obtenu la faveur universelle et une vénération durable, qui lui ont assuré le meilleur accueil et une considération de longue durée dans toutes les contrées où la science arabe avait pénétré. Les arabes avaient abandonné depuis longtemps le théâtre de leurs exploits que brillait encore dans tout son éclat le nom d'Avicenne. Il restait pour les médecins du moyen âge l'oracle le plus vénéré, et personne ne pouvait se dire médecin, s'il n'avait étudié ses écrits avec le plus grand soin. Ce n'est que

lorsque au milieu de la nuit commença à luire l'aurore d'une science nouvelle qui s'éveillait de sa longue torpeur, ce n'est qu'alors que furent brisés les liens qui avaient enchaîné la paresse, que le passé s'écroula de toutes parts, que la science eut conscience d'elle-même, que commença à pâlir enfin l'étoile d'AVICENNE, qui pendant des siècles avait tout ébloui par son éclat emprunté. Maintenant AVICENNE est tombé dans le domaine de l'histoire. Bien qu'on ne saurait lui attribuer personnellement aucun mérite vraiment durable dont la science puisse s'enorgueillir, il faut lui être reconnaissant de celui qu'il a eu d'avoir, par un exposé si clair et si méthodique, conservé les acquisitions du passé pour ses contemporains et la postérité.

Obs. — D'après la liste des écrits d'AVICENNE, que donne CASIRI, ouv. c., p. 270, le *Canon* aurait compris 14 livres. Les autres écrits attribués à AVICENNE par cette liste sont reproduits en partie dans la plupart des éditions du *Canon*, et ont en partie été publiés aussi séparément; tels : « De viribus cordis et medicamentis cordialibus ; De syrupo acetoso ; De removendis nocumentis quæ accedunt in regimine sanitatis ; cantica de medecina sive liber de medecina in compendium redacta ». Nous avons aussi de lui quelques dissertations philosophiques que A. ALPAGUS BELLUNENS a publiées en un volume. * Venet., 1546, in-4°.

§ 113. — *Obstétricie d'Avicenne.*

AVICENNE, dans beaucoup d'endroits de son Canon, a parlé de l'obstétricie et des maladies des femmes, de sorte qu'on peut très bien être renseigné, par ce livre et les règles qui y sont exposées, sur l'état de ces branches de la médecine à cette époque. Aucun de ses prédécesseurs ne traita des maladies de femme avec autant d'ordre et de clarté. Ses doctrines ne renferment que peu de choses nouvelles, cela est vrai, mais elles sont cependant de la plus grande importance, car elles complètent très bien ce qui avait été dit. Excellents sont les conseils que donne AVICENNE sur la manière de soigner les nouveau-nés, sur l'allaitement et le sevrage.

Soigneusement est exposée la manière de lier le cordon après la naissance ; la ligature doit être éloignée de quatre pouces de l'ombilic, on doit employer à cet effet, de la laine (lana munda, quæ bene et subtiliter sit retorta, ne doleat), le pansement se fera moyennant un petit linge huilé ; l'enfant devra être baigné soigneusement et frictionné avec du sel (voy. plus haut § 11), et tenu dans une grande propreté ; les bains seront continués pen- l'été et l'hiver.

Il n'y a rien à ajouter aujourd'hui à ces préceptes. Les règles à observer pour l'allaitement des enfants sont également excellentes, ainsi que ce précepte : « Omnibus modis quibus est possibile, lac matris infanti ad sugendum dandum est : ipsum enim est nutriens, quod magis simile existit substantiæ nutrientium præteritorum, quibus alebatur dum in ventre erat. » L'expérience de tous les temps a constaté et démontré la justesse de ce coup d'œil de l'auteur sur l'œuvre de la nature. Ce n'est que quand une raison sérieuse empêche la mère de nourrir son enfant qu'il doit être question de choisir une nourrice, dont les qualités et la manière de vivre, qui doivent être observées, sont exposées avec le plus grand soin. C'est quand apparaissent les deux premières dents qu'il faudra commencer à sevrer peu à peu. Sur les maladies des seins, les qualités anormales du lait, on trouve des indications dans le livre III, fen. 12. L'obstétricie proprement dite, les maladies des femmes et ce qui y a trait, se trouvent dans le livre III, fen. 21 avec ce titre : « De membris generationis in mulieribus tres continens tractatus ». Le premier chapitre expose l'anatomie de la matrice d'après les vues anciennes, elle est appelée : « conversum instrumentum virorum ». Au reste, la description de la matrice est faite encore d'après les vieilles idées ; on y décrit deux cornes, etc. On parle de l'hymen chez les filles non déflorées. Ce qu'Avicenne dit dans le 2e chapitre « De generatione embryonis » est également imité de ses devanciers Aristote et Galien. Un long article (c. 8-10), est consacré à la stérilité ; l'étiologie et le traitement en sont très longuement exposés. Les conseils qu'Avicenne donne aux hom-

mes dans des cas pareils (c. 10) sont dignes d'être lus. Les écrivains d'aujourd'hui ne les exposeraient pas ainsi au public, ils les réserveraient pour des entretiens privés; cela concorde entièrement avec la vie d'AVICENNE; ses biographes sont ainsi condamnés à ne pas mentir. Les signes de la grossesse et leur critique laissent peu à désirer, il les décrit tels qu'ils sont enseignés encore aujourd'hui; même des signes tirés de l'état de l'urine sont pris en considération; par contre les signes du sexe de l'enfant, avant la naissance, sont exposés avec une prolixité fatigante; ici encore les garçons sont placés dans la matrice à droite, les filles à gauche. (La traduction latine emploie partout ces belles expressions de : « masculinitas et feminitas ». Le 15e chapitre traite même « de signis Albanim i. e. facientis nasci masculos », où est suivi mot à mot ce que dit GALIEN sur le testicule droit dans ses commentaires in HIPPOCR. Epidem. (KUHN, vol. 17, pars. 2, p. 212). Dans le 17e chapitre AVICENNE parle de la grossesse gémellaire et de la superfœtation, cette dernière dangereuse pour les deux enfants. Les signes tirés des nœuds du cordon (voy. § 106) sont répétés ici, toutefois AVICENNE ajoute que si, sur le cordon d'un premier né il existe des nœuds, l'enfant suivant sera sûrement un garçon. Le second traité a pour titre « De impregnatione et partu », il renferme tout ce qui se rapporte à l'obstétricie. On y trouve très bien exposée (c. 2) l'hygiène des femmes enceintes; la chose principale consiste à éviter l'avortement. AVICENNE proscrit les bains avant la dernière période de la grossesse. Il a utilisé ici les doctrines d'HIPPOCRATE, d'AÉTIUS, de PAUL D'ÉGINE et de RHAZÈS. La vieille doctrine de la mortalité des enfants nés à 8 mois est encore répétée ici (c. 1). A l'avortement sont consacrés plusieurs chapitres (8-12.); le dernier traite de la provocation de l'avortement, alors qu'elle devra être pratiquée : « Cum prægnans est puella parva, supra quam timetur mors ex partu », certainement dans des cas d'étroitesse pelvienne; une foule de moyens dynamiques et mécaniques sont indiqués, entre autres, la saignée, l'action de soulever des fardeaux, de les porter, l'abstinence de nourriture, etc., l'excitation du col,

par l'introduction d'un rouleau de papier, d'un tuyau de plume, d'un morceau de bois, etc. Suit l'indication d'une foule de médicaments. Avicenne indique encore (c. 13) un instrument spécial pour provoquer l'avortement par une injection dans la matrice : « instrumentum triangulatæ extremitatis, longum habens collum, secundum mensuram longitudinis colli matricis mulieris quæ curatur, et taliter, ut ingrediatur os matricis et sentiat mulier quod jam pervenit in spatium intra matricem, et injiciatur per ipsum, illud quod interficit, et quod lubricat, et quod extrahit ». Le chapitre qui a pour titre : « De regimine quorundam antiquorum in extrahendo fœtu mortuo » (14) n'est que la répétition des doctrines des grecs, particulièremeut de celles de Philumenos et d'Aétius. Partout les conseils s'adressent aux sages-femmes pour leur apprendre à ouvrir la matrice et à appliquer les crochets, etc. Il n'est pas dit partout qu'il s'agisse de « fœtu mortuo », mais il est parlé de l'embryotomie d'un « fœtus vivi ». L'importance qu'accorde Avicenne à ce chapitre est prouvée par le renvoi qu'il y fait chaque fois que les opérations dont nous parlerons plus tard ne réussissent pas. Ainsi dans le ch. 16 « De extractione secundinæ » on ne répète que des choses anciennes ; le placenta devra être enlevé de suite, ou laissé, suivant les circonstances, jusqu'à ce qu'il soit spontanément expulsé ; la dissolution du délivre sera favorisée moyennant des injections. On évitera la grossesse (c. 17), si la femme est petite et si l'accouchement pouvait amener un danger ; on l'évitera encore s'il y a « ægritudo in matrice » ou « debilitas vesicæ ». L'auteur a parlé bien et longuement sur les moles (c. 18 et 19). Sous ce nom il ne considère pas seulement celles qui sont le résultat de la conception, moles de génération, mais des tumeurs provenant d'un état morbide de la matrice, moles de nutrition. Dans les chapitres suivants, Avicenne aborde l'accouchement, et expose les règles qui s'y rapportent (c. 20-30), qui nous donnent un aperçu exact de l'état de cette partie de l'art à son époque. Tout est exposé avec suite et dans un ordre parfait, si bien que quelques parties du canon se fondent parfaitement avec l'ensemble de l'ouvrage.

Avicenne commence par parler des présentations normales et des présentations anormales du fœtus (c. 20). Naturellement est seule normale la présentatisn de la tête, quand elle n'est inclinée ni d'un côté ni de l'autre, « secundum rectitudinem oris matricis, absque inclinatione » et sans procidence de bras.

La présentation qui est le plus près de la normale est celle des pieds ; toutefois, si dans celle-ci les bras sont dirigés vers la tête, elle doit être considérée comme mauvaise, la mère et l'enfant courent de grands dangers. Les causes de l'accouchement difficile (c. 21) sont exposées d'une manière complète, et ici la « parva matrix » et plus encore « via constricta valde in creatione » paraissent pouvoir être interprétées comme des vices du bassin ; mais les doctrines d'Avicenne sur les os du bassin, liv. I, fen. 1. Doctr. 3, c. 11 et 12, prouvent suffisamment qu'Avicenne, pas plus que les anciens en général, n'avaient une idée de la structure de cette partie importante du corps. L'idée que la naissance des filles est plus difficile que celle des garçons est tout arbitraire. Le traitement des accouchements difficiles consiste en médicaments, parmi lesquels on en cite des excitants, (c. 31), en applications externes : bains, fumigations, frictions (c. 23, 24), et en moyens opératoires (c. 25-29). Partout l'étiologie est exposée, et motive le mode d'intervention. Chez les personnes grasses on recommande la position sur les coudes et sur les genoux ; et si ce n'est pas une présentation vicieuse qui entrave l'accouchement, on conseille à la parturiente de changer de position, de se lever et de se promener (c. 24). Les opérations obstétricales, qu'on recommande (aux sages-femmes), sont les suivantes : si ce sont les pieds qui se présentent, on cherchera à engager la tête, si on ne réussit pas, on enveloppera le fœtus avec une toile et on exercera sur lui des tractions ; si on ne réussit pas, on recommande de pratiquer l'embryotomie (c. 25). Dans les présentations transversales, on fera la version sur la tête (c. 26). Si c'est la grosseur de l'enfant qui est la cause de la difficulté de l'accouchement, la sage-femme cherchera à envelopper la partie qui se présente avec une toile ou avec un filet

pour faire des tractions énergiques, si on ne réussit pas on fera usage de pinces dentées dont on se servait déjà alors, et dans le cas de nécessité on fera l'embryotomie (c. 28).

Enfin, dans tous les cas où l'enfant est mort, on renvoie à ce qui a été exposé au ch. 14 (voy. plus haut). Quand il y a des difficultés dans l'accouchement, on emploie des crochets tranchants pour diviser l'enfant. Si la tête est trop grosse, des pinces fortes, appropriées pour l'écraser (conquassatio), c. 29 ; obstétricie vraiment sanglante inspirant un sentiment d'horreur ! L'excuse des médecins arabes se trouve dans l'impossibilité où ils se sont trouvés d'observer l'accouchement normal, et dans la nécessité de se renseigner d'après les relations incertaines des sages-femmes, qui ne demandaient l'assistance des hommes que dans des cas d'absolue nécessité pour pratiquer des opérations qu'elles auraient eu le droit d'entreprendre. On ne saurait méconnaître chez notre Avicenne, l'effort qu'il a fait pour cultiver cette branche importante de la médecine et d'y être utile ; c'est avec plus de précision que tous ses prédécesseurs qu'il a écrit, mais la pratique était l'écueil contre lequel devaient se briser ses efforts, et nous ne pouvons lui en faire un reproche. Il avait en face de lui les mœurs de son temps, contre lesquelles tous ses efforts devaient rester stériles ! Si la foule de médicaments qu'il recommande (c. 31), pour hâter le travail ne pouvaient combler les lacunes de la médecine opératoire obstétricale, ils démontrent toutefois que les médecins arabes ont cherché à perfectionner le côté médical de l'obstétricie, alors que l'étude du côté mécanique leur était fermée. Avicenne a aussi accordé une grande attention aux maladies de l'utérus qui sont exposées dans les 3e et 4e Tract. du 21 Fen. du 3e livre.

Obs. — Le *Canon* d'Avicenne a été publié en arabe : * Rom. in typogr. medicea, 1593, in-fol. Voy. sur cette édition * Chr. Fr. de Schnurrer. *Biblioth. Arabic.* Hall, 1811, in-8°, p. 449.

Outre une traduction en hébreu (Neapol., 1491, in-8°), nous possédons un grand nombre d'éditions de traductions latines : Choulant seul en indique 28. Ce nombre pourrait être facilement doublé. Nous avons fait usage des éditions suivantes :

* Avicennæ *Liber canonis, de medicinis cordialibus et cantica*, cum castigationib. Andr. Alpagi Bellunensis una cum ejusdem nominum arabicorum interpretatione. Venet. ap. Junt, 1544, in-8°.

Pour d'autres éditions, où il a fallu faire des comparaisons : * Venet., per Bernard Benalium, s. ann., in-f°. * Papiæ, 1483, in-f°. * Venet., 1507, in-4°. * Lugdun., 1522, in-4°. * Venet., 1523, in-f°. * 1527, in-f°. * 1555, in-f°. * Basil, 1556, in-f°. * Venet., 1564, in-f°. * 1584, in-f°. * 1595, in-f°. * 1608, in-f°.

Voy. Choulant, ouv. c., p. 160.

Ici appartient encore : * J. S. Wittig, *Interpretatio loci arabici* ex opere Avicennæ de superfœtatione. Viteberg, 1803, in-8° (du t. III, f. 21, c. 17).

§ 114. — *Abulcasis*.

Nous possédons un écrit du XIIe siècle d'un médecin espagnol : Chalaf Ebn Abbas Abu'l Kasem Alzaharavi, habituellement appelé Abulcasis. Il est né à Alzahara près de Cordoue, et il s'est distingué comme médecin et comme chirurgien. Il a écrit un grand ouvrage sur les deux branches de l'art de guérir : la médecine interne et la chirurgie intitulé : « Altasrif » (Collectio). Deux parties ont été imprimées ; une consacrée à la médecine pratique, l'autre à la chirurgie, celle-ci est très estimée et précieuse surtout en raison des figures d'instruments qui s'y trouvent ajoutées.

D'après Casiri, Abulcasis mourut en 1122, et encore d'après lui, Abu Mohamed Ali, dans son histoire des médecins espagnols, parle d'Abulcasis en ces termes : « Fateor Alzahravi libros medicinæ et chirurgiæ quam maxime utiles esse atque longo rerum usu comprobatos : adeo ut nemo quod ego sciam opus ullum hac de re utilius, plenius vel accuratius hactenus scripserit ».

Obs. — Voy. la vie d'Abulcasis par Casiri, ouv. c., t. II, p. 136, ainsi que la lettre de Casiri à Channing dans l'édition de ce dernier de la chirurgie d'Abulcasis, p. vii.

§ 115. — *Obstétricie d'Abulcasis.*

Le livre de médecine qu'Abulcasis nous a laissé renferme ce qui a trait à l'obstétricie disposé dans les chapitres de son ouvrage suivant l'ordre de ses prédécesseurs. Comme eux il a parlé des maladies de matrice; il ne décrit pas les opérations obstétricales, mais, quand elles sont nécessaires, il renvoie à la chirurgie. Par contre, Abulcasis signale parfaitement les indications; partout l'étiologie et ses anomalies sont prises en considération, même là où sont prescrits une foule de médicaments. Là où sont indiqués des moyens manuels, tels que « la dilatation du col, l'onction, » on s'adresse toujours aux sages-femmes. Dans ce qu'Abulcasis dit sur l'anatomie de la matrice (Théorie, c. 25) il n'y a rien de nouveau, il reste fidèle aux vues anciennes. Dans le Tract. 25 de la Pratique sont traitées en 19 chapitres les maladies de la matrice absolument de la même manière que dans les livres de ses prédécesseurs. Dans une seconde section il est question des affections qui ont trait aux accouchements, on y trouve la « passio molaris » (ainsi appelée parce que les moles sont le résultat d'une productivité morbide de la matrice); il traite aussi de la stérilité, de l'avortement, etc.

Dans le chapitre « De modo prægnantis » c. 18, Abulcasis s'occupe du traitement des souffrances sympathiques de la grossesse. Parmi les signes du sexe de l'enfant avant la naissance, Abulcasis indique pour un garçon : « pulchritudo faciei et agilis motus », pour une fille « denigratio rostri mamillæ sinistræ, discoloratio et maculæ faciei » (voy. plus haut § 100); pour le reste, les garçons sont toujours dans le côté droit, les filles dans le côté gauche de l'utérus. Dans le 10e chapitre, qui a pour titre : « De difficultate partus » on trouve très bien indiquées les causes de l'accouchement difficile qui dépendent de la mère, de l'enfant, du placenta, de l'eau de l'amnios, de causes extérieures, ou de plusieurs de ces causes réunies. Nous avons à peine besoin de remarquer qu'ici encore il n'est pas question d'étroitesse pel-

vienne. Parmi les présentations du fœtus, la présentation de la tête est la seule qui soit normale et heureuse, toutes les autres sont « malæ et non naturales ». Abulcasis range dans celles-ci les présentations des pieds, et il n'admet même pas comme ses prédécesseurs que ce sont celles qui se rapprochent le plus des présentations normales.

Partout le traitement repose sur l'étiologie, il indique une foule de médicaments internes et externes; là où des moyens mécaniques doivent être employés, Abulcasis renvoie à sa chirurgie. Dans le chap. 23 « De conceptu super conceptum », il dit qu'elle ne peut avoir lieu « quia primum conceptum necat secundus, et possibile est etiam secundum mori » ? Remarquable est le chapitre 17 « De cautela medici quod non decipiatur a mulieribus in provocatione menstrui ne destruatur conceptus ». L'auteur s'élève avec énergie contre la légèreté avec laquelle on provoque l'avortement, afin d'arrêter cette pratique de la part de gens « quibus nulla ratio neque lex inest ». Dans aucun cas le médecin ne doit écouter de pareilles sollicitations. Abulcasis conseille dans les cas douteux de prendre l'avis d'une sage-femme instruite et discrète. On voit quelle est la considération dont jouissaient les sages-femmes à cette époque, puisque aujourd'hui, pour des cas pareils, qui sont du domaine de la justice, on insiste pour qu'un médecin ou un accoucheur, un homme en tout cas, soit appelé. Le 26e Tract. enfin est consacré à l'hygiène et aux maladies des nouveau-nés. Nous apprenons qu'à cette époque on cautérisait le cordon avec le fer rouge au lieu d'en faire la ligature pour éviter toute hémorrhagie. Au reste, les deux procédés étaient en usage; on s'occupe aussi dans ce chapitre du choix d'une nourrice et de quelques défectuosités du lait.

Obs. — * *Liber theoricæ nec non praticæ* Alsaharavii in prisco Arabum medicorum conventu facile principis, qui vulgo Açaravius dicitur : iam summa diligentia et cura depromptus in lucem. Impens. Sigism. Grimm medici et Marci Viursung. August. Vindelic., 1519, in-f° (avec une lettre de recommandation du Dr Paul Ricius).

Voy. sur ce livre Freind, ouv. c., p. 267.

§ 116. — *Les opérations obstétricales d'Abulcasis.*

Abulcasis nous a laissé, dans son traité de chirurgie, un tableau complet de la médecine opératoire obstétricale de son époque. C'est un monument important de l'art arabe, qui a d'autant plus de prix, qu'on y trouve figurés les instruments dont on faisait usage dans les accouchements déjà bien avant Abulcasis.

Les chapitres qui contiennent les doctrines sont très précis (lib. II, sect. 75-78), le titre en est celui-ci : « De doctrina obstetricum ».

Dans l'exposé des opérations, on s'adresse toujours aux sages-femmes, et dans le texte, il n'est question que d'elles. Il nous a toujours paru extraordinaire qu'une description précise de l'opération à pratiquer n'ait été donnée par aucun médecin arabe ; la médecine opératoire n'est en général qu'esquissée, et nous trouvons là une preuve que peu de médecins parlaient d'après leur expérience personnelle, et connaissaient par eux-mêmes la pratique de ces opérations. Ils ne connaissaient que les indications de telle ou telle opération, mais leur exécution devait être abandonnée à ceux qui, à cette époque, pratiquaient cet art. C'est bien d'une autre manière que Celse décrit quelques opérations, par exemple, l'introduction de la main, pour dilater les voies génitales, l'application du crochet ; sans qu'il y ajoute le mot « medicus », on voit que ceux qui parlaient ainsi avaient pratiqué les accouchements. Ceci s'est modifié dans la suite des temps, c'est pourquoi les écrivains de cette époque n'ont pu admettre dans leurs traités que des règles générales, abandonnant l'exécution de ces opérations à ceux qui pratiquaient cet art, nullement préoccupés du résultat de ces règles qui pouvaient parfois sauver l'enfant, ou le tuer par les mêmes efforts, pour être réduit à cette cruelle extrémité, où il n'y avait plus qu'à pratiquer ces tristes et terribles opérations que nous trouvons décrites dans le chapitre qui porte pour titre : « De extractione fœtus mortui ». La première section de la « doctrina obstetricum » a pour titre : « Quomodo infantes

vivos tractare debent, quando forma non naturali egrediuntur ». Les moyens à employer sont indiqués suivant la présentation de l'enfant dont la seule naturelle est celle de la tête.

Dans ce cas la sage-femme devra faire une pression sur le bas-ventre. Contre nature sont les présentations des pieds ou du tronc, celles où il y a procidence d'une main ou d'un pied, les présentations de la tête compliquées de procidence d'une main, et les présentations en double. Dans les accouchements difficiles, quand la tête se présente, aussitôt que les contractions diminuent, on devra changer la situation de la parturiente ; on lui donnera des bains de vapeur, on fera des onctions et des injections huileuses, on administrera des sternutatoires. On apprend aux sages-femmes à rompre les membranes avec un scalpel ou avec l'ongle (Aétius). Si une main est prolabée, elle devra être repoussée aussitôt : si cela ne réussit pas, on secouera tout le corps (Hippocrate). En cas d'insuccès encore, le fœtus étant sûrement mort, on pourra amputer les membres, puis extraire le fœtus. Toutefois on trouve le conseil d'appliquer un lacs sur la main pour faire ainsi des tractions. Les présentations complètes des pieds ou des genoux seront changées en présentation de la tête : pour cela, on donnera des bains, des sternutatoires, on fera des pressions sur le ventre, etc. afin de favoriser la version sur la tête ; elle réussira alors, — « si Deus voluerit » — pieuse formule arabe, qui est ajoutée par Abulcasis à tous ses préceptes. Dans les présentations du côté (du tronc) on devra pratiquer la version sur la tête : souvent il y a plusieurs enfants dans la matrice, deux, jusqu'à quatre, qui peuvent naître vivants. S'il y a cinq fœtus « extra naturæ cursum » ils naissent tous morts. Un involucrum (enveloppe) entoure tous les enfants qui sont séparés entre eux par une membrane, « membrana dividens ». Ils peuvent naître dans des présentations diverses, et le traitement devra nécessairement *différer*. En présence de ces cas, la sage-femme devra être : « subtilis, et faciat quæ fieri debent, cum lenitate, et callide agat secundum formam, sicut astutia sua inspiret ad salutem ductura, si Deus voluerit ». La fréquence de l'avortement dans les gros-

sesses multiples lui était parfaitement connue. Il parle aussi d'avortements de sept et même de quinze embryons. Telles sont les règles pratiques d'Abulcasis, quand l'enfant est vivant et quand les secours sont indispensables. Si l'enfant est mort, et si l'intervention est nécessaire, il faut avant tout s'assurer si la mère est en bon état de santé (voy. plus haut § 91). On couchera la femme sur le dos, la tête un peu basse ; l'opération principale consiste dans l'extraction de l'enfant moyennant les crochets, l'opération est présentée comme dans Celse (§ 61) ; les crochets doivent même être employés dans les présentations des pieds ; on les appliquera sur les hanches ou sur les côtes. Alors on procède à l'extraction de la tête ; de là le titre de ce chapitre : « De extractione fœtus mortui ». Lorsqu'il y a procidence de la main, on y appliquera un lacs, et on pourra en faire l'amputation dans l'articulation du poignet ou au coude. Même procédé lorsqu'il y a présentation des pieds, quand on ne réussit pas à faire la version sur la tête. Si celle-ci est trop volumineuse, on la perforera avec un scalpel, on la brisera avec une pince (Almishdach) et les fragments seront extraits successivement avec des pinces. Si, après la sortie de la tête, les épaules font obstacle, on devra penser à une accumulation d'eau dans la poitrine, qui met dans la nécessité de l'ouvrir ; ou bien il faudra couper la tête. Dans une hydropisie ascite, on fera la paracentèse. Par contre, si les deux pieds se présentent (chez l'enfant mort), on tirera sur eux pour faire naître l'enfant, ce qui n'est pas difficile. Si la tête venant la dernière cause des difficultés, on l'extraira moyennant les crochets. Si, dans les présentations transversales, la version (sur la tête) ne réussit pas, on devra procéder immédiatement au morcellement du fœtus. A la fin, Abulcasis donne une observation remarquable d'une grossesse (extra-utérine) où les os du fœtus sortirent à l'ombilic par une ouverture causée par un abcès, et il ajoute ces mots : « Et ego hic loci rarum adduxi fœtum, nimirum in illo est scientia, et juvamen illis, qui conabuntur arte manuali, et medica hujus modi curationem aggredi ».

La section suivante (77), traite : « de forma de instrumento-

rum quæ necessaria sunt ad extrahendum fœtum », et ici nous apprenons pour la première fois quelque chose de précis sur la structure des instruments d'obstétricie chez les anciens, attendu que des figures accompagnent les texte d'Abulcasis. On voit représentés d'abord trois instruments dilatateurs, deux grands, et un plus petit, dont l'application est décrite dans le texte, nous trouvons ensuite un instrument pour repousser « impellens », dans l'opération de la version, la partie qui se présente ; il a la forme d'un levier ; puis arrivent deux pinces, une grande et une petite (Almishdach) « ad contundum caput » ; à la surface interne, qui devra être mise en rapport avec le crâne, il y a des dents ; deux crochets, un simple et un double, dont les parties sont symétriques l'une vis-à-vis de l'autre, et enfin quelques scalpels larges « ad incidendum fœtum ». Abulcasis termine ce chapitre par ces mots : « hæcce instrumenta, ut multiplices sint eorum species, artifici tamen adsint parata, ita enim ad opus erit paratior et apud homines etiam ob talem apparatum celebrior. Ne sit igitur homini despectui vel unum ex eis instrumentis, quin sit tibi præparatum ; nimirum a necessitate ejus nulla est fuga. Si voluerit Deus excelsus ! » Le dernier chapitre (sect. 78), donne des règles pour l'extraction des secondines « extractio secundinæ ». En cas de retard, l'auteur conseille d'administrer des sternutatoires, de retenir l'haleine (effort), de faire des fomentations aromatiques, des injections de ces infusions dans le vagin, moyennant une canule qui est représentée, enfin la sage-femme devra détacher le placenta avec la main gauche et l'enlever. Si cette opération ne réussit pas, on en attendra la sortie par suite de la putréfaction. Voilà un coup d'œil sur l'obstétricie opératoire d'Abulcasis, elle diffère peu de celle de ses prédécesseurs, seulement son mode d'exposition est supérieur à celui de ses prédécesseurs immédiats, attendu qu'il y règne un ordre meilleur, et qu'il y a un enchaînement dans les exposés, qui permet de mieux les comprendre ; on constate en général dans les livres d'Abulcasis, des qualités qui sont remarquables dans les chapitres que nous avons étudiés, et qui le sont surtout pour le temps où ils ont été composés.

Obs. I. — Si des écrivains récents ont voulu trouver dans Abulcasis les traces du forceps inventé plus tard (par exemple, Mulder dans son histoire bien connue des forceps et leviers), cela ne peut résulter que d'un examen superficiel des instruments figurés par Abulcasis, ou bien d'un préjugé fréquent qui fait croire que rien n'a de valeur que s'il en est question dans l'antiquité, ou du moins si on en trouve des traces. Il faut seulement déplorer que l'idée du forceps, dont les anciens s'étaient tant approchés, n'ait été réalisée que si tardivement pour le bien de l'humanité. Si on veut bien se rappeler que les secours des médecins n'étaient invoqués, que quand l'enfant avait succombé entre les mains des sages-femmes, par suite de leurs manœuvres aveugles, on comprendra que la nécessité d'imaginer un instrument destiné à conserver l'enfant en vie n'ait pu être sentie par eux, et qu'ils s'en soient tenus aux modes divers de perforation pour l'accomplissement desquels leur assistance était demandée.

Obs. II. — Voy. les éditions suivantes d'Abulcasis :

* *Cyrurgia* Abulcasis cum cauteriis et aliis instrumentis (avec la « *Cyrurg. parva* Guidonis », le « *Tract. de oculis*, Ies. Hali, etc. » Venet., 1500, in-8° (Trad. de Gerard, Cremon.).

* Abulcasis *chirurgicorum omnium primarii, Lib. III.* Argent., 1532, in-f° (avec Octav. Horatianus en pagination continuée). Voy. § 81. Obs.

* *Methodus medendi* certa clara et brevis, etc. præcipue quæ ad chirurgiam requiruntur libr. III, exponens, cum instrumentis, etc. depictis auctor. Abulcasæ, Basil., 1541, in-f°.

* Abulcasis, *De chirurgia arabice et latine*, cura J. Channing. Londinens, 2 tomi, Oxonii, 1778, in-4° (édition la plus précieuse).

Les parties qui se rapportent à l'obstétricie ont été admises dans *Gynæc.* de Wolph et de Spach.

§ 117. — *Abimeron Avenzoar et Averrhoës.*

Dans les quelques écrits imprimés des médecins arabes postérieurs à Abulcasis, on ne voit plus rien qui ait trait à l'obstétricie. On ne trouve mentionnées que quelques maladies des femmes par Abimeron Avenzoar (mort en 1161), dans son lib. II, tract. V; et aussi fort peu sur l'anatomie des organes génitaux de la femme, les signes des maladies des femmes, dans le livre d'Averrhoes son élève, intitulé « *Colliget* » ; on cite quelques exemples de

procidence complète de l'utérus (c. 4), avec conservation d'une bonne santé, ce qui est digne d'attention, et d'où l'auteur conclut que l'utérus n'est pas un « membrum principale ». Averrhoes émet encore quelques idées paradoxales sur la génération (lib. II, c. 10), il compare les ovaires (toujours appelés testicules féminins) aux mamelles des hommes et les regarde comme celles-ci comme inutiles à la génération. Le liquide sécrété chez la femme pendant le coït, ne concourt en rien à la formation du fœtus, ses éléments proviennent du sang menstruel, et sa forme est déterminée par la semence de l'homme. C'est l'esprit de l'air (Luftgeist) qui est surtout actif, de là la fable d'Averrhoes, souvent reproduite, qu'une femme est devenue enceinte dans un bain dans lequel un homme avait peu auparavant éjaculé du sperme. — Nous ne voulons pas reprendre la question de savoir si les arabes regardaient comme superflu d'étudier une branche de la médecine dont la pratique se trouvait entre les mains des femmes, et qui devait leur inspirer peu d'intérêt, ni rechercher s'il se trouve encore des travaux sur l'obstétricie dans les écrits arabes non publiés jusqu'à ce jour, comme Casiri semble le penser. En admettant même cette opinion, nous croyons pouvoir dire que rien ne s'y rencontre qui puisse enrichir notre science; ce que les successeurs arabes nous apprennent encore le prouve surabondamment.

Obs. I. — Abimeron Avenzoar, appelé aussi Abdalmalek Abn Mervan Ebn Zohar, était un espagnol, de Penaflor ou Hosnalzahr près de Séville, en Andalousie, voy. Casiri, t. I, p. 132.

Son principal ouvrage a été appelé par lui *Taisir*, *rectificatio regiminis*, ou Documents pour l'art de guérir, dont nous avons devant les yeux les éditions suivantes :

* Venet., 1490, in-4° (avec Averrhoes). * 1496, in-f°, * 1497, in-f°, * Lugd., 1531, in-8°. Comme supplément à Averrhoes * Venet. ap. Junt., 1553, in-f°.

Obs. II. — Averrhoes ou Abu'l Walid Muhamed Ben Achmed Ebn Roschd était né à Cordoue, il était l'élève du précédent. Il mourut en 1198, voy. Casiri, t. I, p. 184, sur ses nombreux écrits philosophiques et théologiques. Nous possédons les éditions suivantes de ses écrits médicaux imprimés.

* *Colliget*, AVERROIS medici, etc. Lugd., 1531, in-8°. *Venet., 1549, in-f°.

Nous avons encore de lui *Collectam. de re medic.*, section III, de sanitatis functionibus, de sanitate, et, de ratione curandorum morborum, ainsi que : Comment. du cantique d'AVICENNE, qui se trouvent dans l'éd. de Venise, 1553, in-f°, et la *Collect.* dans l'éd. * Lugd., 1537, in-4°.

Obs. III. — Dans les écrits de MESUE jun. qui vraisemblablement appartient au XIIe siècle, on ne trouve rien qui se rapporte à l'obstétricie ou aux maladies des femmes. Nous possédons bien son ouvrage sur la guérison de quelques maladies, mais il est incomplet, et ne contient que les maladies de la tête et de la poitrine. La suite a été donnée par PETR. APPONI et FRANC. DE PEDEMONTIUM, nous en parlerons dans le prochain paragraphe.

§ 118. — *Ouvrages non imprimés des arabes. Garibaï Ben Said.*

Après avoir passé en revue les écrivains arabes qui ont été imprimés, et dont les traductions latines étaient entre nos mains, et après avoir étudié ceux de ces écrits qui avaient trait à l'obstétricie, nous ne devons pas oublier qu'il y a encore à la bibliothèque si riche de l'Escurial un grand nombre d'écrits qui n'ont été ni traduits, ni imprimés ; CASIRI a donné le catalogue de la bibliothèque arabico-hispana de l'Escurial. Bien des choses qui se rapportent à nos études peuvent encore s'y trouver, qui pourraient prouver avec quelle ardeur les médecins arabes se sont occupés de l'obstétricie et des maladies des femmes, bien que ces écrits ne soient pas de nature à modifier le jugement que nous avons porté sur les œuvres imprimées, et bien que nous pensions que les manuscrits ne renferment rien de réellement nouveau.

Tous les écrits que nous avons pu consulter n'ont pas exposé spécialement, et dans des ouvrages séparés, ce qui a trait à l'obstétricie, ils ne font que compléter un système ou d'autres branches de l'art de guérir, par exemple, la chirurgie (ABULCASIS). Nous déplorons d'autant plus que le seul traité exclusivement consacré à l'obstétricie que renferme cette riche collection n'ait

pas été rendu accessible à nos investigations. Ce traité est celui de Garibai Ben Said, il porte le titre : « *Tractatus de fœtus generatione ac puerperarum infantium que regimine* ». Ce livre est décrit par Casiri, t. I, p. 273 comme : « Tractatus satis locuples, nec contemnendus, in capita XV distributus ».

D'après Casiri, l'auteur était né à Cordoue, et avait vécu dans la seconde moitié du Xe siècle, on peut du moins le penser, puisque dans sa préface il mentionne Al Hakem Almosthanser, le neuvième roi des Ommajades (mort en 976), sur l'ordre duquel il avait écrit son livre. Dans le ch. IV, il parle d'une servante de ce roi : « Contigit in civitate nostra anno videlicet 353 (de l'hégire) ad Cordubæ meridien sita quæ tumulo condita fuisset, animo post biduum recepto, suis restituta est. » Le contenu de ce livre est donné par Casiri en ces termes : « De semine ejusque qualitate : de causis ad illius materiam corrigendam, augendamque idoneis : de iis quæ generationem impediunt : de ratione cognoscendi an fœtus in utero latens, mas sit, an femina, ubi hujusce rei et enucleantur causæ et experimenta referuntur : cur fœtus membra augescant, decrescantve : de tempore, quo fœtus in alvo gestandus sit ; ac de extremis prægnationis finibus : de prægnantium regimine : de proximi partus indiciis, ejusque facilitate, ubi etiam de pueperarum regimine : de lactis ubertate, de puero lactando, de ejus valetudine tuenda, regenda que ; de puerorum dentibus, eorumque mutationibus et gradibus, ubi de morbis curandis, qui ea de causa accideri illis solent : de eorum regimine ante et post dentium ortum ad ætatem usque adultam ». Ce riche index fait vivement désirer que le livre soit imprimé et traduit, c'est un pieux désir que nous croyons devoir exprimer ici.

§ 119. —*Conclusion.*

Si, après avoir essayé de retracer l'état de l'obstétricie chez les arabes d'après les documents qui subsistent, nous jetons un

regard critique sur les résultats obtenus, pour en apprécier la valeur, nous devons dire que l'obstétricie n'a été nullement négligée, qu'aucun auteur de quelque importance n'a omis d'en tracer un tableau dans ses œuvres, mais qu'on ne constate chez aucun arabe une acquisition qui témoigne d'un progrès. Nous devons en tirer la conséquence que cette branche restée stationnaire fut la même à la fin qu'au commencement de cette période. Mais peut-on rendre les arabes responsables de ce résultat ? Dans leurs livres ils se sont efforcés loyalement de traiter toutes les branches de l'art, ayant pour modèles les ouvrages des grecs ; mais si déjà chez ceux-ci l'obstétricie n'a pas été traitée comme elle l'aurait mérité, puisque déjà à une époque voisine l'intérêt pour son perfectionnement avait commencé à s'éteindre (comparez les écrits de PAUL D'EGINE avec ceux de ses devanciers), il ne peut venir à l'idée de personne de rendre les médecins arabes responsables de l'absence de ces progrès dans l'obstétricie. Au point de vue de la médecine en général, ils ont fait des efforts pour venir en aide à l'obstétricie, comme en témoignent les remèdes si nombreux que mentionnent leurs écrits ; de ce côté, ils avaient cherché à répondre à toutes les exigences de l'époque, en indiquant des médicaments adoucissants, quand on s'adressait à eux dans des accouchements anormaux. Mais si dans les cas où des moyens plus précis auraient dû être appliqués, on ne conseillait que la version céphalique, quand la présentation de l'enfant n'était pas normale, à l'exclusion de la version sur les pieds, qui antérieurement avait déjà été recommandée, s'ils n'enseignaient que l'embryotomie ou la perforation du crâne, il faut se rappeler que la pratique des accouchements et les connaissances techniques n'appartenaient qu'aux femmes, que les médecins en étaient systématiquement éloignés, n'avaient par conséquent aucune occasion de s'instruire par l'observation directe des lois de la nature. Les observations racontées par les femmes ne pouvaient aucunement les instruire, car chez celles-ci manquaient les connaissances préliminaires indispensables. Elles exerçaient leur profession sans y penser ; même cet usage anté-

rieur que nous constatons encore chez Celse, qui commandait d'appeler les médecins dans des cas difficiles, ne paraît pas avoir été mis en pratique chez les arabes, ou du moins bien rarement, puisque ces opérations n'étaient enseignées qu'aux femmes. Il ne restait donc aux arabes qu'à conserver ce qui avait été acquis, c'est-à-dire les règles suivant lesquelles ces opérations terribles devaient être pratiquées. Si enfin nous considérons que pendant des siècles nous ne devons qu'à l'ardeur des arabes la culture de quelques branches de l'art, à une époque où celui-ci était repoussé partout, on doit dire qu'ils ont préservé de la perte totale les acquisitions des temps antérieurs et qu'ils furent des maîtres pour les siècles suivants, par les écrits qu'ils ont laissés, et par les écoles qu'ils ont fondées, et qu'ils furent des modèles à imiter. Ce n'est pas par un coup de baguette que peut surgir ce qui est bien et se développer dans toutes ses parties. Celui qui par son ardeur excite une activité scientifique mérite la reconnaissance de la postérité, quand bien même ses efforts n'ont pas été couronnés de succès, et même quand il est tombé dans l'erreur. Le coup d'œil jeté sur le passé montre la justesse de ces paroles de Cicéron : « Est enim admirabilis quædam continuatio, series que rerum, ut alia ex alia nexa, et omnes inter se aptæ colligatæ que videantur » ; et heureuse la science qui, elle, ne regarde pas avec fierté et dédain ceux qui ont loyalement entretenu la continuité de la « series rerum » et ne porte pas sur ceux qui l'ont accomplie un jugement sévère.

CINQUIÈME ÉPOQUE

TEMPS APRÈS LES ARABES, PÉRIODE ARABISTE (ÉCOLES ARABES ET LEURS IMITATEURS), JUSQU'À LA PUBLICATION DU PREMIER LIVRE D'ACCOUCHEMENTS PAR EUCHARIUS ROESSLIN (DU COMMENCEMENT DU XIIe SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU XVIe).

§ 120. — *La médecine en Occident. Les moines.*

Si nous jetons un coup d'œil sur l'Occident, sur l'état des connaissances en général, et sur celui de la médecine en particulier, nous voyons qu'à l'époque, où en Orient existait une ardeur au travail, une grande activité pour la culture des sciences, on constatait dans les contrées chrétiennes de l'occident d'épaisses ténèbres, une profonde nuit que n'éclairait aucune étoile.

Les effets multiples des désordres politiques causés par l'invasion des barbares, les guerres et la soif des conquêtes, se révélaient de la manière la plus visible. La hiérarchie relevait sa tête, et sa puissance ne reposait que sur l'ignorance et sur la superstition, ses honteux satellites. Il ne faut pas s'étonner si la puissance spirituelle les favorisait de mille manières. C'est pourquoi le Pape Grégoire I, si prudent d'ailleurs, appelé le Grand (590-604), s'éleva contre les sciences (1), si bien que cette aversion a donné lieu au bruit faux d'avoir livré aux flammes la bibliothèque palatine. L'état ecclésiastique seul, et particulièrement les moines restaient

(1) Comme tous les grands hommes, Grégoire a été jugé avec passion. Ce n'est pas sans grande injustice qu'on peut l'accuser d'avoir favorisé l'ignorance, alors que lui-même avait donné les preuves d'une instruction solide. (F.-J. H.)

en possession des sciences, depuis la fondation de l'ordre des bénédictins au VIe siècle par Benoit de Nursia, le patriarche des moines de l'occident, qui les réunit en un corps solide très utile, qui formait exclusivement alors le monde instruit. Les couvents seuls donnaient un appui solide aux sciences partout abandonnées ; les moines collectionnaient toutes les richesses littéraires de l'antiquité, copiaient les manuscrits, ces monuments d'une civilisation florissante, les enlevant aux regards des profanes (1). Ils pratiquaient seuls la médecine, ils s'y trouvaient entraînés par les devoirs de leur état qui prescrivent les œuvres de miséricorde et de charité. Il est vrai aussi, qu'opposés aux recherches et à de profondes méditations, ils avaient recours à des pratiques superstitieuses : aux reliques, à l'eau bénite et à d'autres pratiques religieuses pour se rendre maîtres de la maladie ; si l'on réussissait, l'effet était attribué à la volonté du Très-Haut ; l'insuccès était regardé comme la punition méritée du péché. Les religieuses elles-mêmes, pour rendre inutiles les secours des hommes, s'occupaient de pratiquer la médecine chez leurs sœurs, faisaient des saignées, etc. Pendant bien longtemps la pratique de la médecine et de la chirurgie resta entre les mains du clergé, jusqu'au moment où des synodes et des conciles défendirent aux ecclésiastiques la pratique des opérations chirurgicales, notamment les cautérisations et les sections. Toutefois il n'était pas interdit aux religieux de soigner les malades de leurs couvents. Ces règlements n'avaient voulu que s'opposer à l'esprit de lucre en dehors du couvent, et favoriser l'accomplis sement des devoirs de leur état : « eo usque enim progressa erat consuetudo medicinam exercendi, dit le IIe concile de Latran (sous Innocent II, 1139), ut monachi et singulares canonici post susceptum habitum et professionem factam spreta beatiss. magistrorum Benedicti et Augustini Regula medicinam gratia lucri temporalis addiscerent ». La répétition de cette

(1) Rien de plus injuste que cette imputation de cacher ce que les règles de leur ordre leur prescrivaient de conserver et de répandre par l'écriture. (F.-J. H.)

défense prouve que les ecclésiastiques n'ont renoncé que difficilement à la pratique de la médecine.

Obs. I. — Voy. les exhortations que CASSIODORE adresse aux ecclésiastiques au VI[e] siècle. Il les engage à étudier la médecine et surtout les œuvres d'HIPPOCRATE, de DIOSCORIDE et de CŒLIUS AURELIANUS (* Magn. AUREL. CASSIODORI *Opera*. Paris, 1588, in-4°, De institutione divinarum scriptur. Lib. I, c. 31). Avec toutes les choses contradictoires qui ont été dites pour et contre les ordres monastiques dans lesquelles nous ne devons pas entrer ici, une chose au moins reste certaine : c'est que pendant un long espace de temps ils ont été dans l'occident chrétien les seuls soutiens des sciences, quoique faibles parfois. Particulièrement méritoires furent les écoles des couvents dont l'établissement coïncide avec le règne de Charlemagne (768-814). Voy. * FR. E. RUHKOPF, *Gesch. des Schuhl — und Erziehungswesens in Deutschland*, von der Einführung des Christenthums bis auf die neuesten Zeiten, I Thl. Brem., 1790, in-8°. p. 9 (Histoire des écoles et établissements d'instruction en Allemagne depuis l'introduction du christianisme jusqu'à nos jours). Ces écoles doivent surtout leur établissement au savant anglais ALCUIN et à l'évêque THEODULFUS AURELIANENSIS. D'après ALCUIN il avait été établi à la cour même de Charlemagne une savante école (schola palatii), voy. * ALCUINI Abbatis Caroli M. *Opera*. Ratisb., t. I, vol. 1, 1777, in-8°. Epist. 67, p. 90, et * LAUNOY, *De scholis celebrioribus seu a Carolo M. seu post eundem per Occidentem instauratis. Op. Omn.* Col. Allobr., 1732, in-fol. t. IV, c. II, p. 10. Il paraît résulter de vers qu'on trouve dans ALCUIN qu'à la schola palatii la médecine était enseignée. Voy. De studiis in Aula Regis in *Op. omn.*, t. II, p. 228. Charlemagne avait prescrit l'enseignement de la médecine dans les écoles conventuelles. Voy. * FR. LINDENBROG, *Cod. leg. antiquar.* Francofort., 1613, in-fol., p. 1015, c. 225 et : * STI BALUZII, *Capitularia reg. Francior.*, t. I, Paris, 1780, in-fol., p. 421 et 966.

Obs. II. — Sur l'empiétement des religieuses dans les affaires médicales, voy. * PETR. ABÆLARDI et HELOISIÆ, *Opera*. Paris, 1616, in-4°. Epist. VIII, p. 156. « Quod facilius fieri potest, si quæ infirmis præest, non fuerit expers medicinæ : ad quam etiam, quæ sanguinem minuunt, cura pertinebit. Opportet autem aliquam flebotomiæ peritam esse, ne virum propter hoc ad mulieres ingredi necesse sit ». Nous possédons une espèce de matière médicale dont l'auteur est HILDEGARDE, une abbesse du couvent sur le Rupertsberg (montagne Robert) près de Bingen (morte en 1180), voy. *Physica* STÆ HILDEGARDIS, etc. Argent., 1533, in-fol.

Nous trouvons un écho de cette immixtion des religieuses dans les affaires médicales, dans la congrégation des sœurs de charité.

Sur l'état de la médecine chez les moines, surtout chez les Bénédictins, voy. * Magnoald Ziegelbauer, *Historia rei litterariæ ordinis Sti Benedicti.* Pars. II, Aug. Vind. et Herbipoli, 1754, in-fol., p. 299. « Historia medicinæ prout inter Benedictinos excultæ ».

§ 121. — *Le couvent du Mont-Cassin.*

St Benoit a exercé, au VIe siècle, une grande influence sur les sciences par la fondation du célèbre couvent du Mont-Cassin ; il avait étudié les sciences à Rome, et avait appris à en apprécier la valeur ; en peu de temps il rassembla autour de lui les hommes les plus estimés et les plus renommés. La considération dont il était entouré par le peuple, et le renom de sa sainteté procurèrent au couvent des richesses et des présents de la part des pays voisins. St Benoit choisit bientôt parmi ses religieux les meilleurs et les plus instruits, et les envoya dans toutes les contrées pour y fonder des monastères, et pour donner à la règle établie par lui une force nouvelle et de l'accroissement.

D'après la volonté expresse du fondateur, les moines devaient, après avoir accompli leurs devoirs religieux, cultiver une science et l'enseigner à leurs élèves ; toute fonction publique leur était interdite. Quelques exemples prouvent que ce précepte ne fut pas toujours rigoureusement observé ; au neuvième siècle le savant abbé Bertharius enseigna la médecine oralement et par ses écrits. Les historiens de son couvent nous ont conservé les noms des religieux qui s'étaient particulièrement occupés de médecine, on voit la considération dont ils jouissaient par un voyage que fit l'empereur Henry II de Bavière, pour se rendre dans le couvent afin d'y réclamer des soins contre une affection calculeuse de la vessie. La chronique mentionne comme médecins expérimentés : l'abbé Bertharius, et le moine Alphanus, qui plus tard devint abbé du couvent des bénédictins à Salerne, ainsi

que l'abbé DESIDERIUS qui, plus tard, fut le pape Victor III. La renommée scientifique de ce couvent attira de tous les pays des moines désireux, de s'y livrer à l'étude de la médecine qui, sous leur influence acquit un degré de perfection sensible, ainsi qu'en témoignent les écrits des élèves du couvent parvenus jusqu'à nous.

Obs. — Voy. GREGORII vita Sti Benedicti, in * MURATORII, *Rer. italic. script.*, t. IV, p. 183. * FLAV. ALEXII UGONII, Opusculum de dignitate atque præstantia reipublicæ Cassiniensis. Dans * *Thesaur. antiquitat. et historiarum Italiæ cura et stud.* J. G. GRÆVII, t. IX, p. 1, Lugd. Bat., 1723, in-fol., p. 327. Voy. encore : PETRONAX BRIXIANUS : series Abbatum cassiniensium, ibid., 270.

* PETRI DIACONI, De viris illustribus cassiniensium, ibid., p. 329, avec le supplément de PLACID. ROMAN.

* Chronicon Sti Monasterii casinensis, in * LUD. ANT. MURATORII, *Rer. italicar. scriptor.*, t. IV, Mediol., 1723, in-fol., p. 241.

* P. GIANONE, Bürgerliche Geschichte des Kœnigzeichs Neapel (Hist. de la bourgeoisie dans le roy. de Naples), ubers. v. O. CHR. v. LOHENSCHIOLD. 1 Th. Ulm., Frankf. u. Leipz., 1785, in-4°, p. 256, 2 Th., 1762, p. 121.

§ 122. — *L'école de Salerne.*

Si importante pour la culture des sciences qu'ait été l'institue tion monastique dont nous venons de parler, l'école de Salerna a exercé une influence plus heureuse, surtout pour la médecine. Il est hors de doute que des médecins distingués aient existé à Salerne dans des temps reculés, à l'époque même où en Occident la médecine était entre les mains des moines. Très anciennement la ville portait le nom de « Civitas Hippocratica », et cette dénomination se trouve sur le sceau du collège salernitain. Les contacts nombreux de Salerne avec les arabes, qui, comme nous l'avons vu, ont pendant si longtemps seuls cultivé la médecine, devaient nécessairement avoir pour effet de transmettre aux salernitains leur ardeur pour les sciences médicales ; cette influence s'est prolongée bien au delà de leur occupation des côtes de

l'Italie. Heureuses aussi ont été les relations étroites qui existaient entre les médecins de Salerne et le couvent de bénédictins qui y avait été fondé, dont les religieux restaient toujours en rapport avec ceux du Mont-Cassin. Ces relations avaient une influence bienfaisante sur l'amour de l'art, entretenu ici dans les murs silencieux du cloître, là dans les relations avec l'extérieur. Sous Roger roi de Sicile, au milieu du onzième siècle, certains privilèges furent accordés à l'école de Salerne, qui était arrivée à une haute célébrité. De toutes parts affluaient à Salerne des malades et des élèves avides de savoir, qui exercèrent sur l'école la meilleure action. Au XIII[e] siècle furent rendues, par l'empereur Frédéric II, les fameuses ordonnances qui imposaient à tout candidat qui voulait exercer dans le royaume de Naples de se faire d'abord examiner par le collège des médecins de Salerne. La durée des études à Salerne fut mieux précisée. Ce n'est qu'au XIV[e] siècle que l'école de Salerne fut éclipsée par celles de Bologne et de Paris, et depuis, Salerne n'a plus jamais recouvré sa première splendeur.

Obs. — Sur l'école de Salerne, voy. : * ANT. MAZZA, *Urbis Salernitanæ historia et antiquitas.* Nap., 1681, in-4° (aussi dans *Thesaurus art. et hist. ital.* de GRÆVIUS, t. IX, p. 4).

* GIANNONE, ouv. c., 2 Th., p. 122.

* CH. J. JAGEMANN, *Geschichte der freien Künste und Wissenschaften in Italien* (Hist. des arts libéraux et des sciences en Italie) 3 Bd. 1 Th. Leipz., 1779, in-8°, p. 167.

* J. CHR. G. ACKERMANN, *Studii medici salernitani historia*, (dans son édit. du Regimen sanitatis Salerni). Stendal., 1790, in-8°.

SPRENGEL, ouv. c., 2 part.

Pour les ordonnances sur la médecine de ROGER, et de l'empereur Frédéric II, voy. dans LINDENBROG, ouv. c., Constit. Sicular. Lib. III, tit. XXXIV, p. 807. Ici l'empereur prescrit entre autres choses : que personne ne devra étudier la médecine, s'il n'a suivi avec assiduité pendant 3 ans au moins un cours de logique. Les étudiants en médecine ne devront pas négliger l'étude de la chirurgie : « quæ est pars medicinæ » ; on y trouve aussi la prescription : « nec tamen post completum quinquenium practicabit, nisi per annum integrum cum consilio experti medici practicetur ».

Sur la décadence de l'école de Salerne, voy. :

* FRANC. PETRARCHÆ, Itinerar. Syriæ, dans ses *Oper.* Basil., 1581,

in-f°, p. 561. « Fuisse hic medicinæ fontem fama est, sed nihil est. quod non senio exarescat ».

§ 123. — *Imitation de la médecine arabe en Occident.*

Nous avons vu comment les sciences médicales avaient trouvé un refuge hospitalier où elles avaient pu être cultivées, il est vrai, sans profit sérieux pour leurs progrès, car on se contentait de ce qu'on avait; Hippocrate et Galien restaient les sources principales des connaissances. On prisait fort les écrivains arabes, on les traduisit, et dans l'occident chrétien ils furent bientôt en plus haute estime que les auteurs grecs et romains. On en fit des extraits qu'on fit passer même quelquefois pour des œuvres originales; il devait en résulter que, pendant bien longtemps, ce furent les principes arabes qui dominèrent en médecine, quoique présentés sous un autre nom. Au Mont-Cassin, aussi bien qu'à Salerne, on étudiait dans les auteurs arabes traduits en latin, et de là cette étude se propagea en Occident; même la loi de Frédéric II qui imposait l'étude des livres authentiques d'Hippocrate et de Galien, qui devaient être interprétés par les élèves, fut modifiée en ce sens, qu'à Salerne on y exigeait en outre l'explication d'Avicenne. Si on ajoute à cela l'influence de l'Espagne, dont des provinces ont été occupées pendant si longtemps par les arabes, qui avaient fondé partout des établissements d'instruction florissants vers lesquel affluait de toutes parts une jeunesse avide de savoir, on ne sera pas étonné d'avoir vu subsister, durant de longues années en Occident, les doctrines des arabes. C'est donc avec une pleine justice que tous les historiens ont appelé période *Arabiste* celle qui s'étend jusqu'au XVe siècle. Ce nom indique l'esprit qui anime tous les écrits qui nous ont été conservés.

Obs. — « Græcorum medicina in universa Europa usque ad sæculum medium XV, inculta et extincta quasi jacuit, Arabum vero medicina, quæ sola et docebatur et exercebatur, ità viguit,

ut ex libris tegni Galeni, sive, ut eum vocabant, Galieni tyrones quidem prima medicinæ præcepta haurirent, Arabes vero medici principes in universa scientia medici viri esse putarentur. » Voy. ACKERMANN, *Insist. medicin.* medicin., p. 357.

§ 124. — *Constantin l'Africain.*

CONSTANTIN L'AFRICAIN a pris une grande part à la transplantation de la médecine arabe en Italie au XIe siècle. Né à Carthage, il fit beaucoup de voyages en Asie et en Afrique pour étudier les sciences des peuples de ces contrées. Après avoir voyagé pendant 39 ans, il retourna dans son pays. Ses compatriotes rendus attentifs à ses connaissances lui ayant créé des obstacles, il se réfugia à Salerne et y vécut caché pendant quelque temps. ROBERT GUISCARD, duc d'Apulie et des Calabres (1059-1085), lui rendit tous les honneurs, le prit à son service en qualité de secrétaire particulier, et lui donna l'occasion de poursuivre l'étude de la philosophie et surtout celle de la médecine. Après être resté à Salerne pendant un grand nombre d'années, CONSTANTIN se rendit au Mont-Cassin et pria l'abbé DESIDERIUS de l'admettre au nombre de ses religieux. Il s'occupa alors à traduire différents ouvrages et composa des œuvres personnelles qui sont arrivées jusqu'à nous. Il mourut en 1087.

Obs. — Voy. * BART. CORTE, *Notizie istoriche intorno medici scrittori milanesi.* Milan, 1718, in-4°, p. 15. * Chronic. Sti Monast. Casin. not. illustr. Lib. III, c. 35, p. 455. In MURATOR, *Rer. italic. scriptor.*, t. IV. Mediol., 1723, in-fol.

* PETR. DIACONI, De viris illustribus Casinensibus, c. XXII, p. 369, in GRÆV. *Thesaur. antiquit. et historiar. ital.*, t. IX, p. I, Lugd. Batav., 1723, in-fol.

§ 125. — *Triste état de l'obstétricie au temps de Constantin l'Africain.*

L'auteur que nous venons de nommer témoigne du peu d'intérêt qu'inspirait l'obstétricie à cette époque en occident. Tous n'étaient que des imitateurs serviles des arabes ; chez aucun d'eux

nous ne rencontrons des chapitres de quelque étendue qui, de loin ou de près, aient rapport à l'obstétricie, et c'est aussi dans les premiers livres de l'occident que nous trouvons la cause de cette situation si fâcheuse, dans laquelle l'obstétricie s'est maintenue en occident pendant de si longues années. On peut admettre que ce triste résultat est dû à l'exercice de la médecine exclusivement pratiquée par des religieux, que les devoirs de leur état tenaient éloignés des soins à donner aux femmes. L'obstétricie, exclusivement exercée par les sages-femmes, se trouvait dans un état lamentable ; elles manquaient absolument d'une instruction donnée par des médecins, elles ne pouvaient avoir que celle qu'elles pouvaient puiser dans les livres des arabes et se maintenir dans cet état stationnaire qui résultait de leurs écrits. Les écrivains d'alors ne prenaient pas la peine de répéter ces préceptes dans des livres à la portée des sages-femmes, sachant que celles pour lesquelles ils auraient été composés ne pouvaient en faire aucun usage. On n'a qu'à consulter dans le livre de Constantin l'Africain, *De morb. cognit et curat.* le maigre chapitre 16, du livre VI qui porte le titre « De difficultate pariendi ». On n'y trouve conseillé que des moyens externes, des bains, des onguents, des sternutatoires, etc., nulle part il n'est parlé de véritables manœuvres. Parmi les causes de dystocie on ne mentionne que la mort du fœtus qui « se ad exeundum movendo non adjuverit ». La même pauvreté thérapeutique se trouve encore dans le chapitre suivant : « De secundinæ exitu », où l'on ne trouve indiqué que des vomitifs et des emménagogues. De semblables répétitions se remarquent dans le même livre à l'occasion des maladies de la matrice, ainsi qu'au chapitre XV « De ordinanda diæta prægnantum ». Le fœtus est comparé, d'après Galien, au fruit de l'arbre, dont la connexion devient plus solide avec le temps, de là résulte la fréquence des avortements pendant les premiers temps de la grossesse. On conseille de ne pas parler à une femme enceinte d'aliments qu'on ne pourrait pas lui procurer, pour ne pas exciter un désir impossible à satisfaire sans danger. Contre les flatulences, dont les femmes encein-

tes sont souvent fatiguées, on conseille une foule de médicaments fortifiants. La description de la matrice (De commun. loc. Lib. III, c. 33), ne contient également que des choses anciennes empruntées à HIPPOCRATE, à ARISTOTE et à GALIEN ; et aussi à la fin des chapitres les vieilles histoires sur les grossesses quadri et quinque gémellaires, la superfœtation, etc., auxquelles CONSTANTIN ajoute les paroles suivantes : « hæc omnia naturæ possibilia, sed nullum tamen ego vidi, qui fateretur se vidisse ». L'écrit « De mulierum morbis » n'est d'aucune valeur, ce n'est presque qu'un recueil de recettes contre diverses souffrances de la matrice.

Obs. — Quand on mentionne la loi des Goths occidentaux, d'après laquelle aucun médecin ne pouvait faire une saignée à une femme, si un parent n'était présent, on peut se demander ce qu'il en était de la présence des médecins aux accouchements, voy. LINDENBROG, ouv. c. *Leg. Wisigoth.* Lib. XI, tit. 1, l. 1.

Voy. pour les éditions de CONSTANTINUS AFRICANUS : * *Const. Afric. Opera, conquisita undique magno studio, jam primum typis evulguta*, etc. Basil., ap. Henric. Petrum, 1536, in-fol.

* Ejusd. *Op. reliquia*, etc. Basil., 1539, in-fol.

Parmi les nombreux chapitres de cet auteur, s'en trouve un « De coïtu ». Voy. encore pour l'appréciation de cet auteur, § 110, *obs. II*.

§ 126. — *Livre de Trotula sur les maladies des femmes.*

L'état déplorable de négligence, dans lequel se trouvait l'obstétricie pendant ce siècle, est révélé par un écrit sur les maladies des femmes, dont l'auteur peut bien être un médecin de Salerne, ayant pour titre : « TROTULÆ *curandarum ægritudinum muliebrium, ante, in et post partum* », ou : « *De passionibus mulierum* », dont l'auteur porte le nom d'EROS. Il n'y a aucun doute que cet écrit n'appartienne au XIIe siècle, cela se voit à chaque chapitre du livre, mais quel en est l'auteur ? Sur ce point, rien n'est décidé ; par contre, nous ne pensons pas que ce soit une sage-femme, car celle-ci aurait dit sur les accouchements, auxquels elle devait avoir assisté, bien plus que ce qui se trouve

dans ce livre, où l'on ne rencontre pas même le nécessaire à côté des compilations cherchées dans les livres les plus médiocres du passé (CONSTANTIN); de plus, mille choses superstitieuses qui portent le cachet de l'époque à laquelle ce livre appartient.

Obs.— L'opinion qui a attribué cet ouvrage à EROS, un médecin affranchi de JULIA AUGUSTA, a été refutée depuis longtemps par GRUNER, qui a écrit sur ce sujet une dissertation solide, et qui a démontré qu'il avait pour auteur un médecin salernitain chrétien, appuyant cette démonstration, sur : la latinité corrompue du langage, la citation d'auteurs postérieurs à l'époque de JULIA, la prescription de médicaments arabes, la citation de propos tenus par des Sarrazins, etc. Voy. * *Prolusio*, etc. auct. CH. GODFR. GRUNER. Ien., 1773, où on lit : « Neque EROS, neque TROTULA, sed salernitanus, quidam, medicus, isque christianus auctor libelli est, qui de morbis mulierum inscribitur ». Il est vrai que HENRICUS BACCIUS, dans sa Descriptio regni neapolitani, t. IX, pars. 1, du *Thes. antiq. et historiar. Ital.*, écrit : « Trotula seu Trottula di Ruggiero, multæ doctrinæ matrona, quæ librum conscripsit de morbis mulierum et eorum cura, ut et alterum de compositione medicamentorum ». La préface du livre contenant le passage suivant réfute le mieux cette assertion : « Qua propter ego, miseranda illarum (mulierum) calamitate, præsertim cujusdam matronæ instigatione, *compulsus* (comme on lit dans la plupart des éditions), incepi diligentius contemplari de ægritudinibus, quibus fœminus sexus sæpissime molestatur », et même le mot *compulsus* changé en *compulsa* dans l'édition de 1778, d'après l'édition Aldine, ne peut démontrer le contraire ; il n'a fait que motiver la note qui s'y trouve, p. 5, où on lit : « Quibus potissimum verbis auctor hujus libelli persuadere cupit lectoribus, huc qualemcunque a femina confectum, quod et in ipso libello expresso nomine prodit ». Voy. ce passage au ch. 20.

Voy. aussi * J. A. FABRICII, *Bibliotheca latina*, éd. J. A. ERNESTI, t. III, Lips., 1774, lib. IV, c. 8, p. 542.

§ 127. — *L'obstétricie contenue dans le livre de Trotula.*

Les doctrines renfermées dans ce livre sont absolument ineptes et offrent la meilleure démonstration de l'état inférieur dans lequel se trouvait l'obstétricie à cette époque. Nous arrêterons notre attention aux chapitres 12-20 qui se rapportent spécialement à l'obs-

tétricie. On apprend au chapitre 12, « De formatione seminis concepti » qu'au 5e mois l'enfant commence à ressembler à la mère ou au père. Le 13e chapitre « De situ fœtus in utero matricis », est en partie copié de Constantin l'Africain, mais le contenu ne répond pas au texte, d'où nous concluons que l'auteur n'avait pas la moindre expérience. Dans le 14e chapitre « De signis impraegnationis » on renvoie aux signes oiseux qui indiquent que la femme est enceinte d'un garçon ou d'une fille ; il se termine par le conseil suivant : la femme laissera tomber dans l'eau trois gouttes de sang ou de lait du sein droit, si les gouttes tombent au fond, ce sera un garçon, et vice versa. Le chapitre 15 « De regimine prægnantium » est copié du chapitre analogue de Constantin. Le 16e chapitre est consacré au « Regimen parturientis », il commence par ces mots naïfs : « Tempore partus imminente, paret se mulier, ut mos est, obstetrix similiter ». Après cela on prescrit de nouveau des sternutatoires, des fomentations, des décoctions de fœnu grec, du mucilage de graine de lin, de la thériaque, de l'armoise et du vin. On y ajoute encore « : Remedia quædam physicalia, quorum virtus, comme dit l'auteur, est obscura, quæ ab obstetricibus facta proferuntur ; « à cette série de moyens d'effet obscurs il faut ajouter l'action de tenir un aimant de la main droite, de boire des liquides contenant de la râpure d'ivoire, de porter des colliers de corail, et cet « album quod invenitur in stercore accipitris ». Une pierre trouvée dans le ventre ou le nid d'une hirondelle, de l'urine, etc., jolie matière médicale comme on voit et qui donne une bonne idée de la pharmacie de Paullinus !

Tout aussi profitable est le 17e chapitre dont le titre est : « De difficultate partus ». Ici encore une foule de remèdes contre l'accouchement difficile ; mais quant à la technique, on observe seulement que quand l'enfant n'est pas en présentation normale, sans autre explication : « ut si prius tibiæ vel brachia exeant », la sage-femme mettra l'enfant en présentation moyennant la main. Ici encore ne manquent pas les moyens sympathiques et superstitieux : mettre autour du corps des peaux de serpent tombées, appli-

quer sur la cuisse des pierres d'aigle ; pour déterminer la sortie du placenta faire des fumigations avec de la corne du pied de cheval, ou de la fiente de chat ou de brebis. Que faut-il penser quand, dans les accouchements difficiles, on donne le conseil suivant : « Ponatur patiens in linteamine, et tendatur a quatuor fortibus hominibus per quatuor angulos, capite patientis aliquantulum elevato huc et illuc, ab oppositis angulis fortiter trahatur linteamentum, et statim pariet, Deo favente » (1). Nous croyons, par ce que nous venons de citer, avoir fourni les éléments d'un jugement sérieux à porter sur l'état de l'obstétricie à cette époque (2).

Obs. — Ce livre a été imprimé pour la première fois dans :
* ALDI *medici antiqui omnes*, qui latinis litteris diversorum morborum genera et remedia persecuti sunt, undique conquisiti, et uno volumine comprehensi, etc. Venet., 1547, in-fol, p. 71. Le titre complet du livre de TROTULA est donné ainsi : « TROTULÆ

(1) 2e manière de pratiquer la succussion hippocratique, voy. plus haut, § 45.

(2) Il convient ici de citer deux passages du chapitre XX intitulé : « De his quæ mulieribus sæpe post partum accidunt », attendu qu'on y trouve la première indication de la périnéorrhaphie, et des conseils excellents pour prévenir la rupture du périnée, en le soutenant méthodiquement. « Sunt quædam quibus vulva et anus fiunt unum foramen, et idem cursus ; inde istis exit matrix, et indurescit. Quibus.... suaviter eam reponimus. Post modum rupturam intra anum et vulvam tribus locis vel quatuor suimus cum filo de serico : postea pannum lineum vulvæ imponimus ad quantitatem vulvæ. »

Ceci est un excellent procéde de suture immédiate ; l'autre passage qui montre comment il faut soutenir le périnée pour éviter la rupture se trouve encore dans le même chapitre, un peu plus loin : « Ad prædictum periculum evitandum, eis in partu diligentissime sic providendum est : Præparetur pannus in modum pilæ oblonguæ, et ponatur in ano, ad hoc ut in quolibet eonatu eijciendo puerum, illud firmiter ano imprimatur, ne fiat huiusmodi continuitatis solutio ». En 1862 nous avons revendiqué pour TROTULA la priorité de la périnéorrhaphie dans une lettre adressée à M. Verneuil (*Gaz. hebd.*, 1862, p. 417).

L'indication d'un manuscrit de TROTULA qui se trouve dans la bibliothèque Laurentienne de Florence, donnée par HAESER (Gesch. 3e éd. I, p. 663), porte le titre de : « TROTULA *in utilitatem mulierum et pro decoratione earum, scillicet de facie et de vulva earum* indique très bien les soins que cette femme donnait à ses compagnes pour leur conserver tous les avantages physiques, parmi lesquels, les soins de conservation et de restauration des parties génitales lésées pendant l'accouchement sont certes à placer en première ligne. (F.-J. H.)

Curandarum ægritudinum muliebrium ante, in et post partum liber unicus, nunquam antea editus, quo fœminei sexus accidentes morbi et passiones, infantum et puerorum a partu cura, nutricis delectus, ac reliqua iisce adnata, dispositiones utrique sexui contingentes, experimenta denique variorum ægritudinum, cum quibusdam medicamentis decorationi corporis inservientia edocentur. » Une seconde édition avec le même titre a été donnée par * BENEDICT. VICTORIUS dans son *Empiric.* Venet., 1554, in-8°, p. 460.

L'ouvrage a paru ensuite dans les * *Gynæciis* de CASP. WOLPH. Basil., 1556, in-4°, sous le titre : TROTULÆ, sive potius EROTIS medici liberti Juliæ muliebrium liber, qui etiam ad ornatum pertinentia quædam, et alia varia continet., p. 217, dans son édition, Basil., 1586, in-4°, p. 89, ainsi que dans les *Gynæc.* d'Israël SPACH. Argent., 1597, in-8°, p. 42.

Enfin publications séparées :

* TROTULÆ, *Curandum ægritudinum muliebrium ante, in et post partum libellus* ex recensione ALDI emendationibus atque animadversionibus illustratus. Accessere HENR. KORNMANNI quæstiones de virginum statu ac jure observationibus auctæ. Lips., 1778, in-8°.

§ 128. — *Albert le Grand.*

Le livre le plus triste et le plus déplorable de la littérature de cette époque est celui qui porte le titre de « Secreta mulierum » et dont l'auteur nommé est ALBERT LE GRAND, qui a appartenu à l'ordre des dominicains, a fait à Paris des leçons sur ARISTOTE, et qui est devenu évêque de Ratisbonne ; il est né en 1193 et mourut dans un âge très avancé, en 1282. Ce livre est celui d'un élève de ce religieux (de HENRY DE SAXE) qui, utilisant quelques explications physiologiques et astrologiques de son maître, composa ce misérable factum (dies elende Machwerck zusamenstoppelte). Dans beaucoup d'endroits on cite ALBERTUS, « recitat ALBERTUS » est-il dit, ce qui prouve bien que ce n'est pas ALBERT mais un autre qui a composé ce livre ; au reste ce qui s'y trouve est en dehors du cercle d'activité d'un évêque, en tout cas sa dignité ne lui aurait pas permis de l'exposer au public. On a utilisé beaucoup ARISTOTE et AVICENNE et leurs doctrines sont expliquées

d'après les idées de l'auteur. On y trouve la plus grossière ineptie basée sur le calcul de la puissance des planètes et certaines conjonctions de ces astres; en un mot, tout ce que le passé et le présent ont pu produire d'absurde est exposé dans ce livre. On n'a qu'à lire les chapitres 1-3 « De generatione embryonis, De fœtus formatione, et De influentia plantarum ». Dans le chapitre 9 « De exitu fœtus ex utero » ; on ne trouve également répétées que les plus vieilles doctrines sur les présentations fœtales; on fait seulement la remarque générale, que quand l'enfant se présente par le pied ou la main, « Obstetrices fœtum diligenter retrudunt », ce qui est souvent accompagné de telles douleurs, que les femmes succombent. Il y est ajouté la remarque, qui ne donne pas une haute idée des sages-femmes d'alors : « Accidit quandoque etiam in partu mulieris, quod rumpitur vulva usque ad anum, ità quod illa duo foramina unum fiunt ». Ce qui suit indique bien que l'auteur ne parle que par ouï-dire : « hoc autem didici a quibusdam mulieribus, quod quando fœtus prætendit caput in exitu, tum bene valet negotium, quia tunc alia membra faciliter sequuntur, et fit partus levis ». L'auteur raconte aussi que des prostituées « doctæ mulieres et lenæ in hac arte » provoquent l'avortement, et il indique les moyens dont elles font usage. On attribue une grande influence à l'éclair sur la vie du fœtus, les autres chapitres s'occupent : (c. 4) « De generatione animalium imperfectorum » ; (c. 6) « De monstro in natura » ; (c.7) « De signis conceptionis » ; (c. 8) « De signis an vir vel femina sit in utero » ; (c. 9) « De signis conceptionis virginis » ; (c. 10) « De signis castitatis (ici un grand rôle est attribué à l'urine) » ; (c. 11) « De defectu matricis » ; (c. 12) « De impedimentis conceptionis » ; (c. 13) « De spermatis natura ».

Obs. — Les *Secreta mulierum* ont été attribués tantôt à THOMAS DE BRABANT, tantôt à HENRY DE SAXE. Il est difficile de distinguer la vérité. Voy. : * B. ALBERTI M. ex ordine prædicatorum Episcopi Ratibon. de adhærendo Deo libellus. Accedit ALBERTI vita. Compilatore PETRO DE PRUSSIA. Antw., 1621, in-12, c. 18, p. 165. Ici c'est THOMAS DE BRABANT qui est désigné comme l'auteur de l'ouvrage. Par contre ce livre est attribué à HENRICUS DE SAXONIA

dans * *Bibliotheca instituta et collecta primum* à CONRADO GESNERO, deinde in epitomen redacta, etc. per Jos. SIMLERUM Tigurinum. Tigur., 1574, in-fol., p. 381.

Il y a une foule d'éditions de ce livre, nous ne citerons que les suivantes :

* *De formatione hominis in utero materno*, vel ut alii dicunt *Secreta mulierum* c. commentario, s. loc. et s. anno, in-4°.

* *De secretis mulierum*. Francof., 1580, in-8°, * Amsterod., 1648, in-12. * 1655, in-8°. * 1669, in-12. Trad. en allemand « *Der Frauenzimmer Hiemlichkeit*. Francf. a M., 1562, in-4°. * Hamb., 1613, in-8°.

§ 129. — *Conclusions.*

Après ce qui vient d'être exposé, une nouvelle démonstration du triste état dans lequel se trouvait l'obstétricie à cette époque est superflue. Exclusivement confié aux mains rudes des sages-femmes, dont l'éducation ne préoccupait personne, l'art devait décliner de plus en plus, privé de tout guide scientifique et ne consistant plus qu'en de grossières manœuvres, qui trop souvent avaient pour effet de tuer l'enfant avec la mère. Les médecins n'étaient appelés que pour prescrire quelques médicaments qui avaient été formulés par les arabes. On comprend que, dans ces tristes circonstances, les remèdes superstitieux de toutes sortes ne devaient pas manquer, ils avaient la faveur des moines et celle des prêtres ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, nous trouverons l'occasion de montrer que ces pratiques se sont conservées pendant un temps très long, et ont même été recommandées par des médecins dans leurs livres. Les écrits qui ont passé sous nos yeux ne nous ont que trop convaincu, que pendant ces siècles, les médecins avaient été entièrement étrangers à toute intervention réelle et effective dans les accouchements ; le peu qui s'y trouve nous permet de croire qu'il n'y a là aucun résultat d'observations personnelles, c'est pour cela qu'ils se perdaient dans des théories subtiles auxquelles on voyait mêlées les niaiseries les plus grossières, si bien que l'auteur des Secreta mulierum

a pu s'occuper de recherches sur les choses les plus ineptes. Le degré le plus bas de la triste et honteuse ignorance était atteint ; il a fallu quelques siècles pour que l'art put se relever un peu, et dissiper la nuit et les ténèbres profondes dans lesquelles il croupissait. Pouvons-nous nous étonner de ce triste état de l'obstétricie, alors que celui de la médecine était le même. Tout esprit supérieur, toute noble ardeur les avaient abandonnées, l'une et l'autre ne se traînaient plus qu'à la remorque de modèles médiocres, qui avaient remplacé ces hommes du passé à élans supérieurs ; l'art de guérir n'était plus qu'un grossier empirisme, et ceux qui le pratiquaient étaient devenus d'indignes manœuvres.

Obs.— Des femmes médecins se trouvent encore parmi les salernitains. Voy. * G. Matthiæ *Conspectus*, *historiæ medicorum chronologicus*. Goetting, 1761, in-8°, p. 51. « Mulieris medicæ salernitanæ ». Ici on trouve outre Trotula, une Abella, Mercurialis, Rebecca, Sentia, Guarna et une Constantia Calenda qui même a dû avoir été coiffée du bonnet de docteur. Elle est appelée ainsi par Henri Baccius, elle a écrit sur les maladies des femmes. Y a-t-il eu alors quelques femmes instruites au milieu de tant d'ignorantes dans la foule de celles qui s'occupaient d'accouchements ?

§ 130. — *La loi qui prescrit de pratiquer l'opération césarienne post mortem.*

Si triste qu'ait été l'état de l'obstétricie, si pauvre en choses pratiques, l'opération, dont les origines se perdent dans la mythologie grecque (§ 25) et les premiers temps de Rome (§ 58), qui consiste à ouvrir l'abdomen des femmes mortes en état de grossesse pour en extraire l'enfant, n'en a pas moins été conservée par la loi. Dans l'obs. I du § 58 nous avons fait observer que les prêtres avaient appuyé cette pratique, dans le but d'assurer aux enfants par le baptême le bienfait de la félicité éternelle. Les synodes et les conciles ont prescrit d'ouvrir l'abdomen des femmes enceintes, et l'histoire a conservé les noms d'enfants nés

de cette manière; parmi ceux-ci se trouve Burcard, comte de Lincgow, abbé de St Gallen, appelé « ingenitus » puisqu'en 959 il avait été extrait du ventre de sa mère morte, et Gebhard, comte de Bregenz, plus tard (980) évêque de Constance qui a vu le jour de la même manière. Des chirurgiens, même des sages-femmes paraissent avoir pratiqué cette opération, mais nous manquons de détails à cet égard.

Obs. — Sur les naissances de Burcard et de Gebhard, voy. :

* *Rerum alamanicarum scriptores aliquot vetusti* ex biblioth. M. H. Goldasti cura H. Chr. Senckenberg. Francof. et Lips., 1730, in-fol., p. 43. « At tempore labente appropinquans partui prægnans periclitatur, et aute quatuordecim temporivi partus dies emoritur. Infans excisus, etc. Solebant eum nominare *Ingenitum* ».

* C. Bruschii, *Magni operis de omnibus Germaniæ episcopatibus epitom.*, t. I, Norimberg, 1549, in-8°, p. 32. « Gebhardus secundus hujus nominis comes Brigantinus, Uthonis ex Domina Dielburga filius, post mortem matris ex utero cœsus ».

Voy. sur l'opération césarienne au point de vue théologique :

* Th. Raynaud e Soc. Ies. *De ortu infantium contra naturam per sectionem cæsarum tractatio.* Lugd., 1637, in-8°.

* Cangiamilla, voy. ouv. c. § 58, obs. 1.

§ 131. — *Le treizième siècle. Fondation d'écoles de médecine.*

Le treizième siècle se montra plus favorable à la culture des sciences médicales; celles-ci trouvèrent un appui solide dans la prévoyante sollicitude de l'excellent empereur Frédéric II (1196-1250), nous avons déjà mentionné ses ordonnances sur l'exercice de la médecine; il fonda l'école de Naples et celle de Messine; il fit lui-même traduire Aristote, et l'envoya pour le répandre à l'université de Bologne. Les sciences furent enseignées sous la protection des papes en Italie, à Ferrare, Padoue, Pavie, Milan et à Plaisance, et dans ces villes on fit aussi des cours sur la médecine. Depuis longtemps la médecine était publiquement enseignée dans les écoles de Paris et de Montpellier ; et en 1271 il s'était formé à Paris un collège de chirurgiens sous la

présidence de J. PITARD, et placé sous la haute surveillance de la Faculté de médecine ; ses membres jouissaient des mêmes droits que les magistri in physica, avaient droit aux mêmes honneurs et portaient le même costume qu'eux (chirurgiens de robe longue). Ce collège des chirurgiens attira à Paris un grand nombre d'élèves; peu à peu cette académie de chirurgie prit le premier rang de toutes les écoles. La médecine était tombée trop bas, pour avoir pu s'élever, même dans ces circonstances favorables; ce n'était que le commencement de sa renaissance, et ces efforts ne peuvent être considérés que comme les prémices de sa restauration future. On s'en tenait toujours à des recherches subtiles auxquelles on mêlait des niaiseries astrologiques, car l'influence des constellations était regardée comme la partie principale de la médecine. Il ne manquait pas de cures miraculeuses qui donnaient au clergé une influence de plus en plus considérable ; si bien que le pape INNOCENT III (1198-1216) ordonna qu'un prêtre serait toujours appelé par le médecin, quand celui-ci entreprendrait le traitement d'un malade.

Obs. — Sur l'état de la médecine en Italie au XIII[e] siècle et en particulier sur la fondation de l'empereur FRÉDÉRIC II, voy. : * GIROL. TIRABORCHI, *Storia della litteratura italiana*, t. IV. Modena, 1774, in-4°, lib., I, c. 3, p. 33, et l. II, c. 3, p. 166.

Sur l'histoire des univ. de Paris et de Montpellier ; * C. E. BULAEUS, *Hist. universitat. Parisiensis.*

* J. ASTRUC, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier*, Paris, 1767, in-4°.

Voy. encore SPRENGEL, ouv. c., 2[e] part., VII, section v et suiv.

* Voy. aussi œuvres d'AMBROISE PARÉ, par MALGAIGNE. Paris, 1840, in-8°. Introduction : Origines des universités, p. XXVIII, et détails biographiques sur PITARD, ibid., p. XLIX et suiv. (F.-J. H.)

§ 132. — *Oubli complet de l'obstétricie dans les écrits médicaux du XIII[e] siècle.*

Il est inutile d'entrer dans de longs détails pour dire que dans ces circonstances rien ne fut fait au profit de l'obstétricie ; dans les écrits qui parurent, elle ne fut pas même mentionnée, on ne

pensait pas qu'il valût la peine de transcrire ce qu'on aurait trouvé dans les écrits antérieurs, quoique les livres des grecs et des arabes fussent lus avec attention, et même commentés. Nous pouvons en conclure que les médecins et les chirurgiens de cette époque ne se souciaient plus d'une partie de l'art qui se trouvait exclusivement entre les mains de femmes si ignorantes, que les hommes rougissaient de participer à une œuvre où il n'y avait à espérer ni renommée ni honneur. La parole prononcée plus tard par Le Bon : « hace ars (obstetricia) viros dedecet » était certainement un écho de cette triste époque qui donne une idée suffisante de l'état complet de l'obstétricie d'alors. Oui, même les chirurgiens du VII[e] siècle, qui ont laissé des écrits, ont dédaigné de traiter des sujets d'obstétricie, c'est en vain qu'on parcourt les œuvres de Roland de Parme, de Bruno de Lungoburgo, de Théodoric, de Guillaume de Salicet, de Lanfranc, etc. Roger de Parme, le plus ancien de ces chirurgiens et le maître de Roland (1206), plus tard chancelier de l'université de Montpellier a seul traité dans deux chapitres (69 et 70) « De difficultate partus, et De secundina », mais d'une manière tout à fait insignifiante, et où il ne répète même incomplètement que des vieilleries, et fait intervenir les sages-femmes dans les présentations des mains et des pieds, en ne parlant que de la reposition. Pour le reste, il ne donne que des formules de médicaments, d'onctions, de bains, de sternutatoires comme moyens d'accélérer le travail ; dans le chapitre consacré à la délivrance, il parle d'une sella perforata pour la favoriser. Les maladies des femmes sont traitées dans le livre de Roger absolument comme dans les livres des anciens.

Obs. I. — Voy. * *Cyrurgia* Bruni, Theodorici, Rolandi, Rogerii, Lanfranci aliorumque (Guy de Chauliac, Bestapaglia), dans une collection. Venet., 1499, in-fol.

Obs. II. — Dans les écrits de cette époque, où il est question des devoirs et des droits des chirurgiens, il n'est fait mention nulle part de l'obstétricie, et pourtant ces droits devaient s'étendre au personnel masculin, pour exercer une partie de l'art qui, d'après la signification étymologique du mot, devait leur revenir.

Il n'est question de la pratique des accouchements dans aucune des deux classes de chirurgiens dont parle Guy de Chauliac dans sa préface, et dont la dernière se subdivise en cinq sections : dans la dernière seulement on pourrait trouver quelque chose qui se rapporte aux accouchements ; il y est dit : « quinta secta est mulierum et multorum idiotarum, qui ad solos sanctos de omnibus ægretudinibus infirmos remittunt, fundantes se super illo, Dominus mihi dedit, sicut placuit, Dominus a me auferet, quando sibi placebit, sit nomen Domini benedictum, amen ». — Par contre, le célèbre Arnauld de Villanova, qui à la fin du XIII[e] siècle était professeur à Barcelone, n'a pas craint d'écrire pour le beau sexe un livre destiné à lui conserver sa beauté, et d'entrer dans les plus petits détails, par exemple sur les moyens « ad rugas ventris post partum, ad mamillas restringendas ». Voy. * Arn. Villanovani, de ornatu mulierum dans ses * *Oper omn.* Basil., 1585, in-fol, p. 1616. Dans ce livre s'est égaré un chapitre « De difficultate partus » qui ne prescrit que des frictions et des fumigations aromatiques. Au reste, personne ne s'est plus occupé que lui d'astrologie, p. 2053, par exemple c. 3, « De quolibet signo, quod membrum in corpore respicit » où il est dit : « Scorpio respicit genitalia membra, sicut vulvam et matricem », et c. 10, « De judiciis spectantibus ad medicum », Medicus operans potest juvari in opere, et in prognostificatione per scientiam astrorum, et quomodo medici non incurrant in errores intolerabiles illi, qui ad hoc non considerant ».

Obs. III. — A cette époque, où les théories sur l'accouchement étaient introduites dans les livres, on s'en tenait aux doctrines des grecs et des arabes, comme on peut le constater dans les livres de Pierre d'Abano, un des principaux écrivains de l'École scolastique du XIII[e] siècle, et un des grands soutiens des finesses astrologiques (né à Padoue en 1250), voy. * *Conciliator controversiarum quæ inter philosophos et medicos versantur.* Venet., 1548, in-fol., p. 76 et 164.

Sur sa vie voy. : * Chr. G. Gruner, *Almanach*, etc. pour l'année 1789. Jen., in-8°, p. 171.

§ 133. — *État de la médecine au XIV[e] siècle.*

Pendant le XIV[e] siècle l'état de la médecine resta à peu près tel qu'il avait été au siècle précédent ; même répétition de ce qu'avaient dit les maîtres grecs et arabes surtout ; même mélange

d'inepties astrologiques, de cures miraculeuses ou charlatanesques, les premières approuvées par le clergé, les secondes par les écrits des médecins d'alors ; c'est ce qui caractérise la médecine de ce siècle ; c'est en vain que quelques hommes clairvoyants, rares hélas, avaient essayé de répandre un peu de lumière. Les efforts de ces hommes, parmi lesquels nous devons nommer François Pétrarque, qui étaint dirigés particulièrement contre les arabes et leurs aveugles partisans, préparaient un temps meilleur, mais le siècle ne les comprenait pas, il trouvait plus commode de répéter ce qui avait été dit, que de travailler par lui-même à chercher quelque chose de nouveau et de meilleur. De là les commentaires nauséabonds des écrits arabes, les compilations inutiles de matière médicale, les théories vaines sur l'étiologie des maladies, la propagation des doctrines et des écrits d'astrologie, et le recours aux astres pour guérir les maladies. Est-il nécessaire de poursuivre plus loin ces descriptions pour caractériser les erreurs de cette époque, et de montrer quelles entraves étaient opposées au progrès et à sa propagation, et combien ce qui est bon était rare à ce moment.

Obs. — Les efforts de Pétrarque, l'homme le plus considérable et le plus clairvoyant de son temps (né en 1304, mort en 1374), se manifestent dans beaucoup de passages de ses écrits pour faire cesser, chez ses contemporains l'imitation servile des Grecs et des Arabes et donner à l'esprit du temps une impulsion autonome et supérieure, d'où le proverbe : « veritas, non secta sequenda » auquel il se conforma toujours. C'est ainsi qu'il écrit à Joan. Patavin, Epist. rer. senil. lib., XII, c. 2. : « unum antequam desinam, te obsecro, ut ab omni consilio mearum rerum, tui isti arabes arceantur atque exulent, odi genus universum. Arabes quales medici, tu scis : vix mihi persuadebitur, ab Arabibus posse aliquid boni esse. Vos autem docti viri, nescio qua fragilitate animorum, magnis illos et indebitis præconiis celebratis, usque adeo, ut audisse meminerim, quod si quis latinorum Hippocrati etiam par existeret, loqui quidem posse, nisi Græcus tamen aut Arabs scribere non auderet, et si scriberet, sperneretur ». * Petrarch. *Opera*. Basil., 1581, in-fol., p. 913. Il s'écrie sur sa patrie : « O Italia vel sopita ingenia, vel extincta ! ». Voy. aussi les quatre livres des « Invectivarum contra medicum quendam ». *Ibid.*, p. 1087.

§ 134. — *Renaissance de l'anatomie par Mondini de Luzzi et amélioration de la chirurgie par Guy de Chauliac.*

Nous avons à examiner deux événements qui appartiennent à ce siècle, et dont les conséquences ont préparé pour l'art un temps meilleur ; nous voulons parler de l'ardeur nouvelle pour l'anatomie, excitée par Mondini de Luzzi (1315), et de l'amélioration de la chirurgie par les efforts de Guy de Chauliac. Une voie meilleure était ouverte par l'anatomie aux progrès de la physiologie et de la pathologie, en la suivant, la fausseté de certaines vues pouvait être mise au jour, et on arrivait ainsi à trouver plus facilement ce qui était préférable et plus près de la vérité, car l'art de disséquer donnait, à cet égard, de précieuses indications, qui allaient avoir une grande influence sur la pratique de la médecine ; l'ardeur pour la chirurgie y trouvait un stimulant et une organisation préférable, qui allait devenir profitable aussi à notre obstétricie dont elle était un rameau. La branche principale, constituée par des actions manuelles ou instrumentales, devait être confiée aux mains plus sûres d'hommes dont on pouvait espérer une véritable amélioration ; c'était la seule voie pour enlever l'obstétricie des mains des femmes, qui, pendant si longtemps, avaient entravé tout progrès. Ce n'est que de cette manière que sa considération allait pouvoir être augmentée ; et si, pendant longtemps encore, elle devait partager le sort d'une branche à laquelle elle était attachée, si, pendant longtemps encore, la partie mécanique de l'art devait être la partie prédominante de la chirurgie, qui, durant un grand nombre d'années, allait constituer pour elle une entrave, nous devons penser qu'ici bas chaque chose ne se forme que peu à peu, et qu'il devait en être ainsi pour ce rameau, condamné pour si longtemps encore à végéter si humblement, car il lui manquait la véritable condition de son développement, c'est-à-dire la plus importante condition de tout progrès : l'observation par les médecins de la marche normale de l'accouchement. Nous devons

une immense reconnaissance aux chirurgiens de s'être préoccupés de ce rameau abandonné ; c'était le seul chemin qui pût le conduire à un développement ultérieur ; le succès a démontré la vérité de cette proposition.

Obs.— Mondini de Luzzi était professeur à Bologne, où, le premier, il fit publiquement la dissection de deux cadavres féminins en 1315, l'un en janvier, l'autre en mars, ainsi qu'il le dit lui-même. En 1316, il publia son anatomie, ainsi que cela ressort de ses paroles : « quam anatomizavi anno præterito.» Mondini parle toujours des testicules féminins, et il appelle le vagin « collum matricis, cujus extremitas est vulva ». Par contre, il décrit très exactement l' « os uteri » qu'il compare à un « os catuli nuper nati », ou avec l' « os tincæ » (museau de chat nouveau-né, ou *museau de tanche*, ce nom lui est resté). Dans la matrice il admet sept loges dans lesquelles le sperme se coagule avec le sang menstruel et se fixe aux orifices des veines. Pour le reste, il cherche à accommoder le résultat des recherches faites avec son scalpel aux doctrines de Galien et à celles des Arabes.

Voy. * *Anathomia* Mundini *emendata* per doctorem Melerstas (Mart. Pollich de Mellerstadt). S. lieu d'impress. ni date, in-4°.

* *Anatomia* Mondini nuper optime emendata ac summa diligentia impressa. Venet., 1570, in-fol.

* Mundinus, *De omnibus humani corporis interioribus membris anathomia*. c. prœf. Joann. Adelphi. phys. Argent., 1513, in-4°.

* *Anatomia* Mundini per Joann Dryanderum (Eichmann) med. prof. Marpurgens. c. fig., Marpurg., 1541, in-4°.

* Math. Curtii Papiens, *in* Mundini *anatomen explicatio*. Papiæ, 1550, in-8°.

Voy. sur Mondini * Tiraboschi, ouv. c. V, p. 220.

§ 135. — *Doctrines obstétricales de Bernard de Gordon.*

Parmi les écrivains de ce siècle, qui dans leurs ouvrages font mention de sujets se rapportant à l'obstétricie, il faut citer d'abord Bernard de Gordon professeur à Montpellier (1285) qui, en l'année 1305, suivant sa préface, composa son *Lilium medicinæ*. Dans ce compendium Gordon s'occupa de toutes les maladies, mit à profit les écrits des arabes, et y ajouta sa scolastique personnelle et la sagesse astrologique. La particula VII est consa-

crée aux « passionibus membrorum generationis in utroque sexu » qui sont traitées suivant l'ordre adopté par les écrivains grecs et arabes. Les chapitres 15, 16 et 17 s'occupent « De regimine prægnantium, de difficultate partus et de retentione secundinæ ». Dans le ch. 15, il parle des signes de la grossesse, parmi lesquels il mentionne ceux que fournit l'urine : « urina est colorata, et apparet quoddam contentum quasi cotum carpinatum (flocons de coton cardé) et sunt ibi quædam contenta alba ascendentia et descendentia ». Plus loin il examine les causes et les signes de l'avortement, expose très bien les signes du fœtus mort, et ajoute les règles à suivre pour l'éviter. Nous voyons, par les paroles suivantes, qu'à cette époque l'avortement provoqué n'avait rien d'insolite : « caveat tamen sibi quicunque sub pœna æternali, quod non doceat potionem mortiferam nec aborsum facientem ». Digne d'attention est la fin du chapitre, où il est dit qu'après la mort de la mère, le fœtus peut continuer à vivre encore pendant quelque temps ; de là le conseil, qui suit immédiatement, de veiller à ce que l'orifice utérin reste ouvert pour favoriser cette survie, suivant des principes physiologiques peu clairs, et celui qu'il donne, avec raison, d'ouvrir immédiatement le ventre de la mère pour en extraire le fœtus, ajoutant ces paroles : « tali artificio, ut dicitur, fuit primus Cæsar extractus, et inde ex illo habuit nomen » (voy. § 58, *obs. II*). Dans le chapitre 16 « De difficultate partus » on répète ce qui avait déjà été dit depuis bien longtemps : la division des accouchements en « naturales, innaturales et difficiles ». *Naturel* est l'accouchement à la fin du septième, neuvième et dixième mois, si toutefois la tête se présente, et si la face est dirigée en bas (ad terram). *Innaturel* quand il est couché sur le dos, ou quand les pieds passent d'abord, ou quand le flanc ou la main se présente. *Difficile* « quando non potest exire, laborat mater et angustiatur, moratur in illo labore et anxietate longo tempore », ce qui peut être le résultat de causes extrinsèques ou intrinsèques. Il n'est toujours pas question du bassin, on ne parle que du passage étroit « meatus strictus », on mentionne comme cause d'accouchement difficile la

faiblesse du fœtus « qui non potest se juvare », on affirme encore ici que la naissance des garçons est plus facile que celle des filles. Les moyens à employer sont à peu près les anciens, on ne parle que de médicaments et aussi encore de « superstitiosa ». Les opérations sont exclusivement confiées aux sages-femmes, et il n'est question que de la version sur la tête dans les présentations anormales. « Eligatur, dit l'auteur, obstetrix habens manum gracilem et digitos longos, dilatet orificium matricis suaviter cum ungulis, et intromittatur pessarium, etc. » GORDON mentionne encore l'ancienne doctrine hippocratique sur l'accouchement à huit mois, la cause qui empêche l'enfant de vivre se trouve dans les planètes. Le traitement de la rétention du délivre (ch. 17) ne présente également rien de nouveau ; la sage-femme devra l'enlever si elle le peut, si elle ne réussit pas, on attendra qu'il soit putréfié ; on indique ici encore une foule de moyens internes et externes.

Obs. — Voy. * *Tabula pratice* GORDONII *dictum Lilium medicine.* Venet., 1496, in-4°.
* BERNARDI GORDONII *opus, lilium medicinæ* inscriptum prope omnium curatione, septem partibus distributum. Lugd., 1574, in-8°.

§ 136. — *Johann. Gaddesden. Wilhelm Varignana.*

Deux autres auteurs appartiennent à cette époque, qui dans leurs écrits n'ont pas omis l'obstétricie, bien que ce qu'ils en disent n'ait aucune valeur, et ne renferme que des choses empruntées aux écrits antérieurs, et même des passages entiers textuellement transcrits.

Le premier est JOH. GADDESDEN, professeur à Oxford, appartenant au commencement du XIVe siècle, qui a publié la *Rosa Anglica*, l'autre est WILH. VARIGNANA, professeur à Bologne (1302). Dans le livre de GADDESDEN on trouve recommandés, pour favoriser l'accouchement, l'aimant, les coraux pour être tenus en mains, et confectionnés en colliers, ce qui est ha-

bituel dans les livres de médecine, on dit aussi que « ova perdicum per vulvam immissa » sont très actifs. Plus misérable encore est ce qui se trouve dans les «Secretis » de VARIGNANA pour favoriser « expultionem fœtus et secundinæ » (secretis, etc., cap 2, tract. 16), horrible mélange de choses absurdes et écœurantes.

Obs. — Voy. * *Rosa anglica* pratica medicine a capite ad pedes. Pap., 1492, in-fol.

Jo. ANGLICI, *Praxis medica*, rosa anglica dicta : ED. PHIL. SCHOPFF, in-4°. Aug. Vindel, 1595, in-4°.

* GUILELM VARIGNANÆ, *Secreta sublimia* ad varios curandos morbos verissimis auctoritatibus illustrata, additis nonnullis flosculis. Lugd., 1526, in-4°.

§ 137. — *Nicolas Bertrucci.*

Une compilation de préceptes d'obstétricie, meilleure que les autres pour cette époque, se trouve dans le « compendium artis medicæ » de NICOLAS BERTRUCCI professeur à Bologne (mort en 1342). Ce n'est toutefois qu'un extrait d'HIPPOCRATE, GALIEN, RHAZÈS et AVICENNE, sans observation personnelle à ce qu'il paraît, l'anatomie et la physiologie du fœtus manquent complètement; cela ressort du moins de la description des membranes qui précède le chapitre, (voy. tract. 9, sect. 3), c. 5 « De facilitantibus partum et educentibus secundinam ». Les phénomènes véritables de l'accouchement lui étaient aussi inconnus qu'à ses prédécesseurs, on le voit par ce qu'il dit de l'attitude de l'enfant dans la matrice; il admet que les extrémités inférieures sont fléchies vers l'ombilic, le visage couvert par les mains, la tête relevée; qu'il est assis comme le représenteront plus tard les figures de ROESSLIN. Ce n'est que lors de l'accouchement que la tête descend, que la face se dirige en arrière, il naît ainsi. Toute autre attitude est contre nature. Dans le chapitre qui a pour titre « Methodus » il indique le traitement à appliquer à l'accouchement, mais au point de vue médical seulement, et avec

la fastidieuse énumération des moyens connus. Excellent est le conseil qu'il donne à la parturiente d'éviter sur le lit de travail, tous les mouvements superflus (révolutiones de latere super latus). Si les membranes ne se rompent pas, la sage-femme les ouvrira en les grattant avec l'ongle ou en les perçant avec un petit couteau. Les signes de l'enfant mort sont vrais : « sentit quasi casum lapidis de loco ad locum », est-il dit, entre autres choses. Sous le titre « Empirica » sont indiqués les moyens qu'il emprunte comme tous les autres à AVICENNE et à RHAZÈS. Le signes pronostics sont pour la plupart tirés d'HIPPOCRATE.

Rien de personnel dans les moyens techniques.

Obs. — Voy. * BERTRUCCI Bononensis medici *compendium sive* (ut vulgo inscribitur) *collectorium artis medicæ, tam practicæ quam speculativæ.* Nunc demum recognitum et suæ integritati restitutum per JOANN. CAESARIUM. Colonn, 1537, in-4°.
Voy. TIRABORCHI, ouv. c., t. V, p. 211.

§ 138. — *Guy de Chauliac.*

GUY DE CHAULIAC, fondateur de l'amélioration de la chirurgie au XIVe siècle, fut d'abord professeur à Montpellier puis médecin particulier du pape Urbain V à Avignon ; il a écrit en 1363 un livre de chirurgie célèbre. Dans le Traict VI. Doct. II, ch. VII, se trouvent deux articles consacrés à « tirer hors l'enfant », et à « tirer hors l'arrière-faix », il adresse quelques remarques aux sages-femmes, et dit positivement : « quia istud negotium exercetur *per mulieres* ut plurimum, non opportet in ipso multum immorari (1). Il donne plus loin quelques avis sur la manière de

(1) Cette phrase se trouve réellement dans le texte, mais se rapporte à un propos sur les grossesses multiples qui, selon AVICENNE, et selon ABULCASIS seraient de plus de sept, savoir et neuf comme il dit, et elle est immédiatement suivie de celle-ci : « Et d'autant que cette affaire est exercée par les femmes le plus souvent, il ne s'y faut guère arrêter. Je cite d'après la grande chirurgie de M. Guy de Chauliac, etc., restituée (traduite en français) par M. Laurens Joubert. Pour bien faire il faudrait recourir au texte original, cela ne nous a pas été possible. (F.-J. H.)

se conduire dans les accouchements difficiles, où de nouveau sont indiqués les onctions et les sternutatoires. « Mais si la sortie n'est en forme deseue, et naturelle, qu'on la réduise à la naturelle de tout son pouvoir », sans autres explications. « Et si par fortune l'enfant était mort..., adonc la sage-femme doit essayer.,. si elle le pourra tirer dehors ; sinon qu'on mette l'instrument dit miroir, fait avec une vis de pressoir, et qu'on ouvre la matrice tant qu'il sera possible. Et que puis on le tire avec les mains, crochets et tenailles, entier ou en pièces, et qu'il n'y demeure point ». A une femme enceinte qui est morte, le ventre devra être ouvert, l'ordonnance du Roy défend d'enterrer la femme enceinte ; jusques à tant que l'enfant en soit dehors en tenant la bouche et la matrice de la femme ouverte comme les préceptes le veulent (voy. plus haut, § 155)... La femme soit ouverte avec un rasoir de long à costé gauche, d'autant que cette partie là est plus libre que la dextre à cause du foye, et en y mettant les doigts, l'enfant en soit retiré. » La fable de Jules César est répétée d'après le texte erroné de Pline (voy. § 58, *obs. II*). Les préceptes pour la délivrance ne diffèrent en rien de ceux des auteurs précédents, à la fin du chapitre se trouve même un etc. (qui ne se trouve pas dans la traduction de Joubert).

Obs.— * *Cyrurgia* Guidonis de Cauliaco, etc. cum Brun. Theodoric, etc. Venet., 1499, in-fol. Edition plus récente : * Guidon de Cauliaco *chirurgia, nunc iterum non mediocri studio atque diligentia a pluribus mendis purgata*. Lugd., 1572, in-8°.

Nous croyons devoir ajouter quelques détails à cette bibliographie d'un auteur si important. L'ouvrage de Guy de Chauliac achevé à Montpellier en 1363 fut imprimé pour la première fois par Scotus, à Venise, en 1490, in-8°. D'après la Bibliotheca chirurgica de Haller, t. I, 157, et le Dictionnaire historique de Dezeimeris ; on en aurait publié au moins douze éditions latines.

Gallice sed barbare vertit Nicolaus Panis. Paris, 1478. Verdier (dit Haller).

Mais c'est à Laurent Joubert, médecin ordinaire du Roy et du Roy de Navarre, etc. chancelier de l'université de Montpellier, que revient l'honneur d'avoir fait une bonne traduction de cette œuvre, d'y avoir

ajouté des notes, d'en avoir fait une édition digne de ce monument, qui fut achevée en 1579 (date du privilège) et publiée à Lyon en 1585, in-4°, réimprimée plusieurs fois à Lyon sous ce format et à * Rouen chez David dv Petit Val, 1641, in-8°.

Voici comment MALGAIGNE parle de ce livre : Ed. d'AMBROISE PARÉ, Paris, 1840. Introd., p. LXVI. « Je ne crains pas de le dire, HIPPOCRATE excepté, il n'y a pas un seul traité de chirurgie grec, latin ou arabe que je mette au-dessus ou même au niveau de ce magnifique ouvrage de GUY DE CHAULIAC ». Il méritait donc bien d'être appelé par SIEBOLD « le fondateur d'une chirurgie meilleure », et une note bibliographique plus étendue que celle qui lui a été consacrée, ainsi que l'indication exacte de la traduction française, à laquelle nous avons emprunté les citations de SIEBOLD. Nous croyons savoir qu'il se prépare une édition nouvelle des œuvres de GUY DE CHAULIAC, qui sera lue avec le plus vif intérêt, et dont les chirurgiens français seront reconnaissants à l'auteur. (F.-J. H.)

§ 139. — *Pierre de la Cerlata.*

Les doctrines de PIERRE DE LA CERLATA ou de LARGELATA sont en pleine conformité avec celles du précédent. Il vivait encore en 1410, il était professeur à Bologne (et y fit l'embaumement du pape Alexandre V). Sont recommandées comme chez GUY DE CHAULIAC : la version sur la tête (par les sages-femmes), la dilatation de l'orifice utérin moyennant le speculum, l'emploi du crochet tranchant, des pinces, la perforation du crâne, l'ouverture de l'abdomen chez les femmes mortes en état de grossesse (voy. Lib. V. Tract. XIX. c. VII. « De extractione fœtus a matrice in muliere mortua et non mortua »). L'auteur déclare avoir fait lui-même plusieurs de ces opérations, il dit même : « Ego sæpe in hoc casu perforavi caput, et digitum posui in capite et ipsum extraxi ». L'ouverture prescrite de l'abdomen de la femme morte enceinte est textuellement celle de GUY DE CHAULIAC ; il donne la même direction à l'incision, et il ajoute : « Ego aliquando feci incisionem *a pomo granato* usque ad os pectinis cum cautela, ne intestina et puer tangantur, et per istum

modum extravi puerum » ; toutefois il préfère le premier procédé.

Nous regardons ce passage comme important au point de vue de l'ancienneté de l'incision dans la ligne blanche, et nous devons regarder Pierre de la Cerlata comme le premier qui ait proposé ce procédé, bien que l'incision commence au-dessous de l'appendice xiphoïde, à la place, que par une vieille dénomination il appelle pomme de Grenade. Pierre de Cerlata pourrait aussi avoir été le premier chirurgien qui ait dit positivement qu'il a pratiqué des opérations obstétricales.

Obs. I. — Sur la signification des mots : *Pomum granatum* » voy. Gabr. Falloppia, Expositio de ossibus, c. 24. « Dicit Galenus, quod cartilago in extremo aliquando ξιφοειδής vocetur. Et si tangamus hominem viventem in ea parte videtur circularis hæc cartilago, et habet similitudinem cum parte mali punici, quæ est veluti flos, et hinc a quibusdam appellata est haec pars « *pomum granatum* » * Fallop. *op.* Francofurt., 1581, in-fol, p. 582.

Obs. II. — Voy. * *Cirurgia magistri* Petri de Largelata. Venet., 1499, in-fol * 1513, in-fol.
Voy. * Murator, *Scriptor. rer. italic.*, vol. XXI, p. 1162.

§ 140. — *François du Piémont.*

Nous mentionnons encore de François du Piémont (mort en 1343), professeur à Naples sous le règne du roi Robert, l'ouvrage qui a été composé comme supplément à Mesue (voy. plus haut § 117, *obs. III*), c'est avec raison que Sprengel le caractérise comme un ouvrage méthodique, animé d'un esprit scientifique, dans lequel a été mis à profit ce qu'il y avait de meilleur chez ses prédécesseurs, bien qu'il n'ait pu s'affranchir des principes scolastiques et de la prolixité galénique. Nous pouvons en tout cas juger par cet ouvrage de l'état de la science à l'époque où il a été écrit ; c'est par ce motif qu'il ne peut être laissé de côté, et aussi parce qu'il renferme quelques documents sur l'obstétricie, et que nous pouvons y trouver l'opinion de quelques médecins

instruits de ce siècle sur une branche que le poids des préjugés maintenait toujours dans un état d'infériorité et de langueur. Notre auteur sentait bien quelle serait la condition essentielle de l'amélioration de l'état de l'obstétricie, car dans le chapitre 4, summa 4, qui a pour titre : « De aegritudine matricis », et qui traite de l'accouchement naturel, on trouve ces paroles : « De partu naturali, de quibus solummodo procedamus, quantum spectat ad indaginem eorum, et pro ipsorum notitia, causas conservativas, et nocumenta ipsorum, si quæ inveniant, agnoscamus, ut eis providentiam faciamus et curam ». Mais la bonne volonté de l'auteur se heurtait contre l'usage persistant d'exclure les hommes du traitement des accouchements; dans cette occurrence, où toute expérience personnelle lui manquait, il ne pouvait qu'exposer les anciennes doctrines, telles qu'elles se trouvent dans Hippocrate, Galien et les Arabes, et ne donner qu'en peu de mots le conseil important : « ut dimittat naturæ obstetrix, et nihi agat », quand elle se trouve en présence d'un accouchement que tous signes annoncent comme devant être normal; nous doutons toutefois que cette excellente règle ait été suivie partout. Le 16e chapitre traite ensuite : « de nocumentis partus, ex quibus est difficultas ». Une foule de causes sont énumérées d'après la triple étiologie ancienne : « ex matre, etc. auxquelles on ajoute avec raison les : « errores obstetricis in procurando ». Les règles pour l'intervention dans les accouchements difficiles sont divisées en celles qui doivent être prises en considération « ante horam » et celles « in hora », ici ne sont indiquées que celles qui depuis longtemps sont connues, mais elles sont exposées sous une forme plus logique et dans un ordre plus convenable. Les moyens thérapeutiques indiqués n'offrent rien de nouveau. Perforation artificielle des membranes, version sur la tête dans toutes les présentations qui ne sont par celles de la tête; chez les enfants morts, emploi des crochets, perforation, morcellement de l'enfant; chez les femmes mortes en état de grossesse, opération césarienne. On accorde une grande confiance aux « remediis fœtum trahenti-

bus » ; l'auteur en indique une foule. Les moyens superstitieux ne sauraient manquer, ils sont exposés avec beaucoup de développements : de l'aimant saupoudré avec de la cendre de corne de cheval ou d'âne, tenus dans la main gauche ; le psaume « miserere mei Domine » jusqu'au verset Domine labia mea aperies » est écrit par la parturiente avec une plume et de l'encre sur un papier, puis lavé avec de l'eau qui est bue par elle ! Ou bien on dit dans son oreille droite « Memor esto Domine » etc. (Ps. 88, v. 51) avec trois Pater; ou bien le psaume « Dixit Dominus Domino meo, etc. » est écrit sur un parchemin provenant d'un veau extrait du cadavre d'une vache, traversé d'un fil par une fille vierge, et pendu au cou de la parturiente. Voilà les tristes erreurs d'une époque dépourvue de moyens efficaces. Bien loin de nous est la pensée de blâmer toute prière adressée dans la détresse à Celui qui peut tout ; sa bénédiction ne manquera jamais à celui qui fait tout pour rendre service au prochain, mais son recours à de telles superstitions est un véritable abandon au hasard, il annonce toujours une impuissance réelle, qu'on dissimule sous de pareilles niaiseries, et un état de l'esprit et de l'intelligence bien déchus chez ceux qui en font usage. Nous estimons et vénérons profondément la prière mais la vieille maxime « Ora et labora » s'applique aussi à notre obstétricie, et peut être admirablement commentée en toute occurrence. C'est l'union de ces moyens qui conduit au but désiré, dont s'éloignent beaucoup ceux qui ne s'adressent qu'au premier. C'étaient là, à cette époque, les résultats de l'immixtion du clergé dans les affaires de la médecine. Bien que la science ait fait des pas rétrogrades, une partie de ce qu'elle avait semé avait prospéré ; il a fallu un temps considérable pour l'anéantir de nouveau, pour étouffer toute recherche nouvelle et pour opposer au développement fécond des sciences de si grands obstacles.

Obs. I. — * *Supplementum in secundum librum compendii secretorum* JOANN. MESUES tum PETRI APPONI Patavini, tum FRANCISCI DE PEDEMONTIUM medicorum illustrium. Venet., 1602, in-fol.

§ 141. — *Le XVe siècle.*

Les sciences médicales ne se présentent pas sous un aspect plus avantageux dans ce siècle que dans le précédent, bien qu'il s'y rencontre des germes de maints progrès. La médecine arabe commença à disparaître peu à peu, et on se portait de nouveau vers les modèles grecs, qui purent être étudiés dans la langue originale. Les Turcs avaient repoussé les savants grecs, et ceux-ci s'étaient réfugiés en Occident, et y avaient répandu leur savoir. L'étude de la philosophie, qui jusque-là était restée uniforme, prit une meilleure direction, elle se retourna vers les doctrines de Platon. L'invention de l'imprimerie qui appartient à ce siècle doit être regardée comme un moyen puissant de culture intellectuelle. Mais les écrivains médicaux poursuivaient toujours encore l'utopie astrologique qui était enseignée systématiquement. L'alchimie, la recherche de l'or, les cures merveilleuses, etc., prenaient une part importante des préoccupations scientifiques, bien qu'il ne manquât pas d'hommes pour s'élever contre ces théories, et déclarer fausses toutes les déductions astrologiques. Dans ces circonstances, l'obstétricie devait rester dans l'abandon, ajoutez de plus qu'elle eut à lutter encore contre les préjugés du temps. Pour apprécier l'état dans lequel elle se trouvait, nous n'avons qu'à consulter quelques écrits du temps qui ont bien voulu lui consacrer quelques chapitres.

§ 142. — *Valescus de Tarente.*

Dans la première moitié de ce siècle nous trouvons un compendium qu'un portugais, Valescus de Tarente, pratiquant la médecine à Montpellier depuis 1382, composa en 1418 comme résumé d'une pratique de 36 années. Toutes les maladies sont traitées dans cet ouvrage; bien qu'écrit dans un style barbare avec de grands développements, il se fait estimer par une grande

clarté et un ordre systématique, si bien qu'on en publia plusieurs éditions. Partout l'auteur avait utilisé les médecins grecs et arabes et se couvrait de leur autorité, toutefois il y a mêlé beaucoup de choses et d'observations personnelles. L'auteur nous renseigne sur l'état de l'obstétricie dans le livre VI « De affectibus partium generationi intervientium. » Les ch. 17, 18 et 19 ont pour titre : « De difficultate partus, de regimine prægnantium, et de secundinarum retentione. » On ne trouve là absolument rien de nouveau. Les doctrines qu'on expose s'adressent aux sages-femmes, et leur enseignent comment elles devront se conduire : version sur la tête dans les présentations des pieds et du bras ; chez les enfants morts embryotomie, si cela n'avance pas ; on ne dit pas comment l'opération devra être exécutée. Parmi les causes de l'accouchement difficile ne manquent pas ici les « errores obstetricum ». On dit aussi que les filles naissent plus difficilement que les garçons, et on trouve plus loin comme proposition pronostique la chose suivante : « Mulier in virginitate perseverans usque ad annum 25, si deinde vel paulo ante concipiat, difficulter primogenitos suos pariet. » Comme moyens préparant une couche heureuse, on recommande les bains, et une foule de médicaments. Les règles de la délivrance ne diffèrent pas des anciennes ; on donne la préférence à la « méthode expectante » et ici encore on s'adresse aux sages-femmes.

En général on trouve dans tout l'ouvrage l'indice de l'importance des sages-femmes dans les accouchements, et de leur situation en général. Dans le livre consacré aux maladies des femmes on constate aussi qu'on leur accordait de grands droits : Elles exploraient et donnaient les soins mécaniques dans ces maladies, etc. Comme le médecin arabe Ali, l'auteur conseille d'enlever la matrice quand elle est prolabée et irréductible ; si les femmes sont bien portantes elles supportent facilement l'opération.

Obs.— Avec Astruc et Sprengel, nous ne pouvons porter sur l'auteur qu'un jugement incomplet, d'après l'édition mutilée de Hartmann Beyer qui a pu être consultée. Toutefois on

ne peut constater rien de personnel à l'auteur dans ce qu'on y trouve. Les doctrines obstétricales concordent parfaitement avec celles de l'époque.

* *Philonium pharmaceuticum et chirurgicum medendis omnibus cum internis tum externis humani corporis affectibus a* VALESCO DE TARENTA medico Monspelii olim clarissimo, etc. opera et studio JOANN. HARTM. BEYERI, cum præfat. G. W. WEDELII, Francof. et Lips., 1680, in-4°. * Éd. plus anc. Venise, 1490, in-f°. Lion, 1521, in-f°, 1535, in-8°.

Voy. dans HAESER, t. I, p. 712, une ample bibliographie. (F.-J. H.)

Sur la vie de VALESC. DE TARENTA, voy. ASTRUC. *Mém. pour serv. à l'hist. de la Faculté de Montpellier.* Par., 1767, in-4°, p. 268. « VALESCUS DE TARENTA, BALESCON DE TARENTE. »

§ 143. — *Jean Platearius.*

Les écrits laissés par JEAN PLATEARIUS, d'après SPRENGEL probablement professeur à Pise, ne renferment que quelques chapitres incomplets sous le titre de « De ægritudinibus matricis ». SPRENGEL pense que ce compendium est un remaniement d'un ouvrage plus ancien de MATH. PLATEARIUS, médecin salernitain; nous ne le mentionnons que pour indiquer l'opinion de l'auteur, pensant qu'il ne valait pas la peine d'admettre dans son livre les doctrines obstétricales, ce qui nous montre à quel état d'abaissement elles étaient arrivées à cette époque, aussi ce qu'il dit de relatif à l'obstétricie, qui a été puisé aux sources ordinaires, n'est d'aucune valeur. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir le conseil qu'il donne aux religieuses, aux veuves, dans les cas de « suffocatione et prœcipitacione matricis » (ch. III, et p. 184 de l'édition que nous avons pu consulter).

Nous ne possédons qu'une édition, qui renferme également les *Practica* de SERAPION, et qui porte le titre :

* JOH. PLATEARII salernitani medici excellentissimi *practica brevis feliciter incipit.* A la fin : Venetii, 1497.

SPRENGEL cite une édition : Lugd., 1525, in-4°.

HAESER (*Lehrb. de Gesch. d. Mediz.* Iena, 1875, in-8°, p. 661) men-

tionne 5 éditions : la première de Ferrare, 1488, in-fol. ; trois de Venise 1497, 1499, 1530, les trois in-fol. ; une de Lyon, 1525, mentionnée plus haut. Joh. Platearius appartenait à une famille médicale qui pendant un siècle à occupé un rang distingué, et dont plusieurs membres ont publié des écrits, ce qui a nécessité de leur donner des numéros pour les distinguer puisque quelques-uns avaient le même prénom (voy. notre note au § 127.) (F.-J. H.)

§ 144. — *Jacques de Forli.*

A cette époque, toute recherche scientifique se perdait dans les superstitions et les insanités astrologiques, nous en trouvons la meilleure preuve dans le commentaire prolixe sur Avicenne que composa Jacques de Forli, professeur à Padoue et maître de Savonarole. Dans son commentaire du chapitre qu'Avicenne a consacré à la génération de l'embryon (Lib. III, Fen 21. Tract. 1, c. 2), il cherche à démontrer par la voie astrologique la cause de la non viabilité du fœtus à 8 mois. Il pense que pendant le premier mois c'est *Jupiter* qui règne : « quasi juvans pater », comme auteur de la vie, au septième mois c'est la *Lune* favorable à la vie par son humidité et la lumière qu'elle avait reçue du Soleil. Dans le huitième mois ne règne que *Saturne*, ennemi de la vie, qui dévore les enfants, par conséquent aucun enfant né pendant ce mois ne peut rester en vie. Au neuvième mois le vieux *Jupiter* règne de nouveau et conserve la vie de l'enfant. Ne voit-on pas là les doctrines vraiment scientifiques qui caractérisent cette époque !

Obs. — Jac. Foroliviensis *Expos. super aureum* Avic. capit. de generatione embryonis. Venet., 1518, in-fol.

§ 145. — *Hugo Bencio. Ant. Cermison.*

A cette époque appartiennent les « *Consilia* » de Hugo Bencio (mort en 1439) et d'Antoine de Cermisone (mort en 1441). Les écrits de ces deux médecins, qui furent professeurs dans plu-

sieurs écoles d'Italie, ne contiennent rien qui se rapporte à l'obstétricie proprement dite. Suivant la mode du temps, on ne parle que des « Ægritudines matricis » : un petit chapitre de CERMISON (cons. 13) qui a pour titre : « Contra exitum fetus in mala forma » renferme un conseil adressé aux sages-femmes, leur disant de chercher à changer la présentation mauvaise par des secousses imprimées à l'extérieur du corps, et des injections huileuses ; étrange est l'attitude qu'on recommande à la parturiente ; la sage-femme posera les jambes de celle-ci sur ses épaules, « super spatulas suas », afin que les genoux y trouvent un point d'appui, et c'est dans cette situation que devront être pratiqués avec douceur les mouvements recommandés « conquassationes coxarum suaviter ». Dans le chapitre qui suit (consil. 14), « Contra difficultatem partus », on donne le conseil d'administrer de la canelle et du castoreum qui termineront l'opération.

Obs. — Voy. * UGONIS SENENSIS *Consilia*. Florent., 1523, in-fo.
* *Consilia* CERMISONI (avec consiliis gentilis, etc. Venet.). s.d.
* in-fol. Francof., 1604, in-fol.

§ 146. — *Mathias Ferrari de Gradi.*

Un autre médecin italien, MATH. FERRARI DE GRADI a écrit un commentaire sur le neuvième livre de médecine que RHAZES a adressé à AL MANSUR (voy. plus haut § 107), il contient aussi sur les maladies des femmes quelques éclaircissements, mais qui sont exposés avec longueur et des renvois fréquents à d'autres écrits arabes. Tous les conseils obstétricaux, que donne GRADI dans ses commentaires, sont empruntés aux arabes, et ne renferment rien de nouveau. Dans l'introduction, qui comprend l'anatomie de la matrice, l'auteur parle de deux œufs qu'il représente comme des corps glanduleux (ovaria) qui sont placés à côté de la matrice. Les mérites de GRAAF ne sauraient en être diminués, comme PORTAL paraît avoir voulu le tenter, car la description de ces parties est très obscure dans le livre de GRADI.

Obs. — *Practica* D. mag. JOANN. MALH. DE GRADI duas partes complectens nuperrime a præstantissimo viro. D. MICH DE CAPELLA, etc. emendata cum adnot. marginal. Lugd., 1519, in-4°.

§ 147. — *Antoine Guainerius.*

ANTOINE GUAINERIUS, né à Pavie (mort en 1440), a traité dans ses *Practica* les maladies de matrice plus longuement que ses prédécesseurs. Il a aussi consacré à l'obstétricie quelques chapitres qui renferment un exposé plus explicite des doctrines de l'époque; ils ont le titre habituel : « De part. difficultate, de extractione secundinæ et de regimine enixæ » (c. 35, 36 et 37 du traité De ægritud. matric.). Bien que l'auteur parle d'une sage-femme prudente « obstetrix prudens » qui devra avoir recours aux moyens mécaniques pour donner dans les présentations vicieuses, au fœtus « legitimam formam » (version sur la tête), il dit pourtant que « mulieres delicatæ » appellent souvent des médecins à leur aide pour les opérations; puis il indique une foule de médicaments internes et externes afin d'obtenir le résultat désiré. Il mentionne aussi les amulettes, l'aimant, le jaspe, le corail, etc. sans toutefois leur accorder grande confiance, il faut laisser la foi aux sorciers aux « ribaldis fratribus et vetulis sortilegis ». Il ajoute foi cependant à la fable d'Ovide sur Alcmène (voy. plus haut § 56, obs. IV) qui ne pouvait accoucher, puisque Lucine était présente les mains croisées sur les genoux; il disait qu'il y avait là pourtant quelque chose, mais il ajoutait naïvement : « anathemisandus non erit ». Quand SPRENGEL vante GUAINERIUS d'avoir été affranchi des superstitions de son époque et l'en félicite, il faut admettre qu'il n'en était pas ainsi dans ce qui avait trait à l'obstétricie; il raconte certaines choses, plutôt pour se conformer à la mode du temps, que pour montrer qu'il y ajoute foi. Dans le chapitre consacré à la délivrance, c'est particulièrement aux moyens médicamenteux qu'il a recours pour provoquer la sortie du placenta. Il signale les

dangers qui, pour la femme, résultent de sa rétention ; dans le 2e chapitre de ce traité il parle d'une jeune personne (adolescentula) qui devint enceinte sans avoir été menstruée et d'une autre femme qui avait accouché plusieurs fois et qui n'était jamais menstruée que pendant la grossesse.

Obs. I. — Voy. * *Practica* Antonii Guainerii Papiensis doctor clariss. *et omnia Opera.* Venet., 1508, in-fol.

* Antonii Guaynerii *Opus præclarum ad Praxim* non mediocriter necessarium, c. mult. adnotam. Falconis. Lugd., 1534, in-4°.

Obs. II. — Comme exemple de la superstition la plus aveugle de ce temps, particulièrement parmi le peuple, nous citerons un fait que nous trouvons dans Guainerius ; il montre également la manière barbare d'écrire de cet auteur, commune à ses contemporains, qui, sans le Lexique mediæ et infimæ latinitatis de Du Fresne, seraient complètement inintelligibles. Dans le 36e chapitre, où il est question des membranes, l'auteur dit : « His proximis diebus cujusdam zelotipi quendam fratrem minorem de uxore suspicio erat sic ut ipsa ad beati Francisci ecclesiam ire auderet nequaquam. Praegnans facta ab ea panniculo fetum involutum ut plerumque accidit peperit : mulier vero quædum puerum natum tristi zelotipo nunciatum it et nato parvulo gaudium sperans augere bene fortunatus inquit erit cum minorum more ad lucem indutus devenerit : mulieres plurimæ ut sic scias ab ea vestitum infantem nasci ad bonum omne putant. Infelix zelotipus ille sic ab ea vestitum infantem cum audivit : statim a minore fratre genitum pensavit : patientia tamen omni extincta puerum rapiens de eo terram protinus allidere volebat nisi ab astantibus prohibitum fuisset. Is tristis rabiem in innocentem evomere non valens puerperam miseram invadit, et tantum eam pugnis ac calcibus mulctavit, ut vocatus ad vitam pene reducere eam potuerim ». Un autre voua son enfant né ainsi enveloppé à porter l'habit ecclésiastique, voyant là comme la volonté du ciel qu'il devint franciscain. Guainerius ajoute: « Tu igitur ubi opus est, pauperculas mulieres excusato, et talium vulgarium corruptam phantasiam remove ».

§ 148. — *Bartholom. Montagnana.*

Dans les écrits de Barthélemy Montagna, professeur à Padoue, (mort en 1460) il est question des maladies des femmes, mais on n'y trouve rien de relatif à l'obstétricie, qui à cette époque devait rester en dehors de la sphère d'activité des médecins; il faut en excepter toutefois ce qui a trait à l'avortement, surtout aux moyens de l'éviter, les maladies des femmes sont traitées avec beaucoup de concision, on ne porte l'attention que sur des règles hygiéniques, l'auteur est du reste un des meilleures hygiénistes du siècle.

Obs. — * Bartholomaei Montagnana select. op. Francof., 1604, in-fol. « *De ægritudinibus membrorum generationis in mulierib.* Consil. CCIV et seq., p. 822.

§ 149. — *Jean Michel Savonarole.*

Nous trouvons une description détaillée de l'état de l'obstétricie et de sa pratique à cette époque, dans la *Practica major* de Jean Michel Savonarole, un des médecins les plus renommés de ce siècle; d'abord professeur à Padoue, puis appelé à Ferrare par Nicolas III d'Este, il mourut en 1466. Les explications qu'il donne, et les règles qu'il formule ont trait aux moyens usuels alors en usage, et s'adressent aux médecins aussi bien qu'aux sages-femmes, à ces dernières était confiée la pratique des accouchements, l'accomplissement des manœuvres et opérations nécessaires; aux médecins était réservé de prescrire les médicaments et les règles de l'hygiène. Ce qui a trait à notre art se trouve dans Tract. VI, c. XXI « de membris generationis in fœmellis ». Après l'exposé des notions anatomo-physiologiques indispensables sur les parties génitales, et la revue des maladies qui y surviennent, on arrive à ce qui a trait à l'obstétricie, rubr. 32-42. Dans la

rubr.32 « de difficultate partus», SAVONAROLE n'admet comme normal que l'accouchement où la tête se présente; toutefois en parlant de la présentation des pieds il dit : « Est partus non naturalis ». Toutes les autres présentation sont « mali, et præter naturam. » Les causes de l'accouchement difficile dépendant de la mère sont exposées en général d'après l'observation de la nature, mais l'étroitesse du bassin n'est pas encore mentionnée ici, il n'est toujours question que « de angustia matricis sive vulvæ». Toutefois dans les mots : « Mulieres quæ non sunt in anchis suis bene amplæ», il y a un indice d'étroitesse pelvienne ; de pareilles femmes doivent éviter, dit-il, d'épouser des hommes forts et de taille élevée. Parmi les causes de dystocie dépendant du fœtus, il est toujours question du sexe de l'enfant, et on répète encore qu'un enfant du sexe féminin naît plus difficilement « nam non est ita fortis, sicut masculus, neque ad motum ita agilis », où nous voyons qu'on adopte toujours la vieille doctrine qui attribue à l'enfant un rôle actif dans l'accouchement. Très bien exposés sont les signes de l'accouchement imminent et de celui qui est commencé. Le traitement de l'accouchement débute par ces paroles remarquables : « Primum attendendum est maxime pro dominabus magnis ; nam pro pauperculis non multum laborat medicus ». L'auteur fait une revue des meilleurs conseils à donner aux femmes enceintes, indique des moyens tels que bains, onctions et lotions, qui jouent le rôle principal. Les soins de la sage-femme commencent avec le travail, et c'est à elle que l'auteur adresse ses recommandations. Très sensé est le conseil qu'il donne à la sage-femme de s'informer de la manière dont se sont passées les couches précédentes ; si elle est appelée plusieurs fois chez une pluripare, elle doit, dans l'accouchement présent, se guider d'après ce qui a eu lieu dans les accouchements antérieurs. Pour provoquer le travail, l'auteur conseille la danse sur un pied, puis sur l'autre, et les cris. C'est dans la situation debout ou agenouillée que la parturiente doit se tenir jusqu'à ce que la douleur soit passée, et il ajoute : « Stet suis pedibus, et se suspendat collo unius fortis mulieris

quæ eam sustineat ». Pendant ce temps, la sage-femme fera des pressions sur le ventre, introduira la main bien huilée dans les parties génitales qu'elle cherchera à dilater. « Quibus peractis, dit Savanarole, si facilis erit partus, bene erit deo semper laus. »

Dans les accouchements difficiles, la parturiente se mettra sur les coudes et les genoux : « Sicut animal brutum ». L'orifice utérin sera élargi moyennant un spéculum. Si cela est nécessaire, on rompra la poche. Si la présentation de l'enfant est vicieuse, on fera la version sur la tête ; mais si un pied se présente, et si la version sur la tête ne réussit pas, il faudra rechercher l'autre pied et extraire ainsi l'enfant. Les enfants morts seront extraits moyennant les crochets et les pinces. A côté d'une série de médicaments recommandés comme pouvant favoriser le travail, on trouve ici encore vantées un certain nombre de pratiques superstitieuses, telles que prières dites dans l'oreille droite de la parturiente, le port d'amulettes bénies, dont la confection et les éléments sont longuement indiqués. La rubr. 33 traite de la rétention du délivre, où l'auteur se déclare partisan de l'intervention active. Suivent six chapitres plus petits (rubr. 34-40) où l'on parle de la menstruation diminuée ou augmentée, de la fièvre, du gonflement du ventre, de la douleur de la matrice, du traitement des « ulcerum », du malaise et des défaillances des femmes en couche. La rubr. 41 a pour titre : « De regimine fœtus mortui » ; il commence par ces mots : « In hac rubrica satis faciliter pertransibo ; quoniam propter malos viros periculum est loqui, et quod a medicis dicetur, erit dictum ad salutem et non ad interitum. Qui autem male utitur his, in præjudicium animæ suæ laborabit ». L'auteur dit d'abord que si l'accouchement dure plus de quatre jours, le fœtus meurt le plus souvent, et qu'il faut en faire l'extraction. Les moyens indiqués sont encore de trois espèces : diététiques, médicamenteux ou opératoires. L'indication des remèdes est fort longue, les moyens opératoires très courts, puisque les opérations sont du domaine de la chirurgie, et consistent en extraction moyennant les crochets, et si elle ne réussit pas en l'embryotomie. Pour cela, l'auteur renvoie à Rha-

zès. Il termine par « De regimine enixæ, rubr. 42 ». Telle est l'obstétricie de SAVONAROLE ; nous avons cru devoir l'exposer avec plus de précision et d'étendue, puisque l'auteur a été un des écrivains les plus renommés de son époque, qu'il peut être considéré comme une autorité, et puisqu'aucun autre auteur n'a donné autant d'attention à l'obstétricie.

Obs. — SAVONAROLE a été, ainsi que le dit MURATOR « Equestris ordinis Hierosolymitani insignibus ornatus », il se maria après avoir obtenu la dispense nécessaire. Son petit fils a été le célèbre JÉROME SAVONAROLE. Voy. * MURATOR, *Rerum italicar script.* t. XXIV, p. 1135, et * JAC. FACCIOLATI *fasti gymnas. Patavini.* Patav. 1757, in-4°.

Pour les éditions de cet auteur voy. :

* *Practica* JOANNIS MICHÆL. SAVONAROLÆ. Venet., 1497, in-fol.
Practica major JOANN. MICH. SAVANAROLÆ, med. Patav. in qua de morbis omnibus, quibus singulæ humani corporis partes afficiuntur, ea diligentia et arte disputatur, ut iis, qui medicam artem exercent, nihil possit esse accomodatius. Venet., 1560, in-fol.

§ 150.

§ 151. — *Antoine Benivieni.*

Il faut aussi citer ici un écrit intéressant, résultat d'une pratique de trente-trois années, dont l'auteur est ANTOINE BENIVIENI, médecin à Florence ; il a pour titre : « De abditis morborum causis » ; et fut publié après la mort de l'auteur (1502) par son frère JÉROME BENIVIENI. L'auteur avait tenu un journal dans lequel il relatait les faits de sa pratique, c'est là l'ouvrage que nous avons devant les yeux. La nature est très fidèlement représentée ; l'auteur s'éloigne de la manière suivie jusqu'alors dans leurs ouvrages par les médecins, qui compilaient les livres des anciens et s'abritaient sous leur autorité. BENIVIENI montra la seule voie à suivre pour relever la médecine de son abaissement :

observation fidèle et pure de la nature, au lieu de la confiance aveugle aux modèles grecs et latins sans vérification de leurs affirmations. Les cas observés par lui sont exposés dans trois chapitres qui se rapportent à la médecine et à la chirurgie, ceux surtout empruntés à cette dernire révèlent en Benivieni un excellent opérateur. Il a aussi pratiqué les accouchements ; le chapitre 29 qui a pour titre : « Emortuus fœtus unco extrahitur » en donne la preuve. Ce cas se rapporte à une présentation transversale, l'enfant venait de mourir, la version sur la tête et celle sur les pieds n'avaient pu être pratiquées ; il fit usage du crochet qui fut implanté dans le dos de l'enfant et au moyen duquel il fut peu à peu extrait. La mère survécut. Il eut à traiter aussi des maladies de femmes nombreuses et variées, dont plusieurs furent guéries par des opérations chirurgicales.

Obs. I. — Dans les opérations mentionnées par Benivieni se trouve celle d'un calcul vésical chez une femme, qu'il fit sortir après l'avoir brisé. Il mérite donc une mention honorable à côté de Civiale, dans l'histoire de la lithotricie. V. c. LXXX. « Insolitum, dit Benivieni, sed tamen opportunum consilium capiens, uncum calculo injicio, ne scillicet concussus iterum in vesicam revolveretur. Tum ferramento priori parte retuso calculum ipsum percutio, donec sæpius ictus in frusta comminuitur, et tunc omni qua potui diligentia ne quid intus omnino læderetur, uncum ipsum pariter ac ferramentum reduco, ex quo simul urina atque calculis remissis statim sanata est mulier. »

Obs II. — L'ouvrage de Benivieni a été publié plusieurs fois séparément. Flor., 1506, 1507, in-4°, Lugd. Bat., 1585, in-8°. Harderovic, 1621, in-8°; quelquefois avec d'autres écrits, par exemple. * Claud. Galeni, lib. *De plenitudine*, Polybus, *De salubri victus ratione privatorum*, Apuleius Platonicus, *De herbarum virtutibus*, Antonii Benivieni, *libellus de abditis nonnullis ao mirandis morborum et sanationum causis*. Paris, 1528, in-fol., ainsi qu'avec Celse, Paris, 1529, in-8°.

Sur Benivieni, voyez : * G. Mazzuchelli. *Gli scrittori d'Italia cive notizie storiche e critiche intorno alle vite e agli scritti*, vol. II, part. II. Brescia, 1760, in-fol., p. 856.

§ 152. — *Alexandre Benedictus.*

Le chapitre consacré à l'obstétricie par ALEXANDRE BENEDICTUS, qui florissait également à la fin du XV[e] siècle (mort en 1525), doit aussi être mentionné ici. C'est une compilation tirée des meilleurs auteurs grecs, nous y trouvons la preuve qu'à cette époque avait commencé à diminuer le prestige des arabes. Il recommande aux sages-femmes de faire l'extraction par les pieds, quand ceux-ci se présentent, et quand la version sur la tête n'a pas réussi. Si la mère meurt pendant le travail, on maintiendra la bouche ouverte moyennant un petit bois (surculo impacto inter dentes), on ouvrira ensuite le ventre pour en extraire l'enfant; « ii cæsares ac cæsones a cæso matris utero nuncupati sunt », dit-il avec PLINE (voy. ch. 35 De obstetricis officio). Se basant sur son expérience personnelle; il s'élève contre la mortalité des enfants de huit mois admise par HIPPOCRATE (c. 23). Il appelle l'attention sur la mobilité du coccyx (c. 24); il connaît bien la différence entre le sacrum de l'homme et celui de la femme (v. De partib. corp. human., lib. V, c. 30); il conteste la disjonction de la symphyse du pubis pendant l'accouchement qui fut admise plus tard avec tant d'empressement, il s'exprime en ces termes : « Qui os pectinis divisum senserit in partu, non constat ». Ses connaissances anatomiques exposées dans son livre : « *De partib. corp. hum.* » si solides pour cette époque, l'avaient préservé de cette erreur.

Obs. I. — BENEDETTI est né à Legnano en Lombardie, il étudia à Padoue la médecine et la philosophie. En 1490, il se rendit en Grèce, en revint en 1493. En 1495 il prit du service en Vénétie comme chirurgien de l'armée, participa comme tel à la guerre contre la France sous Charles VIII, et mourut à Venise en 1525. Ses écrits sont dédiés à l'empereur d'Allemagne MAXIMILIEN, voy. * MAZZUCHELLI, ouv. c., p. 811.

Obs. II.— Voy. * ALEXANDRE BENEDICTI *Veron., Singulis corporum morbis a capite ad pedes, generatim membratimque remedia caus. eorumque signa, XXXI libr. complexa, prœterea,*

histor. corp. human. libr. quinque, de pestilent. lib. un. et collectionum medicinal. libell. Venet., 1533, in-fol.

* Al. Benedicti Veronens., *De re medica opus insigne, etc.* Basil., 1549, in-f°.

Ce qui se rapporte à l'obstétricie se trouve, dans cette dernière édition, au liv. XXV; dans la première édition au liv. XXVI, attendu que dans celle-ci, l'index compte comme lib. I.

§ 153. — *Les auteurs d'anatomie du XVe siècle.*

L'anatomie, que l'auteur que nous venons de nommer n'a pas été seul à étudier ni à mettre à profit, sur laquelle même il a laissé un traité dans un ouvrage séparé, a trouvé au XVe siècle un certain nombre de fervents qui, appréciant sa haute utilité dans toutes les parties de l'art de guérir, l'ont cultivée avec amour et frayé la voie aux travailleurs futurs. Parmi ceux-ci nous devons nommer tout d'abord un allemand, Jean de Ketham, qui a vécu aussi à la fin du XVe siècle, et dont nous possédons un écrit ayant pour titre : « *Fasciculus medicinæ* ». Cet ouvrage s'occupe d'anatomie, surtout des veines et des parties génitales de la femme; ce qu'il dit sur ce dernier sujet est une compilation tirée des œuvres d'Aristote, des Arabes et d'Albert le Grand. Dans ce livre se trouvent des gravures sur bois, entre autres une, qui représente une matrice de femme. Un même ouvrage, publié par Jacob Peiligk à Leipzig en 1499, renferme également des gravures sur bois mais dont le texte est une compilation tirée des arabes et de Constantin l'Africain. Un autre allemand Magnus Hundt de Magdebourg, depuis 1487 professeur à Leipzig (mort à Meissen en 1519) a également publié une anatomie dans laquelle se trouvent aussi des gravures sur bois (très médiocres, il suffit de jeter les yeux sur la figure de la matrice). Un ouvrage plus considérable a été publié par Gabriel Zerbis de Vérone à la fin du XVe siècle, dans lequel il s'occupe longuement de la matrice, et où il a largement mis à profit les arabes. L'ouvrage se termine par une figure

spéciale : « Anatomia matricis prægnantis, et sermo de anatomia et generatione embrionis ». L'auteur place en tête cette remarque : « Convenientius est horum inquisitionem fieri potius in simiis et porcis et aliis bestiis feminæ similibus ». En attendant il ne parle plus que d'*une* vena ombilicalis, non de deux comme ses prédécesseurs. Comme clarté dans l'exposition, et comme vérité résultant d'un examen personnel, ALEXANDRE BENEDETTI surpasse tous les autres ; nous voyons par ses écrits qu'il disséquait avec ardeur, et que son expérience personnelle lui permettait de dire : « Hortor omnes tum tirones tum veteranos medicos, vel chirurgos ad frequens hujusmodi theatrum quod singulis saltem annis celebrandum sit, quoniam in eo vera videmus, aperta contemplamur, ut opera naturæ tanquam viventia nostris subjacerent oculis : alioquin scriptura est picturæ persimilis, quæ sæpe recordationis negligentiam excitat, et animi caliginem discutit » (Lib. V. c. XXXV, *De laude dissectionis*). C'est avec raison que HALLER le représente comme le restaurateur de l'anatomie qui entre en scène au commencement du XVIe siècle, et qui devait bientôt exercer une si grande influence sur la pratique de la médecine.

Obs. — Voici les renseignements bibliographiques et biographiques sur les auteurs dont nous venons de parler :

* *Fasciculus medicinæ compositus per excellentissimum artium et medicinæ doctorem* JOANNEM DE KETHAM *Alamanum, tractans de anathomia et diversis infirmitatibus.* Venet., 1491, in-fol. * Ibid., 1500, in-fol. * Ibid., 1513, in-fol. HALLER ajoute deux éditions (*Bibl. anat.*, t. I, p. 152) de 1495 et 1522, in-fol. mais qu'il n'a pas vues.

* JAC. PEILIGK, *Compendiosa capitis phisici declaratio : principalium corporis membrorum figuras liquido ostendens : philosophiæ alumnis admodum profutura.* Lips., 1516, in-fol. HALLER cite comme première édition une de 1499, et une postérieure de 1518. (*Bibl. anat.*, 154.)

* *Anthropologium de hominis dignitate, natura et proprietatibus et membris humani corporis, etc.* per MAGNUM HUNDT. Parthenopolitanum ingenuarum artium magistrum in gymnasio Liptziensi. Lips., 1501, in-4°.

J. ZACH. PLATNER a écrit sur ces auteurs un programme avec

notices biographiques : * MAGNO HUNDT *tabularum anatomicarum ut videtur, autore*. Lips., 1734, in-4°. Dans son * *Histoire de l'Anatomie, etc.*, PORTAL traduit : (t. I, p. 247) HUNDT « le grand » et il ajoute : « l'épithète qu'on lui donne nous prouve que ce médecin a joui d'une grande réputation ». Cette méprise est excusable puisqu'il n'a pas vu cet écrit, pas plus que le programme de PLATNER, et qu'il a fait sa citation d'après la *Method. stud. med.* de HALLER (Boerhaave), p. 499, sans quoi, il se serait aperçu que l'auteur n'aurait pu s'attribuer cette épithèthe honorifique sur le titre même de son livre, et aurait évité cette méprise.

* *Liber anathomiæ corporis humani et singulorum membrorum illius : editus per excellentiss. philosophum et medicum* D. GABRIEL DE ZERBIS Veronensis. Venet., 1502, in-fol. HALLER, *Bibl. anat.*, t. I, p. 153, mentionne une édition séparée de l'*Anatomia matricis et de anatomia et generatione embryonis*. Marb., 1537, in-4°.

Il a paru aussi quelques éditions séparées de l'anatomie de BENEDETTI. * ALEX. BENEDETTI *physici anat. siv. hist. corp. hum.* Paris, 1514, in-4° et * Colon., 1527, in-8°.

§ 154. — *Conclusions.*

Par ce que nous avons vu pendant cette période, nous n'avons pu constater qu'une préparation à une constitution meilleure de l'obstétricie ; la pratique restait toujours entre les mains des sages-femmes, qui, toutefois, se faisaient aider par les chirurgiens dans les cas où leur intervention restait impuissante. Peu à peu approche le moment, où, prenant une situation plus élevée, l'obstétricie allait passer entre les mains des chirurgiens, dont les efforts lui donneront des principes propres. Bien des choses s'accomplirent par eux ; cependant beaucoup de temps devait s'écouler encore avant que l'obstétricie put se flatter d'avoir atteint un état plus satisfaisant, et eût le droit de paraître comme un édifice basé sur ses propres fondements.

Pour atteindre à cette dignité, il était, avant tout, nécessaire que cette branche de l'art de guérir fut traitée dans des écrits spéciaux, desquels serait exclu tout ce qui lui est étranger. C'est par

cette voie qu'allaient pouvoir être comblées ses lacunes, rectifiées ses erreurs, et créée cette autonomie, sans laquelle aucune branche du savoir humain ne peut prospérer. Cette ère nouvelle commence avec les premières années du XVI[e] siècle ; l'histoire doit donc ouvrir là une nouvelle époque.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS CITÉS DANS LE 1er VOLUME

IMPRIMERIE A. LEMALE ET Cie, HAVRE.

